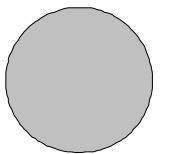
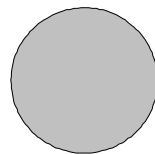
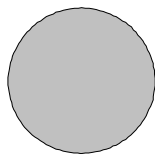
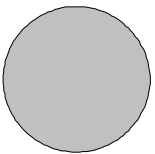


rapport de gestion



RAPPORT

DE LA MUNICIPALITÉ DE LAUSANNE

AU CONSEIL COMMUNAL

sur sa gestion pendant l'année 2014

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères communales, Messieurs les Conseillers communaux,

Conformément aux articles 4 et 93c de la loi sur les communes, 20, 23, 74 et 112 du règlement du Conseil communal et 30 du règlement pour la Municipalité, cette dernière vous soumet, ci-après, le rapport sur sa gestion pendant l'année 2014.

Le rapport contient les divisions suivantes :

Préambule: Conseil communal et Municipalité

Chapitre I: Direction de l'administration générale et de la culture

Chapitre II: Direction des sports, de l'intégration et de la protection de la population

Chapitre III: Direction du logement et de la sécurité publique

Chapitre IV: Direction des travaux

Chapitre V: Direction de l'enfance, de la jeunesse et de la cohésion sociale

Chapitre VI: Direction des finances et du patrimoine vert

Chapitre VII: Direction des services industriels

Annexe: Bureau du Conseil communal

Table des matières

<i>Préambule :</i>	Conseil communal et Municipalité	5
	Conseil communal	5
	Municipalité	5
	Cellule Arc.....	20
<i>Chapitre I :</i>	Direction de l'administration générale et de la culture	23
	Secrétariat municipal	23
	Service du personnel	29
	Service de la culture	45
	Service du développement de la ville et de la communication	59
	Service d'organisation et d'informatique	66
	Service juridique	75
	Service du protocole et des relations extérieures.....	78
<i>Chapitre II :</i>	Direction des sports, de l'intégration et de la protection de la population 85	
	Service administratif et de l'intégration	85
	Service des sports	90
	Service de la police du commerce.....	96
	Service du contrôle des habitants.....	106
	Service de protection et sauvetage	109
	Service des assurances sociales.....	119
<i>Chapitre III :</i>	Direction du logement et de la sécurité publique	123
	Secrétariat général	123
	Corps de police	125
	Service du logement et des gérances	133
	Bibliothèque et archives de la Ville	141
<i>Chapitre IV :</i>	Direction des travaux	151
	Service de la coordination et du cadastre.....	152
	Service des routes et de la mobilité.....	160
	Service d'urbanisme	168
	Service d'architecture	179
	Service d'assainissement	187
	eauservice	194

<i>Chapitre V:</i>	Direction de l'enfance, de la jeunesse et de la cohésion sociale.....	207
	Service de la jeunesse et des loisirs.....	207
	Service d'accueil de jour de l'enfance.....	219
	Service des écoles primaires et secondaires	232
	Service de santé et de prévention	245
	Service de psychologie scolaire	251
	Service du travail	256
	Service social Lausanne.....	265
<i>Chapitre VI:</i>	Direction des finances et du patrimoine vert.....	277
	Secrétariat général	277
	Service financier	279
	Service des parcs et domaines.....	281
	Service achat et logistique Ville	289
	Service de la révision.....	292
<i>Chapitre VII:</i>	Direction des services industriels	295
	Secrétariat général	295
	Service finances, administration et développement	300
	Service commercial	305
	Service de l'électricité.....	310
	Service du gaz et du chauffage à distance	317
	Service multimédia	321
	LFO S.A.	324
	Si-REN S.A.	325
<i>Annexe:</i>	Bureau du Conseil communal	327

PRÉAMBULE

CONSEIL COMMUNAL ET MUNICIPALITÉ

CONSEIL COMMUNAL

Le Conseil communal a tenu 21 séances, dont 18 dites longues (20 séances ordinaires en 2013, dont 16 dites longues). Il a reçu 5 pétitions ; 4 motions et 44 postulats ont été déposés ; 19 interpellations et 11 questions ont été adressées à la Municipalité par des membres du Conseil.

La Municipalité lui a présenté un rapport, ainsi que les préavis (respectivement rapports-préavis) suivants :

1. Administration générale et culture	16 préavis
2. Sports, intégration et protection de la population	10 préavis
3. Logement et sécurité publique	13 préavis
4. Travaux.....	21 préavis
5. Enfance, jeunesse et cohésion sociale	5 préavis
6. Finances et patrimoine vert	9 préavis
7. Services industriels.....	10 préavis
Total	84 préavis

MUNICIPALITÉ

COMPOSITION

du 1^{er} janvier au 31 décembre

	Titulaires	Suppléants
Administration générale et culture	M. Daniel BRÉLAZ	M. Jean-Yves Pidoux
Sports, intégration et protection de la population	M. Marc VUILLEUMIER	M. Oscar Tosato
Logement et sécurité publique	M. Grégoire JUNOD	M. Marc Vuilleumier
Travaux	M. Olivier FRANÇAIS	M. Grégoire Junod
Enfance, jeunesse et cohésion sociale	M. Oscar TOSATO	Mme Florence Germond
Finances et patrimoine vert	Mme Florence GERMOND	M. Daniel Brélaz
Services industriels	M. Jean-Yves PIDOUX	M. Olivier Français

Durant l'année, la Municipalité a tenu 47 séances. Elle a notamment adressé au Conseil communal les rapports, préavis et rapports-préavis dont la liste suit.

RAPPORT AU CONSEIL COMMUNAL

Administration générale et culture

Décision du Conseil communal	Numéro	Intitulé
09.12.2014	2013/54	Initiatives et pétitions en cours de traitement au 30 juin 2014

PRÉAVIS ET RAPPORTS-PRÉAVIS ADRESSÉS DURANT L'ANNÉE AU CONSEIL COMMUNAL

Administration générale et culture

Décision du Conseil communal	Numéro	Intitulé
17.06.2014	2014/4	Politique municipale en matière de vidéosurveillance. Modification du règlement communal sur la vidéosurveillance
06.05.2014	2014/12	Aquatis S.A. – Réalisation du projet Aquatis – Aquarium et musée suisse de l'eau – Cautionnement solidaire d'un emprunt octroyé au titre de la loi vaudoise sur l'aide au développement économique (LADE) par l'Etat de Vaud à Aquatis S.A., à hauteur de 50% du montant prêté par l'Etat, mais au maximum CHF 5 millions
01.04.2014	2014/13	Déménagement de l'Unité santé et sécurité au travail (USST) à la rue de l'Ale 31
03.06.2014	2014/26	Centralisation sous un même toit des équipes du Service d'organisation et d'informatique (SOI) et conclusion d'un bail à loyer. Reprise des locaux du Service d'organisation et d'informatique (SOI) pour répondre aux besoins du Service social Lausanne (SSL)
28.10.2014	2014/28	Caisse de pensions du personnel communal de Lausanne (CPCL) – Modification du plan d'assurance de la catégorie B suite à l'introduction de l'article 1i OPP2
11.11.2014	2014/32	Recapitalisation de La Télé
10.12.2014	2014/45	Détermination de la Municipalité sur le projet de règlement de Mme Evelyne Knecht « Article 84 du RCCL – Demande de rétablir la contre-épreuve »
En cours	2014/46	Réponse au postulat de M. David Payot « La sécurité est l'affaire du public »
10.12.2014	2014/52	Octroi d'un cautionnement à la Fondation Métropole
En cours	2014/53	Interventions municipales en faveur de l'économie locale
En cours	2014/56	Maintenance et développement du Système d'information des ressources humaines (SIRH)
En cours	2014/57	Outil communal de gestion de la relation avec les clients et les citoyens
En cours	2014/72	Intentions municipales en matière de politique régionale. Réponse aux motions de M. Fabrice Ghelfi « Pour la présentation avant la fin de la législature d'un rapport-préavis exposant la vision municipale des enjeux de la politique régionale » et de M. Axel Marion « Pour une politique d'agglomération mieux gouvernée et mieux coordonnée »
En cours	2014/74	Musée historique de Lausanne. Rénovation et transformation de l'exposition permanente et entretien du bâtiment. Demande de crédit d'ouvrage
En cours	2014/82	Développement du réseau tl. Réponse à une motion, trois postulats et trois pétitions

Sports, intégration et protection de la population

Décision du Conseil communal	Numéro	Intitulé
18.03.2014	2014/2	Lausanne 2020. Présentation et soutien d'une candidature lausannoise à l'organisation des Jeux olympiques de la jeunesse d'hiver de 2020. Réponse au postulat de M. Jacques Pernet
17.06.2014	2014/5	Centre lausannois d'aviron. Travaux d'amélioration de l'isolation thermique de l'enveloppe des bâtiments et rénovation partielle intérieure
20.05.2014	2014/6	Centre sportif de Pierre-de-Plan – Désaffectation du terrain de football – Réalisation de trois courts de tennis, d'un terrain de football ouvert à tous et de neuf pistes pour la pratique de la pétanque et des jeux de boules – Centre omnisports de Grand-Vennes – Réfection et mise en conformité du terrain de football en gazon naturel
20.05.2014	2014/7	Métamorphose – Centre sportif des Plaines-du-Loup – Assainissement et transformation de la patinoire de la Pontaise – Stade olympique de la Pontaise – Aménagement d'installation pour la pratique du inline skater hockey
28.10.2014	2014/8	Nouveau règlement du Service de défense contre l'incendie et de secours (RSDIS) et nouveau règlement sur la Police du feu (RPoF) – Réponse au dernier volet de la motion de M. Yves-André Cavin et consorts
07.10.2014	2014/14	Métamorphose. Stade de la Tuilière. Demande de crédit pour la phase des études jusqu'aux appels d'offres
En cours	2014/19	Réponse à la motion de M. Jacques Pernet et consorts « Portes d'Ouchy et de Vidy : nos locataires n'ont-ils pas droit à des estacades sécurisées ? »
En cours	2014/51	Rénovation et transformation des pavillons des loueurs de bateaux et de pédalos sur la place du Vieux-Port à Ouchy – Demande de crédit d'ouvrage
En cours	2014/59	Piscine de Mon-Repos – Réfection de la toiture

En cours	2014/73	Métamorphose. Centre sportif de Malley. Demande d'autorisation de cautionnement d'emprunts à hauteur de 150 millions de francs en faveur du Centre intercommunal de glace de Malley
----------	---------	---

Logement et sécurité publique

Décision du Conseil communal	Numéro	Intitulé
25.11.2014	2014/15	Métamorphose. Stade de la Tuilière. Demande de crédit pour la phase des études jusqu'aux appels d'offres
09.09.2014	2014/18	Pour une politique publique du livre et de la lecture. Réponse au postulat de Mme Caroline Alvarez Henry « Promotion de l'attribution de subventions pour l'édition d'œuvres littéraires d'auteurs lausannois »
En cours	2014/29	Réponse au postulat de M. Pierre-Antoine Hildbrand « La Carte et le territoire urbain, pour plus d'efficacité et de transparence face aux délits »
En cours	2014/34	Société coopérative Le Logement Idéal – Prolongation et modification des droits distincts et permanents de superficie nos 7499 et 7500 au chemin de Malley 1 à 5, 7 à 13 et 2 à 10
En cours	2014/48	Projet de construction de 2 bâtiments « Minergie Eco », comprenant 13 logements, une chambre d'amis commune, un local multiusage, une salle polyvalente et 9 places de parc intérieures, sis chemin de Bochardon 11 à 13 - Constitution d'un droit distinct et permanent de superficie grevant la parcelle n°4108 en faveur de la Coopérative de l'habitat associatif – CODHA – octroi d'un cautionnement solidaire en faveur de la CODHA et acquisition de parts sociales par la Ville
En cours	2014/49	Parcelle 5954, propriété de la première Eglise du Christ Scientiste, avenue Sainte-Luce 9 à Lausanne – Modification de la servitude de restriction de bâtir ID007-2008/007725 grevant la parcelle 5954 en faveur de la Commune de Lausanne – Radiation de la servitude de vues droites et oblique, empiètement ID 007-2008/007729 grevant la parcelle 5954 en faveur de la parcelle 5956, propriété de la Commune de Lausanne
En cours	2014/50	Métamorphose Critères et modalités d'attribution des parcelles de l'écoquartier des Plaines-du-Loup, mesures visant à soutenir le logement d'utilité publique et les coopératives d'habitants. Réponse au postulat de M. Charles-Denis Perrin et consorts « Etablissement d'un règlement pour l'attribution des droits de superficie dans le cadre du projet Métamorphose »
En cours	2014/58	Aliénation des parcelles 102,107 ainsi que de la parcelle 399 nouvellement créée, suite à la division de la parcelle 107 en deux bien-fonds distincts, sises au lieu-dit « Vers chez les Rod » sur la Commune de Ropraz
En cours	2014/69	Politique du logement – Règlement communal sur les conditions d'occupation des logements construits ou rénovés avec l'appui financier de la Commune de Lausanne et du Canton – Règlement communal sur l'aide individuelle au logement
En cours	2014/75	Réponse au postulat de M. Hadrien Buclin « Pour une information officielle à tous les habitants de la Commune de Lausanne concernant leurs droits de locataires »
En cours	2014/79	Politique municipale en matière de prévention et de vie nocturne. Réponses aux : postulat de M. Philippe Mivelaz et consorts intitulé « Un volet préventif ouvert sur les nuits lausannoises », postulat de Mme Natacha Litzistorf Spina et consorts intitulé « Un suivi post-biture avec les TSHM », postulat de Mme Natacha Litzistorf Spina et consorts intitulé « Foule + alcool + attente = mauvais cocktail pour les nuits lausannoises », postulat de M. Vincent Rossi et consorts intitulé « Des spotters pour les nuits lausannoises », motion de M. Mathieu Blanc et consorts intitulée « Pour l'organisation d'états généraux de la nuit », pétition de Mmes Tamara Primmaz et Cristina Kupfer-Roque « Pour un meilleur encadrement des « nuits lausannoises » et pétition des Jeunes libéraux radicaux Vaud « Extension des heures d'ouverture, dissipation des nuisances ! »
En cours	2014/83	Politique de sécurité publique. Réponses aux : postulat de M. Fabrice Ghelfi intitulé « Pour une vision globale, prospective et sereine des effectifs de la police municipale », postulat de Mme Natacha Litzistorf Spina intitulé « Pour une politique de sécurité urbaine à Lausanne », postulat de M. Pierre Oberson intitulé « Croissance de la criminalité : aujourd'hui une nouvelle augmentation du nombre de policiers dans nos rues s'impose », postulat de M. Jean-Luc Laurent intitulé « Une solution durable au réaménagement du sud-est de la place de la Riponne pour rendre le site aux habitants de Lausanne et rétablir un état sanitaire acceptable du site », postulat de M. Mathieu Blanc intitulé « Le nord de la place de la Riponne doit aussi être protégé ! », postulat de M. Mathieu Blanc intitulé « Plus de paix pour les Lausannois et plus de pression pour les dealers ! », postulat de Mme Rebecca Ruiz intitulé : « Trafic de rue à Lausanne : entraver les zones de deal durables dans les quartiers d'habitations », postulat de M. Nkiko Nsengimana intitulé « Nous avons la loi, ils ont le temps ! La lutte contre le trafic de drogue de rue passe aussi par la réappropriation de l'espace public et par la mobilisation citoyenne », postulat de M. Nkiko Nsengimana intitulé « Lausanne consommerait-elle autant de coke qu'Amsterdam ? Pour un état des lieux et un développement stratégique de lutte contre le trafic de drogue et le blanchiment d'argent », pétition des habitants et commerçants du quartier Maupas – Chauderon intitulée « Contre la présence des dealers », pétition des habitants et usagers du quartier de St-Roch intitulée « Halte aux dealers dans le quartier de Saint-Roch, Pré-du-Marché et Clos de Bulle », pétition de MM. Eric Oberti et Luciano Fiorenza intitulée « Pour que le balcon de la Riponne soit accessible à tous et que le nord de cette place redevienne convivial », pétition de l'Union démocratique du centre (MM. Yorik Cazal et Pierre Oberson) intitulée « Qualité de vie à Lausanne » et pétition de Mme Andreia Barata, MM. Silvano Diana et Nicolas Tripet et consorts intitulée « Défendons le Tunnel et Riant-Mont : Pas de zone de non-droit à Lausanne »

En cours	2014/84	Chemin du Chasseron 6 – Levée de la servitude « Genre et hauteur des constructions ID 0072000/001332 » grevant la parcelle 1012 du chemin du Chasseron 6 en faveur des parcelles 16 et 17 du chemin de la Vallombreuse 10, propriétés de la Commune de Lausanne
----------	---------	---

Travaux

Décision du Conseil communal	Numéro	Intitulé
17.06.2014	2014/9	Plan de quartier Maison du livre et du patrimoine concernant les terrains compris entre la rue des CôtesdeMontbenon, la rue de la Vigie, l'avenue Jules-Gonin, l'avenue Jean-Jacques-Mercier et la parcelle 628 – Abrogation partielle de plan partiel d'affectation n° 697 du 22 décembre 1999 concernant la plate-forme du Flon – Réponse à la pétition de M. Guillaume Morand et consorts
17.06.2014	2014/10	Travaux d'assainissement, de mise en conformité et de transformation du bâtiment d'eauservice, route de Prilly 1, à Lausanne
26.08.2014	2014/16	Etudes pour une nouvelle usine de traitement et de pompage d'eau potable à Saint-Sulpice (à partir de l'eau du Léman)
25.11.2014	2014/20	Réponse au postulat de M. Jean-Luc Chollet « Elimination des déchets – taxe au volume ECA ; vers la correction d'un effet pervers »
09.09.2014	2014/21	Malley – Sévelin - PALM, mobilité douce – passerelle du Martinet
En cours	2014/30	Crédit complémentaire au préavis n° 2007/30 – Entretien des immeubles d'exploitation d'eauservice – Demande de crédit complémentaire
28.10.2014	2014/33	Léman 2030 – Crédit d'études – Premier volet des études du « Pôle Gare » (avant-projet et concours)
En cours	2014/39	Réponse au postulat de M. Yves-André Cavin et consorts relatif à l'aménagement des chemins de desserte du quartier forain de Bois-Genoud – Le Taulard et l'étude d'un bassin de rétention pour les eaux claires
En cours	2014/40	Réponse au postulat de M. Jean-Daniel Henchoz « Revêtements routiers silencieux : l'environnement et la qualité de vie à Lausanne y gagnent »
11.11.2014	2014/41	Métamorphose. Stade Pierre-de-Coubertin. Demande de crédit pour l'organisation d'un concours d'architecture et pour les études de projet d'ouvrage
En cours	2014/42	Réponse au postulat de Mme Sophie Michaud Gigon « Pour une meilleure accessibilité, sécurité et signalétique du quartier de Sévelin ». Réponse au postulat de Mme Magali Zürcher « Quel avenir pour les quartiers de Sébeillon et Sévelin ? ». Réponse au postulat de M. Maurice Calame et crts « Construire un quartier de forte densité en transformant et en remplaçant les bâtiments du quartier des S.I. ». Demande d'étude d'un plan partiel d'affectation
En cours	2014/43	Réponse au postulat de Mme Sophie Michaud Gigon et crts « Qualité de vie en ville – pour une vraie place des Bergières ». Réponse à la pétition au Conseil communal de M. Luigi Maistrello et crts « Pour le maintien de l'unité architecturale d'ensemble du quartier des Bergières à Lausanne »
En cours	2014/44	Plan partiel d'affectation concernant la parcelle n° 5351 sise entre l'avenue de Rhodanie et le chemin de Bellerive – Addenda au plan partiel d'affectation n° 648 du 14 décembre 1990
09.12.2014	2014/55	Crédits–cadres annuels 2015
En cours	2014/61	Plan partiel d'affectation « Beau-Rivage » concernant les terrains compris entre le quai de Belgique, la place du Général-Guisan, l'avenue des Oscherins, le chemin de Beau-Rivage, la limite sud des parcelles nos 5449, 5450, 5451, 7477, 5453 et la limite ouest des parcelles nos 5612 et 1352. Abrogation partielle du plan d'extension n° 629 du 12 septembre 1986. Abrogation du plan d'extension n° 629 annexe 2 du 12 septembre 1986
En cours	2014/70	Règlement concernant le taxe relative au financement de l'équipement communautaire communal, perçue lors de l'adoption de mesures d'aménagement du territoire augmentant sensiblement la valeur de biens-fonds – Règlement spécifique concernant le taxe relative au financement de l'équipement communautaire suite à la révision du plan d'affectation cantonal n° 309 « Vennes » sur la Commune de Lausanne
En cours	2014/71	Plan partiel d'affectation « Cour Camarès » – Modification partielle des plans d'extension n° 576 du 11 juin 1976 et n° 597 du 28 novembre 1980 – Acte de vente-emption et servitude pour le couloir à faune – Convention avec les promoteurs pour l'équipement des terrains – Etude de l'impact sur l'environnement
En cours	2014/76	Réponse au postulat de M. Jean-François Cachin et consorts « Centre du village de Vers-chez-les-Blanc – Modification de la zone de restructuration ». Réponse à la pétition de M. Dominique Gabella « Pétition au Conseil communal de Lausanne des propriétaires et habitants de la zone foraine des Râpes (Vers-chez-les-Blanc / Montblesson / Chalet-à-Gobet »
En cours	2014/77	Réponse au postulat de M. Julien Sansonnens « Antennes de téléphonie mobile : le principe de précaution doit s'appliquer »
En cours	2014/78	Rénovation et modernisation des toilettes publiques en ville de Lausanne. 1ère phase
En cours	2014/80	Réponse au postulat de M. Stéphane Michel « Pour la promotion des itinéraires piétonniers à Lausanne »

Enfance, jeunesse et cohésion sociale

Décision du Conseil communal	Numéro	Intitulé
01.04.2014	2014/3	Transformation de la Maison du Désert en Maison de quartier – Demande d'un crédit d'étude (extension du compte d'attente)
25.11.2014	2014/22	Réponse au postulat de M. Roland Rapaz et consorts intitulé « Vivre ensemble à Lausanne, dans nos quartiers : contribution à la construction d'un lien social fort »
En cours	2014/35	Réponse de la Municipalité au postulat de Mme Evelyne Knecht « Pour du logement social partagé »
En cours	2014/36	Plan d'action pour une restauration collective municipale avec une haute qualité nutritionnelle, environnementale et sociale. Réponse à la motion de Mme Elena Torriani « Charte pour une agriculture de proximité, respectueuse des coûts écologiques et sociaux », au postulat de Mme Isabelle Mayor « Pour une journée hebdomadaire sans viande ni poisson dans les réfectoires scolaires communaux lausannois : à la (re)découverte du goût en ménageant l'environnement ! » et au postulat de Mme Rebecca Ruiz « Pour une agriculture de proximité vivante et viable : la Ville de Lausanne soutient la production locale de lait »
En cours	2014/81	Transformation du collège de Petit-Vennes à la route de Berne 50 en une structure d'accueil de la petite enfance de 44 places

Finances et patrimoine vert

Décision du Conseil communal	Numéro	Intitulé
17.06.2014	2014/17	Commune de Lausanne – Comptes de l'exercice 2013
17.06.2014	2014/25	Crédits supplémentaires pour 2014 (1 ^{ère} série)
11.11.2014	2014/37	Une agriculture biologique de proximité à Rovéréaz. Réponse à la motion de M. Roland Ostermann « Quel avenir pour le domaine agricole de Rovéréaz ? »
En cours	2014/38	Politique communale en matière d'achat de véhicules. Réponse à la motion de M. Alain Hubler « Du Gaz ? De l'air ! » et au postulat de M. Guy Gaudard « Bornes de charge pour véhicules électriques à 4 roues ».
07.10.2014	2014/47	Arrêté d'imposition pour les années 2015 à 2019 – Réponse de la Municipalité à la motion de Monsieur David Payot « Un point pour la Commune de Lausanne ! »
09.12.2014	2014/62	Crédits supplémentaires pour 2014 (2 ^{ème} série)
09.12.2014	2014/63	Commune de Lausanne – Budget de fonctionnement de l'exercice 2015 – Plan des investissements pour les années 2015 à 2018 – Rémunération des membres de la Municipalité
09.12.2014	2014/64	Autorisations d'achats pour l'exercice 2015
09.12.2014	2014/66	Travaux de rénovation et de réhabilitation des parcs et domaines – Crédit-cadre annuel 2015

Services industriels

Décision du Conseil communal	Numéro	Intitulé
18.03.2014	2014/1	Réalisation d'une installation de pompes à chaleur avec sondes géothermiques à 500 mètres exploitée sous forme de contracting énergétique – Crédit complémentaire
17.06.2014	2014/11	Construction d'une chaudière à eau surchauffée à l'usine de Pierre-de-Plan
26.08.2014	2014/23	Rénovation du poste de couplage et de transformation 220/125 kV de Romanel
09.09.2014	2014/24	Etude sur la conduite du réseau haute tension des SIL : un pas vers le smartgrid. Réponse à la motion de M. Pierre-Antoine Hildbrand « Réseaux électriques lausannois intelligents : un vrai pas vers la société à 2000 Watts »
03.06.2014	2014/27	Remplacement et extension ordinaires du réseau de gaz pour l'exercice 2012. Remplacement et extension ordinaires des réseaux électriques, de gaz et de chauffage à distance pour l'exercice 2014. Demandes de crédits complémentaires
23.09.2014	2014/31	Forage test aux Plaines-du-Loup
En cours	2014/60	Vente du réseau électrique basse tension situé sur le territoire de l'ancienne commune de Mex
En cours	2014/65	Eléments de stratégie et de planification énergétique - réponse à six postulats
En cours	2014/67	Métamorphose – Dissolution du Groupe consultatif et de suivi du projet Métamorphose (GCAS) et création d'un groupe de concertation
En cours	2014/68	Projet Lavey+ : retard de la phase de réalisation – Crédit d'études complémentaires

INITIATIVES EN ATTENTE DE RÉPONSE, RENVOYÉES À LA MUNICIPALITE AVANT LE 31 DÉCEMBRE 2014

Motions en attente de réponse

Auteur-e	Intitulé	Dépôt	Renvoi à la Mpté	Délai réponse
Junod Grégoire	Pour la création d'un passeport culturel et sportif à Lausanne	11.06.2002	01.07.2002	30.11.2014
Maier Christine	Motion de Maier Christina - Un projet pour sauver la Maison du Désert	26.04.2005	17.05.2006	30.06.2015
Meystre Gilles	Motion de Meystre Gilles - Pour un PALM culturel !	17.06.2008	15.09.2009	30.11.2014
Hildbrand Pierre-Antoine	Motion de Hildbrand Pierre-Antoine et crts - Pour un règlement lausannois sur les participations de la Ville, plus de transparence et de responsabilités	08.12.2009	01.02.2011	31.03.2015
Meystre Gilles	Motion de Meystre Gilles - Les conventions de subventionnement: pour des relations durables entre la ville et ses acteurs culturels basées sur la transparence et le partenariat	01.06.2010	13.09.2011	30.11.2014
Cachin Jean-François	Motion de Cachin Jean-François et crts - Inégalités de traitement - Règlement pour la Municipalité de Lausanne - Modification de l'article 32 Traitements et restitution des indemnités	22.11.2011	20.06.2012	31.12.2014
Longchamp Françoise	Postulat de Longchamp Françoise - Pour l'introduction d'un jour par semaine de télétravail dans l'administration lausannoise	10.09.2013	09.09.2014	31.03.2015
Hildbrand Pierre-Antoine	Motion de Hildbrand Pierre-Antoine, Bettschart Florence et crts - Consultations communales : un retard qui fait gagner du temps	28.05.2013	18.11.2014	30.11.2015
Perrin Charles-Denis	Postulat de Perrin Charles-Denis - Pour approbation, par le Conseil communal, des plans de quartiers englobant des terrains appartenant à la Ville, mais situés sur d'autres communes	10.09.2013	25.11.2014	31.05.2015

Postulats en attente de réponse

Auteur-e	Intitulé	Dépôt	Renvoi à la Mpté	Délai réponse
Zürcher Magali	Pour la création de nouvelles zones 30 et zones de rencontre dans le quartier Sous-Gare	09.11.2004	04.10.2005	30.06.2015
Doepper Ulrich	Pour P+R plus efficaces et pour de meilleurs outils de maîtrise du stationnement sur domaine privé	01.11.2006	23.10.2007	30.06.2015
Attinger Doepper Claire	La fête de l'art contemporain à Lausanne	15.05.2007	06.11.2007	30.11.2014
Perrin Charles	Une unité du développement durable pour un développement responsable de Lausanne	26.06.2007	26.08.2008	30.06.2015
Ruiz Rebecca	Un passeport culturel pour les jeunes de 15 à 25 ans	02.10.2007	11.11.2008	30.11.2014
Germond Florence	Pour un assainissement énergétique des bâtiments sur la commune de Lausanne grâce aux aides fédérales et cantonales	21.04.2009	19.05.2009	31.12.2014
Longchamp Françoise	Etude nouvelle présentation comptes et budget de la Commune de Lausanne	09.12.2008	15.09.2009	31.03.2015
Tétaz Myriam	Un prix pour la création d'une œuvre de musique contemporaine	24.02.2009	19.01.2010	30.11.2014
Germond Florence	Sensibilisation au français pour les enfants préscolaires allophones afin de faciliter leur intégration dans le cycle initial	19.05.2009	13.04.2010	30.06.2015
Germond Florence	Pour une certification d'égalité salariale entre femmes et hommes de la Ville de Lausanne	16.03.2010	11.05.2010	30.06.2016
Zürcher Gardon Magali	Pour un réaménagement de la place de la Riponne	09.06.2009	14.09.2010	30.06.2015
Litzistorf Spina Natacha	La santé des populations c'est aussi l'affaire des villes	19.01.2010	15.02.2011	31.03.2015
Ruiz Rebecca	Pour des conditions décentes sur les chantiers de la Ville - Vers plan d'action communal de lutte contre sous enchère salariale en lien avec sous-traitance	16.02.2010	29.03.2011	30.11.2014
Voiblet Claude Alain	Le quartier d'Ouchy et la zone verte de Bellerive méritent une autre image que celle donnée par les incessants flots de véhicules aux heures de pointe	24.11.2009	12.04.2011	30.06.2015
Hildbrand Pierre-Antoine	Pour l'étude de mécanismes réglementaires modérant l'endettement lausannois	27.04.2010	12.04.2011	31.03.2015
Perrin Charles	Le développement durable c'est aussi...une administration qui peut travailler dans les meilleures conditions possibles... et des usagers satisfaits	16.02.2010	12.04.2011	31.12.2014

Auteur-e	Intitulé	Dépôt	Renvoi à la Mpté	Délai réponse
Knecht Evelyne	Un Capitole pour une Capitale	02.02.2010	10.05.2011	30.11.2014
Longchamp Françoise	Responsabilisons les délinquants mineurs par l'introduction à Lausanne de la « Conciliation extrajudiciaire »	12.10.2010	01.06.2011	30.06.2015
Tschopp Jean-Christophe	Dimanche sur les quais	18.01.2011	17.01.2012	30.06.2015
Jacquat Philippe	Organisation d'une exposition didactique sur l'énergie pour corrélér l'effort physique et l'énergie nécessaires au fonctionnement d'appareils électriques	06.12.2011	31.01.2012	30.06.2015
Germond Florence	Pour un renforcement de la prise en charge extra-scolaire des écolier-ère-s de 5e et 6e année primaire	14.09.2010	14.02.2012	31.03.2015
Clivaz Philippe	Bas les masques, la culture est en danger !	07.12.2010	14.02.2012	31.03.2014
Müller Elisabeth	Pour des entreprises écomobiles	15.02.2011	06.03.2012	30.06.2015
Knecht Evelyne	LACI « mesure sparadrapp » 1 : Premier emploi	18.01.2011	06.03.2012	31.03.2015
Marion Axel	Un/e délégué/e à la politique familiale pour une meilleure coordination et un meilleur soutien aux familles lausannoises	12.04.2011	20.03.2012	31.03.2015
Blanc Mathieu	Ecologique, économique et social : encourageons le boat sharing !	30.08.2011	24.04.2012	31.12.2014
Oppikofer Pierre-Yves	Pour un plan d'action communal en faveur de l'emploi et de soutien à l'insertion professionnelle	15.03.2011	24.04.2012	31.03.2015
Oppikofer Pierre-Yves	Mesures pour lever les écueils persistants de l'évolution et de la mobilité professionnelle du personnel communal	12.04.2011	24.04.2012	31.12.2014
Müller Elisabeth	Vers une éco-ville - Pour une diminution substantielle du trafic automobile à Lausanne	11.10.2011	20.06.2012	30.06.2015
Beaud Valéry	Zones de rencontre : vers un partage plus équitable de l'espace public	11.10.2011	20.06.2012	30.06.2015
Hildbrand Pierre-Antoine	Neutralité du réseau internet lausannois	13.09.2011	20.06.2012	30.06.2015
Gaillard Benoît	Agences de notation contre démocratie locale : organiser la riposte	22.11.2011	20.06.2012	31.03.2015
Hildbrand Pierre-Antoine	A la maison ou à l'hôtel, en prison à Bois-Mermet	27.09.2011	11.09.2012	30.09.2015
Frund Payot Sarah	Pour une accessibilité des informations de la ville à toutes et à tous	08.11.2011	11.09.2012	31.03.2013
Zürcher Magali	Etude réaménagement secteur rives du lac entre Ouchy et Bellerive et définition vision directrice ensemble rives piscine Bellerive à tour Haldimand	20.06.2011	12.02.2013	30.06.2015
Knecht Evelyne	« Haut les masques ! » - Pour que les créateurs établis dans la région profitent davantage de nos institutions subventionnées	14.02.2012	12.03.2013	30.11.2014
Guidetti Laurent	Pour un plan de développement du logement à Lausanne	06.03.2012	14.05.2013	31.03.2015
Guidetti Laurent	« Sortons les immeubles à vendre du marché spéculatif ! »	20.03.2012	14.05.2013	31.03.2015
Beaud Valéry	Diminue l'allure, augmente le plaisir... à Lausanne aussi !	08.05.2012	15.05.2013	31.12.2015
Decollogny Anne-Françoise	Qualité de vie - pour un 30 km/h au centre-ville	06.12.2011	28.05.2013	30.06.2015
Müller Elisabeth	Faire son marché en sortant du travail	30.04.2013	28.05.2013	31.03.2015
Litzistorf Spina Natacha	Pour une planification du logement à l'échelle de l'agglomération	22.05.2012	11.06.2013	31.03.2015
Hildbrand Pierre-Antoine	Modernisation de la Gare de Lausanne : et après ?	11.06.2013	26.06.2013	30.11.2014
Conseil Communal Lausanne - Commission permanente des finances (COFIN)	Achats de matériel informatique : quelles procédures, pour quels utilisateurs et pour répondre comment à quels besoins ?	11.06.2013	26.06.2013	30.11.2014
Hildbrand Pierre-Antoine	Accès à la culture : pour un évènement fédérateur lausannois	10.09.2013	26.09.2013	30.11.2014
Longchamp Françoise	Pour un fonds spécial, pour risque de tournées, partagé	25.09.2012	03.12.2013	30.11.2014
Beaud Valéry	Pour une différenciation de l'offre en stationnement selon le type de localisation, aussi pour les affectations au logement	30.10.2012	04.12.2013	30.06.2015
Perrin Charles	Bruits ou chuchotements dans les bois du Jorat... ?	03.12.2013	21.01.2014	31.12.2014
Michaud Gigon Sophie	Doter le Nord-Ouest lausannois d'un parcours santé (type piste vita)	27.11.2012	04.02.2014	30.06.2015
Buclin Hadrien	Pour un contrôle plus systématique des loyers par la Ville	09.10.2012	04.02.2014	31.03.2015
Perrin Charles	Pour une durabilité des finances lausannoises grâce à une identification et une projection sur le long terme des besoins en investissements	27.11.2012	18.02.2014	31.03.2015
Laurent Jean-Luc	Les cadres lausannois à Lausanne ou environs	11.09.2012	18.02.2014	31.03.2015
Litzistorf Spina Natacha	Métamorphose, vers une nouvelle gouvernance	30.10.2012	04.03.2014	31.12.2014
Chenau Mesnier Muriel	Osez postuler !	11.12.2012	04.03.2014	31.03.2015

Auteur-e	Intitulé	Dépôt	Renvoi à la Mpté	Délai réponse
Eggenberger Julien	Planification des rénovations et constructions scolaires	18.02.2014	18.03.2014	31.03.2015
Ferrari Yves	Des Jeux Olympiques de la Jeunesse (JOJ) qui intègrent véritablement la durabilité environnementale... Un pas de plus vers la société à 2'000 W.	01.04.2014	06.05.2014	30.06.2015
Hildbrand Pierre-Antoine	Plan directeur communal (PDCoM) et intégration des bâtiments hauts	20.05.2014	17.06.2014	30.06.2015
Mayor Isabelle	Demande d'un plan directeur de l'alimentation : pour une alimentation de proximité, responsable et festive !	06.05.2014	17.06.2014	30.06.2015
Eggenberger Julien	Pour un parc public dans le quartier Valmont - Praz-Séchaud - Vennes	10.09.2013	09.09.2014	31.03.2015
Guidetti Laurent	Pour une reconquête de l'espace public, des « festivals de rue » lausannois !	10.09.2013	23.09.2014	31.03.2015
Gaillard Benoît	« Lausanne - ses terrasses animées, ses parcs conviviaux ! »	10.09.2013	23.09.2014	31.03.2015
Klunge Henri	Occupons l'espace public, faisons des terrasses	10.09.2013	23.09.2014	31.03.2015
Gaudard Guy	Création d'un fonds d'aide aux commerçants lors de travaux publics	10.09.2013	07.10.2014	30.04.2015
Henchoz Jean Daniel	« Lausanne veut cultiver la différence, source d'une immense richesse à l'occasion des JOJ 2020 »	23.09.2014	07.10.2014	30.04.2015
Ducommun Philippe	« Fitness urbain »	23.09.2014	07.10.2014	30.04.2015
Carrel Matthieu	Pour la création d'un recueil systématique en ligne du droit lausannois	07.10.2014	28.10.2014	30.04.2015
Guidetti Laurent	Un soin apporté à l'occupation des rez-de-chaussée : une piste pour une meilleure sécurité dans l'espace public	10.09.2013	25.11.2014	31.05.2015
Henchoz Jean Daniel	Métamorphose sur les quais d'Ouchy	19.11.2013	25.11.2014	31.05.2015
Beaud Valéry	Pour une requalification des espaces publics situés au nord du site du Centre de congrès et d'expositions de Beaulieu	18.03.2014	25.11.2014	31.05.2014
Bergmann Sylvianne	Pour des mesures visant à favoriser l'engagement de personnes handicapées	03.12.2013	25.11.2014	31.05.2015
Knecht Myrèle	Pour que Lausanne adopte une stratégie d'élimination des inégalités et d'intégration professionnelle des personnes en situation de handicap	19.11.2013	25.11.2014	31.05.2015
Nsengimana Nkiko Oppikofer Pierre-Yves	Redéfinir la politique communale visant à encourager l'intégration	05.11.2013	28.11.2014	31.05.2015

PÉTITIONS RENVOYÉES PAR LE CONSEIL COMMUNAL EN ATTENTE DE RÉPONSE

Renvoi pour examen et rapport-préavis (art. 73, let. a RCCL)

Auteur-e	Intitulé	Dépôt	Renvoi à la Mpté	Délai réponse
Decollogny Anne-Françoise	Pour une avenue Vinet plus conviviale	02.10.2007	07.10.2008	30.06.2015
Taillefert Bottino Tatiana	Pour la réduction du trafic sur l'av. de Beaulieu	20.05.2008	24.03.2009	30.06.2015
POP & Gauche en mouvement - Section de Lausanne	Pour un cinéma populaire! Non aux places hors de prix !	15.09.2009	27.04.2010	30.11.2014
Association de Défense des Riverains de la Blécherette	Pour une réduction des nuisances de l'aérodrome de la Blécherette	21.01.2014	18.11.2014	31.05.2015

Renvoi pour examen et communication (art. 73, let. b RCCL)

Auteur-e	Intitulé	Dépôt	Renvoi à la Mpté	Délai réponse
Gossweiler Kyril	Pour une information des citoyens correcte et utilisant les technologies à disposition lors d'événements pouvant créer un sentiment de peur	29.06.2010	10.05.2011	31.03.2015
Collectif « Non à l'antenne U1 orientée vers l'école de Floréal »	« Non à l'antenne U1 orientée vers l'école de Floréal » - Huber Alexandre - Non à une antenne prévue sur un immeuble voisin de l'école de Floréal	05.06.2012	26.06.2013	31.12.2013
Collectif Gare	« NON aux démolitions hâtives des quartiers de la Gare »	05.06.2012	15.05.2013	30.11.2014
Corbaz Monique Corbaz Pierre	« Non aux démolitions - oui au maintien de la mixité sociale »	11.09.2012	15.05.2013	30.11.2014

Auteur-e	Intitulé	Dépôt	Renvoi à la Mpté	Délai réponse
Les enfants et les habitants du quartier « City-Blécherette »	Pose d'un grillage	11.12.2012	18.02.2014	31.03.2015
Fondation du Vivarium de Lausanne POP & Gauche en mouvement - Section de Lausanne	Le Vivarium doit vivre !	05.11.2013	18.11.2014	31.05.2015
Koella Naouali Catherine et famille	Législation du droit à l'appel à la prière devant les mosquées lausannoises	21.01.2014	25.11.2014	31.05.2015

PÉTITIONS DIRECTEMENT ADRESSÉES À LA MUNICIPALITÉ AYANT REÇU UNE RÉPONSE EN 2014

Les pétitions directement adressées aux directions de l'administration communale ne sont pas prises en compte dans ce bilan annuel.

- Pétition de Kyril Gossweiler – publication sur internet des cahiers des charges des fonctionnaires de la Ville (il a été indiqué au pétitionnaire les mesures décidées suite à son intervention et allant dans le sens de sa demande).

DÉLÉGATIONS DES MEMBRES DE LA MUNICIPALITÉ (SITUATION AU 31 DÉCEMBRE 2014)

M. Daniel BRÉLAZ, syndic

- Association internationale des maires francophones (président de la commission du développement durable)
- Association intercommunale pour l'épuration des eaux de la région du bassin supérieur du Talent (suppléant)
- Biopôle S.A. (conseil d'administration)
- Caisse de pensions du personnel communal
- Cinémathèque suisse (conseil de fondation)
- Commission intercommunale de la taxe de séjour / Fonds d'équipement touristique (président)
- Communauté d'intérêts Simplon-Lötschberg
- Concours « Environnement et Jeunesse » (président de la fondation)
- Conseil pour le développement économique du canton de Vaud (conseil d'administration et bureau du conseil)
- Coordination des villes de Suisse romande (président)
- EOS Holding S.A. (conseil d'administration)
- Fondation pour l'art musical, lyrique et chorégraphique (conseil de fondation et comité de direction, vice-président)
- Fondation de Beaulieu (conseil de fondation, vice-président)
- Fondation Béjart Ballet Lausanne (conseil de fondation et comité financier, vice-président)
- Fondation City-Management (vice président du conseil)
- Fondation pour l'enseignement de la musique (conseil de fondation)
- Fondation du Festival de la Cité (conseil de fondation, vice-président)
- Fondation de l'Hermitage (conseil de fondation)
- Fondation Jean Monnet pour l'Europe (conseil de fondation et conseil exécutif)
- Fondation Métropole (conseil de fondation)
- Lausanne Région (vice-président, bureau de coordination, commission de financement régional, commission de promotion économique)
- Lausanne Tourisme (comité de direction et conseil des délégués)
- Mediaprofil S.A. (conseil d'administration)
- Orchestre de chambre de Lausanne (conseil de fondation et comité de direction, vice-président)
- PALM (projet agglomération Lausanne-Morges) (comité)
- Parkings-Relais lausannois S.A. (président du conseil d'administration)
- S.I. Conservatoire de Lausanne S.A. (conseil d'administration)
- S.I. EJMA Lausanne S.A. (conseil d'administration)
- SI-REN S.A. (vice-président du conseil d'administration)
- Transports publics de la région lausannoise S.A. (vice-président du conseil d'administration, comité de direction)
- Union des communes vaudoises (vice-président, président du groupe des villes)
- Union des villes suisses (vice-président, membre du comité de direction)
- Union mondiale des villes olympiques (président du conseil exécutif)
- Vaud-Fribourg TV S.A. (conseil d'administration)

M. Marc VUILLEUMIER, directeur des Sports, de l'intégration et de la protection de la population

- Académie internationale des sciences et techniques du sport / AISTS (conseil de fondation)
- Association de communes de la région lausannoise pour la réglementation du service des taxis (comité de direction, président, et conseil intercommunal)
- Association Légende d'Automne – mandat *ad personam*
- Association suisse des services des sports, section Suisse romande et Tessin (comité)
- Caisse cantonale vaudoise de compensation AVS/AI/APG (conseil d'administration)
- Centre intercommunal de glace de Malley S.A. / CIGM S.A. (comité de direction et conseil d'administration)
- Comité directeur des organisations régionales de protection civile / CODIR ORPC (ORPC Lausanne-District, président)
- Fondation du Musée olympique (conseil de fondation)
- Fondation de l'Orme (conseil de fondation) – mandat *ad personam*
- Fondation Centre Sport-Etudes (conseil de fondation)
- Lausanne Région (commission des activités sportives, président, délégation secteur nord, suppléant)
- Maison du sport international S.A. (conseil d'administration, président)
- Transports publics de la région lausannoise S.A. (conseil d'administration)
- Union mondiale des villes olympiques (comité exécutif)

M. Grégoire JUNOD, directeur du Logement et de la sécurité publique

- Conférence des directeurs des polices municipales vaudoises (comité, vice-président)
- Conférence des directrices et directeurs de la sécurité des villes suisses (comité)
- Fondation pour l'art dramatique (conseil de fondation)
- Fondation pour l'art musical, lyrique et chorégraphique (conseil de fondation)
- Fondation Béjart Ballet Lausanne (conseil de fondation)
- Fondation City Management (conseil de fondation)
- Fondation lausannoise pour le rayonnement de la bande dessinée (conseil de fondation, vice-président)
- Lausanne Région (délégation secteur ouest, suppléant)
- Lausanne Tourisme (conseil des délégués)
- Société immobilière lausannoise pour le logement S.A. / SILL (conseil d'administration, président)
- Transports publics de la région lausannoise S.A. (conseil d'administration)

M. Olivier FRANÇAIS, directeur des Travaux

- Axes fort de transports publics / AFTPU (délégation politique et bureau exécutif)
- Association intercommunale pour l'épuration des eaux de la région du bassin supérieur du Talent
- Commission COH (comité exécutif)
- Commission intercommunale de la station d'épuration des eaux usées – STEP Vidy
- Commission internationale pour la protection des eaux du Léman CIPEL
- Compagnie du chemin de fer Lausanne-Echallens-Bercher / LEB (conseil d'administration)
- EOS Holding SA (conseil des pouvoirs publics, président)
- Fondation de Beaulieu (conseil de fondation)
- Fondation pour l'art musical, lyrique et chorégraphique (conseil de fondation)
- Gedrel S.A. (président conseil d'administration)
- Lausanne Région (délégation secteur ouest ; comité de pilotage schémas directeurs Nord, Ouest, Est ; commission transports ; commission déchets)
- Lausanne Tourisme (conseil des délégués)
- Maison du sport international S.A. (conseil d'administration)
- Organe de gestion du Pôle de développement de Vennes S.A.
- Parkings-Relais lausannois S.A. (conseil d'administration)
- Projet d'agglomération Lausanne-Morges PALM (comité de pilotage)
- Schéma directeur du Nord (groupe de pilotage)
- Schéma directeur du Centre SDCL (président)
- Sisex – Société italo-suisse d'exploitation du Tunnel du Grand-Saint-Bernard S.A. (conseil d'administration)
- Transports publics de la région lausannoise S.A. (conseil d'administration, comité de direction)
- Tridel S.A. (conseil d'administration et comité de direction)
- Tunnel du Grand-Saint-Bernard S.A. (conseil d'administration, vice-président)

M. Oscar TOSATO, directeur de l'Enfance, de la jeunesse et de la cohésion sociale

- Association de communes de la région lausannoise pour la réglementation du service des taxis (conseil)
- Association intercommunale pour l'épuration des eaux de la région du bassin supérieur du Talent (suppléant)
- Association « Réseau de la communauté sanitaire de la région lausannoise » (ARCOS) (comité de direction)
- Association vaudoise pour l'aide et les soins à domicile (assemblée des délégués)
- MCH Beaulieu Lausanne S.A. (conseil d'administration)
- Caisse de pensions du personnel communal (conseil d'administration)
- Centre de traduction littéraire de l'Université de Lausanne (conseil)
- Conseil des communes et régions d'Europe – section suisse (comité)
- Conseil d'établissements lausannois (président)
- Conseil de politique sociale
- Conseil des régions d'action sociale du canton de Vaud (RAS) (membre du bureau)
- Division d'abus des substances du CHUV (conseil consultatif de direction)
- Ecole cantonale pour enfants sourds (conseil)
- Ecole d'études sociales et pédagogiques / EESP (conseil de fondation)
- Ecole hôtelière de Lausanne / EHL (conseil de fondation)
- Ecole professionnelle de la société industrielle et commerciale / EPSIC (conseil)
- Ecole technique – Ecole des métiers / ETML (président, conseil)
- Fondation de l'Espace des inventions (conseil de fondation)
- Fondation du Centre œcuménique et de quartier du Bois-Gentil (conseil de fondation)
- Fondation lausannoise d'aide par le travail / FLAT (président)
- Fondation pour l'accueil de jour des enfants / FAJE (conseil de fondation, vice-président)
- Fondation pour l'animation socioculturelle lausannoise / FASL (conseil de fondation)
- Fondation pour les musiques actuelles (conseil de fondation)
- Fondation Soins Lausanne (vice-président)
- Fonds Edouard et Hortense Pache (président)
- Jeux Internationaux des Ecoliers (comité)
- Lausanne Région (délégation secteur est (suppléant), commission accueil de jour, commission dépendances et prévention, commission formation et emploi des jeunes)
- Polyclinique médicale universitaire (conseil)
- S.I. Conservatoire de Lausanne S.A. (conseil d'administration)
- S.I. EJMA Lausanne S.A. (conseil d'administration)
- Transports publics de la région lausannoise S.A. (conseil d'administration)
- Union des Communes Vaudoises (conseil)
- Union des Villes Suisses (section Initiative des villes : politique sociale, vice-président)

Mme Florence GERMOND, directrice des Finances et du patrimoine vert

- Association Jardin Urbain (vice-présidente)
- Caisse de pensions du personnel communal (conseil d'administration) et comité de direction
- Fondation de Beaulieu (conseil de fondation)
- Fondation Béjart Ballet Lausanne (conseil de fondation)
- Fondation de la Porte des Etoiles (conseil de fondation)
- Lausanne Région (délégation secteur est)
- Parkings-Relais lausannois S.A. (conseil d'administration)
- Société coopérative des sites et espaces verts de la région lausannoise / SOCOSEV
- Transports publics de la région lausannoise S.A. (conseil d'administration et comité de direction)

M. Jean-Yves PIDOUX, directeur des Services industriels

- Alpiq Holding S.A. (conseil d'administration, comité audit et risques)
- Association intercommunale pour l'épuration des eaux de la région du bassin supérieur du Talent
- Boisy TV S.A. (conseil d'administration, président)
- Cadouest S.A. (conseil d'administration)

- Centre de traduction littéraire de l'Université de Lausanne (conseil de fondation)
- ECA (membre du conseil d'administration, désigné ad personam par le Conseil d'Etat)
- EOS Holding S.A. (conseil d'administration, comité audit et risques)
- Fondation pour l'art dramatique (conseil de fondation)
- Fonds communal pour l'utilisation rationnelle de l'électricité et la promotion des énergies renouvelables (comité, président)
- Forces motrices de l'Aboyeu S.A. (conseil d'administration)
- Forces motrices de l'Hongrin-Léman S.A. (conseil d'administration)
- Gaznat S.A. (conseil d'administration)
- Grande-Dixence S.A. (conseil d'administration)
- Hydro Exploitation S.A. (conseil d'administration)
- Lausanne Région (délégation secteur nord)
- LFO S.A. (conseil d'administration, président)
- Orchestre de chambre de Lausanne (conseil de fondation)
- Petrosvibri S.A. (conseil d'administration)
- Romande Energie Commerce S.A. (conseil d'administration)
- Romande Energie Holding S.A. (conseil d'administration et comité de nominations & ressources humaines, désigné par le Conseil d'Etat)
- Si-REN S.A. (conseil d'administration, président)
- Swissgas (conseil d'administration)
- Transports publics de la région lausannoise S.A. (conseil d'administration)

AUTORISATION GÉNÉRALE DE PROCÉDER À DES ACQUISITIONS D'IMMEUBLES, DE DROITS RÉELS IMMOBILIERS ET D' ACTIONS OU PARTS DE SOCIÉTÉS IMMOBILIÈRES, ET DE STATUER SUR LES ALIÉNATIONS D'IMMEUBLES ET DE DROITS RÉELS IMMOBILIERS, EN APPLICATION DE L'ARTICLE 20, LETTRE F DU RÈGLEMENT DU CONSEIL COMMUNAL

Par décision du 7 décembre 2011 (préavis N° 2011/42 – « *Acquisitions d'immeubles, de droits réels immobiliers et d'actions ou parts de sociétés immobilières et aliénations d'immeubles et de droits réels immobiliers – Acquisition de patrimoine vert – Transfert de la SILL SA du patrimoine administratif au patrimoine financier* »), le Conseil communal a accordé à la Municipalité, jusqu'au 31 décembre 2016, dans les limites prévues par l'art. 20, let. f du Règlement du Conseil communal et par le préavis, l'autorisation générale de procéder à des acquisitions d'immeubles, de droits réels immobiliers et d'actions ou parts de sociétés immobilières, et de statuer sur les aliénations d'immeubles et de droits réels immobiliers.

En 2014, la Municipalité a fait l'usage suivant de cette autorisation :

1. Acquisitions d'immeubles ou de droits réels immobiliers

Parcelle 15050 – route du Jorat 4, Lausanne – 2'139 m²
 Parcelle 5143 – rue du Simplon 39 et boulevard de Grancy 32 – 825 m²
 Parcelles 7046 et 7047 – route de Berne 19-21 – 471 et 193 m²
 Parcelle 5146 – rue du Simplon 33 – 158 m²
 Parcelle 15349 – En Cojonnex – 5'394 m²

2. Ventes d'immeubles ou de droits réels immobiliers

Parcelle 4289 – avenue de Rhodanie 54 – levée d'une servitude de restriction de bâtir
 Domaine public – escalier Bel-Air – 53 m²
 Parcelle 20391 – route du Jorat 42 – 612 m²
 Parcelle 20478 – route du Jorat 42 – 613 m²
 Parcelle 4832 – chemin de Boissonnet 43-45 – aggravation servitude passage

3. Acquisitions ou échanges d'immeubles du patrimoine administratif – « hors lignes »

Parcelle 20666 – avenue de Sévelin 6 – 213 m²
 Parcelle 20771 – chemin de Boissonnet 96 -271 m²
 Parcelle 20726 – Tunnel 1-3 - 40 m²
 Parcelles 20699 et 20700 – rue du Grand-Pré - 273 m²
 Parcelle 20783 – route d'Oron 60-62 – 493 m²
 Parcelle 20784 – route du Jorat 43 – 41 m²

4. Acquisitions ou échanges d'immeubles du patrimoine administratif – « forêts »

Parcelle 15032 – route d'Oron – 4'427 m²

5. Etat du crédit pour la législature 2011-2016

Crédit accordé pour la législature	CHF	40'000'000.-
Dépensé au 31.12.2014	CHF	30'855'853.-
Encaissé au 31.12.2014	CHF	1'365'400.-
Etat au 31.12.2014	CHF	29'490'453.-
Solde du crédit au 31.12.2014	CHF	10'509'547.-

AUTORISATION GÉNÉRALE DE CONSTITUER DES ASSOCIATIONS ET DES FONDATIONS OU D'Y ADHÉRER, DE CONSTITUER DES SOCIÉTÉS COMMERCIALES OU D'ACQUÉRIR DES PARTICIPATIONS DANS CES SOCIÉTÉS, EN APPLICATION DE L'ARTICLE 20, LETTRE G DU RÈGLEMENT DU CONSEIL COMMUNAL

Par décision du 22 novembre 2011 (préavis N° 2011/40 – « *Autorisation générale de constituer des associations et des fondations ou d'y adhérer, de constituer des sociétés commerciales ou d'acquérir des participations dans ces sociétés (article 20, lettre g du règlement du Conseil communal)* »), le Conseil communal a accordé à la Municipalité, jusqu'au 30 juin 2016, dans les limites prévues par l'art. 20, let. g du Règlement du Conseil communal et par le préavis, l'autorisation générale de constituer des associations et des fondations ou d'y adhérer, de constituer des sociétés commerciales ou d'acquérir des participations dans ces sociétés.

Dans le cadre de la délégation de compétences portant sur la création ou l'adhésion à des associations, la Ville de Lausanne, au travers de la Direction des sports, de l'intégration et de la protection de la population et du Service des sports, a participé, en 2014, à :

- la création de l'association Finale Coupe du Monde de tir à l'arc, dont le but était l'organisation de la « Archery World Cup Final », qui a eu lieu les 6 et 7 septembre 2014 ;
- la création de l'association Volontaires sportifs lausannois, dont le but est de favoriser et de soutenir la participation de volontaires lors de manifestations sportives organisées sur le territoire lausannois.

AUTORISATION GÉNÉRALE DE PLAIDER, EN APPLICATION DE L'ARTICLE 20, LETTRE I DU RÈGLEMENT DU CONSEIL COMMUNAL

Par décision du 22 novembre 2011 (préavis N° 2011/39 – « *Autorisation générale de plaider* »), le Conseil communal a accordé à la Municipalité, jusqu'au 30 juin 2016, dans les limites prévues par l'art. 20, let. i du règlement du Conseil communal et par le préavis, l'autorisation générale de plaider. Cette autorisation a ensuite été élargie par le préavis N° 2013/10 (Autorisation générale de plaider 2011-2016 - Elargissement de compétence), adopté le 30 avril 2013.

En 2014, la Municipalité a fait l'usage suivant de cette autorisation :

- L'autorisation générale, accordée à la Municipalité pour la durée de la législature 2011-2016, de plaider devant toutes autorités judiciaires, administratives ou arbitrales, à concurrence de CHF 100'000.-, a été utilisée par le Service financier dans le cadre des activités de son secteur contentieux lors de quelque 480 interventions en recouvrement de créances.
- Le Service du logement et des gérances gère les biens immobiliers propriétés du patrimoine financier (PATFIN) ainsi que ceux propriétés de la CPCL (y compris ceux de l'ex-COLOSA) et de la SILL S.A.. Dans ce cadre, il lui arrive de devoir défendre les intérêts de ces trois propriétaires distincts par devant les commissions de conciliation en matière de baux à loyer (à Lausanne et Renens principalement) ainsi que très rarement devant le tribunal des baux. En 2014, trois audiences ont été tenues pour le patrimoine financier de la Ville et quinze pour la CPCL (y compris ex-COLOSA). La plupart des cas ont abouti à une conciliation ; seules cinq affaires ont dû être traitées par devant le tribunal des baux.
- **eauservice** a fait usage de cette autorisation dans le cadre du procès que la Ville voulait intenter à deux sociétés. Au final, pour des raisons de prescriptions de la garantie, cette affaire n'a pas été portée devant les tribunaux opposant la Ville à deux sociétés, concernant des manchons défectueux et dont la défaillance prématurée a entraîné des coûts importants.
- **eauservice** a transmis une procuration à un avocat externe afin de représenter la Commune et agir en son nom dans une procédure en matière de droit du travail. Une première audience a eu lieu en 2014, la suite du procès se tiendra courant 2015.
- Le directeur des Travaux et le chef de Service d'**eauservice** ont reçu une procuration pour représenter la Commune et déposer des recours lorsque des projets de construction entrent en conflit avec des ouvrages d'**eauservice**. Plusieurs oppositions ont ainsi été faites en 2014.
- Aux Services industriels, dix procédures suite à des oppositions totales à des mises aux poursuites (division encaissement, section contentieux de FASiL).
- Le Service juridique n'a pas fait usage de cette autorisation, car il est en général confronté à des procédures administratives qui ne sont pas concernées par ladite autorisation. Au demeurant, dans les procédures civiles dans lesquelles il a été impliqué, il a eu la position du défendeur.

RAPPORT DE GESTION 2013 : RÉPONSES MUNICIPALES N'AYANT PAS ÉTÉ ADMISES PAR LE CONSEIL COMMUNAL

En sa séance du 11 novembre 2014, le Conseil communal n'a refusé aucune réponse municipale aux observations formulées dans le contexte de l'examen de la gestion 2013 de la Municipalité.

ACTIVITÉ DES COMMISSIONS CONSULTATIVES PERMANENTES ET ASSIMILÉES

Conformément à l'engagement pris en réponse à la 3^e observation de la Commission permanente de gestion pour l'exercice 2011, la Municipalité présente désormais dans le rapport de gestion une brève information sur l'activité des commissions consultatives permanentes et assimilées, au sens des articles 49 du règlement du Conseil communal et 15 du règlement pour la Municipalité.

Commission consultative des naturalisations : la commission s'est réunie en séances plénières à deux reprises en 2014, les 10 février et 17 septembre. Lors de la première séance, la liste des délégués aux auditions du 1^{er} semestre 2014 a été établie. Il a été constaté une amélioration dans le déroulement des auditions, par rapport au constat établi en 2013. Lors de la deuxième séance, les délégués aux auditions du 2^e semestre ont été désignés. Une discussion suit sur le matériel mis à disposition des candidats pour leur préparation à l'audition, ainsi que sur les structures qui existent pour apporter un appui dans ce domaine. Il est également question du déroulement des séances et de la manière d'annoncer les résultats aux candidats.

Commission consultative de la Caisse de pensions du personnel communal de Lausanne (CPCL) : cette commission ne s'est pas réunie en 2014.

Commission consultative d'informatique : La Commission consultative d'informatique (CCI) a siégé à deux reprises en 2014. Dans sa séance d'avril 2014, elle a examiné les nouvelles règles budgétaires applicables lors de l'élaboration du budget 2015 et du préavis des autorisations d'achat 2015. Elle a pris bonne note de l'introduction de deux obligations, à savoir d'utiliser des rubriques comptables destinées aux dépenses informatiques qui soient identiques dans tous les services, ainsi que l'obligation d'annoncer les projets informatiques et les acquisitions de solutions types, comme la vidéosurveillance par exemple. Dans la même séance, l'intention du SOI de centraliser le soutien informatique de base a rencontré l'intérêt de la CCI. Il en est de même de la future acquisition des salles informatiques modulaires (SIMod), containers préfabriqués, qui permettra de résoudre le problème des salles machines (data centers) devenues totalement déficientes et obsolètes. La sensibilisation obligatoire à la sécurité informatique a encore été présentée et discutée avant de répondre aux questions diverses des commissaires.

La séance d'octobre fut consacrée à la présentation des mesures que prend le SOI pour contrôler les coûts d'exploitation, et l'explosion du nombre de petites unités, ce qui permit d'examiner en connaissance de cause le préavis des autorisations d'achat 2015. L'ensemble des autorisations d'achat demandées pour 2015 fut préavisée positivement par la CCI.

Il faut encore noter la nomination de M. Johan Dupuis, du groupe La Gauche, en remplacement de Mme Sarah Frund, démissionnaire. M. Samuel Bendahan, lui aussi démissionnaire, n'a toujours pas été remplacé par le groupe socialiste, malgré les demandes de la Municipalité.

Commission municipale des sports : durant l'année 2014, la commission s'est réunie une fois pour faire le point sur les projets sportifs en cours (Métamorphose, candidature lausannoise aux Jeux olympiques de la jeunesse d'hiver de 2020 et préavis).

Commission consultative des cimetières : la commission a tenu séance le 14 mai 2014.

Commission consultative des ports : cette commission s'est réunie le 1^{er} avril 2014.

Commission consultative du logement : cette commission ne s'est pas réunie en 2014.

Commission consultative de l'urbanisme et des transports : la CCUT (dite « normale ») a siégé à quatre reprises en 2014 ; séances dédiées principalement à la révision du Plan directeur communal (PDCom). Le temps dévolu à l'aspect participatif de ce dossier n'a pas permis au cours de ces deux dernières années de présenter toutes les planifications, c'est pourquoi, dès 2013, la Direction des travaux a instauré une CCUT « politique » (CCUTpol) composée uniquement de représentants des partis, idéalement membres élus au Conseil communal. Dans cette composition, la CCUTpol a siégé cinq fois au cours de l'année sous revue. Les représentants des partis ont ainsi pu relayer, auprès de leur groupe respectif, les renseignements obtenus.

Commission consultative de la petite enfance : la commission ne s'est pas réunie en 2014.

Commission tripartite pour l'intégration des immigrés : Les thématiques en lien avec l'intégration auront été particulièrement présentes sur la scène publique, aussi bien sur le plan fédéral que lausannois, tout au long de l'année 2014. Au cours de cinq séances, les discussions au sein de la Commission tripartite pour l'intégration des immigrés (CTI) ont porté sur les sujets d'actualité tels que, notamment, les conséquences de l'adoption de l'initiative « contre l'immigration de masse » ou le suivi des négociations entre le Canton et la Ville liées à la signature de conventions dans le domaine de l'intégration et de la prévention du racisme.

Suite au lancement de la première édition du Fonds lausannois d'intégration (FLI), et conformément à ses règles de gestion, la CTI a décidé de l'octroi des subsides. Dans le cadre du premier appel d'offres, sur préavis du Bureau lausannois pour les immigrés (BLI), la CTI a choisi 13 projets parmi les 19 reçus pour un montant total de plus de CHF 155'000.-. Les projets retenus ont reçu un appui financier d'un montant global de CHF 74'000.-.

Par ailleurs, sous les auspices de la CTI et du BLI, s'est déroulé le 29 novembre 2014 le forum ouvert « A l'écoute de la diversité ! », conçu comme un espace de participation citoyenne pour les associations de personnes migrantes. A l'heure où le Forum des étrangères et des étrangers de Lausanne (FEEL) connaissait des crises internes, le bilan du forum ouvert a permis d'identifier de futures pistes de travail pour encourager et favoriser la collaboration entre Autorités, administration et associations. Avec la dissolution probable du FEEL, le dispositif lausannois repose désormais sur le travail du BLI et de la CTI.

Conseil d'établissements et commissions d'établissements : le Conseil d'établissements lausannois a tenu deux séances : la première le 22 mai, et la seconde le 13 novembre 2014. Différents thèmes ont été présentés, comme par exemple : la campagne de prévention contre le vandalisme, l'évolution du nombre d'établissements lausannois (trois de plus pour la rentrée scolaire 2015), la consultation du sondage des élèves sur l'offre parascolaire.

A ce propos, un sondage a été adressé en mars 2014 aux élèves au sujet de l'offre parascolaire pendant la pause de midi d'une part (réfectoires, devoirs encadrés, animations 7-10S) et les devoirs surveillés (3-6P), d'autre part. Cette large consultation a permis de prendre en compte l'avis des élèves et leurs besoins, en vue d'améliorer la prise en charge des enfants. Chacune des douze Commissions d'établissements a également été sollicitée dans l'analyse des résultats de cette consultation et a été invitée à répondre de manière globale autour de la notion de « développements souhaitables de l'offre de midi ».

Les travaux des douze commissions montrent le développement de liens constructifs entre les divers partenaires intéressés par la vie scolaire. Le défi de rapprocher les parents de l'école reste une constante. Toutes les commissions ont travaillé sur le règlement d'établissement prévu par la LEO.

L'absentéisme de certains membres ainsi que la difficulté de remplacer les représentant-e-s des milieux associatifs restent une préoccupation de plusieurs commissions.

Le président du Conseil d'établissements, M. Oscar Tosato, a présidé les deux Conseils et assuré la présidence de la conférence des présidents de Commissions, cet engagement attestant la valeur et la légitimité des organes mis en place, voir www.lausanne.ch/cel.

Commission intercommunale des Services industriels : la Commission intercommunale s'est réunie le jeudi 30 octobre 2014 à Pierre-de-Plan. Les sujets abordés étaient les suivants :

- le projet de production de biocombustible à partir de bois par pyrolyse pour l'alimentation en combustible renouvelable du chauffage à distance de Lausanne, avec appel aux communes forestières pour l'approvisionnement ;
- les prestations d'audit énergétique et de bornes de charge pour véhicules électriques du Service commercial ;
- le cadastre solaire réalisé par Si-REN S.A., le plan solaire avec un objectif de 30 MW installés et les centrales photovoltaïques déjà en service, avec appel à surfaces de toits disponibles.

CELLULE ARC (AIDE À LA RÉOLUTION DES CONFLITS)

PRINCIPALES TÂCHES DE LA CELLULE ARC

Les dispositions réglementaires municipales relatives à la prévention et à la gestion des conflits et au harcèlement du 1er octobre 2008 définissent la mission et les moyens d'action de la cellule ARC :

- travail de prévention (y compris formation)
- conseils
- médiation
- procédure de concertation (table ronde)
- demande d'enquête

La cellule ARC détermine la démarche la mieux adaptée pour gérer ou résoudre la situation donnée.

La consultation de la cellule ARC est ouverte à l'ensemble du personnel de l'administration communale, quel que soit le niveau hiérarchique des personnes concernées.

Les principes suivants régissent les activités de la cellule ARC :

- confidentialité
- médiation sur base volontaire
- posture de tiers neutre (absence de préférence, tant à l'égard des parties qu'à l'égard de telle ou telle solution au problème)
- indépendance (la cellule ARC est rattachée directement à la délégation municipale aux affaires de personnel)
- impartialité

EFFECTIF DU PERSONNEL

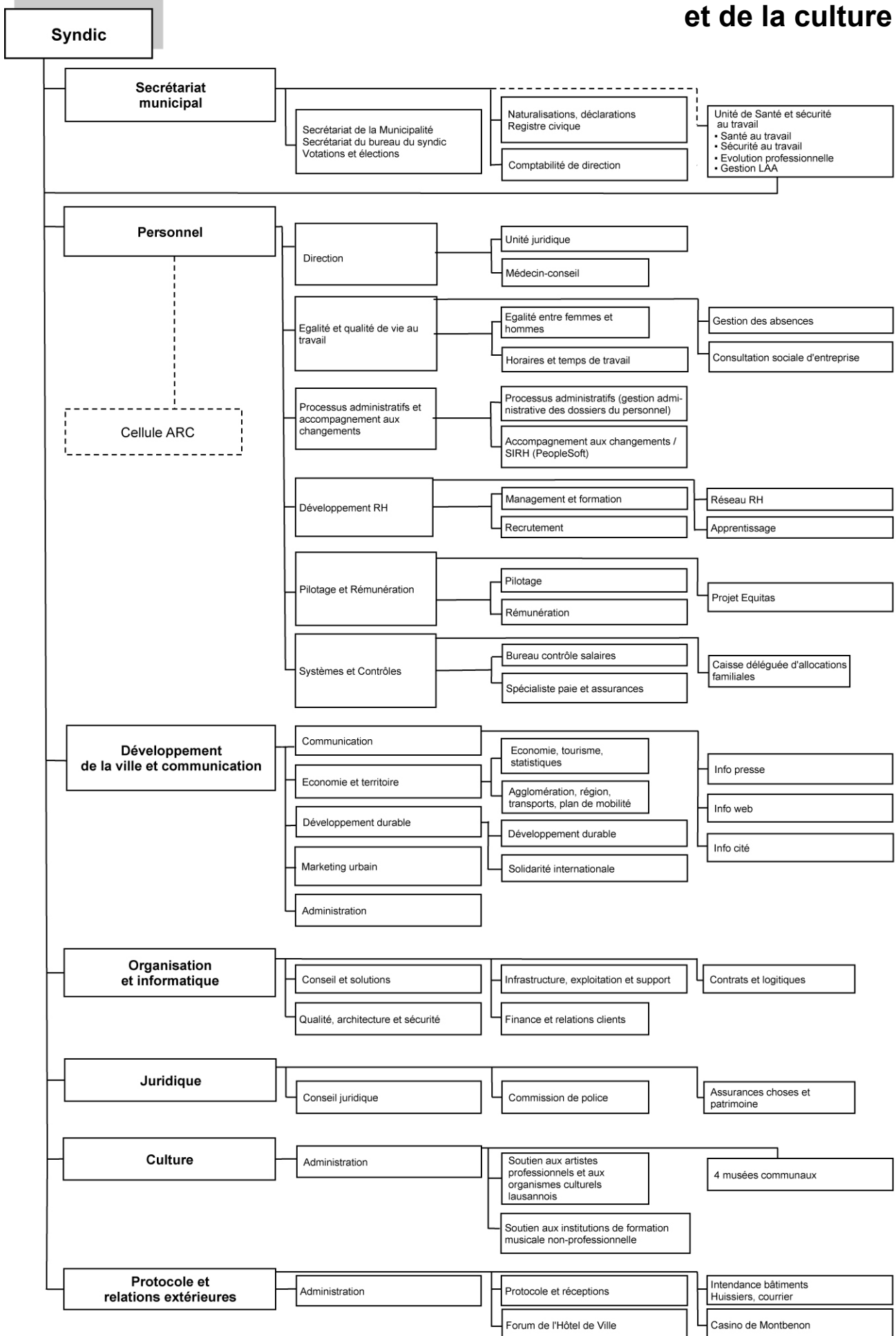
	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Responsables	2	1.5	2	1.5
Secrétariat	0	0.5	0	0
Total	2	2	2	1.5

La cellule ARC, créée en 2009 et dont les activités déployées entre 2009 et 2012, ont fait l'objet d'une évaluation externe, a été formellement pérennisée par la Municipalité en juin 2014. A cette occasion, le demi-poste de secrétariat vacant depuis 2011 a été supprimé au profit d'une augmentation budgétaire allouée à des actions de prévention.

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

Demandes traitées et démarches réalisées par la cellule ARC	2013	2014
Nombre de situations	98	95
Démarches terminées au 31 décembre 2014	98	78
Démarches de conseil	93	89
Entretiens de conseil	233	236
Démarches de médiation	4	5
Séances de médiation	6	17
Démarches de concertation (tables rondes)	3	8
Séances / entretiens	39	86
Ouvertures d'enquêtes	1	0

Direction de l'administration générale et de la culture



Direction de l'administration générale et culture (AGC)

SECRETARIAT MUNICIPAL (SMun)

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

Le Secrétariat municipal est l'état-major de la Municipalité. A ce titre, sa mission centrale est de fournir à la Municipalité comme collègue, et à chacun de ses membres dans le cadre de ses fonctions exécutives, les meilleures conditions de travail et de décision possible.

Secrétariat de la Municipalité

- organisation des séances de la Municipalité, participation aux séances de la Municipalité et rédaction du procès-verbal, diffusion des décisions de la Municipalité
- traitement et suivi de la correspondance adressée à la Municipalité
- tâches et études spéciales liées aux activités et aux travaux de la Municipalité
- gestion du secrétariat du syndic et du secrétaire municipal
- coordination de l'élaboration des documents transversaux (rapport de gestion, rapport sur les initiatives et pétitions en suspens)
- conseil et information aux directions et services dans divers domaines
- élaboration d'outils propres à harmoniser les procédures à travers l'ensemble de l'administration (directives, modèles, procédures)
- droits politiques : organisation des votations et élections pour le Bureau électoral, procédures liées aux droits populaires (initiatives et référendums), traitement du vote par correspondance
- organisation des réceptions officielles politiques (Conseil d'Etat, autres municipalités, députation lausannoise au Grand Conseil)

Bureau des naturalisations, des déclarations et du registre civique

- traitement des demandes d'admission à la bourgeoisie de Lausanne dans le cadre des procédures de naturalisation
- délivrance d'actes divers
- tenue à jour des rôles des électeurs (Lausannois ; Suisses de l'étranger pour l'ensemble du canton de Vaud)
- contrôle des signatures à l'appui des initiatives et des référendums

Comptabilité de direction

- comptabilité de l'ensemble de la Direction de l'administration générale et de la culture
- budgets, comptes, plan des investissements, etc. pour l'ensemble de la Direction

Unité santé et sécurité au travail

- santé au travail
- sécurité au travail
- évolution professionnelle
- gestion des accidents

Secrétariat du Conseil communal

Le Secrétariat du Conseil communal n'est mentionné ici que pour mémoire. Du point de vue du système de gestion RH de la Ville et du point de vue budgétaire, il fait en effet partie du Secrétariat municipal. Cependant, il est évidemment pleinement autonome et rattaché au Bureau du Conseil communal et à son président. Relevons toutefois l'excellente collaboration qui a pu être établie entre les deux entités.

EFFECTIF DU PERSONNEL DU SERVICE

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Comptabilité de direction AGC	3.50	3.50	3.50	3.50
Conseil Communal	4.05	4.05	4.05	4.05
Municipalité	7.00	7.00	7.00	7.00
Naturalisations & RC	3.00	3.00	3.00	3.00
Santé et Sécurité au travail	8.60	8.20	10.05	8.50
Secrétariat de la municipalité	7.75	7.40	8.60	8.60
Total service	33.90	33.15	36.20	34.65

Tableau 1.2.- variation en ept alloués

du 1 ^{er} janvier au 31 décembre	
Unité administrative	
Total service	+2.3

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Comptabilité de direction AGC	4	3.50	4	3.50
Conseil Communal	5	4.05	5	4.05
Municipalité	7	7.00	7	7.00
Naturalisations & RC	3	3.00	3	3.00
Santé et Sécurité au travail	11	8.20	11	8.50
Secrétariat de la municipalité	8	7.40	9	8.60
Total service	38	33.15	39	34.65

Note : les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales

Tableau 2.2. - apprenti-e-s

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n		n	
Comptabilité de direction AGC	1		1	
Total service	1		1	

Tableau 2.3. - mouvements du personnel, excepté transfert inter-services (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	3	4

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Convention de départ	
Décès	
Démission	
Départ à la retraite	2
Fin de contrat	
Licenciement fin droit traitement	1
Licenciement invalidité totale	
Licenciement juste motif	
Licenciement reconversion ext.	
Licenciement suppression poste	
Total service	3

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

Le 1^{er} janvier 2014, suite à la réorganisation décidée en décembre 2013 par la Municipalité, le Secrétariat municipal « ancienne formule » a été subdivisé en deux services : le Secrétariat municipal « nouvelle formule » et le Service du protocole et des relations extérieures. Les deux anciens secrétaires municipaux adjoints, tous deux à la Ville et dans le service depuis relativement peu de temps, ont repris pour l'un la fonction de secrétaire municipal, et pour l'autre celle de secrétaire municipale adjointe en passant de 60 à 100%.

Cette réorganisation a demandé de nombreux ajustements dans les premiers mois de l'année, renforcés par des départs à la retraite importants, et surtout par des attentes soutenues et légitimes de larges secteurs de l'administration en termes de modernisation. Ce travail s'étalera sur plusieurs années et doit non seulement prendre en compte les changements qui interviendront à l'occasion du changement de législature, mais aussi les anticiper aussi largement que possible.

SECRETARIAT MUNICIPAL

Le service est divisé en cinq secteurs très différents les uns des autres, et avec des relations à la direction du service également fort variables.

Secrétariat de la Municipalité

C'est le cœur du service. Ses tâches sont décrites de manière détaillées ci-dessus, dans l'encadré « Principales tâches du service ». Chaque séance de Municipalité représente en moyenne environ 150 points, qui suivent chacun des processus variés suivant qu'il s'agit d'adoption de documents pour le Conseil communal, d'adjudications, de permis de construire, de décisions ou d'échanges d'informations, de courriers, d'invitations, d'affaires de personnel, etc.

Ce secteur a connu un changement de responsable en 2015, la titulaire étant partie à la retraite après plus de trente ans à la Ville. Il fait par ailleurs l'objet de nombreuses demandes en termes de transformation et d'évolution des modes de travail, de la part de la Municipalité comme de l'administration, et s'apprête à connaître un très important surcroît de travail avec le grand cycle électoral 2015-2017 et le changement de législature communale de 2016.

Bureau des naturalisations, des déclarations et du registre civique

Ce bureau a connu une impressionnante augmentation de ses activités ces dernières années. Cela est dû à des vagues successives de hausse des demandes de naturalisations (facilitation de la naturalisation quant aux procédures et aux conditions financières, puis, plus récemment, effets des débats sur le plan fédéral à propos de la nouvelle législation en la matière et de la votation fédérale du 9 février 2014 sur l'immigration), ainsi qu'à une hausse régulière de l'usage des droits populaires (signatures à contrôler) et des inscriptions de Suisses de l'étranger au registre électoral que la Ville de Lausanne gère sur mandat pour l'ensemble du canton de Vaud.

Registre civique

Corps électoral

Au 31 décembre 2014, le corps électoral lausannois comptait 84'630 électrices et électeurs (31 décembre 2013 : 84'548), dont 63'201 Suisses et 21'429 ressortissants étrangers ; en outre, 16'017 personnes (31 décembre 2013 : 15'160) étaient inscrites au registre central des Suisses de l'étranger, tenu à Lausanne pour l'ensemble du Canton.

Votations

Nature du scrutin	Inscrits	Votants	Participation (%)
<i>Votation fédérale du 9 février 2014</i>	63'350	35'333	55.77
a) Arrêté fédéral du 20 juin 2013 portant règlement du financement et de l'aménagement de l'infrastructure ferroviaire (contre-projet direct à l'initiative populaire « Pour les transports publics », qui a été retirée)			
b) Initiative populaire du 4 juillet 2011 « Financer l'avortement est une affaire privée – Alléger l'assurance-maladie en radiant les coûts de l'interruption de grossesse de l'assurance de base »			
c) Initiative populaire du 14 février 2012 « Contre l'immigration de masse »			
<i>Votation communale du dimanche 13 avril 2014</i>	85'029	31'851	37.46
a) « Acceptez-vous la décision du Conseil communal du 24 septembre 2013 approuvant le plan partiel d'affectation concernant les terrains compris entre les avenues des Bergières, Antoine-Henri-Jomini et du Mont-Blanc et le Centre de congrès et d'exposition de Beaulieu (Tour Beaulieu) » ?			
<i>Votations fédérale et cantonale du 18 mai 2014</i>	63'344	33'789	53.34

Objets fédéraux

- a) Arrêté fédéral du 19 septembre 2013 concernant les soins médicaux de base (Contre-projet direct à l'initiative populaire « Oui à la médecine de famille », qui a été retirée)
- b) Initiative populaire du 23 janvier 2012 « Pour que les pédophiles ne travaillent plus avec des enfants »
- c) Initiative populaire du 23 janvier 2012 « Pour la protection de salaires équitables (initiative sur les salaires minimaux) »
- d) Loi fédérale du 27 septembre 2013 sur le fonds d'acquisition de l'avion de combat Gripen (Loi sur le fond Gripen)

Objet cantonal	63'344	33'789	53.34
1a) Initiative populaire « Sauver Lavaux » qui propose de modifier la loi du 12 février 1979 sur le plan de protection de Lavaux (LLavaux)			
1b) Contre-projet du Grand Conseil, loi du 21 janvier 2014 modifiant la loi du 12 février 1979 sur le plan de protection de Lavaux (LLavaux)			
1c) Si l'initiative et le contre-projet sont acceptés par le peuple, est-ce l'initiative ou le contre-projet qui doit entrer en vigueur ?			
<i>Votation fédérale du 28 septembre 2014</i>	63'414	32'099	50.62
a) Initiative populaire du 21 septembre 2011 « Stop à la TVA discriminatoire pour la restauration »			
b) Initiative populaire du 23 mai 2012 « Pour une caisse publique d'assurance-maladie »			
<i>Votation fédérale du 30 novembre 2014</i>	63'390	30'789	48.57
a) Initiative populaire du 19 octobre 2012 « Halte aux privilèges fiscaux des millionnaires (abolition des forfaits fiscaux) »			
b) Initiative populaire du 2 novembre 2012 « Halte à la surpopulation – Oui à la préservation durable des ressources naturelles »			
Initiative populaire du 20 mars 2013 « Sauver l'or de la Suisse (Initiative sur l'or) »			

Contrôle de signatures

Des contrôles de signatures ont été opérés à l'occasion de 7 initiatives fédérales, 2 initiatives cantonales, et de 5 référendums fédéraux. Au total 23'038 signatures ont été contrôlées.

Bourgeoisie de Lausanne

La bourgeoisie de Lausanne a été acquise par 631 étrangers/ères par procédure de naturalisation ordinaire (435 requérant-e-s, 39 époux/ses et 157 enfants).

Naturalisations

Auditions des candidat-e-s

42 délégations conjointes de la Municipalité et de la Commission consultative des naturalisations du Conseil communal ont auditionné 439 candidat-e-s – 349 en 2013 – afin d'émettre un préavis à l'intention des autorités cantonales et fédérales ; 63 d'entre eux/elles ont dû être reconvoqué-e-s, leurs connaissances et/ou leur intégration n'étant pas considérées comme suffisantes.

Promesses de bourgeoisie de Lausanne

En 2014, la Municipalité a accordé une promesse de bourgeoisie, après audition par la Commission communale, à 339 requérant-e-s, dont les dossiers comprennent 86 époux/ses et 180 enfants ; elle a également accordé une promesse de bourgeoisie à 3 personnes dispensées d'audition en raison de leur jeune âge. De plus, elle a octroyé une promesse de bourgeoisie à 252 jeunes gens mis au bénéfice d'une procédure de naturalisation facilitée.

Comptabilité de direction

La comptabilité de la Direction de l'administration générale et de la culture, qui est la plus petite des sept comptabilités de direction, s'occupe globalement des mêmes tâches que ses six unités sœurs, à savoir la gestion comptable quotidienne de toute la direction et, périodiquement, les tâches spéciales que sont l'élaboration du budget, le bouclage des comptes, la mise à jour du plan des investissements, etc.

Unité santé et sécurité au travail (USST)

L'USST a été rattachée en cours de législature au Secrétariat municipal. Il s'agit d'un rattachement principalement administratif, le Secrétariat municipal accompagnant l'USST par rapport aux diverses procédures en vigueur à la Ville (procédures financières, RH, informatiques, etc.). Pour le reste, aux termes de la décision municipale, l'USST est rattachée à la Délégation municipale aux affaires de personnel (DMAP), et plus spécifiquement, pour la gestion, au syndicat.

L'unité santé et sécurité, inaugurée au printemps 2010, se divise en quatre secteurs :

- la santé au travail ;
- la sécurité au travail ;
- l'évolution professionnelle ;
- l'assurance-accidents LAA.

L'année 2014 a été marquée par les événements suivants :

- vacance du poste d'ingénieur communal de sécurité du 1^{er} septembre 2013 jusqu'au 30 septembre 2014 et accueil du nouvel ingénieur communal de sécurité dès le 1^{er} octobre 2014 ;
- vacance du poste d'infirmière cheffe dès le 1^{er} avril 2014 et accueil de la nouvelle infirmière cheffe dès le 1^{er} mars 2015 ;

- déménagement de la place Pépinet 1 à la rue de l'Alé 31 dès le 1^{er} avril 2014 ;
- accueil d'une nouvelle infirmière stagiaire et d'une secrétaire dans le cadre d'une réinsertion professionnelle organisée par l'assurance invalidité (AI) ;
- participation à la mise en place du projet « Bien-être au travail et gestion des absences » en collaboration avec la déléguée à l'égalité et à la qualité de vie au travail du Service du personnel ;
- mise en place d'une campagne de prévention santé : STOP Tabac en collaboration avec la Policlinique médicale universitaire (PMU) de Lausanne ;
- poursuite du développement d'une GED (Sharepoint).

Secteur santé au travail

Au cours de l'année 2014, le médecin du travail a effectué les examens suivants :

- examens d'embauche : 339 consultations ;
- examens périodiques (travail de nuit / toxicologiques) : 87 consultations avec le soutien d'un médecin du travail de l'Institut universitaire romand de santé au travail (IST) ;
- examens d'évaluation en médecin du travail : 232 consultations.

La tendance d'augmentation des demandes d'évaluation de ces dernières années se confirme avec des situations prises en charge très complexes. La préoccupation principale demeure les problématiques en lien avec les risques psychosociaux (stress, souffrance au travail, conflits relationnels).

Outre les consultations, les activités suivantes continuent à être effectuées :

- appréciations suite à une instruction médicale ;
- participation à des séances de réseau ;
- conseils aux services en matière de santé et sécurité au travail ;
- visites de postes avec conseils ergonomiques ;
- visites et appel aux médecins et autres spécialistes de la sécurité au travail (MSST) ;
- métrologie et conseils dans divers services ;
- campagne « vaccination contre la grippe saisonnière ».

En raison de la vacance du poste de l'infirmière cheffe dès le 1^{er} avril 2014, les activités des deux une infirmière en santé au travail (1 ept) ont dû être limitées.

Au niveau du suivi des situations individuelles des collaborateurs/trices en difficulté (retour au travail après absence de longue durée, conflit, problématique de dépendance, etc.), 128 situations nous ont été annoncées par l'intermédiaire du médecin-conseil, par les services (RRH) et par les collaborateurs/trices.

En raison du manque de ressources, seules cinquante situations ont fait l'objet d'un suivi par les deux infirmières en santé au travail. Quant au solde du suivi, il a été assumé en direct par le médecin du travail et son adjointe ainsi que par le secteur de l'évolution professionnelle.

La collaboration avec l'assurance invalidité a permis la poursuite de la mise en place de mesures de soutien, dans le cadre de reprise d'activité et/ou de réinsertion, complètement financées par cet assureur.

L'engagement temporaire d'une infirmière, cheffe de projet à temps partiel, a permis au médecin du travail de déléguer à nouveau certains actes médicaux, tels que par exemple la campagne « vaccination contre la grippe saisonnière ».

En raison du manque de ressources, la gestion de projets comme « Procédure Dépendance » est restée en suspens. Toutefois, le projet « chaîne de secours » a pu être repris dès l'arrivée de l'ingénieur communal de sécurité, en collaboration avec une infirmière en santé au travail. Quant aux divers autres projets, ils seront repris dès l'arrivée de l'infirmière cheffe en mars 2015.

Les autres activités effectuées :

- organisation de la vaccination des nouveaux collaborateurs/trices contre les risques professionnels ;
- conseils aux collaborateurs et cadres ;
- visites de poste sur des sites de travail ;
- suivi de soutien.

Secteur sécurité au travail

Suite à la démission au 30 septembre 2013 de l'ingénieure communale de sécurité, l'intérim a été assuré jusqu'au 30 septembre 2014 par un coordinateur métier, soutenu par le médecin du travail, ainsi que par les deux autres coordinateurs métier. Le poste d'ingénieur communal de sécurité a été repourvu au 1^{er} octobre 2014.

Le secteur sécurité a modéré 15 séances de Commissions de sécurité (CSG, CST, CSP) et 19 séances de coordination MSST ont eu lieu. Le secteur sécurité a effectué 69 visites sur le terrain auprès des services de la ville. Courant 2014, trente répondants et délégués sécurité ont pu être formés en préposé à la sécurité et ont passé avec succès leur examen. Des projets informatiques USST, concernant le secteur sécurité engagés en 2013, ont avancé en 2014 comme la suite du paramétrage du logiciel de gestion MEDTRA dédié à la santé au travail. De même, il y a eu une mise au point d'une GED (Sharepoint) concernant une gestion documentaire pour toute l'unité constituée de documents de base élaborés sur divers thèmes relatifs à la qualité. L'objectif étant de mettre en place un système personnalisé pour l'amélioration continue.

Secteur évolution professionnelle

Le bureau de l'évolution professionnelle a reçu 42 nouvelles demandes, dont 25 personnes atteintes dans leur santé et 17 collaborateurs/trices souhaitant évoluer professionnellement. Actuellement, 90 dossiers sont en cours, et 47 ont été résolus à satisfaction. Ces demandes ont été traitées par des placements, par l'organisation de bilans de compétences, de stages, de transferts, de coaching et d'accompagnement à la reprise du travail, parfois de manière interdisciplinaire avec la collaboration des professionnels de la santé de l'USST, de l'assurance invalidité, de l'assistante sociale d'entreprise, des unités juridique et RH du SPeL, du Service juridique, des RRH des services et de la CPCL.

La conseillère en évolution professionnelle a par ailleurs participé à la mise en place d'une procédure de prise en charge des collaborateurs suite à un choc traumatique sur le lieu de travail et a participé à des groupes de travail avec l'unité juridique du SPeL et la sécurité.

Secteur gestion des accidents

La gestionnaire LAA a traité 1'335 annonces d'accident (1'223 en 2013), dont 726 concernaient la Vaudoise Assurances et 609 la Suva.

Vaudoise Assurances

Au 1^{er} janvier 2013, il y a eu un changement de l'assureur-accidents LAA pour une partie des collaborateurs/trices, qui sont dorénavant assurés-e-s auprès de la Vaudoise Assurances (précédemment, auprès de la Generali Assurances).

Les services concernés sont :

- | | |
|---|---|
| • Secrétariat municipal | Corps de police |
| • Service du protocole et des relations extérieures | Service du logement et des gérances |
| • Service du personnel | Service des bibliothèques et archives de la Ville |
| • Service de la culture | Service de la jeunesse et des loisirs |
| • Service du développement de la ville et de la communication | Service d'accueil de jour de l'enfance |
| • Service d'organisation et d'informatique | Service des écoles primaires et secondaires |
| • Service juridique | Service de santé et prévention |
| • Service administratif et de l'intégration | Service de psychologie scolaire |
| • Service des sports | Service du travail |
| • Service de la police du commerce | Service social Lausanne |
| • Service du contrôle des habitants | Secrétariat général de FIPAV |
| • Service de protection et de sauvetage | Service financier |
| • Service des assurances sociales | Service de la révision |
| • Secrétariat général de LSP | Service achat et logistique Ville |

La collaboration avec la Vaudoise Assurances s'avère plus difficile qu'avec le prestataire précédent.

La Vaudoise Assurances n'est pas en mesure de fournir des statistiques fiables et ce dans un délai raisonnable, raison pour laquelle les chiffres mentionnés dans le rapport de gestion 2013 sont erronés. Cet assureur nous a communiqué ses nouveaux chiffres pour les accidents 2013 au début de l'année 2015 (cf. tableau ci-dessous).

Par ailleurs, contrairement à la Suva, nous ne disposons pas d'une statistique de la part de la Vaudoise Assurances concernant les accidents dont la prise en charge a été refusée.

2013 : Vaudoise Assurances

AP avec IT	ANP avec IT	AP sans IT	ANP sans IT	AP Rechutes	ANP Rechutes	AP Dentaires	ANP Dentaires	MP	TOTAL
84	197	103	281	12	35	6	9	1	728

2014 : Vaudoise Assurances

AP avec IT	ANP avec IT	AP sans IT	ANP sans IT	AP Rechutes	ANP Rechutes	AP Dentaires	ANP Dentaires	MP.	TOTAL
60	166	121	324	9	28	2	16	0	726

Légende :

- | | |
|--------------------------------|----------------------------------|
| • AP : accident professionnel | ANP : accident non professionnel |
| • MP : maladie professionnelle | IT : incapacité de travail |

SUVA

L'autre partie des collaborateurs/trices sont assurés-e-s auprès de la Suva.

Les services concernés sont :

- Pompes funèbres officielles du Service de protection et de sauvetage
- Service de la coordination et du cadastre
- Service des routes et de la mobilité
- Service d'urbanisme

- Service d'architecture
- Service d'assainissement
- eauservice
- Service des parcs et domaines
- SiL (secrétariat général, finances, administration et développement, électricité, gaz et du chauffage à distance, multimédia, commercial).

Les chiffres mentionnés ci-dessous liés à des accidents en 2013 sont déclarés après la rédaction du rapport de gestion. Cela entraîne des différences dans le nombre des accidents déclarés de 2013 à 2014.

2013 : Suva

AP avec IT	ANP avec IT	AP sans IT	ANP sans IT	AP Rechutes	ANP Rechutes	AP Dentaires	ANP Dentaires	MP	TOTAL
82	157	70	153	2	23	1	3	4	495

2014 : Suva

AP avec IT	ANP avec IT	AP sans IT	ANP sans IT	AP Rechutes	ANP Rechutes	AP Dentaires	ANP Dentaires	MP	TOTAL
99	140	66	124	11	16	3	7	3	470

2014 : 11 accidents annoncés dont la prise en charge a été refusée

Légende :

- AP : accident professionnel
- ANP : accident non professionnel
- MP : maladie professionnelle
- IT : incapacité de travail

Generali Assurances

Les collaborateurs/trices de la CPCL sont assurés-e-s auprès de la Generali Assurances.

2013 : Generali Assurances

AP avec IT	ANP avec IT	AP sans IT	ANP sans IT	AP Rechutes	ANP Rechutes	AP Dentaires	ANP Dentaires	MP	TOTAL
0	0	0	2	0	1	0	0	0	3

2014 : Generali Assurances

AP avec IT	ANP avec IT	AP sans IT	ANP sans IT	AP Rechutes	ANP Rechutes	AP Dentaires	ANP Dentaires	MP	TOTAL
0	0	0	0	0	0	0	1	0	1

Légende :

- AP : accident professionnel
- ANP : accident non professionnel
- MP : maladie professionnelle
- IT : incapacité de travail

SERVICE DU PERSONNEL (SPeL)

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

L'article 74 du règlement pour le personnel communal (RPAC) définit les tâches du Service du personnel :

- développer et mettre en œuvre une politique du personnel harmonisée, globale et cohérente, répondant aux besoins de l'administration communale, afin d'améliorer les prestations aux usagers et favoriser le développement des compétences et la motivation du personnel communal ;
- coordonner les mesures et décisions d'application du présent règlement, notamment en ce qui concerne le recrutement, le management, la formation continue, les principes de rémunération (classification, normes salariales, avancement et promotion), la formation des apprentis ;
- promouvoir et maintenir l'égalité entre femmes et hommes au sein de l'administration communale ;
- veiller à l'application des mesures arrêtées par la Municipalité ;
- centraliser tous les renseignements relatifs au personnel communal ;
- gérer le portefeuille des assurances de personnes.

EFFECTIF DU PERSONNEL DU SERVICE

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Développement RH	7.40	7.40	7.40	7.40
Direction	10.00	10.00	5.30	5.30
Egalité+Qualité Vie au Travail	5.50	5.50	4.60	4.60
Médecin-conseil	1.50	1.50	1.50	1.50
Pilotage & Rémunération	8.80	8.80	7.75	7.75
Processus admin.& Acc.Changement	8.00	7.60	8.60	8.60
Systèmes & Contôles			5.80	5.70
Total service	41.20	40.80	40.95	40.85
Cellule ARC	2.00	1.50	1.50	1.50

Tableau 1.2.- variation en ept alloués

Unité administrative	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre
Total service	-0.75

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Développement RH	8	7.40	8	7.40
Direction	12	10.00	7	5.30
Egalité+Qualité Vie au Travail	7	5.50	6	4.60
Médecin-conseil	2	1.50	2	1.50
Pilotage & Rémunération	12	8.80	10	7.75
Processus admin.& Acc.Changement	9	7.60	10	8.60
Systèmes & Contôles			6	5.70
Total service	50	40.80	49	40.85
Cellule ARC	2	1.50	2	1.50

Tableau 2.2. - apprenti-e-s

Unité administrative	1 ^{er} janvier	31 décembre
	n	n
Centre de formation	18	20
Total service	18	20

Tableau 2.3. - mouvements du personnel, excepté transfert inter-services (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	4	5

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Convention de départ	1
Décès	
Démission	2
Départ à la retraite	
Fin de contrat	1
Licenciement fin droit traitement	
Licenciement invalidité totale	
Licenciement juste motif	
Licenciement reconversion ext.	
Licenciement suppression poste	
Total service	4

ADMINISTRATION DU PERSONNEL DE LA VILLE

Tableau des effectifs / postes

Effectif des fonctionnaires et des personnes engagées par contrat de droit privé au 31.12.2014

	nb pers. physiques *	total ept occupés *	total ept alloués **	écart en ept (C - B)	écart en % (D/C)
	A	B	C	D	E
ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET CULTURE	311	266.09	270.59	4.50	1.7%
Secrétariat municipal	39	34.65	36.20	1.55	
Service du protocole et des relations extérieures	28	24.04	24.04	0.00	
Service du personnel (incl. Cellule ARC)	51	42.35	42.45	0.10	
Service de la culture	72	51.85	51.85	0.00	
Service du développement de la ville et de la communication	34	29.80	30.00	0.20	
Service d'organisation et d'informatique	73	69.50	72.05	2.55	
Service juridique	14	13.90	14.00	0.10	
DIRECTION DES SPORTS, DE L'INTÉGRATION ET DE LA PROTECTION DE LA POPULATION	514	479.16	483.06	3.90	0.8%
Service administratif et de l'intégration	22	18.00	17.00		
Service des sports	92	85.96	88.36	2.40	
Service de la police du commerce	43	39.30	40.30	1.00	
Service du contrôle des habitants	42	37.20	38.20	1.00	
Service de protection et de sauvetage	241	232.50	232.30	-0.20	
Services des assurances sociales	74	66.20	66.90	0.70	
DIRECTION DU LOGEMENT ET DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE	918	782.89	800.67	17.78	2.2%
Secrétariat général	13	11.05	11.05	0.00	
Corps de police	646	617.35	630.80	13.45	
Service du logement et des gérances	188	103.66	107.19	3.53	
Bibliothèques et archives de la Ville	71	50.83	51.63	0.80	
DIRECTION DES TRAVAUX	846	819.88	848.30	28.42	3.4%
Service de la coordination et du cadastre	56	51.10	53.20	2.10	
Service des routes et de la mobilité	341	334.40	344.80	10.40	
Service d'urbanisme	38	35.40	38.40	3.00	
Service d'architecture	32	27.40	30.50	3.10	
Service d'assainissement	245	243.80	248.90	5.10	
Eauservice	134	127.78	132.50	4.72	
DIRECTION DE L'ENFANCE, DE LA JEUNESSE ET DE LA COHÉSION SOCIALE	1723	1'131.83	1'213.09	81.26	6.7%
Service de la jeunesse et des loisirs	133	91.63	95.66	4.03	
Service d'accueil de jour de l'enfance	591	392.54	411.28	18.74	
Service des écoles primaires et secondaires	430	182.79	193.02	10.23	
Service de santé et prévention	56	41.12	46.23	5.11	
Service de psychologie scolaire	60	41.30	41.30	0.00	
Service du travail	167	146.90	175.35	28.45	
Service social Lausanne	286	235.55	250.25	14.70	
DIRECTION DES FINANCES ET DU PATRIMOINE VERT	425	404.86	410.43	5.57	1.4%
Secrétariat général	7	5.70	6.80	1.10	
Service financier	39	35.25	36.35	1.10	
Service de la révision	12	10.50	11.60	1.10	
Service achat et logistique Ville	40	38.23	38.23	0.00	
Service des parcs et domaines	327	315.18	317.45	2.27	
DIRECTION DES SERVICES INDUSTRIELS	552	516.25	550.75	34.50	6.3%
Secrétariat général	28	16.31	16.31	0.00	
Service finances, administration et développement	59	55.60	62.50	6.90	
Service de l'électricité	206	199.35	210.10	10.75	
Service du gaz et du chauffage à distance	104	99.14	107.74	8.60	
Service multimédia	80	75.85	81.60	5.75	
Service commercial	75	70.00	72.50	2.50	
TOTAL VILLE	5'289	4'400.96	4'576.89	175.93	3.8%

L'effectif s'élevait à 5'289 personnes au 31 décembre 2014 (5'201 au 31 décembre 2013), soit 4'400.95 équivalents plein temps occupés.

dont: 2366 femmes 44.73% dont: 3'195 à plein temps 60.41%
2923 hommes 55.27% 2'094 à temps partiel 39.59%

* inclus le personnel en congé non payé

** ces chiffres sont basés sur les données enregistrées dans PeopleSoft par les services selon leur plan des postes en 2014

UNITÉ JURIDIQUE

Durant l'année 2014, les juristes de l'unité juridique (UJ) du SPeL ont conseillé et appuyé dans des délais raisonnables les différents services et directions dans leurs questions juridiques relatives au personnel. Ils ont également apporté une expertise dans le déroulement de nombreuses procédures de mise en demeure, d'enquêtes, de conventions de départ, de licenciements toujours plus nombreux. Enfin, les collaborateurs/trices et cadres du SPeL ont sollicité régulièrement leur aide lors de questions juridiques apparaissant dans leurs sections.

Les juristes ont pour tâche principale d'être les répondants des services de la Ville pour les questions juridiques relevant du personnel. Ils apportent des éclaircissements quant à la bonne interprétation et application du RPAC et des instructions administratives (IA-RPAC) y relatives et veillent à une application uniforme de ces dispositions à la lumière de l'égalité de traitement.

Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2014, ils ont notamment traité 65 fins de rapports de service comprenant des licenciements ou des conventions de départ, soit 15 de plus que l'année précédente et près du double par rapport à 2010. Sur ces 65 fins de rapports de travail litigieux, l'UJ en a finalisé 52 et en avait encore 13 en suspens au 31 décembre 2014.

L'UJ a également complété ou mis à jour 43 IA-RPAC.

La transformation du troisième poste de juriste à 60%, de durée déterminée, en un poste à 100% de durée indéterminée a permis à l'UJ non seulement de remplir à bien sa mission, mais également d'effectuer des réflexions sur des problématiques de fond en droit du travail, concrétisées par des groupes de travail (GT), des notes à la Municipalité ou des fiches pratiques, telles que :

- le GT Auxiliaires, dont le but a été de revoir la réglementation applicable aux auxiliaires ;
- la refonte de l'IA-RPAC 74.01 sur le parcours imposé pour le traitement des principales affaires du personnel et la consultation du projet définitif auprès des services de la Ville ;
- la finalisation du GT Formation, destiné à revoir l'entier de la réglementation des différents types de formation (exigence légale, exigence de l'employeur, formation continue, formation certifiante, développement personnel) ;
- la finalisation du GT Enquêtes ARC, regroupant le Service juridique et les deux représentants de la cellule ARC, dont le but était de procéder à une refonte complète du chapitre « Enquêtes » des dispositions réglementaires ARC;
- le lancement des travaux de révision des articles du RPAC en lien avec Equitas, qui se poursuivront en 2015.

Le plus gros travail de l'UJ a été le programme de formation en ligne « e-learning » destiné aux répondants en ressources humaines (RRH), qui s'est déroulé en 6 modules, en commençant par des généralités sur le droit du travail et les différents statuts à la Ville de Lausanne et se poursuivant par la procédure de mise en demeure et les différentes procédures de licenciement prévues par le RPAC, ainsi que, de surcroît, un module sur les conventions de départ.

Au niveau de sa compétence, le SPeL est compétent pour répondre aux services sur leurs questions juridiques liées au personnel, le Service juridique intervenant, quant à lui, en cas de recours déposé contre une décision rendue par la Municipalité.

MÉDECIN-CONSEIL

• Examens médicaux pour permis professionnel pour sapeurs-pompiers et ambulanciers (SPSL)	56
• Examens médicaux pour porteurs ARI pour sapeurs-pompiers	95
• Nouvelles annonces des cas « longues absences Maladie/Accident » dès 21 jours	365
• Examens médicaux « longues absences Maladie/Accident » dès 21 jours	96

La complexité des dossiers ne cesse de croître, tant sur le plan médical que juridique.

Une collaboration étroite avec l'unité santé et sécurité au travail (USST) a permis de trouver des solutions à de très nombreuses situations (par ex : adaptation de l'activité, accompagnement au retour avec reprise rapide, réorientation professionnelle en collaboration avec l'Office de l'assurance-invalidité).

ÉGALITÉ ET QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

La section Égalité et qualité de vie au travail est composée de 6 collaborateurs/trices représentant 4.6 ept. Ses domaines d'activités sont les suivants : horaires et aménagement du temps de travail, gestion des absences, égalité entre femmes et hommes et consultation sociale d'entreprise. Sa mission est d'apporter un appui aux services dans les activités relevant de ces domaines et de favoriser le bien-être au travail et la conciliation entre vie privée et vie professionnelle.

Horaires et aménagement du temps de travail (ATT)

Le déploiement du projet ATT dans les services de l'administration s'est effectué dès 2009 ; 39 des 41 services de l'administration appliquent la nouvelle réglementation et pratiquent la gestion informatisée du temps de travail.

Comme depuis le début du déploiement, chaque service a été accompagné individuellement par l'équipe de projet ATT pour ces mises en œuvre ; en 2014, 17 sessions de formation informatique sur le logiciel TimeTool ont été organisées à l'intention des gestionnaires de temps, assorties de 13 sessions de paramétrage. Le personnel de chaque service a bénéficié d'une présentation d'introduction sur mesure, représentant un total de 10 sessions.

Le support aux utilisateurs/trices est assuré quotidiennement pour la gestion informatisée du temps de travail et représente une moyenne d'environ 110 sollicitations par mois de la part des services.

Gestion centrale des absences

L'année 2014 a été marquée par une nette stabilisation du module PeopleSoft absences. En effet, trois évolutions fonctionnelles ont été traitées pour faciliter l'utilisation de l'outil et rendre les extractions plus pertinentes (amélioration des tableaux de bord). Une de ces évolutions fonctionnelles a été développée à la demande des RRH afin d'obtenir davantage de vigilance pour les personnes arrivant en fin de droit au traitement.

Six sessions de formation « Gestion des absences dans PeopleSoft » ont été dispensées à 29 personnes. Cette formation porte sur la réglementation relative à la gestion des absences et sur le module de gestion des absences PeopleSoft. Les participant-e-s à ces formations en ont tiré un bilan positif et ont souhaité son renouvellement périodique.

En janvier 2014, le libre-service PeopleSoft a connu une amélioration majeure quant à la gestion des absences. Chaque employé-e a désormais accès à sa fiche détaillée des absences saisies dans le logiciel et à l'état de ses soldes vacances et jubilaires. Le support aux utilisateurs/trices représente en moyenne une vingtaine de sollicitations mensuelles.

Projet « Bien-être au travail et gestion des absences »

Le projet « Bien-être au travail et gestion des absences », initié en 2010 par un appel d'offres public et suivi d'une adjudication en faveur de l'institut de médecine du travail (IFA), poursuit sa phase pilote dans les services suivants : le Service social, le Service d'assainissement et les 6 services de la Direction des services industriels.

Les cadres des services pilotes ont mis en place des entretiens de situation de travail visant à identifier les améliorations possibles s'inscrivant dans un sens de bien-être dans le quotidien de travail pour leurs collaboratrices et collaborateurs. Au total, 71 entretiens ont été conduits en 2014 dans les huit services concernés. Deux sessions de formation supplémentaires ont été organisées pour les nouveaux cadres des services pilotes.

Le rapport-préavis proposant l'élargissement de ce projet à l'ensemble de l'administration a été transmis à la Municipalité en décembre 2014.

Egalité entre femmes et hommes

La journée « Oser tous les métiers » (JOM) a lieu chaque deuxième jeudi de novembre au sein de l'administration communale et vise un objectif de décloisonnement des métiers. En 2014, 305 enfants ont accompagné au travail un de leurs parents, employé-e de la Ville. La moyenne de participant-e-s depuis l'introduction de la JOM en 2003 est de 238.

En 2014, la déléguée à l'égalité et qualité de vie au travail est intervenue dans la résolution de six situations individuelles problématiques. Elle a été sollicitée pour assurer une journée de formation dans le cadre du master en ressources humaines de la Haute Ecole d'ingénierie et de gestion du canton de Vaud (HEIG-VD) sur le thème des conditions de travail et de la conciliation entre vie professionnelle et vie privée.

Garde d'enfants

L'Espace Enfance Vinet, qui offre 44 places, a été occupé par des enfants du personnel communal à raison de 56% des places en moyenne. Le subventionnement de la structure a été assumé pour 38% par le SPeL, le solde étant pris en charge par le Service d'accueil de jour de l'enfance. Parmi les employé-e-s bénéficiant de cette prestation, 66% habitent Lausanne et 33% hors de Lausanne ; la part de ces derniers est en constante diminution depuis l'ouverture de la structure en 2008. La déléguée a participé à toutes les séances du comité de l'association des garderies de Tivoli et Vinet, dont une part importante a été consacrée à la réorganisation de l'association en vue de la gestion d'une troisième garderie par la même structure dès 2016.

La prestation d'accueil d'urgence pour le personnel communal a apporté une solution de garde d'urgence à deux familles durant l'année. Ces places ont été occupées à hauteur de 29% de la capacité d'accueil.

Consultation sociale d'entreprise

La consultation sociale d'entreprise a reçu 124 personnes en 2014. Entre 2013 et 2014, le nombre de client-e-s a diminué, ainsi que le nombre de rendez-vous (23%). Conséquence directe, le fonds de secours a reçu un peu moins de demandes d'aide que les années précédentes, soit 83, dont 61 ont été acceptées. Les dons accordés représentent un montant total de CHF 223'942.- ; le don moyen s'élève à CHF 3'671.15.

Depuis 2006, la consultation sociale organise conjointement avec l'unité d'assainissement financier du Service social des séances de prévention à l'endettement. En 2014, deux séances ont été organisées dans les services suivants : le Service achat et logistique Ville, en mai, et le Service du gaz et du chauffage à distance, en septembre. Ces séances ont touché environ 120 personnes.

PROCESSUS ADMINISTRATIFS ET ACCOMPAGNEMENT AUX CHANGEMENTS (PA&AC)

Cette section a été créée en février 2013 dans le cadre de la réorganisation du SPeL. Elle est constituée de 10 collaborateurs/trices pour 8.6 ept et de deux apprenti-e-s. Une responsable de section (1.0 ept) en supervise les deux axes principaux divisés en deux unités :

- processus administratifs (7 collaborateurs/trices pour 5.1 ept);
- accompagnement aux changements (3 collaborateurs/trices pour 2.5 ept).

Processus administratifs (PA)

Cette unité a pour mission de garantir et contrôler la conformité et le respect de l'application du RPAC en matière de gestion administrative du personnel et d'assurer l'ensemble des travaux administratifs de gestion des dossiers du personnel de l'administration communale (y compris les embauches et les fixations de salaire).

Pour l'année 2014, le nombre de mutations effectuées sur les dossiers du personnel s'élève à 21'564 saisies, soit une augmentation de 9% par rapport à 2013.

Nouveautés concernant la gestion de l'impôt à la source

En 2014, une harmonisation des barèmes pour la gestion de l'impôt source au plan suisse est entrée en vigueur. Les changements étant importants, une nouvelle formule administrative a été créée afin de gérer au mieux les informations liées aux quelque six cents salariés imposés à la source. D'un point de vue technique, ces nouveautés ont impliqué la mise en œuvre d'un nouvel onglet de gestion dans PeopleSoft. D'autres nouveautés réglementaires sont prévues pour 2015/2016, comme la gestion des partenaires, conjoint-e-s et bénéficiaires.

Amélioration du traitement des demandes en matière de gestion des dossiers du personnel

L'unité PA gère une moyenne de cinquante demandes par jour. Celles-ci concernent des opérations de ressources humaines (RH) allant de l'embauche à la promotion, des changements de taux d'activité à des fins d'emploi, etc. Suite à une analyse détaillée du processus de demande en matière de gestion administrative du personnel, il a été constaté que la moitié des demandes provenant des services était incomplète ou erronée. Le processus opérationnel de la gestion des dossiers du personnel s'en trouve perturbé et ceci occasionne des retards dans le traitement des demandes.

Dans le but d'optimiser ce processus et de mettre fin à ces dysfonctionnements, la section a mis en place, dès le 1^{er} janvier 2014, un formulaire de retour des demandes incomplètes ou erronées dans les services, ainsi que des propositions de formations ciblées pour les RRH, les chargé-e-s d'administration du personnel (CAP) et comptables de direction le souhaitant.

Fin 2014, une amélioration de la qualité des demandes a été constatée. Ce projet d'amélioration se poursuivra en 2015.

Création d'un site collaboratif dédié à la gestion des formules administratives

Afin de soutenir les services dans le processus de demande en matière de gestion administrative du personnel, un site collaboratif SharePoint intitulé « Gestion administrative du personnel » a été ouvert à tous les services. Ce site a pour objectif de soutenir les RRH et les CAP, ainsi que les collaborateurs/trices amené-e-s à éditer des formules administratives.

Les utilisateurs/trices peuvent y trouver une partie dédiée à l'utilisation des formules, ainsi qu'une autre apportant des conseils pour l'utilisation de chaque formule administrative (type de formule selon la demande, pièces à joindre à la demande, cas particuliers, etc.). Il contient également toutes les marches à suivre permettant aux membres du réseau RH d'utiliser PeopleSoft.

Dans un deuxième temps, il est prévu d'ouvrir une nouvelle section dans ce site qui sera dédiée aux bonnes pratiques en matière de fixation de salaire initial.

Accompagnement aux changements (AC)

L'accompagnement aux changements englobe principalement la gestion de l'application PeopleSoft et les projets d'amélioration des processus en matière de gestion du personnel. Au fil du temps, les processus et outils se complexifient, que ce soit pour des raisons légales ou en raison des nouvelles directives administratives. L'unité AC cherche donc à accompagner les utilisateurs/trices dans le changement des pratiques liées à ces nouveautés, ainsi qu'à optimiser et améliorer l'existant.

En 2014, suite à un constat de surcharge importante au sein de l'unité, due en grande partie aux contrôles et aux correctifs à faire dans le module PeopleSoft dédié à la gestion des quelque 5'300 postes à la Ville, un poste de gestionnaire d'application PeopleSoft Postes a été créé pour soutenir l'équipe en place et améliorer le support auprès des quelque 4'600 utilisateurs/trices PeopleSoft.

Ainsi, en 2014, le nombre de mutations et de contrôles saisis dans le module Postes de PeopleSoft s'élève à 3'325 (28% d'augmentation par rapport à 2013).

Le nombre de services décentralisés dans leur gestion des postes dans PeopleSoft est passé à 37 fin 2014 (27 en 2013), en partie grâce aux 182 heures de formation octroyées en 2013 par le SPeL.

Gestion et soutien aux utilisateurs/trices PeopleSoft en 2014

Nb. d'utilisateurs/trices PeopleSoft Ville (libre-service employé-e et libre-service responsable)	Nb. d'utilisateurs/trices PeopleSoft métiers	Nb. d'incidents PeopleSoft traités	Nb. de modifications d'accès PeopleSoft traitées
4'632	818	372	1'061

Formations dispensées en 2014

Nb. d'heures de formation PeopleSoft données	Nb. d'utilisateurs/trices PeopleSoft formé-e-s en 2014
102	167

Gestion des compétences dans PeopleSoft et autres développements

L'unité AC accompagne depuis 2013 la mise en œuvre du module Compétences de PeopleSoft auprès du Service de l'électricité et, prochainement, du Service d'organisation et d'informatique (SOI). Ce module a pour objectif de créer des profils de compétences « emploi », ainsi que des profils de compétences « employé », permettant ainsi d'identifier les formations à renouveler et de travailler sur des comparaisons de profils pour assurer le niveau requis pour les postes et/ou les fonctions.

En outre, plus de cinquante requêtes, améliorations et développements, répondant à des besoins provenant de différents utilisateurs/trices métiers, ont été mis en place dans PeopleSoft en 2014.

DÉVELOPPEMENT RH

La section Développement RH (DevRH) est composée de 8 collaborateurs/trices représentant 7.4 ept, ainsi que d'une apprentie. Ses missions principales sont de coordonner le réseau RH (environ cent personnes), ainsi que d'apporter appui et conseil aux services en matière de gestion du personnel dans les domaines d'activités suivants :

- management ;
- recrutement ;
- formation ;
- apprentissage ;
- réseau RH.

Management et appui aux services

Durant la période écoulée, les responsables du processus de management ont conseillé et appuyé de nombreux services en matière de RH. Ils ont également apporté une expertise dans le déroulement de certains entretiens de collaboration. A noter que de nombreux collaborateurs/trices ont sollicité leur aide lors de situations relationnelles difficiles. Des enquêtes ont été organisées à la demande des services afin de déterminer les raisons de dysfonctionnements managériaux et proposer des pistes d'amélioration.

Diverses réflexions et des groupes de travail, dans le cadre de la réévaluation des IA-RPAC ou modifications/créations de directives internes liées à la gestion du personnel, ont également été menés durant l'année.

Recrutement et sélection du personnel

Vingt procédures de recrutement ont été gérées au sein du secteur « recrutement ». Outre le pilotage des procédures de recrutement des cadres, la conseillère en recrutement intervient également dans d'autres recrutements, de façon ponctuelle. Elle a d'ailleurs été particulièrement sollicitée en 2014 dans sa mission de soutien aux recrutements dans les services à travers l'utilisation de l'outil psychométrique *Wave*. La formation des RRH à l'utilisation de l'outil psychométrique *Wave* s'est poursuivie et, fin 2014, douze RRH étaient formés. La conseillère en recrutement a recommandé l'usage de cet outil lorsque cela était nécessaire, et la Municipalité a validé cette démarche en novembre 2014.

Dans le cadre de ses missions, la conseillère en recrutement a créé un groupe de travail/réflexion composé de six RRH afin de partager, comparer, uniformiser et améliorer le processus de recrutement à la Ville. Différentes propositions et améliorations ont été mises en œuvre suite à ces séances.

L'unité « recrutement » a continué à travailler sur la diminution du coût des annonces presse en contrôlant l'application des nouveaux formats d'impression avalisés en 2013. Grâce à ce contrôle et au respect de ces formats, une économie de CHF 80'000.- a été réalisée en 2014 sur la parution des annonces Ville.

L'année 2014 a été marquée par le choix du secteur « recrutement » de changer de portail emploi.

La conseillère en recrutement a également accepté de soutenir un projet de gestion de carrière au sein de la Ville par le pilotage d'un travail de fin d'études des étudiants de la HEIG-VD en économie d'entreprise, travail qui se terminera en 2015.

Le secteur « recrutement » a traité près de 416 offres d'emploi en 2014 avec plus de 42'000 vues sur le site Internet de la Ville.

Formation et apprentissage

Le responsable DevRH est en charge de la mise en application de la convention entre le centre d'éducation permanente (CEP) et la Ville. Il doit veiller au respect du budget et vérifier l'adéquation entre les demandes de formation « sur-mesure » et les besoins des services. Pour ce faire, il a mis en place un système de validation informatique permettant de garantir une équité dans le traitement des demandes de formation des collaborateurs/trices de la Ville.

L'administration communale compte 186 apprenti-e-s à la rentrée scolaire 2014, qui sont formés dans 28 professions différentes.

Le centre de formation des apprenti-e-s employé-e-s de commerce, sous la responsabilité du SPeL, compte 17 jeunes en formation dans 8 services partenaires du centre de formation.

Quant aux médiaticiens, ils sont 4 à la rentrée 2014, dont un apprenti en dernière année qui terminera sa formation en 2015. Il sera le premier apprenti formé grâce à une collaboration étroite entre le SPeL, Sports, DevCom, le SOI et les SiL.

En été 2014, six apprenti-e-s employé-e-s de commerce du centre de formation du SPeL ont obtenu leur CFC et la première apprentie ayant suivi la passerelle AFP-CFC a obtenu son CFC après les quatre années réglementaires passées à se former.

Au niveau de la Ville, 52 apprenti-e-s ont obtenu leur CFC au terme de leur formation, alors que 9 ont échoué.

SYSTÈMES ET CONTRÔLES

Cette section, créée le 1^{er} avril 2014 pour augmenter les synergies et assurer notamment le bon fonctionnement du versement des salaires dans le respect des délais, réunit les collaborateurs en charge de la paie, des assurances et des allocations familiales.

Spécialiste paie et assurances

Les missions principales du spécialiste « paie et assurances » permettent de garantir les calculs de la paie de l'ensemble du personnel de la Ville de Lausanne, ainsi que la production des rapports légaux nécessaires dans les délais.

La rédaction et la tenue à jour de toutes les directives d'application relatives à la paie tiennent compte des modifications légales, des évolutions de taux et des besoins notifiés par la Municipalité. Elles garantissent la conformité du processus PeopleSoft paie, paramétré et développé en partenariat avec l'éditeur ORACLE et le Service d'organisation et d'informatique.

Gestion déléguée des allocations familiales

En 2014, environ 1'500 décisions d'allocations familiales ont été rendues selon les directives d'application cantonales de la loi fédérale.

La Ville de Lausanne a payé CHF 9'950'084.05 d'allocations familiales à 1'760 parents. Ce montant est remboursé par la Caisse cantonale sur présentation d'un justificatif détaillé mensuel. 384 nouveaux dossiers ont été traités.

Une interface périodique envoie les enregistrements des annonces familiales au registre fédéral des allocations familiales (RAFam) ; elle est aujourd'hui maîtrisée et permet d'éviter les doubles paiements d'allocations familiales.

La Caisse cantonale vaudoise rétribue la Ville de Lausanne pour le travail de sa caisse déléguée d'allocations familiales (CDAF). En acceptant cette tâche, la Ville de Lausanne bénéficie d'un taux préférentiel de cotisation patronale sur la base du montant AVS annoncé, qui représente une différence de 0.11%. Cette différence a permis une économie de la masse salariale de CHF 490'269.16 en 2014.

Bureau de contrôle des salaires (BCS)

La mission principale des préposé-e-s aux contrôles des salaires est de planifier et contrôler les calculs de paie de tous/tes les salarié-e-s de la Ville de Lausanne, en adéquation avec les directives de paie et les règlements de la Ville de Lausanne. Une étroite collaboration est établie avec les comptabilités de direction pour suivre les mutations salariales effectuées par les comptables. Les mutations de la section PA&AC du SPeL ayant des influences salariales sont vérifiées à partir des justificatifs fournis. Plusieurs processus de contrôle sont lancés chaque mois pour permettre de tracer et corriger les anomalies détectées, soit dans la période courante, soit rétroactivement.

Suite aux contrôles et selon la planification prévue, des processus sont lancés et contrôlés mensuellement pour la création des ordres de paiement des salaires aux employés, la ventilation des salaires dans les programmes comptables GEFI / SAP ou encore d'autres passerelles concernant les allocations familiales, l'impôt à la source, les assurances, la Caisse de pensions du personnel communal (CPCL) et, annuellement, pour la production des rapports légaux AVS, SUVA, LAAC, LAA.

Les missions annexes du BCS comportent une large part de gestion financière et budgétaire du SPeL, ainsi que le support au réseau « paie » de la Ville de Lausanne pour les questions et le support nécessaire aux versements des salaires.

PILOTAGE ET RÉMUNÉRATION

Au 31 décembre 2014, cette section est constituée de 10 collaborateurs/trices pour 7.65 ept. Sa dotation a été diminuée de 0.35 ept au 1^{er} novembre 2014, ceci afin de participer à la compensation demandée par la Municipalité pour permettre la création d'un nouveau poste de 1.0 ept dans la direction AGC.

Depuis la réorganisation du service en mars 2013, les missions de la section se rassemblent autour des deux thématiques principales « Pilotage » et « Rémunération ». Ceci est encore plus vrai depuis le transfert courant 2014 de la prestation « Gestion des annonces au registre fédéral des allocations familiales » à la section « Systèmes et Contrôles », mise en place dès avril 2014.

A cela s'ajoutent les activités suivantes :

- élaboration de réponses aux différentes enquêtes RH qui parviennent périodiquement au SPeL ;
- gestion du comité WebRH (gestion des contenus intranet/internet en lien avec la gestion du personnel) ;
- participation à la gouvernance informatique du service ;
- mise à disposition d'outils et/ou procédures utiles au fonctionnement interne du service et au partage d'informations entre les sections.

RÉMUNÉRATION

Le projet Equitas

Le contenu des travaux effectués dans l'année fait l'objet d'un rapport d'activités spécifique selon la demande du Conseil communal.

Le traitement des dossiers de rémunération

Concernant les analyses de rémunération individuelle: environ 250 demandes (hausse de 20% par rapport à 2013) concernant un ou plusieurs titulaires - émanant de pratiquement l'ensemble des services - ont été traitées tout au long de l'année. Chacune de ces demandes a nécessité la compréhension de la problématique transmise par les services, l'élaboration de rapports de synthèse, d'études d'impacts financiers sur cinq ans et l'analyse des projets de notes à la Municipalité.

Le processus de traitement des notes à la Municipalité avant que celles-ci lui soient transmises a été renforcé, clarifié et communiqué aux RRH des services, en collaboration avec le groupe coordination et analyse financière (CAF) du Service financier et le Secrétariat municipal. Un nouveau concept a été élaboré concernant le suivi des postes demandés lors du processus budgétaire (besoins complémentaires). Ce nouveau processus transversal Ville sera mis en œuvre dès 2015.

Etudes métiers et appui en cas de réorganisation

L'analyse des fonctions informatiques hors SOI a débuté en collaboration avec les experts du SOI et en cohérence avec les réflexions en cours concernant les centres de soutien informatique, pour lesquels un suivi particulier a débuté. En parallèle, d'autres groupes de travail ont été mis en place lors de réorganisations dans les services pour aider à la cohérence des fonctions et des rémunérations. Plusieurs indemnités ont été revues ou créées pour mieux répondre aux besoins des services (par ex. pour les policiers-militaires, les assistants centralistes, les agents/surveillants de la propreté, etc.).

PILOTAGE

Rapports annuels 2014

Un certain nombre de rapports (effectifs, absences, mouvements du personnel, mesures de rémunération) présentant des indicateurs, leurs évolutions sur plusieurs années et des analyses ponctuelles ont été remis à la Municipalité, puis diffusés aux chef-fe-s de service et aux RRH.

Gestion technique des fonctions IA-RPAC par délégation de la Municipalité

Le 7 avril 2010, la Municipalité a délégué au SPeL la gestion technique des fonctions. En 2014, les modifications ont porté sur 51 fonctions (alors que 33 fonctions ont été modifiées par notes à la Municipalité) ; le nombre de fonctions IA-RPAC actives au 31 décembre 2014 est de 474. Un rapport détaillé inventoriant l'ensemble des modifications effectuées dans l'année a été remis à la Municipalité.

AUTRES ACTIVITÉS

Gestion du comité WebRH

L'intranet Ville contient plus de 1'500 pages consacrées à la gestion de personnel. Il s'agit de les organiser et de les faire évoluer. Un comité se réunit une fois par mois pour décider des modifications à apporter. En 2014, la grande majorité des travaux a été consacrée à la migration des pages RH sur le nouveau support informatique. Plusieurs ateliers de travail ont été réalisés en coordination avec le groupe Web du DevCom. A fin 2014, les 1'500 pages ont été transférées et ont trouvé une nouvelle place soit dans le nouvel Intranet, soit dans des sites collaboratifs dédiés à la gestion RH à la Ville.

Gouvernance informatique du service

Concernant la gestion quotidienne des évolutions fonctionnelles du système d'information RH, le comité de produit PeopleSoft s'est réuni six fois et la gouvernance informatique s'est réunie deux fois en 2014. Sa principale décision a été de valider le report de la mise en œuvre de la nouvelle version 9.2 du progiciel de gestion intégré (Peoplesoft) à fin 2015 en lieu et place de fin 2014.

Le fait marquant de l'année est la finalisation du préavis N° 2014/56 (« *Maintenance et développement du Système d'information des ressources humaines (SIRH)* »). Ce dernier présente les grands projets informatiques RH et transversaux de 2015 à 2020 et demande le financement nécessaire à leurs réalisations respectives. Ce préavis a été approuvé par la Municipalité le 2 octobre 2014. La commission chargée de l'examiner a siégé le 26 novembre et a approuvé à l'unanimité les quatre conclusions du préavis.

PROJET EQUITAS

Historique

Suite au préavis N° 2008/38 (*Nouveau système de rémunération des fonctionnaires communaux - Projet « Equitas »*) du 26 septembre 2008, le Conseil communal a décidé, le 24 mars 2009, d'approuver la mise en œuvre du projet Equitas, et d'y allouer les ressources humaines et financières nécessaires.

L'amendement 1c de ce préavis stipule que la Municipalité devra informer le Conseil communal du déroulement des travaux relatifs au projet Equitas par un compte rendu annexé au rapport de gestion de la Municipalité.

Composition de l'équipe de projet

Par sa décision du 24 mars 2009, le Conseil communal a accepté la création d'une équipe de projet dont l'allocation s'élève à 5.0 ept et a approuvé un crédit d'investissement de CHF 1'700'000.- devant couvrir les frais pour la durée initialement prévue du projet (à savoir cinq ans).

Structure de fonctionnement du projet

Comité de pilotage

Le pilotage stratégique du projet est assuré par un comité de pilotage (COFIL) constitué des trois membres de la Délégation municipale aux affaires du personnel (DMAP), du chef du SPeL, de la responsable de section pilotage et rémunération ainsi que du chef de projet.

Comité de conduite

Les dispositions générales en lien avec le projet et leurs implications dans la vie des services sont discutées dans le cadre d'un comité de conduite (ComCo). Afin d'assurer la représentation de chacune des directions, il se compose comme suit :

- M. Jean Borloz chef du Service du personnel (AGC) – président ;
- Mme Nicole Christe cheffe du Service d'architecture (TRX) ;
- M. Eric Davalle chef du Service de l'électricité (SiL) ;
- M. Jean-Claude Seiler chef du Service d'accueil de jour de l'enfance (EJCS) ;
- M. Michel Reichard chef du Service des parcs et domaines (FIPAV) ;
- M. Olivier Rémy chef du Service des assurances sociales (SIPP) ;
- M. Frédéric Sardet chef du Service des bibliothèques et archives de la Ville (LSP),

ainsi que de la responsable de la section Pilotage et Rémunération et des membres de l'équipe de projet.

Groupe interaction avec les partenaires sociaux

Afin de garantir une plateforme d'échange et de consultation des partenaires sociaux, un groupe fonctionne sous l'appellation de groupe interaction avec les partenaires sociaux (GIPS). En 2014, la composition de ce groupe est restée stable en ce qui concerne les associations représentées. Il convient néanmoins de relever la réintégration d'un représentant du syndicat SUD, après la vacance relevée fin 2013.

Groupe de suivi

Le groupe de suivi est constitué d'employé-e-s de la Ville ayant fonctionné en qualité de notateur/trice-s. Ce groupe a pour tâche essentielle d'accompagner l'équipe de projet dans différentes étapes relatives à la finalisation de la grille des fonctions. Au vu de l'avancement des travaux et de l'éventualité que ce groupe soit chargé d'effectuer des notations complémentaires dans le cadre de la consultation des partenaires sociaux, il a été formellement demandé aux collaborateurs/trices le composant s'ils souhaitaient poursuivre leur mandat. Ces derniers/ères ont unanimement répondu par l'affirmative.

Equipe de projet

Les travaux internes (organisation et suivi du projet, réalisation des analyses et élaboration de propositions d'outils et systèmes) sont effectués par l'équipe de projet qui s'adjoit la collaboration d'experts internes selon les sujets, notamment sous la forme de groupes de travail dédiés à la notation des fonctions et à l'élaboration des divers outils de gestion salariale.

Consultant

Il s'agit principalement de la société GFO Unternehmensberatung. Celle-ci a été sélectionnée en 2009 afin d'accompagner la Municipalité et l'équipe de projet pendant toute la durée du projet. Elle est garante de la méthode d'évaluation des fonctions. C'est le directeur de cette société, spécialiste de la rémunération pour les administrations publiques, qui est le consultant principal.

Séances tenues en 2014

Afin de garantir une information permanente des instances de pilotage, de conduite et de consultation, les séances suivantes ont été tenues en 2014 :

- 4 séances avec le comité de pilotage ;
- 3 séances avec le comité de conduite ;
- 1 séance avec le groupe interaction avec les partenaires sociaux ;
- 1 séance avec le groupe de suivi.

Communication

Suite à la mise en consultation de la grille et des descriptifs de fonctions, le syndicat SUD a transmis à l'ensemble du personnel une communication informant de leur décision de ne pas entrer en matière. En date du 18 février, le syndicat y a répondu, au nom de la Municipalité, notamment en réitérant les garanties données au personnel.

Lors du dernier trimestre 2014, la Municipalité, au vu de l'avancement du projet, a formellement chargé DevCom d'établir un plan de communication portant jusqu'à la mise en œuvre du projet. Elle a demandé qu'il soit adapté aux différents publics cibles afin d'assurer une communication proactive de nature à améliorer la transparence et à recueillir l'adhésion des collaborateurs/trices, ainsi que des partenaires du projet.

La première action de communication y relative a consisté en une communication le 15 décembre à l'ensemble du personnel indiquant les prochaines étapes clés du projet et définissant la fin de l'année 2016 comme date de mise en œuvre. La mise à jour de l'espace intranet dédié au projet, incluant les actualités concernant ce dernier, la mise à disposition de documents techniques, ainsi que l'archivage des informations ayant un caractère d'intérêt général, a été poursuivie. L'ensemble du contenu de l'espace intranet a été migré sur la nouvelle plateforme web.

Avancement du projet

Perspectives

Après six ans de travaux, la Municipalité a défini la fin de l'année 2016 comme date de mise en œuvre du nouveau système de rémunération. Elle soumettra un rapport-préavis au Conseil communal la même année.

Prochaines étapes

La DMAP consultera en 2015 les partenaires sociaux sur les options principales retenues par la Municipalité pour le nouveau système de rémunération.

Parallèlement, les 5'200 postes de la Ville seront positionnés dans la nouvelle grille des fonctions en collaboration avec les services.

Enfin, certains articles du RPAC et des IA-RPAC concernant la rémunération seront adaptés.

Ressources dédiées au projet

En 2014, la composition de l'équipe de projet a fait l'objet des modifications suivantes :

- démission du chef de projet adjoint, qui a quitté le projet pour rejoindre le Secrétariat municipal ;
- promotion d'une nouvelle cheffe de projet adjointe ;
- recrutement et engagement d'un nouveau chargé de recherche dès novembre 2014 ;
- suppression de 0.3 ept de chargé d'étude.

Au 31 décembre 2014, l'allocation s'élève à 4.7 ept et l'équipe, subordonnée hiérarchiquement à la responsable de la section Pilotage et Rémunération, est constituée comme suit :

- chef de projet ;
- cheffe de projet adjointe ;
- chargé-e-s de recherche ;
- secrétaire.

Groupe thématique « Analyse des fonctions »

Processus de positionnement progressif des postes

En 2014, les travaux de positionnement progressif des postes dans les différents niveaux de la grille des fonctions se sont poursuivis avec pour objectif d'affiner leur positionnement.

Les résultats obtenus sont stockés informatiquement puis liés dans un modèle d'analyse dynamique (cf. chapitre suivant). Sa construction vise à gérer l'incertitude relative au positionnement des postes au fur et à mesure de l'avancement du projet.

La situation à fin 2014 se présentait comme suit :

Amplitude de positionnement	Nb de postes
1	3'235
2	348
3	716
4	642

Commentaire :

Amplitude de positionnement 1: il n'y a plus d'incertitude quant au niveau d'exigences défini à ce stade de l'analyse pour ces postes.

Amplitude de positionnement 4: l'incertitude du positionnement doit encore être réduite de trois niveaux d'exigences.

Information aux chef-fe-s de service

L'équipe de projet a tenu des séances d'information spécifiques, présentant les résultats intermédiaires, pour les nouveaux/elles chef-fe-s des services suivants :

- Secrétariat municipal ;
- Service administratif et de l'intégration ;
- Service de protection et de sauvetage ;
- Service d'urbanisme ;
- **ea**service ;
- Service de santé et prévention ;
- Service achat et logistique Ville.

Le secrétaire du Conseil communal a également été tenu informé de l'avancement du projet.

Documentation Equitas

Pour faire suite à la mise en consultation de la grille et des descriptifs de fonctions auprès des partenaires sociaux en 2013 et au travail de positionnement des postes mené de concert avec les services, un document exhaustif et stabilisé a été diffusé sous le titre de « documentation Equitas ». Il contient les éléments suivants:

- un guide de la grille et des descriptifs de fonctions ;
- une introduction au positionnement des postes ;
- une définition des compétences et des sollicitations de la méthode d'évaluation des fonctions ;
- la version stabilisée de la grille des fonctions de la Ville ;
- les descriptifs de fonctions associés ;
- un glossaire.

Ce document a été transmis à l'ensemble des partenaires sociaux reconnus par la Municipalité, ainsi qu'à l'ensemble des chef-fe-s de service de la Ville.

Groupe thématique « Rémunération »

Simulations d'impacts

En 2014, les travaux d'Equitas concernant la simulation des impacts se sont poursuivis. Leur objectif était de pouvoir fournir au COPIL et à la Municipalité les informations utiles à la prise de décisions.

Dans cette optique, il s'est agi pour l'équipe de projet de poursuivre la mise en place d'outils dynamiques de simulation des impacts traitant de deux problématiques complémentaires :

1. Impacts « RH »

évaluation et catégorisation de la situation salariale des titulaires lors de la mise en oeuvre selon plusieurs dimensions d'analyse.

2. Impacts financiers

- calcul global du coût de la mise en oeuvre (différentiel entre salaires versés et salaires cibles du nouveau système) ;
- évolution de la masse salariale dans l'ancien et le nouveau système ;
- différentiel entre l'évolution des deux systèmes.

Sur la base des hypothèses retenues par le COPIL, ces outils permettent d'ores et déjà d'évaluer l'impact général de la mise en oeuvre d'Equitas et d'évaluer les éventuelles dispositions transitoires qui pourraient être adoptées afin d'en atténuer les effets non désirés.

Toutefois, l'équipe de projet travaille sur la base d'informations non entièrement stabilisées qui seront précisées dans la suite du processus de projet (variantes d'échelle des salaires, niveau exact de chaque poste, validation d'hypothèses de travail concernant les caractéristiques du système de rémunération).

L'année 2014 a également vu l'équipe de projet mener des recherches concernant la problématique du subventionnement. Bien que le périmètre initial du projet Equitas porte sur le personnel fixe de la Ville, les effets collatéraux de la mise en

œuvre du nouveau système de rémunération en lien avec la problématique du subventionnement ont été examinés sur mandat du COPIL. Dans cette perspective, tant les domaines dans lesquels la Ville perçoit des montants afin de réaliser des prestations que ceux dans lesquels elle est l'organe subventionneur ont fait l'objet d'un recensement et l'impact éventuel de la mise en oeuvre du nouveau système de rémunération a été évalué. L'ensemble des observations traitant de cette problématique a été compilé dans un rapport intermédiaire d'aide à la décision transmis au COPIL.

Etudes métiers et traitement de dossiers

Afin de faciliter la transition vers Equitas et de corriger les défauts les plus patents du système actuel, il peut s'avérer nécessaire d'analyser et/ou d'influer sur les aspects de la rémunération de certains métiers de la Ville. Ces études sont priorisées par la DMAP et les demandes proviennent des services ou des directions.

Des travaux significatifs ont été réalisés sur les métiers suivants : aide de maison/cuisine, huissier/ère de Municipalité, employé-e de bureau avec ou sans CFC, personnel de la division éclairage public du Service de l'électricité, dessinateur/trice, filière « événementiel et manifestations sportives », filière IT (SOI), métiers en usine pratiquant le travail en rotation.

Autres réalisations et acquisitions

En 2014, l'outil de business intelligence « Qlikview » a été l'élément central des simulations d'impact précédemment évoquées. L'utilisation et la maîtrise de ce nouvel outil ont plus que jamais pris une dimension stratégique pour Equitas. En effet, vu la nature évolutive du projet, la mise à jour automatique des données et l'aspect dynamique de leur traitement s'avèrent particulièrement utiles.

Les compétences acquises par l'équipe de projet à ce niveau ont également permis d'apporter un soutien technique à un projet pilote de suivi d'indicateurs RH, nommé « Cockpit RH ». Son objectif est de permettre la production automatisée des indicateurs en question.

Au vu de la perspective de restitution des résultats du positionnement des postes aux services lors de l'année 2015, deux requêtes permettant de consulter le plan de postes d'un niveau de l'organisation Ville ont été développées dans le système d'information « PeopleSoft ».

Ces outils, d'ores et déjà utilisés dans le cadre du processus décisionnel ordinaire de la Ville, devront permettre de transmettre et stabiliser lesdits résultats lors des interactions avec les services.

Suivi financier

Le Conseil communal a approuvé le 24 mars 2009 un crédit d'investissement de CHF 1'700'000.- devant couvrir les frais pour la durée initialement prévue du projet (à savoir cinq ans). En 2014, le montant global des dépenses est de CHF 23'000.- Ce montant a principalement servi à couvrir les honoraires des consultants. A noter que depuis le lancement du projet, 2014 est l'année où les frais de consultance sont les plus bas ; ceci s'explique par la maîtrise de la méthode et des outils acquise par l'équipe de projet en place. A fin 2014, le solde non consommé du crédit se monte à CHF 499'000.-. Ainsi, le montant prévu initialement pour cinq ans a été consommé à 71%. Aucun dépassement n'est constaté. La mise en oeuvre du projet ayant été repoussée, il est possible d'envisager l'année 2015 sans demander de montant supplémentaire. Conformément à l'article 35 RPAC, la Municipalité publie, au moins une fois par législature, le classement des fonctions du personnel communal.

CLASSEMENT DES FONCTIONS DU PERSONNEL COMMUNAL

Liste des fonctions IA-RPAC

Fonctions Classes					
1er préposé contrôle salaires	15	- 09	Administrateur/trice	10	- 05
1er/ère employé-e garde bain	21	- 16	Administrateur/trice DBAS	08	- 02
Acheteur/euse	15	- 07	Administrateur/trice de musée	11	- 02
Adjoint-e administr./ve (UNI)	11	- 02	Administrateur/trice télécoms	08	- 02
Adjoint-e administratif/ve	11	- 05	Agent-e de la propreté	16	- 13
Adjoint-e bibliothéconomique	11	- 05	Agent-e notificateur/trice	22	- 17
Adjoint-e chef-fe de service	07	- 02	Agent-e trans,surv,garde ATS A	18	- 12
Adjoint-e du/de commandant-e A	02	- 1B	Agent-e trans,surv,garde ATS B	21	- 17
Adjoint-e du/de commandant-e B	03	- 01	Aide de bureau	25	- 19
Adjoint-e pédagogique & admin.	11	- 05	Aide de cuisine	25	- 19
Adjoint-e PFO	11	- 06	Aide de maison	25	- 19
Adjoint-e prom. santé scolaire	11	- 02	Aide-Bibliothécaire	25	- 19
Adjoint-e resp. secteur bâti.	11	- 02	Aide-concierge	25	- 19
Adjoint-e technique	11	- 05	Aide-dessinateur/trice	25	- 17
Adjoint-e technique (EPF)	11	- 02	Aide-intendant-e de Mon-Repos	25	- 19
Adjoint-e technique (SSI)	12	- 06	Ambulancier/ère	18	- 12
Administrat. de production	08	- 02	Ambulancier/ère I	11	- 09
Administrat. évé/assoc A	10	- 02	Analyste criminel-le	11	- 02
Administrat. évé/assoc B	11	- 05	Analyste-programmeur/euse	13	- 06
Administrat. évé/assoc C	13	- 09	Animateur/trice ferme péd.	25	- 21

Animateur/trice ferme péd. fo.	21 - 14	Chef-fe de division A	06 - 1B
Appareilleur/euse	21 - 15	Chef-fe de division SC/GS	06 - 03
Architecte	10 - 03	Chef-fe de garage	12 - 09
Architecte adj. chef-fe sce	04 - 01	Chef-fe de garage remplaçant-e	14 - 11
Architecte chef-fe de projet	11 - 02	Chef-fe de groupe	13 - 09
Architecte ETS	16 - 09	Chef-fe de groupe IT	09 - 04
Architecte-paysagiste	16 - 09	Chef-fe de la compt. générale	06 - 02
Archiviste adjoint-e	11 - 05	Chef-fe de l'atelier maquettes	11 - 05
Archiviste B	21 - 12	Chef-fe de l'équipement	12 - 08
Assist. chef-fe projet I ETSL	11 - 07	Chef-fe de l'inspect. travail	09 - 02
Assist. social-e en formation	19 - 16	Chef-fe de l'office régional	09 - 02
Assistant direction municipale	11 - 07	Chef-fe de projet	09 - 02
Assistant-e administratif/ve A	13 - 09	Chef-fe de projet A	06 - 1B
Assistant-e administratif/ve B	15 - 11	Chef-fe de projet adjoint-e	11 - 06
Assistant-e BLI	13 - 09	Chef-fe de projet I ETSL	11 - 06
Assistant-e de dir. A (J+L)	16 - 10	Chef-fe de projet II ETSL	13 - 09
Assistant-e de dir. B (J+L)	18 - 13	Chef-fe de projet III ETSL	16 - 10
Assistant-e de resp. sect/ETSL	17 - 10	Chef-fe de projet info. ETSL	10 - 04
Assistant-e dentaire (SSO)	22 - 16	Chef-fe de projet IT	11 - 06
Assistant-e dentaire (SVMD)	23 - 17	Chef-fe de réseau	11 - 08
Assistant-e direction de CVE	16 - 10	Chef-fe de réseau remplaçant-e	14 - 10
Assistant-e funéraire	17 - 09	Chef-fe de secteur	12 - 09
Assistant-e sécu.publ.cent. B	21 - 17	Chef-fe de secteur horticole	10 - 05
Assistant-e sécu.publ.cent.A	18 - 12	Chef-fe de section	08 - 02
Assistant-e sécurité publ. A	20 - 14	Chef-fe de section RH	08 - 02
Assistant-e sécurité publ. B	23 - 19	Chef-fe de section SC/GS	08 - 05
Assistant-e soc. dipl. polyval	13 - 09	Chef-fe de section SOI	08 - 02
Assistant-e social-e	16 - 10	Chef-fe de service	06 - 1A
Assistant-e technique A	13 - 09	Chef-fe d'équipe	19 - 15
Assistant-e technique B	15 - 11	Chef-fe d'équipe (CFC)	16 - 13
Auditeur/trice A	11 - 02	Chef-fe d'équipe d'usine	13 - 10
Auditeur/trice B	11 - 05	Chef-fe d'équipe exploitation	14 - 11
Bibliothécaire A	16 - 10	Chef-fe d'équipe/peintre en SR	15 - 12
Bibliothécaire B	19 - 13	Chef-fe d'office	08 - 04
Bibliothécaire C	21 - 15	Chef-fe d'office contentieu	09 - 02
Bûcheron-ne	21 - 15	Chef-fe d'office DEJE	06 - 01
Cadre fonctionnel-le police A	04 - 02	Chef-fe du groupe ass. sociaux	15 - 09
Cadre fonctionnel-le police B	06 - 04	Chef-fe d'unité	10 - 05
Cadre fonctionnel-le police C	08 - 06	Chef-fe d'unité A	10 - 02
Cadre fonctionnel-le police D	09 - 07	Chef-fe d'unité B	10 - 04
Cadre fonctionnel-le police E	10 - 08	Chef-fe d'usine	07 - 03
Cadre fonctionnel-le police F	11 - 09	Chef-fe horticulteur/trice	09 - 05
Cadre officier/ère dir. SPSL A	05 - 03	Chef-fe métrologue	16 - 13
Cadre officier/ère dir. SPSL B	06 - 04	Chef-fe planif. et budget	06 - 01
Cadre police A	04 - 02	Chef-fe projet géomat. B	13 - 07
Cadre police B	06 - 04	Chef-fe projet géomatique A	11 - 05
Cadre police C	08 - 06	Chef-fe régisseur/euse	16 - 13
Cadre police D	09 - 07	Chef-fe réviseur/euse	06 - 03
Cadre police E	10 - 08	Chef-fe sec coordinateur/trice	11 - 09
Cadre police F	11 - 09	Commandant-e de police	06 - 1A
Cadre sapeur/euse pomp. A	05 - 03	Comptable	21 - 12
Cadre sapeur/euse pomp. B	06 - 04	Concepteur/trice développ. I	15 - 09
Cadre sapeur/euse pomp. C	08 - 06	Concepteur/trice développ. II	19 - 12
Cadre sapeur/euse pomp. D	09 - 07	Concierge (selon bâtiment)	27 - 14
Cadre sapeur/euse pomp. E	10 - 08	Concierge (SI)	21 - 15
Cadre sapeur/euse pomp. F	11 - 09	Concierge A	19 - 14
Caissier/ère (CFC)	15 - 09	Concierge B	21 - 15
Caissier/ère instal. sportives	25 - 17	Concierge C	23 - 17
chargé-e comm. web	11 - 05	Concierge d'église	27 - 23
Chargé-e de comm. / prévention	11 - 02	Conducteur/trice camion	21 - 15
Chargé-e de recherche	11 - 02	Conducteur/trice machines	23 - 17
Chargé-e relations publiques	11 - 02	Conseiller/ère clientèle A	21 - 12
Chef de projet génie civil B	13 - 07	Conseiller/ère clientèle D	22 - 12
Chef de projet génie civil A	11 - 05	Conseiller/ère en insertion	21 - 10
Chef-fe caviste	13 - 07	Conseiller/ère en insertion di	13 - 08
Chef-fe cibare	21 - 13	Conseiller/ère en recrutement	11 - 02
Chef-fe comptable	11 - 04	Conseiller/ère évolution prof	11 - 02
Chef-fe comptable A	09 - 02	Conseiller/ère ORP (- 10 ans)	19 - 13
Chef-fe concierge SI	19 - 13	Conseiller/ère ORP (+ 10 ans)	16 - 11
Chef-fe d'atelier	12 - 09	Conseiller/ère ORP (brev. féd)	14 - 09
Chef-fe de bureau	11 - 05	Conseiller/ère universitaire	11 - 07
Chef-fe de bureau AS	11 - 05	Conservateur/trice	13 - 05
Chef-fe de bureau technique	11 - 05	Contremaître-sse	12 - 09
Chef-fe de chantiers	14 - 11	Contremaître-sse exploitation	12 - 09
Chef-fe de division	07 - 02	Contremaître-sse remplaçant-e	14 - 11

Contrôleur/euse installations	17	-	11	Encadrant-e I ETSL	12	-	08
Contrôleur/euse-électricien-ne	17	-	09	Encadrant-e II ETSL	16	-	10
Coordinateur accueil familial	17	-	10	Encadrant-e III ETSL	16	-	13
Coordinateur tech.manif.sport.	12	-	09	Encadrant-e IV ETSL	19	-	15
Coordinateur/trice APEMS	15	-	10	Encaisseur/euse	21	-	14
Coordinateur/trice Cons Enfant	15	-	12	Enquêteur/euse social-e	19	-	11
Coordinateur/trice Pédibus	15	-	10	Enquêteur/trice police chiens	20	-	10
Coordinateur/trice SJL	15	-	10	Ergonome	11	-	02
Couturier/ère	21	-	15	Eval. spécial. indépendant-e	17	-	10
Cuisinier/ère	25	-	17	Evaluateur/trice	19	-	11
Cuisinier/ère (CFC)	21	-	15	Expert comm. protec. incendie	11	-	09
Cuisinier/ère+CFC diététicien	17	-	13	Expert-e SERTA I	09	-	04
Délégué-e à la Comm. immobil.	06	-	01	Expert-e SERTA II	11	-	06
Délégué-e à la jeunesse	11	-	03	Expert-e SIM I	09	-	04
Délégué-e à la nature	11	-	02	Expert-e SIM II	11	-	06
Délégué-e à l'enfance	11	-	03	Forestier/ère-bûcheron-ne	21	-	15
Délégué-e à l'intégration	11	-	02	Forgeron-ne	21	-	15
Délégué-e ARC	11	-	02	Formateur/trice d'adultes brev	14	-	09
Délégué-e au dévelop. durable	11	-	02	Formateur/trice d'adultes cert	21	-	10
Délégué-e au sport internat.	11	-	05	Fossoyeur/euse	24	-	17
Délégué-e deux roues	11	-	03	Garde forestier/ère A	11	-	07
Délégué-e piétons	11	-	03	Garde forestier/ère B	14	-	10
Délégué-e police des chiens	11	-	02	Garde forestier/ère conserv.	09	-	05
Délégué-e Polices communales 1	08	-	04	Gardien-ne concierge	23	-	17
Délégué-e Polices communales 2	10	-	06	Geôlier/ère	23	-	17
Délégué-e politique du livre	11	-	02	Geôlier/ère responsable	20	-	14
Délégué-e propreté dom. publ.	11	-	05	Géomaticien-ne A	17	-	12
Délégué-e protection patrim.	11	-	02	Géomaticien-ne B	19	-	14
Dessinateur/trice	21	-	12	Géomaticien-ne spécialisé-e A	13	-	09
Dessinateur/trice A	17	-	12	Géomaticien-ne spécialisé-e B	15	-	11
Dessinateur/trice B	19	-	14	Gérant-e d'immeubles	21	-	09
Dessinateur/trice technique	13	-	09	Gérant-e technique	11	-	05
Directeur/trice de CVE	11	-	06	Gérant-e technique	11	-	05
Directeur/trice de CVE A	10	-	05	Gest. stock/Gest. applic. mét.	17	-	09
Directeur/trice de la CPCL	06	-	1A	Gestionnaire contentieux	21	-	12
Directeur/trice de musée	11	-	02	Gestionnaire de données	21	-	12
Directeur/trice de projets IT	09	-	04	Gestionnaire de dossiers CPCL	21	-	12
Directeur/trice des ctres vac.	13	-	05	Gestionnaire de production I	15	-	09
Directeur/trice du CPA	10	-	05	Gestionnaire de production II	19	-	12
Documentaliste	16	-	06	Gestionnaire de réseau A	14	-	09
Economiste	11	-	02	Gestionnaire de réseau B	17	-	12
Editeur/trice web	13	-	09	Gestionnaire de réseau de gaz	14	-	09
Editeur/trice web délégué-e	19	-	12	Gestionnaire qualité+environ.	16	-	09
Educateur/trice A	13	-	10	Gestionnaire rés. eau potable	14	-	09
Educateur/trice A - CPA	13	-	10	Graphiste	21	-	09
Educateur/trice B	15	-	12	Grutier/ère-conduct. (TRIDEL)	23	-	15
Educateur/trice B - CPA	15	-	12	Guet	27	-	23
Educateur/trice C	17	-	14	Horticulteur/trice	21	-	15
Educateur/trice C - CPA	17	-	14	Huissier/ère	23	-	17
Educateur/trice CFC ASE vacSJL	20	-	15	Huissier/ère chef-fe	16	-	10
Educateur/trice coord. CPA	12	-	09	Huissier/ère de Municipalité	21	-	15
Educateur/trice coord. Uniset	12	-	09	Hygiéniste dentaire diplômé-e	21	-	13
Educateur/trice D	22	-	16	Infirmier/ère chef-fe	16	-	09
Educateur/trice D - CPA	22	-	16	Infirmier/ère santé communaut.	19	-	11
Educateur/trice E	24	-	17	Infirmier/ère scol. santé com.	19	-	12
Educateur/trice E - CPA	24	-	17	Infirmier/ère scolaire	21	-	13
Electri./électro. audio+vidéo	21	-	13	Infirmier/ère scolaire chef-fe	16	-	09
Electricien-ne	21	-	15	Ing. ETS/HES chef-fe section	10	-	04
Employé-e administratif/ive	23	-	17	Ingénieur-e communal sécurité	11	-	02
Employé-e administratif/ive D	24	-	17	Ingénieur-e du territoire	09	-	02
Employé-e au centre fun. (CFC)	21	-	15	Ingénieur-e EPF	10	-	03
Employé-e au centre funéraire	23	-	17	Ingénieur-e EPF adjoint-e	04	-	01
Employé-e de bureau	25	-	17	Ingénieur-e ETS/HES	15	-	09
Employé-e de bureau (CFC)	23	-	20	Inspecteur/trice polcom A	14	-	09
Employé-e de musée	25	-	17	Inspecteur/trice confirmé-e	15	-	09
Employé-e de musée (CFC)	21	-	15	Inspecteur/trice de l'OSU	21	-	12
Employé-e de restauration(CFC)	21	-	15	Inspecteur/trice de pol. com.	20	-	10
Employé-e d'exploitation	27	-	24	Inspecteur/trice du travail A	10	-	02
Employé-e d'instal. sportives	23	-	18	Inspecteur/trice du travail B	13	-	09
Employé-e garde bain	23	-	18	Inspecteur/trice protect. eaux	20	-	10
Employé-e inst. sport. 1er/ère	21	-	16	Instructeur/trice coord.	11	-	07
Employé-e PFO	22	-	16	Instructeur/trice diplômé-e	13	-	09
Employé-e PFO (CFC)	21	-	15	Instructeur/trice en formation	15	-	11
Encadrant-e info. I ETSL	12	-	05	Instructeur/trice sanitaire	18	-	12
Encadrant-e info. II ETSL	16	-	08	Intendant-e A	19	-	14

Intendant-e de Mon-Repos	22	-	17	Releveur/euse	22	-	17
Intendant-e log. de transition	25	-	17	Releveur/euse de parcomètres	21	-	15
Intendant-e log. trans. (CFC)	21	-	15	Relieur/euse	21	-	15
Interv. socio-éducatif dipl.	16	-	10	Répondant-e notificateur/trice	19	-	14
Intervenant-e soc.-éducatif/ve	22	-	10	Resp. des conciergeries scol.	13	-	07
Juriste	11	-	02	Resp. système d'information	09	-	04
Laborantin-e	21	-	12	Responsable APEMS	14	-	09
Linger/ère	25	-	17	Responsable APEMS A	13	-	08
Logopédiste	12	-	07	Responsable clientèle	11	-	05
Logopédiste (avec 5 ans UNI)	10	-	03	Responsable commercial-e	11	-	05
Machiniste	19	-	14	Responsable commercial-e (UNI)	11	-	02
Machiniste SPADOM	21	-	15	Responsable de la formation	11	-	02
Maçon-ne	21	-	15	Responsable de la promotion	11	-	05
Magasinier/ère	23	-	17	Responsable de projet / ETSL	11	-	02
Magasinier/ère (CFC)	21	-	15	Responsable du BIP	11	-	05
Maître-sse d'apprentissage	16	-	09	Responsable d'unité ORP	11	-	05
Maître-sse nageur responsable	19	-	12	Responsable ETSL	09	-	02
Maître-sse nageur/euse	22	-	13	Responsable évaluateurs/trices	11	-	07
Maquettiste-designer d'expos	21	-	12	Responsable produits IT	11	-	06
Mecanicien-ne	21	-	15	Réviseur/euse	11	-	05
Mecanicien-ne en autos	21	-	15	Sacristain-e	27	-	23
Mecanicien-ne-électricien-ne	21	-	15	Sapeur/euse pompier/ère prof.	18	-	10
Médecin-dentiste	07	-	02	Sapeur-e pompier/ère en form.	21	-	21
Médecin-Ville	1B	-	1A	Secrétaire	21	-	12
Médiateur/trice communauté rom	13	-	10	Secrétaire D	22	-	12
Médiateur/trice culturel-le	13	-	05	Secrétaire du conseil communal	08	-	04
Menuisier/ère	21	-	15	Secrétaire général-e	06	-	1A
Monteur/euse de réseaux	21	-	15	Secrétaire municipal-e	06	-	1A
Monteur/euse en chauffage	21	-	15	Secrétaire municipal-e adjoint	07	-	02
Monteur/euse-électricien-ne	21	-	15	Serrurier/ère	21	-	15
Nettoyeur/euse	27	-	25	Sous-chef-fe bureau technique	13	-	06
Opérateur/trice	21	-	09	Sous-chef-fe comptable	13	-	06
Opérateur/trice de saisie	24	-	16	Sous-chef-fe cpté générale	08	-	04
Opérateur/trice d'usine (TRID)	18	-	12	Sous-chef-fe d'atelier	16	-	11
Organiste CF Montoie (prof.)	12	-	05	Sous-chef-fe de bureau	17	-	10
Organiste CF Montoie (virtuo.)	11	-	04	Sous-chef-fe d'usine	12	-	06
Ouvrier prof. en instal.indus.	21	-	15	Sous-chef-fe usine ing.ETS/HES	10	-	04
Ouvrier/ère	25	-	17	Spécialiste DBAS	15	-	03
Ouvrier/ère collecte & de tri	24	-	17	Spécialiste micro-info.	15	-	03
Ouvrier/ère d'exploitation	23	-	15	Spécialiste monitoring réseau	15	-	03
Ouvrier/ère d'usine	22	-	14	Spécialiste monitoring serveur	15	-	03
Ouvrier/ère prof. d'usine	18	-	12	Spécialiste RDOS I	11	-	06
Ouvrier/ère prof. expl.	19	-	13	Spécialiste RDOS II	15	-	09
Ouvrier/ère prof. géomatique	21	-	15	Spécialiste RDOS III	19	-	12
Ouvrier/ère professionnel-le	21	-	15	Spécialiste sécurité système	15	-	03
Ouvrier/ère viti-vinicole CFC	21	-	15	Spécialiste sécurité télécoms	15	-	03
Paveur/euse	21	-	15	Spécialiste télécoms	15	-	03
Peintre	21	-	15	Statisticien-ne	11	-	02
Peintre (signal. routière)	20	-	14	Surveillant-e	23	-	17
Personnel éducatif A APEMS	16	-	11	Surveillant-e de chantiers	14	-	10
Personnel éducatif A CVE	16	-	11	Surveillant-e de la propreté	16	-	13
Personnel éducatif B APEMS	17	-	12	Surveillant-e de musée	27	-	23
Personnel éducatif B CVE	17	-	12	Surveillant-e d'études A	16	-	13
Personnel éducatif C APEMS	21	-	15	Surveillant-e d'études B	18	-	15
Personnel éducatif C CVE	21	-	15	Surveillant-e d'études C	21	-	17
Personnel éducatif D APEMS	23	-	21	Technicien-ne	16	-	09
Personnel éducatif D CVE	23	-	21	Technicien-ne ambulancier/ère	20	-	15
Personnel éducatif E APEMS	25	-	21	Technicien-ne chef-fe section	10	-	04
Personnel éducatif E CVE	25	-	21	Technicien-ne de chantiers	14	-	09
Physiothérapeute (nouv.statut)	18	-	12	Technicien-ne de maintenance	16	-	12
Policier/ère	18	-	10	Technicien-ne de musée	16	-	09
Policier/ère émérite	15	-	09	Technicien-ne en géomatique	16	-	09
Policier/ère M/GF	19	-	11	Technicien-ne photographe	16	-	09
Polymécanicien-ne	21	-	15	Technicien-ne télématicque	17	-	07
Portier/ère	22	-	16	Technicien-ne viticole	14	-	09
Préparateur/trice de travaux	18	-	07	Technicien-ne-dentiste	16	-	10
Préposé-e au materiel	21	-	15	Thérapeute en psychomotricité	18	-	11
Préposé-e aux naturalisations	21	-	12	Tôlier/ère en carrosserie	21	-	15
Préposé-e contrôle salaires	16	-	10	Travail. sociale hors murs B	15	-	12
Prophylaxiste	25	-	16	Travail. sociale hors murs C	17	-	14
Psychologue	12	-	07	Travail. social-e hors murs D	22	-	16
Psychologue (5 ans UNI)	10	-	03	Travail. social-e hors murs E	24	-	17
Réalisateur/trice en publicité	21	-	15	Travailleur social hors murs A	13	-	10
Réceptionniste	24	-	17	Webmaster délégué-e	13	-	05
Régisseur/euse	21	-	15	Webmaster responsable	09	-	02

Tableau 1 - fonctions actives IA-RPAC

Ville	12/31/2009	12/31/2014
	n	n
Avec classification	528	490
Sans classification	91	102
Total	619	592

Tableau 2 - mouvements des fonctions IA-RPAC

Ville	du 1er janvier 2010 au 31 déc. 2014 (5 ans)	
	création/modification	suppression
Nombre de mouvement(s)	182	187
part en %	34%	35%

Tableau 3 -Type de fonctions IA-RPAC sans classification (HCL)

Ville	12/31/2014
Apprenti-e-s	34
Aspirant-e-s	4
Auxiliaires	32
Magistrat-e-s	2
Divers	30
Total	102

SERVICE DE LA CULTURE (CULT)

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

- définition et application de la politique culturelle
- représentation de la Ville par le chef de service et ses adjoints dans les conseils de fondation de ses principales institutions culturelles
- décisions sur la répartition et le suivi des subventions
- suivi des institutions culturelles, de la scène artistique indépendante et des écoles de musique
- gestion du Fonds des arts plastiques
- gestion et promotion des quatre musées communaux

EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Collection de l'Art Brut	10.30	9.60	10.30	10.30
Musée design et arts appliqués	11.60	11.60	11.60	11.60
Musée historique de Lausanne	16.65	16.65	16.65	16.65
Musée Romain de Lausanne-Vidy	5.80	5.80	5.80	5.80
Unité administrative	7.50	7.50	7.50	7.50
Total service	51.85	51.15	51.85	51.85

Tableau 1.2.- variation en ept alloués

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre
Unité administrative	
Total service	0.00

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Collection de l'Art Brut	12	9.60	13	10.30
Musée design et arts appliqués	17	11.60	17	11.60
Musée historique de Lausanne	24	16.65	24	16.65
Musée Romain de Lausanne-Vidy	9	5.80	9	5.80
Unité administrative	9	7.50	9	7.50
Total service	71	51.15	72	51.85

Note : les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales

Tableau 2.2. - apprenti-e-s

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n		n	
Musée historique de Lausanne	0		1	
Total service	0		1	

Tableau 2.3. - mouvements du personnel, excepté transfert inter-services (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Nombre de mouvement(s)	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
	4	7

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emplois (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Convention de départ	
Décès	
Démission	1
Départ à la retraite	2
Fin de contrat	
Licenciement fin droit traitement	
Licenciement invalidité totale	
Licenciement juste motif	
Licenciement reconversion ext.	
Licenciement suppression poste	1
Total service	4

FAITS MARQUANTS

L'année passée sous revue aura vu :

- la nomination de M. Omar Porras à la direction du Théâtre Kléber-Méleau, succédant à M. Philippe Mentha dès juillet 2015 ;
- la nomination du nouveau directeur artistique de l'Orchestre de Chambre de Lausanne (OCL), M. Joshua Weilerstein, qui prendra ses fonctions en septembre 2015 ;
- l'élection du chef de service à la présidence de la Conférence des villes en matière culturelle (CVC) ;
- l'inauguration officielle de la nouvelle extension du Musée romain de Lausanne-Vidy, après plus d'une année de travaux ;
- l'adoption par le Conseil communal du préavis N° 2014/52 (« *Octroi d'un cautionnement à la Fondation Métropole* ») ;
- la présentation par la Municipalité au Conseil communal du préavis N° 2014/73 (« *Musée historique de Lausanne. Rénovation et transformation de l'exposition permanente et entretien du bâtiment. Demande de crédit d'ouvrage* ») ;
- la publication d'Art en ville, guide gratuit, disponible en version papier et sur internet, présentant une sélection de plus de septante œuvres d'art à (re)découvrir dans l'espace public lausannois, certaines provenant du Fonds des arts plastiques ;
- l'ouverture d'un compte d'attente en vue des travaux de rénovation du cinéma Capitole ;
- l'ouverture d'un compte d'attente en vue des travaux du Théâtre Vidy-Lausanne.

FINANCEMENT EXTÉRIEUR À LAUSANNE

Le Fonds intercommunal de soutien aux institutions culturelles de la région lausannoise a versé aux quatre grandes institutions culturelles lausannoises (Béjart Ballet Lausanne, Théâtre Vidy-Lausanne, Opéra de Lausanne et Orchestre de Chambre de Lausanne) un montant de CHF 810'000.-, soit une légère augmentation par rapport à 2013 (3.37% des subventions allouées par la Ville aux quatre grandes institutions).

La participation de l'Etat de Vaud aux institutions culturelles lausannoises soutenues par le Service de la culture s'est élevée à CHF 10'142'500.-, sans compter les aides ponctuelles distribuées par la Commission cantonale des activités culturelles (CCAC).

ARTS VISUELS ET MUSÉES

Les arts visuels et musées ont représenté 20.50% du budget du Service de la culture.

Promotion des musées

La promotion des musées est faite par le biais de deux publications principales :

- le bulletin *expos infos*, financé par le Canton et la Ville, tiré à 11'500 exemplaires trois fois par an ;
- la brochure *infos expos*, qui paraît deux fois l'an, tirée à 100'000 exemplaires en trois langues.

Nuit des Musées de Lausanne et Pully

La Nuit des Musées a connu sa 14^e édition qui s'est déroulée du samedi 27 septembre de 14h00 au dimanche 28 septembre à 02h00. Ce sont près de 15'000 visiteurs dont plus de 2'300 enfants qui, pour la somme de CHF 10.- (gratuit pour les moins de 16 ans), ont visité les 24 musées et institutions participant à la manifestation. Ceux-ci ont proposé, à côté des expositions, plus de 100 animations à cette occasion. Le traditionnel billet-objet a été conçu par la graphiste Florence Chèvre dans le prolongement de la thématique choisie pour cette édition : l'exploration spatiale. Il a pris la forme d'un carnet de missions intermuséales.

Dépôts des musées communaux et du Fonds des arts plastiques

Les travaux de restauration des objets touchés lors de l'inondation du dépôt du Musée de design et d'arts appliqués contemporains (mudac) en 2008 suivent leur cours au gré des disponibilités des restaurateurs mandatés. En 2014, 35 pièces de la Collection d'art verrier contemporain, de la Collection Jacques-Edouard Berger et de la Collection céramique ont été restaurées. Ce sont ainsi 255 œuvres qui ont été restaurées à ce jour sur les 339 objets touchés par l'inondation.

A signaler que la Collection de l'Art Brut (CAB), le mudac, le Fonds des arts plastiques, ainsi que le Musée romain de Lausanne-Vidy dans le cadre des fouilles des Prés-de-Vidy, sont dans l'attente urgente d'un ou de plusieurs dépôt-s climatisé-s et sécurisé-s pour l'entreposage des collections. Cela a été inscrit dans le cadre des investissements du préavis de politique culturelle.

Atelier de numérisation et base de données des collections

Rattaché au Service d'organisation et d'informatique (SOI) depuis 2010 suite à son transfert administratif du Service de la culture, l'atelier poursuit son travail de numérisation des œuvres des musées communaux. Ce sont entre 5'000 et 6'000 images d'œuvre d'art qui ont été prises en studio et numérisées en haute définition. Parallèlement, le SOI et le Service de la culture poursuivent la refonte de la base de données des collections des musées, accessibles sur internet (<http://musees.lausanne.ch>), dans le but de mieux faire connaître la richesse des collections de la Ville auprès du public lausannois, suisse et étranger.

Musée de design et d'arts appliqués contemporains (mudac)

24'543 personnes (29'997 en 2013), dont 1'445 élèves et 3'669 visiteurs lors de la Nuit des Musées lausannois, ont visité le mudac (expositions temporaires, permanentes, événements particuliers et animations).

Expositions temporaires :

- « *No Name Design. Le Cabinet de curiosités de Franco Clivio* », du 31 octobre 2013 au 9 février 2014 ;
- « *Mastering Design : travaux de Master du Royal College of Art de Londres et de la Design Academy Eindhoven* », du 31 octobre 2013 au 9 février 2014 ;
- « *Le verre vivant. Acquisitions récentes de la collection d'art verrier (1^{ère} partie)* », du 11 décembre 2013 au 1^{er} mars 2015 ;
- « *Couture Graphique* », du 7 mars au 9 juin 2014 ;
- « *Carte blanche à Marian Bantjes* », du 2 juillet au 5 octobre 2014 ;
- « *Otto Künzli. L'exposition – Bijoux de 1967 à 2012* », du 2 juillet au 5 octobre 2014 ;
- « *Nirvana. Les étranges formes du plaisir* », du 29 octobre 2014 au 26 avril 2015.

Musée historique de Lausanne (MHL)

30'615 personnes (27'345 en 2013), dont 2'785 élèves et 3'503 visiteurs lors de la Nuit des Musées lausannois, ont visité le musée (expositions temporaires, permanentes, événements particuliers et animations).

Expositions temporaires :

- « *Lausanne XL* », du 14 mars au 24 août 2014 ;
- « *Les collections du musée industriel. Une exposition* », du 14 février au 6 juillet 2014 (prolongée jusqu'au 28 septembre 2014) ;
- « *Crimes et châtements* », du 26 septembre 2014 au 1^{er} février 2015.

Suite au changement de scénographe, les travaux de conception du nouveau parcours permanent se sont poursuivis activement permettant la présentation d'une demande de crédit d'ouvrage en novembre 2014.

Collection de l'Art Brut

37'120 personnes (35'050 en 2013), dont 6'118 élèves et 1'870 visiteurs pour la Nuit des Musées lausannois, ont visité la Collection de l'Art Brut (expositions temporaires, permanentes, événements particuliers et animations).

Expositions temporaires :

- « *Véhicules* », du 8 novembre 2013 au 27 avril 2014 ;
- « *L'Art Brut dans le monde* », du 6 juin au 2 novembre 2014 ;
- « *Josep Baqué* », du 6 juillet au 26 octobre 2014 ;
- « *André Robillard* », du 27 novembre 2014 au 19 avril 2015.

L'année 2014 marque l'anniversaire des 50 ans de la série historique des fascicules de l'Art Brut. Pour cet événement, la Collection de l'Art Brut a publié un numéro spécial entièrement consacré à l'œuvre de Laure Pigeon, rédigé par Lise Maurer.

Musée romain de Lausanne-Vidy

9'122 visiteurs (9'459 en 2013), dont 367 élèves et 1'332 visiteurs pour la Nuit des Musées lausannois, ont visité le Musée romain de Lausanne-Vidy (expositions temporaires et permanente, événements particuliers et animations).

Expositions temporaires :

- « *Malins plaisirs* », du 29 mai 2013 au 2 mars 2014 ;
- « *Chauds Latins* », du 11 avril au 26 octobre 2014 ;
- « *Taupe niveau* », du 4 décembre 2014 au 26 avril 2015.

L'année aura également vu l'inauguration officielle de la nouvelle extension du Musée romain de Lausanne-Vidy, le 21 mai 2014, après 18 mois de travaux. Grâce aux nouveaux locaux et au travail de la médiatrice culturelle du musée, le programme des animations a pu reprendre et surtout se développer.

Fondation de l'Hermitage

Cette institution, soutenue par la Ville de Lausanne par une subvention ainsi que pour l'entretien de la maison et du parc, a présenté deux expositions d'envergure attirant plus 58'000 visiteurs :

- « *Le goût de Diderot. Greuze, Chardin, Falconet, David...* », du 7 février au 1^{er} juin 2014 ;
- « *Peindre l'Amérique. Les artistes du Nouveau Monde (1830-1900)* », du 27 juin au 26 octobre 2014.

Fonds des arts plastiques (FAP)

Durant l'année, la Commission du FAP a examiné 104 dossiers de demande de soutien au cours de trois séances ordinaires. Elle a en outre visité deux ateliers d'artistes.

Sur recommandation de la Commission du FAP, la Ville a soutenu des artistes lausannois pour douze expositions nationales et internationales ainsi que pour la réalisation de douze publications. Deux artistes ont bénéficié de résidences artistiques : Nicolas Savary à Buenos Aires (janvier à juin) et Tilo Steireif à Gênes (mars à mai). Des aides ont également été apportées aux activités de Visarte-Vaud et de Circuit, ainsi qu'à cinq autres lieux d'art indépendants et associations d'artistes. Les manifestations Aperti, les Urbaines et la Nuit des images ont également été soutenues.

Une œuvre de Jean-Luc Manz a été acquise par le FAP et installée de manière pérenne à l'Hôtel de Ville, inaugurant un nouvel espace d'exposition situé à la salle des Pas Perdus (2^{ème} étage). Une dizaine d'estampes de divers artistes sont également venues enrichir les collections du FAP. Dans le cadre du pour-cent culturel, une intervention artistique de Matthieu Bernard-Reymond a été intégrée au bâtiment sis à la place Chauderon 4.

L'intérêt des collections d'art du FAP se confirme et leur étude s'inscrit désormais dans les séminaires d'histoire de l'art de l'Université de Lausanne. Un partenariat entre la Ville et l'Université de Lausanne a été signé dans ce but en septembre 2014 pour une durée de trois ans. Le travail des étudiants et de spécialistes doit déboucher sur une publication en 2017, année marquant les cinquante ans du FAP en tant que fonds communal. Parallèlement, la bibliothèque et la documentation du FAP ont été complètement réorganisées dans le cadre d'un travail de bachelor en information documentaire.

S'agissant de la sécurité, les œuvres installées dans les bureaux et dans les espaces publics devraient bénéficier de contrôles réguliers, de mesures de conservation et d'une signalétique adaptée, actuellement non réalisables faute de ressources.

Le règlement du FAP, incluant celui du pour-cent culturel, a été révisé et sera soumis au Conseil communal en 2015 dans le cadre du préavis de politique culturelle.

THÉÂTRE

Le théâtre a représenté 23.18% du budget du Service de la culture.

Théâtre Vidy-Lausanne

Année anniversaire pour le Théâtre Vidy-Lausanne qui a soufflé ses cinquante bougies en revenant sur l'Expo 64 qui a vu naître le Théâtre conçu par Max Bill.

Près de 57'000 spectateurs ont assisté aux 44 spectacles (355 représentations) donnés au Théâtre de Vidy.

19 productions (276 représentations) ont été présentées dans neuf pays dont la France, la Lituanie, la Suisse, le Chili, la Belgique, la Grèce, le Portugal, Taïwan, ainsi que l'Irlande.

Le premier semestre 2014 a été programmé par René Zahnd et Thierry Tordjman. Plusieurs spectacles ont été produits par Vidy : « Immortels » de Nasser Djemai, « Journal d'une nouvelle oreille » de Zabou Breitman, « *Misterioso-119* » de Cedric Dorier et « Kouta » de Hassane Kouyaté. Plusieurs coproductions ont été montées autour d'artistes d'ici et d'ailleurs : « François d'Assise » de Robert Bouvier, « Seule la mer » de Denis Maillefer, « Les Demeurées » de Didier Carrier, mais aussi « *Viel leicht* » de Melissa Von Vépy et « Gailei » de Charles Tordjman. Sept spectacles accueillis dont « Dogugaeshi » de Basil Twist et « Cinématique » d'Adrien M/Claire B.

En mai, Vincent Baudriller a ouvert un nouveau chapitre du théâtre en proposant un Prologue avec des artistes de théâtres suisses et étrangers qui vont s'inscrire dans les futures saisons de Vidy. Le Prologue s'est terminé sur un grand concert gratuit entre le théâtre et le lac. Durant l'été, le foyer et la cuisine ont été rénovés pour devenir la Kantine, lieu ouvert et accueillant pour que se rencontrent public, artistes et équipe de Vidy.

En septembre, le Théâtre offrait au public lausannois la nouvelle programmation en faisant cause commune avec la Bâtie - Festival de Genève et en dialoguant avec le Festival Images de Vevey.

Ensuite, les premiers mois de la saison 2014-2015 ont donné à voir la nouvelle ligne artistique du Théâtre, des créations d'artistes suisses : Perrine Valli, Séverine Chavrier, Massimo Furlan, Claire de Ribeaupierre, Matteo Zimmermann, Marielle Pinsard et des créations d'artistes de renommée internationale : Vincent Macaigne, Roméo Castellucci, Christoph Marthaler et des accueils de spectacles étrangers : Boris Charmatz et Arthur Nauziciel. De nouvelles collaborations se sont tissées avec notamment la Collection de l'Art brut autour du spectacle d'Alexis Forestier et André Robillard, « Changer la vie ». L'activité de tournée a été importante notamment celle de « l'Idiot » et « Les Palmiers sauvages ».

Un nouveau logiciel de billetterie Secutix 360° a été lancé en 2014 et permet aux adhérents et au public en général de faciliter leurs achats sur le site internet et de disposer d'un espace personnel leur permettant à tout moment de connaître l'historique de leurs achats et de télécharger leurs billets.

A relever, l'ouverture du compte d'attente pour les travaux de Vidy de manière à étudier la rénovation et la sécurisation du théâtre.

Théâtre Kléber-Méleau

Le Théâtre a proposé 8 spectacles (2 productions et 6 accueils) pour 130 représentations (contre 71 en 2013), attirant quelque 20'206 spectateurs. Au terme de la procédure de recrutement menée par les communes de Lausanne, Renens et Prilly, M. Omar Porras a été désigné directeur du Théâtre Kléber-Méleau dès juillet 2015.

Théâtre Arsenic

12'043 spectateurs ont assisté à 33 manifestations, représentant 148 représentations. Durant l'année, l'Arsenic a coproduit 17 créations théâtrales et chorégraphiques et 2 performances de théâtre musical. Le Théâtre a également accueilli 14 spectacles (théâtre et danse) de Suisse, France, Belgique et Portugal.

Théâtre Boulimie

Plus de 12'204 spectateurs ont assisté aux neuf spectacles proposés (116 représentations) par les nouveaux directeurs du Théâtre qui ont joué, en début d'année, les prolongations de « Changement de direction ».

Théâtre 2.21

Ce sont plus de 4'138 spectateurs qui ont assisté aux 31 propositions artistiques (104 représentations) réparties dans les deux salles du Théâtre. Cette année marque une diminution en termes de fréquentation par rapport à l'année précédente (5'600 spectateurs en 2013) du fait de la rénovation de certains locaux d'avril à juin.

Pulloff Théâtres

Le Pulloff a proposé à plus de 5'200 spectateurs 10 spectacles dont 7 créations et 3 accueils. A relever d'importants travaux durant l'été de mise en état et de réfection du bar et de l'espace dédié à l'accueil.

Le Petit Théâtre

Au cours de l'année, le Petit Théâtre a présenté 13 spectacles (5 coproductions, 5 accueils et 3 spectacles musicaux) pour un total de 221 représentations à Lausanne auxquelles ont assisté 22'267 spectateurs dont 8'253 élèves (69 représentations).

Théâtre de marionnettes

Le Théâtre de marionnettes a présenté 6 spectacles (2 créations et 4 accueils), totalisant 34 représentations auxquelles 3'928 spectateurs ont assisté. A relever que les huit représentations scolaires ont attiré quelque 1'040 élèves.

Création scénique indépendante (théâtre, danse, pluridisciplinaire)

La Commission des arts de scène (fusion de la Commission du théâtre et de la Commission de la danse) a commencé à fonctionner en 2014. Le Service de la culture se plaît à souligner le dynamisme et la qualité des travaux de cette nouvelle commission qui a étudié 72 dossiers pour la saison 2014-2015.

La Commission des arts des scènes s'est réunie à six reprises, ont retenu 24 projets créés durant l'année.

Par ailleurs, plusieurs compagnies ont bénéficié d'une forme de soutien à moyen terme :

- les compagnies Théâtre en Flamme (dirigée par Denis Maillerfer), de Nuit comme de jour (dirigée par Guillaume Béguin), et Marielle Pinsard ont bénéficié d'un contrat de confiance de la Ville de Lausanne ;
- les compagnies n°23 prod (dirigée par Massimo Furlan), Nicole Seiler et Philippe Saire ont bénéficié d'une convention de soutien conjoint associant Pro Helvetia et le Canton de Vaud ;
- enfin les compagnies Les Voyages Extraordinaires et Utilité publique ont continué à bénéficier d'une convention de soutien pluriannuel au bénéfice des compagnies œuvrant particulièrement au décloisonnement des publics.

Bourse de compagnonnage

Dans le but de promouvoir la relève dans les arts de la scène, la Ville de Lausanne et le Canton de Vaud ont mis en œuvre une bourse de compagnonnage théâtral d'une durée de deux ans. En 2014, une nouvelle bourse a été attribuée au metteur en scène Sébastien Ribaux alors que celle de Laurent Gachoud entrait dans sa deuxième année.

Promotion et diffusion

La diffusion de spectacles par le biais de tournées étant un élément fondamental de la vie des compagnies, la Ville s'efforce de les soutenir au maximum, par le biais d'aides ponctuelles, en complément notamment à Pro Helvetia. La Ville a également renouvelé son appui à :

- la Commission romande de diffusion des spectacles (CORODIS), organisme financé par les villes et les cantons romands, qui soutient la mise sur pied de tournées en Suisse et à l'étranger ;
- l'Association romande Technique Organisation Spectacle (artos).

L'aide directe à la création scénique indépendante (création, diffusion, accueils) se chiffre à CHF 1'247'000.- (y compris la subvention à la Cie Philippe Saire). Le financement des associations et structures destinées à la création scénique indépendante se chiffre quant à lui à CHF 2'620'300.- (Sévelin 36 (+ Cargo 103) : CHF 160'000.- plus CHF 85'600.- de prise en charge de loyer ; AVDC : CHF 25'000.- ; Arsenic : CHF 1'315'000.- plus CHF 672'200 ; Corodis : CHF 35'000.- ; Théâtre 2.21 : CHF 215'000.- plus CHF 49'500.- ; Pulloff Théâtres : CHF 50'000.- plus CHF 13'000.-).

*En tout, c'est donc un montant de **CHF 3'867'300.-** qui est venu soutenir la création indépendante, théâtre et danse.*

DANSE

Les montants attribués à la danse ont représenté 10.57% du budget du Service de la culture.

Béjart Ballet Lausanne (BBL)

Plus de 85'700 personnes (86'330 en 2013) dont 22'188 à Lausanne ont assisté à la vingtaine de ballets (48 représentations dont 15 à Lausanne) présentés par le Béjart Ballet Lausanne dans huit pays (France, Japon, Hollande, Mexique, Chine, Géorgie, Allemagne, Suisse).

L'année 2014 est marquée par une forte présence en Suisse du BBL : à Lausanne (au Théâtre de Beaulieu ainsi qu'à l'Opéra), Genève, Bâle et Mézières, soit 25 représentations sur les 48. Afin de répondre au mieux aux attentes de la Ville de Lausanne, une représentation scolaire du Presbytère a été organisée en décembre à Beaulieu. 1'061 élèves ont assisté à ce spectacle.

Le BBL a démarré l'année au Palais des Congrès de Strasbourg avec une représentation de « *Dionysos* », « *Bhakti III* » et « *Boléro* ». En février, c'est à l'Opéra de Lausanne que les spectateurs ont assisté à quatre représentations dont une chorégraphie de Gil Roman « *Hommage à Tony Fabre* ». Le BBL s'est ensuite déplacé à Amsterdam au Royal Theater Carré avant de donner deux représentations au Bâtiment des Forces Motrices à Genève. De retour à Lausanne, ce sont 8'500 spectateurs qui ont applaudi au mois de mai les deux créations de Gil Roman « *3 danses pour Tony* » et « *Kyôdai* », ainsi que la création Julio Arozarena « *Fais ce que tu veux avec ces ailes* ». Durant l'été, c'est dans les Jardins de l'Orangerie à Versailles, au Théâtre du Jorat à Mézières, au Palacio de Bellas Artes de Mexico et au Teatro de la Paz à San Luis de Potosi que s'est produit le BBL. Puis en septembre, la compagnie a présenté à Tbilisi en Géorgie « *Kyôdai* », « *Ce que l'amour me dit* » et « *Boléro* », interprété par Dianan Vishneva, avant de revenir en Europe à Berlin. Les danseurs se sont ensuite envolés pour le Japon au mois de novembre pour une reprise phénoménale de « *La IX^{ème} Symphonie* » à Tokyo avec la participation du Tokyo Ballet et de l'Orchestre Philharmonique d'Israël, sous la direction de Zubin Metha. Cette reprise est également présentée à Shanghai avec la participation de l'Orchestre de l'Opéra de Shanghai, sous la direction de Muhai

Tang. C'est en Suisse que le Béjart Ballet finit l'année 2014 avec « *Presbytère n'a rien perdu de son charme, ni le jardin de son éclat* » à Bâle et à Lausanne.

A relever la conclusion d'une convention de subvention 2014-2019 entre la Fondation Béjart Ballet Lausanne et la Ville, ainsi que le renouvellement de la convention de licence tripartite entre les Fondations privées Maurice Béjart et la Fondation Béjart Ballet Lausanne.

Ecole-Atelier Rudra Béjart Lausanne

L'Ecole-Atelier a accueilli une quarantaine d'élèves de tous horizons. L'enseignement, gratuit et pluridisciplinaire, est dispensé sur deux ans. Durant l'année, la Rudra a participé à différents ballets présentés par le BBL, savoir « Boléro » à Genève et « Le Sacre du Printemps » à Berlin. Elle était également présente au gala de charité pour la journée internationale des droits de la femme à Genève, au Château de Chillon au mois de juillet, au 30^e anniversaire de la ligne TGV Lyria Paris-Lausanne avec Bastian Baker, ainsi que lors de la présentation du film « Le Béjart Ballet en Chine » dans le cadre de Visions du Réel. A relever la participation de seize élèves de l'Ecole-atelier à « la Veuve Joyeuse » jouée à l'Opéra de Lausanne en décembre.

Fondation en faveur de l'art chorégraphique – Prix de Lausanne pour jeunes danseurs

Ce sont 1'950 personnes qui ont acheté un billet pour assister aux sélections et à la finale du Prix de Lausanne les 6 et 7 février au Théâtre de Beaulieu. Pour la première étape du concours, 295 jeunes danseurs de 35 nationalités ont envoyé une vidéo, parmi lesquels le Jury a sélectionné 70 candidats de 15 nationalités. Sur les 20 finalistes, 6 se sont vu attribuer une bourse d'étude dans l'une des 61 écoles ou compagnies partenaires du Prix. En ville de Lausanne, la traditionnelle exposition de photos sur le Grand-Pont a eu pour thème cette année « Une expérience unique dans une vie ». Egalement à l'attention du public local, une leçon de danse classique et, pour la première fois, une leçon de danse contemporaine ont été organisées pour les élèves des écoles de danse de la région âgés de 15 à 18 ans pendant la semaine du concours. Le Prix de Lausanne continue d'ouvrir ses portes de plus en plus largement à la population lausannoise et l'a invitée à venir assister à des moments-clés de la semaine du concours tels que cours, répétitions et coaching sous la supervision d'Etoiles de la danse. Pour la deuxième année consécutive, le Prix de Lausanne a organisé des rendez-vous quotidiens, gratuits et ouverts à tous, tous les jours à 17 heures dans le foyer du Théâtre de Beaulieu. Les stars de la danse, membres du jury, Alessandra Ferri et Julio Bocca ont présenté les moments forts de leur carrière et leur vision du monde de la danse. Lors des deux autres mini-conférences, les candidats ont pu recevoir les conseils d'un spécialiste mondialement reconnu pour mieux danser sur une scène en pente et ont pu bénéficier des recommandations de professionnels pour leur entraînement.

Collection suisse de la danse (CSD)

De plus en plus de professionnels de la danse s'adressent à la CSD pour y déposer leurs archives personnelles. Le statut de cette institution en tant que référence pour la conservation du patrimoine chorégraphique immatériel en Suisse s'est donc consolidé. M. Charles Gebhard s'est retiré de la présidence du conseil de fondation pour raison d'âge à la fin de l'année 2014. La CSD a projeté des films dans ses locaux à Lausanne et à Zurich, elle a remis le 8^e Prix de documentation vidéo et a organisé des visites guidées pour écoles et public averti.

Théâtre Sévelin 36

Près de 6'000 spectateurs (4'100 en 2013) ont assisté aux événements chorégraphiques (60 représentations) programmés parmi lesquels *Les Printemps de Sévelin*, *Les Quarts d'Heure*, *la Fête de la danse*, *les Urbaines* ou *Open Studios*.

La sensibilisation à la danse contemporaine s'inscrit comme un point essentiel de l'activité du Théâtre Sévelin 36. En 2014, les objectifs poursuivis par les actions de médiation ont été destinés à plusieurs types de public (public scolaire, jeune public, public pratiquant la danse contemporaine, public spectateur ainsi que le non-public).

Association vaudoise de danse contemporaine (AVDC)

Tout au long de l'année, l'AVDC a développé un certain nombre d'activités : diffusion d'informations (site internet, newsletters, mise à jour de la partie danse de l'annuaire du spectacle romand, répertoire de la danse du canton de Vaud), appui et conseils aux danseurs et compagnies et des « rendez-vous professionnels » sur des thématiques qui concernent le milieu de la danse. En 2014, elle a initié un projet en réseau consacré à la profession de danseur et aux acteurs du champ chorégraphique, à travers un état des lieux et une vaste enquête de terrain pour pallier le manque de données existantes en la matière.

Association pour la reconversion des danseurs professionnels (RDP)

La RDP accompagne les danseurs professionnels romands dans leur développement de carrière et dans leur intégration professionnelle, après la scène. Durant l'année, elle a renseigné, conseillé et rencontré grâce à ses activités et prestations plus de 115 danseurs. La RDP propose aux danseurs : des bilans de compétences, des séances de coaching, des entretiens individuels de conseils et d'information, un cours d'introduction à la vie professionnelle ainsi que des ateliers. De plus, elle a attribué cette année cinq nouvelles bourses, soit onze au total.

Création scénique indépendante

Voir ci-dessus sous THEATRE.

MUSIQUE

La musique a représenté 39.26% du budget du Service de la culture.

Dans le domaine de la musique, l'année 2014 a été, en particulier, marquée par la 6^e édition du festival Label Suisse organisée du 19 au 21 septembre. Après une édition redimensionnée en 2012 suite au désengagement financier de la RTS, la manifestation a retrouvé toute son envergure investissant de nouveau six salles ainsi qu'une grande scène extérieure place Centrale présentant plus de 80 concerts et attirant près de 100'000 spectateurs sur trois jours. La manifestation a également accueilli la cérémonie de remise des premiers prix fédéraux de la musique en présence de M. le conseiller fédéral Alain Berset positionnant encore davantage l'événement comme le festival national de référence dans le domaine des musiques suisses.

A noter également la collaboration transfrontalière poursuivie par le Romandie et les Docks avec les salles la Rodia (Besançon), la Poudrière (Belfort), la Vapeur (Dijon) et Le Noumatrouff (Mulhouse) dans le cadre d'un projet Interreg porté par les Eurockéennes de Belfort et la Fondation CMA et visant à accompagner le développement de dix artistes dont la lausannoise Billy Bird.

Par ailleurs trois contrats de confiance sont toujours en cours au bénéfice des artistes suivants :

- Yilian Cañizares, violoniste et chanteuse de « latin jazz » ;
- Tchiki duo, duo de percussionnistes spécialistes du marimba ;
- Karine Guignard, connue comme rappeuse sous le nom de la Gale.

MUSIQUE CLASSIQUE

Opéra de Lausanne

Ce sont 48'372 spectateurs (43'192 en 2013) qui ont assisté, tout au long de l'année, aux différents événements proposés, à savoir : 6 opéras « *Le Voyage dans la Lune* », « *Luisa Miller* », « *Il barbiere di Siviglia* », « *Die lustigen Weiber von Windsor* », « *Manon* » (27 représentations), 2 opéras pour enfants « *Hänsel et Gretel* » et « *Le Petit Prince* » (13 représentations publiques et 2 scolaires), 1 opéra en version concert « *Dorila in Tempe* », 6 concerts et 1 midi-récital, 1 ballet (4 représentations) et 7 répétitions générales publiques.

A signaler également la participation de l'Opéra de Lausanne à Avenches-Opéra qui a présenté aux arènes, sous la direction d'Eric Vigié, « *Carmen* », ainsi que sa présence à Monte-Carlo avec « *Elisir d'Amore* », à Vichy avec « *Die Zauberflöte* », à Toulon avec « *Lakmé* » ainsi qu'à Lille et Dunkerque avec le « *Le Petit Prince* ».

Pour la troisième fois depuis sa création, l'Opéra de Lausanne est parti en tournée, essentiellement dans le canton de Vaud, avec la Route Lyrique, du 1^{er} juin au 11 juillet 2014 (18 représentations). A cette occasion, les spectateurs ont pu assister à une nouvelle production de l'Opéra « *Phi-Phi* ».

2014 a également été riche en visites et activités pour le jeune public, l'Opéra poursuivant sa mission pédagogique. Ce sont 4'500 (4'000 en 2013) jeunes gens, élèves de nombreuses classes lausannoises et vaudoises ou étudiants qui se sont familiarisés à l'opéra à l'occasion des spectacles jeune public présentés, des ateliers et découvertes lyriques, des visites guidées, des rencontres avec les artistes, de la découverte des ateliers de construction de décors, des répétitions générales ou encore des « *Mercredi à l'Opéra* ». A relever enfin la mise sur pied d'un important projet de médiation culturelle avec trois classes vaudoises. L'idée de ce projet était de permettre à ces trois classes d'élèves venues assister à un atelier lyrique la saison précédente de poursuivre la découverte en passant à leur tour par la création de quelque chose. Concrètement, les élèves ont été amenés à travailler en classe autour du « *Petit Prince* ». Ils devaient imaginer les décors, les costumes, la mise en scène, l'affiche, etc. Leur travail a été exposé dans les vitrines du salon Bailly.

Orchestre de Chambre de Lausanne (OCL)

2014 a été marquée par la nomination du nouveau directeur artistique de l'Orchestre de Chambre de Lausanne, Joshua Weilerstein, suite au départ en 2013 du chef titulaire, Christian Zacharias, après treize années passées à la tête de l'Orchestre. Joshua Weilerstein prendra ses fonctions en septembre 2015.

Durant l'année écoulée, l'Orchestre de Chambre de Lausanne a donné 84 concerts pour 73'562 auditeurs (67'056 en 2013) dont 70 à Lausanne (48'633 auditeurs), 12 en Suisse (23'179 auditeurs) et 2 à l'étranger (1'750 auditeurs). Les spectateurs de l'Opéra ont également eu l'occasion d'entendre l'OCL depuis la fosse d'orchestre de l'Opéra de Lausanne lors des représentations de « *Hänsel et Gretel* », « *Luisa Miller* », « *Il barbiere di Siviglia* », « *Die lustigen Weiber von Windsor* » et « *Manon* ».

En raison des travaux réalisés à la Salle Métropole, une délocalisation provisoire des concerts a été rendue nécessaire, à partir de septembre 2014. La plupart des concerts sont désormais donnés à l'Opéra de Lausanne. Les Entractes du Mardi ont pris place au salon Bailly de l'Opéra de Lausanne, tandis que les Concerts découvertes se sont déroulés au BCV Concert Hall de la Haute Ecole de Musique de Lausanne (HEMU).

Lausanne demeure le lieu d'activité de l'Orchestre : avec les Concerts d'abonnement des lundis et mardis (vingt représentations) dont un mené par Frank-Peter Zimmermann qui a proposé en deux saisons l'intégrale des concertos pour violon

de Mozart et un autre avec en soliste la soprano Olga Peretyatko déjà bien connue du public de l'Opéra de Lausanne ; les Concerts du Dimanche dont un sous la direction de Joshua Weilerstein qui a séduit musiciens et public dans la « *Symphonie n°2 en do majeur* » de Robert Schuman avant d'être nommé quelques mois plus tard à la tête de l'OCL ; les Concerts Découvertes pour le jeune public, ainsi que les Entractes du Mardi.

En Suisse, l'OCL s'est produit au Victoria Hall à Genève, à Neuchâtel, à Moudon, à La Chaux-de-Fonds, à la Fondation Gianadda à Martigny, à la Salle Equilibre de Fribourg avec le violoniste Julian Rachlin et dans les arènes d'Avenches avec l'Opéra de Lausanne. A l'étranger, l'Orchestre a eu le privilège de se produire au prestigieux Théâtre Mariinsky de Saint-Petersbourg, ainsi que dans la Salle de la Philharmonie d'Ekaterinbourg lors d'une tournée russe réalisée sous la baguette du principal chef invité Bertrand de Billy.

Sinfonietta de Lausanne

Le Sinfonietta a présenté 13 programmes différents en 34 concerts. Il s'est produit avec un effectif de vingt à septante musiciens. Il a présenté des concerts essentiellement à Lausanne (salle Métropole, Paderewski et la Cathédrale) et dans le Canton de Vaud (St-Sulpice, Sugnens, Vevey, Montreux et Gland). Il a poursuivi sa collaboration avec les collèges lausannois (six concerts à l'intention des élèves) ainsi qu'avec divers chœurs de la région (Chœur Bach, Chœur Fallier et Chœur de la HEP). Dans le cadre de sa collaboration avec l'Opéra de Lausanne, le Sinfonietta a donné cinq représentations de « *La Veuve Joyeuse* » de Franz Lehar. L'orchestre a de plus ajouté à son programme des créations contemporaines, comme le concerto pour quatuor de saxophone d'Elena Kats Chernin, donné en première mondiale à la Salle Métropole le 22 mai 2014.

Camerata de Lausanne

3'254 spectateurs ont assisté aux dix concerts donnés en Suisse, Autriche et France. A relever la venue d'un musicien talentueux, Fedor Rudin, qui a remporté plusieurs prix internationaux cette année ainsi que la création du spectacle « *Pour l'amour d'un Stradivarius* » au Théâtre du Jorat avec Cédric Cassimo et Karim Slama qui a rencontré un vif succès.

Quatuor Sine Nomine

Le Quatuor Sine Nomine a donné, en 2014, 41 concerts et a sorti deux nouveaux CDs. Il s'est produit en Suisse : à Vevey, Lucerne, Brig, Cernier et Lausanne (Fête de la Musique, Lausanne Estivale et l'Eglise St-François) ; ainsi qu'à l'étranger : en France, Allemagne et Espagne.

Festival Bach de Lausanne

Le Festival & Concours Bach de Lausanne a proposé, dans le cadre de sa 17^e édition, 7 concerts, 2 conférences et 2 Bach Days suivis par plus de 3'436 auditeurs.

Académie de Musique

Cette année l'Académie de Musique de Lausanne accueillait un nouveau professeur de piano, Robert Levin, en remplacement de Bruno Canino. Robert Levin est un pianiste américain qui a mené une brillante carrière internationale de soliste et chambriste. Il a enseigné à la Harvard University et sa venue a provoqué une augmentation des inscriptions d'étudiants. C'est ainsi que les *masterclass* de Pierre Amoyal et Robert Levin ont compté cette année 35 duos inscrits (contre 20 l'année précédente). Cette manifestation s'est déroulée du 26 juillet au 3 août. Sur les 35 duos inscrits, 10 ont été sélectionnés. Ceux-ci provenaient d'Allemagne, Autriche, Angleterre, Espagne, Suisse, Etats-Unis et France. Les concerts publics de l'Académie ont attiré plus de 702 personnes. Le Prix du meilleur duo offert par la Ville de Lausanne a été décerné au duo Stefan Tarara et Lora Vakova-Tarara.

Ensemble Vocal de Lausanne (EVL)

L'Ensemble Vocal de Lausanne débute l'année 2014 sans directeur artistique, après le départ de M. Guillaume Tourniaire en novembre 2013. C'est d'abord Nicolas Farine, assistant de direction, qui aide Michel Corboz dans ses tâches. Puis, c'est Daniel Reuss, initialement retenu pour diriger un projet unique en janvier 2015, qui est nommé chef invité principal en novembre 2014, avant une nomination souhaitée courant 2015 au poste de directeur artistique.

18'950 auditeurs ont assisté à l'étranger et en Suisse aux 28 concerts donnés par l'EVL.

Conférence des Sociétés Chorales Vaudoises de Concert (CSCVC)

Les chorales lausannoises ont donné, avec le soutien de la CSCVC, 24 concerts (année record) devant plus de 12'141 auditeurs dans différentes églises et salles lausannoises.

Concerts

Ont été soutenus :

- l'Association des concerts de Montbenon, qui a organisé dix concerts suivis par plus de 2'100 auditeurs ;
- l'Association de concerts de musique ancienne « Les Goûts Réunis », qui a mis sur pied huit concerts suivis par plus de 420 spectateurs ;

- les Concerts des Paroisses historiques, qui regroupent l'Association des Concerts de Saint-François (44 concerts qui ont comptabilisés plus de 4'700 spectateurs), l'Association des Amis de l'Abbaye de Montheron (10 concerts, près de 1'300 auditeurs), ainsi que la Société des Concerts de la Cathédrale de Lausanne (22 concerts, plus de 5'300 spectateurs) ;
- la Société de Musique contemporaine (SMC), qui a organisé 9 concerts, dont 3 concerts en association avec l'HEMU, attirant plus de 1'020 auditeurs ;
- Amabilis, qui a organisé huit concerts suivis par près de 3'240 spectateurs (1'000 en 2013) ;
- l'Orchestre symphonique et universitaire de Lausanne.

Autres soutiens à la musique classique

En outre, la Ville a soutenu vingt projets par le biais de soutiens ponctuels dont en particulier un soutien à :

- l'Association de musique improvisée de Lausanne pour l'édition de son 18^e Festival ;
- le Festival de guitare de Lausanne pour leur 15^e édition ;
- Art-en-Ciel Productions ;
- l'Ensemble Babel.

L'ensemble des soutiens cités ci-dessus accordés à la musique classique (y compris le loyer pour l'Opéra) s'est monté à CHF 15'410'821.-.

JAZZ ET MUSIQUES IMPROVISEES

Chorus – Fondation Promojazz

Chorus a poursuivi sa mission d'accueil de grands noms du jazz, statut unique en Suisse romande, en organisant une centaine de soirées avec la présence d'autant de groupes et de plus de 400 musiciens. Parmi les événements marquants : la deuxième Journée Internationale du Jazz de l'Unesco, le concert du groupe lausannois No Square à l'occasion de leur 20^e anniversaire, le concert de George Robert et Kenny Baon, l'un des plus grands pianistes du moment, le 11^e Printemps du Jazz réunissant entre outre la HEMU, l'École de Jazz et de Musique Actuelle (EJMA) et Chorus et enfin, le concert de Be Connected qui fêtait également leur 20^e anniversaire. Plusieurs vernissages de CD ont également eu lieu dont le quartet de Juliane Rickenmann, le trio IVY de Jean-Pierre Schaller, le trio de Thierry Lang et le Jimenez-Zwahlen quartet.

Jazz Onze+ Festival Lausanne

Plus de 6'100 personnes ont assisté à la 27^e édition du Festival, qui s'est déroulée du 29 octobre au 2 novembre. Cette année a été caractérisée par une programmation très riche, présentant notamment deux événements importants : un concert en l'honneur du 200^e anniversaire d'Adolphe Sax, figure emblématique du jazz ; ainsi que le concert « *Les Femmes et le Jazz* », lors duquel les festivaliers ont pu entendre des très belles voix de femmes (Elina Duni, Susanne Abbuehl et Dee Dee Bridgewater) accompagnées de musiciens de haut niveau.

Autres soutiens au jazz et aux musiques improvisées

La Ville a soutenu 23 projets par le biais de soutiens ponctuels (16 créations, 7 diffusions) dont en particulier un soutien au :

- Festival Rue du Nord ;
- l'Association Eustache, activités 2014.

L'ensemble des soutiens cités ci-dessus accordés au jazz et aux musiques improvisées a représenté un montant de CHF 399'200.-.

MUSIQUES DU MONDE

Ont été soutenus :

- Amdathra, activités 2014 ;
- Peña del Sol, activités 2014.

L'ensemble des aides accordées aux musiques du monde s'est monté à CHF 35'000.-.

CHANSON ET MUSIQUE ACTUELLE

Les Docks

Près de 57'200 personnes (38'400 en 2013) ont assisté aux 92 événements programmés aux Docks. Sur ces 92 événements, 20 soirées étaient complètes. Durant l'année, les Docks ont eu le privilège d'accueillir de belles têtes d'affiche telles que les Black Rebel Motorcycle Club, le mancinien Liam Gallagher (ex-leader de Oasis) et son nouveau groupe Beady Eye, les jeunes garçons de Fauve ou encore Skye Edwards au sein de Morcheeba. Quelques légendes sont aussi passées par là : la charismatique Patti Smith pour un show d'anthologie, le groupe de Jacksonville, Limp Bizkit et son « pimp-rock » énergique, et The Chameleons. A mentionner que la scène suisse était bien représentée avec notamment une soirée dédiée au mystérieux groupe Kadebostany, le retour du fils de la Barbade William White et le vernissage de son album, Natasha Waters, l'électro-pop sautillante de Larytta et la consécration du groupe métal de Winterthur Elu-

veitie. Ainsi 74 artistes ou groupes suisses se sont produits aux Docks sur le 201 artistes ou groupes programmés. Au chapitre des collaborations, on peut relever le travail avec d'autres entités telles que le festival transfrontalier Walk The Line, l'Arsenic pour la première fois avec le spectacle Mutant Slappers & The Planet Bang, le festival Electrosanne pour une soirée de soutien pour leur dix ans, l'Association Fer de Lance pour la 4^e édition du festival Inferno, l'Association 360° Fever, la Fièvre (Rollerdisco), Soldout Productions, l'Association Label Suisse, le festival For Noise et exceptionnellement le Metropop Festival qui a été accueilli aux Docks. A signaler la participation au projet « Opération Iceberg » dans le cadre du programme européen Interreg qui consiste à un soutien de la scène suisse et française sous la forme d'échanges, formations, résidences et concerts.

Le Romandie

Plus de 28'490 spectateurs sont venus assister aux 103 événements (concerts, soirées d'ouverture, soirées dansantes et aftershows) proposés par le Romandie dont un bon nombre de concerts qui ont connu beaucoup de succès : Kunz et Red Fang, sludge-core / metal de Church of Misery, Solange La Frange, Anna Aaron ou encore Molly Nilsson.

Le Bourg

Un peu moins de 17'000 spectateurs ont assisté aux 141 événements proposés associant musique, théâtre, projections, conférences et projets interdisciplinaires. C'est la musique qui est prépondérante à l'affiche du Bourg présentant des styles variés : en 2014 c'est le rock et le folk qui concentrent la majorité des événements musicaux.

Metropop Festival

Près de 2'500 personnes ont assisté à la 14^e édition du Festival, qui s'est déroulée du 6 au 8 novembre. Cette année la manifestation a eu lieu aux Docks dû à la fermeture temporaire de la Salle Métropole.

Fondation romande pour la chanson et les musiques actuelles (FCMA)

Les activités de la FCMA s'articulent autour de trois pôles : les activités de diffusion, les activités de promotion, et les activités de formation, conseils et informations. En 2014, la FCMA a organisé huit formations sur des thèmes liés à la musique, suivies par 115 personnes. Elle a mis en place un « réseau d'alerteurs », c'est-à-dire que dans chaque canton romand, la FCMA est en contact avec un ou deux professionnels afin de connaître les nouveaux talents des différents cantons. De plus, la FCMA a sorti cette année deux compilations promotionnelles en collaboration avec la RTS, celles-ci représentent un excellent moyen de communication pour la fondation et un moyen efficace de promouvoir les artistes.

Autres soutiens à la chanson et la musique actuelle

La Ville a soutenu 36 projets par le biais de soutiens ponctuels (29 créations, 7 diffusions) dont en particulier un soutien à ;

- Lausanne/Pully For Noise Festival qui a organisé, pour sa 18^e édition, trente concerts de groupes suisses et internationaux suivis par plus 7'100 personnes ;
- Régional Rock dont la 33^e édition a accueilli cinq jeunes groupes régionaux ;
- Festival Electrosanne dont la 9^e édition réunissant cent artistes suisses et internationaux a attiré quelque 30'000 personnes ;
- Association Icare, activités 2014 ;
- Le Node Festival ;
- La Cave du Bleu Léopard.

*L'ensemble des soutiens cités ci-dessus accordés à la chanson et la musique actuelle a représenté **CHF 1'709'317.-**.*

FANFARES

Association des corps de musique lausannois (ACML)

Aucune information transmise.

*L'ensemble des aides accordées aux fanfares s'est monté à **CHF 103'000.-**.*

ÉCOLES DE MUSIQUE

Dans le cadre de l'application de la loi sur les écoles de musique (LEM), entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2012, visant une harmonisation des éléments constitutifs de la formation musicale non-professionnelle, les écoles de musique lausannoises reconnues par la FEM pour l'enseignement musical de base, se sont rencontrées trois fois en 2014 afin de débiter une réflexion commune, visant à regrouper leurs écoles au sein d'une nouvelle institution. Ce processus s'inscrit dans le processus de mise en œuvre de la LEM, visant à instaurer d'avantage l'égalité de traitement parmi les élèves et enseignants des écoles de musique lausannoises, tout en maintenant l'accessibilité et la qualité de l'enseignement proposé.

Conservatoire de Lausanne

Le Conservatoire de Lausanne dispense une formation musicale non professionnelle à environ 1'200 élèves. La FEM a reconnu le Conservatoire pour l'enseignement de base et l'enseignement particulier (pré-HEM). De plus le Conservatoire

propose depuis dix ans la structure Musique-Ecole, permettant de concilier études musicales approfondies et scolarité obligatoire aux élèves doués et motivés ainsi que la maturité spécialisée musique (depuis 2011) qui prépare à l'entrée en Haute Ecole de Musique.

Plusieurs collaborations, événements et manifestations importantes ont marqué l'année :

- l'organisation en ses locaux de la finale 2014 du Concours suisse de musique pour la jeunesse. Cette finale a accueilli quelque 300 jeunes en provenance de tous les cantons ;
- la création de la comédie musicale « *le goût du sel* », sur une musique du jeune compositeur vaudois Guy-François Leuenberger, avec un livret original d'Alix Noble, interprétée par la classe de comédie musicale, accompagnée par l'Orchestre des Jeunes du Conservatoire. Ce spectacle a rencontré beaucoup de succès et a été joué à sept reprises (Cossonay, Morges et Lausanne) ;
- le fort développement de la musique de chambre au Conservatoire, débouchant sur de nombreux concerts hors les murs (notamment au Musée historique de Lausanne) ;
- plusieurs concerts dans le cadre de festivals (festival Arabesque, festival Bach de Lausanne) ;
- la participation à la Fête de la Musique et organisation d'une journée portes ouvertes ;
- le début de la tournée européenne des Ministrings du Conservatoire à Paris et à Budapest ;
- les prestations de l'ensemble Krysalid du Conservatoire lors de la remise du Prix suisse de la musique à l'Opéra de Lausanne et lors de la remise de diplômes de la HEP ;
- la participation de la Maîtrise du Conservatoire à l'Opéra de Lausanne « *Hänsel et Gretel* ».

Nombre total d'élèves		Nombre total d'élèves lausannois		Nombre total de cours	Nombre total de cours individuels	Nombre total de cours collectifs
LEM	Adultes	LEM	Adultes			
1'158	83	623	29	2740	972	1'768

Ecole de Jazz et de Musique Actuelle (EJMA)

L'EJMA dispense une formation musicale non professionnelle à près de 950 élèves. La FEM a reconnu l'EJMA pour l'enseignement de base et pour l'enseignement particulier (pré-HEM). Elle est à ce jour la seule école du Canton à avoir été reconnue pour l'enseignement particulier en matière de jazz.

Plusieurs projets, événements et collaborations ont marqué l'année :

- les trente ans de l'école célébrés par divers concerts et créations tout au long de l'année ;
- l'accueil de l'école de musique anglaise basée à Londres « Tech Musical School » pour un workshop avec les élèves pré-HEM ;
- le déménagement de l'Ejmathèque au rez-de-chaussée de l'école et la création d'une salle d'écoute (qui accueille notamment les « écoutes Jazz Onze+ ») ;
- le partenariat avec Label Suisse et le Holygroove Festival, avec des concerts et des masterclasses ;
- l'accueil du Lausanne Underground Film & Music Festival (LUFF) ;
- l'ouverture d'une section musique assistée par ordinateur (MAO) dans le cadre de la formation pré-HEM ;
- l'organisation d'une journée portes ouvertes ;
- la validation par le Service des affaires culturelles du Canton de Vaud (SERAC) de la formation « attestation instrumentale LEM », permettant aux enseignants ne disposant d'aucun titre musical d'être reconnus par la FEM et de pouvoir continuer à enseigner dans le cadre de la LEM. Avec l'Institut de Ribaupierre, elle est la seule école à dispenser cette formation.

L'année 2014 est marquée par deux changements d'importance à la direction de l'école. D'une part l'arrivée du nouveau président M. Frédéric Rochat, nommé par le Conseil de fondation en mars 2014, et d'autre part, le départ du directeur de l'EJMA, M. Stefano Saccon, qui sera remplacé dès le début de l'année 2015 par M. Julien Feltin. Celui-ci a pu bénéficier d'une passation de pouvoir et d'un transfert de connaissance dans les meilleures conditions au côté de M. Saccon.

Nombre total d'élèves		Nombre total d'élèves lausannois		Nombre total de cours	Nombre total de cours individuels	Nombre total de cours collectifs
LEM	Adultes	LEM	Adultes			
636	312	381	192	1'357	839	518

Ecole sociale de musique (ESM)

L'école sociale de musique dispense une formation musicale non professionnelle à environ 1'070 élèves. La FEM a reconnu l'ESM pour l'enseignement de base. L'ESM organise la majeure partie de ces cours dans des locaux scolaires. Dus à l'introduction de la nouvelle grille scolaire liée à Harnos et à la Loi sur l'enseignement obligatoire (LEO), qui entraînent un élargissement des plages horaires de l'enseignement obligatoire, des problèmes de disponibilité de locaux ont vu le jour. Une solution temporaire a été trouvée avec l'EJMA et l'Institut de Ribaupierre.

Plusieurs projets, événements et collaborations ont marqué l'année :

- la participation des chœurs et orchestre de l'ESM au Cully Festival, à la fête de la Musique ainsi qu'à la voix d'or de Payerne ;
- des ateliers de musique, de théâtre et de marionnettes ainsi que des rencontres de classes et une visite à l'Opéra ;

- l'organisation de la première rencontre des classes « orchestre en classe » de Suisse romande ;
- l'organisation d'une rencontre de contrebasses de Suisse romande ;
- la collaboration avec UNI-fr et la BCU pour une journée phare « VD 1940 » ;
- la création d'un cours de Rythmique Senior avec la collaboration du centre de la mémoire du CHUV, du réseau DELTA, de la Maison de Quartier de Chailly et de la Paroisse St-Jacques ;
- la collaboration avec la Maison de quartier de la Pontaise pour la mise sur pied d'une série de concerts.

Nombre total d'élèves		Nombre total d'élèves lausannois		Nombre total de cours	Nombre total de cours individuels	Nombre total de cours collectifs
LEM	Adultes	LEM	Adultes			
956	118	872	79	1'223	648	575

Ecole de musique de la Ville de Lausanne (EMVL)

L'Ecole de musique de la Ville de Lausanne dispense une formation musicale non professionnelle à environ 190 élèves. La FEM a reconnu l'EMVL pour l'enseignement de base.

Plusieurs projets, événements et collaborations ont marqué l'année :

- la 4^e édition de l'Atelier spectacle Musique & Théâtre ;
- l'accueil des examens cantonaux de l'Association des Ecoles de Musique SCMV ;
- la participation à la Fête de la Musique ainsi que l'organisation de différents concerts et d'une journée portes ouvertes ;
- des auditions de classes, des éliminatoires de concours et des présentations scolaires.

Nombre total d'élèves		Nombre total d'élèves lausannois		Nombre total de cours	Nombre total de cours individuels	Nombre total de cours collectifs
LEM	Adultes	LEM	Adultes			
182	6	150	4	139	121	18

Harmonie Ecole de Musique Lausanne (HEML)

L'HEML dispense une formation musicale non professionnelle à plus de 280 élèves. La FEM a reconnu l'HEML pour l'enseignement de base.

Plusieurs projets et événements ont marqué l'année :

- l'organisation d'une journée portes ouvertes ainsi que d'un goûter concert ;
- la participation d'une élève au concours national « Prix Musique » organisé par l'Association suisse des écoles de musique (1^{er} prix) ;
- la participation d'une élève à la finale vaudoise des solistes et petits ensembles (1^{ère} place + titre de championne vaudoise 2014, toutes catégories confondues) ;
- la poursuite du travail de promotion et de développement de la pratique de la musique de chambre.

A relever également la réorganisation de la gestion administrative de l'école et l'engagement d'une secrétaire comptable à temps partiel à partir du mois d'avril.

Nombre total d'élèves		Nombre total d'élèves lausannois		Nombre total de cours	Nombre total de cours individuels	Nombre total de cours collectifs
LEM	Adultes	LEM	Adultes			
270	11	216	4	154	125	29

Institut de Ribaupierre (IdR)

L'Institut de Ribaupierre dispense une formation musicale non professionnelle à environ 310 élèves. La FEM a reconnu l'IdR pour l'enseignement de base.

Plusieurs projets, événements et collaborations ont marqué l'année :

- de nombreuses auditions, des leçons publiques des classes d'initiation musicale Willems pour la petite enfance ainsi que des examens des classes instrumentales ;
- quatre récitals publics pour les diplômés d'enseignement du chant et de la clarinette ;
- un récital de piano par Nicole Wickihalder avec le soutien de l'organisation d'entraide internationale « Nouvelle Planète » ;
- la participation à la Fête de la Musique organisée par l'Association des Amis de l'IdR ainsi qu'une journée portes ouvertes.

A relever le changement à la direction de l'école : M. Bertrand Curchod a succédé à M. Jean-François Antonioli au 1^{er} août 2014.

Nombre total d'élèves		Nombre total d'élèves lausannois		Nombre total de cours	Nombre total de cours individuels	Nombre total de cours collectifs
LEM	Adultes	LEM	Adultes			
200	109	112	52	275	268	7

Musica Viva Lausanne (MV)

L'Institut Musica Viva dispense une formation musicale non professionnelle à environ 110 élèves. La FEM a reconnu l'Institut pour l'enseignement de base.

Plusieurs projets, événements et collaborations ont marqué l'année :

- différentes auditions au Temple de St-Jacques à Lausanne ouvertes à tous les élèves et à la maison de quartier de Chailly à Lausanne pour les élèves guitaristes ;
- une audition-concert de musique baroque à l'Eglise du Prieuré à Pully où certains élèves ont pu se produire.

Nombre total d'élèves		Nombre total d'élèves lausannois		Nombre total de cours	Nombre total de cours individuels	Nombre total de cours collectifs
LEM	Adultes	LEM	Adultes			
101	8	72	6	109	108	1

CINÉMA

Les montants attribués au cinéma ont représenté 2.05% du budget du Service de la culture.

Le cinéma est le seul secteur culturel directement financé par la Confédération, conformément à la Loi fédérale sur la culture et la production cinématographique du 14 décembre 2001 (RS 443.1) et l'ordonnance sur le cinéma du 3 juillet 2002 (RS 443.11).

Cinémathèque suisse (CS)

L'année 2014 a été marquée par une importante consolidation des structures de fonctionnement de l'institution, à travers la mise en place d'objectifs, de processus et de règlements visant à la rendre plus solide à l'interne comme à l'externe. La Cinémathèque a également vu un important accroissement des demandes de sorties de négatifs de films pour des numérisations de films suisses. Durant cette année, elle a présenté deux films restaurés de Jean-François Amiguet au Festival de Locarno ainsi qu'un classique du cinéma alémanique « *Palace Hôtel* » au Festival de Zurich.

La fréquentation des salles est en hausse, passant de 36'341 en 2013 à 39'552 spectateurs en 2014, de même que les demandes de sorties de films de la collection pour des projections dans toute la Suisse. Les spectateurs ont pu assister au cours de l'année à différentes soirées, projections et manifestations organisées par la Cinémathèque. Le nombre de soirées spéciales au Capitole est passé de 27 à 39 sur l'année, en totalisant 16'189 spectateurs contre les 10'820 en 2013, soit une moyenne de 416 spectateurs par séance. La Cinémathèque a également co-édité avec la RTS un DVD sur l'Expo 64, sorti en avril, qui a rencontré un très important succès, avec plus de 4'000 exemplaires vendus. Par ailleurs, un compte d'attente à hauteur de CHF 340'000.- a été ouvert s'agissant des travaux de rénovation du cinéma Capitole.

Fondation romande pour le cinéma (Cinéforum)

En 2014, Cinéforum a soutenu 85 projets par le biais de l'aide sélective, dont 53 projets vaudois (38 aides à la réalisation et 15 aides à l'écriture), ainsi que 83 projets par le biais du soutien complémentaire, dont 45 vaudois.

Ciné Festival

La 17^e édition du Festival, qui s'est déroulée du 5 au 9 novembre au Cinétoile, a vu la participation d'environ 12'000 spectateurs répartis sur les vingt films présentés en avant-première, ainsi qu'aux soirées spéciales et animations proposées.

Autres soutiens

La Ville a également accordé son aide, outre la participation aux loyers de l'Association LUX-DB, d'Oblò et du Zinéma, à :

- Lausanne Underground Film & Music Festival (LUFF), dont la 13^e édition s'est déroulée du 15 au 19 octobre attirant plus de 10'000 spectateurs ;
- la 17^e Nuit du court de Lausanne, le 21 novembre, durant laquelle plus de 2'800 spectateurs ont visionné 77 films dont 16 suisses, répartis en 13 programmes thématiques ;
- l'Association Belecra pour la programmation 2014 du Cinéma Bellevaux ;
- Festival Cinémas d'Afrique dont la 9^e édition s'est déroulée du 21 au 24 août, attirant plus 3'000 spectateurs ;
- la Nuit des images dont la 4^e édition s'est déroulée les 27 et 28 juin au Musée de l'Elysée, attirant près de 8'000 spectateurs.

L'ensemble des aides accordées au cinéma a représenté **CHF 1'230'720.-**. Les subventions accordées aux projets se chiffrent à CHF 432'520.- (y.c. Fondation romande pour le cinéma par CHF 250'000.-).

Publications

Les montants attribués pour l'aide à la publication ont représenté 0.20% du budget du Service de la culture.

En plus de son soutien à l'Association vaudoise des écrivains, la Ville a soutenu 26 projets par le biais de soutiens ponctuels.

Les aides allouées en 2014 aux différentes publications s'est monté à **CHF 93'500.-**.

FESTIVALS ET ANIMATIONS

Les montants attribués aux manifestations ont représenté 1.71% du budget du Service de la culture.

De la Fête de la Musique au Festival de la Cité en passant par Lausanne Estivale, la Ville de Lausanne propose durant l'été de très nombreux spectacles gratuits au public lausannois et aux touristes.

Festival de la Cité

En 2014, le Festival de la Cité a présenté sa 43^e édition avec un concept et une géographie repensés dû au chantier du nouveau parlement vaudois sur la place du Château. Cette décentralisation a confronté le festival à des défis organisationnels, techniques et logistiques qui ont été relevés. Malgré cette contrainte et des conditions météo extrêmes, le festival a bénéficié d'une bienveillance et d'une attention remarquable de la part de quelques 50'000 spectateurs (113'000 en 2013) qui se sont rendus aux 159 rendez-vous maintenus (32 annulations dues à la météo). Cette édition s'est déclinée sur 39 lieux scéniques différents répartis en ville de Lausanne : parc de Mon-Repos, places du centre-ville, arches du Pont-Bessières et friche du Vallon. Le festival a compté 183 artistes professionnels, parmi ceux-ci : le créateur hollandais Dries Verhoeven, Stefan Kaegi et sa compagnie Rimini Protokoll, Com&Com et Milo Rau, Denis Maillefer, Massimo Furlan, la 2b company, l'Ensemble Vocal de Lausanne, etc.

Les Urbaines

6'200 visiteurs ont participé à la 18^e édition du festival, qui s'est déroulée du 5 au 7 décembre. Ce sont plus de 45 performances, expositions, projections, spectacles et concerts qui ont été présentés au public pendant trois jours dans douze lieux de Lausanne et Renens avec une fréquentation particulièrement importante à l'Arsenic.

Fête de la Musique

La Fête de la Musique de Lausanne a fêté sa 20^e édition le samedi 21 juin 2014. Sur les 357 groupes inscrits, seuls 177 groupes représentant tous les styles ont pu participer à cette manifestation. Environ 40'000 spectateurs étaient présents à cette 20^e édition qui s'est déroulée sur les 46 scènes réparties dans la ville, en plein air ou en salle (écoles, églises, musées, etc.). Cette année la Fête de la Musique a dû partager les lieux habituels avec la manifestation Lausanne Jardins et redimensionner la manifestation en la concentrant au centre-ville.

Lausanne Estivale

Du 14 juin au 21 septembre a eu lieu la 38^e édition de Lausanne Estivale, offrant aux Lausannois-e-s et aux touristes plus de 450 activités culturelles réparties dans toute la ville.

*L'ensemble des soutiens cités ci-dessus accordés aux festivals et animations a représenté un montant de **CHF 1'010'000.-**.*

SERVICE DU DÉVELOPPEMENT DE LA VILLE ET DE LA COMMUNICATION (DevCom)

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

Promouvoir une vision du rôle des villes en général et de Lausanne en particulier, sur les plans politique, institutionnel, économique, social, financier et de la communication.

Le Service du développement de la ville et de la communication :

- appuie les autorités pour défendre les intérêts de la Ville dans les débats politiques nationaux et cantonaux se rapportant à ces domaines
- met en œuvre les relais nécessaires à la valorisation du rôle de Lausanne
- est chargé de définir, mettre en œuvre, valoriser et communiquer une stratégie de développement coordonnée et de promotion de la Ville en établissant une vision de la ville à moyen et long termes qui intègre les problématiques se rapportant directement au développement : économie, habitants, infrastructures, développement durable, finances en particulier
- propose et met en œuvre des actions permettant de renforcer la cohérence des politiques communales en établissant des liens entre les actions sectorielles
- assure les relations extérieures de Lausanne avec ses partenaires institutionnels et avec les autres collectivités avec lesquelles la Ville collabore, en particulier dans le cadre de la politique du marketing urbain

EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Unité administration	3.60	3.60	3.60	3.60
Unité communication	15.40	13.70	15.40	15.20
Unité développement durable	2.60	2.10	2.60	2.60
Unité économie et territoire	3.40	3.40	3.40	3.40
Unité marketing urbain	4.80	4.80	5.00	5.00
Total service	29.80	27.60	30.00	29.80

Tableau 1.2.- variation en ept alloués

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre
Unité administrative	
Total service	0.2

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Unité administration	4	3.60	4	3.60
Unité communication	16	13.70	18	15.20
Unité développement durable	3	2.10	3	2.60
Unité économie et territoire	4	3.40	4	3.40
Unité marketing urbain	5	4.80	5	5.00
Total service	32	27.60	34	29.80

Note : les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales

Tableau 2.2. - apprenti-e-s

Unité administrative	1 ^{er} janvier	31 décembre
	n	n
Unité administration	1	1
Total service	1	1

Tableau 2.3. - mouvements du personnel (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	3	6

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emplois (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Convention de départ	
Décès	
Démission	2
Départ à la retraite	1
Fin de contrat	
Licenciement fin droit traitement	
Licenciement invalidité totale	
Licenciement juste motif	
Licenciement reconversion ext.	
Licenciement suppression poste	
Total service	3

ACTIVITÉS 2014

Unité Economie et Territoire

L'unité économie et territoire a réalisé dans le domaine économique :

- l'élaboration du Rapport-préavis N° 2014/53 (« *Interventions municipales en faveur de l'économie locale - Réponse à quatre postulats et une pétition* ») consacré au soutien de la Municipalité à l'initiative économique locale ;
- l'accompagnement de grands projets, principalement Métamorphose, Axes forts et Projet d'agglomération, par des apports sur les questions économiques (programme d'activités, notamment commerce et autres entreprises) et sur les éléments fiscaux ;

- le suivi des manifestations associées à l'activité commerciale à Lausanne, notamment l'organisation du Festival Lausanne Lumières et du Marché de Noël, mais aussi l'accompagnement de la Fondation City Management, en particulier, en collaboration avec le Service financier, pour la gestion du contentieux sur la taxe éponyme ;
- l'appui aux instances régionales et cantonales de promotion économique, notamment Lausanne Tourisme (notamment dans le cadre du Fonds d'équipement touristique de la région lausannoise (FERL) et au sujet des adaptations du dispositif de la taxe de séjour), Lausanne Région (notamment pour les interventions à titre de la loi cantonale sur l'appui au développement économique (LADE)), Service cantonal de la promotion économique et du commerce (SPECo), Développement économique vaudois (DEV) ; mais aussi à d'autres organismes partenaires (Fondation Micro-crédit Solidaire Suisse, la Société industrielle et commerciale de Lausanne et environ pour la remise du prix d'encouragement aux entreprises formatrices) ou à des entités subventionnées par la Ville (le Vivarium) ou à d'autres acteurs économiques privés ;
- l'appui à la Municipalité dans ses contacts avec les grandes entreprises de la place ;
- l'appui au Service financier pour les éléments de notation de l'agence Standard & Poor's et aux autres services demandeurs de l'administration (Commission immobilière notamment) ;
- la réponse aux sollicitations extérieures pour le soutien notamment financier de congrès, séminaires et manifestations.

L'unité économie et territoire a réalisé dans les domaines statistique, régional et autre :

- le suivi des données statistiques dans le cadre de la surveillance du mandat d'exécution des tâches statistiques communales confié à StatistiqueVaud ;
- la participation au groupe décisionnel du Cercle d'indicateurs ;
- l'analyse de données fiscales et du logement,
- le réexamen des prestations de la section Lausanne de StatistiqueVaud ;
- la préparation de dossiers pour M. Olivier Français dans son rôle de conseiller national ;
- le suivi des dossiers de politique régionale, cantonale et fédérale des agglomérations ;
- le suivi du dossier « transports publics » pour le compte de la Ville : relations avec les compagnies de transports (tl, LEB, CFF, CGN), préparation des réponses aux interventions du Conseil communal, relations entre usagers et compagnies de transports ;
- la gestion du Plan de mobilité de l'administration lausannoise, notamment le subventionnement des abonnements de transports publics pour les collaborateurs, la centralisation des frais de déplacement par transport public, l'usage de la flotte en autopartage (Mobility), le suivi du « *business travel* », la mise à disposition de vélos électriques pour les services ou la poursuite de la mise en œuvre du volet stationnement ;
- l'exécution de mandats d'analyses et conseil en matière de processus notamment pour la Caisse de pensions du personnel communal de Lausanne (CPCL), pour la Direction des travaux (Police des constructions) ou pour les Emplois temporaires subventionnés Lausanne (ETSL).

Unité administration

L'unité administration a assuré :

- l'appui administratif au chef de service et aux chefs de projet des unités du service ;
- la gestion des fonctions de répondante RH (RRH) avec le Service du personnel, de répondante en sécurité avec l'unité santé et sécurité au travail (USST) et de correspondante micro informatique (CMI) avec le Service d'organisation et d'informatique ;
- la gestion des tâches budgétaires et comptables, y.c. compris pour le Fonds du développement durable ;
- la réception et les contacts avec les interlocuteurs extérieurs du service ;
- l'encadrement et la formation de l'apprenti du service.

Unité Développement durable

Riche en développements et en réalisations, 2014 a permis de poursuivre les travaux initiés par l'adoption, à fin 2012, du préavis développement durable. Trois principaux axes de réalisation se distinguent: la consolidation des missions de l'unité développement durable à travers une réflexion stratégique ; la réalisation et le soutien aux projets de durabilité, et finalement les actions de solidarité internationale de la Ville.

Plan d'action stratégie développement durable (Udd)

La nouvelle configuration de l'Udd, constituée d'une responsable d'unité et de deux responsables de projet a permis, outre l'optimisation des outils de gestion du Fonds du développement durable, de clarifier deux missions principales pour cette entité. D'une part, développer une proposition de travail stratégique pour l'élaboration et la mise en œuvre des politiques de développement durable de la Ville et être une force de proposition/conseil et de réalisation de projets pour les services et les partenaires externes. Trois étapes de travail ont été réalisées :

- la réalisation du Bilan développement durable, établi en collaboration avec l'ensemble des services de la Ville, a été achevée en février 2014. Il démontre l'important engagement de la Commune dans les questions de durabilité et souligne également les potentiels d'amélioration ;
- la proposition de travail sur les enjeux, objectifs et mesures a donné lieu à une excellente collaboration avec les services, ainsi qu'à une consultation de la population civile à travers 44 associations lausannoises. Cette étape est complétée par

des propositions de mise en œuvre devant aboutir, d'ici à cinq ans, à une première revue de suivi et d'évaluation des résultats du plan d'action développement durable ;

- Un préavis regroupant l'essentiel des résultats et des propositions sera rédigé dans le premier semestre 2015.

En parallèle, des réflexions sont engagées afin d'optimiser un plan de communication sur le développement durable. Celui-ci inclut des éléments de structure et de contenu du site développement durable de la Ville, ainsi que des actions d'incitation pour les secteurs du privé et la population lausannoise.

Projets développement durable

2014 a vu le démarrage et/ou le suivi d'une quinzaine de projets principaux dans divers secteurs de durabilité mentionnés dans les rubriques ci-dessous (liste non-exhaustive) :

Exemplarité de l'administration

- en collaboration avec les responsables des achats, suivi et intégration des aspects durables dans les différents groupes de travail actifs au sein du Service achat et logistique Ville (SALV). Cela comprend notamment les secteurs d'achats véhicules, mobilier, textile, produits d'entretien et produits chimiques ;
- action Eco-gestes visant des économies d'énergie sur l'utilisation des appareils électroniques ;
- finalisation du pilote « diminution, gestion et tri des déchets » à l'interne. L'application du plan à l'ensemble de l'administration est prévue courant 2015 ;
- en collaboration avec l'Université de Lausanne, préparation de la conférence en mai 2015, du réseau EUnivercities sur le thème de la durabilité et des pistes d'amélioration de collaboration entre les deux entités Ville – Université. Cet événement visera aussi à donner une certaine visibilité des actions de la Ville dans le domaine ;
- participation active de Lausanne à Coord21 et à son comité stratégique. L'association regroupe les responsables et les porteurs de projets des villes et cantons romands, Tessin inclus, sur les questions de durabilité. La thématique des achats durables 2013 – 2014 a permis de former et mieux sensibiliser le personnel des collectivités publiques sur l'importance de l'intégration des critères de développement durable dans leur pratique professionnelle. Elle a aussi permis d'élaborer et de mettre à disposition des outils et processus de travail favorisant les bonnes pratiques en la matière.

Production et consommation durables

- réalisation et développement de la deuxième édition « Noël solidaire » promouvant les produits locaux et éthiques ;
- après une période de deux ans de gratuité, démarrage de la deuxième phase du projet des gobelets réutilisables lors de manifestations culturelles et sportives sur le territoire communal. A travers une subvention, cette étape offre un soutien aux organisateurs afin de limiter l'empreinte carbone des manifestations. A l'instar d'autres villes, une prochaine étape est en réflexion pour 2015-2016 afin d'étendre cette pratique responsable à l'ensemble de la vaisselle réutilisable lors de manifestations ;
- avancement du « Guide des manifestations durables » dont le lancement est prévu en 2016 en partenariat avec le Canton ;
- démarrage du projet « Restauration collective durable » en coordination avec les services concernés, suite à l'adoption du préavis du même nom par le Conseil communal en novembre 2014 ;
- dans le même contexte, lancement du projet « petits déjeuners et goûters durables » pour les structures d'accueil pour enfants en milieu scolaire (APEMS) lausannois. Le projet vise l'amélioration d'une triple dimension au niveau de la qualité nutritionnelle, de l'approvisionnement de proximité, et de l'efficacité financière par la centralisation des achats et de la logistique ;
- réalisation en cours d'une communication (site Ville et plaquette) sur l'intégration des aspects développement durable au Service des routes et de la mobilité.

Biens naturels communs

- création en cours d'une plateforme collaborative « Lausanne Nature » en partenariat avec SPADOM. Cette plateforme vise à promouvoir les actions « nature » de la Ville (directives, fiches conseil, etc.) tout en cherchant à développer les interactions et la sensibilisation de la population et des nombreuses associations actives dans ce domaine ;
- action de nettoyage « Net Léman » sur les rives du Bourget, en collaboration avec les services des parcs et domaines, d'assainissement et des routes et de la mobilité ;
- action de communication pour la population lausannoise à l'occasion de la semaine européenne des énergies renouvelables, en partenariat avec le Service commercial de la Direction des services industriels. L'information visait à promouvoir la politique énergétique durable de la Ville et la sensibilisation de la population sur cette thématique.

Cohésion sociale

- Démarrage d'un réseau d'échange et de dialogue avec les associations lausannoises impliquées par des enjeux de développement durable.
- Projet pour une meilleure participation à la vie citoyenne des personnes en situation de handicap. En cours d'élaboration, en partenariat avec la Fondation Eben-Hézer et d'autres associations actives dans le domaine, ce projet vise la connaissance des droits et de l'organisation civique, ainsi que des actions d'intégration et de mixité sociale lors d'activités culturelles, notamment.

Solidarité internationale

La Ville de Lausanne finance des projets de solidarité internationale selon deux procédures distinctes : les projets présentés par la Fédération vaudoise de coopération (Fedevaco) et les financements directs. Elle fait également partie de réseaux internationaux auxquels elle contribue de manière active.

En 2014, la Ville a financé onze projets présentés par la Fedevaco s'inscrivant dans le développement durable. Au total, la somme de CHF 224'000.- a été répartie entre les différentes associations vaudoises. Par ailleurs, la Ville a participé aux 25 ans de la Fedevaco à Morges, notamment au travers d'une communication sur l'implication des Lausannois dans le domaine de la solidarité.

Les financements directs, à hauteur de CHF 57'000.-, ont aussi bien servi à des projets d'ONG romandes qu'à la coopération décentralisée. Le projet communautaire pour l'accès à l'eau à Nouakchott se poursuit, grâce au travail d'eauservice et à la contribution des Lausannois (cf. section eauservice).

L'activité de Lausanne au sein de l'Association internationale des maires francophones (AIMF) – où elle préside la commission « Villes et développement durable » depuis 2008 – s'est poursuivie avec un atelier de travail organisé à Abidjan autour des « pratiques municipales durables ». Ce travail permet de faire circuler les savoir-faire entre les villes, d'identifier les bonnes pratiques, de mettre les villes en réseau et de renforcer les compétences de chacune.

La réunion annuelle de la Commission de l'AIMF à Lausanne s'est attachée au bilan des activités 2013-2014, ainsi qu'au choix de la thématique 2015 : l'adaptation des villes aux changements climatiques.

Unité marketing urbain

Secteur marketing urbain

- gestion, animation et développement de l'Union mondiale des villes olympiques (UMVO) : organisation du sommet des villes olympiques à Lausanne en automne. L'UMVO a entrepris une mutation en profondeur visant à accroître le nombre de ses membres, à diversifier ses publics en visant des villes intéressées au développement urbain par le sport sans forcément envisager l'organisation des Jeux olympiques, à augmenter le nombre de participants à son sommet annuel et à élargir le panel des intervenants au sommet. 2014 a vu la première édition du sommet de l'UMVO nouvelle formule qui s'est traduite par un succès avec près de 200 participants au total, le nombre le plus élevé depuis la création de l'association. Parallèlement, une attention accrue a été portée à la gouvernance de l'association et à l'implication de ses membres, notamment au niveau du comité. Enfin, les liens de collaboration avec le Comité international olympique (CIO) ont été renforcés et les échanges avec le mouvement olympique nettement accrus ;
- les relations que le DevCom entretient avec le CIO et le mouvement sportif international restent étroites et suivies. Outre la collaboration régulière afin d'assurer les meilleures conditions possibles au CIO, les échanges entre la Ville et le mouvement olympique se poursuivent, que ce soit dans le cadre de l'UMVO ou afin d'assurer la meilleure collaboration possible entre le mouvement olympique et les directions et services de la Ville. Dans le même ordre d'idées, il s'agit aussi d'améliorer l'information au public sur l'importance du rôle de capitale olympique que joue Lausanne. Le centenaire de la présence du CIO à Lausanne en 2015 constitue une excellente occasion d'atteindre ces objectifs. Le DevCom y travaille en collaboration avec le Service des sports ;
- organisation d'événements tout au long de l'année dans le cadre de l'opération « Lausanne à table ! » qui a pris la suite de « Lausanne, ville du goût ». En effet, après le succès de l'opération en 2012 et 2013, il a été décidé de renouveler l'opération en 2014, mais sur une base un peu plus modeste. Cela n'a pas empêché la mise sur pied de plusieurs événements autour de la gastronomie et du goût : manifestations populaires, pique-nique du 1^{er} août, organisation d'un « *Restaurant day* » avec accueil chez des particuliers, travail avec les écoles, collaboration avec SPADOM, repas gastronomique à la caserne des pompiers, etc. ont été quelques exemples des activités organisées dans ce cadre. L'opération a été accompagnée par des actions de communication soutenues à l'attention des Lausannois. Au final, « Lausanne à table ! » a remporté un succès populaire important ;
- développement de la conception communale de marketing urbain : positionnement de la Ville, image à l'attention des Lausannois et vers l'extérieur, définition d'objectifs et de publics prioritaires pour la communication ;
- hautes écoles lausannoises. Poursuite des contacts en vue de développer les collaborations avec les hautes écoles lausannoises : UNIL, EPFL, IDHEAP, EHL, ECAL, IMD. Développement de projets de communication et de valorisation des hautes écoles et de la Ville comme centre de formation et de recherche. Définition de quelques projets concrets de collaboration : refonte des pages du site web de la Ville consacrées aux hautes écoles, documentation de présentation, accueil de délégations, accueil des étudiants et des professeurs, etc. En collaboration avec l'Université de Lausanne, la Ville s'investit notamment dans le réseau européen EUnivercities, qui regroupe des « couples » villes – universités de taille moyenne. On y promeut les échanges et les collaborations entre pouvoirs publics et milieux de l'enseignement et de la recherche. Lausanne accueillera en 2015 une réunion du réseau avec un accent particulier mis sur le développement durable.

Unité communication

Relations presse

En relation étroite avec les médias locaux, info presse a poursuivi en 2014 sa mission de faire connaître et de promouvoir les décisions et positions de la Municipalité. Elle doit aussi accompagner la mise en œuvre des grands projets de la Ville afin de faciliter leur réalisation, notamment en ce qui concerne les relations avec les habitants et usagers. Avec de

nombreux communiqués de presse, le développement des actualités municipales et la diversification de ses formes de communication, l'activité de l'unité est restée dans la tendance des années précédentes. Plusieurs points de presse et conférences de presse ont été organisés sur les sujets intéressant particulièrement les médias.

Par ailleurs, l'unité tend à renforcer ses activités d'appui et de conseil aux autres services en matière de communication : élaboration de concepts, assistance au choix d'un mandataire, séances publiques d'information, expositions, etc. A cet effet, une démarche de formation et de sensibilisation des collaborateurs à la communication a été engagée en collaboration avec la Maison de la communication.

Les missions web de l'unité poursuivent leur montée en puissance, notamment par l'utilisation systématique des outils web pour la diffusion des informations communales (brèves, décisions municipales, etc.), ce qui s'est traduit par une croissance de la reprise des informations communales par les médias. L'unité communication a intensifié sa collaboration avec l'unité web, notamment pour la refonte de rubriques sur le site www.lausanne.ch, la mise en ligne des communiqués et dossiers de presse, la réalisation de pages spéciales liées à des événements ou projets des directions et services ainsi que la création d'accroches et le soutien aux services pour la création de pages ad hoc.

Les grands projets de la Ville demandent une attention particulière de la part de l'unité communication. C'est notamment le cas en ce qui concerne les projets d'aménagement (Métamorphose, projet Pôle Gare, réaménagements de quartiers) mais aussi de politiques prioritaires, qu'il s'agisse du logement ou de la sécurité, par exemple.

L'unité communication a poursuivi la refonte de son fonctionnement avec l'engagement d'une responsable d'unité, visant à renforcer la conduite de l'unité, à l'image des autres unités du service, et à développer tant la collaboration interne que les relations avec les autres services de la Ville.

info cité

Accompagnement dans les démarches administratives, conseils, informations sur la vie associative, culturelle et sportive lausannoise, les équipes d'info cité et du central téléphonique ont été à l'écoute de chacun, personnifiant la volonté municipale de privilégier les contacts directs entre la population et l'administration.

Les activités d'accueil à info cité Palud ainsi que l'accueil téléphonique jouent leur rôle d'orientation et d'information des usagers avec une fréquentation stable par rapport aux années précédentes. De nombreux rendez-vous marquent la vie sociale, culturelle et sportive de Lausanne : expositions, salons, spectacles, concerts, festivals, événements sportifs, débats, balades. L'agenda des manifestations www.lausanne.ch/agenda a présenté aux internautes, tout au long de l'année, un large éventail de possibilités de sorties. La diffusion de l'agenda sur le site web de la Ville a continué à être assurée par info cité avec, là aussi, un usage croissant des plates-formes mobiles sur l'application dédiée.

Unité Web & multimédia

Internet

Le site officiel de la Ville constitue l'un des moyens de communication directs et essentiels des autorités auprès des citoyens. En 2014, les collaborateurs de l'unité ont reçu et finalisé au quotidien de nombreuses pages en provenance des services, où une centaine de contributeurs, formés à l'interne, les conçoivent directement. A titre d'exemple, www.lausanne.ch accueille désormais une section intitulée « Formation et Recherche » qui a pour vocation de mettre en valeur les établissements de renommée internationale que compte Lausanne. Dans le registre culturel, le portail « Art en ville » est venu compléter la thématique « Culture et patrimoine » et vise à faire (re)découvrir le patrimoine artistique présent dans l'espace public lausannois.

De même, l'attractivité du site et l'accès aux informations essentielles ont été améliorés par l'élaboration de pages d'accueil de section plus séduisantes et la réorganisation de certains espaces web autrefois présentés de façon succincte voire dispersée. Il en résulte une expérience utilisateur plus riche grâce à des contenus mieux structurés et mieux mis en valeur. Parmi les sites qui ont fait peau neuve, on peut mentionner ceux des services d'urbanisme, d'architecture, des routes et de la mobilité ou encore le portail du Conseil communal. Pour chacun de ces pans, la communication visuelle a été privilégiée autant que possible par le recours à la photo et/ou la vidéo ainsi que la conception d'éléments pictographiques.

Le travail de référencement continu (SEO) a été poursuivi durant toute l'année afin d'assurer que les contenus du site internet bénéficient de la meilleure visibilité possible dans les résultats des principaux moteurs de recherche. En effet, on observe aujourd'hui que plus de 70% des visiteurs arrivent sur le site après avoir effectué préalablement une recherche sur Google qui, plus que jamais, constitue le plus important vecteur de trafic. Grâce à une optimisation permanente du site ainsi qu'à une actualisation soutenue et régulière des contenus, la fréquentation du portail a vu sa progression continuer à augmenter en 2014.

Après dix ans d'exploitation du gestionnaire de l'Agenda des manifestations, l'unité a conçu et fait développer une nouvelle version de l'application afin de répondre aux exigences technologiques actuelles et pouvoir la faire évoluer à moindre frais. Au terme d'une phase de migration de quelques mois, la solution a été mise en production début août sans occasionner d'interruption de service prolongée. Outre le renouvellement de l'application de gestion, il convient de préciser que les fiches publiées par son intermédiaire ont aussi été améliorées dans leur présentation et enrichies de quelques fonctionnalités supplémentaires.

Enfin, encouragée par l'essor continu des supports nomades, l'unité a publié de nouvelles mises à jour de l'application « Lausanne » qui est disponible gratuitement sur l'App Store (version iOS iPhone/iPad) et Google Play (version Android). Ce service peut s'avérer un outil fort utile pour les utilisateurs qui s'intéressent à la vie locale dans la mesure où l'appli-

cation présente les nombreuses possibilités de divertissement en ville, l'actualité politique communale, des informations détaillées sur les chantiers en cours, la gestion des déchets, les offres d'emplois ou encore les horaires des transports publics lausannois. Depuis sa sortie, l'application a été installée plus de 38'000 fois et compte presque 25'000 utilisateurs réguliers. Les consultations quotidiennes sont, quant à elles, en augmentation.

Intranet

L'année 2014 a vu le projet de changement d'outil de gestion de contenu (CMS) se concrétiser par une équipe inter-services restreinte. Elle s'est accompagnée d'une refonte graphique complète, les couleurs dominantes passant du rouge vif au violet/fuchsia plus calme. Désormais, une place plus grande est donnée aux actualités de l'administration. Le nouvel intranet s'appuie sur la plate-forme SharePoint qui a été choisie dans le but de faire évoluer, progressivement, les méthodes de travail en permettant notamment la création collaborative de contenus et en simplifiant le partage d'informations et de documents. Les développements techniques ont débuté en novembre 2013 au Service d'organisation et d'informatique avec l'aide d'intervenants externes. Le nouvel outil a été mis à disposition des premiers contributeurs au mois d'avril afin de démarrer au plus tôt la migration des contenus.

La partie générale de l'intranet, destinée à tous les collaborateurs, ainsi que celle destinée aux répondants en ressources humaines ont été mises en ligne fin septembre. Ce sont un peu plus de 1'000 pages qui ont ainsi été migrées par le l'unité avec la participation active du service du personnel. La migration des intranets de services ou de groupes spécifiques va se poursuivre durant 2015.

En moyenne, on compte 10'000 pages consultées par jour hors page d'accueil qui, elle, s'affiche par défaut à l'ouverture du navigateur. Concrètement, ce sont 2'000 collaborateurs qui se connectent quotidiennement à l'intranet. Quant au journal interne « La Ville en ligne », il a eu une activité très réduite. Seuls quelques articles sont parus au cours de l'année.

Formation

Durant toute l'année, des sessions et ateliers ont été organisés dans l'objectif de former des contributeurs à l'outil Magnolia (3) ainsi qu'à l'outil SharePoint (~ 10).

Eléments statistiques liés au web et multimédia

Site www.lausanne.ch :

- ~ 1'000'000 pages vues/mois (+ 3.5% par rapport à 2013)
- Trafic mobile (y compris tablettes): + 6% par rapport à 2013
- Trafic tablettes: + 2% par rapport à 2013
- Trafic direct: ~ 16% du trafic total (proportion en diminution de 3.5% par rapport à 2013)
- Trafic interne: ~ 4% du trafic total (proportion en augmentation de 3% par rapport à 2013)
- Trafic provenant des moteurs de recherche: ~ 70% (proportion en augmentation d'environ 10% par rapport à 2013)
- Trafic provenant des réseaux sociaux: trafic en provenance de Facebook/Twitter/LinkedIn demeure insignifiant (0.43%)

Intranet communal :

- ~ 200'000 pages vues/mois (diminution de 16% liée au changement de CMS et à la réorganisation des contenus)

Canal YouTube :

- Lancement: début septembre 2013
- ~ 114 abonnés (+ 128% par rapport à fin 2013)
- ~ 4'000 vues/mois (stable)
- ~ 94'000 vues depuis le lancement de la chaîne (+ 123% par rapport à fin 2013)
- ~ 12'000 minutes regardées par mois (~ 200 heures)

Application mobile :

- iOS: ~ 22'200 installations actives (+ 11% par rapport à 2013) versus ~ 38'200 installations totales
- Android: ~ 1'208 installations actives (+ 34% par rapport à 2013) versus ~ 2'476 installations totales

Twitter :

- ~ 3'315 abonnés (+ 44% par rapport à 2013).

LinkedIn :

- ~ 1'948 abonnés (+ 56% par rapport à 2013).

Actualités municipales :

- ~ 6'860 pages vues/mois (+ 3% par rapport à 2013).

Conclusions et tendances :

- Comparé à 2013, la fréquentation globale du site internet a augmenté d'environ 3.5%.
- Google reste le plus important vecteur de trafic (~ 7 internautes sur 10).

- Le site internet est mieux connu du public puisque le nombre d'accès directs (internauts qui vont sur le site sans passer par un moteur de recherche ou un site référent) a pratiquement doublé par rapport à 2013.
- Davantage de sites pointent sur www.lausanne.ch puisque le trafic en provenance de sites dits référents a augmenté de 73% par rapport à 2013. A noter que plus le nombre de sites référents « de qualité » est élevé, meilleure sera la note de popularité dont l'algorithme de pertinence de Google tient compte pour déterminer le classement des résultats.
- Le trafic généré par les supports mobiles continue de croître (+ 6% rapport à 2013) malgré le fait que le site n'a pas encore été optimisé pour les appareils mobiles de petit format (smartphones).
- Le taux de consultation depuis les supports mobiles (tablettes comprises) dépasse souvent les 50% lorsque les communications sont relayées par une notification push.
- La communication multi-canal est une recette qui fonctionne. Elle permet d'augmenter sensiblement la visibilité des communications. En effet, à quelques exceptions près, les statistiques de fréquentation indiquent un accroissement notable du trafic sur les contenus concernés.
- Le flux RSS est en perte de vitesse au profit de Twitter dont le nombre d'abonnés au fil d'actualités de Lausanne a augmenté de 44% en 2014.
- Le canal « CommuneLausanne » sur YouTube est devenu une vitrine complémentaire intéressante étant donné qu'il nous permet d'étendre à relativement faible coût notre présence sur le web (~ 200 heures vues par mois).

SERVICE D'ORGANISATION ET D'INFORMATIQUE (SOI)

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

Rechercher des solutions de rationalisation de l'administration communale et formuler des propositions visant à :

- faciliter l'exécution de ses missions et de son fonctionnement
- contribuer à l'amélioration continue de la qualité des prestations délivrées aux usagers
- favoriser la productivité des services par une meilleure absorption de l'accroissement des tâches communales, en limitant l'augmentation globale des effectifs
- promouvoir une politique globale des technologies de l'information dans l'administration communale par la mise en place et la gestion d'une infrastructure commune, la définition de standards, le développement de projets coordonnés, en assurant la maîtrise des technologies et des coûts
- fournir au personnel des outils de travail et de communication efficaces, en assurant une évolution à long terme des technologies de l'information et en rentabilisant les investissements (équipements techniques et solutions logicielles)
- soutenir les processus de décision
- administrer les bases de données, en assurer la mise à jour, la disponibilité ainsi que la cohérence et sécuriser les données et documents

EFFECTIF EN PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Conseil et solutions	21.80	21.80	21.80	20.70
Direction	2.00	3.00	2.00	2.00
Finances et relations clients	5.80	5.80	7.35	6.70
Infra., exploitation, support	29.00	28.20	34.00	33.20
Qualité, architect., sécurité	6.90	6.90	6.90	6.90
Ressources et moyens	6.55	5.50		
Total service	72.05	71.20	72.05	69.50

Tableau 1.2.- variation en ept alloués

Unité administrative	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre
Total service	0.00

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Conseil et solutions	22	21.80	22	21.70
Direction	2	2.00	2	2.00
Finances et relations clients	6	5.80	8	6.70
Infra., exploitation, support	30	29.20	34	32.20
Qualité, architect., sécurité	7	6.90	7	6.90
Ressources et moyens	7	5.50		
Total service	74	71.20	73	69.50

Tableau 2.2. - apprenti-e-s

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n		n	
			3	
Conseil et solutions	1		0	
Finances et relations clients	1		2	
Infra., exploitation, support	4		4	
Ressources et moyens	1		1	
Total service	7		10	

Tableau 2.3. - mouvements du personnel, excepté transfert inter-services (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	3	2

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Convention de départ	
Décès	
Démission	1
Départ à la retraite	2
Fin de contrat	
Licenciement fin droit traitement	
Licenciement invalidité totale	
Licenciement juste motif	
Licenciement reconversion ext.	
Licenciement suppression poste	
Total service	3

COMMISSIONS, REPRÉSENTATIONS ET GROUPES DE TRAVAIL

La Commission consultative d'informatique (CCI) s'est réunie deux fois en 2014. Elle a examiné d'une part les propositions du SOI pour réformer les acquisitions de matériel et logiciels informatiques et, d'autre part, le préavis des autorisations d'achats informatiques pour l'établissement du budget 2015.

Le comité de pilotage informatique (COPILINF) s'est réuni quatre fois au cours de l'année 2014, statuant sur les demandes de nouveaux projets et examinant les orientations prises par le SOI. La coordination avec les directions a été maintenue par l'organisation des réunions régulières avec les chefs de services, mais seulement dans les directions où les projets informatiques étaient les plus significatifs, soit par leur importance, soit par leur nombre.

La Conférence suisse de l'informatique (CSI) a poursuivi ses activités avec la participation du SOI, en particulier dans le groupe latin qui regroupe les responsables de l'informatique des cantons et des villes de Suisse romande et du Tessin. Le SOI a donc répondu aux diverses sollicitations des membres romands.

Dans le cadre de l'Association vaudoise des responsables informatiques communaux (AVRIC), le SOI peut renforcer la collaboration du Canton avec les villes vaudoises. Le SOI y poursuit ses efforts pour favoriser l'émergence de demandes groupées adressées par les villes vaudoises aux services cantonaux. Parmi les retombées positives, il faut citer que la Ville de Lausanne a bénéficié du soutien financier accordé aux éditeurs de logiciels pour développer des interfaces de données avec le Canton.

Le SOI a en outre participé aux travaux :

- du groupe des villes de la Conférence suisse sur l'informatique ;
- du Partenariat des achats informatiques romands (PAIR) ;
- de l'Association suisse de la sécurité informatique (CLUSIS) ;
- du groupement des utilisateurs du logiciel *Topobase* ;

- du groupement des utilisateurs C/SCO ;
- du consortium Télécoms, regroupant les administrations publiques vaudoises et genevoises ;
- du eGov Innovation Center, fondé par la HES-SO de Suisse occidentale.

Par contre, le SOI a choisi de limiter sa participation aux associations qui ne poursuivent pas des buts concrets, directement opérationnels et clairement constatés. Dès 2014, cela concerne les associations suivantes :

- du groupement romand de l'informatique (GRI) ;
- de la Société de management de projets (SMP) ;
- du groupement PMO romand, association des responsables du contrôle de projets.

Comme chaque année, plusieurs collaborateurs du SOI enseignent au Centre d'Education Permanente (CEP) au bénéfice des apprentis dans le cadre des cours interentreprises ; ils sont chargés de formation sur les marchés publics, la constitution et le rôle de l'état ou encore sur les missions des administrations publiques.

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

Méthodologie *Information Technology Infrastructure Library* (ITIL)

Comme chaque année, le SOI a fait face à une croissance importante des moyens mis à la disposition des collaborateurs de l'administration communale. Le nombre de postes de travail, le volume de données, le nombre d'applications, le nombre d'applications de cyberadministration augmentent sensiblement. Plus significatif encore, il faut noter que la plus grande diversité de moyens et la plus grande complexité des technologies utilisées, alors que dans le même temps la dangerosité des attaques informatiques et leur caractère vicieux sont toujours plus marquants.

Comme tous les centres informatiques, le SOI cherche à répondre à cette inflation de besoins et à cette complexité tout en contenant les budgets et les ressources. La solution est la même pour le SOI que dans toutes les grandes entreprises. Il s'agit de travailler et gérer les centres informatiques au moyen d'une méthode normalisée, une standardisation qui a fait largement ses preuves sur le plan international ; elle est connue sous le vocable ITIL.

En 2014, le principal événement est bien l'implémentation de la norme ITIL par le SOI et la reconnaissance par les collaborateurs et clients de l'importance et de l'adéquation de cette décision avec les besoins fondamentaux de l'administration communale. En poursuivant la mise en place des principaux processus ITIL de manière pragmatique, adaptée aux possibilités de l'administration communale, le SOI est bien dans son rôle essentiel de livreur de prestations à valeur ajoutée. A charge des services métier d'en faire usage et de se conformer aux règles et pratiques édictées... pour leur avantage d'ailleurs. De nombreux éléments de ce rapport figurent plus loin qui se réfèrent directement de cette décision.

Proposition d'optimisation du soutien informatique

L'année 2014 voit également le dépôt d'une proposition de réorganisation du soutien informatique de base par la centralisation des outils, des méthodes et du personnel affecté à ces tâches de premier niveau dans les services. Cela résultera aussi en une augmentation de la maturité des processus ITIL implémentés au SOI.

Pour le SOI, il est certain que l'accomplissement de tâches informatiques de base est plus rentable, plus efficient et plus équitable pour les utilisateurs lorsqu'il est possible de l'organiser et de l'outiller de manière centralisée et cohérente. La situation actuelle n'est source de satisfaction que dans quelques cas. Il est vrai que la résistance au changement est forte, essentiellement sur le point du transfert de personnel ou le transfert de postes ou fractions de postes. Mais par ailleurs, le potentiel de développement des informaticiens est largement plus riche dans une organisation centralisée, ce que certains services de la Ville ont reconnu et qui soutiennent les propositions du SOI en la matière.

Absences inhabituelles

La division *conseil & solutions* a dû déplorer des vacances importantes en raison de plusieurs absences de longues durées (de six semaines à trois mois) et du remplacement d'un poste qui a nécessité un processus d'embauche de plusieurs mois. Ainsi, la division a dû prendre des mesures palliatives pour que les absences de quatre chefs de projets, ne soient pas un facteur par trop pénalisant pour les projets services bénéficiaires. Les délais impératifs sur 2014 ont pu être respectés.

Pour le reste, le SOI a poursuivi la mise en œuvre de son schéma directeur¹, en optant pour des objectifs intermédiaires et des priorités bien définies. Dès lors, les événements marquants planifiés sont mentionnés ci-dessous au titre des *réalisations prévues au Schéma directeur* ou *réalisations non-prévues au Schéma directeur, néanmoins mises en place par opportunisme ou par nécessité*.

RÉALISATIONS PRÉVUES AU SCHÉMA DIRECTEUR

Processus « *exploiter les systèmes d'information* »

Evolution de la gestion des systèmes

L'exploitation informatique ayant été regroupée en 2013, il s'est agi de mettre en place l'un des principaux processus de la méthodologie ITIL : la gestion des changements (*Change Management Process*). Un comité de décision statue sur chaque

¹ Le « Schéma directeur des systèmes d'information 2013-2017 » est disponible communément sur le site internet de la Ville de Lausanne, à l'adresse :

<http://www.lausanne.ch/lausanne-officielle/administration/administration-generale-et-culture/organisation-et-informatique/schema-directeur.html>.

évolution et il en résulte un surcroît de fiabilité des décisions et des actions : un élément indispensable qui permet aux équipes techniques de réagir aux demandes avec célérité, de maîtriser la croissance des infrastructures qui semble sans fin, mais dans un mode qui anticipe et gère les risques.

Evolution des infrastructures de stockage

Le travail de mise à niveau de nos infrastructures ne peut souffrir d'une interruption ; c'est un fait que le volume de données augmente, que le nombre d'accès à ces données augmente également et que les besoins de haute disponibilité impliquent des durées de sauvegarde toujours plus courtes. Dans ce domaine, l'obsolescence des technologies, matérielles et logicielles, est rapide ; critique pour tout dire. Dès lors, le SOI a remplacé les deux technologies de base du stockage de données :

- Les données des applications métiers. Cette technologie nommée *Storage Area Network* (SAN) crée un réseau supplémentaire dans le seul but de transférer les requêtes des serveurs sur les bases de données et les données ; elle optimise ces transferts et réserve des bandes passantes très réactives. Ces unités permettent d'avoir une meilleure redondance des données en cas de panne, et de réserver les « meilleures » unités aux données accédées en mode concurrent par un grand nombre d'utilisateurs. Le changement de 2014 a permis de conserver et améliorer ces caractéristiques mais avec une baisse significative du coût du disque.
- Les données et fichiers bureautique. Presque le même acronyme, *Network Area Storage* (NAS), mais il signifie que tout le trafic d'échange de fichiers (pas d'enregistrement) passe par le canal du réseau informatique de base, celui qui relie tous les PC entre eux. Le trafic de fichiers entre ainsi en concurrence directe avec le trafic entre les PC et celui entre les PC et les serveurs et avec le trafic amené par l'Internet. Ce sont des unités sur lesquelles le coût du stockage est plus faible, adapté à ce type de données.

Le stockage à fonctionnalités différenciées permet d'absorber la croissance des données à coût quasi nul, d'autant que les unités de stockage du NAS ont été mises sous gestion d'une solution *Open source*.

Evolution du support en dehors des heures ouvrées

L'étude menée à ce sujet en 2013 faisait apparaître que les ressources, et les budgets, du SOI ne permettraient pas d'augmenter la prestation, si ce n'est de manière marginale. La proposition de réorganisation du soutien informatique par la centralisation permettrait de donner quelques réponses à ce souhait.

Evolution des centres de calcul (*data centers*)

Après l'audit des centres actuels, à fin 2013, les mesures d'urgence qui s'imposaient ont été prises. Les deux centres de calcul de Chauderon et de Pierre-de-Plan devant être remplacés, le SOI a proposé l'acquisition de containers préfabriqués : salles informatiques modulaires (SIMod). Cette manière de faire présente de nombreux avantages, à commencer par celui du coût d'investissement réduit. Il faut aussi noter un environnement technique cohérent et des économies d'énergie et de climatisation. L'acquisition a été faite sur la base d'un cahier des charges exhaustif, conformément aux dispositions du droit des marchés publics.

Deux emplacements judicieux ont été trouvés, l'un à l'intérieur d'une installation communale, et l'autre située à plusieurs kilomètres sur une parcelle communale, mais à l'extérieur, ce qui a imposé de déposer une demande de permis de construire.

Dès que ces salles seront rendues disponibles, il s'agira d'y installer les accès au réseau informatique selon un concept prédéfini d'interconnexion et d'y transporter les serveurs et les unités de stockage. Ce travail d'équipement reste à faire, si possible sans aucune interruption de la disponibilité des applications. C'est un projet majeur pour 2015.

Sécurisation des centres de calcul

Au sein même des centres de calcul, un travail de classification est effectué pour séparer les environnements en fonction de leurs typologies et de la classification des données : production informatique proprement dite, environnement de test et développement, environnement de validation (ou pré-production). Ainsi une sécurité forte est posée sur des données actives et/ou confidentielles et une sécurité plus légère sur des données de tests ou des données anonymisées.

Automatisation d'exploitation des centres de calcul

L'objectif de disponibilité de l'exploitation informatique est atteint si l'on peut automatiser, fiabiliser et augmenter la réactivité en cas d'incident. L'automatisation des processus de pilotage l'exploitation et la fiabilisation ont été poursuivis par les actions suivantes :

- mises à jour continue des infrastructures ;
- diminution continue du nombre de versions des logiciels ;
- automatisation des processus de pilotage de la production ;
- importante mise à niveau de la solution de messagerie pour résoudre les problèmes récurrents de performance et mettre à disposition de nouvelles fonctionnalités d'archivage ;
- mise à niveau des environnements de la base de données Oracle, vers la version 11 ;
- virtualisation des serveurs Oracle PeopleSoft qui assume la gestion du personnel et la paie ;
- migration des environnements de vidéosurveillance, de manière centralisée au SOI.

La réactivité des équipes en cas d'incidents a été largement améliorée par la mise en place d'une équipe dite de « monitoring permanent » avec des ressources dédiées à ces activités.

Processus « concevoir les solutions »

Gouvernance des schémas directeurs informatiques sectoriels

En 2013, le SOI avait initié la démarche d'écriture de Schéma directeur informatique des « métiers », c'est-à-dire des services de l'administration communale. La méthodologie définie permet l'accompagnement des spécialistes délégués par les services ; c'est une prestation de conseil de haut niveau du SOI.

Quatre services ont achevé leur schéma directeur informatique en 2014 et sont capables d'associer le développement stratégique de leur pratique professionnelle avec les projets informatiques et les décisions y relatives. En plus du SOI et du Service social Lausanne, le Secrétariat municipal et le Service des écoles primaires et secondaires (SEP+S) ont achevé ce travail, dans les premières semaines de 2015 pour le SEP+S ; ils disposent ainsi d'une feuille de route qui permet de faire correspondre les moyens financiers et humains avec les projets, de manière suivie sur plusieurs années.

Disposer de tels documents n'est pas suffisant s'il n'y a pas un suivi structuré de ces schémas directeurs dans le temps. On parle donc de gouvernance pour désigner le processus qui vérifie qu'un ensemble de projets permettent bel et bien d'atteindre la/les cible/s que le schéma directeur a identifiée/s.

L'analyse des écarts entre ce qui est décrit dans le schéma directeur, ce qui doit être modifié et ce qui doit être ajouté dans le schéma directeur informatique est le seul moyen de conserver une pratique décisionnelle rigoureuse, cohérente et économe des fonds publics. Cette révision annuelle des schémas directeurs informatiques est maintenant décrite et exercée ; reste à l'appliquer avec systématique.

Méthode de gestion de projet et gestion du cycle de vie des projets

De nombreuses méthodes de gestion de projets informatiques sont disponibles. La plupart des méthodes offrent un cadre pour soutenir des projets complexes, mais l'administration communale doit disposer d'une méthode suffisamment souple pour traiter des projets petits et moyens.

Dans ce contexte, la méthode HERMES normalisée depuis bien des années par la Confédération s'impose comme standard du marché, ce d'autant plus que, dans sa version 5, rénovation majeure de l'approche, la Confédération a conçu une méthode légère et orientée résultat. La Confédération, dans son guide à l'utilisation de la méthode la décrit comme suit : « HERMES offre un ensemble d'outils qui, systématiquement utilisés, contribuent à la réussite d'un projet. HERMES permet de remplir les critères de qualité. HERMES crée les conditions méthodologiques préalables pour mener efficacement des projets à bien. HERMES soutient le management dans son rôle de pilotage et de contrôle. HERMES peut être adapté aux caractéristiques et à la complexité des projets, ainsi qu'aux directives de l'organisation. Le Contrôle fédéral des finances recommande d'utiliser HERMES non seulement pour les projets informatiques, mais aussi pour les projets relatifs à l'organisation.

Le SOI a décidé d'utiliser HERMES dans sa pratique professionnelle, en l'adaptant à minima, pour respecter les contraintes de l'administration communale. De fait, le SOI se propose de suivre la méthodologie en priorité pour construire des solutions techniques, mais également pour mener des projets de changement organisationnel ou d'automatisation.

A terme, le SOI doit être la référence interne en matière de gestion de projets et proposera à tous les services qui gèrent des projets informatiques ou organisationnels une formation en trois volets (introduction, base et avancé). Ladite formation sera dispensée en partenariat avec une société tierce.

Faire évoluer et/ou remplacer les applications métiers

L'obsolescence est la mesure du vieillissement du parc applicatif. L'obsolescence est due aux facteurs combinés de l'évolution des pratiques « métier » et de l'évolution des technologies informatiques : logiciels et bases de données, arrivée de nouveaux moyens, importance des réseaux sociaux, outils de mobilité. En bonne logique, ces évolutions rendent nécessaire une action de modernisation permanente, mais les nécessités économiques imposent de travailler par priorités ; en l'absence de contraintes légales, les priorités sont prédéfinies puisque le classement des principales solutions de l'administration communale a été proposé et validé par le COPILINF en 2013 déjà, sous le vocable « Top X »

En 2014, un travail conséquent a permis de réduire de façon importante l'obsolescence des solutions prioritaires (référéncées comme faisant partie du « Top X »). Une valeur inférieure à 25% est la limite que nous recherchons afin d'associer efficacité des modifications et investissement mesuré. On distingue l'obsolescence fonctionnelle (par exemple des nouveautés légales pas encore respectées), l'obsolescence applicative (un outil de programmation devenu inadéquat) et l'obsolescence technique (par exemple, la version d'un serveur trop ancienne pour les fournisseurs).

Obsolescence des solutions informatiques	2013	2014
Obsolescence fonctionnelle	50%	38%
Obsolescence applicative	40%	30%
Obsolescence technique	30%	22%
Indicateur global d'obsolescence (Top X)	40%	30%

Pour information, un taux d'obsolescence de 100% est très mauvais ; il signifie que la solution est totalement inutilisable ou qu'elle n'a pas été révisée, même pas un peu, depuis au moins 5 ans. Dans la réalité des métiers de l'informatique, il est impossible que l'indicateur global d'obsolescence soit de 0%. 2014 voit donc l'arrivée réelle de la mesure d'obsolescence et tout un travail de levée de risques sur les plans techniques.

Mettre en œuvre sur le site de la Ville des applications utiles pour les citoyens

- **Authentification de la cyberadministration**

A ce jour, l'infrastructure du SOI peut authentifier plus de 18'000 usagers qui ont choisis de créer leur compte personnel pour travailler avec les applications mises à leur disposition par les services.

- **Application « TaxeMCube »**

La nouvelle politique publique en matière de gestion des déchets a conduit à facturer aux propriétaires la taxe d'élimination des déchets, laquelle est fonction du volume ECA, sous réserve des cas d'exonération dûment reconnus.

Le traitement de la facturation de cette taxe a nécessité le développement d'une solution ad hoc, en 2013. De nombreux perfectionnements ont dû être ajoutés en 2014 afin d'optimiser les activités des processus mis en place par les métiers.

L'application « TaxeMCube » gère quelque 12'000 assujettis, et réalise l'intégration et les flux de données de pas moins de quatre solutions différentes et de multiples sources ou destinations de données, dont le système comptable

- **Subvention80**

Il a fallu répondre au besoin de distribuer une participation de CHF 80.- à titre de compensation partielle pour la cherté de la vie en ville à l'ensemble des administrés lausannois. La solution réalisée par le SOI permet l'identification claire des bénéficiaires, ensuite la distribution de la subvention, soit par le biais d'une déduction sur la facture d'électricité, soit par la distribution sur un compte bancaire ou au guichet de la caisse communale.

Si les principes de ce système semblent simples, la réalisation et la recherche des cas particuliers représentèrent l'un des plus beaux défis informatiques des dernières années. Le projet a demandé à la fois la mise en place d'une solution technique complexe, et la proposition d'une organisation des activités qui devait s'appuyer sur les ressources existantes.

- **Mise en place d'un portail interne avec des outils collaboratifs**

Après de longues années de service, l'ancien outil de publication Internet-Intranet a pu être abandonné. Le service du développement et de la communication a travaillé d'entente avec le SOI pour définir et mettre en place le nouvel Intranet qui a vu le jour en 2014. En un an approximativement, la plateforme Microsoft SharePoint, déjà utilisée précédemment pour soutenir le travail collaboratif de l'administration communale, a pu être étendue de manière à couvrir les besoins de la communication institutionnelle interne.

La nouvelle solution n'a requis aucun investissement supplémentaire dans le domaine des infrastructures. En mutualisant les infrastructures, elle a tiré parti des synergies entre la plateforme collaborative préexistante, l'outil de gestion de la connaissance et l'intranet. Un succès de la recherche de cohérence.

Processus « gérer la sécurité et la qualité »

Gérer la qualité

Dès lors que le SOI se place dans la perspective de la conduite de ses opérations selon la méthodologie ITIL, la section *Qualité et sécurité* est chargée de poursuivre les projets visant à élever le niveau de maturité du SOI relativement aux processus. En l'espèce, la gestion des changements, le catalogue de prestations de service, et la mise sur pied des tableaux de bord de la conduite du SOI sont trois projets significativement plus avancés.

Le niveau d'acceptation des collaborateurs face à la méthodologie ITIL est un facteur critique de succès. L'accompagnement des collaborateurs a eu pour but d'augmenter le niveau d'acceptation et de faciliter l'apprentissage des nouvelles manières de faire. Un cycle de formation sur les processus de gestion des services informatiques ITIL a été organisé et déroulé de manière adaptée en fonction du poste.

Gérer la sécurité

Malgré les rappels, le programme de sensibilisation des utilisateurs à la sécurité de l'information n'est toujours complètement achevé, puisque un collaborateur sur trois ne s'est pas donné la peine de terminer cette autoformation, bien qu'elle soit clairement obligatoire et figure au chapitre des formations dans le dossier personnel. Cet effort individuel est modeste. Il constitue le pré requis minimal pour que le SOI puisse poursuivre avec les répétitions annuelles ciblées sur les « nouveautés » imaginées par les pirates. Faudra-t-il un dégât d'image majeur pour que la discipline en cette matière soit enfin respectée ?

L'utilité de la sensibilisation des utilisateurs a été encore une fois démontrée puisqu'une attaque par virus informatique a eu lieu en décembre. Fort heureusement l'impact est modéré à l'échelle de la ville bien qu'une partie des données d'un service ait été rendue indisponible. Un travail conséquent de remise en ordre a été nécessaire. Hormis du temps perdu et des perturbations pour les utilisateurs, l'incident se solde sans dommage réel.

Processus « gérer les ressources et les moyens »

Contrôle des licences

Le contrat pluriannuel avec Microsoft a été renégocié dans l'esprit de présenter au fournisseur la valeur regroupée de l'ensemble du périmètre du SOI, aussi bien les quelque 5'000 postes de travail et toutes les infrastructures des serveurs. En 2014, le SOI en a profité pour faire valoriser à coût avantageux les licences qui concernent le domaine « éducatif ».

Il n'est par contre pas possible de garantir que cette manière de faire sera encore contractuellement acceptée en 2015. L'instabilité chronique des conditions contractuelles imposées par les principaux fournisseurs du marché reste d'ailleurs un sujet d'inquiétude du SOI, et des entreprises clientes en général.

Le SOI a poursuivi la politique de vérification régulière de la réelle utilisation des logiciels des postes de travail ; ces « check » sont automatisés et ont lieu en tâche de fond sans perturbation de l'utilisateur ; les logiciels non-utilisés depuis de longues périodes sont systématiquement désinstallés, toujours en tâche de fond, et la licence rendue disponible pour un autre utilisateur. Le même type de systématique est mis en œuvre également pour le contrôle de consommations des serveurs, ce qui permet de réaliser des regroupements et ainsi limiter le nombre de licences.

Le contrat pluriannuel avec Microsoft a été renégocié pour l'ensemble du périmètre de l'infrastructure informatique de l'administration communale, à savoir les postes de travail et l'infrastructure des serveurs. C'est une politique établie de certains fournisseurs que de rechercher la modification des conditions contractuelles plutôt que délivrer de la valeur ajoutée. La mise à niveau pointilleuse des contrats de licences et de maintenance a mobilisé la direction du SOI et a demandé l'assistance de spécialistes en relations contractuelles.

Ressources humaines

Le nombre d'apprentis a été augmenté d'une unité pour offrir une requalification professionnelle à un jeune en échec de son apprentissage d'agent en information documentaire (AID). Ce jeune homme avait effectué un stage jugé probant dans le cadre de l'atelier d'indexation.

L'équipe réseau a été doublement renforcée, d'abord avec la sélection d'un ingénieur Sécurité/réseau, ensuite par la mise au concours d'un responsable de groupe.

Processus « piloter le SOI et assurer la gouvernance »

Les indicateurs de pilotage du SOI ont été définis, et un outil de tableaux de bord est présenté chaque mois lors des séances de direction du SOI. Il va être amélioré progressivement jusqu'à en faire un outil de prise de décision.

Processus « gérer les budgets, les finances et les relations clients »

Suivi budgétaire

La prise de fonction effective du nouveau responsable financier du SOI, lequel assure un suivi budgétaire et financier complet ainsi que le contrôle effectif de la fonction achat au sein de la section Finance et relations clients. Ce n'est bien sûr pas une question de personne, mais bien une question de structure organisationnelle pour faciliter le contrôle des coûts et des coûts de licences en particulier.

Relations clients internes

Par manque de ressources, les réunions de pilotage de l'informatique au niveau des directions ont été espacées, en adoptant la fréquence semestrielle.

Le SOI a pu introduire des réunions de pilotage de l'informatique auprès de deux des services, le Service du contrôle des habitants et le Service du personnel qui demandent un effort continu en matière de suivi de projets et de développement, concrétisant ainsi l'objectif de formalisation des outils de gouvernance informatique auprès des services.

Analyses de processus de haut niveau

La section est en charge des audits en matière d'organisation ; elle est à même de modéliser les processus de travail tels qu'on pense les avoir, mais aussi de modéliser les processus tels qu'on les exécute réellement. L'analyse du processus d'octroi des permis de construire a eu lieu en 2014. Il a mis en avant des pistes d'amélioration intéressantes, mais aussi le fait que l'implication des acteurs externes était trop négligente. Comme souvent la restauration de niveaux d'exigence minimaux avant de débiter un dossier permettra de gagner du temps au profit des usagers. Pour le reste des suggestions de corrections et des recommandations ont été émises.

Relations extérieures

Sur le plan des relations extérieures, un collaborateur de la section Finances et relations clients reste le contact principal pour la HES-SO facilitant le déroulement des stages, conseillant les sujets de bachelor et de master qui soient proches des préoccupations concrètes des administrations, qui évitent un académisme trop prononcé et reviennent à des réalisations exploitables par les administrations publiques.

Les clients principaux du SOI restent TRIDEL, l'Opéra de Lausanne, *neo technologies S.A.*, l'Université populaire de Lausanne, la CPCL, EOS Holding S.A. et la Ville de Lancy qui reçoivent contre facturation des prestations informatiques différenciées. L'installation au SOI du système de contrôle des entrées du réseau des piscines lausannoises amène la clientèle de la Commune de Pully.

RÉALISATIONS NON PRÉVUES AU SCHÉMA DIRECTEUR, NÉANMOINS MISES EN PLACE PAR OPPORTUNISME OU PAR NECESSITÉ

Contrat-cadre Optimiso

Le logiciel Optimiso permet la documentation des organisations, des processus et des activités administratives réglementaires ; c'est un bon outil pour clarifier les activités, les rôles et responsabilités. Constatant la multiplication des propositions

adressées par la société OPTIMISO S.A. aux différents services de l'administration communale, le SOI a pris à sa charge les relations avec cette société et décidé de la conclusion d'un contrat-cadre. Des conditions de rabais ont été conclues, mais aussi la possibilité de transférer les licences entre les unités de l'administration, quelle que soit dans le futur l'organisation municipale.

Application HORAS

Le projet HORAS vise à faciliter l'annonce et la gestion des prolongations d'ouverture des établissements publics. L'idée est d'offrir une application pour smartphone qui permette au gérant d'annoncer sa demande en tout temps. Le SOI a fourni son assistance pour régler la difficulté majeure qui est l'authentification de l'utilisateur qui pose sa demande de prolongation ; il en découle ensuite la vérification de l'habilitation à poser la demande et le processus de facturation.

Regroupement sur le site de Sévelin

Le regroupement de toutes les équipes du SOI sur le seul site de l'avenue de Sévelin 46 a eu lieu dans le courant de l'automne ; les dernières équipes à rejoindre le site étant celles de l'atelier numérique et de l'atelier d'indexation. Ces deux groupes offrent des prestations qui permettent la conservation et la mise en valeur des collections artistiques et documentaires du patrimoine communal ; dès lors deux aspects majeurs sont sérieusement améliorés par la nouvelle situation :

- la sécurisation des œuvres puisqu'un local de réserve dûment protégé et aux conditions hygrométriques contrôlées est aménagé ;
- la productivité générale des deux groupes par des conditions de travail notablement améliorées.

Le déménagement de la salle de formation du SOI sur le site de Sévelin, alors qu'elle était précédemment située place de la Riponne 10, permet d'offrir de bien meilleures infrastructures de formation à moindre coût. Cette salle équipée de onze ordinateurs est à disposition de toute l'administration communale, sa réservation étant affaire du secrétariat.

Sécurité informatique

Deux actions ont été prises pour profiter des travaux menés par ailleurs : le remplacement anticipé des systèmes de « pare-feux » de l'Internet et la mise en place d'un nouveau pare-feu pour protéger les *data centers*.

ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES DE BASE

Les activités suivantes sont continues, ne déterminant pas de projet(s) :

- gestion projets d'infrastructure technique des bâtiments : informatique, sécurité physique, connexions ;
- audit des infrastructures d'authentification de la cyberadministration et application des recommandations urgentes ;
- activités de gestion des solutions EasyVista et PSNext ;
- travail d'étude et de recommandation, de planification d'évolution dont en particulier :
 - un document décrivant l'architecture technique mise en œuvre par le SOI ; il peut être distribué avec les appels d'offre ;
 - un groupe qui valide les travaux et activités d'architecture informatique ;
 - une feuille de route de l'évolution de l'infrastructure a été réalisée et présenté aux instances de gouvernance de la Ville, à savoir le COPILINF ;
- travail conséquent pour le recrutement de nouveaux collaborateurs ;
- travail de gestion des antivirus des postes de travail et des serveurs ;
- travail de supervision du système d'information (monitoring) par la section exploitation ;
- le personnel de l'atelier d'indexation documentaire poursuit le travail de catalogage et de numérisation des photographies du service de l'urbanisme. Un lot de photographies noir-blanc de valeur patrimoniale, de 1920 à nos jours, est complètement numérisé, indexé et rendu disponible par le biais de l'application MUSERIS.

Activités de gestion de produits logiciels

Les produits logiciels sont les applications transversales en exploitation ; ceux pour lesquels le SOI est responsable de suivre ou d'anticiper l'évolution font l'objet d'un suivi continu.

Le nombre de solutions informatiques qui utilisent les infrastructures de serveurs est toujours plus élevé : près de 300 à fin 2014 ; cela montre la forte diversité des métiers de l'administration.

Activités de gestion de projets

La conduite de projets reste une activité très lourde du SOI au bénéfice des services. De nombreux projets, dans les domaines des systèmes d'information, dans celui des plateformes collaboratives, des automatisations sectorielles ou de notre outil de gestion des ressources humaines, ont été menés à bien.

Activités de gestion d'infrastructure

Les prévisions d'évolution de nos infrastructures sur les quatre prochaines années - réseaux, capacité de stockage, serveurs, inclus matériels, logiciels, maintenance et RH - sont réévaluées régulièrement. Les autres activités opérationnelles en cette matière se répètent, année après année, renouvelées par les demandes des utilisateurs et des services :

- modernisation du réseau RECOLTE : sécurisation des « sous-boucles », réinstallations diverses ;
- extensions diverses du réseau RECOLTE ;
- connexion des carrefours et des équipements ;

- équipement des bâtiments administratifs avec le réseau sans fil (WiFi);
- nouveaux sites qui rejoignent RECOLTE;
- téléphonie;
- migration du logiciel de centrale d'appel CIC (solution propriétaire) vers le logiciel *Open source Asterisk*.

Durant 2014, ce ne sont pas moins de 6'877 incidents concernant le système d'information communal qui ont été enregistrés et résolus, soit une augmentation de 26% par rapport à 2013. Cette augmentation du nombre d'incidents annoncés reflète les efforts pour enregistrer tous les incidents dans le système de gestion, ce qui n'était pas effectué systématiquement par les correspondant-e-s micro informatique (CMI) des services. Cette mauvaise habitude qui ne permet pas de gérer la fonction de soutien aux utilisateurs est donc en partie corrigée.

Par ailleurs, 10'776 demandes de services, soit les modifications touchant aux droits des utilisateurs, au paramétrage d'installations, à l'achat et à la configuration de matériel ont été traitées, etc. ce qui représente une augmentation de 8%. A noter que, pour la première fois, plus de 80% des demandes sont traitées dans les délais de service prévus.

CHIFFRES CLÉS DU SOI À FIN 2014

	2013	2014
Postes de travail	4'862	4'958
PC	3'707	3741
PC portables et tablettes	1'155	1217
Serveurs d'entreprises		
Serveurs physiques	128	103
Serveurs virtuels	437	439
Volume de données		
Données des applications (approximativement)	5'400 GB	15'000 GB
Données bureautiques (approximativement)	48 TB	85 TB
Nombre de fichiers bureautique	55 millions	62 millions
Solutions métiers		
Solutions applicatives (global jusqu'à 2013)	310	--
Solutions transverses	--	20
Solutions d'infrastructure	--	29
Solutions « Métier »	--	214
Solutions « Grand public »	--	9
Projets menés en parallèle (décembre)		140
Utilisateurs de la cyberadministration	12'500	18'000
Formation des ressources humaines		
Collaborateurs de l'administration communale sensibilisés à la sécurité informatique	30%	50%
Collaborateurs du SOI certifiés ITIL	3	16
Infrastructure réseau		
Prises réseau	25'800	26'000
Bornes WiFi en service	630	825
Adresses réseau IP délivrées	11'300	14'000
Fibres optiques (km)	32'500	35'200
Téléphonie		
Nombre moyen d'appels par jour ouvré (entrants-sortants-internes)	31'500	30'800
Appareils de mobilité professionnelle	2'435	2'372
Nombre de téléphones installés	5'450	4761

On constate que le périmètre global des infrastructures et des prestations croît régulièrement, reflétant l'impact des technologies de l'information sur les administrations publiques et la société en général. Avec quelque 3% à 8% de croissance pour ce qui concerne les infrastructures individuelles, c'est une croissance raisonnable. Par contre, il en est autrement en ce qui concerne le volume de données dont la croissance a été encore une fois plus importante que ce qui était pronostiqué, en raison du fait qu'on tient compte, cette année, de capacités additionnelles pour les images de télévision régionale. Relevons enfin la forte élévation du niveau de complexité des systèmes d'information et les interdépendances toujours plus élevées, à tous niveaux, interne, canton-commune et même à l'échelon fédéral.

SERVICE JURIDIQUE (SJur)

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

Conseil juridique

- conseil juridique à la Municipalité et aux services
- participation à l'élaboration de la réglementation communale, sauf celle en matière d'urbanisme
- suivi des plaintes et dénonciations pénales déposées par la Commune et des conclusions civiles y afférentes, avec représentation ponctuelle devant les diverses instances pénales
- instruction des recours internes à la Municipalité et rédaction des décisions municipales
- représentation de la Commune dans les litiges de droit administratif et fiscaux devant la Commission communale de recours ad hoc, la Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal, la Cour des assurances sociales du Tribunal cantonal, le Tribunal fédéral, voire le Tribunal administratif fédéral
- aide ponctuelle dans des procédures auprès d'instances civiles : Juge de paix, Tribunal des baux, Tribunal des prud'hommes

Commission de police

- amendes de compétence municipale, y compris pour les infractions à la circulation et au stationnement sur fonds privés
- conversion des amendes en peine privative de liberté de substitution

Assurances choses et patrimoine

- couverture d'assurance en cas de sinistre touchant les choses et le patrimoine, lorsque cela est obligatoire ou lorsque l'auto-assurance n'est pas rentable
- gestion centralisée du portefeuille d'assurances et des sinistres

EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Assurances choses et patrimoine	2.00	2	2.00	2
Commission de police	10.00	9.9	10.00	9.9
Conseil juridique	2.00	2	2.00	2
Total service	14.00	13.9	14.00	13.9

Tableau 1.2.- variation en ept alloués

Unité administrative	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre
Total service	0.00

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Assurances choses et patrimoine	2	2.00	2	2.00
Commission de police	10	9.90	10	9.90
Conseil juridique	2	2.00	2	2.00
Total service	14	13.90	14	13.90

Tableau 2.2. - apprenti-e-s

Unité administrative	1 ^{er} janvier	31 décembre
	n	n
Total service	0	0

Tableau 2.3. - mouvements du personnel, excepté transfert inter-services (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	1	1

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Convention de départ	
Décès	
Démission	1
Départ à la retraite	
Fin de contrat	
Licenciement fin droit traitement	
Licenciement invalidité totale	
Licenciement juste motif	
Licenciement reconversion ext.	
Licenciement suppression poste	
Total service	1

CONSEIL JURIDIQUE**Contrats**

Contrat de livraison de repas – rupture unilatérale
 Contrat de prêt à usage relatif à un immeuble communal désaffecté
 Contrat d'entreprise relatif à un montage de store – défauts de l'ouvrage
 Contrat de fusion avec une Commune
 Contrat de prêt – changement en contrat de location
 Contrat d'entreprise – montage de fenêtres

Divers

Ordre de démolition – mesures d'exécution
 Création d'un carré musulman
 Révision des règles de gestion d'un fonds sans personnalité juridique
 Compétences des agents de sécurité privés pour des tâches de sécurité publique
 Elaboration des règles de gestion d'un fonds sans personnalité juridique
 Requête en autorisation d'abattage d'arbre – élaboration de la décision de la Municipalité
 Rétrocession d'une parcelle au Canton
 Dénonciation pour tentative d'escroquerie
 Facture relative à un devis de réparation
 Dénonciation pour appellation viticole illicite
 Changement de résidence d'enfants mineurs
 Aide à la pierre – durée de l'obligation de contrôle de la comptabilité
 Secret de fonction – signature de documents rappelant les obligations en la matière

Personnel

Contrat d'auxiliaire – fin d'une autorisation de travailler d'un requérant d'asile
 Transmission de données d'intervention aux assurances par les ambulanciers
 Suppression de poste et restructuration (2)
 Incapacité de travail
 Licenciement pour fin du droit au traitement
 Licenciement pour justes motifs (4)
 Licenciement d'un fonctionnaire nommé à titre provisoire (2)

Procédés de réclame

Renouvellement de la concession d'affichage sur le domaine public et privé communal

Taxes et émoluments

Tarif du stationnement et base légale
 Remboursement pro rata temporis d'une taxe

Règlements

Arrêté d'imposition 2015-2019
 Prescriptions municipales sur les chiens – révision
 Dispositions réglementaires des espaces verts de la Commune de Lausanne
 Règlement de distribution d'eau
 Elaboration du règlement lausannois sur les participations de la Ville
 Introduction dans la réglementation communale de la future loi sur les amendes d'ordre communales (LAOC)
 Elaboration des directives pour le subventionnement des toitures végétalisées

RECOURS

Municipalité

Retrait d'amarrage (3)
Aide individuelle au logement (2)
Résiliation du bail d'un logement subventionné
Aide individuelle au logement remboursement (2)
Notion de décision
Police des chiens (2)
Interdiction de périmètre
Allocation de naissance
Inscription au contrôle des habitants
Coupure de fourniture par les SiL
Bon de réduction mobilis

Commission communale

Taxe domaine public
Emolument du bureau d'intégration canine
Taxe de mise en fourrière (6)
Taxe d'évacuation des eaux (5)
Taxe pour bien-plaire
Taxe pour empiètement (2)
Taxe déchets non conformes (19)
Taxe pour permis d'habiter
Taxe pour permis d'utiliser
Taxe pour permis de construire (2)
Taxe déchets entreprises
Impôt sur les divertissements, refus d'exonération
Impôt sur les divertissements (2)
Taxe d'occupation pour cabine au port de Vidy
Impôt foncier
Emolument d'autorisation
Emolument du service de protection et de sauvetage pour dépannage d'ascenseur
Emolument du service de protection et de sauvetage consécutif à un accident de voiture
Emolument du service de protection et de sauvetage consécutif à un sauvetage de personne
Taxes d'amarrage
Impôt sur les chiens
Taxe d'utilisation du domaine public (2)
Taxe de traitement des déchets
Taxe d'évacuation des boues (2)

Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal

Refus de dérogation à l'enclassement
Impôt sur les divertissements - taxation d'office
Circulation routière - fermeture de la place de la Riponne
Emoluments de la police du commerce en matière d'amarrage
Classement d'un recours en matière d'amarrage
Licenciement pour fin droit au traitement – harcèlement
Mise en demeure avec menace de licenciement
Horaire du carnaval de Lausanne dès 2015
Autorisation d'amarrage

Justice de paix

Amende payée à double – action en mainlevée

Tribunal des prud'hommes

Requête en conciliation pour licenciement abusif

Tribunal administratif fédéral

Aide financière à l'accueil extra-familial pour enfants

COMMISSION DE POLICE

L'année 2014 s'avère être celle de tous les records ; en effet, par rapport à l'année précédente, il y a eu une augmentation de 34.47% du nombre d'ordonnances pénales rendues pour des infractions sur le domaine public (88'988 décisions en 2014, contre 66'175 pour 2013). Les encaissements se sont montés en 2014 à CHF 9'649'900.- (+21.19%), alors qu'en 2013, ils se chiffraient à CHF 7'962'157.-.

Quant au domaine privé, c'est la stabilité qui prévaut avec 11'037 dénonciations en 2014 contre 10'912 en 2013 et 10'141 ordonnances pénales contre 10'326 en 2013. Les revenus ont en revanche un peu fléchi à CHF 1'472'807.- en 2014 contre CHF 1'582'807.- en 2013.

Pour la première fois de son histoire, en cumulant les dénonciations sur les domaines public et privé, la Commission de police en a traité plus de 100'000 en 2014 avec 100'025 dénonciations contre 77'087 en 2013, soit + 29.75%. A cela, s'ajoutent encore plus de 12'000 rapports en attente d'être traités. L'arrivée d'un logiciel de taxation automatique des cas les plus simples a permis d'endiguer cette exceptionnelle augmentation et d'éviter un plus gros retard dans le traitement des dossiers et ceci sans l'engagement de personnel supplémentaire, même si celui-ci a été mis à très forte contribution. Au sujet des oppositions, 1'977 ont été traitées en 2014 et ont donné lieu à 373 audiences. Le Tribunal de district a été saisi de 39 affaires dont 18 constituaient des oppositions à des décisions prises après une audience.

S'agissant des conversions, une relative stabilité est à signaler par rapport à 2013, avec 5647 affaires traitées en 2014 (+7.78%) pour un encaissement global de CHF 400'338.- (- 8.82%) (CHF 357'786.- sur domaine public et CHF 42'552.- sur domaine privé). Il apparaît que l'augmentation du nombre de conversions n'a pas entraîné un encaissement supplémentaire, au contraire. Aucun élément notoire ne semble expliquer cette dernière évolution.

ASSURANCES

Véhicules à moteur : le nombre de cas a augmenté de près de 6% avec 370 cas enregistrés contre 350 en 2013. Quant aux coûts restant à charge de la Ville après déduction des prestations d'assureurs et/ou de tiers responsables, l'exercice 2014 s'est soldé par deux baisses d'environ 13% pour les risques RC (CHF 31'757.30 contre CHF 36'481.-), et d'environ 3 % pour les risques casco (CHF 193'034.96 contre CHF 198'642.75).

Autres risques (incendie et éléments naturels, dégâts d'eau bâtiments, dommages à la propriété, matériels informatiques et installations techniques, musées, expositions, responsabilité civile, dégâts imputables au réseau de distribution d'eau, chantiers, etc.) : progression aussi bien du nombre de sinistres, 4% environ (368 contre 355 en 2013), que des préjudices, 7% environ (CHF 1'473'269.71 contre CHF 1'383'661.13).

SERVICE DU PROTOCOLE ET DES RELATIONS EXTÉRIURES (PREX)

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

Protocole et relations extérieures

- gestion du protocole officiel et organisation des réceptions et cérémonies de la Municipalité
- appui aux services communaux pour l'organisation de cérémonies et manifestations
- organisation de l'accueil de délégations suisses et étrangères
- gestion des livres et cadeaux officiels
- gestion et programmation du Forum de l'Hôtel de Ville
- organisation des visites aux nonagénaires de la commune

Intendance des bâtiments, huissiers, courrier

- intendance et conciergerie de l'Hôtel de Ville, des bâtiments annexes, et de la maison de Mon-Repos
- service des huissiers et du courrier interne et postal de la commune

Dossiers transversaux à l'administration communale

- gestion des relations commerciales avec la Poste
- gestion des relations commerciales avec le Centre d'édition de l'Etat de Vaud pour les travaux de reprographie

Casino de Montbenon

- gestion et réservations de la salle Paderewski, de la salle des fêtes, du Salon bleu et du théâtre de verdure
- régie des spectacles
- intendance et conciergerie du bâtiment

EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Casino	7.90	7.90	7.90	7.90
Direction et Secrétariat-PREX	2.00	2.00	2.50	2.50
Huissiers et intendance	15.14	15.14	13.64	13.64
Total service	25.04	25.04	24.04	24.04

* Au 1^{er} juin 2014, 0.5 ept de concierge de l'unité «Huissiers et intendance» ont été transformés pour permettre l'engagement d'une adjointe administrative à l'unité «Direction et Secrétariat-PREX» à 50%.

* Au 1^{er} juin 2014, 1 ept d'huissier de l'unité «Huissiers et intendance» a été supprimé au plan des postes du service et transféré au Secrétariat municipal.

Tableau 1.2.- variation en ept alloués

Unité administrative	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre
Total service	- 1.00

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Casino	10	7.90	10	7.90
Direction et Secrétariat-PREX	2	2.00	3	2.50
Huissiers et intendance	16	15.14	15	13.64
Total service	28	25.04	28	24.04

Note : les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales

Tableau 2.2. - apprenti-e-s

Unité administrative	1 ^{er} janvier	31 décembre
	n	n
Total service	0	0

Tableau 2.3. - mouvements du personnel, excepté transfert inter-services (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Nombre de mouvement(s)	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
	4	3

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Convention de départ	
Décès	
Démission	
Départ à la retraite	3
Fin de contrat	
Licenciement fin droit traitement	1
Licenciement invalidité totale	
Licenciement juste motif	
Licenciement reconversion ext.	
Licenciement suppression poste	
Total service	4

FAITS MARQUANTS

Le nouveau Service du protocole et des relations extérieures (PREX) existe depuis le 1^{er} janvier 2014. Sa création est l'aboutissement d'une réflexion de la Municipalité, en automne 2013, sur la mission et les tâches du Secrétariat municipal. La complexité des tâches administratives, la nécessité de plus en plus importante d'assurer un suivi transversal des dossiers complexes mais aussi l'implication croissante de la Ville dans ses relations extérieures appelaient une réorganisation afin d'accomplir au mieux ces missions, l'accomplissement de ces tâches, de nature très différente, ne pouvant plus être confié au seul Secrétariat municipal.

La Municipalité a de ce fait décidé de scinder ces missions et de créer un nouveau Service du protocole et des relations extérieures, chargé notamment de gérer le protocole officiel et l'organisation des cérémonies et autres manifestations

décidées par la Municipalité, d'apporter un appui aux services communaux pour l'organisation de cérémonies et manifestations, d'organiser l'accueil de délégations suisses ou étrangères, et d'assurer la coordination de la Conférence des villes de Suisse romande, présidée par le syndic de Lausanne. D'autres tâches, telles que la gestion du Forum de l'Hôtel de Ville, la gestion des bâtiments affectés aux réceptions officielles (Hôtel de Ville, maison de Mon-Repos et Casino de Montbenon), le service des huissiers et du courrier, et certaines activités transversales à l'administration communale ont également été attribuées au PREX à cette occasion.

Le PREX a été mis en place sans création de poste, l'effectif ayant été transféré du Secrétariat municipal. La direction du service et une partie des collaborateurs sont installés à l'Hôtel de Ville, le reste au Casino de Montbenon, à la maison de Mon-Repos et à Chauderon.

PROTOCOLE ET RELATIONS EXTÉRIEURES

Le PREX a assuré l'organisation de nombreuses réceptions, apéritifs et repas officiels décidés par la Municipalité, à l'Hôtel de Ville, à la maison de Mon-Repos, au Casino de Montbenon et dans les domaines viticoles de la Ville.

Il s'est également chargé de l'organisation intégrale des manifestations et cérémonies suivantes :

- accueil des nouveaux habitants au Casino de Montbenon (26 mars, 27 août et 26 novembre) ;
- cérémonie officielle du 1^{er} août à Ouchy ;
- accueil des nouveaux retraités AVS de la Commune (30 septembre) ;
- réception quinquennale des municipalités membres de Lausanne Région (24 septembre) ;
- en appui à l'ambassade royale de Thaïlande à Berne, mise sur pied d'une cérémonie en hommage à Sa Majesté le Roi Bhumibol de Thaïlande (qui a vécu près de vingt ans à Lausanne), le 6 décembre à la place de la Riponne, à laquelle ont participé quelque 1'500 thaïs en provenance de Suisse et d'Europe. Une visite en cars des lieux emblématiques du séjour de la famille royale à Lausanne et à Pully, et du pavillon thaï dans le parc du Denantou a également été organisée dans le cadre de cette cérémonie. La veille, un colloque était organisé à l'Hôtel de Ville sur le thème du développement durable, avec divers experts de Suisse et de Thaïlande.

En appui aux services communaux, le PREX a également assuré tout au long de l'année la partie protocolaire et apéritive de nombreux événements tels que vernissages (notamment dans les cinq musées communaux, à la Fondation de l'Hermitage et au Forum d'architecture), inaugurations, journées portes ouvertes, événements sportifs, conférences, séances d'information et de présentation publiques, séminaires, réceptions et cérémonies.

Accueil de délégations étrangères – relations extérieures

Le PREX a organisé l'accueil et l'accompagnement de plusieurs délégations étrangères, soit :

- le 23 janvier : *experts européens de la tapisserie*, pour une visite des collections de la maison de Mon-Repos ;
- le 21 mai : *délégation chinoise de la Ville de Chengdu*, capitale de la province du Sichuan, conduite par son vice-maire. Exposés sur les thèmes des assurances sociales, des droits et de la protection des employés, de l'évolution professionnelle, de la retraite, du chômage, et des programmes de réinsertion ;
- le 21 mai : *maire de la ville de Santa Catarina de Santiago*, Cap Vert, pour une visite de courtoisie ;
- le 6 juin : *Premier ministre de Jordanie*, en visite privée. Accueil puis visite du Musée olympique en compagnie du syndic et du directeur du musée ;
- le 28 juillet : *délégation chinoise de la Ville de Baiyin*, province de Ganzu, conduite par son vice-maire. Exposés sur la situation sociodémographique et économique lausannoise, et la situation et les enjeux en matière urbanistique et culturelle ;
- les 29 et 30 juillet : *délégation russe de la Ville d'Ufa*, capitale de la république de Bachkirie (Bachkortostan), conduite par son maire. Exposés sur les enjeux et les grands projets communaux respectifs, la politique communale en faveur du vélo et la gestion des espaces verts publics, avec visites commentées sur le terrain ; visite du Musée olympique ;
- le 4 septembre : *Galileo Circle (sponsors) de l'Université de Tucson, Arizona*, pour une visite commentée des vignobles lausannois, au Clos des Abbayes ;
- le 9 octobre : *délégation de l'Académie de l'air et de l'espace* (basée à Toulouse), reçue à Mon-Repos ;
- le 18 octobre : *nouveaux diplomates et fonctionnaires internationaux*, pour une présentation de la Ville de Lausanne, en collaboration avec le Centre d'Accueil de la Genève internationale (CAGI) ;
- le 5 décembre : *délégation de la Ville de Pristina*, capitale du Kosovo, conduite par son maire, pour un échange avec les autorités lausannoises.

Le PREX a par ailleurs soutenu le Consulat de France à Genève dans l'organisation d'un centre de vote à Lausanne le 25 mai (élections européennes et élection de conseillers consulaires), le Consulat général d'Algérie à Genève pour l'installation, du 12 au 17 avril, d'un bureau de vote au Salon bleu du Casino pour les électeurs des cantons de Vaud et du Valais (élection présidentielle), et a conseillé l'ambassade de Tunisie à Genève pour l'installation d'un bureau de vote, du 19 au 21 décembre, au restaurant Le Milan (élection présidentielle).

Le PREX a enfin participé, en collaboration avec le Consulat honoraire de la Fédération de Russie à Lausanne, à l'organisation de la cérémonie du souvenir devant le buste du Comte Capo d'Istria à Ouchy, le 10 février, dans le cadre des commémorations du Bicentenaire des relations diplomatiques entre la Suisse et la Russie. Le syndic, l'ambassadeur de la Fédération de Russie en Suisse, divers représentants diplomatiques et consulaires, et le président sortant du Conseil des États ont déposé une gerbe de fleur devant le buste. Rappelons à ce propos que Jean Capo d'Istria fut envoyé en Suisse

en 1813 comme ambassadeur de l'Empire russe et que Lausanne lui a accordé la première bourgeoisie d'honneur de la Ville en 1816 pour les innombrables services rendus à notre pays.

Coordination des villes de Suisse romande

Le syndic préside, depuis sa création en 2007, la Coordination des villes de Suisse romande (CVSR). Le chef de service du PREX en assure le secrétariat depuis le 1^{er} janvier 2014. A la fin de l'année, l'association regroupait 32 communes membres.

Deux colloques ont été organisés par le PREX cette année, auxquels ont participé des membres des exécutifs et des législatifs des villes membres, et des fonctionnaires de leur administration concernés par les thèmes traités. Le premier colloque, organisé à Vevey le 16 mai, portait sur les espaces verts et la nature en ville, le second colloque, organisé à Lancy le 14 novembre, portait sur la mobilité durable.

Forum de l'Hôtel de Ville

Cet espace d'exposition est à la disposition des services communaux et des hôtes tiers pour présenter leurs activités et pour des expositions se rapportant à la vie lausannoise (associative, culturelle, caritative, etc.).

En 2014, 19 expositions temporaires y ont été organisées :

- « *Cérémonies à découvrir. Comment les communautés religieuses de Suisse célèbrent leurs fêtes* », du 14 au 25 janvier, par l'Association KuDoRel pour la promotion de la photographie documentaire et de projets interreligieux ;
- « *Voile & dévoilement... le voile dans tous ses états* », du 28 janvier au 8 février, par l'Eglise évangélique réformée du canton de Vaud, l'Eglise catholique dans le canton de Vaud et la Communauté israélite de Lausanne ;
- « *Petits tableaux* », du 10 au 15 février, par les élèves des collèges de la Bourdonnette et de Floréal en faveur d'associations d'aide à l'enfance ;
- Exposition de photos illustrant « *Le séjour en Suisse de Sa Majesté le Roi Bhumibol Adulyadej de Thaïlande et de la famille Mahidol, en particulier durant la période 1933 – 1951* », du 5 au 15 mars, par l'Ambassade Royale de Thaïlande en Suisse ;
- « *CONT(R)ATTO* », du 20 au 29 mars, exposition photographique organisée par le Bureau lausannois pour les immigrés (BLI) dans le cadre de la 8^e semaine d'actions contre le racisme ;
- « *Quel avenir pour la carte postale de collection* », du 8 au 19 avril, par la Société romande de cartophilie, dans le cadre du 35^e anniversaire de la société ;
- « *La Russie, souvenirs* », du 23 avril au 10 mai, par l'Association Léman Russe ;
- « *10 ans de catch à Lausanne* », du 13 au 24 mai, par la Fédération suisse de catch, fondée à Lausanne ;
- « *Sommes-nous seuls dans l'univers ?* », du 27 mai au 7 juin, par la Société vaudoise d'astronomie et l'Observatoire François-Xavier Bagnoud ;
- « *Carnet de voyage* », du 10 au 21 juin, par l'Association lausannoise Smiling Coast Gambia ;
- « *Bienvenue chez vous* », du 2 juillet au 23 août, 33^e exposition-vente des Artisans-Créateurs de la Palud ;
- « *TACATACATAC ! L'onomatopée interroge la Bande dessinée* », du 5 au 14 septembre, par BD-FIL, festival de bande dessinée, et le centre BD de la Ville de Lausanne ;
- « *50^{ème} anniversaire de la FEDEC-VD* », du 15 au 27 septembre, par la Fédération ecclésiastique catholique romaine du canton de Vaud ;
- « *Hommage à Mary Widmer-Curtat, une Lausannoise au secours des réfugiés belges pendant la Grande Guerre* », du 1^{er} au 4 octobre, par la Société Union Belge – Lausanne, dans le cadre des cérémonies commémoratives organisées à la mémoire de Mme Vidmer-Curtat ;
- « *La radio c'est la vie – en République démocratique du Congo, au Mali, en Tunisie...* », du 7 au 18 octobre, par la Fondation Hironnelle (Media for Peace and Human Dignity) ;
- « *Les peintres de la Société d'Etudes Artistiques* », du 23 octobre au 1^{er} novembre, par la Société d'Etudes Artistiques ;
- « *L s'exposent* », du 4 au 15 novembre, par l'Association des femmes homosexuelles Lilith, à l'occasion de son 20^{ème} anniversaire ;
- « *Braderie de Noël* », exposition-vente de l'artisanat réalisé dans les ateliers d'institutions sociales, du 9 au 20 décembre, par l'Association sociale CROEPI.

Signalons également que le système d'amplification du son du Forum (discours lors des vernissages et diffusion de musique pendant les expositions), fragile et obsolète et ayant rendu l'âme, a été entièrement remplacé.

Nonagénaires et jeunes de 18 ans

Le nombre prévisionnel de nonagénaires en 2014 était de 401 personnes, soit 111 hommes et 290 femmes.

Cinq délégués, cadres retraités de la commune coordonnés par le secrétaire préposé, se répartissent les visites aux nonagénaires qui le souhaitent pour leur apporter les vœux de la Municipalité ainsi qu'un panier de fleur, accompagnés, à choix, d'un assortiment de chocolats ou de vins de la Ville.

Durant l'année écoulée, 307 visites à domicile ou en EMS ont été réalisées par les délégués. Les nombreux courriers de remerciement adressés à la Municipalité, ainsi que les appréciations positives des personnes visitées et de leur famille, démontrent l'importance de cette attention à nos aînés et de cette tradition, qui remonte à ... 1931 !

Les jeunes citoyens ne sont non plus pas en reste. En complément au programme d'activités préparé par la Direction de l'enfance, de la jeunesse et de la cohésion sociale à l'attention des jeunes ayant atteint leur dix-huitième année, le PREX se charge de leur adresser un message de félicitations de la Municipalité, accompagné du livre officiel de la Ville de Lausanne. Durant l'année écoulée, cet envoi a été adressé à 1'309 jeunes ayant atteint leur majorité.

Dossiers transversaux à l'administration communale

Travaux de reprographie

Tous les documents imprimés par la Ville de Lausanne sont réalisés par le Centre d'édition de l'Etat de Vaud, rattaché à la CADEV, selon un accord commercial entre le Canton et la Commune de Lausanne entré en vigueur le 1^{er} janvier 2013. La gestion et la coordination en matière d'impression entre la Ville et la CADEV est rattachée au PREX.

Un nouveau portail d'accès sécurisé aux services de reprographie de la CADEV, du nom de CervoPrint, permettant une gestion électronique de la totalité du processus de passation des commandes d'impression et de réimpression, avec traçabilité des différentes étapes (du dépôt de la demande à la livraison et à la facturation) a été testé par deux services pilote en 2013 et déployé dans l'ensemble de l'administration communale en 2014.

Dans ce contexte, le PREX a organisé, en collaboration avec la CADEV, six sessions de formation sur CervoPrint, les 11, 18 et 25 juin, pour les collaborateurs des services communaux chargés des commandes d'impression (« répondants reprographie »). 35 collaborateurs ont participé à cette formation puis à une visite des installations de reprographie du Centre d'édition, au Mont-sur-Lausanne.

Cartes de visite et de compliment

Le PREX est également chargé d'administrer et de valider les commandes de cartes de visite et de compliments des services communaux, qu'ils peuvent commander directement sur la plate-forme informatique ProdOnLine, gérée par une imprimerie de Renens. Le passage à l'impression numérique des cartes de visite a permis de réduire considérablement les coûts de production et les délais de livraison (mensuels, contre trimestriel précédemment). Durant l'année écoulée, 107'600 cartes de visite et de compliments ont été commandées, pour un montant total de CHF 27'300.-.

Intendance et bâtiments

Personnes à mobilité réduite

A la demande du Bureau du Conseil communal, l'accès à la salle du Conseil communal pour les personnes à mobilité réduite a été amélioré. Les travaux d'aménagement, y compris la réfection complète d'une toilette pour handicapés au 1^{er} étage de l'Hôtel de Ville, ont été conduits par le Service du logement et des gérances.

Caveau de la Louve

La gestion et les réservations du Caveau de la Louve sont de la responsabilité du PREX. Ce local, d'accès direct depuis la place de la Louve, d'une capacité d'une quarantaine de places assises, est mis à disposition des services communaux pour des séances de travail, apéritifs et autres réunions, et peut être réservé – moyennant une location modeste – par des associations, des sociétés locales ou des privés, pour des assemblées, des séances de comité, des anniversaires, voire des apéritifs après les mariages célébrés à l'étage au-dessus.

En 2014, le Caveau de la Louve a été réservé à 47 reprises et a généré un revenu de CHF 1'200.-.

Visites organisées des bâtiments

Le bâtiment de l'Hôtel de Ville est accessible au public, en semaine durant les heures d'ouverture, et de nombreux visiteurs individuels, de Lausanne ou de passage, le découvrent. Des visites commentées pour les groupes lausannois, de Suisse ou de l'étranger, ainsi que de nombreuses classes d'école, sont cependant organisées par les guides du Mouvement des aînés (MDA), visites qui connaissent un grand succès. Le PREX fait également régulièrement appel aux services du MDA lors de la visite de délégations reçues officiellement à l'Hôtel de Ville.

La maison de Mon-Repos n'est en revanche pas accessible au public. Deux journées de visites, conduites par les guides du MDA, sont cependant organisées durant l'été, dans le cadre du programme de Lausanne Estivale. Le chef de service du PREX a par ailleurs conduit, le 20 mai, une visite de la maison pour un groupe de l'Université populaire de Lausanne.

Communication

Le PREX a entamé, en collaboration avec le Service du développement de la ville et de la communication (DevCom), une réflexion sur les informations pouvant et devant être publiées sur le site Internet de la Ville de Lausanne et sur l'Intranet communal, telles qu'instructions, procédures et modèles dans ce dernier cas. Ce projet devrait aboutir au premier semestre 2015.

CASINO DE MONTBENON

Entretien du bâtiment et du matériel

Hormis les travaux d'entretien usuels, le parquet de la galerie de la salle des fêtes a dû être entièrement remplacé suite à une inondation.

La rénovation du restaurant a représenté huit mois de travaux et un chantier « pharaonique » qui, entre les nuisances sonores, la poussière, les coupures d'eau et de chauffage, etc. ont passablement compliqué et perturbé l'exploitation de la salle Paderewski et de la salle des fêtes entre avril et fin novembre. La Brasserie de Montbenon a finalement ouvert ses portes le 1^{er} décembre 2014 et semble d'emblée connaître un grand succès.

Organisation

Le départ à la retraite du chef régisseur (après 34 ans de bons et loyaux services), dont le poste a été repris par son adjoint, a été l'occasion d'une réorganisation des activités pour mieux répondre à l'évolution des contraintes de régie et d'intendance. Ainsi, le poste de régisseur à repouvoir a été réduit à 50%, le mi-temps libéré ayant été réparti entre les autres collaborateurs du Casino, soit 10% au second régisseur, 10% et 20% respectivement aux deux aides-concierges, et 10% à une nettoyeuse.

Exploitation

Suite à la fermeture du Grand Café, la gestion du Salon bleu a été reprise par le Casino dès le 1^{er} janvier 2014, afin de pouvoir répondre aux nombreuses demandes d'une petite salle par la clientèle du Casino, la plupart émanant des sociétés locales lausannoises, ainsi qu'aux besoins de la Municipalité et des services de l'administration communale. La gratuité est accordée dans certains cas validés par la Municipalité, et un tarif progressif, qui reste très attractif par rapport au marché des salles à Lausanne, a été adopté, sur le mode du schéma tarifaire appliqué aux deux grandes salles du Casino.

D'une surface de 109 m², le Salon bleu dispose d'une capacité d'accueil d'une cinquantaine de places assises en configuration table (séances de travail, repas), d'une septantaine en configuration conférence, et d'une centaine en configuration debout (réceptions, apéritifs). L'aménagement du salon a pu être réalisé à moindre frais, en utilisant au mieux le matériel du Casino. Le salon dispose d'un évier et d'une machine à laver la vaisselle, et de l'équipement nécessaire pour y organiser des conférences.

L'augmentation des tarifs de location des salles dès le 2^e semestre 2012, validée par la Municipalité dans le cadre du programme structurel d'amélioration financière (PSAF), et du nombre de réservations, a permis de générer un chiffre d'affaires de CHF 232'000.- en 2014, toutes salles confondues.

Manifestations

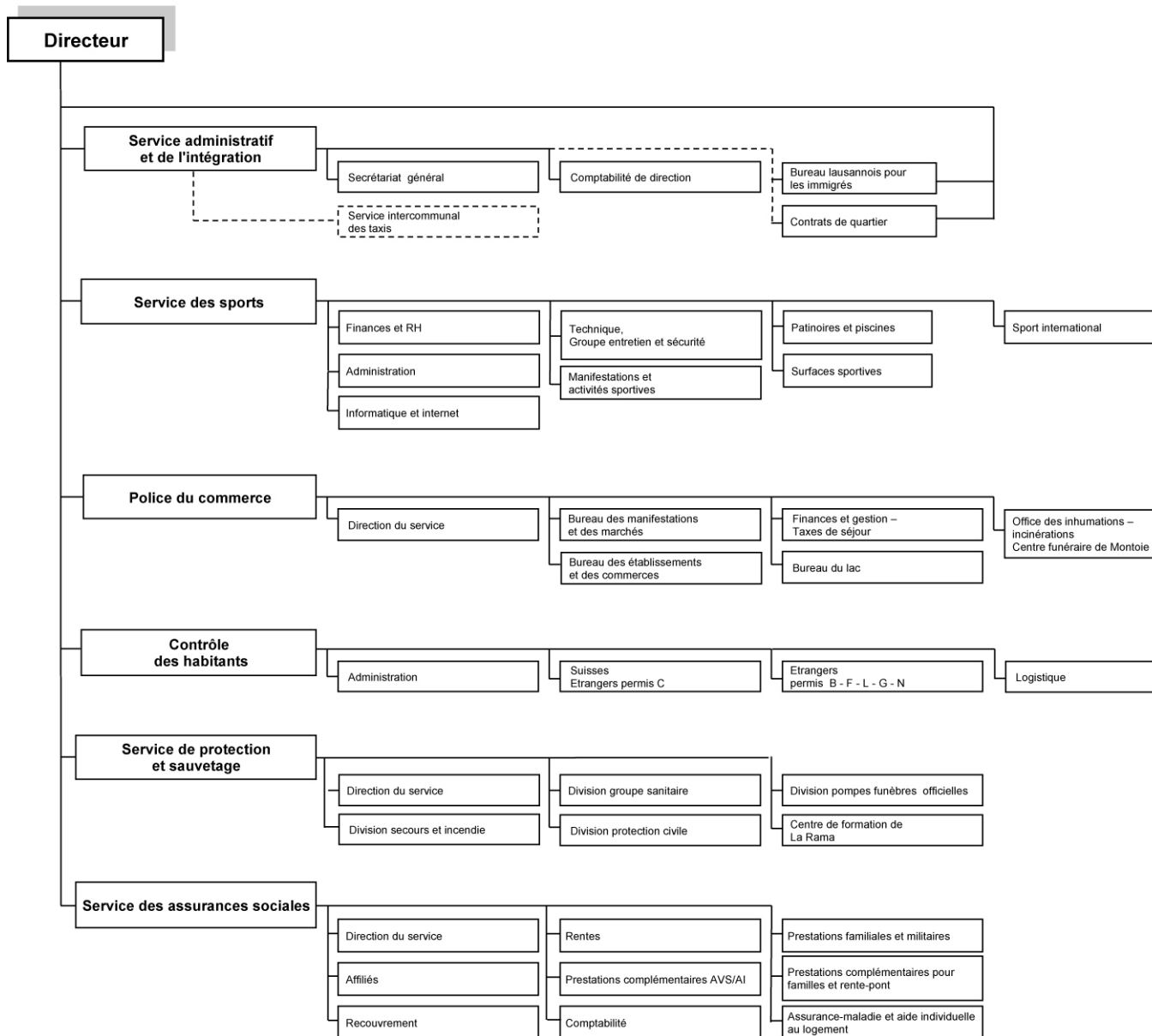
Le Casino a accueilli 514 événements, selon la répartition mensuelle suivante :

2014	Salle Paderewski	Salle des fêtes	Salon bleu
janvier	24	12	3
février	27	16	0
mars	30	23	6
avril	21	7	9
mai	23	16	3
juin	21	14	10
juillet	11	6	3
août	11	10	5
septembre	19	17	8
octobre	27	22	12
novembre	27	22	11
décembre	20	14	4
Total	261	179	74

Outre les assemblées, spectacles des sociétés locales et autres activités traditionnelles, (repas d'entreprises, conférences, repas de soutien, concerts de musique classique, répétitions, auditions, réunions commerciales, festivals, présentations publicitaires, débats, kermesse annuelle de Terre des Hommes, promotions des écoles professionnelles, congrès, conférences hebdomadaires de Connaissance 3, projections de la Cinémathèque suisse et utilisation des salles par les services communaux), les événements les plus marquants ont été :

- en juin : le *Festival de la Terre*. Sur l'esplanade de Montbenon et à la salle des fêtes, la neuvième édition d'un festival qui a lieu simultanément dans plus de cinquante pays, une invitation à contribuer à la création d'un monde plus solidaire ;
- en juillet et août : dans le cadre de *Lausanne Estivale*, treize concerts – classiques et jazz – ont été donnés à la salle Paderewski, à la salle des fêtes et au théâtre de verdure ;
- en octobre : le 27^e *Festival de jazz* organisé par l'association « Onze plus », avec les grands concerts à la salle Paderewski et des films inédits au Cinématographe. La salle des fêtes tient lieu de bar du festival, avec des concerts de musique électronique s'adressant à un public plus jeune. Et le onzième « *Lausanne Underground Film Festival* », avec des projections à la salle Paderewski et des concerts de musique électronique à la salle des fêtes ;
- en novembre : le Casino a accueilli le deuxième *Lausanne Billard Master*, réunissant les meilleurs joueurs mondiaux durant trois jours.

Direction des sports, de l'intégration et de la protection de la population



Direction des sports, de l'intégration et de la protection de la population (SIPP)

La Suisse qui gagne à Lausanne ! Tel pourrait être le titre accrocheur de ce chapitre tant le succès populaire de l'accueil officiel de l'équipe victorieuse de la Coupe Davis fut impressionnant. Fruit d'une organisation aussi efficace que réactive, cette fête du tennis aura drapé de rouge la place de la navigation en ce 24 novembre 2014. Symbolique d'une nouvelle année sportive d'une grande richesse, la manifestation laisse augurer d'un bel entrain en vue des Jeux olympiques de la jeunesse dont la candidature lausannoise aura été peaufinée tout au long de l'année. Cette aventure trouvera son épilogue en 2015 avec la désignation, par le Comité international olympique (CIO), de la ville hôte.

Parallèlement, et fidèle à sa ligne, la Ville aura accueilli plusieurs épreuves de dimension internationale comme la finale de Coupe du monde de tir à l'arc ou de la DHS Europe Cup de tennis de table. Cette ouverture au monde s'est accompagnée de nombreux projets et manifestations à caractère local. C'est ainsi que le Conseil communal a accepté la création du Centre sportif de Pierre-de-Plan, la transformation de la patinoire de la Pontaise ou que s'est poursuivie la rénovation de la piscine de Bellerive. Chacun de ces dossiers porte l'empreinte du Service des sports.

Ces nouvelles infrastructures et ces travaux de rénovation favorisent, globalement, la qualité de l'offre sportive mise à disposition d'une population résidente en hausse continue. Le Service du contrôle des habitants a en effet pu saluer en cours d'année l'inscription du 140'000^e habitant.

2014 marque aussi un jalon important dans l'organisation de plusieurs services de SIPP. C'est ainsi que le Service des assurances sociales a été profondément réorganisé grâce à une nouvelle répartition des tâches entre l'Agence d'assurances sociales de Lausanne et la Caisse cantonale AVS. Pour sa part, le Service de protection et de sauvetage verra son action en grande partie cadrée par deux nouveaux textes réglementaires adoptés cette année par le Conseil communal, à savoir le règlement du service contre l'incendie et de secours (RSDIS) et le règlement sur la police du feu (RPOF). Le premier de ces textes a par ailleurs permis le rapprochement avec les sapeurs-pompiers d'Epalinges. Le Bureau lausannois pour les immigrés (BLI), rattaché au Service administratif et de l'intégration, complétera sa palette de prestations, notamment en matière de prévention du racisme et d'interculturalité dans le monde du travail, ceci grâce à la signature de conventions avec l'Etat de Vaud. Ces dernières, tout en reconnaissant la qualité de la politique lausannoise d'intégration, apportent à la Ville des moyens supplémentaires bienvenus.

Il est enfin à relever qu'après plus de 37 années au service de la Ville, M. Jean-Claude Martin, secrétaire général de la direction et chef du Service administratif et de l'intégration, a pris sa retraite. Son successeur, M. Didier Erard, est entré en fonction le 1^{er} octobre, fort d'un parcours mené au sein d'administrations cantonales et communales ainsi que du secteur privé.

SERVICE ADMINISTRATIF ET DE L'INTÉGRATION (SAI)

Il est l'organe de coordination et de soutien à l'activité des services de la Direction des sports, de l'intégration et de la protection de la population.

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

Secrétariat général

- acheminement du courrier (par son huissier)
- traitement du courrier (ouverture, enregistrement, tri, diffusion dans les services concernés)
- contrôle du suivi
- apport rédactionnel et rédaction de nombreux documents (préavis, communications, notes à la Municipalité, etc.)

- gestion du secrétariat du directeur des sports, de l'intégration et de la protection de la population
- établissement de l'ordre du jour et contrôle des dossiers pour les séances de Municipalité
- tenue des procès-verbaux des séances hebdomadaires des chefs de service
- participation à divers groupes de travail transversaux de l'administration

Comptabilité de direction

- élaboration, avec les services concernés, du budget de fonctionnement
- établissement, sur la base des données fournies par les services, du plan des investissements
- contrôle budgétaire
- gestion de la TVA
- gestion des crédits d'investissements
- passation des écritures dans les comptes de fonctionnement, d'investissements et de bilan, ainsi que dans les comptes des fournisseurs
- enregistrement de la facturation aux débiteurs
- gestion administrative et comptable du personnel de la direction (entrées, sorties, changements de statut, etc.)
- gestion comptable de l'Association de communes de la région lausannoise pour la réglementation du service des taxis
- conduite d'études et d'analyses diverses
- correspondant micro-informatique (CMI)

EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Administratif (SIPP)	12.55	12.55	12.55	13.55
Contrats de quartier (SIPP)	0.80	0.80	0.80	0.80
Intégration (SIPP)	3.65	2.80	3.65	3.65
Total service	17.00	16.15	17.00	18.00

L'ept supplémentaire affecté à l'unité « administratif » s'explique par l'engagement du nouveau secrétaire général de la direction avant la fin des rapports de travail avec son prédécesseur.

Tableau 1.2.- variation en ept alloués

Unité administrative	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre
Total service	0.00

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Administratif (SIPP)	15	12.55	16	13.55
Contrats de quartier (SIPP)	1	0.8	1	0.8
Intégration (SIPP)	4	2.8	5	3.65
Total service	20	16.15	22	18

Tableau 2.2. - apprenti-e-s

Unité administrative	1 ^{er} janvier	31 décembre
	n	n
Total service	0	0

Tableau 2.3. - mouvements du personnel, excepté transfert inter-services (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Nombre de mouvement(s)	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
	3	2

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Convention de départ	
Décès	
Démission	
Départ à la retraite	2
Fin de contrat	1
Licenciement fin droit traitement	
Licenciement invalidité totale	
Licenciement juste motif	
Licenciement reconversion ext.	
Licenciement suppression poste	
Total service	3

TAXIS**PRINCIPALES TÂCHES**

- renseigner, au guichet et au téléphone, toute personne intéressée à exercer la profession de chauffeur et/ou d'exploitant de taxis
- préparer et établir les dossiers des candidats aux autorisations de conduire un taxi ou d'exploiter un service de taxis
- surveiller et corriger les examens topographiques
- délivrer les autorisations de conduire un taxi ou d'exploiter un service de taxis
- gérer et tenir à jour les dossiers de conducteurs de taxis
- veiller au respect des règlements régissant le service des taxis
- enquêter suite à réclamations
- rédiger les rapports de dénonciation ou de renseignements, les circulaires, les décisions en matière de mesures administratives, etc.
- assurer la préparation et le suivi des activités de la Commission administrative des taxis et du Comité de direction de l'Association de communes de la région lausannoise pour la réglementation du service des taxis
- assurer la modification partielle de la réglementation

Cinq collaborateurs/trices, représentant 2.95 ept, participent à l'exécution de ces tâches, pour le compte et aux frais de l'Association de communes de la région lausannoise pour la réglementation du service des taxis, dont Lausanne fait partie, avec onze autres collectivités locales des environs.

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

Dans l'affaire des exploitants A opposés à l'affiliation obligatoire au central d'appel des taxis de place, le Tribunal fédéral a, le 17 avril, débouté les trois derniers recourants, mettant ainsi un terme à un peu plus de cinq ans de procédure. Dès lors, tous les titulaires d'une autorisation A sont désormais affiliés au central d'appel des taxis de place, soit comme abonnés, soit comme associés.

Par ailleurs, une deuxième révision partielle de la réglementation sur le service des taxis a été entreprise. Cette démarche vise à accélérer davantage le processus de rotation des autorisations A et, partant, à diminuer le délai d'attente des candidats à une telle autorisation. Ces modifications devraient être soumises au Conseil intercommunal courant 2015.

Autorisations

Type A – Taxis de place (regroupés au sein de Taxi Services Sàrl)

	Nombre d'autorisations d'exploiter		Nombre de permis de stationnement et de véhicules	
	2013	2014	2013	2014
Compagnies	5	5	102	102
Exploitants indépendants	148	148	148	148
Total	153	153	250	250

A la suite de la cessation d'activité de leurs titulaires, 17 autorisations A (2013 : 19) ont été transférées principalement soit à des candidats inscrits sur la liste d'attente, soit à un proche ou un chauffeur employé depuis cinq ans (au moins) par le renonçant.

Type B – Taxis sans permis de stationnement

	Nombre d'autorisations d'exploiter		Nombre de véhicules	
	2013	2014	2013	2014
Exploitants regroupés au sein de :				
Taxiphone	50	51	55	58
CDS	1	1	1	1
Allô Taxis !	2	2	2	2
AB Taxis Lausanne	2	2	2	1
Autres	20	27	24	30
Total	75	83	84	92

Type C – Voitures de grande remise

	Nombre d'autorisations d'exploiter		Nombre de véhicules	
	2013	2014	2013	2014
Entreprises	4	4	18	19
Exploitants indépendants	7	7	7	7
Total	11	11	25	26

Conducteurs

Au nombre de 475* (2013 : 481), les conducteurs de taxi se répartissent comme suit :

	Homme		Femmes	
	2013	2014	2013	2014
Conducteurs « réguliers »	420	414	21	22
Conducteurs « auxiliaires »	36	37	4	2
Total	456	451	25	24

* dont 237 étrangers/ères

Au cours de l'année, sur 41 demandes enregistrées (2013 : 40), 31 carnets de conducteur ont été délivrés (2013 : 14), un certain nombre de candidats ayant renoncé ou échoué à l'examen topographique.

Courses des taxis de place

Les taxis rattachés au central d'appel de Taxi Services Sàrl ont effectué cette année 1'337'286 courses, contre 1'404'961 en 2013.

Stations

Au nombre de 46 (2013 : 45), les stations offrent un total de 194 places, contre 192 en 2013. En effet, une nouvelle station a été aménagée au Swiss Tech Convention Center de l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL).

BUREAU LAUSANNOIS POUR LES IMMIGRÉS (BLI)

PRINCIPALES TÂCHES

Le BLI est un centre de compétences dans le domaine de l'intégration et de la prévention du racisme et fonctionne comme une plate-forme d'information et de proposition pour les interlocuteurs institutionnels et associatifs sur les plans communal, cantonal et fédéral :

- contribuer à la définition de la politique communale en matière d'intégration des étrangères et étrangers
- soutenir les associations en matière de gestion des projets et conseille le public sur les questions liées à la migration dans le but de servir de relais au sein du réseau socio-administratif lausannois et vaudois

Signature de deux conventions avec le Canton

Si l'année 2013 a été particulièrement marquée par des négociations intenses avec le Canton, l'année 2014 aura été celle de la concrétisation avec la signature de deux conventions pour la période 2014-2017.

1) *Convention de subventionnement concernant la mise en œuvre de l'encouragement spécifique de l'intégration dans la Commune de Lausanne*

En acceptant cette convention, la Commune s'engage à réaliser 17 mesures spécifiques d'intégration, conceptualisées par le BLI. En contrepartie, le montant global versé par le Canton pour la durée convenue du programme est de CHF 2'632'680.–, ce qui représente une somme annuelle de CHF 658'170.–, de 2014 à 2017. Il est à noter que la convention est valable du 1^{er} janvier 2014 au 31 décembre 2015, renouvelable pour deux ans, soit jusqu'au 31 décembre 2017.

2) Convention de subventionnement concernant la mise en œuvre des prestations en matière de prévention du racisme

Les tâches et missions suivantes sont confiées à la Commune, qui les délègue, sous sa responsabilité, au BLI :

- conception et délivrance de prestations de formation ;
- contrôle et suivi desdites prestations en termes de résultats et de coûts ;
- maintien d'une permanence d'accueil, d'orientation et de soutien en cas de situation de racisme ;
- mise en œuvre et tenue d'indicateurs d'évaluation de la permanence.

A ces fins, la seconde convention prévoit le versement annuel d'un montant de CHF 150'000.– pour la période allant du 1^{er} janvier 2014 au 31 décembre 2015. A l'instar de la précédente, cette seconde convention est également renouvelable pour deux ans, soit jusqu'au 31 décembre 2017. Le Canton reconnaît ainsi l'expertise de la Ville de Lausanne en la matière.

Par ailleurs, dans le domaine de la prévention du racisme, le BLI s'est distingué en éditant, en vue de la *Semaine d'actions contre le racisme 2014*, une publication fort remarquée au niveau fédéral, intitulée « Construire l'égalité ». Volontairement synthétique, cette publication permet de faire un pas supplémentaire en matière de formation et d'information, en sa qualité d'outil de sensibilisation applicable sur le terrain, dans les quartiers et auprès des professionnels.

Réorganisation du BLI en pôles thématiques

L'organisation du BLI, avec des ressources supplémentaires, est conçue désormais en « pôles thématiques », permettant de mieux répondre aux enjeux actuels. Cette organisation offre également la possibilité d'une spécialisation dans divers secteurs clés de la politique d'intégration (intégration professionnelle, intégration sociale, accueil, citoyenneté, prévention du racisme et information).

Afin de répondre aux nouveaux besoins et de développer les mesures liées aux conventions précitées, 1.6 ept supplémentaire, sous la forme de contrats à durée déterminée jusqu'en 2017, a été mis au concours en 2014. En matière de personnel, le BLI dispose désormais de 5.25 ept. Toutefois, l'équipe du BLI ne sera complète qu'en mars 2015, avec le renforcement prévu du secrétariat.

Lancement du Fonds lausannois d'intégration (FLI)

Le Fonds lausannois d'intégration, doté de CHF 100'000.–, vise à compléter l'action conduite par les pouvoirs publics dans les secteurs clés de l'intégration en mettant en avant la participation des citoyennes et des citoyens. Valoriser la diversité culturelle, favoriser la cohabitation dans les quartiers et promouvoir l'égalité des chances sont autant d'objectifs poursuivis par le FLI qui constitue l'une des nouvelles mesures phares du programme communal d'intégration.

Son lancement a eu lieu le 1^{er} septembre 2014, dans une salle du Conseil communal comble. Simultanément, une formation de deux jours sur la gestion de projets a été organisée par le BLI, à l'attention des associations, ceci dans le but d'améliorer la qualité et l'adéquation des projets aux critères définis par l'appel d'offres.

Pour cette première édition, le BLI a reçu 19 projets pour un montant total de plus de CHF 155'000.–. La Commission tripartite pour l'intégration des immigrés (CTI), sur préavis du BLI, a choisi treize projets. Les projets retenus ont reçu un appui financier d'un montant global de CHF 74'000.–. Les subsides vont de CHF 3'600.– à CHF 10'000.–. La diversité des projets constitue l'une des caractéristiques de ce Fonds.

Forum ouvert sur la collaboration entre associations et Ville de Lausanne.

Si, au cours de l'année 2013, des discussions sur la redéfinition du rôle du Forum des étrangères et des étrangers de Lausanne (FEEL) ont été conduites au sein de la CTI, ces pistes se sont avérées obsolètes en 2014, en raison des diverses crises qu'a connues l'association faïtière. Dans un premier temps, ces crises récurrentes se sont soldées par la décision municipale de diminuer fortement la subvention communale dès janvier 2014, puis de cesser tout subventionnement du FEEL à partir de janvier 2015.

Entretemps, sous les auspices de la CTI et du BLI, s'est déroulé le 29 novembre le forum ouvert « A l'écoute de la diversité ! », organisé en tant qu'espace de participation citoyenne pour les associations de personnes migrantes. L'objectif et la question de travail ont été définis au préalable, d'entente avec des représentants associatifs, et c'est sous le thème « La Ville de Lausanne souhaite être partenaire de votre association. Comment favoriser notre collaboration ? » qu'a été lancé cet événement. Réunissant environ 80 personnes, ce forum a répondu à une réelle attente à en croire les échos très positifs recueillis. Un bilan, articulé autour des propositions des participant-e-s en vue de l'identification de futures pistes de travail à même d'encourager cette collaboration, sera tiré début 2015.

Avec la dissolution probable du FEEL, le dispositif lausannois d'intégration repose désormais sur le travail du BLI et de la CTI. La représentation des étrangères et des étrangers sera au cœur du prochain rapport-préavis portant sur la politique communale d'intégration. Les résultats du forum ouvert contribueront à cette redéfinition.

CONTRATS DE QUARTIER

PRINCIPALES TÂCHES

- initier et mettre en œuvre les contrats de quartier passés entre la Ville de Lausanne et les personnes qui habitent ou sont actives dans un quartier afin de réfléchir et participer ensemble à l'amélioration de la qualité et du cadre de vie du quartier concerné
- favoriser le lien entre les habitants d'un quartier et l'administration

Reposant sur une collaboration avec les associations locales, plus particulièrement la Maison des Boveresses et la société de développement, le contrat de quartier des Boveresses s'est attaché, au cours de cette deuxième année d'existence, à renforcer la dynamique locale et à développer des projets concrets et spécifiques. L'objectif de ces démarches vise l'amélioration durable de la qualité et du cadre de vie du quartier.

En 2014, la commission de quartier, mise en place dans le cadre du contrat, et qui regroupe 13 habitants et 2 représentantes du SAI (la responsable et son assistante), a défini ses priorités parmi les projets issus de ses groupes de travail (mobilité, espace public, équipements collectifs et logement, « vivre ensemble »). Parallèlement, les réflexions d'un groupe de jeunes ont également été prises en considération dans la définition d'une feuille de route comportant désormais 22 projets. Ces propositions ont été présentées aux habitants lors d'une deuxième conférence de quartier qui s'est tenue le 26 septembre dans une atmosphère des plus conviviale. Cette réunion a non seulement permis aux habitants de prendre connaissance des propositions de la feuille de route, mais elle a surtout débouché sur une validation de ces dernières. Le document ainsi consolidé a été remis au directeur SIPP et à la Municipalité qui en a pris connaissance et l'a validé le 8 décembre.

Simultanément, des projets concrets ont vu le jour. Il convient de citer la création et la mise à disposition d'un équipement pour une équipe de football composée de requérants de l'EVAM, la création des *Nouveaux jardins* de l'Entraide protestante suisse (EPER) dans le plantage de Praz-Séchaud, la mise en route d'un point de distribution hebdomadaire de paniers bio du *Jardin potager* et une participation à la fête des quarante ans de la Maison de quartier. Une étude menée par le Centre international d'étude du sport (CIES) sur le rôle joué par le FC Boveresses dans le processus d'intégration a été présentée le 12 novembre au centre sportif de Praz-Séchaud. Cet événement a notamment été marqué par la venue de joueurs du FC Lausanne-Sport. Cette étude a été publiée dans les Cahiers du BLI. Elle met particulièrement en exergue la fonction intégratrice de ce club en plein essor et témoigne ainsi de l'opportunité des moyens mis en œuvre afin d'améliorer les infrastructures dans et sur lesquelles évoluent ses quelque 250 membres, masculins comme féminins. Le FC Boveresses compte en effet plusieurs équipes féminines dans ses rangs.

En concertation avec différents services de la Ville, d'autres mesures ont été initiées et devraient être concrétisées en 2015. Parmi elles se trouvent l'installation d'un fitness urbain dans la zone sportive, la refonte de la signalisation du quartier ou la poursuite du rapprochement entre gérances, locataires et concierges. La relocalisation de la halte-garderie Rataboum, qui implique divers services de la Ville, figure également au rang des dossiers suivis dans le cadre du contrat de quartier. Plus globalement, sa responsable assure le lien avec l'administration communale et la commission de quartier, laquelle suit le processus au nom des habitants. Au niveau interne, le groupe d'accompagnement des contrats de quartier, qui regroupe des représentants de dix services communaux, s'est réuni à quatre reprises en 2014. Ce groupe est présidé par le directeur des Sports, de l'intégration et de la protection de la population.

Au-delà de l'activité menée aux Boveresses, des contacts avec les autres contrats de quartier à Genève se poursuivent avec, notamment, l'organisation d'une table ronde en septembre. Les liens avec l'association Montelly *vit*, issue du premier contrat de quartier, se maintiennent. En outre, une réponse coordonnée par deux directions a été apportée à une demande de l'Association de Quartier France-Collonges-Maupas, par la mise sur pied d'ateliers dédiés à l'espace public, à la sécurité et aux espaces verts. Enfin, la responsable des contrats de quartier a participé au groupe de travail sur le Plan directeur communal (PDCom), ainsi qu'au groupe espace public pour le futur quartier de Sévelin.

SERVICE DES SPORTS (Sports)

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

Administration

- conception et mise en œuvre de la politique municipale en matière de sport
- direction et administration du service
- soutien financier aux associations et clubs sportifs lausannois
- administration du personnel du service
- comptabilité du service

Informatique et Internet

- support informatique en faveur du service
- élaboration, gestion, développement et mise à jour des pages Intranet du service
- élaboration, gestion, développement et mise à jour des sites Internet du service
- élaboration, direction et suivi de projets informatiques en faveur du service
- élaboration, direction et suivi de projets graphiques en faveur du service
- promotion de projets spéciaux

Manifestations et activités sportives

- encouragement, soutien, réalisation et développement de l'organisation de manifestations sportives d'importance régionale, nationale et internationale
- promotion du sport et des activités physiques auprès de la population, sans distinction d'âge ou de sexe
- promotion du sport et des activités physiques auprès du personnel de l'administration communale

Piscines et patinoires

- mise à disposition de la population, gestion, entretien et amélioration des piscines de Bellerive-Plage, Mon-Repos (couverte), Montchoisi et de quartier
- mise à disposition de la population, gestion, entretien et amélioration des patinoires de Montchoisi et de la Pontaise

Sport international

- valorisation de la place de Lausanne comme capitale olympique et capitale administrative du sport mondial
- accueil et suivi des fédérations internationales sportives ou liées au sport établies à Lausanne
- coordination avec les partenaires institutionnels (Confédération et canton de Vaud)

Surfaces sportives

- mise à disposition de la population, gestion, entretien et amélioration de l'ensemble des surfaces sportives extérieures de la Ville de Lausanne (plus de 42 terrains permettant la pratique du football, du rugby, du football américain, du baseball, etc.)
- mise à disposition de la population, gestion, entretien et amélioration des surfaces sportives intérieures (hors salles de gymnastique gérées par la direction de l'enfance, de la jeunesse et de la cohésion sociale), en particulier les centres omnisports des Bergières, de Grand-Vennes, de la Vallée de la Jeunesse et du Vieux-Moulin, ainsi que le Centre de tir sportif de Vernand

Unité technique

- étude, réalisation (direction de chantier), entretien et amélioration des installations sportives de la Ville de Lausanne
- montage / démontage et gestion d'équipements en faveur de manifestations sportives ou culturelles
- ouvriers spécialisés

EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Administration (SPORTS)	9.65	9.65	9.45	9.05
Manif. et activités sportives	7.60	7.60	7.60	7.60
Piscines et patinoires	28.56	24.56	27.96	25.96
Sport international	1.50	1.50	1.50	1.50
Surfaces sportives	23.25	20.25	23.85	23.85
Unité technique	18.00	18.00	18.00	18.00
Total service	88.56	81.56	88.36	85.96

Tableau 1.2.- variation en ept alloués

Unité administrative	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre
Total service	-0.20

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Administration (SPORTS)	11	9.65	10	9.05
Manif. et activités sportives	8	7.60	8	7.60
Piscines et patinoires	28	24.56	30	25.96
Sport international	2	1.50	2	1.50
Surfaces sportives	21	20.25	24	23.85
Unité technique	18	18.00	18	18.00
Total service	88	81.56	92	85.96

Note : les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales

Tableau 2.2. - apprenti-e-s

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n		n	
Administration (SPORTS)	1		2	
Total service	1		2	

Tableau 2.3. - mouvements du personnel, excepté transfert inter-services (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	8	10

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Convention de départ	
Décès	
Démission	5
Départ à la retraite	2
Fin de contrat	
Licenciement fin droit traitement	
Licenciement invalidité totale	
Licenciement juste motif	1
Licenciement reconversion ext.	
Licenciement suppression poste	
Total service	8

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

ADMINISTRATION

L'adoption, en février, par le Conseil communal des conclusions du rapport-préavis N° 2014/02 (« *Lausanne 2020. Présentation d'une candidature lausannoise à l'organisation des Jeux olympiques de la jeunesse d'hiver de 2020. Réponse au postulat de M. Jacques Pernet* ») constitue un des faits marquants de l'année 2014 pour le Service des sports. La Municipalité a ainsi pu poursuivre l'aventure de la candidature lausannoise à l'organisation de ces jeux en disposant du soutien du Conseil communal ainsi que du financement nécessaire à la réalisation du dossier de candidature, dossier qui a été officiellement remis au Comité international olympique le 17 juin. La ville roumaine de Brasov a également remis le sien. Le choix de la ville hôte aura lieu à Kuala Lumpur en juillet 2015.

La réfection du réservoir du Calvaire et la réalisation d'un important projet immobilier sur ce site vont entraîner la disparition d'infrastructures sportives (courts de tennis et pistes pour la pratique de la pétanque). Pour palier à cette perte, mais aussi offrir aux habitants de ce nouveau quartier un lieu de détente et de pratique sportive, la Municipalité a proposé la création du Centre sportif de Pierre-de-Plan qui abritera un club de tennis (trois courts, un clubhouse et des vestiaires), un club de pétanque (neuf pistes), un terrain de football ouvert à tous et une surface, libre de tout équipement, également ouverte à tous. Ceci a été rendu possible grâce à la désaffectation du terrain de football qui s'y trouvait et au déplacement des activités du club locataire sur le site de Grand-Vennes. L'ensemble de ces opérations a fait l'objet du préavis N° 2014/06 (« *Centre sportif de Pierre-de-Plan. Désaffectation du terrain de football. Réalisation de trois courts de tennis, d'un terrain de football ouvert à tous et de neuf pistes pour la pratique de la pétanque et des jeux de boules. Centre omnisports de Grand-Vennes. Réfection et mise en conformité du terrain de football en gazon naturel* ») dont les conclusions ont été adoptées par le Conseil communal le 20 mai. Le montant alloué pour ces travaux s'élève à CHF 1'670'000.—.

Après Edimbourg, Istanbul, Tokyo et Paris, Lausanne a été, les 6 et 7 septembre, le cadre de la « Archery World Cup Final » (finale de la coupe du monde de tir à l'arc). A cette occasion, le public a pu voir s'affronter les meilleurs archers mondiaux, dont le champion olympique et multiple champion du monde, le Sud-Coréen Oh Jin Hyek. Pays hôte, la Suisse, qui ne figure pas dans l'élite de l'archerie, a pu pour l'occasion aligner des représentants dans toutes les catégories de tir, expérience des plus enrichissantes pour nos athlètes. Un stade construit spécialement pour l'occasion sur la place de la Navigation à Ouchy a permis à des milliers de spectateurs de découvrir un sport peu connu en Suisse mais très suivi à l'échelle internationale, en particulier en Asie. A l'arc classique (aussi dit « olympique »), la victoire est revenue au Néerlandais Rick Van der Ven et à la Chinoise Xu Jing. A l'arc à poulie (« compound »), ce sont l'Américain Reo Wilde et la Colombienne Sara Lopez qui ont été sacrés.

2014 a aussi marqué un tournant pour le tournoi lausannois de tennis de table en devenant la « DHS Europe Cup », tournoi réunissant les 12 meilleurs joueuses et joueurs européens, dont plusieurs médaillés olympiques et champions du monde. C'est sur demande de la fédération internationale de tennis de table (ITTF) que les organisateurs du traditionnel « Swiss Table Tennis Open Lausanne » ont accepté de relever le défi. Au final, cette coupe d'Europe a été un succès populaire, organisationnel et médiatique (avec, entre autres, plus de 700'000 vues sur les vidéos en différé sur la chaîne *Youtube* de l'ITTF).

Après Manille, Beijing, Chicago, Prague, Rio de Janeiro et Tokyo, le « 3x3 Basket World Tour Master » a investi le centre de Lausanne le dernier week-end du mois d'août. Après une magnifique première édition où le public lausannois avait répondu présent en remplissant le stade durant les deux jours de compétition, les organisateurs ont à nouveau offert un week-end exceptionnel à la population lausannoise. En plus de la compétition élite, un tournoi populaire a été créé. Le public a également été invité à assister ou à participer à des concours de *dunks*, de *breakdance* et de graffitis. Avec un stade de 1'000 places aux allures de véritable chaudron, idéalement placé, l'étape lausannoise est l'une des plus prisées du circuit.

L'année 2014 s'est conclue avec l'organisation de l'accueil officiel de l'équipe suisse de Coupe Davis à son retour de Lille le 24 novembre. Plus de 10'000 personnes se sont rendues sur la place de la Navigation pour témoigner leur enthousiasme et applaudir les gagnants du saladier d'argent. Cet événement a été retransmis en direct par la Radio Télévision Suisse (RTS), contribuant ainsi au rayonnement de la Ville.

Enfin, conformément aux promesses faites au Conseil communal de le tenir informé de l'utilisation du montant alloué au travers du préavis N° 2010/22 (« *Lausanne, Capitale olympique. Demande de crédit-cadre* »), il convient de signaler que les sommes dépensées en 2014 s'élèvent à CHF 127'713.– (contre CHF 123'804.– en 2013). Elles ont permis la présence d'une délégation et la tenue d'un stand lors du congrès « SportAccord 2014 » qui s'est déroulé dans la ville turque d'Antalya Belek. Elles ont aussi permis d'acquérir du matériel promotionnel, d'attribuer des mandats de communication, d'aider financièrement la tenue à Lausanne de plusieurs congrès internationaux ainsi que de mettre sur pied la projection publique de la Coupe du monde de football. L'« Espace Jacques Rogge », inauguré en janvier 2014, a été partiellement financé grâce à ces fonds. Il est également à rappeler que les dépenses liées au projet « Volontaires sportifs lausannois » et à divers séminaires destinés aux collaborateurs et membres des fédérations et organisations sportives internationales établies à Lausanne sont également prises en charge par le préavis N° 2010/22.

INFORMATIQUE ET INTERNET

L'année 2014 aura été marquée par une forte participation de l'unité au profit de la « Archery World Cup Final » (coordination des accréditations et des équipes TV, installation et mise en fonction du matériel informatique et des transmissions). Pour l'année sous revue, le parc informatique du service comprend, pour 122 utilisateurs : 95 postes de travail, 44 imprimantes (dont 10 MFP), 118 raccordements téléphoniques, 18 smartphones et 27 téléphones mobiles (hors smartphones). A cela s'ajoutent 19 caméras de surveillance permettant d'éviter les incivilités au Centre sportif de Chavannes ou de prévenir les débordements de supporters à la Pontaise et, nouveauté en 2014, une webcam au Chalet-à-Gobet, sur la plaine de Mauvernay, plus particulièrement dirigée en direction du remonte-pente.

Dans le domaine de l'Internet, l'unité gère quinze sites web, pour la plupart liés aux manifestations sportives. Sont compris, dans cette part de son activité, la gestion de contenus, le suivi de projets informatiques, le développement technique et graphique et, dans certains cas, la coordination de l'hébergement.

Outre celle citée en préambule, l'unité Informatique et Internet a également participé à la bonne marche de nombreuses manifestations organisées par le Service des sports, ceci en fournissant du matériel téléphonique et informatique. Elle a également soutenu d'autres unités du service dans le choix, l'évaluation et l'accompagnement de projets informatiques et a créé et fourni aux autres unités divers éléments graphiques (dépliants, affiches, visuels, déclinaisons graphiques, voire signalétiques), pour leurs projets, installations ou manifestations.

Cette unité poursuit par ailleurs son implication dans la formation d'apprentis avec trois médiamaticiens, dont deux effectuent des stages dans différents services au cours de leur cursus alors que le troisième accomplit l'intégralité de sa formation au Service des sports.

MANIFESTATIONS ET ACTIVITÉS SPORTIVES

Outre le soutien à l'organisation de diverses manifestations sportives et la planification de futurs grands événements ayant Lausanne pour cadre, l'unité Manifestations et activités sportives a assuré le secrétariat général des manifestations et programmes suivants :

- « 20 km de Lausanne » : la 33^e édition de cette manifestation a été marquée par une augmentation de 2% du nombre de coureurs. Ainsi, après être entrée, en 2013, dans le club des courses de plus de 20'000 coureurs, elle se rapproche de celui des 20'000 classés avec 19'773 participants pour cette édition. Les « 20 km de Lausanne » conservent leur troisième place parmi les plus importantes courses à pied de Suisse, derrière la course de l'Escalade et le Grand Prix de Berne.
- « Journée Lausannoise du Vélo » : après une édition 2013 marquée par des conditions météorologiques défavorables, qui avaient provoqué une baisse sensible du nombre de participants, la 32^e édition de la Journée Lausannoise du Vélo a remporté un franc succès. Sous un soleil radieux, 2'563 participants se sont élancés sur les différents parcours de cette cyclo-sportive, l'une des plus importantes de Suisse. A noter la progression constante de la participation à la « Rando des Farfadets », randonnée particulièrement appréciée des familles (748 participants en 2014, contre 228 lors de sa création en 2010).
- « Tournoi de volleyball interservices » : après quatre éditions dédiées au football, le comité d'organisation a décidé de faire découvrir un autre sport aux participants issus des services de l'administration communale et du Conseil communal, soit le volleyball. Malgré cette nouveauté, l'édition 2014 s'est déroulée dans des conditions optimales avec la participation de 300 personnes, issues du Conseil communal et de l'administration communale (32 équipes). Le changement de formule a fait l'unanimité auprès des participants provenant de 23 services différents et représentant toutes les directions de la Ville. La soirée s'est terminée dans une ambiance festive au restaurant de la piscine de Bellerive.
- « Course capitale olympique » : cette course se distingue des autres par sa gratuité, la facilité de son parcours (5 km sans dénivellation) et l'absence de chronométrage. Pour sa deuxième édition, à nouveau plus de 1'000 participants, de tous âges, ont couru de la tour Haldimand au stade Pierre-de-Coubertin. Il convient de relever la participation, lors de

cette édition et grâce à une collaboration avec l'Académie internationale des sciences et techniques du sport (AISTS), de quatre athlètes ayant pris part à des Jeux Olympiques, dont un médaillé d'or Nigérian en 4 x 400m à Sydney en 2000. Autre présence prestigieuse, celle de M. Thomas Bach, président du CIO, qui a donné le coup d'envoi de la course.

- « Tournoi International de Beach Volley de Lausanne » : cette 25^e édition fut un beau succès, ponctuée par une soirée « spéciale 25^e », en présence de nombreux joueurs ayant marqué l'histoire du beach volleyball suisse et du tournoi lausannois (Heuscher, Kobel, Laciga, etc.). Pour la première fois sur la place de la Navigation, des matches en nocturne ont été organisés. Le tournoi a été remporté par la paire polonaise championne du monde u20 et le meilleur joueur suisse, Sébastien Chevallier, a terminé sur la 3^e marche du podium avec son coéquipier. La météo, capricieuse, et la concurrence de la coupe du monde de football, ont eu un impact sur le public présent du jeudi au samedi. Toutefois, les finales du dimanche ont, comme à leur habitude, présenté un superbe spectacle et réuni des milliers de personnes à Ouchy.
- « Triathlon de Lausanne » : c'est avec une météo idéale que les 1'822 participants ont pu s'élancer sur les parcours lausannois pour cette édition marquant les vingt ans de l'épreuve. Il est à relever les efforts constants du comité d'organisation afin de réduire le nombre de jours de fermeture des routes avoisinant la manifestation. Cette année, les quais ont pu être rendus à la circulation dès le lendemain après-midi des épreuves.
- « Longines Global Champions Tour » : pour la troisième année consécutive, Lausanne a accueilli une étape du Global Champions Tour, le circuit le plus prestigieux du saut d'obstacles. Du 12 au 14 septembre, les meilleurs cavaliers mondiaux se sont affrontés sur la place de Bellerive dans des compétitions de niveaux CSI 2* et CSI 5*.
- « Christmas Midnight Run » : un nouveau record de participation pour cette 9^e édition est à signaler, avec 4'265 coureurs inscrits, soit une augmentation de 28% par rapport à 2013. Dotée d'un fort capital de sympathie, cette course se rapproche des vingt plus grandes courses du pays. La Christmas Midnight Run n'attire pas seulement des coureurs confirmés mais une foule de participants moins sportifs, ce qui lui confère une ambiance unique et festive.
- « Mérites sportifs lausannois » : le 17 novembre a eu lieu au Casino de Montbenon la soirée des mérites sportifs lausannois. En tout, ce sont 160 athlètes qui ont été récompensés, 47 à titre individuel et 113, formant 31 équipes, pour leur performance collective. La salle était comble et les participants ont été ravis et fiers de recevoir une médaille. La soirée fut animée par des présentations de différents clubs lausannois : Lausanne Wushu Institut, Compagnie des archers et Club lausannois d'haltérophilie et de musculation. Cette formule sera renouvelée lors des prochaines éditions.
- « Défi Sportif Lausannois » : ce programme, initié par le Service des sports en 2004, vise à inciter, de manière ludique, la pratique sportive au sein de la population. Chacun peut s'inscrire dans une des six catégories de défi proposées, en fonction de son âge (dès cinq ans) et de son niveau. En 2014, sept disciplines sportives (course à pied, cyclisme, marche, natation, course d'orientation, ski de fond et triathlon) ont été proposées, via des événements populaires. Pour sa 11^e édition, 713 participants se sont lancés dans l'aventure.
- « Volontaires Sportifs Lausannois » : cette année, pas moins de 25 manifestations sportives ont pu bénéficier de ce programme, dont le but est de fournir aux organisateurs de manifestations un réseau de bénévoles. De leur côté, les organisateurs s'engagent à respecter et à valoriser le travail des bénévoles qui mettent à leur service leur énergie et leurs compétences. En 2014, ils étaient 1'164 (1'005 en 2013) à s'être inscrits et à avoir participé au moins une fois à un des événements partenaires.
- « Sports Passion » offre aux élèves des écoles lausannoises la possibilité de découvrir des activités sportives les mercredis après-midi. Durant l'année scolaire 2013/2014, 44 activités sportives ont ainsi été proposées, réparties en cinq périodes et représentant 2'112 heures d'enseignement, dispensées par 126 moniteurs (132 en 2012/2013). 3'561 élèves (3'712 en 2012/2013) ont pu en bénéficier.
- « Sport Bien-Etre » a pour but la promotion de l'activité sportive au sein du personnel de l'administration communale. Durant la saison 2013/2014, 242 personnes ont pu découvrir une des neuf activités proposées (aquagym, badminton, fitness, kick boxing, kung-fu, nordic walking, objectif dos, tai-chi, yoga-relaxation). Pour la saison 2014/2015, seules les activités les plus fréquentées ont été maintenues, et plus de deux cents personnes se sont déjà inscrites.

PISCINES ET PATINOIRES

Piscines de plein air

Les très mauvaises conditions météorologiques des mois de juillet et août font de 2014, en termes de fréquentation, l'une des plus mauvaises saisons de Bellerive-Plage. En 114 jours d'exploitation, seules 129'885 entrées ont été enregistrées contre 207'668 en 2013, soit une diminution de 37.45%. Cette baisse se retrouve également dans la vente des cartes multi-entrées (-18.3%). La vente des abonnements ayant lieu principalement durant les premières semaines d'ouverture, les résultats 2014 sont meilleurs qu'en 2013 (ouverture retardée en raison des travaux d'aménagement des surfaces engazonnées) et retrouvent leur niveau de 2012. Le mois de juin ayant été magnifique, les deux pataugeoires à thème (les pirates et le cirque) ainsi que l'offre bien-être avec ses équipements « spa » dans le bassin non-nageurs ont rencontré un franc succès auprès des familles de la région. Le parc aquatique est toujours bien fréquenté avec 11'175 visiteurs. A relever également l'initiation et la formation de 545 personnes à la plongée grâce à un club de la place, ainsi que de nombreuses animations (aquagym, water-polo, Water-tour Rivella).

En 114 jours d'exploitation, Montchoisi a enregistré, malgré les très mauvaises conditions météorologiques, 67'096 entrées, soit une baisse de seulement 4.4% par rapport à 2013, ce qui place la saison 2014 au troisième rang des 29 précédentes. Le fait que l'eau du bassin est chauffée explique ce résultat. Bien qu'elle enregistre une baisse de 12.3%, due sans conteste aux conditions météorologiques, la vente des abonnements « famille » et celle des cartes multi-entrées connaît toujours le même succès auprès de la clientèle. Outre les séances régulières d'entraînement des sections « water-polo »

et « natation sportive », le Lausanne-Natation a dispensé 325 heures d'enseignement pour 326 enfants et 40 adultes. De son côté, le personnel de la piscine a proposé dix séances gratuites d'aquagym et une animation mini baby-foot avec la radio LFM durant la saison estivale.

Les quatre piscines de quartier (Bellevaux, Boisy, Valency et Vieux-Moulin), ouvertes du 24 mai au 24 août, ont également connu une saison difficile. Il est à noter que leur gratuité, très appréciée par les nombreux et divers utilisateurs, pose parfois certains problèmes d'incivilités. Cette situation reste particulièrement marquée à la piscine du Vieux-Moulin où la direction des piscines a mis en place, depuis cinq ans, un service de sécurité tout au long de la saison.

Mon-Repos

En 300 jours d'exploitation, Mon-Repos a comptabilisé 230'250 entrées (227'305 en 2013), soit une légère augmentation de 1.27%. Cette hausse peut s'expliquer par l'extension des heures d'ouverture de la piscine le mardi et le jeudi matin. La fréquentation moyenne quotidienne s'élève à 767 personnes, ce qui, faute de place suffisante dans les bassins, entraîne régulièrement des tensions entre les différents usagers. Une dizaine de manifestations, principalement des tournois et des championnats des différentes sections du Lausanne-Natation, ont eu lieu tout au long de l'année. L'engouement pour l'Ecole de natation de Mon-Repos se poursuit : 1'126 personnes (1'104 en 2013) ont suivi 3'456 heures de cours privés, semi-privés ou en groupe (3'687 heures en 2013).

Patinoires

Montchoisi, tous usagers confondus (patineur individuel payant, écolier ou membre d'un club de patinage, de hockey ou de broomball), a enregistré, en 142 jours d'exploitation, 42'071 entrées, soit une légère augmentation de 0.8% de la fréquentation. Durant la saison 2014, 198 matches et entraînements de hockey, deux tournois de hockey, 144 rencontres de championnat suisse de broomball et 217 heures de patinage artistique y ont été organisés.

La patinoire de la Pontaise a enregistré, en 125 jours d'exploitation, tous usagers confondus, 13'827 entrées, contre 13'490 en 2013, soit une hausse de 2.5%, due principalement à l'augmentation du nombre d'heures de location du L4C (mouvement junior regroupant quatre clubs de hockey de la région lausannoise) et à la hausse du nombre d'entrées des écoles communales (+6.5%). La mise en place de créneaux horaires permettant la pratique libre du hockey les mardis soirs a eu un effet bénéfique sur le nombre des entrées individuelles (+1.6%). Toutefois, le fait marquant de l'année sous revue aura été la transformation complète du système de production de froid et l'abandon de l'ammoniac au profit de l'eau glycolée.

SPORT INTERNATIONAL

En collaboration avec les autorités cantonales, l'unité a tenu un stand et organisé des rencontres lors du congrès « Sport-Accord 2014 » (réunion annuelle rassemblant plus de 2'000 représentants du monde sportif), qui s'est déroulé du 6 au 11 avril à Antalya Belek, en Turquie.

Au cours de la réunion annuelle des dirigeants des institutions, organisations et fédérations sportives internationales établies dans le canton de Vaud, l'unité a coordonné et organisé la rencontre de nonante personnes dont le conseiller fédéral, M. Ueli Maurer et le président du CIO, M. Thomas Bach.

L'unité a également participé à l'organisation de certaines manifestations, comme la « Archery World Cup Final », la « DHS Europe Cup », le « Longines Global Champions Tour » et le Congrès « Sportcity ».

La Maison du sport international contribue pour sa part à l'accueil et au suivi de 29 fédérations et organisations sportives internationales, ainsi que de 18 sociétés actives dans le domaine du sport. Elle organise notamment un certain nombre de formations continues en management sportif tout comme des séminaires facilitant l'accueil et l'intégration du personnel en provenance d'autres pays.

SURFACES SPORTIVES

En dehors des horaires scolaires (dès 18 h en semaine et les week-ends), les quatre centres omnisports de la Ville permettent de pratiquer les principaux sports de salle, soit le basketball, le volleyball, le handball et la gymnastique et d'organiser des événements exceptionnels. Cette année, les salles des Bergières, de Grand-Vennes, de la Vallée de la Jeunesse et du Vieux-Moulin ont accueilli, entre autres, la « DHS Europe Cup », les « Swiss Taekwondo Open », des journées de championnat de futsal, le Swiss Open de footbag, les championnats suisses de wushu, des formations « Jeunesse et Sport » ainsi que des tournois et compétitions dans de nombreux autres sports, tant individuels que collectifs. De plus, ces centres sont régulièrement mis à disposition des jeunes des quartiers concernés, encadrés par des collaborateurs du Service de la jeunesse et des loisirs.

Le centre de tir sportif de Vernand a vu le nombre de cartouches tirées à 300 mètres (tirs sportifs et obligatoires) diminuer de 6% par rapport à l'an passé et atteindre un total de 154'565 (contre 165'551 en 2013).

Le Chalet-à-Gobet (Plaine de Mauvernay – Bois du Jorat et de Peccau) offre une infrastructure aux adeptes de course à pied, de VTT, de walking et de nordic walking. Depuis l'hiver 2013-2014, une convention a été signée avec la société Télé Leysin-Les Mosses-La Lécherette SA, permettant à cette dernière l'exploitation du remonte-pente.

Le plateau d'éducation physique de Vidy, notamment son *bowling*, permet la pratique des sports urbains, mais également du beach-volley, du basket et du handball.

En raison d'actes de vandalisme et de la présence de squatters, les vestiaires du parc Bourget ont dû être fermés. Un usage ponctuel et sur demande reste, cependant, possible.

Enfin, les installations dédiées à la pratique du football, en particulier celles de la Pontaise, du Bois-Gentil, de Chavannes et du stade Juan-Antonio-Samaranch ont été, une nouvelle fois, fortement mises à contribution. Il convient de rappeler que plus de 180 équipes de football, toutes catégories confondues, les utilisent de façon quasi quotidienne.

UNITÉ TECHNIQUE

L'année 2014 aura été marquée, pour l'unité Technique, par la poursuite des travaux de rénovation de la piscine de Bellevue avec l'assainissement et le remplacement de la chaufferie du bâtiment de la Rotonde, la réalisation d'une deuxième caisse d'entrée, le traitement des bétons sur le pourtour des bassins et la réfection complète des joints de dilatation de la terrasse du solarium. Un terrain de football de plage a été aménagé en complément des terrains de beach volley et de basketball déjà mis à disposition de la clientèle.

Au stade olympique de la Pontaise, les travaux se sont concentrés sur la construction d'une structure métallique servant à accueillir l'écran géant du stade et d'Athletissima, l'assainissement et le traitement des bétons de l'enveloppe du stade, le « *retopping* » de la piste d'athlétisme et le remplacement de l'éclairage.

Annoncés dans le cadre du préavis N° 2013/31 (« *Assainissement et entretien d'installations sportives. Demande de crédit-cadre* »), le remplacement du revêtement du terrain synthétique de la Blécherette et les travaux liés au parquet de la salle omnisports de la Vallée de la Jeunesse ont été menés à bien durant l'année sous revue. Les dispositions de ce préavis prévoient que, pour des raisons d'urgence, des travaux non prévus puissent être exécutés en lieu et place d'une ou plusieurs opérations comprises dans la planification initiale, ce pour autant que l'on reste dans les limites du crédit accordé. En 2014, cette option a dû être exercée lorsque des conduites sanitaires ont dû être remplacées en urgence à la piscine de Mon-Repos. Le total de ces travaux imprévus s'est élevé à CHF 108'000.–.

A Vidy, les travaux prévus dans le cadre du préavis N° 2014/05 (« *Centre lausannois d'aviron. Isolation thermique de l'enveloppe des bâtiments et rénovation partielle intérieure* ») ont débuté. Une fois achevés, en 2016, le Lausanne-Sports aviron et le Rowing Club Lausanne disposeront d'installations permettant une pratique tout au long de l'année.

Autorisés par le préavis N° 2014/07 (« *Métamorphose. Centre sportif des Plaines-du-Loup. Assainissement et transformation de la patinoire de la Pontaise. Stade olympique de la Pontaise. Aménagement d'installations pour la pratique de l'inline skater hockey* »), les travaux de transformation de la patinoire de la Pontaise ont été achevés à temps pour le début de la saison 2014-2015. Le système de production de glace a été totalement modifié, passant d'un système à base d'ammoniac à celui fonctionnant grâce à de l'eau glycolée. Quant à l'installation du club d'inline skater hockey sur une des surfaces adjacentes du stade olympique de la Pontaise, celle-ci sera effective en 2015.

En 2014, l'unité Technique a aussi effectué de nombreux travaux d'entretien, de modernisation et de transformation de diverses installations sportives. Sont à mentionner, entre autres, les vestiaires du centre sportif de Mauvernay et divers locaux du port de petite batellerie de Vidy.

Au travers de son groupe « support opérationnel », l'unité a également appuyé l'organisation (montage/démontage des infrastructures, manutention, transports, etc.) d'une quinzaine de manifestations sportives majeures ainsi que de 98 autres événements. Les ouvriers professionnels sont, quant à eux, intervenus plus de 580 fois sur les différentes installations sportives, que ce soit pour des travaux d'entretien réguliers ou des interventions urgentes.

En outre, l'année 2014 aura été marquée par de nombreuses études concernant, notamment, la toiture de la piscine de Mon-Repos et la mise aux normes des dimensions du terrain de football de Praz-Séchaud, cette dernière étant complétée par le remplacement du gazon naturel par un gazon synthétique.

Enfin, il convient de relever l'important engagement de l'unité, tout au long de l'année, dans le développement du projet Métamorphose et sa participation aux discussions concernant les équipements sportifs de la future patinoire/piscine de Malley dans le cadre du concours d'architecture.

SERVICE DE LA POLICE DU COMMERCE (Polcom)

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

- gestion administrative et coordination des manifestations
- gestion des établissements publics
- gestion des cinémas
- gestion des ports de petite batellerie, des infrastructures et des rives du lac
- gestion du commerce permanent et itinérant (y compris les marchés)
- organisation de la fête foraine de printemps (Luna Park)
- perception des taxes de séjour
- perception de l'impôt sur les divertissements
- gestion des décès
- gestion du Centre funéraire de Montoie

EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Direction Polcom	3.80	3.80	3.80	3.80
Etablissements & Commerces	8.00	8.00	8.00	8.00
Finances & Gestion	4.70	4.70	4.70	4.70
Inhumations	16.00	15.50	15.00	14.00
Lac	2.00	2.00	2.00	2.00
Manifestations & Marchés	7.80	6.80	6.80	6.80
Total service	42.30	40.80	40.30	39.30

Tableau 1.2.- variation en ept alloués

Unité administrative	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre
Total service	- 2.00

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Direction Polcom	4	3.80	4	3.80
Etablissements & Commerces	8	8.00	8	8.00
Finances & Gestion	5	4.70	5	4.70
Inhumations	18	15.50	16	14.00
Lac	2	2.00	2	2.00
Manifestations & Marchés	8	6.80	8	6.80
Total service	45	40.80	43	39.30

Tableau 2.2. - apprenti-e-s

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n		n	
Etablissements & Commerces	1		1	
Manifestations & Marchés	1		1	
Total service	2		2	

Tableau 2.3. - mouvements du personnel, excepté transfert inter-services (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2014	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	5	3

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Convention de départ	1
Décès	
Démission	1
Départ à la retraite	2
Fin de contrat	
Licenciement fin droit traitement	1
Licenciement invalidité totale	
Licenciement juste motif	
Licenciement reconversion ext.	
Licenciement suppression poste	
Total service	5

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

La mise en œuvre des mesures proposées dans le cadre du rapport-préavis N° 2012/58 (« *Politique municipale en matière d'animation et de sécurité nocturnes ainsi que de préservation de l'espace public* ») s'est poursuivie en 2014, impliquant un travail rédactionnel important relatif aux procédures en cours. En parallèle, de manière à s'adapter à la réorganisation des horaires du corps de police, le Service de la police du commerce a été chargé, en collaboration étroite avec le Service d'organisation et d'informatique, de mettre en œuvre une application informatique permettant aux établissements de dépo-

ser en ligne leurs demandes de prolongations d'horaire au-delà de l'heure de police. Celle-ci fonctionne à la satisfaction générale.

La préparation du nouvel arrêté d'imposition pour la période 2015-2019 a également requis un travail d'analyse et de rédaction important.

L'organisation des retransmissions des matches du Mondial de football 2014, tant sur la zone installée à Bellerive que dans les différents établissements de la ville ou sur leurs terrasses a, pour sa part, impliqué un suivi accru de la part des différents bureaux du service.

Le 1^{er} juillet 2014 est entré en vigueur le nouvel article 14 bis du règlement sur les heures d'ouverture et de fermeture des magasins (RHOM), permettant aux magasins d'organiser quatre ventes en soirée sur invitation par année. Cette mesure semble être très appréciée des milieux commerçants ; elle fait également partie des mesures municipales dans le cadre des travaux liés aux Axes forts.

Enfin, le Service de la police du commerce a mis en œuvre, dans le cadre des mesures visant à améliorer la qualité de vie à la place de la Riponne, les zones permettant l'accueil de « *food trucks* ». Cette initiative a rencontré un accueil très favorable, tant du point de vue des marchands que du public. Cette expérience va donc être maintenue.

ÉTABLISSEMENTS, COMMERCE ET CINÉMAS

Etablissements

	2013	2014
Demandes de préavis pour licence	218	190
Licences délivrées ou renouvelées	430	447
Changements d'enseigne	53	39
Manifestations	839	942
dont ouverture de billetterie	290	353
Autorisations de diffusion de musique	106	94
Refus des heures de prolongation (rappels, avertissements, retraits) ¹	—	26
Dossiers de mise en conformité des locaux	103	105
Demandes de préavis pour fumoirs	7	—

¹ Selon directives municipales en matière de refus des heures de prolongation après l'heure de police fixée à 03h00 (art 5. RME)

Durant cette année, 14 établissements ont été déclarés en faillite, soit 2 discothèques, 1 café-bar, 9 cafés-restaurants, 1 bar à café et 1 buvette. De plus, par décisions du Département de l'économie et du sport (Police cantonale du commerce), 9 établissements ont été fermés temporairement, restreints dans les heures d'ouverture ou privés de vente de boissons alcooliques pour diverses infractions à la loi sur les auberges et les débits de boissons (LADB).

Nombre d'établissements par catégorie de licences au 31 décembre

Catégorie	Genre de patentes	Etablissements exploités au 31 décembre 2013	Créations	Réouvertures	Changements de catégorie (en +)	Fermetures	Changements de catégorie (en -)	Etablissements exploités au 31 décembre 2014	Ecart
A	Hôtel avec restauration	24			1			25	1
	Hôtel sans restauration	9					1	8	-1
B	Café-restaurant	388	13	22	2	30	2	393	5
D	Café-bar	44	1	5	2	7	1	44	
E	Buvette	41	5	1		4		43	2
F	Discothèque avec restauration	4				1		3	-1
	Discothèque sans restauration	17	1			1		17	
G	Night-club avec restauration	3						3	
	Night-club sans restauration	8				1		7	-1
H	Salon de jeux avec boissons alcooliques	2						2	
	Salon de jeux sans boissons	1						1	
	Salon de jeux avec restauration	2	1					3	1
	Salon de jeux avec boissons sans alcool	1						1	
J	Tea-room	64	2	5		5	1	65	1

K	Bar à café	12					12	
L	Café-restaurant (bateaux)	14					14	
	Autorisation spéciale de jour sans boissons	3					3	
	Autorisation spéciale de jour avec boissons	13	1			3	11	-2
	Autorisation spéciale de jour – Sauna	3					3	
	Autorisation spéciale de nuit – Sauna							
	Autorisation spéciale de jour – article 66 LADB	3					3	
	Autorisation spéciale de nuit – article 66 LADB	1					1	
M	Traiteur	9	3	1		2	11	2
N	Débit de boissons alcooliques à l'emporter	206	13	6		23	202	-4
	Totaux	872	40	40	5	77	875	3

Capacités des établissements ouverts au 31 décembre

	2013		2014	
	Nombre	Capacité	Nombre	Capacité
Etablissements de jour ¹	610	65'680	617	66'586
Etablissements de nuit ²	33	8'045	31	8'668
Totaux	665	73'057	648	75'254

¹ Etablissements de jour au bénéfice des licences d'hôtel, de café-restaurant, de café-bar, de buvette, de salon de jeux, de tea-room et de bar à café, ainsi que ceux au bénéfice d'autorisations spéciales (bateaux non compris). Ouverture les samedis, les dimanches et les jours fériés de 06h30 à 24h00, les autres jours de 05h00 à 24h00, avec possibilité de prolongation jusqu'à 01h00 du dimanche soir au jeudi soir et jusqu'à 02h00 le vendredi et le samedi soir, moyennant le paiement d'une taxe.

² Etablissements de nuit au bénéfice des licences de discothèque, de night-club et autorisation spéciale. Ouverture de 17h00 à 03h00, avec possibilité d'ouverture anticipée entre 14h00 et 17h00 ou prolongée entre 03h00 et 05h00, moyennant le paiement d'une taxe et pour autant qu'ils respectent les prescriptions fédérales, cantonales et communales relatives à l'exploitation des établissements.

Les capacités sont exprimées en nombre de personnes autorisées à l'intérieur d'un établissement, personnel compris.

Commerces

Les autorisations de dérogation à l'horaire des magasins délivrées au 31 décembre, conformément à l'article 12 du règlement sur les heures d'ouverture et de fermeture des magasins (RHOM), se présentent comme suit :

	2013	2014
Magasins d'alimentation, magasins-traiteurs, laboratoires	156	168
Boulangeries-pâtisseries-confiseries	4	6
« Shops » de station-service	17	15
Magasins de tabac et journaux	28	30
Magasins de glaces	6	6
Kiosques	18	20
Total	229	245

Patentes et autorisations

	2013	2014
Marchands de détail	—	—
Tabacs	599	578
Jeux et appareils automatiques	1'064	1'080
Commerces d'occasions	147	129
Ventes aux enchères	8	4

Anticipations professionnelles (au 31 décembre)

	Domaine public (avec taxe d'anticipation)	
	2013	2014
Terrasses d'établissements publics	187	192
Etalages	230	224

113 autorisations pour l'exploitation de terrasses, ainsi que 29 autorisations pour des anticipations commerciales ont été délivrées ou renouvelées durant l'année.

Lausanne compte 477 terrasses d'établissements, soit 192 installées sur le domaine public et 285 sur le domaine privé. Cela représente une occupation du domaine public de 5'403 m².

Cinémas

	2013	2014
Nombre de spectateurs	925'728	904'465
Nombre de salles de cinéma	22	23

Les cinémas lausannois comptent au total 9'999 places au 31 décembre 2014. Le nombre de salles de cinéma est augmenté à 23. Il s'agit uniquement de tenir compte du fait que le ZINEMA comprend deux salles de projection.

Films projetés à Lausanne	2013	2014
a) en première vision	505	509
b) en prolongation ou en parallèle dans une autre salle	56	57
b) en reprise	425	476
Total	986	1'042

Répartition selon les âges légaux	2013	2014
0 an	3	18
7 ans	88	108
10 ans	79	103
12 ans	213	218
14 ans	168	155
16 ans	264	276
18 ans	171	164
Total	986	1'042

Contrôles (bureau des établissements et des commerces)

Durant l'année sous revue, des contrôles réguliers ont été réalisés dans l'ensemble des quartiers lausannois, à différentes heures, tant dans les établissements que dans les magasins. Ces contrôles visaient en particulier trois objectifs :

- respect de l'interdiction de vente de tabac aux moins de 18 ans ;
- respect des âges de fréquentation des établissements ;
- respect des règles en matière de vente d'alcool aux mineurs (16 ans pour le vin, la bière et le cidre et 18 ans pour tous les autres alcools).

Les dénonciations nécessaires ont été établies, tant sur le plan pénal que sur le plan administratif.

	Correspondances (communications ou demandes d'info)		Autorisations					
			Autorisations		Annulations		Retraits	
			2013	2014	2013	2014	2013	2014
1. Etablissements								
1.1 Contrôle des cartes et affichages séparés	170	149						
1.2 Promotion alcool fort	4	10						
1.3 Contrôle des âges								
1.4 Licences, mise en garde	30	3						
1.5 Impôt sur les divertissements	12	18						
1.6 Interdiction de fumer	1	1						
1.7 Exécution d'une décision de fermeture	6	7					1	1
1.8 Consommation d'alcool par des mineurs	1							
1.9 Terrasse (occupation du domaine public/privé)	20	13						
1.10 Capacités	3	3						
1.11 Issues de secours	1							
2. Commerces								
2.1 Ouvertures prolongées	86	96	70	73	42	51		
2.2 Anticipations (occupation du domaine public/privé)	28	22	38	32	19	29		
2.3 Kiosques (occupation du domaine public/privé)	2	3	1	1				
2.4 Vente d'alcool sans autorisation	13	10						
2.5 Vente de tabac à des mineurs	3							

2.6 Vente d'alcool à des mineurs									
2.7 Consommation sur place	6	7							
2.8 Camions de vente	4	13	3	17	2	2			
2.9 Horaires RHOM	10	11		2					
2.10 Commerces d'occasions	11	6							
2.11 OIP	4	3							
3. Autres domaines									
3.1 Patente tabac	34	35							
3.2 Ventes aux enchères									
3.3 Appareils automatiques	3	2		2					
3.4 Registre des entreprises	108	132							
Total	560	544	112	127	63	82	1	1	
Actions spécifiques	6	4							

	Contrôles/Interventions								Préavis	
	Sans écrit		Notes internes		Courriers d'avertissement		Rapports de dénonciation		2013	2014
	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014		
1. Etablissements										
1.1 Contrôle des cartes et affichages séparés	2	3	5	3	1	1				
1.2 Promotion alcool fort		2								
1.3 Contrôle des âges	1	1								
1.4 Licences, mise en garde	9	3		2						
1.5 Impôt sur les divertissements						3				
1.6 Interdiction de fumer					1		1			
1.7 Exécution d'une décision de fermeture							1			
1.8 Consommation d'alcool par des mineurs	1									
1.9 Terrasse (occupation du domaine public/privé)	15	1	6	11	1					
1.10 Capacités			1				2	2		
1.11 Issues de secours										
2. Commerces										
2.1 Ouvertures prolongées	7	1		3		1		3		
2.2 Anticipations (occupation du domaine public/privé)	8	1			1				25	11
2.3 Kiosques (occupation du domaine public/privé)		1	2		1				1	
2.4 Vente d'alcool sans autorisation	4				5	1	3	4		
2.5 Vente de tabac à des mineurs	37	6					6			
2.6 Vente d'alcool à des mineurs	20						1			
2.7 Consommation sur place	4				1	1	3	4		
2.8 Camions de vente		2	1						1	8
2.9 Horaires RHOM	3	1			1		1	1		
2.10 Commerces d'occasions	2									
2.11 OIP	1		12							
3. Autres domaines										
3.1 Patente tabac	6									
3.2 Ventes aux enchères										
3.3 Appareils automatiques	1								1	1
3.4 Registre des entreprises	4	1		1						
Total	125	23	27	20	12	7	18	14	28	20
Actions spécifiques		2		2						

MANIFESTATIONS ET MARCHÉS

Manifestations

Catégories	2013				2014			
	Nbre de manif.	Nbre de jours	% du nbre de manif.	% du nbre de jours de manif.	Nbre de manif.	Nbre de jours	% du nbre de manif.	% du nbre de jours de manif.
Sports	260	437	6.9	6.9	335	476	9.0	7.5
Soirées/fêtes/repas de soutien	273	279	7.3	4.4	238	240	6.4	3.8
Manifestations sur le domaine public et assimilé	935	1'870	24.8	29.4	942	2045	25.4	32.3
Bienfaisance/utilité publique	688	953	18.3	15.0	680	952	18.3	15.0
Spectacles/concerts	392	769	10.4	12.1	384	617	10.4	9.7
Conférences	219	279	5.8	4.4	210	240	5.7	3.8
Expositions	84	450	2.2	7.1	63	421	1.7	6.7
Stands d'information/récoltes de signatures	559	562	14.8	8.8	504	516	13.6	8.1
Centres socioculturels	134	448	3.6	7.1	122	447	3.3	7.1
Manifestations diverses	223	305	5.9	4.8	230	380	6.2	6.0
Total	3'767	6'352	100%	100%	3'708	6'334	100%	100%

Tombolas, loteries, roues

	Permis délivrés		Billets écoulés	
	2013	2014	2013	2014
Tombolas	53	40	76'432	50'808
Loteries	6	4	—	—
Roues	6	6	8'050	7'325

Lotos

	2 ^e semestre 2012	2 ^e semestre 2013
	1 ^{er} semestre 2013	1 ^{er} semestre 2014
Lotos «fribourgeois» organisés	1	-
Cartons vendus (abonnements)	202	-
Cartons vendus (séries spéciales)	87	-
Valeur totale des cartons vendus	2'315.—	-
Taxe communale	138.90	-
Taxe communale		
Lotos «traditionnels» organisés	14	10
Cartons vendus	111'148	88'513
Valeur totale des cartons vendus	283'028.—	257'163.—
Taxe communale	16'981.65	15'429.75

La valeur des lots représente au minimum 50% du montant des cartons vendus.

Nombre de cartons vendus (lotos traditionnels)	2012-2013	2013-2014
Cartons à CHF 1.—	22'368	12'467
Cartons à CHF 2.—	40'224	30'998
Cartons à CHF 3.—	31'284	21'270
Cartons à CHF 5.—	17'272	23'778
Total	111'148	88'513

MARCHÉS

	Nombre d'autorisations au 31 décembre	
	2013	2014
Maraîchers	101	93
Charcutiers	10	11
Epiciers	31	44
Fromagers	12	12
Boulangers	10	10
Poissonniers	2	1
Etalagistes	134	139
Artisans	26	22

Contrôles (bureau des manifestations et des marchés)

	Correspondances (communications ou demandes d'info)		Autorisations					
			Autorisations		Annulations		Retraits	
	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014
1. Marchés								
1.1 Marché central (alimentaire)	332	307	76	121	27	26	2	4
1.2 Marché central (non alimentaire)	259	196	56	46	6	11		
1.3 Marché de Grancy	25	17	5	7	4	5		
1.4 Marché d'Ouchy	20	16		1		1		
1.5 Marché des artisans	58	38	7	5	7	6		
1.6. Marché de Chauderon	18	17	3	3	2	1		1
1.7 Marché des chômeurs	9	4						
1.8 Marché de Noël	78	73	53	45	1	3		
1.9 Marché des sapins	2	2	2	3				
2. Activités sur le domaine public et assimilé								
2.1 Activités commerciales itinérantes	3	87				1		
2.2 Ventes au sol	18	20						
2.3 Artistes de rue	6	3						
2.4 Distribution d'imprimés/articles commerciaux	1	3						
2.5 Collectes								
2.6 Démonstrateurs	7	3						
2.7 Manifestations	14	11						
2.8 Chantiers et travaux								
2.9 Forains	9	9	2	3				
2.10 Autres utilisations du domaine public		2						
3. Autres domaines								
3.1. Ventes aux enchères								
3.2. Lotos								
3.3. Divers	1							
Total	860	808	204	234	47	54	2	5

	Contrôles/Interventions								Préavis	
	Sans écrit		Notes internes		Courriers d'avertissement		Rapports de dénonciation			
	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014
1. Marchés										
1.1 Marché central (alimentaire)	11	16	1		43	21	1		1	1
1.2 Marché central (non alimentaire)	53	32	2		25	12	2			1
1.3 Marché de Grancy										
1.4 Marché d'Ouchy	1				1	1				
1.5 Marché des artisans					6	3				
1.6 Marché de Chauderon					1					
1.7 Marché des chômeurs	2	1								
1.8 Marché de Noël	3		1		5					
1.9 Marché des sapins										
2. Activités sur le domaine public et assimilé										
2.1 Activités commerciales itinérantes	1	5			10	4		5		
2.2 Ventes au sol	10	11			3	2				
2.3 Artistes de rue	102	109	47	11	6	6	12	3		
2.4 Distribution d'imprimés/articles commerciaux	1	4			13	4		1		
2.5 Collectes							9	10		
2.6 Démonstrateurs	1		1		1					
2.7 Manifestations	16	7	6	3	5	3			196	304
2.8 Chantiers et travaux									44	57
2.9 Forains										
2.10 Autres utilisations du domaine public		1							1	6
3. Autres domaines										
3.1 Ventes aux enchères										
3.2 Lotos										
3.3 Divers										
Total	201	186	58	14	119	56	24	19	242	369

IMPÔT SUR LES DIVERTISSEMENTS

Encaissement net

	2013 CHF	2014 CHF
Cinémas	2'055'346.10	1'984'983.50
Dancings	973'173.90	1'102'260.95
Cafés-restaurants	11'379.70	19'603.50
Spectacles	1'661'890.35	1'531'524.10
Sports	116'223.50	116'450.60
Divers	588'243.55	733'987.95
Total	5'406'257.10	5'488'810.60

La diminution des recettes « cinémas » est due à une baisse du nombre des spectateurs par rapport à 2013. L'augmentation de la catégorie « dancings » est due au fait que certaines procédures menées pour soustraction d'impôt ont abouti en 2014 et ont permis de facturer un montant global de l'ordre de CHF 155'000.–. Pour sa part, l'augmentation des recettes de la rubrique « Divers » est liée à la réouverture du Musée olympique.

TAXES DE SÉJOUR

Le règlement intercommunal sur la taxe de séjour (RITS), entré en vigueur le 1^{er} janvier 2008, prévoit une taxe qui varie entre CHF 2.10 et CHF 3.40 par nuitée et par personne. S'agissant des séjours de longue durée (au-delà de trois mois), en général dans les lieux décrits sous catégories 6 et 7 du RITS, le tarif est de CHF 30.– par mois. Les visiteurs en séjour de courte durée (jusqu'à deux semaines) bénéficient d'une carte de libre parcours sur six zones (11, 12, 15, 16, 18 et 19) de la Communauté tarifaire vaudoise Mobilis.

Taxes communales	2013 CHF	2014 CHF
Catégories 1 à 5*	2'202'084.60	2'246'260.50
Catégorie 6 (pensionnats – instituts)	111'030.—	189'495.—
Catégorie 7 (appartements, villas, studios, chambres)	745'724.25	760'067.90
Total	3'058'838.85	3'195'823.40

* Catégories 1 à 5 = hôtels (répartis entre les catégories 1 à 5, selon le nombre d'étoiles ou sans étoile), auberges de jeunesse et assimilés, beds & breakfast, chambres d'hôtes, gîtes ruraux, hébergements et campings.

PORTS

Au 31 décembre 2014, les ports de petite batellerie d'Ouchy et de Vidy comptent le nombre de places suivant :

Places/Amarrages	Vidy	Ouchy	Vieux-Port d'Ouchy	Total
2.50	*368	372	—	740
2.75	250	122	—	372
3.00	52	18	—	70
3.50	43	75	—	118
4.25	9	26	—	35
Places visiteurs	22	8	16	46
Bouées	5	—	28	33
Places à terre	**193	***121	—	314
Total	942	742	44	1'728

* Deux amarrages de « 2.50 » ont été créés au ponton 13 /14 pour le Cercle de la voile de Vidy (CVV) et pour l'Ecole de voile de Vidy (EVV).

** Correction du chiffre après une nouvelle vérification de l'inventaire.

*** Suppression d'une place à terre de grande dimension utilisée dorénavant pour l'hivernage.

Sur les 1'728 places d'amarrage et à terre, 1'032 sont attribuées à des Lausannois et 556 à des personnes domiciliées en Suisse ou à l'étranger. 10 places sont utilisées par les bateaux techniques ou de sécurité, et 46 amarrages sont réservés aux visiteurs. 47 places sont en cours d'attribution, et 37 places à terre sont disponibles.

1'543 nuitées (2'036 en 2013) ont été enregistrées sur les 46 places prévues pour les visiteurs. La diminution des visiteurs s'explique essentiellement par la météo très pluvieuse de l'été 2014.

3'033 personnes (3'112 en 2013) se sont présentées au guichet pour des réservations et renseignements divers.

Autorisations délivrées	2013	2014
Cabines / Vidy	14	28
Places à l'eau	71	123
Places à terre	27	39
Total	112	190

Demandes non satisfaites (liste d'attente au 31 décembre) Personnes domiciliées à Lausanne	2013	2014
Planches à voile	—	—
Places à l'eau	379	376
Places à terre	—	—
Recettes globales	2013 CHF	2014 CHF
Places d'amarrage et places à terre, pontons, plans d'eau, matériel	1'390'261.05	1'628'446.60
Locations (cabines, étagères pour planches à voile, locaux divers)	78'390.55	101'569.32
Engins de levage	21'075.00	27'370.60
Total	1'489'726.60	1'757'386.52

OFFICE DES INHUMATIONS-INCINÉRATIONS

Décès enregistrés

	Personnes domiciliées à Lausanne	Personnes domiciliées hors Lausanne	Total
Inhumations	122	31	153
Incinérations	761	3610	4'371
Transferts hors Lausanne	68	347	415
Corps légués aux instituts d'anatomie*	9	49	58
Corps en attente	—	2	2
Total des décès enregistrés	960	4'039	4'999
Personnes domiciliées à Lausanne, décédées à Lausanne			791
Personnes domiciliées à Lausanne, décédées hors Lausanne			169
Personnes domiciliées hors Lausanne, décédées à Lausanne			721
Personnes domiciliées hors Lausanne, décédées hors Lausanne			3'318
Total des décès enregistrés			4'999

* Département de biologie cellulaire et de morphologie (DBCM). Ces corps font l'objet d'une incinération.

Autres dossiers enregistrés*

		Ont fait l'objet d'une incinération
Fœtus/mort-nés	95	82
Corps exhumés et ossements	24	23
Cendres en provenance d'autres communes**	29	—
Total	148	105

* Les données concernant les personnes décédées ont été complétées, de manière à tenir compte des autres dossiers traités.

** Sont destinées au Jardin du souvenir, à une tombe cinéraire ou à un columbarium.

L'activité déployée a donc concerné 5'147 dossiers, soit 111 de moins qu'en 2013.

Les 4'371 crémations représentent donc le 89.50% de la totalité des décès enregistrés, soit 4'999 (5'071 dont 4'476 incinérations en 2013 soit 87.50%).

Cimetière et centre funéraire de Montoie

Les cendres de 589 personnes incinérées ont été versées dans les caveaux collectifs du Jardin du souvenir (673 en 2013), dont 464 l'ont été en présence de la famille (509 en 2013).

Le nombre des cérémonies funèbres célébrées au centre funéraire est en léger recul (1'133 en 2014 contre 1'166 en 2013). Le nombre de dépôts de corps dans les chambres mortuaires est resté stable (1'325 en 2014 contre 1'324 en 2013).

Convois funèbres

Le nombre de convois funèbres s'est élevé à 583, dont 110 ont été réalisés par les Pompes funèbres officielles, en tant que concessionnaire communal. Ces 110 convois ont été à la charge de la Commune, conformément à la législation cantonale.

SERVICE DU CONTRÔLE DES HABITANTS (CH)

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

- accueillir le public et renseigner les usagers
- tenir à jour l'ensemble des données relatives à la population, en veillant à respecter les dispositions légales en matière de contrôle des habitants et d'harmonisation des registres
- fournir aux administrations publiques les données qui leur sont nécessaires

EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Administration	7.50	7.50	7.50	6.50
Bureau «Suisse - permis C»	13.50	12.50	13.50	13.50
Bureau des étrangers	13.20	13.20	13.20	13.20
Logistique	4.00	4.00	4.00	4.00
Total service	38.20	37.20	38.20	37.20

Tableau 1.2.- variation en ept alloués

Unité administrative	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre
Total service	0.00

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Administration	1	1.00	1	1.00
Bureau «Suisse - permis C»	8	7.50	7	6.50
Bureau des étrangers	15	11.50	16	12.50
Bureau des étrangers	14	13.20	14	13.20
Logistique	4	4.00	4	4.00
Total service	42	37.20	42	37.20

Tableau 2.2. - apprenti-e-s

Unité administrative	1 ^{er} janvier	31 décembre
	n	n
Administration	1	1
Total service	1	1

Tableau 2.3. - mouvements du personnel, excepté transfert inter-services (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	1	4

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emplois (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Convention de départ	
Décès	
Démission	1
Départ à la retraite	
Fin de contrat	
Licenciement fin droit traitement	
Licenciement invalidité totale	
Licenciement juste motif	
Licenciement reconversion ext.	
Licenciement suppression poste	
Total service	1

ÉVÈNEMENTS MARQUANTS

Bien que moins marquée par rapport à l'année 2013, la croissance démographique se poursuit en 2014, pour la 13^e année consécutive.

Entre les 31 décembre 2001 et 2014, la population lausannoise a crû de 14'764 personnes.

Par ailleurs, et à l'instar de quinze autres communes vaudoises, le Service du contrôle des habitants a fait l'objet d'un audit par la Cour des comptes de l'Etat de Vaud. Les résultats seront connus et publiés en 2015.

Statistiques

Pour l'année sous revue, l'augmentation de la population de 838 personnes se répartit entre 707 ressortissants étrangers et 131 nationaux. La rentrée universitaire contribue à faire de septembre le mois le plus chargé en termes d'arrivées, puisque pas moins de 2'702 d'entre elles ont été enregistrées durant ce seul mois, alors que la moyenne mensuelle s'élève à 1'242 arrivées.

Quant au pic de la population, c'est au 28 novembre qu'il a été constaté avec 140'627 habitants.

Population de Lausanne

au 31 décembre	2012	2013	2014	Différence 2013/2014
En résidence principale	132'790	134'810	135'903	+ 1'093
En résidence secondaire	4'796	4'580	4'325	- 255
Total	137'586	139'390	140'228	+ 838

Population suisse résidant à Lausanne

Canton d'origine	2012	2013	2014	Différence 2013/2014
Vaud	42'995	43'300	43'449	+ 149
Berne	7'415	7'341	7'274	- 67
Fribourg	6'736	6'639	6'560	- 79
Valais	4'848	4'769	4'852	+ 83
Neuchâtel	3'311	3'327	3'368	+ 41
Genève	2'209	2'272	2'292	+ 20
Jura	2'136	2'132	2'156	+ 24
Tessin	2'074	2'014	2'017	+ 3
Zurich	1'818	1'799	1'802	+ 3
Obwald	65	67	74	+ 7
Autres cantons	7'190	7'168	7'115	- 53
Total	80'797	80'828	80'959	+ 131

Population étrangère résidant à Lausanne

au 31 décembre	2012	2013	2014	Différence 2013/2014
Population en résidence principale :				
– Permis B	22'660	23'167	23'178	+ 11
– Permis C	29'265	30'249	30'777	+ 528
– Permis F	926	943	1'029	+ 86
– Permis L	1'243	1'462	1'340	- 122
– Cas en suspens auprès des autorités cantonales ou fédérales	1'222	1'331	1'787	+ 456
– Procédures de refus/recours	322	344	216	- 128
Total population résidente	55'638	57'496	58'327	+ 831
Dispensés par le DFAE ¹	73	65	61	- 4
Permis Ci ²	5	6	7	+ 1
Total population « diplomatique »	78	71	68	- 3
Requérants d'asile	555	491	426	- 65
Total en résidence principale	56'271	58'058	58'821	+ 763
Population en résidence secondaire :				
– Permis B	127	111	103	- 8
– Permis C	298	304	274	- 30
– Permis G (frontalier)	89	85	65	- 20
– Permis L	1	1	2	+ 1
– Demandes en cours	3	3	3	—
– Dispensés par le DFAE	—	—	1	+ 1
Total en résidence secondaire	518	504	448	- 56
Total de la population étrangère	56'789	58'562	59'269	+ 707

¹ Membres ou personnel des missions diplomatiques et consulaires dispensés de formalités.

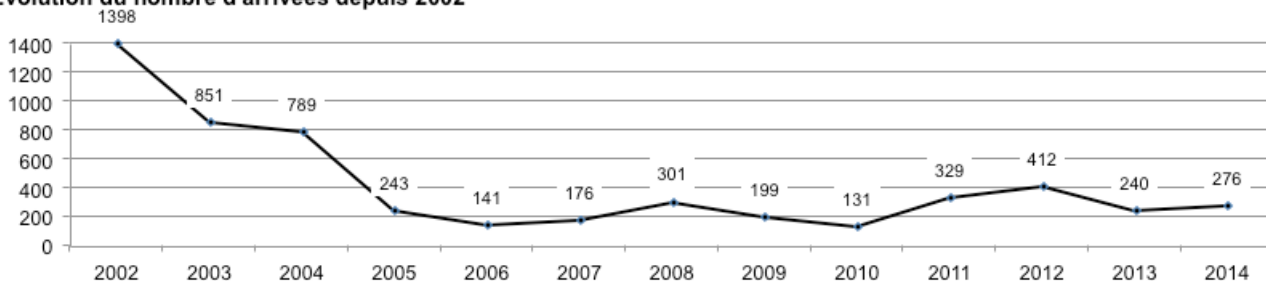
² Epouses ou enfants des personnes dispensées par le DFAE, exerçant une activité lucrative.

Au 31 décembre 2014, la population étrangère en résidence principale (hormis les requérants d'asile et les membres du Corps diplomatique et leur famille) se chiffre à 58'327 personnes, soit 42.91% (42.65% en 2013) de la population lausannoise en résidence principale.

Requérants d'asile résidant à Lausanne

276 nouveaux requérants ont été enregistrés (240 en 2013). 426 dossiers (491 en 2013) en cours d'examen relèvent actuellement de la section des permis de séjour.

Evolution du nombre d'arrivées depuis 2002



Recensement de la population selon la religion

(Art. 28 de la loi du 09.01.2007 sur les relations entre l'Etat et les Eglises reconnues de droit public)

	Au 31 décembre 2013		Au 31 décembre 2014	
	Nombre	%	Nombre	%
Protestants	26'226	18.81	24'820	17.70
Catholiques	44'192	31.70	41'456	29.56
Autres religions	16'716	11.99	15'938	11.37
Non déterminés	34'840	25.00	42'323	30.18
Sans	17'416	12.50	15'691	11.19
Total	139'390	100	140'228	100

Entrée en vigueur le 1^{er} mai 2010, la nouvelle teneur de l'article 4 de la loi du 9 mai 1983 sur le contrôle des habitants n'autorise désormais plus que le recensement de « l'appartenance religieuse reconnue de droit public ou reconnue d'une autre manière par le canton ». De plus, l'alinéa 2 de cette disposition rend, dorénavant, facultative la communication, par le citoyen, de son appartenance religieuse, ce qui requiert de faire preuve de toute la prudence nécessaire quant à l'interprétation des statistiques.

Recensement de la population selon l'âge et le sexe

La population lausannoise totalise, au 31 décembre 2014, 140'228 personnes, qui se répartissent comme suit :

Hommes	Femmes	Enfants (moins de 16 ans)			
		Garçons	Filles		
57'290	62'954	10'165	9'819		
Ans	0 à 20	21 à 60	61 à 89	90 à 99	100 et plus
Hommes	14'615	42'820	9'682	333	5
Femmes	14'199	43'130	14'349	1'062	33
Total	28'814	85'950	24'031	1'395	38

Recensement de la population selon l'origine et la nationalité

Lausannois	17'270
Vaudois	27'481
Confédérés	36'208
Suisses	80'959
France	10'390
Portugal	10'197
Italie	6'416
Espagne	4'870
Reste de l'Europe	12'906
Etrangers européens	44'779

Afrique	5'748
Amérique	4'436
Asie	4'114
Océanie	111
Apatrides	12
Non déterminés	69
Etrangers non européens	14'490
Population étrangère totale	59'269
Population globale	140'228

Naissances et décès au sein de la population lausannoise

	2012	2013	2014
Naissances	1'572	1'700	1'698
Décès	1'145	1'069	995
<i>Solde naturel</i>	427	631	703

Mesures d'éloignement

Cette année, 227 personnes ont reçu un délai de départ ou une interdiction d'entrée en Suisse, leur séjour dans le pays n'étant plus légal. A ce chiffre, il y a lieu d'ajouter les vingt refus d'entrée prononcés en cours d'année.

Déclarations de garantie

459 déclarations de garantie (449 en 2013), permettant aux citoyens lausannois d'inviter des connaissances provenant de pays dits « à visa », ont été délivrées cette année.

Demandes d'entrée

Les demandes d'autorisation de visite touristique déposées par le biais d'une déclaration de garantie sont, parfois, transformées en demandes d'entrée (pays tiers). Celles-ci sont soumises au contrôle des ambassades ou consulats concernés. En 2014, 224 demandes d'entrée ont été traitées (2013 : 255).

Bureau des enquêtes

	2012	2013	2014	Différence 2013/2014
Enquêtes reçues	619	604	602-	2
Enquêtes réglées	634	605	576-	29
Enquêtes en cours	28	27	26-	1
Dénonciations au Ministère public	4	—	—	—
Dénonciations à la Commission de police	64	58	43-	15

Dans la mesure où les infractions commises dans le cadre de la loi sur le contrôle des habitants entrent dans le domaine de compétence de la Commission de police, cette voie est désormais privilégiée, au détriment des dénonciations auprès du Ministère public. En effet, le produit des amendes prononcées par la Commission de police alimente les comptes de la Ville, alors que ce n'est pas le cas des recettes générées par les sanctions pécuniaires prononcées par les instances cantonales. Par ailleurs, le bureau des enquêtes procède à l'élaboration de divers rapports de situation, à la demande des autorités cantonales (118 documents ont été établis durant l'année sous revue, contre 165 en 2013).

Relations avec les administrés

	2012	2013	2014	Différence 2013/2014
Entretiens aux guichets :				
– nombre	106'197	117'157	121'794	+ 4'637
– en heures	10'929	11'638	12'183	+ 545
Appels téléphoniques :				
– N° central 3133	34'752	35'543	35'033	- 510
– N° commercial 0900	4'515	3'743	3'253	- 490

SERVICE DE PROTECTION ET DE SAUVETAGE (SPSL)

Le Service de protection et de sauvetage a rempli, en 2014, ses missions premières de prévention, de secours et de sauvetage au profit des habitants. Ces missions ont représenté près de 11'000 interventions d'urgence effectuées par l'ensemble des entités et collaborateurs du service.

Le SPSL intervient régulièrement, sur la base de conventions, bien au-delà des frontières communales, voire cantonales, comme cela a été le cas pour une décontamination chimique dans le canton de Genève. Ces interventions et opérations se font toujours à la condition que cela ne soit pas au détriment de la sécurité des citoyens lausannois.

L'année 2014 a été marquée par la consolidation et le développement de rapprochements entre les entités du service et ses partenaires. En particulier, le nouveau règlement du service de défense contre l'incendie et de secours (RSDIS) a permis le rapprochement avec les sapeurs-pompiers de la commune d'Epalinges. Par ailleurs, une solution juridique a été trouvée pour la mise en place effective de l'organisation régionale de protection civile (ORPC) Lausanne-District, conformément à la volonté cantonale. Finalement, avec l'inauguration, le 9 mai, du simulateur incendie sur le site du centre de formation de La Rama, c'est non seulement le partenariat entre la Ville de Lausanne et l'Etablissement cantonal d'assurance contre l'incendie et les éléments naturels (ECA) qui a été consolidé et développé mais également les échanges de connaissances entre sapeurs-pompiers professionnels et volontaires, tant du SPSL que de l'ensemble du canton.

La division Groupe sanitaire, la Police du feu et les Pompes funèbres officielles ont, en plus de leurs activités quotidiennes, préparé leurs structures aux changements qui les impacteront courant 2015. En effet, le Service de la santé publique du Canton (SSP) évalue une nouvelle planification des urgences préhospitalières. Pour sa part, le règlement communal sur la police du feu permettra, dès 2015, de clarifier les compétences et de facturer certaines prestations, en particulier pour les réfractaires à l'autorité. Enfin, les Pompes funèbres poursuivent la mise en valeur des prestations de qualité offertes par l'office.

Du point de vue organisationnel, la direction du service a planché sur un renforcement des synergies entre entités et sur une revalorisation des métiers constituant le SPSL. Le mode de fonctionnement de la direction a été optimisé et l'identité visuelle du SPSL a été repensée. Tous deux seront déployés au cours de l'année 2015.

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

- protéger et sauver les personnes, les animaux et les biens
- gérer et coordonner l'activité des différentes entités, en développant une interactivité opérationnelle en cas d'événements particuliers et/ou d'accidents majeurs

EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Direction SPSL	28.30	28.10	29.50	29.30
Division protection civile	28.20	26.95	18.80	18.00
Groupe sanitaire	41.30	39.50	41.30	40.50
Pompes funèbres officielles	11.00	11.00	11.00	11.00
Secours et incendie	124.50	122.50	124.50	126.50
Centre de formation de la RAMA			7.20	7.20
Total service	233.30	228.05	232.30	232.50

Tableau 1.2.- variation en ept alloués

Unité administrative	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2014
Total service	- 1.00

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Direction SPSL	32	28.10	33	29.30
Division protection civile	28	26.95	18	18.00
Groupe sanitaire	43	39.50	44	40.50
Pompes funèbres officielles	11	11.00	11	11.00
Secours et incendie	123	122.50	127	126.50
Centre de formation de la RAMA			8	7.20
Total service	237	228.05	241	232.50

Tableau 2.2. - apprenti-e-s / aspirant-e-s

Unité administrative	1 ^{er} janvier	31 décembre
	n	n
Total service	0	0

Tableau 2.3. - mouvements du personnel, excepté transfert inter-services (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2014	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	9	14

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Convention de départ	
Décès	1
Démission	6
Départ à la retraite	1
Fin de contrat	
Licenciement fin droit traitement	1
Licenciement invalidité totale	
Licenciement juste motif	
Licenciement reconversion ext.	
Licenciement suppression poste	
Total service	9

DIVISION SECOURS ET INCENDIE (DSI)**PRINCIPALES TÂCHES DE LA DIVISION (SUR LES PLANS LAUSANNOIS ET CANTONAL)**

- sauver les personnes, les animaux et les biens
- lutter contre les incendies
- juguler les effets du déchaînement des éléments naturels
- lutter contre les effets des pollutions, des fuites d'hydrocarbures ou de produits toxiques, chimiques ou radioactifs
- effectuer des interventions techniques
- garantir la sécurité lors de différentes manifestations organisées sur le territoire lausannois

Evolution de l'effectif des sapeurs-pompiers professionnels

	2010	2011	2012	2013	2014
	125	121	120	120	124

Evolution de l'effectif des sapeurs-pompiers volontaires (sans les officiers attachés à l'état-major, les membres de l'unité musicale et les jeunes sapeurs-pompiers)

	2010	2011	2012	2013	2014
	169	142	131	138	125

Interventions

Au nombre de 2'055, les interventions sont en diminution de 20 par rapport à l'année précédente. Effectuées à raison de 78% sur le territoire lausannois, elles se répartissent comme suit :

	2013	2014
Interventions pour le SDIS	1'091	1'108
Autres	984	947
Total des interventions	2'075	2'055

Types d'interventions

	2013	2014
Déclenchements d'alarmes automatiques	489	437
Incendies	596	579
Sauvetage de personnes et d'animaux	131	149
Désincarcérations	30	26
Groupe de reconnaissance et d'intervention en milieux périlleux (GRIMP)	12	18
Protection de l'environnement	309	338
Interventions techniques	505	416
Eléments naturels	6	92
Total	2'075	2'055

Répartition géographique des interventions

	2013	2014
Sur le territoire de la Commune de Lausanne	1'624	1'602
Sur le territoire d'autres communes (CR Feu)	451	453

Gros feux ou interventions importantes :

La mise sur pied des détachements lausannois (groupe de l'unité d'appui du poste permanent et section technique) a été nécessaire à onze reprises.

Afin de renforcer les équipes déjà engagées sur des sinistres conséquents, la mise sur pied du corps professionnel en congé a été nécessaire à vingt reprises.

Détachements forains

Les détachements forains sont rattachés aux détachements de premier secours (DPS) régionaux, selon la liste suivante :

- détachement forain de Vers-chez-les-Blanc au DPS Epalinges – Vers-chez-les-Blanc ;
- détachement forain de Vernand au DPS de la Mèbre ;
- détachement forain de Montheron au DPS du Haut-Talent.

Leurs interventions ne sont pas comptabilisées par la division secours et incendie.

Nouveau règlement du service de défense contre l'incendie et de secours de la Ville de Lausanne (RSDIS)

Après plusieurs années de travail de la direction du SPSL et d'un avocat spécialisé, c'est en date du 28 octobre que le nouveau règlement a été présenté au Conseil communal lausannois, qui l'a accepté.

Prestations pour le Tribunal des mineurs

Durant l'année, la DSI a reçu dans ses murs trois jeunes, coupables de départs d'incendie, afin de leur expliquer les conséquences de leurs actes délictueux. Ils ont également participé à des travaux de rétablissement et d'entretien de la caserne.

Collaboration de la DSI avec d'autres services communaux et divers partenaires

Tout au long de l'année, la division a mis des compétences particulières au profit d'autres services communaux et de divers partenaires, notamment pour les activités suivantes :

- présentation de la berce protection de l'ECA au Service de défense contre l'incendie et de secours (SDIS) vaudois et aux collaborateurs du Centre de transmission des alarmes (CTA) ;
- appui à la gendarmerie dans le cadre de l'opération Dantes à Orbe et Amok au Day ;
- service de prévention dans le cadre du meeting Air14 à Payerne ;
- exercice d'engagement Tornado dans les secteurs de la cathédrale et du collège de Montriond ;
- travaux de levage à l'aide de la grue au profit de différents services de la Ville de Lausanne ;
- mise en place des pontons pour le Triathlon de Lausanne à l'aide de la grue ;
- service de prévention avec bateau lors du Triathlon de Lausanne ;
- service de prévention circulation lors du Triathlon de Lausanne ;
- essai des colonnes sèches dans le m2.

Matériel et équipement

L'ECA et la Direction générale de l'environnement (DGE) ont mis à disposition de la DSI le matériel suivant :

- des nouveaux détecteurs multi-gaz ;
- deux nouvelles pompes pour le pompage et le transvasage des produits chimiques ;
- deux ventilateurs pour la ventilation de locaux contaminés par des gaz et des vapeurs chimiques et explosives.

Dans le cadre du budget de fonctionnement 2014, un treuil à corde à entraînement électrique et une potence multifonction pour le groupe de reconnaissance et d'intervention en milieu périlleux (GRIMP) ont été acquis.

Véhicules

Dans le cadre des autorisations d'achats 2013, un véhicule 4x4 pour le GRIMP et un véhicule de transport de personnes avaient été commandés et ont été livrés en 2014.

De plus, l'ECA et la DGE ont mis à disposition de la DSI les véhicules suivants :

- un véhicule modulaire équipé d'une berce « DCH » servant au transport de matériel destiné à lutter contre les hydrocarbures ;
- un bras élévateur articulé aérien de 44 mètres en remplacement de l'échelle automobile 50 m ;
- une berce mousse.

Dans le courant de l'année 2014, l'ECA a racheté à la Ville de Lausanne un véhicule pionnier lourd qui est engagé sur l'ensemble du canton lors d'accidents nécessitant des moyens importants.

Formation du corps professionnel

La formation de base s'est concentrée sur le fonctionnement et l'utilisation des nouveaux véhicules et matériels acquis par la Ville de Lausanne ou mis à disposition par l'ECA ou la DGE.

Cette année, avec la mise en service du simulateur incendie à La Rama, le personnel a eu l'opportunité de se former aux tactiques d'intervention ainsi que d'effectuer une mise à jour des connaissances sur les phénomènes thermiques dans les caissons de feu.

De nombreuses formations de bases ont été dispensées pour permettre aux groupes spécialisés tels que le GRIMP, le groupe d'appui tactique feu (GATF) et le groupe débriefing pompiers ambulanciers lausannois (GDPAL) d'assurer les missions quotidiennes.

Plusieurs sapeurs-pompiers professionnels ont suivi des formations spécifiques sur les feux d'aéronefs à Teeside en Angleterre ainsi que sur les feux d'installations pétrolières à Vernon en France.

Les cours cantonaux et fédéraux ont permis aux sapeurs-pompiers professionnels de suivre leur filière de formation continue et ainsi de consolider leurs connaissances de base.

Ecole latine des sapeurs-pompiers professionnels

En date du 27 janvier, huit sapeurs-pompiers professionnels lausannois ont suivi une formation de deux jours visant à obtenir le droit de fonctionner comme expert aux examens de brevet selon les directives du Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI).

L'Ecole latine 2014 a débuté le 1^{er} avril sur le site du Centre de compétences en matière de formation (CECOFOR) à Versoix pour se terminer le 28 novembre. Composée de vingt aspirants romands, dont quatre lausannois, elle a permis à ces futurs sapeurs-pompiers professionnels d'acquérir les bases théoriques et pratiques de la profession. Il est à noter que huit instructeurs de la DSI ont été engagés pour dispenser la formation de base durant cette école.

L'école latine a mis sur pied une session de recrutement qui s'est déroulée en deux phases, soit le 6 septembre et les 4 et 5 octobre. A l'issue de cette sélection, trois nouveaux aspirants sapeurs-pompiers lausannois ont été retenus pour l'Ecole latine de 2015.

Les 21 aspirants issus de l'Ecole latine 2013, dont deux lausannois ont, quant à eux, reçu leur brevet fédéral lors d'une cérémonie officielle qui s'est déroulée le 7 novembre à La Chaux-de-Fonds.

Centrale d'aide à l'engagement (CAE)

L'année 2014 a été placée sous le signe de la continuité. Sur le plan opérationnel, les opérateurs de la centrale ont pu démontrer leurs compétences en exploitant efficacement le véhicule de transmission cantonal (VTC), lors de feux importants qui se sont déclarés à Mollie-Margot, Renens, Suchy, aux Monts-de-Pully, à Mont-la-Ville et à Vucherens, ainsi qu'à la suite d'un feu d'industrie qui a duré trois jours sur la Commune d'Ecublens.

Le VTC a également été engagé sur un certain nombre d'exercices, en particulier à l'occasion de l'exercice « Tornado », organisé par le commandant de la région territoriale 1 dans les secteurs de Lausanne et de la Riviera, au profit des partenaires civils et militaires.

Sur le plan technique, les équipements sensibles de la caserne, et en particulier de la CAE, ont été testés dans le cadre de l'exercice du réseau national de sécurité 2014 (ERNS 14), qui consistait en la simulation d'une coupure générale d'électricité sur l'ensemble du territoire suisse.

Corps de sapeurs-pompiers volontaires (DAP)

L'état-major du détachement d'appui du SDIS Lausanne a tenu onze séances qui ont permis de poursuivre la réorganisation et le renforcement de la structure de conduite ainsi que la gestion des missions confiées au corps volontaire.

Formation

La mise à niveau des connaissances de l'ensemble des sapeurs-pompiers volontaires s'est poursuivie, en collaboration avec le responsable de la formation de la division de défense contre l'incendie et de secours (DDIS) de l'ECA.

Le détachement spécialisé dans le domaine de la décontamination de personnes en masse a suivi sa formation continue et collaboré, à l'occasion d'une journée de formation, avec le détachement poste médical avancé (DPMA).

Les spécialistes en éclairage de grande surface ont suivi des formations spécifiques à leur domaine en sus des nombreuses autres.

Un recrutement cantonal a eu lieu le 6 novembre dans chaque caserne du canton, sous l'égide de la Fédération vaudoise des sapeurs-pompiers (FVSP) et de l'ECA. Pour la DSI, 32 (- 9) nouveaux sapeurs-pompiers volontaires ont été incorporés.

Encadrés par 9 moniteurs professionnels et volontaires, les 22 jeunes sapeurs-pompiers (JSP) ont suivi la formation annuelle et les journées organisées par le groupement vaudois des jeunes sapeurs-pompiers (GVJSP). Ils ont également participé à la promotion de diverses manifestations telles que la fête du Bois et le Téléthon.

Services de garde dans les lieux de spectacles

	2013	2014
Services assurés	232	197
Effectif mis sur pied pour assurer ces services (officiers, sous-officiers et sapeurs)	1'000	836

Relevons que ces chiffres sont en diminution, en raison de la réfection de la Salle Métropole de Lausanne, qui a fermé ses portes le 28 juin et qui rouvrira début octobre 2015.

POLICE DU FEU

Sa mission principale est de faire appliquer les directives des Association des établissements cantonaux d'assurance incendie (AEAI), de l'ECA ainsi que les dispositions légales communales et cantonales. Elle conseille les architectes lors de l'établissement d'avant-projets de construction et examine les dossiers de mise à l'enquête. La Police du feu émet les charges au permis de construire pour tout ce qui concerne la prévention incendie (portes coupe-feu, extincteurs, signalétique de sécurité, éclairage de secours, voies de fuite, etc.).

Lors de manifestations, la Police du feu valide les dossiers et définit les mesures de prévention incendie (implantation des structures extérieures, voies d'accès des secours, capacité des cantines, dispositifs d'extinction, etc.) imposées aux organisateurs.

La Police du feu surveille l'activité des maîtres ramoneurs concessionnaires sur le territoire de la Commune de Lausanne. En outre, 604 nouveaux dossiers de construction ou de transformation ont été traités. La Police du feu a également effectué 532 visites de fin de travaux et procédé à 616 examens de situation et visites pour des manifestations. Elle a aussi participé à 402 séances diverses et organisé 12 exercices d'évacuation. 252 dossiers d'intervention ont été mis à jour et 54 nouveaux dossiers ont été créés. Les prestations fournies par la police du feu sont en hausse constante depuis 2009.

DIVISION DU GROUPE SANITAIRE (DGS) / SERVICE MOBILE D'URGENCE ET DE RÉANIMATION (SMUR)

PRINCIPALES TÂCHES DE LA DIVISION

- assurer la prise en charge sanitaire professionnelle de tous les patients en situation de détresse préhospitalière, afin de préserver la vie et de créer les conditions favorables à leur transport ;
- répondre aux demandes d'interventions urgentes et non urgentes 24 heures sur 24 toute l'année (ambulance et SMUR), dans les délais prescrits ;
- mettre sur pied le plus rapidement possible, en cas d'événement particulier, les ressources disponibles et spécifiques telles que le groupe de reconnaissance et d'interventions en milieu périlleux, le détachement du poste médical avancé ou le binôme de conduite sanitaire ambulancier et médecin chef des secours (ACS/MCS).

Evolution de l'effectif des ambulanciers

2009	2010	2011	2012	2013	2014
*40	*40	*40	*40	*40.8	*40.8

* sans le personnel du secrétariat

Evolution de l'effectif du détachement du poste médical avancé

2009	2010	2011	2012	2013	2014
66	64	65	71	65	64

Doté d'un parc de véhicules parfaitement adapté à sa mission, la DGS dispose d'un équipement technique et médical de pointe. Son effectif, appuyé par des auxiliaires, permet de disposer en permanence de deux à quatre équipes d'urgence, immédiatement prêtes à intervenir, de jour comme de nuit. Le DPMA, quant à lui, se repose sur plus de soixante volontaires, dont douze médecins. Outre les interventions en ambulances, la DGS assure les spécialisations et prestations suivantes :

- piquet au SMUR (conduite du véhicule et assistance du médecin) ;
- groupe de reconnaissance et d'interventions en milieu périlleux ;
- ambulancier chef des secours ;
- débriefing psychologique ;
- santé/sécurité et hygiène au travail ;
- encadrement pour les étudiants ambulanciers en stage de formation professionnelle ;
- représentation de la Ville de Lausanne au bureau sanitaire des manifestations (BuSaMa).

Interventions

Le nombre de missions d'urgence accomplies par les ambulances accuse un léger recul de 1.74% par rapport à l'année précédente, pour s'établir à 6'835 interventions, dans un contexte où il y a une progression linéaire d'environ 5% des engagements gérés par le 144 pour tout le territoire vaudois. La variation de l'activité de la DGS peut s'expliquer, d'une part, par l'engagement des ambulances selon le principe de proximité, phénomène très aléatoire d'année en année et, d'autre part, par la présence de deux ambulances privées supplémentaires, l'une à Bussigny et l'autre à Lutry. Celles-ci sont affectées aux missions du dispositif cantonal de prise en charge des urgences préhospitalières (DisCUP). Au volume des courses d'ambulance de la DGS, il convient d'ajouter :

- 2'086 missions SMUR ;
- 17 missions GRIMP ;
- 14 missions ACS/MCS.

Le nombre d'interventions de l'antenne de Bussigny (desservie par l'entreprise privée USR) a augmenté de 4.22% et celui de l'antenne de Mézières (desservie par l'entreprise privée STAR) de 1.52%, pour atteindre respectivement 2'284 et 1'538 missions. La DGS gère la facturation de ces deux bases.

Les missions médicalisées du SMUR sont, quant à elles, assurées en partenariat avec le Service des urgences du CHUV. Relevons que, pour l'année sous revue, trois plaintes pénales ont été déposées par des ambulanciers pour vols ou incivilités. Les affaires similaires qui se sont déroulées en 2013 sont toujours en cours de jugement.

Statistiques

	2010	2011	2012	2013	2014
Nombre d'interventions	7'032	6'866	6'477	6'953	6'835
Nombre de personnes transportées	6'028	5'854	5'528	5'816	5'643
Nombre d'interventions sans transport	1'004	1'012	949	1'116	1'192
Nombre de missions SMUR	2'289	2'344	2'299	2'222	2'086
Nombre d'interventions de l'antenne de Bussigny	1'170	1'920	2'050	2'157	2'248
Nombre d'interventions de l'antenne de Mézières	1'116	1'274	1'362	1'515	1'538

Parallèlement, la DGS accueille de nombreux stagiaires, qui sont intégrés aux équipages d'intervention. En 2014, ils ont été plus de 130 à profiter de cette opportunité. La priorité est donnée à ceux qui sont en formation en soins ambulanciers ou en formation post-grade d'infirmier en soins d'urgence. Le total cumulé des stages se monte à 394 jours.

Collaborations (internes et externes)

Depuis de nombreuses années, la DGS entretient des liens très étroits avec le CHUV, notamment au travers de l'exploitation commune du SMUR et de la convention qui lie la direction du SPSL à celle de la direction du Service des urgences du CHUV, pour la supervision médicale des ambulanciers par deux médecins-cadres des urgences. Quant à la centrale Urgences-santé 144, située dans le même bâtiment que la DGS, elle constitue le maillon essentiel dans la gestion des missions de cette division. De plus, la Gendarmerie vaudoise ainsi que la Police municipale lausannoise sont des partenaires privilégiés, permettant des échanges de personnel pour effectuer des stages ou la planification de formations continues communes. Enfin, les écoles d'ambulanciers de Genève (ESAmb) et du Mont-sur-Lausanne (ES-ASUR) bénéficient des compétences et spécialisations développées au sein de la DGS.

Le DPMA, quant à lui, nourrit d'excellents contacts avec l'ECA pour tout ce qui est lié à l'acquisition de véhicules destinés au soutien sanitaire opérationnel (SSO). Il est également l'instigateur de la mise sur pied des véhicules de soutien sanitaire (VSS) du nord vaudois/Broye fribourgeoise et bas Valais, créés sur le même principe que celui de Lausanne. Des accords de renforts mutuels ont été formalisés en cas d'intervention et des formations communes sont organisées à la plus grande satisfaction des autorités de ces trois cantons.

Matériel et équipement

En 2014, la DGS n'a pas acquis de matériel conséquent. Le DPMA s'est doté d'un moniteur/défibriateur en remplacement d'un vieux modèle, dont la moitié du coût d'acquisition a été supporté par le Service de la santé publique du canton de Vaud.

Véhicules

Un nouveau véhicule SMUR a été acheté par le CHUV. Il est exploité par la DGS depuis début décembre, en remplacement de l'ancien mis en service en 2007, lequel fonctionnera désormais comme véhicule de réserve.

L'ECA a financé pour le DPMA un véhicule léger et une remorque. L'ensemble est destiné aux interventions SSO. En outre, une remorque de matériel médical, affectée à l'exploitation des postes sanitaires pour les manifestations organisées par la Ville de Lausanne, a été acquise par le service.

Formation

Près de 3'400 heures de formation continue ont eu lieu en 2014. Selon les directives nationales de l'Interassociation de sauvetage (IAS), chaque collaborateur doit justifier de 40 heures de formation continue par année. A cela s'ajoutent les formations liées à des spécialisations, telles que le GRIMP, l'ambulancier chef de secours, le débriefing et le DPMA. La grande majorité de ces formations se font sur le temps de congé du personnel.

Volontaires du détachement du poste médical avancé

Le DPMA est constitué de volontaires, pour la plupart actifs dans le domaine de la santé (ambulanciers, infirmiers, médecins). Ils sont chargés de mettre en place et d'exploiter un poste médical avancé (PMA) lors d'événements soudains (incendie, accident de la circulation, etc.) survenant sur le territoire vaudois, ainsi que pour les manifestations planifiées par la Ville de Lausanne.

En 2014, les tarifs des soldes du DPMA ont été ajustés afin de compenser la fiscalisation entrée en vigueur au 1^{er} janvier. Parmi les interventions sur alarme, il convient de citer celle liée à l'incendie qui a ravagé l'entreprise Thévenaz-Leduc à Ecublens durant deux jours, les 3 et 4 décembre. Dix-huit volontaires du DPMA se sont relayés durant 26 heures d'affilées

pour assurer le soutien sanitaire aux sapeurs-pompiers engagés sur le sinistre. Plus d'une centaine de contrôles ont été effectués.

Outre les manifestations sportives organisées par la Ville de Lausanne, le DPMA a été sollicité à l'occasion du meeting aérien Air14 de Payerne pour mettre à disposition de l'armée ses moyens d'intervention et de conduite. Une quarantaine de personnes ont ainsi effectué, du 27 août au 8 septembre, plus de 2'200 heures cumulées de service.

Spécificités

En date du 3 avril, la Municipalité a accepté de porter l'indemnité pour inconvénients de fonction des ambulanciers et techniciens ambulanciers à hauteur de celle touchée par les sapeurs-pompiers professionnels. Cette mesure est entrée en vigueur au 1^{er} septembre.

Sur le plan opérationnel, l'épidémie de fièvre hémorragique Ebola, qui sévit en Afrique de l'ouest, a généré une psychose mondiale, n'épargnant pas la Suisse. Dans ce contexte, le SSP a mandaté la DGS afin qu'elle assure, dès le mois de septembre, tous les transports de patients susceptibles d'être infectés par ce virus. Quelques semaines plus tard, ce mandat s'étendait aux cantons de Neuchâtel et Fribourg, à la demande de leurs autorités sanitaires respectives. Le personnel a été spécifiquement formé et une ambulance équipée en conséquence afin d'être dédiée exclusivement à ces transferts.

L'exercice «Tornado», qui a eu lieu du 11 au 13 novembre, a occupé le chef de la division pour les phases de préparation et de réalisation, ainsi que trois ambulances pour assurer la sécurité des personnes impliquées.

Enfin, la DGS a présenté sa demande de renouvellement de reconnaissance qualité IAS. La visite des experts s'est déroulée le 25 novembre. Un préavis favorable a été délivré, lequel doit encore être validé par la commission qualité de l'IAS.

DIVISION DE LA PROTECTION CIVILE (DPCi)

PRINCIPALES TÂCHES DE LA DIVISION

- gérer et garantir les effectifs de l'Organisation régionale de protection civile (ORPC)
- mettre sur pied et diriger les cours de compétence communale
- participer, d'entente avec le Service de la sécurité civile et militaire (SSCM), à la formation des astreints et des cadres
- garantir l'état opérationnel et les engagements de l'ORPC avec les partenaires

Evolution de l'effectif des professionnels

2009	2010	2011	2012	2013	2014
*20	*20	*19	*20	*20	*18

* sans le personnel du centre de formation de La Rama

Evolution de l'effectif des volontaires (ou miliciens)

2009	2010	2011	2012	2013	2014
1'322	1'155	1'069	1'035	1'112	1'188

Interventions

Il convient, en préambule, de différencier les interventions au profit des collectivités au sens de la loi fédérale sur la protection de la population et sur la protection civile (art. 27a LPPCi) et les interventions en situation d'urgence (art. 27 LPPCi). Huit cours ont été mis sur pied pour le soutien aux manifestations totalisant 1'913 jours de service. La prestation la plus importante pour 2014 restera l'engagement au profit du meeting Air14, représentant à lui seul 1'265 jours de service.

Dans le domaine des interventions en situation d'urgence, le service de piquet a été alarmé à douze reprises alors que dans deux cas, des mesures plus importantes ont été activées :

- alarme de la Formation d'intervention régionale (FIR) afin d'assurer la déviation de trafic en soutien à la police cantonale sur l'A9 ;
- mise en place d'une planification afin de garantir un accueil de 600 personnes en vue d'une évacuation d'urgence suite à l'incendie de l'entreprise Thévenaz-Leduc à Ecublens.

De plus, la DPCi a été largement impliquée dans le cadre des directives d'intervention en cas d'accident majeur de la Ville de Lausanne (DIAM), particulièrement son plan « Canicule » (lequel n'a pas été déclenché).

Heures réalisées par les professionnels

	2013	2014
Engagements et manifestations	449	931
Engagements en situation d'urgence	125	118
Total	574	1'049

L'augmentation des heures est essentiellement due aux prestations fournies dans le cadre d'Air14.

Collaborations (internes et externes)

La protection civile a collaboré en matière d'assistance avec la Police cantonale et l'état-major cantonal de conduite (EMCC) dans le cadre du plan d'engagement Amok (cas d'un tireur actif). Elle a également appuyé l'organisateur de Air14, manifestation au cours de laquelle près de 140 personnes ont été engagées sur treize jours, notamment dans le domaine de la cellule renseignements du poste de commandement sécurité ainsi que dans le cadre du concept de personnes perdues sur le site de la manifestation. En novembre, l'exercice « Tornado » a permis d'effectuer des missions d'évacuation de biens culturels, d'assistance et de sécurisation. Il est enfin à noter la collaboration à l'exercice « CIMI » qui impliquait la formation des futurs médecins militaires, ainsi qu'un appui au Service de la sécurité civile et militaire (SSCM) et l'Office fédéral de la protection de la population (OFPP) en matière d'instruction.

Matériel et équipement

Sur la base des directives fédérales, et avec l'aide du SSCM, une liste du matériel désuet avait été établie en 2010. Une partie de ce matériel a été détruite et une autre partie a été remise à l'Organisation internationale de protection civile (OIPC). Cette opération de remise étant importante, elle sera poursuivie en 2015. Dans le cadre du concept d'assistance, 240 lits pliables ont été acquis et conditionnés par palettes de trente pièces.

Durant l'année, le personnel de la section logistique a mis, à 17 reprises, les constructions protégées à disposition de sociétés pour des séjours de plus ou moins courte durée.

Répartition des locations

	Occupation	Nuitées
Grand-Vennes	7	324
Prélaz	10	416
Vallée de la Jeunesse	1	45
Total	18	785

La construction de Coteau-Fleuri est toujours louée par l'Etablissement vaudois d'accueil des migrants (EVAM) pour l'accueil des réfugiés alors que la construction de la Vallée de la Jeunesse est à disposition de la Direction de l'enfance, de la jeunesse et de la cohésion sociale, pour l'opération « Accueil des sans-abris », depuis le mois de septembre 2014 jusqu'au mois d'avril 2015.

Au surplus, notons que les constructions du Mont-sur-Lausanne (Crétalaison) et d'Epalinges (Ofréquaz) sont également occupées par l'EVAM.

Contrôle périodique des abris

Le nombre d'abris contrôlés pour 2014 s'élève à 343. Le résultat de ces contrôles se décompose de la façon suivante :

- 304 abris jugés en ordre (94%) ;
- 2 abris comportant des défauts mineurs (0.6%) ;
- 12 abris comportant des défauts graves (4%).

Essai annuel des sirènes

Les sirènes ont été déclenchées le 5 février par le CTA de Pully à 13h30, et manuellement à 13h40. En définitive, presque toutes les sirènes (63) ont fonctionné, sauf une sur déclenchement à partir du CTA et sept sur déclenchement manuel.

Véhicules

Un véhicule à pont a été changé cette année. Le véhicule équipé pour le ravitaillement a quant à lui été retiré en raison de frais de remise en état trop élevés. En outre, deux véhicules de traction remis en prêt par le SSCM ont été transférés à deux ORPC voisines.

Formation

Les jours de service destinés à la formation sont fractionnés en rapports préparatoires, cours de cadres et cours de répétition. La vision des engagements, tant au profit des partenaires que pour des situations d'urgence, reste une priorité qui dicte la stratégie de la formation. Pour l'essentiel, les cours de répétition ont porté sur :

- la conduite et la technique de travail en état-major ;
- la prise en charge de personnes d'un EMS et l'accueil de celles-ci ;
- le perfectionnement des engins de sauvetage dans les décombres et la construction d'ouvrages en bois ;
- le perfectionnement dans le domaine de la télématique.

Jours de service

Désignation	2013	2014
Cours effectués dans le cadre communal	4'917	5'504

Engagement des volontaires et miliciens

5'504 jours auront été accomplis en 2014, soit 500 jours de plus qu'en 2013. Cette augmentation provient essentiellement des engagements importants tels que Air14 et Tornado. Relevons que toutes les prestations effectuées dans le cadre de la protection civile le sont majoritairement par une structure de milice. Sur un bataillon d'un effectif de 1'200 personnes, seuls 18 professionnels assurent la gestion et l'encadrement. Les cours de répétitions destinés à maintenir le niveau d'engagement de la milice ont touché les domaines de l'appui (pionnier et sauvetage), de l'assistance, de l'aide à la conduite (renseignements et télématique) ainsi que de la logistique. Ils représentent le 65% des activités, le solde étant essentiellement voué à la collaboration avec les partenaires de la Ville et l'appui aux collectivités.

Spécificités

L'ORPC étant intégrée au SPSL, cette dernière fonctionne différemment d'une autre ORPC du Canton. La collaboration avec les partenaires de la protection de la population s'en trouve accrue et régulière.

Au surplus, étant doté d'une structure professionnelle élargie, l'encadrement des miliciens permet de maintenir une capacité à l'engagement efficace.

CENTRE DE FORMATION DE LA RAMA (CFR)

PRINCIPALES TÂCHES DU CFR

- offrir, à l'interne de la Ville comme à l'externe, un service de réservation et de mise à disposition des infrastructures (salles de cours, piste d'exercices et restaurant)
- exploiter le restaurant du CFR (desserte de la cafétéria et du restaurant en fonction des besoins des locataires)
- planifier, diriger et exécuter les travaux courants d'entretien et de maintenance des bâtiments, des installations et du mobilier
- gérer le budget et organiser la facturation

Locations

Durant l'année, 254 jours de location ont été enregistrés au CFR. Le nombre de visiteurs ayant bénéficié de ses infrastructures s'élève à 17'043.

Il convient de souligner que la fréquentation du CFR se répartit comme suit :

- 30% d'utilisateurs issus de divers services de la Ville ;
- 70% de locataires externes.

Répartition des locations

	2013	2014
Jours de location	220 (17 samedis et 11 dimanches)	254 (25 samedis et 15 dimanches)

Repas

	2013	2014
Personnel de La Rama (DPCi et CFR)	2'314	2'055
Personnel interne	1'515	2'947
Livrés	6'328	5'857
Locataires externes	6'475	6'184
Total	16'632	17'043

Une augmentation a été enregistrée en matière d'exploitation. Celle-ci est liée à la mise en service du simulateur d'incendie sur la piste d'exercices.

Entretien des bâtiments

L'essentiel des travaux prévus dans le cadre du préavis N° 2011/16 (« Réfection et aménagement du centre de formation de La Rama – Construction d'un simulateur d'incendie – Constitution d'un droit de superficie ») a été finalisé entre 2013 et 2014.

Quelques réalisations 2014

- rénovation et réaménagement de la piste d'exercice ;
- réorganisation de la menuiserie pour répondre aux besoins de l'ECA pour le montage de leurs caissons feu ;
- mise aux normes et remplacement des machines de la menuiserie ;

- augmentation des surfaces d'affichage de la salle TG et réaménagement pour la rendre plus polyvalente ;
- rénovation du bureau technique ;
- mise aux normes des installations électriques ;
- création d'un vestiaire au rez-de-chaussée du bâtiment pour les participants au simulateur.

OFFICE DES POMPES FUNÈBRES OFFICIELLES (PFO)

PRINCIPALES TÂCHES DE PFO

- procéder aux levées de corps ordonnées par l'autorité compétente
- effectuer les levées de corps sur demande des familles
- assurer l'organisation complète de funérailles en Suisse et à l'étranger
- accomplir les démarches administratives auprès des autorités compétentes pour les incinérations, les inhumations, les exhumations, ainsi que les dépôts de cendres
- organiser les rapatriements en Suisse et à l'étranger
- assurer les convois officiels pour le transport des corps de défunts, aux fins d'inhumation ou d'incinération, du domicile mortuaire ou du lieu de la cérémonie funèbre situé sur le territoire de la commune de Lausanne, au cimetière ou au crématoire
- garantir une permanence, par service de piquet, 7 jours sur 7, 24 heures sur 24
- offrir la possibilité de conclure des conventions pour obsèques futures

EFFECTIF DU PERSONNEL

Malgré des absences de longue durée, l'effectif du personnel des PFO a pu être maintenu à 11 ept.

Prestations funéraires

La cheffe d'office a eu à cœur la poursuite de l'harmonisation des protocoles et procédures ainsi que l'amélioration et le développement de l'approche client.

Développement de la visibilité

Les diverses actions entreprises comme le développement du réseau, la participation à divers séminaires et la visite d'institutions de soins ont permis une visibilité augmentée de l'office.

Assainissement

Les actions d'amélioration continue au niveau de la visibilité prises en 2014 ont permis d'entrevoir une sensible augmentation du nombre de services complets. Toutefois, ces actions n'ont pas été suffisantes pour atteindre l'équilibre financier.

Statistique

	2012	2013	2014
Services complets	765	686	692

SERVICE DES ASSURANCES SOCIALES (SAS)

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

Le Service des assurances sociales accomplit toutes les tâches d'une caisse de compensation AVS, à savoir, notamment :

- l'affiliation des employeurs de personnel, des personnes de condition indépendante et des personnes sans activité lucrative
- la révision de la gestion des charges sociales auprès des employeurs de personnel
- l'encaissement des cotisations AVS/AI/APG/AC/AF/PC Fam et rente-pont
- le paiement des rentes AVS/AI, des indemnités journalières de l'AI, des prestations complémentaires à l'AVS/AI, des allocations en cas de service et de maternité (APG), des allocations familiales (AF) et des prestations complémentaires cantonales pour familles et de la rente-pont

Dans le domaine de l'assurance-maladie, il contrôle que tous les Lausannois soient couverts par l'assurance de base et enregistre les demandes de subside à la cotisation.

De plus amples renseignements sur ces différents domaines, qui ne sont pas placés sous la responsabilité des autorités communales, peuvent être obtenus auprès du service.

Au plan communal, ses missions comprennent aussi bien la gestion de l'allocation communale de naissance que celle de l'aide individuelle au logement, ceci pour sa partie applicative, la partie juridique de cette prestation restant de la compétence du Service du logement et des gérances.

Les mesures d'accompagnement du règlement communal sur la gestion des déchets ont été confiées au Service des assurances sociales. Elles consistent à remettre gratuitement aux familles, lors de la naissance d'un enfant, des sacs poubelles afin de faire face au surcroît de déchets engendrés par l'usage des couches-culottes. En outre, les personnes incontinentes au sens de la loi sur l'assurance-maladie peuvent également bénéficier de sacs gratuits.

EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Administration	3.80	3.80	3.80	3.80
Affiliés	12.10	12.10	12.30	12.30
Ass.-maladie & aide logement	5.80	4.60	6.00	6.00
Comptabilité	2.50	2.50	1.70	1.50
Prest.compl.famil.& Rentes	4.70	4.70	6.70	6.70
Prest. Familiales & militaires	5.70	5.20	5.70	5.20
Prestations complémentaires	17.20	17.20	17.20	17.20
Recouvrement	5.50	5.50	5.50	5.50
Rentes	8.00	7.00	8.00	8.00
Total service	65.30	62.60	66.90	66.20

Tableau 1.2.- variation en ept alloués

du 1 ^{er} janvier au 31 décembre	
Unité administrative	
Total service	+ 1.60

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Administration	4	3.80	4	3.80
Affiliés	13	12.10	13	12.30
Ass.-maladie & aide logement	6	4.60	7	6.00
Comptabilité	3	2.50	2	1.50
Prest.compl.famil.& Rentes	5	4.70	8	6.70
Prest. Familiales & militaires	6	5.20	6	5.20
Prestations complémentaires	19	17.20	19	17.20
Recouvrement	7	5.50	7	5.50
Rentes	7	7.00	8	8.00
Total service	70	62.60	74	66.20

Tableau 2.2. - apprenti-e-s

Unité administrative	1 ^{er} janvier	31 décembre
	n	n
Administration	2	1
Total service	2	1

Tableau 2.3. - mouvements du personnel, excepté transfert inter-services (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	4	9

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Convention de départ	
Décès	
Démission	3
Départ à la retraite	1

Fin de contrat	
Licenciement fin droit traitement	
Licenciement invalidité totale	
Licenciement juste motif	
Licenciement reconversion ext.	
Licenciement suppression poste	
Total service	4

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

Règlement sur la gestion des déchets – Mesures d’accompagnement

En 2014, le service a remis, à titre gratuit, des sacs à ordures aux personnes répondant aux critères requis par le règlement communal sur la gestion des déchets, à savoir :

- à 1'477 familles d'un enfant né en 2014 (distribution unique de 80 sacs de 35 litres ou de 160 sacs de 17 litres) ;
- à 642 personnes incontinentes au sens de la loi fédérale sur l'assurance-maladie (LAMal, distribution annuelle de 50 sacs de 35 litres ou de 100 sacs de 17 litres).

Optimisation des relations entre l'agence AVS de Lausanne et ses partenaires

En juin 2014, la Municipalité a décidé de renoncer à l'indépendance de son agence d'assurances sociales de type « A », ceci afin de réduire ses charges liées aux activités qui ne sont pas de la compétence obligatoire des communes. Dans cette optique, des pourparlers ont été engagés avec la direction de la Caisse cantonale de compensation AVS à Clarens et avec le Département de la santé et de l'action sociale, principaux partenaires de l'agence. Les premiers effets de cette restructuration se feront sentir en 2015 déjà.

La nouvelle répartition des tâches devrait favoriser, à Lausanne, un service de proximité en matière d'accès aux prestations d'assurances sociales. Les activités ne nécessitant que peu de contacts directs avec les assurés devraient quant à elles être regroupées au siège de la Caisse cantonale.

Allocations fédérales de maternité

Durant l'année écoulée, l'agence a octroyé des allocations fédérales de maternité (AMat) à 430 mères, pour un montant total de quelque CHF 5'000'000.–, dont plus de CHF 1'100'000.– ont été alloués à l'employeur « Ville de Lausanne », qui récupère ainsi une grande partie des salaires versés à ses employées pendant le congé maternité. Le plafond maximal de l'AMat s'élève à CHF 196.–, pour une durée de 98 jours.

Allocation communale de naissance

Cette prestation communale n'est versée qu'aux mères de famille n'exerçant aucune activité lucrative (cela depuis l'entrée en vigueur de l'allocation fédérale de maternité, le 1^{er} juillet 2005), pour autant, bien entendu, que les autres conditions (domicile et revenu déterminant) soient remplies.

Cette année, 1'636 naissances et accueils en vue d'adoption ont été enregistrés (1'593 en 2013). 307 allocations ont été octroyées (287 en 2013), représentant une dépense totale de CHF 416'000.– (CHF 392'820.– en 2013).

Le montant de l'allocation varie de CHF 1'000.– à CHF 1'440.–, par paliers de CHF 110.–, en fonction de la situation économique des parents du nouveau-né. Le revenu déterminant maximum permettant l'octroi de cette prestation est fixé à CHF 60'000.–. Cette limite est augmentée de CHF 7'000.– par enfant autre que le nouveau-né.

Aide individuelle au logement (AIL)

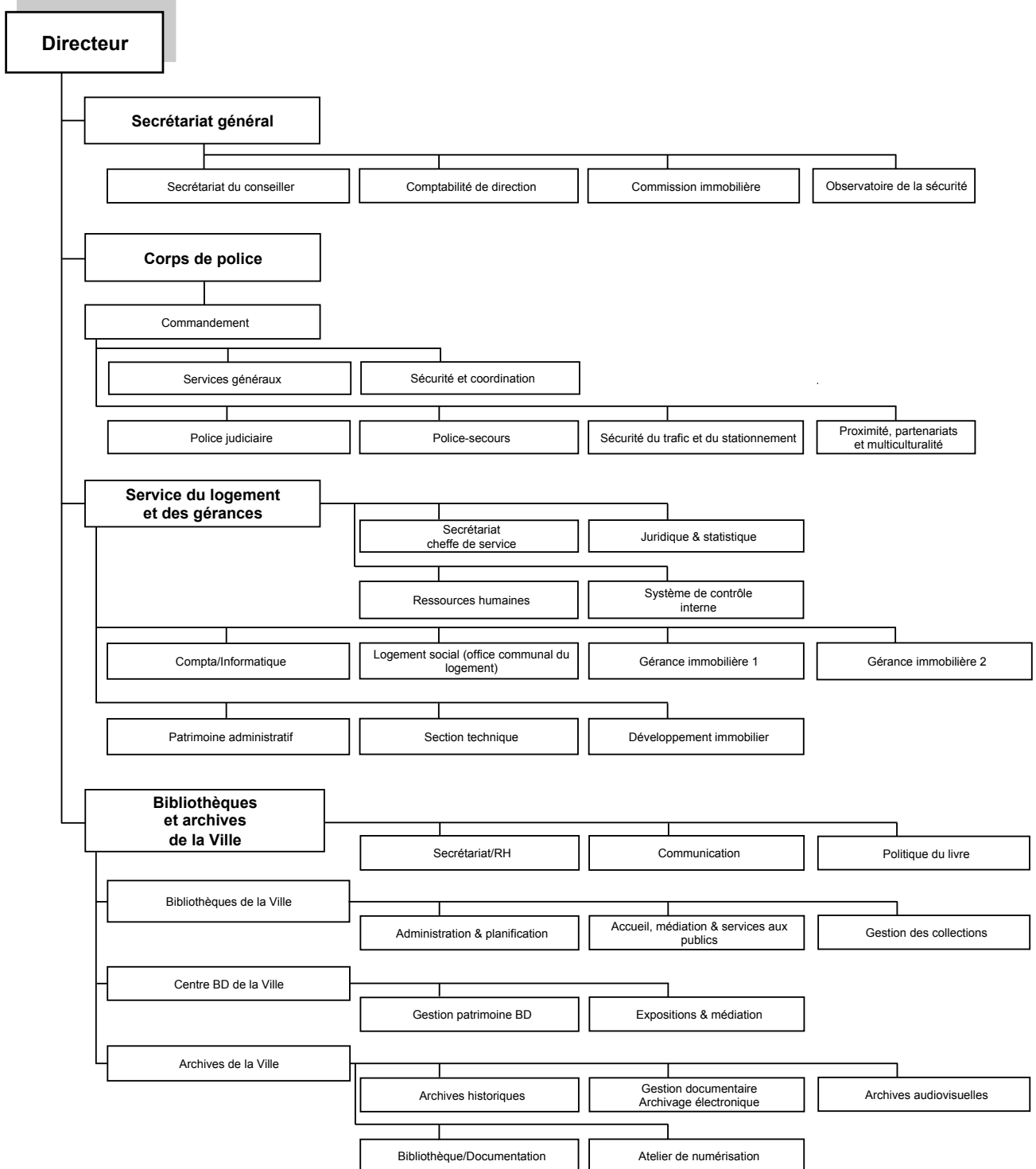
Au cours de l'exercice, le nombre de bénéficiaires de cette prestation, financée paritairement par la Ville et le Canton, a diminué de 11.2%, passant de 450 à 400 au 31 décembre. Les prestations versées ont également été réduites de 25.4%, de CHF 1'455'909.– en 2013 à CHF 1'086'020.– en 2014.

L'AIL est une prestation qui vient en aide aux familles autonomes financièrement. Elle vient compléter un dispositif de prestations sociales et a pour but d'apporter un complément aux familles dont la charge liée aux loyers se révèle trop lourde. L'AIL a été intégrée au système d'information du revenu déterminant unifié (SI-RDU) au 1^{er} janvier 2013. Depuis cette date, les subsides aux primes de l'assurance-maladie se sont ajoutés au revenu déterminant permettant de calculer un éventuel droit.

Le règlement cantonal sur l'aide individuelle au logement (RAIL) tarde toutefois à être révisé, en particulier au niveau des barèmes qu'il fixe et qui permettraient de retrouver une stabilité dans les octrois de la prestation. La tablette qui avait été soumise aux communes appliquant l'AIL, en novembre 2013, n'a pas été déployée. Le nouveau projet de révision du RAIL mis en consultation à fin décembre 2014 repousse une nouvelle fois la perspective de voir cette prestation retrouver la place qui était la sienne avant le SI-RDU.

Une grande majorité des bénéficiaires lausannois ont ainsi perdu leur droit à l'AIL par simple effet de seuil, consécutivement à l'ajout des subsides à leurs revenus. Cette situation s'est poursuivie cette année suite à l'augmentation des subsides lors de leur renouvellement au 1^{er} janvier 2014, les barèmes de l'AIL n'évoluant pas automatiquement en fonction de l'augmentation des subsides.

Direction du logement et de la sécurité publique



Direction du logement et de la sécurité publique (LSP)

Dans le domaine sécuritaire, l'année 2014 a été marquée par la poursuite du plan d'action et de sécurité publique 2013-2014, en particulier de l'opération Héraclès, la mise sur pied d'une brigade « cambriolages » au sein de la Police judiciaire et une présence policière mieux déployée sur l'ensemble du territoire communale. La baisse des délits constatée en 2013 s'est sensiblement accrue pour atteindre 18.5% (-25% environ sur deux ans). La baisse est particulièrement marquée dans les délits au patrimoine qui avaient fortement augmenté à Lausanne entre 2010 et 2012.

Sous la conduite de l'Observatoire de la sécurité, plusieurs dossiers transversaux importants ont été engagés : la revitalisation de la place de la Riponne notamment à travers des mesures d'occupation de l'espace public, la finalisation du projet de répondants de nuit (patrouilles SIP, pour sécurité, intervention, prévention) dans le cadre de la politique de pacification de la vie nocturne et enfin le démarrage d'une réflexion et d'une consultation sur l'évolution normative et géographique de la prostitution à Sévelin.

Dans le domaine du logement, près de 700 logements ont été mis en chantier en 2014 sur parcelles communales, terrains publics ou dans le cadre de l'opération « 3'000 logements ». Les préavis relatifs à l'attribution des lots aux Plaines-du-Loup et à la révision des règlements communaux applicables au logement social ont été présentés en 2014.

Dans le domaine des bibliothèques et archives, outre la réintégration des locaux de Chauderon en avril 2014 après l'incendie de 2012, le développement de l'offre numérique et de la politique d'animation, l'année a été marquée par la l'adoption en septembre 2014 par le Conseil communal de la nouvelle politique du livre. La concrétisation de cette politique du livre, avec la mise en place de la première édition du prix des lecteurs (prix Lilau), la reprise de la gestion du soutien à l'édition et l'engagement de la déléguée à la politique du livre, a permis de conforter l'action culturelle du Service des bibliothèques et archives de la Ville à l'échelle régionale, en cohérence avec le projet de Maison du livre et du patrimoine.

SECRETARIAT GÉNÉRAL (SGLSP)

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

Secrétariat du conseiller

- coordination des activités de la direction
- suivi des décisions des affaires du Conseil communal et de la Municipalité au sein de la direction
- suivi des thèmes transversaux et appui sur les enjeux stratégiques
- gestion du secrétariat du conseiller municipal

Comptabilité de direction

- comptabilité des services de la direction
- comptabilité des immeubles de la Caisse de pensions du personnel communal de Lausanne (CPCL)

Commission immobilière

- gestion de toutes les transactions immobilières de la Ville (achats, ventes, droits distincts et permanents de superficie, servitudes ainsi que tout autre droit réel restreint)
- valorisation des immeubles du patrimoine financier
- valorisation et conseil de gestion du patrimoine immobilier CPCL
- représentation de la Commune à la Commission d'estimation fiscale du district de Lausanne

Observatoire de la sécurité

- élaboration des bases de décision dans le domaine de la sécurité
- gestion de divers dossiers sensibles dans le domaine de la sécurité ou lié au sentiment de sécurité (vie de nuit, préservation de l'espace public, mendicité, prostitution, etc.)
- participation aux projets locaux, cantonaux ou nationaux en lien avec l'amélioration de la sécurité dans le respect des principes du développement durable
- évaluation des politiques publiques réalisées par l'Observatoire sous un angle quantitatif

EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Administration Dir. LSP	8.05	8.05	6.50	6.50
Commission immobilière	3.00	2.80	3.00	3.00
Observatoire de la sécurité			1.55	1.55
Total service	11.05	10.85	11.05	11.05

Tableau 1.2.- variation en ept alloués

Unité administrative	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre
Total service	0.00

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Administration Dir. LSP	10	8.05	8	6.50
Commission immobilière	3	2.80	3	3.00
Observatoire de la sécurité			2	1.55
Total service	13	10.85	13	11.05

Note : les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales

Tableau 2.2. - apprenti-e-s

Unité administrative	1 ^{er} janvier	31 décembre
	0	0
Total service	0	0

Tableau 2.3. - mouvements du personnel, excepté transfert inter-service (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	1	0

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Convention de départ	
Décès	
Démission	1
Départ à la retraite	
Fin de contrat	
Licenciement fin droit traitement	
Licenciement invalidité totale	
Licenciement juste motif	
Licenciement reconversion ext.	
Licenciement suppression poste	
Total service	1

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

Commission immobilière (CI)

La Commission immobilière a siégé à quatre reprises en 2014 et a traité 22 affaires.

Préavis

La CI a rédigé ou participé à la rédaction en 2014 de cinq préavis présentés au Conseil communal :

- préavis N° 2014/34 (« SC Le Logement Idéal – Prolongation et modification des DDP 7499 et 7500 au chemin de Malley 1 à 5, 7 à 13 et 2 à 10 ») ;
- préavis N° 2014/48 (« Programme 3'000 logements durables – Treize logements écologiques en coopérative d'habitants : un avant goût du quartier des Plaines-du-Loup ») ;
- préavis N° 2014/49 (« Parcelle 5954, propriété de la Première Eglise du Christ Scientiste, av. Sainte-Luce 9 – Modification et radiation servitudes ») ;

- préavis N° 2014/58 (« *Aliénation des parcelles 102, 107 ainsi que de la parcelle 399 nouvellement créée, suite à la division de la parcelle 107 en deux bien-fonds distincts – Ropraz* ») ;
- préavis N° 2014/84 (« *Chemin du Chasseron 6 - Levée de la servitude « Genre et hauteur des constructions ID 007-2000/001332 » grevant la parcelle 1012 du chemin du Chasseron 6 en faveur des parcelles 16 et 17 du chemin de la Vallombreuse 10, propriétés de la Commune de Lausanne* »).

Opérations foncières

La liste des principales opérations foncières réalisées en 2014 figure sous « Préambule – Conseil communal et Municipalité - Autorisation générale de procéder à des acquisitions d'immeubles, de droits réels immobiliers et d'actions ou parts de sociétés immobilières, et de statuer sur les aliénations d'immeubles et de droits réels immobiliers, en application de l'article 20, lettre f du règlement du Conseil communal ».

Estimation fiscale

Le délégué et son adjointe ont siégé à la Commission d'estimation fiscale du district de Lausanne. Les taxations, nouvelles ou révisées ont apporté les augmentations suivantes des valeurs fiscales (impôt foncier communal perçu : 1.5‰).

2009	CHF 760'301'200.- (résultat final)
2010	CHF 812'560'260.- (résultat final)
2011	CHF 764'657'060.- (résultat final)
2012	CHF 713'240'630.- (résultat intermédiaire)
2013	CHF 511'949'800.- (résultat intermédiaire)
2014	CHF 281'656'800.- (résultat intermédiaire)

Observatoire de la sécurité

Le thème de la vie nocturne est resté d'actualité, avec notamment les trois dossiers suivants :

1. l'élaboration d'un concept de correspondant-e-s (patrouilles SIP) de nuit qui vise à responsabiliser les noctambules et à réguler les comportements dans l'espace public et vient en complément des mesures réglementaires mises en œuvre en vue de pacifier les nuits lausannoises ;
2. l'organisation de la seconde séance des Etats généraux de la Vie de nuit, dédiée à la présentation des résultats de l'enquête *Nightlife*, a permis de définir le profil des noctambules ainsi que leurs besoins en matière de prévention ;
3. la consolidation des concepts de sécurité établis pour les établissements de nuit et la poursuite de la collaboration initiée avec les clubs dans ce domaine.

L'Observatoire de la sécurité a en outre largement coordonné le projet de revitalisation de la place de la Riponne, lancé au printemps 2014.

La coordination et le suivi de la fermeture des salons de massage de la rue de Genève 85 ainsi que les problèmes de nuisances liés à la prostitution de rue ont constitué un autre axe de travail important. En parallèle, une réflexion a été engagée en vue de proposer une évolution normative et géographique de la zone de prostitution légale et de définir des principes d'action publique ; elle débouchera sur l'élaboration d'un préavis en 2015.

L'adaptation du règlement communal sur la vidéosurveillance de la Ville de Lausanne a permis d'adopter des solutions techniques moins onéreuses grâce à l'abandon du floutage des données personnelles.

Enfin, l'Observatoire a participé à plusieurs débats et formations en relation avec la sécurité et les alcoolisations massives et poursuivi sa collaboration avec le Corps de police, les services de l'administration ainsi que diverses associations et institutions, en vue d'améliorer la sécurité au sens large.

L'Observatoire de la sécurité a piloté la rédaction des rapports-préavis et préavis suivants :

- préavis N° 2014/04 (« *Politique municipale en matière de vidéosurveillance - Modification du règlement communal sur la vidéo surveillance* ») ;
- rapport-préavis N° 2014/79 (« *Politique municipale en matière de prévention et de vie nocturne - Réponses à cinq initiatives et à deux pétitions* ») ;
- rapport-préavis N° 2014/83 (« *Politique de sécurité publique - Réponses à neuf postulats et cinq pétitions* »).

CORPS DE POLICE (CP)

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

- assurer la sécurité des personnes et des biens
- maintenir la tranquillité et l'ordre publics
- veiller au respect des lois, des procédures et des bonnes mœurs
- répondre aux attentes de la population

Services généraux (SG)

- gestion administrative et de projets
- soutien aux divisions opérationnelles et développement des politiques internes

Sécurité et coordination (SC)

- conduite des opérations et coordination avec les partenaires
- gestion de la centrale d'alarme et d'engagement, de la brigade vie nocturne et de prévention du bruit, des unités spéciales, du groupe d'intervention, de la brigade canine, de la cellule de négociation et de l'entité de renseignements, statistiques et analyses

Police judiciaire (PJ)

- gestion des affaires pénales, crimes et délits commis sur le territoire lausannois
- conduite des enquêtes préliminaires et des investigations à la demande du Ministère public

Police-secours (PS)

- gestion des interventions d'urgence
- maintien d'une présence préventive permanente sur l'ensemble du territoire lausannois

Sécurité du trafic et stationnement (STS)

- gestion et prévention des accidents de circulation ; formation et sensibilisation des usagers
- contrôle du stationnement et dénonciation des infractions de circulation

Proximité, partenariats et multiculturalité (PPM)

- développement de l'offre en sécurité publique au service de la population et en services de proximités
- résolution de problèmes avec les partenaires concernés et mise sur pied d'actions préventives

EFFECTIF DU PERSONNEL**Tableau 1.1. - plan des postes**

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Académie de police	8.60	8.40		
Direction dev. & gestion int.	23.25	21.95		
Direction opérationnelle	2.00	1.00		
Logistique & exploitation	42.95	41.55		
Direction CP	11.00	10.10	4.00	3.00
Police Judiciaire	112.30	112.30	115.30	113.30
Police-Secours	155.70	150.50	172.70	177.50
Proximité, parten.et multicult.	55.50	52.70	44.00	39.00
Sécurité coordination	61.50	61.50	75.50	70.50
Sécurité trafic, stationnement	139.00	135.95	139.00	136.25
Services généraux (anc. DDGI)			80.30	77.80
Total service	611.80	595.95	630.80	617.35

Tableau 1.2.- variation en ept alloués

Unité administrative	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre
Total service	+ 19.00

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Direction dev. & gestion int.	25	21.95		
Direction opérationnelle	2	2.00		
Logistique & exploitation	45	41.55		
Académie de police	9	8.40	1	0.60
Direction CP	11	10.10	3	3.00
Police Judiciaire	117	112.30	118	113.30
Police-Secours	153	150.50	180	177.50
Proximité, parten.et multicult.	55	52.70	42	39.00
Sécurité coordination	61	60.50	71	70.50

Sécurité trafic, stationnement	144	135.95	144	136.25
Services généraux (anc. DDGI)			87	77.20
Total service	622	595.95	646	617.35

Note : les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales

Tableau 2.2. - apprenti-e-s / aspirant-e-s

Unité administrative	1 ^{er} janvier	31 décembre
	n	n
Académie de police	37	0
Direction CP	5	4
Direction dév.. & gestion int.	1	0
Services généraux (anc. DDGI)	0	30
Total service	43	34

Tableau 2.3. - mouvements du personnel, excepté transfert inter-services (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	41	25

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Convention de départ	
Décès	
Démission	27
Départ à la retraite	12
Fin de contrat	
Licenciement fin droit traitement	2
Licenciement invalidité totale	
Licenciement juste motif	
Licenciement reconversion ext.	
Licenciement suppression poste	
Total service	41

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

La consolidation du plan d'action de sécurité publique 2013-2014, avec notamment le premier train de mesures relatif à la pacification de la vie de nuit, le renforcement de la présence policière en ville et de l'analyse criminelle, ainsi que la mise sur pied de la brigade cambriolages, a permis de confirmer la tendance positive amorcée en 2013. L'année 2014 est marquée par une amélioration de la sécurité publique, qui se traduit par une diminution de 18.5 % des infractions au Code pénal et du nombre d'interventions (-4.2%). La baisse du nombre de constats d'accidents se confirme également (-6.7%).

Les agents ont effectué plus de 45'000 heures de patrouilles pédestres.

Les démarches de résolution de problèmes en partenariat avec les autres services de l'administration, les usagers, les propriétaires et les commerçants se sont intensifiées et ont permis d'améliorer la convivialité de certaines places publiques, comme celles de la Riponne. La Police a été fortement impliquée dans le programme de revitalisation de la place de la Riponne.

Le dispositif mis en place dans le cadre du plan d'action et de sécurité publique a permis de répondre aux problèmes identifiés en 2012.

Au chapitre des événements extraordinaires, relevons la fermeture, en mai 2014, des treize salons de massages dans un immeuble de la rue de Genève, avec dénonciation des gérant-e-s des salons et du propriétaire pour contraventions aux lois sur la prostitution et les constructions.

L'introduction d'un nouvel horaire dit « 4X4 » au sein de la division police-secours et de la centrale d'engagement et d'alarmes se traduit par une amélioration de la santé et de la sécurité au travail. Elle a également permis d'optimiser l'engagement des ressources sur le terrain grâce à la création d'une réserve opérationnelle qui apporte un appui substantiel et permet de mieux absorber les pics d'activité.

Au niveau organisationnel, la Police judiciaire a revu sa structure pour suivre au mieux l'évolution de la criminalité tout en s'adaptant aux spécificités de la procédure pénale avec la création d'une brigade spécialisée dans la lutte contre les cambriolages.

Le Corps de police a pris en charge 42 manifestations d'importance (49 en 2013), dont 16 matches du FC Lausanne-Sport et 12 matches du Lausanne Hockey-Club, ce qui correspond à un engagement de près de 6'200 heures (environ 10'000 en 2013). Au total, toutes manifestations confondues, ce sont 12'000 heures qui ont mobilisé le Corps de police, contre 17'000 heures en 2013.

Le service a participé à la rédaction des préavis présentés ci-dessous :

- rapport-préavis N° 2014/29 (« Réponse au postulat de M. Pierre-Antoine Hildbrand - La Carte et le territoire urbain - pour plus d'efficacité et de transparence face aux délits ») ;
- rapport-préavis N° 2014/79 (« Politique municipale en matière de prévention et de vie nocturne - Réponses à cinq initiatives et à deux pétitions ») ;
- rapport-préavis N° 2014/83 (« Politique de sécurité publique - Réponses à neuf postulats et cinq pétitions »).

SERVICES GÉNÉRAUX (SG)

Communication et prévention

Le bureau de la communication a répondu à 400 sollicitations des médias et diffusé 52 communiqués de presse ainsi que 38 « 117 Express ».

Une newsletter interne « Sirène » a vu le jour ; les dix premiers numéros ont recueilli des échos très positifs. Le site intranet a permis d'adresser près d'un millier d'informations au personnel ; il a été entièrement repensé et sera mis en ligne en janvier 2015.

Le Corps de police a été présent sur différents stands, notamment au Comptoir Suisse et au Salon des métiers.

L'année 2014 a été rythmée par quinze campagnes et actions de prévention routière (dont huit spécifiquement lausannoises), avec notamment le clip « Les deux vies de Sophie », présenté dans l'ensemble du Canton et en Valais, et douze campagnes et actions de prévention criminalité, dont neuf stands de prévention à Lausanne (commerces, métro, CHUV, bureaux de poste, etc.). Des soirées d'information et de prévention spécifiques aux cambriolages ont été organisées dans sept quartiers lausannois. Le responsable du bureau communication-prévention de la Police de Lausanne a participé à la mise en place d'un groupe « prévention et communication » dans le cadre de la police coordonnée.

Le Corps de police a participé à l'exercice d'envergure « Tornado », impliquant une présence en direct sur internet et les réseaux sociaux (Facebook et Twitter) ainsi que l'organisation et la tenue de conférences de presse, des visites VIP et la communication aux médias et aux riverains, en collaboration avec l'armée et différents services cantonaux.

Finances et logistique

L'exercice 2014 a été marqué par l'accompagnement du chantier de l'immeuble St-Martin 31, qui permettra au Corps de police de disposer de 943 m² supplémentaires à l'été 2015 et d'absorber ainsi l'augmentation des effectifs policiers d'ici 2016.

En lien avec la surpopulation carcérale, la gestion de la zone de rétention a été une préoccupation constante, et diverses adaptations ont été nécessaires, tant du point de vue des conditions de vie quotidiennes des détenus que des installations. Des caméras de surveillance, financées par le Canton, y ont notamment été installées.

L'équipement de tout le personnel en gilets pare-balles ainsi que de divers articles de protection (casques balistiques, gants, gilets pare-balles lourds, etc.) a fait l'objet d'arbitrages : l'acquisition de pièces d'uniforme a été rationnée afin de respecter le budget.

Ethique

L'activité de l'éthicien s'est focalisée sur les pratiques professionnelles des policiers de terrain. Actif en tant que formateur et expert en éthique professionnelle dans différentes écoles d'aspirants de police romandes, il a également participé à la rédaction de la nouvelle édition du manuel de l'Institut suisse de police (ISP) « Droit de l'homme et éthique professionnelle ».

Le comité d'éthique a travaillé sur la définition des sphères de compétences et de responsabilités dans la conduite des engagements de police, en étroite collaboration avec des cadres opérationnels.

Déontologie

La commission préposée à la déontologie a rendu son 5^e rapport annuel d'activité pour l'année 2013. On note une augmentation des doléances portant sur le comportement des policiers avec 29 cas (17 en 2012) ; ce nombre reste cependant inférieur à celui enregistré en 2010 (32 cas) et en 2011 (45 cas). A noter que le trois-quarts des cas a pu être réglé à l'amiable, une rencontre avec le déontologue permettant de lever certains malentendus.

Le champ d'action du préposé à la déontologie ayant été élargi à la dimension qualité, ce dernier est chargé de mettre en place les conditions permettant au Corps de police d'obtenir à terme son accréditation définitive conformément à la loi sur l'organisation policière vaudoise.

Unité psychologique

L'unité psychologique a participé au recrutement d'une large volée d'aspirants de police ainsi que de policiers déjà formés. Le partenariat avec l'Université de Genève visant à perfectionner les processus de recrutement est toujours en cours. L'année a été marquée par la mise sur pied d'une sensibilisation au burnout qui a été dispensée à plus de 120 cadres, en étroite collaboration avec les ressources humaines.

Unité juridique

Suite à l'adoption d'une nouvelle directive, le personnel policier bénéficie désormais d'un soutien juridique en cas de procédure pénale, que ce soit en qualité de prévenu ou de plaignant/victime.

Centre de formation (CFPL)

Au total, 307 cours ont été dispensés dans le domaine de la sécurité personnelle (technique et tactique d'intervention, bâton tactique et mains nues), 25 cours de tir en lien avec le changement de l'arme de service ainsi que 21 cours divers. 79 collaborateurs ont suivi, de plus, des cours organisés par l'ISP.

Le CFPL a également organisé l'entrée en fonction et les stages des nouveaux aspirants de la volée 2014. Il a assuré un appui à leur formation de base à l'Académie de police de Savatan et organisé cinq journées de « particularismes » à Lausanne, dont deux consacrées à la police de proximité et réservées aux aspirants vaudois. Une formation d'intégration de trois semaines a également été dispensée à la volée 2013.

Ressources humaines (RH)

L'année 2014 a été marquée par le départ de 40 personnes, soit 29 policiers (8 retraites), 3 assistants de sécurité publique et 8 civils, et l'intégration de 37 policiers qui ont réussi leur formation à l'Académie de police de Savatan, 13 policiers formés, 7 assistants de sécurité publique (ASP), 12 agents de transfert, surveillance et garde (ATS) et 10 civils.

L'entité RH a accompagné les divisions PS et SC dans le recrutement d'une dizaine de nouveaux cadres pour la mise en œuvre des nouvelles sections, suite à l'introduction du nouvel horaire « 4x4 ».

SÉCURITÉ ET COORDINATION (SC)

Le dispositif Héraclès a été mis en place pour répondre le mieux possible aux problèmes identifiés depuis 2012 et s'est montré efficace en matière de pacification des nuits lausannoises et de lutte contre le trafic de rue. Le bilan des différents dispositifs mis en place a montré la nécessité de rattacher la brigade de vie nocturne et de prévention du bruit (BVNPB) à cette division opérationnelle transversale. Des réflexions en vue de réorganiser les structures en lien avec la récolte de renseignements opérationnels sont en cours.

Centrale d'alarmes et d'engagements (CAE)

La CAE a connu une baisse du nombre d'appels au 117 (73'185 contre 82'845 en 2013). Une panne générale de la centrale téléphonique, le 7 mai 2014, a permis de tester avec succès le dispositif de secours.

Brigade de vie nocturne et de prévention du bruit

L'activité s'est concentrée sur l'exploitation des établissements de nuit, notamment sur le contrôle du respect du concept de sécurité et de prévention mis en place en 2013. Au total, 241 contrôles ont été effectués débouchant sur 44 infractions, dont 36 contrôles du niveau sonore (avec 5 dénonciations et 9 avertissements) ainsi qu'un contrôle laser qui a fait l'objet d'une dénonciation. La capacité d'accueil des établissements de nuit a été vérifiée à 110 reprises (15 dénonciations et un avertissement).

De jour, la BVNPB a essentiellement procédé à des contrôles de conformité de l'état des véhicules.

UNITÉS SPÉCIALES

Groupe d'intervention

Le nombre d'opérations (119) a retrouvé le niveau de 2012 (115), 2013 étant considérée comme une année particulièrement chargée (136).

Le nombre de personnes armées ou violentes et dangereuses est en diminution, alors que le niveau de dangerosité a augmenté. La collaboration avec la Police judiciaire reste la principale source d'intervention, notamment dans le domaine des stupéfiants. Notons encore que cette unité a réalisé de nombreuses interventions au profit d'autres corps de police, conformément aux dispositions concordataires. En l'absence d'opération de grande envergure, le nombre de personnes interpellées peut être qualifié de normal.

Brigade canine

Cette entité, forte de dix conducteurs et onze chiens, joue un rôle essentiel au sein du dispositif Héraclès dans le domaine de la lutte contre les stupéfiants qui bénéficie désormais des services d'un deuxième chien passif devenu pleinement opérationnel en 2014.

Cellule de négociation

La permanence a été sollicitée à dix reprises. Il convient de relever que les opérations de la cellule de négociation sont de plus en plus souvent perturbées par la présence des différents médias, dont la rapidité de réaction permet de commenter l'événement en direct. Faits nouveaux, deux personnes suicidaires ont voulu attenter à leur vie du haut de la tour de Sauvabelin.

Task force

L'activité est restée stable. Le nombre de dénonciations à la loi sur les stupéfiants a fortement baissé suite à l'introduction des amendes d'ordre pour les produits cannabiques (158 en 2014, 474 en 2013), à la réorientation des priorités d'action de la brigade canine et à la diminution de l'effectif (-1 ept).

Organisation Directives d'intervention en cas d'accident majeur de la Ville de Lausanne (DIAM)

L'état-major a collaboré à la préparation du meeting aérien AIR14 PAYERNE ainsi qu'à trois exercices :

- « AMOK », 17 avril 2014, place d'armes du Day (Vallorbe) : cet exercice a permis de valider le plan d'intervention, établi en collaboration avec l'ensemble des partenaires impliqués ;
- « ERNS 14 », 3 novembre 2014 : cet exercice national (exercice du réseau national de sécurité) avait pour thème une panne électrique, doublée d'une pandémie. L'arrêt de l'alimentation électrique de la CAE a révélé des points faibles et des correctifs ont été apportés dans de brefs délais ;
- « Tornado », du 7 au 12 novembre 2014, Lausanne : cette opération a permis de tester la coordination avec l'armée et les partenaires cantonaux.

POLICE JUDICIAIRE (PJ)

Brigade du patrimoine

Anciennement dénommée brigade des investigations générales, cette entité traite toutes les affaires relatives à la protection des biens et des valeurs pécuniaires. La brigade a déferé 842 auteurs à la justice et traité 1'504 délits. Ses activités se répartissent entre trois secteurs :

- les escroqueries, les délits bancaires, les vols et les incendies ainsi que les paris clandestins et les jeux de hasard ; le groupe économique collabore ainsi avec la Commission fédérale des maisons de jeux et la Commission des loteries et paris ;
- la criminalité itinérante et/ou transfrontalière. Les vols à la tire, vols à l'astuce ou « coup du faux neveu » ont fait l'objet d'une analyse criminelle permanente et d'un travail important en rue ;
- la délinquance urbaine, avec un effort marqué sur les brigandages et les vols avec effractions sur et dans les véhicules. L'exploitation des traces matérielles et biologiques a permis de confondre de nombreux délinquants grâce à l'appui du service cantonal de l'identité judiciaire. L'exploitation systématique des images vidéos, bien que chronophage, a permis d'identifier de nombreux délinquants.

Brigade de l'intégrité

Ex-brigade criminelle, cette entité traite notamment les menaces entre connaissances et les lésions corporelles. Le nombre de brigandages à main armée, ciblant notamment les commerces, les kiosques, les stations-services et les bijouteries, est resté stable par rapport à 2013.

Un seul cas de meurtre a été enregistré, consécutif à une dispute survenue au sein d'un couple. L'auteur, sous l'emprise de la cocaïne, a porté un coup de couteau au niveau de la poitrine de la victime qui s'apprêtait à quitter le domicile conjugal. Les inspecteurs/trices ont procédé à 34 levées de corps, suite à des morts violentes ou indéterminées.

Brigade des stupéfiants

L'année est marquée, comme pour les précédentes, par le démantèlement d'un nombre important de filières ainsi que par la saisie de quantités significatives, principalement de cocaïne : 13.3 kg en 2014 (14.23 kg en 2013, 5.1 kg en 2012). Ces résultats s'expliquent par la bonne connaissance du « terrain » ainsi que par le développement de l'analyse de la délinquance sérielle et itinérante.

Une enquête initiée à l'endroit de grossistes lausannois ravitaillant des dealers de rue a permis de mettre à jour l'une des plus importantes affaires de trafic de cocaïne jamais réalisée en Suisse avec l'écoulement de 600 kg dans la région lémanique.

En ce qui concerne l'héroïne, le trafic effectué par les ressortissants albanais et maghrébins a diminué de moitié. 71 trafiquants ont été incarcérés, dont 40 dealers pour « cas grave ». Une enquête impliquant des trafiquants d'origine balkanique en provenance de Genève, dont la tête de réseau s'était établie au sud de Lausanne, a permis de démanteler une filière en pleine expansion sur le territoire communal, qui avait réussi à écouler plus de 8 kg d'opiacés dans les rues lausannoises, et de saisir 2.6 kg d'héroïne et 200 grammes de cocaïne.

S'agissant du deal de rue, le nombre d'arrestations, toutes drogues confondues, réalisées par le groupe CELTUS est en légère diminution avec -8% (194 trafiquants arrêtés en 2014 contre 211 en 2013), alors que le nombre de dealers de cocaïne interpellés est en augmentation +25% (126 en 2014 contre 101 en 2013).

Concernant le trafic d'héroïne de rue commis par des ressortissants de l'ex-Yougoslavie, la stratégie appliquée ces dernières années consiste à agir dès l'arrivée de nouveaux trafiquants sur sol lausannois et à incarcérer systématiquement les trafiquants afin d'éviter la prolifération et l'implantation durable de nombreux dealers. On relève une baisse significative de leur présence en rue (12 arrestations en 2014 contre 32 en 2013, soit une baisse de 63%).

Brigade des mœurs

Le nombre d'infractions contre l'intégrité sexuelle et de maltraitances sur les mineurs ainsi que les cas graves de violences domestiques sont restés stables par rapport à 2013.

Dans le domaine de la prostitution, la brigade a poursuivi ses contrôles en rue afin de prévenir la traite d'êtres humains et d'enregistrer les professionnel-le-s du sexe. En mai 2014, une opération spécifique, menée en collaboration avec différents services, dont la Police cantonale du commerce, a permis de contrôler treize salons de massages de l'immeuble 85

de la rue de Genève, occupés par une huitantaine de travailleuses du sexe ; ces derniers ont dû être fermés pour raison d'insalubrité et d'insécurité, ce qui a conduit à une baisse relative du nombre de professionnel-le-s du sexe actifs-ves dans le secteur de Sévelin. Depuis l'été 2014, la brigade des mœurs dispose d'un poste supplémentaire principalement affecté à la prostitution (3 postes contre 2 auparavant).

Brigade de la jeunesse

Le nombre de mineurs délinquants renvoyés au Tribunal des mineurs est en augmentation. Cette évolution s'explique principalement par la réapparition de délits qui n'avaient plus cours, avec une hausse significative d'infractions au patrimoine (incendies et vols avec effraction) et à la loi sur la circulation routière (vols d'usage - conduites sans permis - courses poursuites avec les forces de l'ordre). Plusieurs quartiers ont également souffert d'une présence soutenue de jeunes perturbateurs qui a conduit à de nombreuses interventions, parfois musclées, des forces de l'ordre. Un important travail, en coordination avec les partenaires sociaux, a été initié en vue d'endiguer ces phénomènes.

Les actes avec violence impliquant des adolescents sont en légère baisse (-9%) et les vols à l'étalage marquent un net recul (-26%). La chargée de prévention de la brigade de la jeunesse a, quant à elle, développé de nouveaux partenariats sociaux, comme la présence d'un stand de prévention dédié au nombreux public mineur au Salon des métiers.

La 5^e édition du « Raid Aventure », initié par le Corps de police et la Fondation Cap – Mike Horn, qui associe policiers et adolescents au parcours de vie difficile, a accueilli dix équipes romandes et s'est déroulé à la satisfaction de tous les participants.

Brigade des cambriolages

Ex-brigade rue, la brigade des cambriolages a adapté ses stratégies et les types d'investigation en vue de mieux juguler le taux élevé de vols par effraction commis en ville, augmentant ainsi le nombre d'opérations à l'encontre des délinquants professionnels travaillant en bande.

La majorité des vols par effraction est commise soit par des ressortissants maghrébins sans statut dans notre pays, soit par des personnes provenant des pays de l'Est qui ont constitué des entités itinérantes et professionnelles.

Cette brigade a traité 97 auteurs de vols par effraction, élucidant ainsi 276 cambriolages, et conduit 11 opérations durant ses sept premiers mois d'activité. On constate que les auteurs opèrent de façon bien organisée et professionnelle, et qu'ils sont capables de commettre de nombreux délits en quelques mois ; ainsi, sur l'ensemble des auteurs interpellés, 33 personnes avaient commis 194 délits. Le bilan est réjouissant puisqu'on enregistre une baisse significative de près de 30% des vols par effraction sur les mois de novembre et décembre 2014.

POLICE-SECOURS (PS)

Une analyse toujours plus poussée des phénomènes, une volonté affichée de renforcer la visibilité ainsi que la présence sur le terrain, de même que l'augmentation des effectifs ont permis de mettre un terme à la spirale inflationniste des sollicitations des deux dernières décennies.

Alors que 2012 affichait un pic de sollicitations (37'223), la baisse se confirme avec 34'230 en 2013, et 32'854 en 2014, soit une diminution de près de 4.2%.

Le nouvel horaire mis en place le 1^{er} juillet 2014 offre souplesse et disponibilité dans l'engagement des moyens en diverses circonstances (services d'ordre, situations événementielles, problématiques liées au trafic de stupéfiants, délinquance, etc.) et a permis d'améliorer la qualité de vie au travail. Ce changement de rythme se traduit par une amélioration de la fidélisation des collaborateurs, une baisse du nombre de suppressions des congés, une gestion plus efficace des ressources ainsi qu'une meilleure réactivité.

SÉCURITÉ DU TRAFIC ET STATIONNEMENT (STS)

Le personnel spécialisé du STS a été engagé dans de nombreuses tâches annexes (manifestations, matches, appui à des interventions de police, etc.). Relevons une amélioration constante de la sécurité routière ainsi qu'une augmentation significative des contrôles de circulation, avec pour corollaire la diminution du nombre des constats d'ivresse ; les infractions vitesses aux carrefours sont en hausse, tout comme le nombre d'amendes d'ordre.

Campagnes de prévention

15 campagnes de prévention (10 nationales, 2 cantonales et 3 lausannoises) ont été relayées par nos sites d'affichages, dont 9¹ accompagnées de contrôles de circulation préventifs « Zéro pour mille ».

Contrôles de la vitesse

L'effet préventif des contrôles de circulation par le biais des appareils mobiles s'avère positif. Appliquée depuis les années 2000, cette politique a permis de réduire pratiquement par trois le nombre d'infractions. Ainsi, pour la 2^e année consécutive, le pourcentage des conducteurs dénoncés en regard des véhicules enregistrés accuse une baisse de 3.01% (3.93% en 2013) avec 53'982 automobilistes dénoncés.

¹ Zéro problème ; La bonne conduite ; Ne te fais pas shooter ; Stop avant le choc (rentrée scolaire) ; See You ; Dégager-démarrer ; Feux diurnes ; LEB ; Marche arrière.

10'806 conducteurs ont été dénoncés sur les secteurs suburbains limités à 80 km/h, avec une vitesse extrême de 131 km/h sur la route de Berne, relevée à deux reprises. 37 conducteurs ont été flashés sur le réseau urbain à des vitesses supérieures à 90 km/h (49 en 2013), le plus dangereux d'entre eux enregistrant 141 km/h à l'intérieur du tunnel de Chauderon. Les trois installations préventives d'indication instantanée de la vitesse ont sensibilisé 3'527'349 usagers (2'818'759 en 2013).

Contrôles à l'éthylomètre

Une diminution du nombre de personnes contrôlées est à relever (6'851 contre 7'127 en 2013), avec pour corollaire une stabilisation du nombre total d'ivresses (412 contre 420 en 2013).

Contrôles aux carrefours

Si le nombre de conducteurs dénoncés demeure stable par rapport aux passages enregistrés, on relève une forte augmentation des infractions aux carrefours (+42.9%) qui s'explique par le fait que les quatorze caméras, acquises et mises progressivement en service en 2013, étaient devenues pleinement opérationnelles en 2014.

Infractions de circulation et de stationnement

L'augmentation de 19.01% des infractions par rapport à 2013 s'explique par une hausse des infractions pour mauvais stationnement (+13.44%) et parcage nocturne (+2.25%). Les infractions pour parcage sur les trottoirs restent relativement stables (+0.7%). Enfin, les dépannages et les évacuations forcées ont baissé de 7.76%.

Accidents de circulation

Les multiples actions de prévention mises en place depuis les années 2000 ont permis de faire chuter le nombre de victimes respectivement de 38,5% pour les adultes et de 36% pour les enfants, constituant en soi un résultat exceptionnel. Par rapport à 2013, on observe une diminution des constats d'accidents (-6.67%) ainsi que du nombre de blessés (-13%) et de piétons victimes (-22.89%). En revanche, le nombre d'enfants victimes reste stable, avec 18 cas. Enfin, deux accidents mortels sont à déplorer en ville de Lausanne.

PROXIMITÉ, PARTENARIATS ET MULTICULTURALITÉ (PPM)

L'année 2014 a vu la mise sur pied de sept soirées de prévention contre les cambriolages, dans différents quartiers de la ville, ainsi que de multiples actions de prévention contre les vols (tenue d'un stand dans les commerces, la rue ou à un bureau de poste).

Le nouveau poste de police de la Sallaz a été inauguré et se trouve toujours sur la place du même nom.

Le poste de police mobile a été engagé dans des actions de prévention contre les vols au centre-ville ainsi qu'au CHUV où deux actions ont été menées.

Les trois collaboratrices ainsi que l'apprenti du Bureau des objets trouvés ont reçu 15'003 personnes et répondu à 19'200 appels téléphoniques. Le nombre global de trouvailles se monte à 13'600, dont 420 téléphones portables. 4'832 objets ont été restitués à leurs propriétaires.

ÉVOLUTION DE LA CRIMINALITÉ

La tendance à la baisse, esquissée en 2013, se confirme avec une diminution sensible et généralisée du nombre d'infractions (voir tableau Éluclidations et évolution des infractions selon la loi). On relève notamment une baisse du nombre des infractions au Code pénal de 18.5% en 2014 (-3% en 2013) qui s'explique principalement par une diminution du nombre d'infractions au patrimoine (-21.0%).

Eluclidations et évolution des infractions selon la loi

	2013		2014		Différence
	Infractions	Éluclidations	Infractions	Éluclidations	
Code pénal	27'245	20.6%	22'211	22.2%	-18.5%
dont					
Total vie et intégrité corporelle	986	72.8%	929	77.0%	-5.8%
Total patrimoine	21'089	13.0%	16'653	14.6%	-21.0%
Loi sur les stupéfiants (LStup) ¹	8'036	91.9%	6'575	91.0%	-18.2%
Loi sur les étrangers (LEtr)	2'988	100.0%	2791	100.0%	-6.6%
Autres lois fédérales annexes	30	93.3%	27	81.5%	-10.0%

© OFS, Neuchâtel 2014

¹ Le 1^{er} octobre 2013 est entrée en vigueur la modification de la loi sur les stupéfiants avec l'introduction des amendes d'ordre pour la consommation de stupéfiants par des adultes ayant des effets de type cannabique et pour les cas dont la quantité n'excède pas dix grammes de stupéfiants. Le nombre d'amendes d'ordre ne figure pas dans le graphique/tableau ci-dessus qui concerne uniquement les dénonciations.

Evolution des accidents de la circulation

	2000	2010	2011	2012	2013	2014
Accidents de circulation (constats)	1'733	1'111	1'011	1'054	915	854
Personnes blessées	528	437	412	448	375	326
Personnes tuées	5	0	4	1	1	2
Fuites après accident	706	351	361	339	285	276
Piétons victimes,	104	69	83	87	83	64
dont piétons enfants jusqu'à 15 ans	28	20	22	13	18	18

SERVICE DU LOGEMENT ET DES GÉRANCES (SLG)

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

Secrétariat, juridique et statistique, ressources humaines, système de contrôle interne

- gérer les tâches administratives liées aux activités de la cheffe de service et de son adjoint
- offrir un soutien juridique dans le domaine du logement
- élaborer les statistiques nécessaires au suivi régulier de l'évolution du marché du logement
- assurer les prestations liées à la gestion du personnel administratif (70 personnes) et d'exploitation (117 personnes)
- mettre en place et développer le système de contrôle interne pour l'ensemble des processus du service

Comptabilité/informatique

- assurer les prestations du correspondant en micro-informatique
- réaliser toutes les écritures comptables du service, notamment celles liées aux activités de gérance (hormis COLOSA)
- réaliser le bouclage annuel des comptes

Logement social

- gérer l'inscription aux logements subventionnés et contrôlés conformément à la législation en vigueur
- réviser les conditions d'occupation des locataires des logements subventionnés ou contrôlés conformément à la législation en vigueur
- offrir les prestations d'assistance à la recherche d'un logement subventionné aux candidats locataires éprouvant des difficultés à obtenir un logement adapté à leur situation
- organiser la « Fête des voisins »
- participer à l'élaboration de certains plans de quartier impliquant la participation des habitants

Gérance immobilière 1

- gérer le parc immobilier « historique » de la Caisse de pensions du personnel communal de Lausanne (CPCL) comprenant des immeubles du marché libre et des immeubles subventionnés
- gérer, pour le compte de la CPCL, les immeubles ex-COLOSA (composés quasi exclusivement d'immeubles subventionnés ou contrôlés) et en assurer la comptabilité
- gérer les immeubles de la Société immobilière lausannoise pour le logement S.A. (SILL)

Gérance immobilière 2

- gérer les immeubles du patrimoine financier de la Ville
- gérer et suivre l'évolution des contrats de droit de superficie
- gérer les places de parc du domaine privé communal et appliquer le plan de mobilité de l'administration communale lausannoise (PML)

Patrimoine administratif

- gérer les immeubles et locaux faisant partie du patrimoine administratif occupés par les différents services communaux ou entités soutenues par la Ville
- assurer l'exploitation technique et le nettoyage des locaux de l'administration communale
- assister les services dans la recherche de solution de location

Section technique

- conduire les projets de construction, rénovation et transformation pour le compte de la CPCL
- conduire les projets de rénovation, transformation et nouvelle construction du patrimoine financier de la Ville

Bureau de développement immobilier

- développer de nouveaux projets de logements durables à des prix abordables, en partenariat avec des investisseurs privés et/ou publics
- garantir la durabilité des constructions planifiées sur les parcelles communales et des niveaux de loyers ou prix de vente abordables
- accompagner les opérations de rénovation du patrimoine bâti de la Ville
- participer activement au projet Métamorphose et codévelopper l'écoquartier des Plaines-du-Loup

EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Bâtiments administratifs (BAD)	42.20	40.49	41.95	41.37
Colosa	8.23	7.23	7.23	7.23
Gérances	37.44	35.87	39.17	37.61
Logement	17.85	17.75	18.85	17.45
Total service	105.71	101.33	107.19	103.66

Tableau 1.2.- variation en ept alloués

Unité administrative	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre
Total service	+ 1.48

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Bâtiments administratifs (BAD)	86	40.49	89	41.37
Colosa	8	7.23	8	7.23
Gérances	66	34.87	68	36.61
Logement	23	18.75	23	18.45
Total service	183	101.33	188	103.66

Note : les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales

Tableau 2.2. - apprenti-e-s

Unité administrative	1 ^{er} janvier	31 décembre
	n	n
Bâtiments administratifs (BAD)		1
Colosa	3	3
Gérances	3	3
Total service	6	7

Tableau 2.3. - mouvements du personnel, excepté transfert inter-services (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Nombre de mouvement(s)	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
	11	15

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Convention de départ	
Décès	
Démission	5
Départ à la retraite	6
Fin de contrat	
Licenciement fin droit traitement	
Licenciement invalidité totale	
Licenciement juste motif	
Licenciement reconversion ext.	
Licenciement suppression poste	
Total service	11

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

Un rapport-préavis et un préavis ont permis de préciser les règles et procédures d'attribution des parcelles communales pour l'écoquartier des Plaines-du-Loup et de présenter deux nouveaux règlements communaux portant sur les conditions d'occupation des logements subventionnés ainsi que sur l'aide individuelle au logement :

- le rapport-préavis N° 2014/50 (« *Métamorphose – Critères et modalités d'attribution des parcelles de l'écoquartier des Plaines-du-Loup – Réponse au postulat de M. Charles-Denis Perrin et consorts* ») présente un programme conforme à la volonté exprimée par le Conseil communal, une procédure et des critères clairs et transparents pour l'octroi des droits de superficie ainsi que la création de deux commissions : une « commission d'évaluation des offres et d'attribution des lots » chargée de soumettre ses propositions à la Municipalité, ainsi qu'une « commission consultative » composée de représentants des groupes politiques, de la société civile et des associations de quartier ;
- le préavis N° 2014/69 (« *Politique du logement – Règlement communal sur les conditions d'occupation des logements construits ou rénovés – Règlement communal sur l'aide individuelle au logement (AIL)* ») permet de mettre à jour le règlement communal de 2004 et de transférer la gestion et l'octroi de l'AIL du Service du logement et des gérances au Service des assurances sociales, de manière à créer un guichet unique pour les subsides LAMal, l'AIL, les PC-Familles ainsi que la rente pont.

Par ailleurs, le SLG a rédigé ou participé à la rédaction de trois autres préavis et deux rapports-préavis :

- préavis N° 2014/13 (« *Déménagement de l'Unité santé et sécurité au travail (USST) à la rue de l'Ale 31* ») ;
- rapport-préavis N° 2014/15 (« *Réponse au postulat de M. Bertrand Picard – Logements locatifs adaptés à la personne âgée* ») ;
- préavis N° 2014/48 (« *Projet de construction de 2 bâtiments « Minergie-Eco » sis chemin de Bochardon 11 et 13 – Constitution DDP et octroi cautionnement solidaire en faveur de la CODHA* ») ;
- rapport-préavis N° 2014/75 (« *Postulat de M. Hadrien Buclin – Pour une information officielle à tous les habitants de la commune de Lausanne concernant leurs droits de locataires* ») ;
- préavis N° 2014/26 (« *Centralisation sous un même toit des équipes du Service d'organisation et d'informatique (SOI) et conclusion d'un bail à loyer. Reprise des locaux du SOI pour répondre aux besoins du Service social Lausanne (SSL)* »).

Le service a largement contribué aux efforts de revitalisation de la place de la Riponne, engagés dès le printemps 2014 en participant activement à la remise en état de l'édicule de la cuisine d'été de l'ancien Ripp's ainsi qu'à sa terrasse, avec le bar de « La Grenette » qui a été exploité avec succès entre juin et octobre 2014. Il est prévu de poursuivre cette expérience en 2015, d'ouvrir une garderie et de relouer l'ancien Ripp's dont les locaux ont été attribués à la suite d'un appel d'offre.

Le service a conçu et édité deux flyers présentant les chiffres-clés dans le domaine du logement ainsi que les informations utiles aux locataires (rapport-préavis N° 2014/75).

Le plan de quartier Malley-gare a été achevé. Sa mise à l'enquête publique est prévue en janvier 2015.

La cheffe de service a été impliquée dans le développement de nombreux projets majeurs intégrant une forte proportion de logements (à Malley-Centre, En Cojonnex, au réservoir du Calvaire, à Sévelin et au Plan directeur communal). Elle a participé à de nombreuses consultations, études de faisabilité pour la CPCL (Pavement, la Borde) et a fonctionné en tant que membre du jury au sein de divers concours (En Cojonnex, Chasseron 1). Elle représente la Municipalité au sein des organes de gouvernance des plus grandes sociétés immobilières : SILL, SCHL, FPHL, FLCL, Logement Idéal et Cité-Derrière. Elle a également participé à la sélection des nouveaux gérants de deux établissements publics dont le bail était à repourvoir (La Brûlerie et le Café de l'Europe).

UNITÉ JURIDIQUE ET STATISTIQUE

Recours

Dans le cadre de l'application de la réglementation sur la location de logements subventionnés, on note une augmentation sensible du nombre de recours (+87% en 2014). En effet, 39 recours en Préfecture ont été examinés par l'unité (contre 21 en 2013), déposés par des locataires ne répondant plus aux conditions d'occupation (principalement pour des raisons de revenus trop élevés ou de sous-occupation notoire).

Concernant les recours en matière de loi sur la démolition, la transformation et la rénovation de maisons d'habitation, ainsi que l'utilisation de logement à d'autres fins que l'habitation (LDTR) et de loi concernant l'aliénation d'appartements loués (LAAL), à retenir que trois dossiers sont pendants auprès de la Cour de droit administratif et public et du Tribunal fédéral dont l'issue, en cas de succès des autorités, est susceptible de renforcer durablement ces législations. L'unité a également traité cinq recours à la Municipalité concernant l'aide individuelle au logement.

Préservation du parc locatif

LDTR

En application de la LDTR, plus de 550 dossiers ont été examinés qui ont abouti à la rédaction de 76 préavis, touchant 1'266 appartements, pour une surface totale 75'771 m².

En 2014, 61 dossiers ont concerné des rénovations et des transformations. Le montant total des travaux a égalé CHF 158'370'000.-. 8 dossiers ont porté sur la démolition d'immeubles et 7 projets sur des changements d'affectation. Parmi tous les dossiers soumis, 7 ont fait l'objet de décisions négatives (soit 9.2%).

Les loyers, qui se situaient en moyenne à CHF 173.- le m²/an avant rénovations ont été fixés, en moyenne, après décisions des autorités, à CHF 220.- le m²/an.

La Commune, qui a préavisé l'octroi des autorisations à condition que ces loyers soient contrôlés durant dix ans après les travaux, n'a été suivie que dans 50% des cas par les autorités cantonales ; le solde des autorisations porte sur des durées de contrôle des loyers plus courtes, allant jusqu'à cinq ans maximum.

LDTR et location meublée

Durant l'année écoulée, l'unité a été chargée de lutter contre les abus rencontrés dans la location illégale de logements meublés, constatant que non seulement des personnes privées (non propriétaires) mais aussi des gérances captaient des petits logements à loyers raisonnables pour les remettre sur le marché, souvent pour de courtes périodes, sous la forme d'hébergement para-hôtelier à des loyers inaccessibles. Des procédures ont dès lors été ouvertes conformément à la loi. Deux décisions du Service des communes et du logement (SCL) ont récemment confirmé la position de la Commune.

LAAL

Conformément à l'article 6 de la LAAL, la Commune a établi 65 préavis autorisant la vente de 72 appartements pour une surface totale 6'011 m² totalisant CHF 54'174'763.-, soit un prix moyen de CHF 8'699.- au m² (en baisse de 6.2% par rapport à 2013). A une seule occasion, les autorités ont préavisé négativement pour une autorisation.

Contrôle des immeubles

Conformément au droit cantonal et à la délégation compétence en découlant (13 juin 2003 et 9 octobre 2014) l'unité a contrôlé la situation financière et comptable (avec en particulier la collaboration du Service de la révision), ainsi que locative (en collaboration avec le SCL) d'environ 280 immeubles ou groupes d'immeubles.

Aide à la pierre

La Ville a versé une contribution de CHF 1'675'349.-, correspondant à la part communale des subventions prévues par la loi du 9 septembre 1975 sur le logement, destinées à abaisser les loyers des ménages lausannois habitant un logement subventionné.

Statistiques

L'enquête annuelle sur les logements à Lausanne, menée auprès des gérances à l'attention de Statistique Vaud, a montré, pour la douzième année consécutive, que le marché reste extrêmement tendu puisque le taux général d'appartements vacants se monte à 0.06%, alors qu'un marché équilibré devrait disposer de 1.5% à 2% de logements libres à louer.

Registre cantonal des bâtiments (RCB) et statistique de la construction (BauStat)

Le parc de logements lausannois totalisait en décembre 2014, 75'233 logements dûment recensés et mis à jour dans le RCB par le service. Les mises à jour sont effectuées en flux continu, avec une clôture trimestrielle exigée par l'Office fédéral de la statistique (OFS) dans le cadre de la statistique fédérale de la construction.

A titre de comparaison, le parc de logements subventionnés à Lausanne s'élevait à 7'624 logements, ce qui représente 10.13% du parc.

On enregistre une augmentation nette de 1'791 logements¹ livrés ou en chantier au 31 décembre 2014. La part de nouveaux logements construits ou en cours de construction sur des parcelles publiques (y. c. terrains CFF et partenariats public-privé) se monte à 51% (915).

Harmonisation des registres (LHR)

La LHR vise à établir un lien univoque entre chaque personne inscrite au contrôle des habitants et l'identificateur fédéral de bâtiment (EGID) ou de logement (EWID) recensé dans le RCB et exige des actions continues de mise à jour et de collaboration avec le Service du contrôle des habitants et les gérances immobilières privées.

Les gérances sollicitent par ailleurs régulièrement le SLG, lors de reprise de mandat ou de mise en location suite à des travaux de construction ou de transformation, pour obtenir des identificateurs fédéraux EGID/EWID qui doivent impérativement figurer sur leurs baux depuis le 1^{er} janvier 2013. En 2014, ce sont ainsi 61 demandes émanant de 53 gérances ou propriétaires, pour un total de 123 bâtiments, qui ont été adressées.

Dès 2013, suite aux nombreuses difficultés rencontrées pour l'identification et la localisation des logements et des personnes, le SLG et l'Office de l'information sur le territoire ont introduit systématiquement un numéro administratif de localisation de logement (NAL) agréé et recommandé par l'OFS dans le RCB. Ainsi, 50'549 logements ont reçu un NAL, soit 67% des logements. L'opération, financée par le Canton, se poursuivra en 2015 avant d'être proposée à l'ensemble des communes du Canton.

Pour ses qualités administratives et techniques, le NAL intéresse également la Direction des Services industriels, en particulier le Service multimédia qui s'en sert pour répondre aux exigences de l'Office fédéral de la communication. Le Service commercial souhaite par ailleurs l'introduire dans son application SAP pour, notamment, faciliter son traitement de la « subvention 80 ».

Système de contrôle interne

Cette nouvelle unité est rattachée directement à la cheffe de service. Elle a pour mission générale de mettre en place et de développer le système de contrôle interne pour l'ensemble des processus. Entré en fonction en juin 2014, le responsable s'est focalisé sur les activités liées à la gérance immobilière.

¹ Le nombre brut de logements s'élève à 2'239, 448 logements ayant été démolis en 2014.

COMPTABILITÉ ET INFORMATIQUE

Cette unité regroupe les prestations de comptabilité et d'assistance en micro-informatique. Outre les traitements courants de l'unité, les tâches suivantes ont marqué l'année 2014 :

- la mise en application des nouvelles directives cantonales pour l'établissement des décomptes annuels de chauffage et d'eau chaude ;
- l'abandon des paiements par compte interne au profit des bulletins de versement orange pour les patrimoines du PML et de la CPCL.

LOGEMENT SOCIAL

Inscriptions aux logements subventionnés

2'801 dossiers ont été traités en 2014 (dont 72% de nouvelles inscriptions), soit une hausse de 12% par rapport à l'année précédente qui s'explique notamment par la mise en location de deux nouveaux immeubles livrés en 2015 : Bonne-Espérance 30-32 et avenue de Morges 137. S'y ajoutent les demandes de renseignement formulées par plus de 12'100 personnes. Le taux de rotation (519 en 2014 contre 492 en 2013) et le nombre de demandes de dérogations (36 demandes en 2014 contre 33 en 2013) restent stables, avec une entrée en matière pour 31% des demandes (contre 39% en 2013).

Révision des conditions d'occupation

Le bureau de la révision a contrôlé la situation de 2'444 locataires, conformément à la nouvelle réglementation incluant le revenu déterminant unifié (RDU), et a identifié 366 locataires qui ne répondaient plus aux conditions légales : 195 baux ont été résiliés ; 142 locataires ont vu leurs subventions partiellement, voire totalement supprimées, et 29 locataires sont désormais soumis à un supplément de loyer. Le montant total des suppléments perçus s'élève à CHF 964'153.-. Comme l'année précédente, de plus en plus de locataires font recours en Préfecture (39 en 2014 contre 26 en 2013).

Cellule logement

Le nombre de demandes d'aide va croissant (152 sollicitations contre 126 en 2013). Avec 64 ménages au bénéfice d'un soutien actif, cette tendance se confirme.

Actions de quartiers – Fête des voisins

Le 10^e anniversaire de la Fête des voisins a marqué un cap à plus d'un titre. Les partenariats privilégient désormais les commerces de proximité et l'agriculture contractuelle. Ainsi, des kits ont été fournis, contenant des produits du terroir (jus de pomme, vin, pommes et fromage) ou encore des bons d'achat à faire valoir auprès d'un commerce de proximité. La communication, notamment par le biais d'un nouveau partenaire médias (Lausanne Cités), a contribué à augmenter le nombre d'inscrits. Ainsi, l'édition 2014 a enregistré un record, avec 272 fêtes annoncées, totalisant 8'415 participants dont 2'600 enfants. Une fête des voisins organisée au parc de la Brouette a permis de marquer cette 10^e édition.

GÉRANCE IMMOBILIÈRE 1 (CPCL / EX-COLOSA / SILL)

Dans un contexte de pénurie toujours très marquée de logements vacants, le patrimoine de la CPCL (y. c. ex-COLOSA), qui compte 3'956 logements, a enregistré 384 mutations de locataires nécessitant l'établissement d'un état des lieux. A chaque annonce obligatoirement publiée sur le site internet du service et relayée par le site internet HOMEGATE, le bureau de location enregistre des dizaines d'inscription. Le parc de la SILL compte, quant à lui, 52 logements répartis dans deux bâtiments à l'avenue de Provence ainsi qu'un troisième bâtiment sis au chemin de Bonne-Espérance 32 (37 logements dont 18 subventionnés) qui a fait l'objet d'une première mise en location ; les premiers locataires y emménageront dès le 1^{er} février 2015.

GÉRANCE IMMOBILIÈRE 2 (PATFIN / DDP / PML)

Le patrimoine financier, qui compte 768 logements, a enregistré 25 mutations de locataires nécessitant l'établissement d'un état des lieux et d'un nouveau bail. A chaque annonce obligatoirement publiée sur le site internet du service et relayée par le site internet HOMEGATE, le bureau de location enregistre des dizaines de demandes d'inscriptions.

Le café-restaurant le Vieil Ouchy a vu l'installation d'une nouvelle tenancière, et le Grand-Café (Casino de Montbenon) a rouvert ses portes après d'importants travaux de rénovation avec un nouveau concept de type brasserie.

Le site des anciens abattoirs de Malley a fait l'objet de mesures de sécurité renforcées (clôture et rondes de surveillance) ; des travaux de désamiantage et de démolition sont prévus en 2015.

PATRIMOINE ADMINISTRATIF

Gestion technique

La mission d'entretien courant et les travaux spéciaux se sont poursuivis, tout en absorbant les divers et imprévus.

Parmi les importants projets et travaux réalisés, il convient de citer les objets suivants :

- Bibliothèque municipale : réhabilitation après incendie ;
- Théâtre de Vidy : rénovation du foyer des artistes et du public ;

- Casino de Montbenon : représentation du maître de l'ouvrage pour le suivi des travaux; pose d'un séparateur à graisses pour la nouvelle brasserie et la salle des fêtes ; remplacement de la ventilation d'extraction de la salle des fêtes et cuisine de production ; remplacement de la production de froid de la salle « Cinématographe » ; rénovation des locaux administratifs de la Cinémathèque Suisse (anciennement salle d'exposition) ;
- Chauderon 4 : rénovation des ascenseurs ;
- Chauderon 9 : réaménagement de la caisse communale au 1^{er} étage et de trois services au 5^e étage ; aménagements en vue d'accueillir la nouvelle unité commune Service social Lausanne et Service du travail au rez-de-chaussée ;
- Hôtel de Ville : transformation et création d'un WC pour personnes à mobilité réduite au 1^{er} étage et création d'un espace culturel dans la salle des pas perdus ;
- Sévelin 36 : projet de transformations intérieures et extérieures pour la réaffectation de la cafétéria Au Goût du Jour en restaurant, création d'une plate-forme technique en toiture ;
- Figuiers 28 : réaménagement et création de trois places de travail ;
- Sévelin 46 : aménagements spécifiques pour l'atelier de numérisation et d'indexation du Service d'organisation et d'informatique au 1^{er} étage ;
- Port-France 18 : étude sur l'aménagement des réceptions, amélioration de l'éclairage naturel ; modifications de cloisons et installation de faux-plafond dans les locaux sis au 2^e et 3^e étage ; remplacement des verres des guichets, accueil au public par des vitrages antireflets (étape 1) au 1^{er} étage ;
- Ale 31 : nouveaux locaux pour l'Unité santé et sécurité au travail ;
- Centre de vie infantine de Montelly : réaménagement du vestiaire principal des « trotteurs » et des « moyens » en vue de répondre aux exigences de la sécurité incendie ;
- Centre de vie infantine de la Mezzanine : rénovation des sanitaires des enfants.

Dans le cadre du préavis crédit-cadre 4^e étape, la division a poursuivi d'importants travaux d'entretien, dont :

- La transformation de la cuisine de production du théâtre de Vidy ;
- La modernisation de l'ascenseur de la Louve 1.

Dans le cadre des projets d'investissement, des travaux ont été réalisés à Chauderon 4 en vue d'assainir et d'améliorer les performances énergétiques des façades, tandis que les études pour la rénovation et la transformation de l'exposition permanente, ainsi que l'entretien du bâtiment du Musée historique de Lausanne et de la Maison du livre et du patrimoine sont en cours.

Unité d'exploitation et de nettoyage

Mise en place courant 2013, cette unité a fourni un appui précieux et efficace dans la réalisation des projets ci-dessous :

- Chauderon 7 : remplacement des deux ascenseurs et de tous les clapets coupe-feu du modèle pneumatique au modèle électrique ;
- Chauderon 9 : remplacement et déplacement des armoires électriques situées au rez-de-chaussée ;
- Parking de Chauderon : pose de panneaux publicitaires lumineux ; installation d'un système de comptage des places ; modification du sens de circulation et de la sortie du parking au niveau B ;
- Chauderon 4 : suivi et soutien de tous les travaux de transformation, y compris gestion des installations ;
- Port-Franc 18 : remplacement des bornes d'accès du parking ;
- Planification de nettoyages par injection-extraction des revêtements de sols textiles du 2^e étage ainsi que des niveaux E1 et E2 de Chauderon 9 ;
- Nombreux travaux de nettoyages spécifiques et de fin de chantier pour les locaux de Pépinet 1, Ale 31, Casino de Montbenon, Figuiers 28, Sévelin 46 et Chauderon 9.

L'unité a enfin collaboré aux travaux de la bibliothèque municipale, de Chauderon 9, de Sévelin 46 et de l'Ale 31, mentionnés au chapitre « Gestion technique ».

Enfin l'unité a engagé pour la première fois un apprenti agent d'exploitation.

Secrétariat et location

De manière générale, la gestion des badges d'accès des bâtiments prend de plus en plus d'ampleur avec l'intégration des sites de Sévelin 46 et de Chauderon 4. Outre les prestations courantes, l'unité a mené à terme les trois projets suivants :

- Création de la page internet de présentation et du calendrier de réservation de la cantine de Sauvabelin, avec onze locations durant la saison ;
- Gestion immobilière : préparation et signature des conventions de collaborations et conditions de l'objet loué avec les services ; création et validation d'un formulaire ad hoc pour l'attribution et la location de locaux ; diverses recherches de locaux pour les services ; conclusion de baux de Sévelin 46, Ale 31 et Temple 65 ;
- Affiliation de la division à la plateforme « demandes de prestations internes » permettant aux services de présenter leurs demandes de travaux et de prestations, plans.

SECTION TECHNIQUE

Pour le patrimoine de la Ville de Lausanne

La section technique a poursuivi la planification des travaux de réfection d'une douzaine de bâtiments figurant dans le crédit-cadre 4^e étape. Les travaux suivants ont été menés à bien et dans le respect des coûts :

- remplacement des vitrages sur sheds (Ecole de Théâtre) à la rue du Grand-Pré 3-5 ;
- création d'une desserte avec réfection intérieure et terrasse à l'avenue du Théâtre 12.

S'y ajoutent la réfection de la cuisine du Café de l'Hôtel de Ville à la place de la Palud 10 ainsi que les travaux de transformation de la Brasserie de Montbenon, non prévus initialement.

Au passage de Riant-Mont, les travaux de sécurisation et d'éclairage de ce chemin ont été menés en partenariat avec d'autres services de la Ville et à la satisfaction des habitants du quartier.

Au quai Delamuraz 1, le réaménagement des locaux de la CGN a été effectué avec la pose d'un séparateur à graisses.

L'élaboration des premiers appels d'offres pour la réfection de l'immeuble dit « Le Pointu » à la rue Neuve 2 a démarré en automne ; le début du chantier est prévu en mai 2015.

Le dossier de rénovation des installations techniques de l'Auberge de Sauvabelin a été réactivé à la fin de l'année 2014 pour un début des travaux prévu à fin 2015.

Pour le patrimoine de la CPCL

Parmi les chantiers de rénovations lourdes, l'opération rue de l'Ecole-de-Commerce 5 s'est déroulée dans le respect des coûts et des délais.

La phase d'étude du chantier rue du Maupas 81 a démarré en août 2014. Le chantier commencera en mars 2015 pour se terminer en mars 2016.

Au parking de Chauderon, la seconde étape de travaux a porté sur la gestion des places de parc et le remplacement de la signalisation.

A la rue St-Martin 31, les travaux de transformation de ce bâtiment en bureaux pour le Corps de police se poursuivent.

Deux projets de construction d'immeubles de logements Minergie sont en voie de finalisation, avec les labels « Minergie » au chemin des Sauges 18 et « Minergie Eco » au chemin des Diablerets 11. L'immeuble des Sauges 18 a été mis en location au 1^{er} mai 2014, et les travaux d'aménagements extérieurs se termineront au printemps 2015. La fin du chantier de l'immeuble mixte, logements et garderie, au chemin des Diablerets 11 est prévue en juin 2015.

Un projet de nouvelle construction d'immeuble de quarante logements avec surfaces commerciales est en cours à l'avenue de Chailly 12, en partenariat avec la caisse de pension de la Banque cantonale vaudoise. Le projet a obtenu le permis de construire le 10 avril 2014, et les travaux préparatoires ont débuté en novembre 2014.

Dans le quartier des Fiches-Nord, 8 immeubles totalisant 133 logements ont obtenu l'autorisation de construire le 10 juin 2014 et le chantier a débuté en juillet 2014.

La section a suivi activement le développement du projet de la Maison du livre et du patrimoine et sa gestion administrative, en partenariat avec la Direction générale de projet mise en place par la CPCL et le bureau mandaté par la CPCL pour l'aide à la maîtrise de l'ouvrage. Le dossier d'enquête sera déposé au printemps 2015 indépendamment des autorisations fédérales pour le pont et cantonales pour le plan de quartier.

Pour le patrimoine CPCL – COLOSA

A la route du Pavement 41 à 63, le projet de construction de trois immeubles « Minergie » de 99 appartements, après démolition des immeubles existants, a été validé et le niveau des loyers a été fixé par la Division logement de l'Etat de Vaud. Un appel d'offres de mandataires techniques, effectué fin 2014, devrait permettre de finaliser le dossier de demande de permis de construire à fin mars 2015.

L'étude pour la rénovation lourde des immeubles sis à la rue de la Borde 45-47-49-49 bis et à la rue des Crêtes 26-28 a débuté et comprendra l'isolation des bâtiments, conformément à la nouvelle réglementation de la loi sur l'énergie. Une densification de la parcelle de la rue des Crêtes est à l'étude.

Le permis de construire relatif à la peinture murale de l'artiste Zep sur le pignon ouest de l'immeuble sis à la rue Cheneau-de-Bourg 2 a été délivré. Les travaux sont prévus dès le mois d'avril 2015.

BUREAU DE DÉVELOPPEMENT IMMOBILIER

En 2014, la section durabilité et économie de la construction a été renommée « bureau de développement immobilier ».

Projets réalisés, en chantier ou en développement en 2014 sur parcelles communales, terrains publics ou dans le cadre de l'opération « 3'000 logements ».

L'unité a contribué dans le cadre de l'opération « 3'000 logements » à la construction et au développement de 18 projets, totalisant 1'813 logements, soit 75 réalisés, 755 en chantier et 983 en cours de développement.

Le tableau ci-dessous présente les nouveaux logements livrés, mis en chantier ou en développement en 2014 :

Nom du projet	Programme	Statut
Le Communet	16 logements en PPE (sur DDP)	Livré début 2014
Chemin de Bonne-Espérance 30-32	59 logements (40 subventionnés + 19 régulés)	Chantier achevé, livraison début 2015
Avenue de la Sallaz	29 logements (régulés)	Chantier en cours, livraison 2015
Avenue de Morges 139	104 logements (1/4 PPE ; 3/4 location : subventionnés, régulés et protégés)	Chantier en cours, livraison 2015
Les Fiches (lot 7 - CPCL)	133 logements marché libre, dont 17 réservés aux seniors	Chantier cours, livraison 2016
Les Fiches (lots 8 + 9 - SILL)	131 logements (subventionnés/ régulés/PPE)	Chantier en cours, livraison 2016
Chemin de Bochardon 11-13	13 logements (régulés en coopérative d'habitants)	Permis accordé, en attente DDP, livraison 2016
Pra-Roman Nord	88 logements (régulés en coopérative d'habitants)	Mise à l'enquête fin 2014, ouverture chantier 2015
Avenue de Sévelin	70 logements subventionnés 90 chambres pour étudiants	Mise à l'enquête fin 2014, ouverture du chantier 2015 – livraison 2017
Sébeillon Est (réalisation privée suivie par le SLG)	358 logements en location (marché libre)	Chantier en cours, livraison 2016
Rte du Pavement	99 logements (subventionnés)	En cours de développement
Réservoir du Calvaire	160 logements (subventionnés et régulés)	En cours de développement
Les Fiches (lot 11 - SILL)	192 logements (subventionnés, régulés, étudiants et PPE)	Mise à l'enquête fin 2014, ouverture chantier 2015
Les Fiches (lot 6 - FLCL)	24 logements (subventionnés)	Mise à l'enquête fin 2014, ouverture chantier 2015
En Cojonnex (SILL)	99 lits pour étudiants (collocation)	Concours d'architecture jugé, en cours de développement
En Cojonnex (SCHL)	40 logements (régulés)	Concours d'architecture lancé
Rue du Jorat – Pont Rouge	42 logements (régulés + PPE)	Concours d'architecture jugé, en cours de développement
Avenue de Morges 58	66 logements (subventionnés, régulés et marché libre)	En cours de développement

Métamorphose

Engagé dans la direction de projet Métamorphose et assumant la coresponsabilité du site des Plaines-du-Loup, le bureau de développement immobilier a participé aux avancements marquants suivants :

- définition d'un processus d'attribution des lots du quartier des Plaines-du-Loup et rédaction du rapport-préavis N° 2014/50 (« Métamorphose - Critères et modalités d'attribution des parcelles de l'écoquartier des Plaines-du-Loup - Réponse au postulat de M. Charles-Denis Perrin et consorts ») ;
- participation à l'établissement du plan partiel d'affectation 1¹ (PPA) en coordination avec la direction de projet Métamorphose ;
- pilotage de la mise à jour du concept énergétique des Plaines-du-Loup dans le cadre du PPA 1, du rapport d'impact et de l'article 47 l'ordonnance fédérale sur l'aménagement du territoire (OAT) ;
- participation aux ateliers organisés sur les Prés-de-Vidy et aux réflexions devant aboutir au futur programme de ce site.

PPA et plans de quartier

Le bureau de développement immobilier a collaboré aux réflexions menées dans le cadre de la planification des quartiers du Vallon et de Malley-Centre.

Partenariat interservices

Le bureau a été sollicité pour accompagner la durabilité et l'économicité de quatorze projets de construction ou de rénovation : Aquatis, Berne 7, les collèges de Montblésson, des Fiches et de Petit-Vennes, Borde-Crêtes, Entrebois 13-17, Industrie 6, Sauges 18, Diablerets 11, projet de la Fédération internationale de tir à l'arc, la Maison du livre et du patrimoine, Pavement 41 à 63 et Saint-Martin 16-18.

Il a également collaboré à l'établissement de la priorisation des travaux dans le cadre de l'assainissement du patrimoine financier.

¹ Le PPA 1 couvre la zone allant du nord du parking du Vélodrome au sud de la parcelle du Service des automobiles et de la navigation et a pour but de permettre la construction de la 1^{ère} étape de l'écoquartier des Plaines-du-Loup.

Mandats externes

Le bureau est amené à réaliser des prestations rémunérées visant à évaluer la durabilité des projets dans le cadre de concours d'architecture et/ou d'urbanisme. Ainsi, le mandat d'assistance à maîtrise d'ouvrage en termes de durabilité octroyé par l'Ecole hôtelière de Lausanne s'est poursuivi en 2014. Enfin, le bureau a réalisé le concept énergétique associé au plan de quartier Malley-Gare (CFF).

SMEO, outil de management de la durabilité

A ce jour, le site www.smeo.ch compte plus de 4'500 utilisateurs actifs dont un tiers d'Alémaniques. L'année 2014 a permis de dispenser, en partenariat avec Sanu future learning S.A., six cours de formation à la nouvelle version intégrant la « Société à 2'000 watts » ainsi qu'une prise en charge des aspects économiques et financiers des projets immobiliers.

Communication

Les principales actions ont été menées dans les domaines suivants :

- membre du comité de direction de l'Association Eco-Bau et du groupe Développement durable du canton de Vaud ;
- communication sur le retour d'expérience du projet 3'000 logements durables et, plus largement, des réalisations de constructions menées et planifiées par la Ville (séminaire WWF sur l'aménagement durable du territoire ; tables rondes organisées par l'association Ecoquartier ; conférence CPI-Yverdon sur SméO ; débat 2'000 watts organisé par G21 ; présentation du quartier des Plaines-du-Loup ARENE Paris, etc.).

SERVICE DES BIBLIOTHÈQUES ET ARCHIVES DE LA VILLE (BAVL)

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

Politique du livre

- mise en œuvre de la politique municipale en matière de la politique du livre et de la lecture

Bibliothèques

- politique documentaire : organiser et gérer l'offre documentaire du réseau des bibliothèques en fonction des publics, de leurs pratiques et des transformations de l'environnement éditorial
- services au public : organiser l'accueil des différents publics pour offrir un service de qualité
- médiation : proposer un programme d'animations et d'expositions pour tous les publics ainsi que des accueils de groupes, notamment scolaires
- préservation courante des collections : organiser les travaux de reliure et d'entretien ainsi que l'équipement des documents destinés au prêt

Archives de la Ville

- mise en œuvre de la politique municipale en matière de gestion du patrimoine documentaire, y compris audiovisuel, issu de l'administration communale comme de personnes physiques ou morales privées. Constitution d'archives historiques et action pour une bonne gouvernance documentaire au sein de l'administration
- services au public : offrir un accueil de qualité pour guider, informer et soutenir les différents publics
- médiation : proposer des animations publiques ou pédagogiques
- gestion d'une bibliothèque et d'une documentation d'intérêt scientifique et patrimonial sur Lausanne et sa région
- gestion d'un centre de numérisation pour la préservation et communication des archives historiques notamment

Centre BD de la Ville

- mise en œuvre de la politique municipale en matière de gestion du patrimoine documentaire touchant la bande dessinée. Constitution d'archives historiques et de collections de référence
- centre de compétence et de mise en valeur des fonds pour recherches, expositions et manifestations publiques, notamment avec le festival lausannois BD-FIL

EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Centre BD de la Ville	1.30	1.30	1.30	1.30
Les Archives de la Ville	7.40	7.40	7.40	7.40
Les Bibliothèques de la Ville	42.33	42.33	42.93	42.13
Total service	51.03	51.03	51.63	50.83

Tableau 1.2.- variation en ept alloués

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre
Unité administrative	
Total service	+ 0.60

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Centre BD de la Ville	2	1.30	2	1.30
Les Archives de la Ville	8	7.40	8	7.40
Les Bibliothèques de la Ville	60	42.33	61	42.13
Total service	70	51.03	71	50.83

Note : les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales

Tableau 2.2. - apprenti-e-s

	1 ^{er} janvier	31 décembre
Unité administrative		
Archives de la ville	1	1
Les Bibliothèques de la Ville	1	1
Total service	2	2

Tableau 2.3. - mouvements du personnel, excepté transfert inter-service (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	4	6

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Convention de départ	
Décès	
Démission	2
Départ à la retraite	2
Fin de contrat	
Licenciement fin droit traitement	
Licenciement invalidité totale	
Licenciement juste motif	
Licenciement reconversion ext.	
Licenciement suppression poste	
Total service	4

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

Le 10 avril 2014, quinze mois après l'incendie criminel qui avait dévasté les bureaux de la bibliothèque Chauderon, le personnel a réintégré ses locaux et libéré la salle de lecture, rendue au public. Ainsi s'est tournée la page d'un événement pénible qui a toutefois permis de repenser l'organisation spatiale des bureaux et d'offrir une salle de lecture plus attrayante. Par ailleurs, les bibliothèques ont pu déployer une offre numérique encore inédite : presse internationale en ligne, lancement pilote de prêt de e-books, prêt sur place ou à domicile de tablettes et liseuses. Enfin, des initiatives hors les murs ont été menées avec succès afin de valoriser l'offre publique et encourager la lecture : à la Riponne, sous le titre « Bouquet d'histoires », les bibliothèques ont proposé du mois de juin à octobre, un espace de lecture quotidien avec animation tous les week-ends, tandis que les bibliothécaires ont pu renouveler leur opération « les pieds dans l'eau, la tête dans les livres » à la piscine de Bellerive, durant quatre semaines entre juillet et août.

Dans ce contexte, on relève une augmentation de 3% de la part quantifiée des prestations au public (901'000 prêts contre 874'000 en 2013) et une hausse proportionnelle du nombre de lecteurs actifs (23'713 personnes).

Sur le volet patrimonial, l'année 2014 a été caractérisée par une belle vitalité, avec 2'183 prestations relevées aux Archives (+10%), la co-organisation de l'assemblée générale des archivistes suisses, une présence active à la Nuit des Musées tandis que le Centre BD a produit une exposition au Forum de l'Hôtel de Ville dans le cadre de BD-FIL 2014 tout en assurant l'organisation de la procédure de nomination du nouveau directeur du festival.

Enfin, la concrétisation de la politique du livre ouvre une ère nouvelle pour le service dont l'action culturelle se trouve ainsi confortée et valorisée à l'échelle régionale, en cohérence avec le projet de Maison du livre et du patrimoine.

Les faits marquants se résument ainsi :

- déménagement du personnel dans les locaux de Chauderon 11 et réouverture de la salle de lecture, célébrée par une manifestation publique (« Signes de feu » par Muma) ;

- projet de Maison du livre et du patrimoine au Flon : adoption du plan de quartier par le Conseil communal, passage à la phase projet du point de vue architectural. Le service a engagé dès septembre un architecte comme chef de projet afin de coordonner et planifier les aspects logistiques et mobiliers avec les différents partenaires du projet, en vue des appels d'offre et du déménagement. L'analyse interne des coûts et le planning du déménagement des sites concernés (14 km linéaires) sont achevés ;
- projet de bibliothèque à La Sallaz : suivi de la construction avec les architectes, repérages mobiliers, planification des opérations pour déménagement de la bibliothèque Grand-Vennes en décembre 2015 ;
- politique publique du livre : adoption du rapport-préavis N° 2014/18 (« *Pour une politique publique du livre et de la lecture – Réponse au postulat de Mme Caroline Alvarez* »). Lancement du prix des lecteurs (Lire à Lausanne) avec programmation de rencontres avec les auteurs et gestion d'une page facebook. Gestion des demandes de soutien à l'édition dès octobre. Mise au concours du poste de délégué à la politique du livre ;
- système informatique du réseau des bibliothèques : adoption du préavis N° 2013/52 (« *Remplacement du système de gestion de l'information des bibliothèques de la Ville de Lausanne* »). Rédaction des cahiers des charges (logiciel, technologie RFID) pour lancement des marchés publics en 2015 ;
- gouvernance documentaire de l'administration : phase de rédaction conjointe avec le Service d'organisation et d'informatique (SOI) d'un préavis pour concevoir et implanter une gestion documentaire efficace au sein de l'administration ;
- communication du service : rédaction de missions et charte du service. Communication sur les animations et la programmation des activités culturelles du service, déclinée sous la forme de flyers, d'affichettes, d'affiche mondiale (Signes de feu), de guides pour les bibliothèques et le Centre BD, voire pour l'extérieur, de bâches et drapeaux imprimés. Signalétique des bâtiments complétée avec enseigne à potence de la Bibliothèque Jeunesse. 45 animations ont bénéficié d'une communication produite à l'interne selon la charte graphique. La diffusion passe non seulement par les sites du service mais par la diffusion, par publipostage ou dépose en divers lieux publics, de près de 1'500 flyers grâce aux apprentis du service pour chaque animation importante. Mise en ligne des informations non seulement sur le site www.lausanne.ch mais aussi sur divers agendas culturels numériques ou imprimés par des tiers. Le service a été sollicité pour soutenir ou participer à plusieurs productions filmiques : Fernand Melgar (l'Abri), Stéphanie Chuat et Véronique Reymond (A livre ouvert), Olivier Zuchuat (film sur Matthias Langhoff), Eric Burnand et Malik Melihi (C'était mieux avant – l'Expo 64).

POLITIQUE DU LIVRE

L'élaboration de la politique du livre, concrétisée par l'adoption du rapport-préavis N° 2014/18, a permis d'engager rapidement des mesures concrètes impliquant toutes les unités du service. La mise en place de la première édition du prix des lecteurs a constitué le premier jalon, avec, au menu, la création d'une ligne graphique et d'outils de communication (site web, page Facebook), la sélection de six auteurs et du président du jury, l'appel à candidature pour faire partie du jury, l'organisation de rencontres publiques avec les auteurs.

Le service a repris la gestion, dès le mois d'octobre, du soutien à l'édition, confiée jusqu'ici au Service de la culture, en adoptant les principes énoncés dans le préavis.

Enfin, le poste de délégué-e à la politique du livre a été repourvu.

En parallèle, les actions internes relevant de la politique du livre méritent d'être relevées :

- présentation du livre « *Era uma vez... uma casa* » en présence de l'écrivaine Dulce Rodrigues. Lecture et verre de l'amitié ont été organisés en collaboration avec le consulat du Portugal de Genève dans les locaux de la Bibliothèque Jeunesse, devant soixante enfants ;
- une exposition virtuelle a été réalisée par les Archives avec l'aide d'un apprenti médiamaticien en formation à la Ville de Lausanne, dans le cadre d'un stage. Intitulé « *Lire à la chandelle* », ce projet permet de découvrir, avec accès numérique direct aux ouvrages, les œuvres possédées par trois Lausannois de la seconde moitié du 18^e siècle ;
- enfin, la patrimonialisation des œuvres d'intérêt lausannois, menée dans le cadre d'une démarche de service, s'est concrétisée par 400 versements à la bibliothèque des Archives de la Ville.

BIBLIOTHÈQUES DE LA VILLE

Faits marquants

- Ressources humaines : deux nouvelles cheffes de groupe ont été engagées (bibliothèque Jeunesse et d'Entre-Bois). Ateliers menés avec les bibliothécaires du réseau pour analyser les valeurs et les attitudes à promouvoir pour l'accueil des publics qui ont débouché sur la rédaction des missions et d'une charte d'accueil affichée dans tous les sites.
- Remise en service des bureaux de Chauderon, réouverture de la salle de lecture dans un nouveau dispositif d'accueil plus convivial, remise en fonction des postes internet fixes avec gestion d'accès pour limiter les frictions entre usagers.
- Activité de prêt : la bibliothèque de Chailly, le bibliobus et la bibliothèque Chauderon ont connu des hausses significatives de l'activité de prêt en 2014. Pour les autres sites, on constate une stabilité du volume des prestations, à la réserve de Montriond dont l'érosion des prêts n'a pu être enrayerée malgré des mesures prises tant en matière d'accueil que d'offre. Il convient de relever que l'offre vidéo représente 10% du volume des emprunts. Les prestations numériques constituent désormais une réalité de l'offre des bibliothèques (presse en ligne, e-books, prêts de tablettes et liseuses).

- Actions hors les murs : la prestation « Livres à domicile » en partenariat avec le Mouvement des Aînés pour faciliter le prêt de livres en faveur de personnes à mobilité réduite a fait l'objet de discussions avec la Bibliothèque cantonale pour instaurer une démarche commune dès 2015. Pour la deuxième année consécutive, la piscine de Bellerive a permis, durant quatre semaines, d'offrir des animations quotidiennes pour les enfants et de proposer livres et magazines aux baigneurs de tous âges. Le succès s'est confirmé en dépit de la mauvaise météo. Par ailleurs, dans le cadre du projet touchant la revitalisation de la place de la Riponne, la bibliothèque a géré un container avec terrasse sept jours sur sept, durant toute la durée du festival Lausanne Jardins (14 juin - 11 octobre). Cette action - bien suivie par les familles notamment les week-ends où l'association « La Suisse raconte » offrait des animations - a participé de la belle ambiance qui a régné sur cet espace durant ces quelques mois. L'équipe de Montriond a poursuivi le projet « 123 Albums », occasion de rencontres entre classes du secondaire (accueil d'allophones, classes à effectifs réduits, voie O) et personnes âgées en établissement médico-social (EMS)/ unité d'accueil temporaire (UAT) ou appartements protégés, huit classes et cinq institutions (EMS, EMS psycho-gériatrie, UAT, appartements protégés) ont activement participé tandis que ce type d'activité a été présenté à un groupe « Femmes » d'Appartenance.
- Formation : l'apprentie a bénéficié d'un stage dans un centre de documentation. Les bibliothèques ont accueilli cinq stagiaires (pré-HES, huit en 2013) et vingt personnes (treize en 2013) ont bénéficié de la « Semaine découverte » impliquant sept institutions documentaires lausannoises pour faciliter leur orientation ou leur reconversion professionnelle. Une adjointe intervient régulièrement comme experte aux examens de fin d'apprentissage.
- Le chef de service est membre des comités de fondation et d'association suivants : Association BiblioVaud, Fondation pour la promotion de la bande dessinée, Fondation C.-F. Ramuz. Il est également intervenu comme mandant dans un mémoire de master de la HES Genève et a été invité à y donner des séminaires. Invité par la rédaction d'une nouvelle revue en ligne (Forum lecture), pour un numéro consacré à l'avenir des bibliothèques, il a rédigé une contribution présentant la vision et démarche du service à l'horizon 2025 (à paraître en 2015).

Services au public et politique d'accueil

- Lecteurs actifs : 23'713 (2013 : 23'039)
- Nouveaux inscrits : 4'027 (2013 : 3'699)
- Nombre de prêts et prolongations : 901'609 (Chauderon : +41%, bibliothèque Jeunesse : +25%)
- Moyenne de prêts par jour d'ouverture : 3'608 (2013 : 3'494)
- Moyenne d'emprunts par lecteur dans l'année : 38 (2013 : 38)

Accès à distance

- Consultations des comptes personnels : 91'849 (2013 : 82'990)
 - dont prolongations : 30'007 (2013 : 24'803)
- Recherches en ligne dans le catalogue : 331'680 (2013 : 334'072)

Gestion des collections et vie du réseau des bibliothèques

L'évolution de la volumétrie offerte au public est le reflet d'une réflexion approfondie pour définir la politique documentaire du réseau. Il s'agit de proposer une offre de qualité en adéquation avec les besoins des publics. Suite aux constats faits sur la situation de chaque site du réseau, un vaste chantier de rééquilibrage du volume de la collection en regard de son utilisation a été ouvert afin de garantir un accès attractif et aéré aux rayons (fixation d'objectifs à remplir par domaine thématique, rajeunissement de l'offre, mise en avant des nouveautés, des productions suisses ou des coups de cœur des bibliothécaires, repositionnement des rayons dans l'espace pour créer des synergies thématiques, etc.).

Ce travail implique l'ensemble des bibliothécaires et se fonde sur des indicateurs quantifiés. Mené par étapes, le travail s'est concentré sur la bibliothèque Chauderon en 2014. Il s'est traduit par des résultats positifs en termes de prêts sur les domaines analysés. Pas à pas, les bibliothécaires s'adaptent à de nouvelles méthodes de travail, plus exigeantes par leur formalisation mais indispensables pour le développement futur des bibliothèques.

Une offre touchant l'orientation professionnelle des jeunes a été mise en place à la bibliothèque Jeunesse tandis qu'une collection vidéo de fiction a également été introduite pour les moins de quinze ans sur ce site.

Evolution nette de l'offre documentaire des bibliothèques

	2014		2013		2012		2011	
	Fonds	Acquis	Fonds	Acquis	Fonds	Acquis	Fonds	Acquis
Chauderon Adultes	92'764	15'199	101'153	14'916	102'973	10'538	109'372	11'115
Bibliothèque Jeunesse	55'194	5'978	61'425	5'371	61'924	5'013	60'328	5'098
Entre-Bois	26'340	3'425	26'787	3'782	27'039	2'892	29'455	3'188
Montriond	31'592	4'190	32'943	4'991	33'961	3'243	37'074	3'564
Grand-Vennes	24'350	3'055	26'384	3'429	26'457	2'421	26'115	3'341
Bibliobus	7'680	982	8'409	1'373	8'370	994	6'827	927
Chailly	8'844	1'271	8'385	1'532	7'885	674	7'602	688
Magasin	69'298	31	69'518	15	70'559	30	81'272	28
Total	316'062	34'131	335'004	35'409	339'168	25'805	358'045	27'949

Reliure et entretien des livres

En 2014, l'atelier de reliure a traité 22'708 livres neufs (2013 : 22'081) et effectué 595 réparations (2013 : 514) pour éviter d'éliminer des livres encore empruntés par le public. Le personnel de l'atelier de reliure participe toujours activement à la préparation matérielle des expositions.

Programme culturel des bibliothèques

Indépendamment des actions hors les murs, le programme gratuit d'activités culturelles est présenté à travers un agenda édité chaque semestre. En 2014, 96 « rendez-vous » ont été programmés qui s'efforcent toujours de faire le lien avec l'offre documentaire : expositions, concours, lectures, contes, ateliers et animations sont organisés dans tous les sites du réseau, très souvent en partenariat avec d'autres acteurs culturels ou sociaux. Il faut citer : le Service d'accueil de jour de l'enfance, le Bureau lausannois pour les immigrés (BLI), Pro Familia Vaud, les maisons de quartier sous-gare, de Chailly et de Prélaz, les ludothèques Pinocchio et Le Dé blanc, les associations L'oreille qui parle, Osons les livres, Né pour lire, l'Association vaudoise des écrivains (AVE), l'Association des jeunes auteurs romands (AJAR), l'ONG « Maison Chance », Payot libraire, le Musée suisse du Jeu et le Musée de la machine à écrire, le théâtre Escarboucle, l'Institut suisse jeunesse et médias (ISJM), l'association de jeux de rôle Space Fridge, le guide Pierre Corajoud, les artistes Muma, Stéphane Blok et Leslie Mumezaki ainsi que les conteuses Isabelle Jacquemain, Barbara Sauser et Claire-Anne Magnollay.

Accueil de classes et animations autour de la lecture pour la jeunesse

L'action culturelle se conjugue à une offre destinée aux jeunes, dès la naissance. Classes, centres de vie infantine, accueil pour enfants en milieu scolaire et unité d'accueil temporaire pour enfants en situation de handicap sont régulièrement reçus. En 2014, 973 visites (907 en 2013) ont été dénombrées, dont 345 à la bibliothèque Jeunesse, 427 à Montrond, 75 à Grand-Vennes, 85 à Entre-Bois, 30 à Chailly et 11 accueils à Chauderon.

La responsable de la bibliothèque Jeunesse participe à la mise en place d'un projet commun avec les ludothèques lausannoises et le Service de la jeunesse et des loisirs.

La responsable du site d'Entre-Bois participe régulièrement aux séances d'un groupe rassemblant les différents acteurs du quartier (assistante sociale de l'établissement d'Entre-Bois, travailleurs sociaux hors murs, bibliothécaire scolaire, animateurs du centre socioculturel) afin de mieux coordonner les activités proposées.

LE CENTRE BD DE LA VILLE

Collections et inventaires

Le travail se distribue entre catalogage des nouvelles publications et traitement des fonds constitués au fil du temps. Les inventaires, récolement et conditionnement de différents périodiques ont été menés : plus de 4'600 fascicules de *Spirou* (1938-2010) auxquels s'ajoutent 300 recueils ont été traités. Les périodiques *Circus* (1975-1989) et *A suivre* (1978-1997) ont également été analysés.

Un important fonds des éditions Marvel, fort de plusieurs milliers d'exemplaires offrant des séries très hétérogènes, a été trié pour permettre son inventaire.

Les collections se sont enrichies à travers dons et achats. A relever notamment des planches originales du dessinateur suisse David Boller, différentes séries de périodiques (Globi, newspapers américains, Fliegende Blätter et autres périodiques allemands) ainsi que des bandes dessinées en langue arabe. Au total, vingt personnes ont activement contribué à l'enrichissement du fonds.

Soutien à des expositions

- Cartoonmuseum, Bâle – Going West! Der Blick des Comics gen Westen : 04 août – 02 novembre 2014
 - prêt de 24 documents
- Festival Rencontre du 9^e Art, Cité du Livre, Aix-en-Provence – Alan Moore : 01 avril – 10 mai 2014
 - prêts de 88 documents
- Bibliothèque publique et scolaire d'Yverdon-les-Bains – Comme du papier à musique : 08 octobre – 23 décembre 2014
 - prêt de 32 planches originales de l'album « Presque la même chose » d'Alex Baladi
- Noord-Hollands Archief – Oolog op papier – Prenten en foto's uit de Eerste Wereldoorlog : 02 mai – 04 juin 2014
 - prêt de 16 documents sur la Première Guerre mondiale
- Inktzwart - Eerste Wereldoorlog herdacht in strips en cartoons : Vishal : 26 mai – 22 juin 2014
 - prêt de 16 documents sur la Première Guerre mondiale
- Bibliothèque de la ville de La Chaux-de-Fonds – La BD avant l'album : 09 mai – 19 juillet 2014
 - prêt de 32 documents

BD-FIL

Le chef de service, en tant que membre du Conseil de fondation, a été chargé de l'organisation de la procédure de recrutement du directeur du festival. Au terme de la procédure, une commission ad hoc a retenu la candidature de M. Dominique Radrizzani qui a été engagé dès le mois de juillet, pour faciliter la transmission des dossiers.

Comme les années précédentes, le Centre BD a soutenu la direction de BD-FIL par le prêt de documents pour les expositions Gotlib et Trondheim. Le bibliothécaire du Centre a été convié à participer au jury du concours Dessinateurs de demain, organisé par BD-FIL.

Pour la première fois de son histoire, la direction de BD-FIL a coproduit une exposition du Centre BD sous la forme d'une carte blanche. Le Centre BD a donc pu présenter au Forum de l'Hôtel de Ville une exposition autour de l'onomatopée (« Tacatacatac ! L'onomatopée interroge la bande dessinée : 5 – 14 septembre 2014 »). Cette exposition proposait une réflexion à la fois patrimoniale et ludique sur une thématique emblématique de la bande dessinée. 1'500 visites ont été dénombrées.

De manière synchrone, le guide de présentation du Centre BD a été édité. Ce livret a bénéficié du travail original d'Exem, dessinateur de bande dessinée, spécialement mandaté pour cette opération.

Recherche

L'équipe de recherche des universités de Lausanne et Fribourg, financée par le Fonds National Suisse (FNS), a poursuivi son travail sur la sérialité à partir de périodiques français des années 1945-1959, conservés par le Centre BD. Huit étudiants (HES, Université ou EPF), trois gymnasiens et un professeur de secondaire ont sollicité les collections du Centre pour nourrir des travaux de master, de maturité ou des séminaires.

Le conservateur du Centre BD a été fonctionné comme juré pour six travaux de masters ou de maturité.

Une recherche de master de la HES Genève a été soutenue sur mandat du Centre BD (« Les archives de la bande dessinée. Eléments d'analyse pour la mise en place d'une démarche d'acquisition de fonds d'archives de la bande dessinée par le Centre BD de la Ville de Lausanne »).

ARCHIVES DE LA VILLE DE LAUSANNE (AVL)

Faits marquants

Le travail mené aux Archives se trouve de plus en plus lié à l'environnement numérique : gestion documentaire, rétro-numérisation, archivage audiovisuel, exposition virtuelle ; dans tous ces secteurs, la gestion des données numériques est désormais au centre des préoccupations et des dispositifs humains et techniques.

Sans changement dans les effectifs, les AVL ont pu toutefois compter sur des forces détachées par des services concernés par des projets importants. Ainsi, dès le 1^{er} mars, un collaborateur à mi-temps a été détaché du service de coordination et du cadastre afin de poursuivre le travail de numérisation des plans de la police des constructions. Pour la rétro-numérisation des fiches du Service du contrôle des habitants, ce dernier a également délégué quatre collaboratrices de février à juin, à raison de quatre demi-journées par semaine.

Le projet de Maison du livre et du patrimoine a encore mobilisé l'équipe pour conditionner les fonds en attente de traitement afin d'anticiper la préparation du déménagement et en faciliter la conduite. 32 fonds d'archives ont été reconditionnés (près de 226 mètres linéaires pour 1'590 cartons).

Enfin, les Archives de la Ville ont accompagné les Archives cantonales pour organiser et accueillir l'assemblée générale de l'association des archivistes suisses au mois de septembre, rassemblant 250 congressistes.

Consultation

1'024 personnes (2013 : 1'064), dont 628 nouveaux inscrits (2013 : 679), ont eu recours aux services des Archives. 2'183 prestations ont été dénombrées (2013 : 1'973). 14% des requêtes émanent de l'administration communale.

Animations-Expositions-Recherche

Les Archives ont été sollicitées pour soutenir sept expositions par des prêts documentaires : Château de Grandson, Villa romaine de Pully, Musée historique de Lausanne, théâtre de Vidy, Centre de quartier des Boveresses, Forum de l'Hôtel de Ville, Ecole Vinet.

Un atelier de généalogie a été proposé dans le cadre du passeport vacances.

L'archiviste adjointe a poursuivi ses accueils pédagogiques sous forme de « découverte » de « L'affaire Nicolas d'Aquino : vivre un procès en 1746 ». Six classes (124 élèves) ont participé cette année.

Enfin, dans le secteur audiovisuel, les Archives ont contribué à l'élaboration et au déroulement d'un projet de projections de films au Capitole dans le cadre de la Nuit des Musées le 27 septembre 2014. Elles ont également réalisé un documentaire sur la famille Demont, fermiers des Saugealles, pour la célébration des cent ans du domaine.

Le chef de service est intervenu dans le colloque organisé pour la célébration du bicentenaire du Congrès de Vienne et a donné une conférence sur invitation de l'Association des Alsaciens-Lorrains de Lausanne.

Formation

Outre le suivi de l'apprentie, trois stagiaires ont été reçus pour des périodes de trois mois (deux apprentis, étudiant HEG). Les Archives ont également été associées à une session des journées « Découverte » organisées par le service.

L'archiviste adjoint a co-organisé un cours interentreprises (« inventaire d'archives ») destiné aux apprentis de la branche (les 24 novembre, 1^{er} et 8 décembre, quinze participants).

Gestion documentaire administrative

L'important dossier de la gouvernance documentaire au sein de l'administration communale a mobilisé les énergies. Un préavis en collaboration avec le SOI a fait l'objet d'une première version rédactionnelle et le projet a pu être présenté au comité de pilotage informatique.

A titre d'expérimentation, l'archiviste adjointe a dirigé un projet d'amélioration de la gestion documentaire pour les bibliothèques de la Ville et le Centre BD : ont ainsi été élaborés un calendrier de conservation et une nouvelle arborescence corrélative d'un plan de classement.

Un projet similaire a été mené avec le Service de la jeunesse et des loisirs : élaboration d'un plan de classement, d'un calendrier de conservation et de règles de gestion documentaire à la demande de la cheffe de service. Son déploiement s'est concrétisé durant le second semestre 2014.

En collaboration avec les Archives, le Service du personnel a validé un guide méthodique et un plan de classement/calendrier de conservation à destination du réseau des répondant-e-s en ressources humaines (RRH) ; son entrée en vigueur doit faire l'objet d'une décision municipale.

Archives historiques (versements et inventaires)

Durant l'année, 66 versements (2013 : 65) ont été effectués, dont 22 en provenance de l'administration communale (2013 : 20). Au 31 décembre, les archives privées sont constituées de 713 fonds différents (2013 : 696). 29 inventaires ont été finalisés (2013 : 26). Parmi ces travaux, on relèvera le traitement des archives de l'OCL, de l'association Droit de Cité et des Eclaireurs de Saint-Paul.

La base de données des conventions (actes notariés impliquant la Ville de Lausanne) compte 1089 références pour des actes signés depuis 1994 (2013 : 991).

Huit services et quatre institutions ont sollicité les Archives pour préparer des versements d'archives historiques.

Archives audiovisuelles (sons et archives filmiques)

C'est un fait connu : le cycle de vie des documents numériques représente une gageure pour les archivistes. En 2014, la migration de plus de 120 bandes numériques pour le stockage des fichiers masters (env. 730 Go/bande LTO4) a été effectuée pour tenir compte des évolutions du marché et garantir la pérennité d'accès aux données. Désormais, les masters sont stockés sur bandes LTO6 (env. 2.2 To/bande) en deux jeux physiquement distincts. En sus, les masters sont désormais déposés sur des serveurs « nearline » du SOI. Cette migration a permis de traiter d'ores et déjà 60 To de données.

En 2014, la collection s'est enrichie de 21 To. Ce sont donc 1'160 heures d'images et 682 heures de sons provenant de 18 fonds différents qui ont été traités et, en partie, analysés (2013 : 1'128 heures). Les productions de La Télé (902 heures), les fonds du Théâtre de Vidy, du Conseil communal, de Radio L et de Caux ont occasionné les traitements les plus massifs. Globalement, les traitements ont concerné 46 fonds différents.

2'343 productions vidéos ou sonores sont accessibles en ligne sur la web TV des Archives (www.dartfish.tv/lausanne ; 2013 : 1446).

L'archiviste en charge des fonds audiovisuels a apporté son expertise technique, exécuté des captations vidéos, réalisé des montages, encodé des clips, assuré des prises de sons pour différents partenaires : Musée romain de Lausanne Vidy, Musée historique de Lausanne, Musée du Service de protection et sauvetage, bibliothèques de la Ville, Corps de police, Service du développement de la ville et de la communication, Service des parcs et domaine, **eauservice**. Hors ville : Association des archivistes suisses, la Radio Télévision Suisse, le Comité international olympique, AJE Communication, La Télé, Nuit des musées, BD-FIL, la Fondation pour l'animation socioculturelle lausannoise, Datcha.

Le soutien financier de l'association Memoriav pour les projets de sauvegarde des archives sonores et filmiques de la Fondation Initiatives et Changement (ex-Réarmement moral à Caux) a permis de poursuivre le travail conformément au planning. Les sources filmiques (16 et 35 mm) font l'objet de transferts numériques en haute définition (76 productions pour 17 heures de film). Les sources sonores continuent d'être numérisées et indexées (569 heures).

Le chef de service a publié une contribution sur le développement des archives audiovisuelles lausannoises dans la revue professionnelle suisse Arbido et a présenté une histoire de la « Route Bolex » à l'Exposition nationale 1964 dans le bulletin de l'association Memoriav.

Restauration, numérisation

Le travail de restauration des archives porte désormais sur 1'064 unités documentaires, à savoir registres, affiches, parchemins ou plans (2013 : 1'033).

La protection des originaux par numérisation a donné lieu à 19'272 prises de vue (2013 : 26'754) dont 3'281 plans de police des constructions.

Le programme de rétro-numérisation des microfilms a permis de finaliser la numérisation du fichier du contrôle des habitants. 1.18 millions d'images numériques ont été traitées. Ce sont donc au final 1.8 millions d'images désormais disponibles sur les serveurs et partagées avec le Service du contrôle des habitants pour leurs recherches directes.

Bibliothèque et documentation

En mars 2014, l'annonce de la décision de la direction de la Bibliothèque cantonale et universitaire de Lausanne (BCUL) de quitter le réseau romand des bibliothèques (RERO) au 1^{er} janvier 2017 impacte la bibliothèque des AVL, dont le catalogue de nature scientifique impose le maintien dans le catalogue porté par la BCUL. La bibliothécaire participe au groupe de travail.

Le travail de soutien à la BCUL pour la numérisation des périodiques vaudois s'est poursuivi et s'est traduit par le prêt des titres suivants : *Droit du Peuple*, *Grütli*, *journaux satiriques vaudois*. Une fois numérisés, ces documents sont consultables sur le portail numérique Scriptorium.

La bibliographie lausannoise disponible sur www.lausanne.ch pour des publications antérieures à 2012, est régulièrement mise à jour sur la base de données RERO.

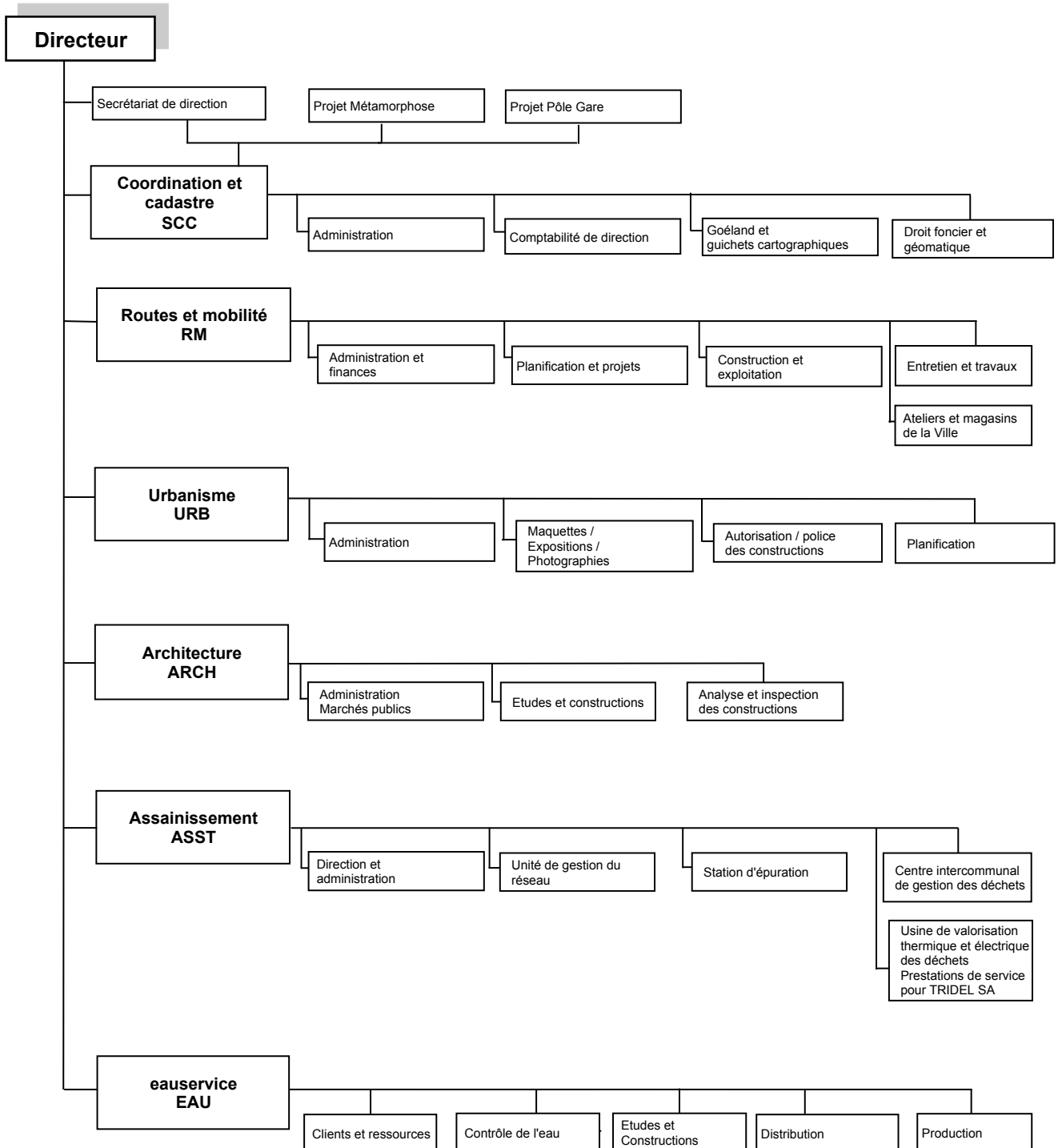
2'094 notices documentaires d'intérêt lausannois ont été créées, intégrant les données livrées par la revue de presse de la Ville, les réponses des archivistes et des numérisations rétrospectives (2013 : 2'816). La base documentaire compte désormais 66'426 références dont 27% sont directement issues de l'argus de presse quotidien.

L'indexation avec accès direct aux transcriptions des séances du Conseil communal par informatique compte - de janvier 1994 au 11 décembre 2012 - 9'535 notices consultables en ligne (2013 : 9'028). Comme en 2013, il convient de relever que le retard de publication du bulletin du Conseil communal ne permet plus d'accéder au contenu officiel des séances postérieures au 25 septembre 2012 et impacte directement le travail d'indexation.

304 titres nouveaux ont rejoint la bibliothèque des Archives (2013 : 367). 60% sont le fait de dons ou sont issus de fonds d'archives. Le catalogage dans la base de données romande a porté sur 595 titres (2013 : 590 titres). Le nombre d'échanges interurbains reste stable.

On relèvera le don de quatre petites éditions précieuses et de très belle facture de l'Almanach de Lausanne pour les années 1806, 1807, 1817 et 1825, qui viennent enrichir le fonds patrimonial lausannois.

Direction des travaux



Direction des travaux (TRX)

En cette année 2014, la Direction des travaux a activement participé avec l'ensemble de l'administration à la planification et à la mise en œuvre de nombreux projets d'infrastructures et de services.

La nécessaire évolution des besoins de mobilité de la Ville a continué d'imprimer son empreinte au sein de la direction. Cette année, la Confédération a fait connaître ses déterminations quant à l'évaluation des projets d'agglomération pour la période 2015-2018. Elle a reconnu la qualité des projets et le besoin des mesures proposées par le Projet d'agglomération Lausanne-Morges (**PALM**) en acceptant un cofinancement à hauteur de 35%. Les autorités fédérales ont été sensibles aux arguments en faveur du **métro m3** et ont décidé, après négociations, d'inclure la réalisation de la première étape du métro parmi les mesures prioritaires.

Le projet **Métamorphose** s'est vu entrer dans la phase concrète de réalisation avec les premières démolitions à la Tuilière. Un concours d'architecture a permis de désigner les lauréats pour le stade de football de la Tuilière. Au nord de la Ville toujours, le projet du centre de football est désormais à l'enquête publique et les travaux pour le déplacement de la route de Romanel, étape cruciale en vue de sa réalisation, devraient débuter au cours de l'année à venir.

Le projet **Pôle Gare** de transformation de la gare de Lausanne a été très actif et a nécessité l'engagement d'une cheffe de projet spécifique rattachée directement au directeur des Travaux selon le même modèle organisationnel que le projet Métamorphose. L'année 2014 a permis de faire considérablement évoluer le projet de la nouvelle gare. Une version Ø du dossier d'approbation des plans de la gare a été déposée auprès de l'Office fédéral des transports (OFT) et des différents partenaires institutionnels avec pour objectif le dépôt du dossier définitif à la fin du premier trimestre 2015 pour une mise à l'enquête publique.

Après trois années de concertations et d'échanges, toutes les propositions de la nouvelle mouture du Plan directeur communal (**PDCom**) ont été examinées par la Municipalité qui a adopté la version destinée à l'examen préalable auprès des services spécialisés de l'Etat de Vaud. La consultation a démarré.

Malgré une augmentation du nombre et de la complexité des dossiers de demandes de **permis de construire**, l'Office de la police des constructions (OPC) a traité les dossiers de permis de construire pour un montant de constructions de CHF 800'000'000.- soit CHF 200'000'000.- de plus que l'exercice précédent, sans personnel supplémentaire. Les délais de traitement des dossiers ont très légèrement diminués même s'ils restent globalement importants en raison de l'ampleur et de la complexité des projets.

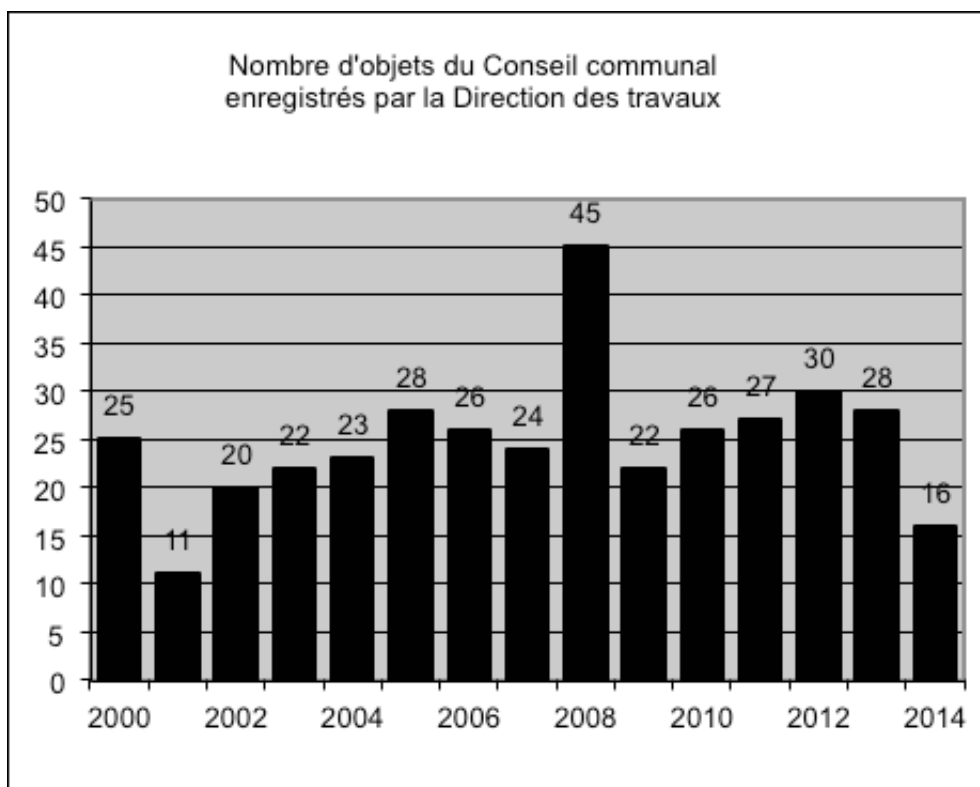
L'année 2014 a également permis de finaliser les très importants travaux préparatoires liés à l'amélioration des chaînes de traitement des eaux usées et des boues à la station d'épuration de la région lausannoise (**STEP** de Vidy) et d'établir le plan directeur de protection des eaux accompagné du nouveau règlement communal sur l'évacuation et le traitement des eaux. Le préavis correspondant qui prévoira également la création d'une société anonyme pour la réalisation des nouvelles chaînes de traitement et l'exploitation de la STEP sera traité par la Municipalité au début de l'année 2015 afin de fixer la politique communale en matière de protection des eaux.

Municipalité – décisions soumises par la Direction et adoptées par la Municipalité

Année	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Affaires courantes	715	654	642	672	701	635	589
Police des constructions	536	519	416	430	427	420	458
Total	1'251	1'173	1'058	1'102	1'128	1'055	1'047

Conseil communal – objets enregistrés par la Direction et relevant de sa compétence en tant que leader

La Direction a enregistré 0 (5 en 2013) motion, 12 (8) postulats, 4 (10) interpellations, 0 (2) pétition et 0 (3) question lui ont été posée. Elle a rédigé 23 (18) préavis ou rapports-préavis et le Conseil communal en a ratifié 10 (5). Enfin, elle a pris part à 25 (29) séances de commission du Conseil communal en tant que leader.



Séances publiques d'information, de concertation et/ou visite de chantier

En 2014, la Direction a été sollicitée pour environ quarante séances d'information, de concertation et/ou des visites de chantier destinées au public (même chiffre que 2013). Par ailleurs, et pour ne citer que les plus importants, les travaux du projet Métamorphose, du projet Pôle Gare ainsi que ceux du PDCOM ont fait l'objet d'expositions publiques.

SERVICE DE LA COORDINATION ET DU CADASTRE (SCC)

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

Le Service de la coordination et du cadastre est constitué des six unités suivantes :

- administration
- comptabilité de direction
- Goéland et guichets cartographiques
- droit foncier et géomatique
- projet Métamorphose
- projet Pôle Gare

Les prestations du service couvrent un large spectre de tâches dans les domaines du soutien administratif, de la comptabilité, de la gestion documentaire et du savoir d'entreprise, de l'équipement territorial et du droit foncier, des mensurations officielles et techniques, du cadastre des conduites et canalisations ainsi qu'en matière de traitement et de publication de géodonnées informatiques. De plus, le projet Métamorphose et le projet Pôle Gare sont rattachés administrativement au service.

Même si la diversité des missions est importante, les activités sont largement complémentaires. Elles permettent de mettre en place des synergies entre les unités en travaillant transversalement et d'optimiser de manière constante l'engagement des collaborateurs et les processus de travail, tant au sein de la Direction que dans le service et les cellules des projets Métamorphose et Pôle Gare. L'outil Goéland, solution de gestion du savoir de l'entreprise orientée processus en relation avec le territoire, joue un rôle fédérateur au sein de la Direction des travaux car il permet de conduire et de documenter les processus administratifs et techniques en bénéficiant d'un système de classement numérique efficient et constant dans le temps. La gestion rigoureuse des informations et des processus administratifs liés au territoire est l'un des objectifs forts du service.

EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Administration	8.90	8.60	8.90	8.60
Compta direction cadastre	8.30	7.30	8.30	8.30
Droit foncier et géomatique cadastre	24.30	19.30	23.30	21.50
Goéland et guichets cartogr.	7.60	7.60	7.60	7.60
Pojet Métamorphose	3.60	3.60	3.60	3.60
Projet Pôle Gare			1.50	1.50
Total service	52.70	46.40	53.20	51.10

Tableau 1.2.- variation en ept alloués

Unité administrative	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre
Total service	+ 0.50

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Administration	10	8.60	10	8.60
Compta direction cadastre	8	7.30	9	8.30
Droit foncier et géomatique cadastre	21	19.30	23	21.50
Goéland et guichets cartogr.	8	7.60	8	7.60
Pojet Métamorphose	4	3.60	4	3.60
Projet Pôle Gare			2	1.50
Total service	51	46.40	56	51.10

Tableau 2.2. - apprenti-e-s

Unité administrative	1 ^{er} janvier	31 décembre
	n	n
Droit foncier et géomatique cadastre	2	2
Total service	2	2

Tableau 2.3. - mouvements du personnel, excepté transfert inter-services (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	1	6

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Convention de départ	1
Décès	
Démission	
Départ à la retraite	
Fin de contrat	
Licenciement fin droit traitement	
Licenciement invalidité totale	
Licenciement juste motif	
Licenciement reconversion ext.	
Licenciement suppression poste	
Total service	1

ADMINISTRATION

Les missions de cette unité comprennent l'accueil, la réception, la réponse téléphonique, le soutien administratif, d'importants travaux de secrétariat, la prise de notes de séances, certaines prestations logistiques transversales (poste, huissier, gestion du courrier entrant et sortant, numérisation, organisation et préparation de séances), ainsi que la coordination générale des procédures, des ordres du jour, des activités et des communications (internes et externes) au niveau de la Direction. De plus, cette unité traite tous les événements particuliers.

Séances des chefs de service

L'unité a établi les ordres du jour, rédigé les procès-verbaux et assuré la diffusion des décisions prises au cours des 35 séances tenues en 2014 (39 en 2013).

Numérisation documentaire

L'unité gère par ailleurs l'ensemble des processus liés au courrier de la Direction. Outre les travaux de numérisation ponctuels, l'atelier de scannérisation a numérisé et préindexé 9'596 courriers en 2014 (8'606 en 2013).

Appui juridique

L'appui juridique du service partagé avec celui du Service des routes et de la mobilité est intervenu principalement dans la rédaction et la relecture de :

- conventions foncières ;
- permis d'usage du domaine public ;
- oppositions dans les procédures où les intérêts communaux étaient en jeu.

Il a également été consulté pour diverses questions juridiques ponctuelles.

Ressources humaines (RH)

En dehors du travail lié à la gestion courante du personnel et aux mouvements intervenus au cours de l'année, le conseiller RH du service a pu contribuer à :

- la création de la cellule de pilotage du projet Pôle Gare ; avec l'engagement de la cheffe de projet en milieu d'année et celui d'une assistante à mi-temps en fin d'année. Un troisième engagement viendra compléter l'équipe en 2015 avec un-e responsable de la planification. Cette cellule coordonne l'ensemble de cet important projet en collaboration étroite avec les services concernés ;
- l'harmonisation des fonctions de l'unité Goéland et guichets cartographiques. Un projet mené avec le Service du personnel a permis cette harmonisation grâce notamment à la création de deux nouvelles fonctions dans le domaine des systèmes d'informations géographiques qui ont été intégrées à la filière géomatique qui a vu le jour fin 2012. Le projet a été adopté par la Municipalité et entre en vigueur au 1^{er} février 2015 ;
- la mise à jour de toutes les descriptions de postes du service ; ainsi à fin 2014, toutes les descriptions de postes ont été finalisées et 90% d'entre elles sont signées. Les 10% restants seront signées dans le courant du premier trimestre 2015.

COMPTABILITÉ DE DIRECTION

Cette unité assure pour l'ensemble de la Direction les tâches suivantes : la gestion et le « controlling » du budget et des comptes de fonctionnement et d'investissement ; le contrôle et la passation des écritures dans les différents comptes (débiteurs, créanciers) ; le suivi financier des parcomètres liés au stationnement public ; l'établissement des décomptes TVA ; la gestion administrative et comptable du personnel fixe et auxiliaire ; l'élaboration, avec les services concernés, du budget de fonctionnement et du plan des investissements. La comptabilité de direction a traité plus de 40'000 (40'000 en 2013) factures fournisseurs et débiteurs en 2014.

La comptabilité de direction assure la tenue de la comptabilité de quelques sociétés externes en relation directe avec les activités de la Direction (GEDREL S.A., P+R Lausannois S.A.).

La mise en œuvre de la facturation de la taxe de base du dispositif de la taxe au sac a représenté un travail significatif pour la comptabilité de direction en raison de la jeunesse du processus de facturation et des outils associés.

GOÉLAND ET GUICHETS CARTOGRAPHIQUES

Cette solution web, largement utilisée au sein de l'administration communale, peut être utilisée par n'importe quel employé communal sans coût de licence. Elle est intégralement développée et maintenue au sein du service qui s'occupe aussi de la maintenance de l'application et des serveurs pour l'extranet du Conseil communal, ainsi que des guichets cartographiques public et interne. L'interaction entre ces derniers et Goéland assure une disponibilité et une mise à jour continue de l'information géographique acquise au sein de l'administration.

Goéland fonctionne grâce à une infrastructure d'une dizaine de serveurs physiques qui a été migrée sur une plateforme libre de virtualisation. Tous les nouveaux composants serveurs s'appuient sur des briques logicielles standard éprouvées sous licence « libre » telles que Linux, Apache, Php et Postgresql/PostGis.

Durant l'année 2014, plus de 2'100 utilisateurs de l'administration communale ont utilisé cette application. A fin 2014, 184'568 (161'842 en 2013) affaires sont traitées par 33 services communaux. 45 services ont collaboré au traitement de ces affaires, représentant plus de 805'441 prises de positions documentées (690'464 en 2013). Fin 2014, 842'486 documents électroniques sont indexés dans Goéland (728'972 en 2013) et ces documents ont été consultés en ligne 4'613'661 fois.

Les éléments marquants de cette unité sont les suivants :

- mise en production d'une nouvelle solution logicielle Géomappfish pour les guichets cartographiques en étroite collaboration avec l'Etat de Vaud et plusieurs Communes vaudoises ;

- mise en œuvre d'un premier module Goéland sur un périphérique mobile de type tablette pour la gestion sur le terrain et l'état sanitaire des arbres ;
- finalisation de la migration de tous les types d'affaires dans une nouvelle interface plus conviviale ;
- mise en production d'une base de données géospatiales pour toutes les données de la mensuration officielle où la Commune de Lausanne a des activités ;
- mise à niveau majeur du moteur de la base de données de Goéland et de l'environnement de virtualisation des serveurs informatiques ;
- mise en œuvre d'une étude pour améliorer l'interface utilisateur de Goéland, notamment en effectuant des interviews de certains utilisateurs.



Figure 1 : Nouveau guichet cartographique

DROIT FONCIER ET GEOMATIQUE

Le Service de la coordination et du cadastre a participé à plusieurs démarches foncières liées aux propriétés et infrastructures communales qui ont permis de trouver des solutions à l'amiable. On peut citer quelques exemples représentatifs :

Quartier des Fiches

Il y a quelques années encore, le secteur au lieu-dit Les Fiches-Nord était composé d'une dizaine de parcelles fortement grevées de différentes servitudes privées de restriction de bâtir inscrites entre 1930 et 1950, empêchant un développement qualitatif et harmonieux du quartier. En étroite collaboration avec les différents propriétaires du quartier, il a été possible de radier progressivement ces droits et de développer le quartier qui est actuellement en cours de construction. En 2014, un important acte de constitution de toutes les servitudes nécessaires au quartier a été signé par toutes les parties concernées. De plus, il a été exigé de la part de tous les maîtres d'ouvrages concernés la mise en place d'une cellule de coordination pour garantir une gestion efficace des chantiers par un plan de mobilité, un plan Hygiène-Sécurité-Environnement et un plan social.

4^e voie CFF

Toutes les conventions en relation avec des propriétaires ou des infrastructures communales pour la réalisation des travaux ont été finalisées et signées par les parties. L'opposition a ainsi pu être retirée.

Plan de quartier des Falaises et réalisation de trois bâtiments

Dans le contexte du plan de quartier Chemin des Falaises et du concours pour la réalisation de trois bâtiments, il a été établi une convention foncière entre les futurs maîtres d'ouvrages et la Commune de Lausanne pour régler les aspects fonciers et autres permettant la constructibilité de la parcelle.

Gare de Lausanne

Le projet Léman 2030 provoquera environ une centaine d'emprises et d'empiètements fonciers sur le domaine public et le domaine privé, propriété de la Commune de Lausanne. Dans ce contexte, des conditions générales pour tout empiètement foncier et emprise dans le cadre de cet important projet ont été négociées et entérinées par les CFF et la Commune de Lausanne de manière à disposer d'une approche systématique des différents cas.

Biopôle de Vennes

L'avenant à la convention d'équipements de février 2008 nécessaire à la révision du plan d'affectation cantonal (PAC) de Vennes a été finalisé et signé par toutes les parties. Il comprend également l'engagement des propriétaires de participer aux frais des équipements communautaires même dans le contexte d'un PAC.

Domanialité prévue dans le futur quartier des Plaines-du-Loup

La structuration de la domanialité du quartier des Plaines-du-Loup permet de mettre en adéquation le type de quartier et sa gestion souhaitée avec la maîtrise foncière des espaces publics et partagés. Dans ce contexte, une structuration foncière ainsi que des principes organisationnels et financiers d'aménagement, d'entretien, de renouvellement et de gestion des aménagements de surface ont été établis de manière à favoriser une approche systématique et constante par rapport aux nombreux acteurs qui vont intervenir dans le quartier.

Réseau-t, bus à haut niveau de service (BHNS) et mise en souterrain du LEB

Le chef du Service de la coordination et du cadastre est membre des commissions immobilières qui traitent les aspects fonciers pour la réalisation du tram t1 et de la mise en tunnel du LEB à l'avenue d'Echallens. L'ensemble des propriétaires touchés ont été entendus dont certains à plusieurs reprises. Ainsi, même s'il reste de nombreux cas à finaliser, un lot de soixante conventions a été signé et ratifié. On peut également mentionner l'acquisition préalable du dépôt de Renens en vue de la réalisation du garage atelier du tram t1.

Permis de construire et contrôle de constructions

Le service analyse toutes les demandes d'autorisation de construire, de rénover et de démolir principalement pour les différents aspects géométriques, de propriété et de droit foncier.

De plus, conformément à la loi et au règlement sur l'aménagement du territoire et les constructions (LATC et RLATC), le service contrôle l'implantation planimétrique et altimétrique des constructions autorisées.

Mensuration officielle

Par sa structure et les qualifications de ses collaborateurs, le service a la compétence d'exécuter les travaux liés à la mensuration officielle et à sa mise à jour (art. 950 du CCS), ainsi que ceux liés aux données de référence des systèmes d'information sur le territoire (SIT).

Le territoire de la commune comporte actuellement trois types de mensurations cadastrales, à savoir 32 ha de mensuration graphique datant de 1886, 250 ha de mensuration semi-numérique numérisée et 3'898 ha de mensuration numérique entièrement sous forme informatique, couvrant au total 4'180 ha.

Le service est adjudicataire de la mensuration officielle de la zone Saint-François – Bel-Air – Vieille Ville (32 ha) qui est le dernier lot de mensuration officielle à réaliser sur la Commune de Lausanne. Cette opération devrait se terminer en 2016.

Mensuration technique

Le service réalise des relevés techniques particuliers pour les projets communaux ou pour des ouvrages existants : implantations de constructions, levés de détails, acquisitions photogrammétriques, abornements et contrôles de stabilité d'ouvrages les plus divers. Pour l'année sous revue, on peut signaler à titre d'exemples quelques opérations particulières :

- mesures de déformation du tunnel Tridel ;
- contrôle de stabilité dans le cadre du quartier des Fiches-Nord ;
- contrôles de stabilité dans le cadre des chantiers communaux ;
- contrôles de stabilité d'ouvrages communaux ayant une instabilité connue.



Figure 2 et 3 : Implantation et contrôle de stabilité dans le quartier des Fiches-Nord

Figure 4 : Détermination du cadastre souterrain

Cadastre des conduites

Concernant le suivi des chantiers, toutes les conduites et canalisations visibles (nouvelles et en service) de la Commune et des opérateurs de télécommunications sont relevées en fouille ouverte sur le domaine public, dans les parcs et les propriétés communales ainsi que sur des parcelles privées à la demande des services gestionnaires. A ce titre, 590 (541 en 2013) permis de fouille ont déclenché 3'312 (3'118 en 2013) interventions des équipes de terrain et 34'079 points (34'240 en 2013) ont été déterminés en planimétrie et en altimétrie. Celles-ci ont été mises à jour dans un délai inférieur à la semaine.

La mise à jour des chantiers du réseau d'assainissement et d'**eauservice** se fait désormais directement dans les systèmes d'informations métier des deux services. Une copie quotidienne permet d'avoir une image fidèle dans le système d'information SISOL.

De manière identique à ce qui a été réalisé par le Service d'assainissement, le service numérise dans le référentiel national les conduites d'eau d'alimentation d'**eauservice**. En 2014, 150 plans ont été réalisés ce qui porte le nombre de plans numériques disponibles à 236 plans (20%) sur un total de 1'156 plans pour la Commune de Lausanne.

Géodonnées informatiques de référence sur l'agglomération lausannoise

Les différentes bases de données sont continuellement mises à jour, au gré des mutations, actes notariés, levés des constructions et aménagements nouveaux, mise en service des nouvelles mensurations, des nouveaux plans d'affectation et autres.

Ces informations sont à disposition de tous les services communaux sous forme analogique ou numérique, notamment au travers des systèmes d'informations SISOL, TOPOBASE, AutoCad et Goéland. Elles sont également diffusées sur support informatique et sur papier aux bureaux d'ingénieurs, d'architectes, d'urbanistes et d'aménagistes, menant des études ou des projets sur la commune. L'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL), l'Université de Lausanne (UNIL) ainsi que différentes écoles professionnelles et internationales utilisent également ces géodonnées pour leurs exercices pratiques et des études spécifiques.

Centre de compétence de détermination géodésique

Le centre de compétence a introduit des équipements de type « global navigation satellite system » (GNSS) et laser terrestre au sein des services techniques de l'administration communale. Il assure une formation et un accompagnement technique des collaborateurs en la matière.

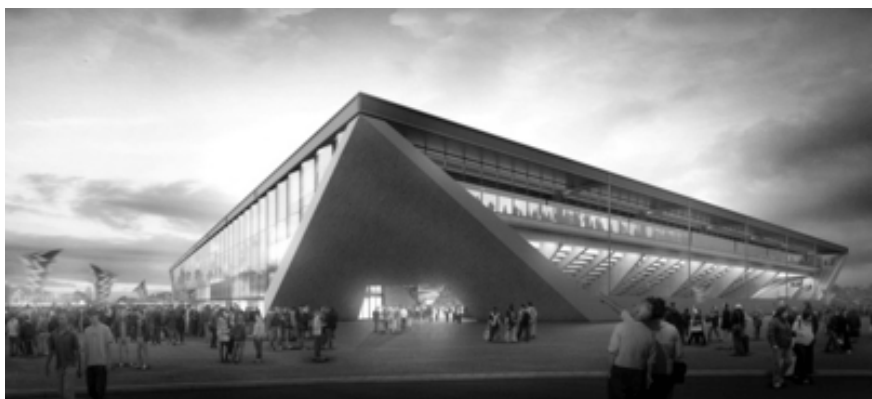
L'utilisation de ces équipements devient de plus en plus courante et nécessitera de compléter le nombre d'instruments.

PROJET MÉTAMORPHOSE

2014 a vu les premiers coups de pioche – ou de pelle mécanique – être donnés pour la concrétisation du projet Métamorphose. S'il ne s'agit encore que de démolitions, sur le site de la Tuilière, on s'approche des premières constructions qui débiteront en 2015.

La Tuilière

Le concours pour un nouveau stade de football à la Tuilière a permis de désigner un lauréat et de débiter rapidement les études de projet d'ouvrage afin de disposer de cette installation dès 2019. La concrétisation de ce projet est toutefois conditionnée à l'adoption d'un plan partiel d'affectation (PPA) qui a été soumis à l'examen préalable du Canton.



© loomn architektur visualisierung

Figure 5 : Stade de football de la Tuilière

Plus au nord, le projet de centre de football a été déposé à l'enquête publique. Ce complexe de neuf terrains de football, un anneau d'athlétisme ainsi que les vestiaires, buvette et locaux correspondants, permettra de libérer l'espace nécessaire à la construction de l'écoquartier des Plaines-du-Loup. De son côté, le Canton a présenté au Grand Conseil un exposé des motifs et projet de décret pour le déplacement de la route de Romanel, étape indispensable pour débiter, en 2015, les

travaux de construction du centre de football. La Ville a conduit pour sa part les travaux préparatoires nécessaires à cette opération en débutant la démolition des bâtiments et hangars dont elle est propriétaire.

Les Plaines-du-Loup

Dès le crédit d'étude, préavis N° 2013/27 (« *Rapport au Conseil communal sur l'évolution du projet Métamorphose et sur son évaluation financière – Modification du Plan général d'affectation au lieu-dit La Tuilière-Blécherette – Demande de crédit pour la participation communale au déplacement de la route de Romanel, l'aménagement provisoire du carrefour de la Blécherette et les travaux de construction des nouveaux réseaux souterrains – Demande de crédit d'étude pour le centre de football de la Tuilière – Demande de crédit pour l'organisation d'un concours sur la partie sud du site de la Tuilière – Demande de crédit pour l'étude de sept objets Métamorphose* ») voté et le plan directeur localisé (PDL) adopté par le Conseil communal, le travail a commencé sur le premier des PPA du futur écoquartier des Plaines-du-Loup. Il a été élaboré en précisant le PDL et en recueillant les avis de professionnels, des services de la Ville, d'enfants et de la population au travers de plusieurs ateliers organisés sur un à trois jours. Ils ont permis de préciser le dimensionnement et le positionnement des activités et des équipements publics, de préparer le processus d'attribution des lots, de définir les conditions de circulation et de stationnement, bref de discuter tous les éléments nécessaires à l'élaboration d'un PPA. Parallèlement, un projet d'espaces publics a été développé afin de donner une image du nouveau quartier aux futurs investisseurs. Ceux-ci sont désormais renseignés sur les conditions d'attribution des lots grâce au préavis N° 2014/50 (« *Critères et modalités d'attribution des parcelles de l'écoquartier des Plaines-du-Loup, mesures visant à soutenir le logement d'utilité publique et les coopératives d'habitants – Réponse au postulat de M. Charles-André Perrin et consorts : Etablissement d'un règlement pour l'attribution des droits de superficie dans le cadre du projet Métamorphose* ») que la Municipalité a transmis au Conseil communal à ce sujet.

Les Prés-de-Vidy

Un atelier professionnel de programmation a permis de préciser les différents caractères envisageables pour le futur écoquartier. Cette démarche a également alimenté le cahier des charges d'un concours d'urbanisme qui sera lancé en 2015 sous forme de mandat d'études parallèles.

Stade de Coubertin

La préparation du concours de paysage et d'architecture pour la transformation du Stade de Coubertin a pu débuter dès l'attribution des crédits nécessaires par le Conseil communal. Quelques études préliminaires ont été compilées, complétées ou lancées concernant les aspects historiques et paysagers, l'environnement, l'accessibilité, ainsi que les structures de jardins provisoires afin de lancer le concours au printemps 2015.

Malley

Toutes les instances politiques et techniques actives sur le projet de centre sportif de Malley ont œuvré pour lancer un concours d'architecture en septembre, dont le résultat sera connu après un degré général et un degré d'affinement en juillet 2015. Ce concours a nécessité de préciser le programme du futur centre sportif, de travailler sur l'accessibilité du site, de se coordonner avec les planifications voisines et d'adopter un avant-projet de PAC.

La Municipalité a en outre présenté au Conseil communal le préavis N° 2014/73 (« *Métamorphose – Centre sportif de Malley – Demande d'autorisation de cautionnement d'emprunts à hauteur de CHF 150'000'000.- en faveur du Centre intercommunal de glace de Malley* ») pour le cautionnement de l'ouvrage, en même temps que celles de Prilly et Renens. Il a d'ailleurs été adopté à l'unanimité par le Conseil communal lausannois et devrait être traité en tout début d'année 2015 par les deux autres Conseils.

Parallèlement, la direction de projet a activement participé au groupe de travail de Lausanne Région qui a préparé la répartition du financement d'une partie de l'exploitation du site entre ses 29 communes membres.

PROJET PÔLE GARE

Pour Pôle Gare, l'année 2014 a principalement été consacrée à la mise en place d'une structure de projet dont le fonctionnement a été arrêté par la Municipalité en juillet 2014. Dans sa séance du 28 octobre 2014, le Conseil communal a adopté le préavis N° 2014/33 (« *Léman 2030 - Crédit d'études premier volet des études du Pôle Gare (avant-projet et concours)* »). Dans cette même séance, le Conseil communal a autorisé la commission n°43 à continuer son travail en vue de l'adoption d'un deuxième préavis concernant les études du projet de construction, et ce dans un souci de continuité dans l'accompagnement du travail de l'administration.

Organisation de projet

La constitution de la direction de projet Pôle Gare s'est vue concrétisée par l'engagement au 1er juin 2014 d'une cheffe de projet (taux d'occupation 100%), au 1er novembre 2014 d'une assistante de projet (taux d'occupation 60%) et l'ouverture d'un poste de gestionnaire de projet (taux d'occupation 80 à 100%) en vue d'un engagement en 2015.

L'organisation, le périmètre, les tâches et missions de la direction de projet ont été fixées par une décision municipale le 28 juillet 2014.

Communication

Une information publique présentant les plans et maquettes de la nouvelle gare s'est déroulée le 28 juin 2014, dans le hall principal du bâtiment voyageurs. Le 22 novembre 2014, le coup d'envoi du chantier Léman 2030 a été fêté en gare de Renens, en présence des conseillers d'Etat vaudois et genevois en charge des transports, du directeur de l'Office fédéral des transports, du directeur général des CFF et des syndicats de Renens et de Lausanne.

Une séance d'information publique, avec exposition des plans et maquettes de la nouvelle gare, s'est déroulée le 3 novembre 2014, à la maison de quartier sous-gare.

Les associations des quartiers sous-gare se sont constituées en une Plateforme, partenaire d'échanges réguliers entre les CFF et la Commune de Lausanne. Certains thèmes spécifiques y sont abordés régulièrement, c'est le cas notamment pour les chantiers, à raison d'une rencontre toutes les six semaines environ.



© 24Heures

Figure 6 : Mme la conseillère d'Etat Nuria Gorite et M. le directeur des Travaux Olivier François présentent au public la maquette

Commission n°43 du Conseil communal

En 2014, la commission a siégé le 1^{er} octobre en vue de l'adoption du préavis, le 13 novembre pour une information sur les sphères de compétences, le projet ferroviaire, ses étapes techniques et les conditions cadres du développement des quartiers avoisinants et le 18 décembre pour une visite du site de la Rasude et une information sur l'offre commerciale prévue dans la gare et sous la place de la gare.

Procédure d'approbation des plans (PAP) principale de la Gare

L'année 2014 a permis de faire considérablement évoluer le projet de la nouvelle gare. Une version 0 du dossier en vue de la PAP a été déposée auprès de l'Office fédéral des transports et des différents partenaires institutionnels le 19 décembre, avec pour objectif le dépôt du dossier définitif le 15 mars 2015 pour une mise à l'enquête publique.

Pôle muséal

Les derniers recours au PAC du Pôle muséal ont été déboutés par le Tribunal fédéral. La Commune de Lausanne a délivré l'autorisation de construire le Musée cantonal des Beaux-Arts (MCBA). Cette décision municipale fait aujourd'hui l'objet de recours.

Métro m3

En collaboration avec le Canton, les transports publics de la région lausannoise (tl) et les CFF, la Commune de Lausanne a travaillé au projet du métro m3, en particulier dans le tronçon de l'arrêt Grancy à la gare confortant ainsi le rôle du futur métro m3 comme nécessaire pour l'acheminement du flux supplémentaire de passager à l'horizon 2030.

Epinettes et Rasude

La Commune de Lausanne a collaboré activement à l'élaboration des conditions cadres pour le développement de ces quartiers, en vue de l'établissement des futurs plans de quartier.

Espaces publics

Le travail effectué en 2014 a permis de réunir les conditions pour le lancement dans le premier trimestre 2015 du mandat d'études parallèles sur les lignes directrices des espaces publics et la place de la Gare.

SERVICES DES ROUTES ET DE LA MOBILITE (RM)

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

Le Service des routes et de la mobilité est formé de six divisions. Sur la base de la carte des processus ci-dessous, ses missions principales sont :

- la **planification** de la mobilité en intégrant le développement des déplacements selon les différents modes de transport, la politique du stationnement, la stratégie de la régulation du trafic et la coordination des chantiers sur le domaine public
- la **conception (projeter)** de l'aménagement urbain des espaces publics et leur réalisation
- l'**exploitation** de la voirie communale, en particulier la régulation lumineuse, les appareils de gestion du stationnement et de la signalisation
- l'**entretien** des infrastructures communales, comprenant les voies, les places, les objets qui lui sont liés comme le mobilier urbain, les édicules, les ouvrages (ponts, tunnels et murs de soutènement), les installations mécaniques, les ports et les rives du lac, ainsi que le service de propreté et le service hivernal du domaine public

De par ses missions, le Service des routes et de la mobilité est fortement impliqué dans différents groupes de travail dans le cadre des projets Pôle Gare, Métamorphose, Projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM), Axes forts de transports publics urbains (AFTPU) et la revue du Plan directeur communal (PDCoM).



EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Coordination (R&M)	2.00	2.00		
Entretien & maintenance (R&M)	7.00	7.00		
Exploitation & info. (R&M)	10.00	10.00		
Planification & projets (R&M)	1.00	1.00		
Réalisation (R&M)	12.00	9.90		
Administration & finances (R&M)	5.90	5.80	9.60	9.00
Aménagements urbains (R&M)	9.80	8.40	9.80	9.60
AMV (R&M)	1.00	1.00	1.00	1.00
Cellule RH (R&M)	4.80	5.10	4.80	5.10
Construction & exploit. (R&M)	1.00	1.00	1.00	1.00
Direction service (R&M)	6.00	6.00	6.80	5.70
Entretien & travaux (R&M)	4.50	4.50	4.00	3.50
Entretien secteur Centre (R&M)	26.00	26.00	26.00	26.00
Entretien secteur Est (R&M)	29.00	29.00	26.00	26.00
Entretien secteur Nord (R&M)	22.00	22.00	21.00	20.00
Entretien secteur Ouest (R&M)	25.00	24.65	26.00	25.65
Entretien secteur Sud (R&M)	28.00	28.00	29.00	28.00
Mobilité (R&M)	8.00	7.90	10.00	9.90
Office signalétique urb. (R&M)	4.00	4.00	4.00	4.00
Police des constructions (R&M)	1.00	1.00	1.00	1.00
Propreté & qualité (R&M)	5.00	5.00	5.00	5.00
Section «ouvrages d'art»	3.00	3.00	3.00	3.00

Surveillance dom. public (R&M)	4.00	4.00	4.00	4.00
Unité garage (R&M)	19.00	19.00	19.00	18.00
Unité services généraux (R&M)	10.00	10.00	10.00	10.00
Unité signalisation (R&M)	29.50	29.30	29.50	28.50
Unité transports (R&M)	36.00	34.75	36.00	35.55
Unité travaux (R&M)	31.80	28.00	31.30	28.00
Espaces publics (R&M)			1.00	1.00
Exploitation (R&M)			6.00	6.00
Génie civil (R&M)			12.00	11.90
Infrastructures routières			8.00	8.00
Total service	346.30	337.30	344.80	334.40

Tableau 1.2.- variation de postes

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre
Unité administrative	
Total service	- 1.5

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Coordination (R&M)	2	2.00		
Entretien & maintenance (R&M)	7	7.00		
Exploitation & info. (R&M)	10	10.00		
Planification & projets (R&M)	1	1.00		
Réalisation (R&M)	10	9.90		
Administration & finances (R&M)	6	5.80	9	9.00
Aménagements urbains (R&M)	9	8.40	11	9.60
AMV (R&M)	1	1.00	1	1.00
Cellule RH (R&M)	6	5.10	6	5.10
Construction & exploit. (R&M)	1	1.00	1	1.00
Direction service (R&M)	6	6.00	6	5.70
Entretien & travaux (R&M)	6	5.50	4	3.50
Entretien secteur 3 (R&M)	1	1.00	1	1.00
Entretien secteur Centre (R&M)	26	26.00	26	26.00
Entretien secteur Est (R&M)	29	29.00	26	26.00
Entretien secteur Nord (R&M)	23	23.00	21	21.00
Entretien secteur Ouest (R&M)	24	23.65	25	24.65
Entretien secteur Sud (R&M)	27	27.00	27	27.00
Mobilité (R&M)	8	7.90	10	9.90
Office signalétique urb. (R&M)	4	4.00	4	4.00
Police des constructions (R&M)	1	1.00	1	1.00
Propreté & qualité (R&M)	5	5.00	5	5.00
Section «ouvrages d'art»	3	3.00	3	3.00
Surveillance dom. public (R&M)	4	4.00	4	4.00
Unité garage (R&M)	19	19.00	18	18.00
Unité services généraux (R&M)	10	10.00	10	10.00
Unité signalisation (R&M)	30	29.30	29	28.50
Unité transports (R&M)	38	34.75	38	35.55
Unité travaux (R&M)	27	27.00	28	28.00
Espaces publics (R&M)			1	1.00
Exploitation (R&M)			6	6.00
Génie civil (R&M)			12	11.90
Infrastructures routières (R&M)			8	8.00
Total service	344	337.30	341	334.40

Note : les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales

Tableau 2.2. - apprenti-e-s

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n		n	
Administration & finances (R&M)	1		1	
Construction & exploit. (R&M)	2		1	

Exploitation (R&M)	0	1
Génie civil (R&M)	0	1
Unité signalisation (R&M)	2	2
Unité transports (R&M)	3	2
Unité travaux (R&M)	1	3
Total service	9	11

Tableau 2.3 - mouvements du personnel, excepté transfert inter-services (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	18	14

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Convention de départ	
Décès	
Démission	7
Départ à la retraite	8
Fin de contrat	
Licenciement fin droit traitement	2
Licenciement invalidité totale	
Licenciement juste motif	1
Licenciement reconversion ext.	
Licenciement suppression poste	
Total service	18

CHANGEMENTS DANS L'ORGANISATION INTERNE

L'année 2014 a permis le déploiement et la consolidation de la nouvelle organisation acceptée par la Municipalité en décembre 2013 et mise en œuvre dès janvier 2014.

En effet, la Ville de Lausanne s'est engagée sur des projets ambitieux et essentiels à son développement, et dont l'impact sur les activités du Service des routes et de la mobilité sont importants. Il s'agit notamment des projets Métamorphose, Pôle Gare, ainsi que les AFTPU, le métro m3, la mise en souterrain du LEB, le tram t1, les lignes de bus à haut niveau de service (BHNS) prévues dans le PALM. En parallèle, le service pilote une multitude d'autres projets des volets des PALM 2007 et 2012 liés aux infrastructures pour la mobilité douce, aux requalifications et adaptations d'axes routiers et à l'accompagnement des développements du réseau des transports publics de la région lausannoise (tl).

La division « Planification et Projets » était tout particulièrement impactée par ces projets d'envergure tout en assurant la planification traditionnelle des aménagements urbains et la gestion optimale des mobilités et de la sécurité des habitants et des visiteurs de Lausanne. Or, une analyse du plan de charges des équipes en fonction de la montée en puissance des projets stratégiques cités plus haut, tout en conservant les nombreuses missions existantes, a montré qu'il n'était plus possible de maintenir une organisation identique.

Après étude, la solution retenue a donc été la création d'une nouvelle division, « Mobilité », qui a repris une partie des activités de la division « Planification et Projets », à savoir : la planification de la mobilité, la régulation de la circulation, le stationnement, la coordination des chantiers et l'exploitation du réseau. Le chef de la division « Planification et Projets » a pris en charge cette nouvelle structure tandis que l'ancien ingénieur-adjoint du service a repris la gestion de la division « Espaces Publics » et a concentré ses missions sur l'aménagement urbain, la police des constructions et la coordination des délégués aux vélos et aux piétons. Le poste d'ingénieur-adjoint n'a pas été repourvu. Cette organisation a notamment permis à la nouvelle division « Mobilité » de répondre plus rapidement et plus efficacement aux questions liées à la planification de la mobilité, au stationnement et à la régulation du trafic (révision PDCOM, AFTPU) et d'être à la fois plus disponible pour les collaborateurs tout en développant toujours plus d'autonomie et d'expertise chez les spécialistes. Le chef de la division « Espaces Publics » a pu se concentrer sur la planification des aménagements urbains, de continuer à s'impliquer fortement sur les projets stratégiques de la Ville tout en apportant soutien et conseils à des équipes pour partie relativement juniors, passablement surchargées mais dont le potentiel et la motivation sont des atouts majeurs pour le service et la Ville de Lausanne. Il a également pu apporter des réponses plus directes relatives aux enjeux liés aux déplacements piétons et cyclistes.

Au vu de ces changements et afin d'aligner la structure aux missions du service, l'équipe de gestion informatique a rejoint les autres fonctions transversales en intégrant la division « Administration et Finances ».

Au sein de la division « Construction et Maintenance », nous avons par ailleurs décidé de créer une nouvelle section, « Ouvrages d'art » pour faire face à l'évolution des besoins en termes de gestion des ouvrages du domaine public (murs de soutènement, tunnels, ponts, passerelles, etc.) qui est générée par un patrimoine vieillissant. Le but a été de réunir les chefs de projets spécialisés dans ces domaines pour permettre de répondre de façon efficace aux multiples problèmes soulevés par les dégradations d'usure sur les ouvrages et leurs équipements de sécurité (garde-corps).

Par ailleurs, la division « Entretien et Travaux » a vu le changement de deux chefs d'unités.

FONCTIONS « SUPPORT »

Ressources humaines (RH)

La cellule RH regroupe les conseillers et assistants en charge des missions RH pour les différentes divisions, unités et sections composant le service. Elle supervise également les actions RH des Services d'urbanisme et de la coordination et du cadastre.

Elle a de nouveau été étroitement associée aux différents changements organisationnels effectués en 2014 ; la cellule RH a notamment œuvré à la mise en place des nouvelles divisions « Mobilité » et « Espaces publics » en jouant un rôle actif de conseil auprès des managers fraîchement nommés. Elle a également accompagné la finalisation du projet « Entretien 2011 » et a mis en place des indicateurs RH permettant un meilleur suivi des données clés et donc des actions préventives et correctives mieux ciblées. Il s'agit notamment du suivi détaillé et régulier de l'absentéisme, du turnover, des formations, de l'évolution des types de contrats, des taux d'activité, de l'ancienneté et de projections des départs à la retraite.

La cellule RH reste un partenaire stratégique du comité de direction et assure ses missions principales de soutien aux cadres et aux collaborateurs du service. Elle tient à jour les descriptions de postes et promeut les actions de co-développement : plans de formation, formations sur mesure, accompagnement des transferts et intégration des collaboratrices et collaborateurs. Un accent particulier a de nouveau été mis dans l'anticipation et le suivi des cas de maladie en étroite collaboration avec l'unité santé et sécurité au travail (USST). La volonté de travailler en réseau avec les autres services de la Ville se poursuit, plus précisément dans le cadre de recherches de solutions de reclassement.

Grâce notamment à l'utilisation croissante de l'outil « Wave », la cellule RH a pu mettre à disposition des outils toujours plus professionnels dans les recrutements de cadres.

Les recrutements, notamment de postes clés, ont été conclus ou ont été initiés en 2014 et vont se poursuivre en 2015. Pour certains postes, les recrutements sont toutefois de plus en plus complexes du fait de profils souvent rares, en particulier pour des fonctions techniques, d'ingénierie et de spécialistes.

Outre l'accompagnement des changements organisationnels, les recrutements et les autres sujets évoqués ci-dessus, les enjeux RH du service sont la suite du développement d'une culture RH, la gestion des absences, l'accompagnement des cas difficiles et la formation, domaine dans lequel le service continue d'investir.

Enfin, la cellule RH continue de collaborer activement aux projets RH de la Ville comme Equitas et Horizon RH.

Communication

L'effort en termes de communication durant l'année 2014 a été particulièrement porté sur l'accompagnement des chantiers en ville au travers de la mise à disposition des chefs de projet d'outils de communication standardisés et efficaces tels qu'un plan de communication chantier, une check-list de préparation de séances publiques, d'événements et d'inaugurations ou encore un formulaire d'informations aux usagers. L'objectif étant d'adresser aux usagers une communication claire sur les objectifs et le déroulement des projets et des chantiers. Cette communication s'appuie également sur des outils comme le site web du service pour lequel de nombreux contenus ont été développés afin d'être au plus proche de l'actualité. Au-delà de la communication sur les chantiers réalisés traditionnellement par le service, une participation accrue aux cellules de support communication des projets majeurs dans lesquels le service est impliqué comme Pôle Gare (Léman 2030) et les AFTPU a été engagée en coordination avec les partenaires comme le Canton, les tl et les CFF. Une préparation et une participation aux communications envers les médias (communiqués et conférences de presse) sur ces projets a également été menée.

Deux campagnes de communication majeures ont été lancées. Une concernant la sécurité des piétons et cyclistes vis-à-vis du LEB sur l'avenue d'Echallens et l'autre, nommée « Slurp », a été mise sur pied afin de sensibiliser les usagers sur les thèmes de la propreté et du respect du domaine public et de promouvoir les infrastructures existantes. Six actions publiques ont été menées dans les zones particulièrement touchées par cette problématique et plus de 5'000 personnes ont été abordées par le personnel communal. Le public a été très réceptif et a donné beaucoup de retours positifs. Certaines actions ponctuelles comme une collecte de mégots à la place Saint-François ont également été menées avec des partenaires privés.

De façon générale, l'équipe communication a été en charge de participer à la promotion des projets de la Ville et de la mobilité durable au travers de la participation à l'élaboration d'outils et de supports de communication et de l'organisation de rencontres avec les représentants des usagers.

Sécurité et santé au travail (SST)

La mise en œuvre d'un système SST a été initiée. Durant l'année écoulée, elle a pris la forme :

- d'une formation du personnel sur les dangers spécifiques liés à leurs missions ;
- de l'édition de diverses règles SST et de fiches de poste suite à l'identification de dangers lors de visites sur le terrain ;
- de mesures techniques (achat de matériels et d'équipements) et des premiers plans de maintenance des installations et des machines.

Amélioration continue

Le management de la qualité est désormais pleinement entré dans la culture du service, ce qui est très bénéfique non seulement pour les nouveaux collaborateurs dans le cadre de leur intégration, mais aussi pour l'ensemble des collaborateurs, car il permet une compréhension claire des missions et des processus, tout en prônant des améliorations continues. Ainsi,

un plan général d'amélioration continue a été défini et des actions ont été menées à termes. En parallèle, une réflexion sur l'élaboration d'un tableau de bord du service a été initiée par le comité de direction.

Finances

Outre l'établissement du budget de fonctionnement, le suivi des comptes et la consolidation du crédit-cadre annuel « Travaux/Services industriels », le comité de direction a procédé à la mise à jour du plan des investissements (PI) à dix ans (plus de soixante lignes de crédits) afin de répondre au cadre fixé par les autorités politiques en matière d'investissements, notamment en rapport avec les grands projets comme les AFTPU, le PALM, le réaménagement du domaine public en relation avec l'évolution de la gare de Lausanne (Léman 2030) et les projets touchant la mobilité en relation avec le projet Métamorphose. Les montants alloués par les autorités communales ont été respectés, que ce soit pour le budget de fonctionnement ou pour les crédits d'investissement.

Les sources de financement des projets se multiplient (crédits d'investissements spécifiques, crédits-cadres annuels, Fonds du développement durable, co-financement PALM, participation du Canton aux projets favorisant la mobilité cycliste, paiement de prestations d'études par les tl dans le cadre des AFTPU, convention de co-financement avec les CFF, participation d'autres communes, de la Confédération, etc.). Pour chaque projet, des conventions, puis des dossiers de demande de financement sont établis et envoyés à l'ensemble des partenaires, chacun ayant ses procédures propres. Un suivi strict doit également être mis en place afin de veiller à ce que les divers financements soient bien récoltés, les factures correctement ventilées et les montants vérifiés. Des procédures et des outils de suivi et correctifs ont donc dû être mis en place et gérés par une personne nouvellement recrutée sur un poste d'économiste, M. Nicolas Deig. Il accompagne les chefs de projet du service et de la direction. Ce rôle de contrôleur de gestion est transverse et vient compléter les activités traditionnelles de gestion administrative et financière.

Administration et secrétariat

Le support administratif nécessaire à la délivrance des autorisations pour les procédés de réclame a été assuré en collaboration avec les inspecteurs de l'Office de la signalétique urbaine (OSU). Outre les travaux courants de rédaction, 10 préavis et rapport-préavis ont été présentés pour solliciter 4 crédits d'investissement et répondre à 6 postulats. Par ailleurs, des réponses ont été apportées à 7 interpellations/résolutions et à 2 pétitions. A titre indicatif, le service a répondu à 379 courriers (- 10.8% par rapport à 2013) portant sur des plaintes et des requêtes diverses concernant les motifs suivants :

- 78 Aménagement du domaine public (modération du trafic, zones 30, sécurité des piétons et vélos, etc.)
- 23 Chantiers (coordination, accidents, nuisances, etc.)
- 7 Dégâts causés à un tiers
- 24 Dégradation du domaine public (défauts, dégâts, affaissements, etc.)
- 17 Édicules publics (WC, kiosques, arrêts tl, etc.)
- 6 Gestion de la circulation
- 1 Installations mécaniques (escaliers roulants, ascenseurs, fontaines, etc.)
- 7 Mobilier urbain (bancs, bornes, panneaux d'affichage libre, etc.)
- 1 Ouvrages (ponts, dalles, passerelles, murs, éléments de sécurité, balustrades, etc.)
- 21 Piétons
- 3 Ports et rives du lac
- 18 Vélos
- 8 Régulation du trafic (signalisation lumineuse, bornes escamotables, etc.)
- 50 Service de propreté (nettoyage, balayage, lavage, tags, corbeilles, etc.)
- 2 Service hivernal (déneigement, chaussées, trottoirs, etc.)
- 45 Signalisation (marquage routier, signalisation verticale, îlots, etc.)
- 80 Stationnement (sur voirie, zones macarons, P+R, B+R, etc.)

391 Sujets abordés au total

Informatique

Le personnel de la cellule informatique a mis en œuvre, en collaboration avec le Service des parcs et domaines (SPADOM) et le Service d'organisation et d'informatique (SOI), un concept de consultation pour la disponibilité des refuges lausannois par les internautes. Cette interface permettra en outre la réservation d'un refuge directement via Internet et un paiement électronique sécurisé. Ce service à la population s'inscrit dans la politique de « cyberadministration » promue par la Ville et sera accompagné d'une nouvelle application de gestion (GELORE) simplifiant notablement le support administratif.

Le projet de migration des diverses sources de données pour les projets routiers et d'ouvrages d'arts sur une plateforme commune aux différents intervenants de notre service a été initiée en 2014 et sera exploitable au printemps 2015. A terme, cette plateforme conçue avec des logiciels « open source » gratuits, offrira une vue d'ensemble et permettra notamment l'établissement de rapports directeurs et financiers. Plusieurs autres bases de données géo-référencées touchant les zones de stationnement, les zones de chantiers SISOL, les tronçons routiers impactés par une étude acoustique et les mesures y relatives, les indices de sécurité et de confort de l'ensemble des traversées piétonnes non régulées, les aménagements cyclables, le mobilier urbain (fontaines, bancs, fosses à sables et à déchets, horodateurs), les autorisations d'occuper le domaine public, ainsi que l'entretien de la voirie et des WC publics, sont aujourd'hui opérationnelles. Là aussi, les produits de développement « open source » ont été privilégiés.

MISSIONS DU SERVICE

PLANIFIER

Mobilité

L'activité de la planification s'est concentrée sur la révision du PDCom, l'actualisation de l'Observatoire de la mobilité et le suivi du projet Métamorphose dans le nord. Le PDCom a requis un travail conséquent dans la recherche de données, notamment sur le stationnement, et en termes de coordination avec les associations représentant les cyclistes et les piétons. Cette recherche de consensus est capitale dans la mesure où ce document définit la mobilité lausannoise pour les quinze à vingt prochaines années. La deuxième brochure de l'Observatoire de la mobilité, parue en décembre 2014, a permis de compléter ce recueil de données permettant un suivi des déplacements à l'échelle de la ville.

Stationnement

La politique du stationnement a évolué avec notamment la modification du tarif des parkings périphériques (passage de six à huit francs à la journée), la durée du stationnement payant qui a été prolongée jusqu'à vingt heures et deux nouveaux parking longue durée (PLD) qui ont vu le jour sur l'avenue de Provence et dans le secteur de Vidy (parc Bourget). Par ailleurs, le parking relais (P+R) de Vennes ayant atteint sa pleine capacité durant le premier semestre 2014, des conditions d'octroi pour les abonnements mensuels ont été mises en place. Enfin, un relevé exhaustif des 22'000 places de parc sur le domaine public a été effectué, permettant du même coup une mise à jour de la base de données.

Ainsi, si fort heureusement les chiffres contrôlés confirment globalement l'état des lieux précédent, nous disposons ainsi d'une base solide pour les enjeux à venir en termes de politique du stationnement.

	2005	2010	2013	2014
Payantes sur voirie	4'892	3'961	3'942	3'830
Payantes en parkings-relais (P+R)	1'365	2'591	2'489	2'497
Payantes en parkings longue durée (PLD)	1'079	2'639	2'395	2'665
Gratuites limitées (régies par disque)	11'093	13'317	13'170	12'767
Gratuites illimitées	3'325	3	0	0
Total arrondi	21'800	22'500	22'000	21'759

Coordination des chantiers

La réorganisation de la cellule « Coordination des chantiers » initiée en 2013 a permis la consolidation d'un poste à 100% dédié à cette cellule. Ainsi, ce coordinateur a pour mission de :

- veiller à la planification des chantiers coordonnés (financements, regroupement des interventions entre différents services et impact sur l'accessibilité urbaine) en s'assurant de garantir l'accessibilité à la ville ;
- participer au suivi des grands projets (AFTPU, Métamorphose, Léman 2030, CHUV) ;
- accentuer la collaboration avec le Canton et les tl.

Cette planification maîtrisée améliore la vision globale et permet de mieux préciser les interactions entre les différents chantiers, en particulier leur incidence sur l'accessibilité en ville. En collaboration avec la section mobilité de notre service, les axes routiers stratégiques ont été identifiés. Ceci permet, lors de la planification globale des chantiers, de préserver ces voies et de garantir l'accessibilité en ville. Par ailleurs, tous les chantiers coordonnés sont également analysés d'un point de vue « mobilité » afin de minimiser leur impact sur le réseau de transports publics et sur celui de la mobilité douce. Le début des travaux du projet de tram Renens / place de l'Europe, dont le pilotage est assuré par les tl, est actuellement planifié en 2016. Ce report fait suite d'une part au traitement des oppositions et, d'autre part, à la reprise partielle de la procédure d'approbation des plans (PAP) à laquelle notre service a participé en lien avec les évolutions du projet.

Il convient encore de relever que durant l'année écoulée, le bureau de coordination a enregistré 748 nouvelles annonces de chantiers des services communaux, soit une augmentation de 10% par rapport aux chiffres 2013.

PROJETER

Les activités se sont notamment articulées autour du développement de plusieurs projets comme la route de Berne, la rue César-Roux, l'avenue du Chablais, le quartier de Sébeillon, la voie de mobilité douce le long des voies CFF, la place du Tunnel et celle du Nord, ainsi que l'amélioration des conditions pour les cyclistes dans le carrefour de la Bourdonnette, mais également dans le cadre du projet des espaces publics des Plaines-du-Loup et du projet Pôle Gare. Des procédures de mise à l'enquête publique ont été menées à bien permettant ainsi la réalisation de nouvelles passerelles de mobilité douce au Martinet et à Maillefer, ainsi que le passage inférieur de Tivoli-Sévelin.

D'autres projets d'aménagements se sont également développés en lien avec les chantiers communaux coordonnés ou des mesures particulières visant à améliorer la qualité et la sécurité de l'espace public, telles les mesures prises sur le chemin de Champ-Rond et celui des Faverges ou celles visant à optimiser la sécurité aux abords des écoles.

De nombreuses séances publiques ont été organisées afin de partager les projets communaux avec la population riveraine dans le quartier du Vallon, à Maillefer, aux Faverges, sur Ouchy-Gare et à la route du Jorat

Pour 2014, la section police des constructions du service a analysé quelque 420 projets de construction ou de transformation sur fonds privés, distribués sous forme papier par le Service d'urbanisme. En outre, elle a traité quelque 180 dossiers de rénovation et 5 dossiers sous format électronique. Des projets importants par leur image ou leur impact ont été

analysés, telles que la construction de deux bâtiments de septante logements subventionnés et d'une résidence hôtelière pour étudiants, la construction de bâtiments dans le quartier des Fiches, la construction de bâtiments pour le CHUV, la construction du Centre mondial de tir à l'arc au chemin du Chalet-de-Pra-Roman.

REALISER

La partie sud de la place de la Sallaz a été rendue au public à l'occasion d'une cérémonie d'inauguration à l'issue de laquelle un peu moins d'une trentaine de Tilleuls ont été plantés. Les travaux de génie civil de la partie nord (zone métro m2 non comprise) sont également terminés. Des finitions d'aménagement et la réalisation des édicules sont actuellement en cours. Les conduites de l'avenue de Chailly ont été remplacées et le 90% des aménagements sont aujourd'hui achevés. Il convient encore de relever la fin des chantiers entrepris sur la route de Cojonnex, le chemin de Champ-Rond, l'avenue d'Ouchy et sur le carrefour de Chavannes. Les travaux d'entretien et de renouvellement des revêtements des routes et trottoirs ont permis de traiter un peu moins de 22'000 m², dont les principales interventions ont touché : la route de Berne (voies descendantes entre Feuillère et Fourmi), l'avenue du Denantou (tronçon : Montolivet / limite communale), le chemin de Contigny (tronçon : n°17 / avenue du Mont-d'Or), le chemin de la Grangette (partie inférieure), la totalité de l'avenue de Beaumont et du chemin de Praz-d'Eau, ainsi que des réfections ponctuelles sur différents secteurs, notamment la place du Tunnel.

S'agissant de la campagne de renouvellement des ouvrages routiers, il est à relever l'achèvement de la réfection des estacades en béton armé sur l'avenue du Léman et la reconstruction de la dalle en béton sous le trottoir nord de la culée ouest du pont Bessières. De plus, parmi d'autres réalisations, relevons également le renforcement du mur situé au dessus du tunnel de la Barre, le renforcement du voûtage de Champ-Rond, ainsi que la reconstruction du mur de soutènement des Vignes d'Argent. Des mesures exceptionnelles ont permis la réalisation de la structure en béton du futur passage inférieur de Tivoli-Sévelin (mesure du PALM) en un temps record afin de coïncider avec l'arrêt d'exploitation du métro m1 programmée durant les vacances d'été.

Le recensement des ouvrages et des garde-corps situés sur ou en bordure du domaine public ont également été effectués. La phase d'analyse des données avec des vérifications ponctuelles est en cours. Elle précède la mise en œuvre de la base de données. Parallèlement, une campagne d'auscultation des ouvrages importants, tels que les tunnels de Chauderon et de la Barre ainsi que les passages inférieurs de Saint-François et les ponts de la Feuillère et de Bourgogne, a été effectuée ainsi que le contrôle de la capacité portante de certains d'entre eux.

EXPLOITER

Office de la signalétique urbaine (OSU)

Les nouvelles directives relatives à l'affichage sur le domaine public ont été validées par la Municipalité. Elles ont permis d'établir le cahier de charges de l'appel d'offres pour la nouvelle concession d'affichage qui a été lancé pendant l'été. Le choix du nouveau concessionnaire interviendra au début de l'année 2015.

S'agissant des procédés de réclame, il a été délivré 808 autorisations (+ 6.8% par rapport à 2013) pour la pose de 1'707 procédés de réclame (+ 15.2% par rapport à 2013).

Deux nouvelles rues ont été dénommées : la ruelle des Tanneurs et les escaliers des Savetiers. Ces deux dénominations rendent hommage à des professions et activités qui ont été pour beaucoup dans l'industrialisation lausannoise. Les plaques de rues, ont été dévoilées le 20 juin 2014 lors de la « Cérémonie du dernier pavé » qui a eu lieu dans le cadre de l'inauguration du quartier du Rôtillon rénové. Afin de faciliter le déplacement des passants dans le méandre des rues du quartier, 26 plaques de rues ont été posées.

Trois plaques commémoratives en l'honneur du centenaire de l'action de Mary Widmer-Curtat ont été apposées sur trois sites différents et une inauguration a eu lieu le 4 octobre 2014, sur le quai de Belgique, devant la statue « La Belgique reconnaissante ».

La signalétique des divers sites de l'administration communale fait l'objet de mises à jour régulières. Les sites de Chauderon 4, 7 et 9 ont notamment été concernés. Une signalétique extérieure a également été posée pour le Centre de ressources pour élèves allophones (CREAL).

Régulation du trafic

Les carrefours de la Bourdonnette (combiné rail-route) et de Gare-Ouchy ont été renouvelés. De nouvelles technologies de détection favorables aux deux-roues, et économiquement intéressantes, ont été installées. Il s'agit de caméras thermiques à la Bourdonnette et de capteurs micro-radar sur Gare-Ouchy. Une analyse est prévue en 2015 pour en mesurer les bénéfices. Deux nouvelles caméras de télécirculation ont été posées sur les carrefours de la Bourdonnette et de Grey-Bergières. En matière de vidéosurveillance, une procédure visant à faciliter les demandes des services a été mise en place. L'éclairage par LED des feux lumineux est aujourd'hui installé sur 90% des carrefours lausannois. Trois nouveaux passages piétons ont été mis en service: Provence - Malley, Rhodanie - Maladière et à Chailly.

Le parc de bornes électriques en service s'élève à 17 installations. Deux des plus anciennes, Montbenon et Théâtre de Vidy ont été remplacées.

Les neuf compteurs de trafic permanents mis en service il y a plus de 22 ans ont été remplacés entre 2013 et 2014 et peuvent communiquer par le réseau informatique de la Ville.

Stationnement

Une nouvelle série de 41 horodateurs a été mise en service pour un parc s'élevant aujourd'hui à 353 machines. Pour faire face aux vols perpétrés sur d'anciens modèles, des mesures de renforcement des appareils ont été prises voire, quand ce fut nécessaire, leur remplacement par de nouveaux modèles plus résistants.

Durant l'année écoulée, le service de piquet est intervenu à 66 reprises sur l'ensemble du parc de machines et d'installations dont il assure l'entretien, nombre en forte baisse par rapport à la moyenne de 120 interventions annuelles observées jusqu'ici.

Surveillance du domaine public

Un groupe chargé de la surveillance du domaine public a été créé en 2013. Il a pour mission la délivrance des permis de fouille et des autorisations d'occuper provisoirement le domaine public, ainsi que le contrôle et le suivi des chantiers réalisés, notamment s'agissant du respect des conditions fixées par l'autorisation et la bienfacture des travaux touchant le domaine public. Durant l'année 2014, le nombre de permis de fouille ou d'occupation provisoire du domaine public se montent à 1'357, dont 460 incluant des places de stationnement, soit une hausse d'environ 29% par rapport à l'année précédente. Ce ne sont pas moins de CHF 866'850.- qui ont été perçus dans ce cadre, soit une hausse de 40% par rapport à 2013.

Le nombre d'entreprises occupant temporairement le domaine public sans une autorisation préalable délivrée par notre service a crû entre 2013 et 2014, passant de 573 à 710, soit une augmentation de 24%. Pour compenser la charge de travail induite par ce type d'infraction (contrôles sur la voie publique, recherche des coordonnées du contrevenant, régularisation administrative), un émolument est facturé en sus de la taxe d'occupation. Les émoluments facturés en 2014 avoisinent les CHF 28'000.-, soit une hausse de 150% par rapport à l'année passée. Une réflexion est en cours concernant une augmentation significative de l'émolument facturé pour ces non-conformités afin de dissuader les entreprises ne respectant pas les règles en matière d'occupation du domaine public communal.

La gestion des dégâts causés au mobilier urbain a été reprise par le groupe de la surveillance du domaine public depuis 2014. Durant cette année, il a été relevé 82 cas de vandalisme (hausse de 30% par rapport à 2013) ainsi que 153 cas d'accidents impliquant un véhicule et qui a provoqué des dommages à un bien public (augmentation de 135% par rapport à 2013).

Ateliers et magasins de la Ville (AMV)

Les AMV, forts d'une centaine de collaborateurs et collaboratrices, sont une division de support au sein du service, ainsi que pour d'autres services communaux en termes de logistique et de prestations artisanales, notamment au travers des demandes de prestations dont le détail est énoncé ci-dessous. Ils assurent l'essentiel de leurs prestations sur le domaine public et ses équipements. Ils interviennent également sur des biens communaux à la demande. Les AMV offrent leurs prestations dans les domaines suivants : électricité, appareilleurs, menuiserie, mécanique et carrosserie, signalétique, marquage routier (peinture), signalisation verticale (panneaux routiers), serrurerie, transports, brossage/lavage des routes, déneigement / salage des routes, curage des sacs de routes et fosses, vidange des corbeilles à déchets, mise à disposition de matériels pour les manifestations (y compris les drapeaux), entretien des installations mécaniques se trouvant sur le domaine public, gestion des refuges de Sauvabelin, gestion et distribution des carburants, de matériels et de pièces (magasins).

Unité services généraux (USG) :

Le projet de gestion des stocks des AMV via la plateforme communale « Lausashop » a abouti en 2014. Il a impliqué une adaptation conséquente des locaux de stockage sur le site, ainsi que la formation des collaborateurs à ce nouveau système.

La gestion des refuges de Sauvabelin a été passablement perturbée par l'incendie du grand refuge en janvier 2014, lequel a sérieusement endommagé une partie du bâtiment principal et détruit complètement l'annexe. Avec l'appui du Service d'architecture, les travaux de remise en état et de mise en conformité du refuge aux normes actuelles (assainissement de la toiture en fibrociment notamment) ont pu commencer à l'automne.

S'agissant des manifestations organisées à Lausanne, 258 organisateurs majoritairement externes ont fait appel aux AMV pour des prestations logistiques (prêt de matériel, transports, montage de scène, etc.).

Unité garage (UGa) :

Cette unité s'est chargée de l'entretien des véhicules lourds de la Ville, à l'exception de ceux des pompiers, soit environ septante véhicules, ainsi que des machines et des agrégats (compresseurs, débroussailleuses, mono-axe, etc.), soit plus de 600 unités. Au total, quelque 2'700 ordres de travail ont été exécutés durant l'année écoulée. Il convient de relever que le nombre de machines de voirie à entretenir a augmenté en 2014 en raison de l'acquisition de 2 balayeuses de trottoirs et de 14 aspirateurs de rues supplémentaires, sans augmentation d'effectif.

Unité signalisation et marquages (USM) :

Comme à l'accoutumée, cette unité a réalisé les travaux d'entretien du marquage routier ou de modifications liées à la mise en place de projets d'aménagement. Elle a également modifié tous les panneaux de signalisation verticale lors de l'extension des horaires de stationnement payant, ainsi que mis en place une nouvelle zone à 30 km/h dans le quartier de Floréal. Une analyse complète de la signalisation des hôtels lausannois a également été menée. Un nouveau concept a ainsi pu être présenté aux hôteliers en fin d'année et la concrétisation de ce projet devrait aboutir en 2015. Enfin, lors du changement de l'installation de signalisation lumineuse au carrefour de la Bourdonnette et de la modification du carrefour, un giratoire provisoire a été mis en place pendant la durée des travaux.

Statistiques des demandes de prestations

Demandes reçues	2009	2010	2011	2012	2013	2014	Différence 2014-2013
Appareilleur	38	122	152	142	133	151	18
Carrosserie	3	8	4	11	16	8	-8
Décoration	16	8	13	8	34	40	6
Electricité	26	57	81	62	109	125	16
Magasins	11	44	70	46	17	0	-17
Mécanique	14	17	15	43	36	12	-24
Menuiserie	80	109	131	192	162	174	12
Nettoyage Tags	62	105	55	265	348	370	22
Serrurerie	6	25	36	61	249	219	-30
Signalisation	300	334	390	308	250	263	13
Transports	1'945	2'151	2'469	3'212	4'682	4'546	-136
Travaux	271	282	398	398	780	746	-34
Support informatique (depuis octobre 2012)	0	0	0	0	479	452	-27
Propreté et qualité (depuis novembre 2012)	0	0	0	0	41	42	1
Exploitation (depuis janvier 2013)	0	0	0	0	16	12	-4
Panneau info public (depuis janvier 2014)	0	0	0	0	0	52	52
Communication (depuis janvier 2014)	0	0	0	0	0	3	3
Total	2'815	3'212	4'024	4'965	7'352	7'215	-137

ENTRETENIR

Nettoyage, lavage, balayage

Avec l'introduction de la taxe au sac, la quantité des déchets récoltés dans les corbeilles de rue a augmenté de 50% provoquant un débordement régulier de 20% des corbeilles à déchets réparties sur le domaine public. Cette augmentation notable est essentiellement due aux déchets ménagers déposés illégalement par certains habitants. Des mesures correctives ont été mises en œuvre : optimisation des tournées de vidange des corbeilles, remplacement de 200 poubelles de type demi-lune (30 l) par des poubelles de type Requin (110 l), pose de 300 réducteurs munis d'autocollants interdisant les déchets ménagés sur les poubelles demi-lunes et le renforcement de la surveillance aux abords des poubelles a permis d'enrayer ce phénomène. Le constat a été fait que l'augmentation de la quantité de déchets dans les poubelles publiques a été stoppée et que le nombre de poubelles qui débordent a été réduit à moins de 10%. Ce plan d'action sera poursuivi en 2015 afin d'améliorer encore cette situation.

Par ailleurs, deux conventions d'entretien ont été établies avec des grandes enseignes lausannoises. Par exemple, le personnel de McDonald's assurera un nettoyage de zones définies aux alentours des cinq restaurants situés sur le territoire lausannois. Les heures et fréquences de passage ont été définies d'entente avec le service.

Sur la vingtaine d'édicules publics récemment fermés, certains pourront être réaffectés et permettre une valorisation du patrimoine administratif. Ainsi, trois édicules situés respectivement au giratoire de Fraisse (WC), à la rue du Bugnon (WC) et au Pont de Chailly (ancien abri tl) ont fait l'objet d'un appel d'offres pour trouver les futurs partenaires qui seront en charge de l'exploitation commerciale de ces locaux. Une évaluation des dossiers est en cours par une commission composée des services communaux concernés. Un choix sera proposé début 2015 à la Municipalité.

Déneigement

L'hiver 2013-2014 a été particulièrement doux. Cela s'est traduit par une spectaculaire diminution (- 84%) du nombre d'heures consacrées au service hivernal et des tonnes de sel épandues par rapport à l'hiver 2012-2013. En termes financiers, le coût du service hivernal s'est ainsi monté à 0.23 CHF/m² de patrimoine routier (au lieu de 1.17 CHF/m² lors de l'hiver précédent).

SERVICE D'URBANISME (URB)

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

Le Service d'urbanisme assume les tâches communales découlant d'un certain nombre de lois dont la loi cantonale sur l'aménagement du territoire et les constructions (LATC), la loi sur la protection de la nature, des monuments et des sites (LPNMS) et la loi la loi fédérale sur la protection de l'environnement (LPE) :

- en ce qui concerne l'établissement des outils d'urbanisme et d'aménagement du territoire (Plan directeur, plan général d'affectation, plans partiels d'affectation, plans de quartier) ;
- ainsi que la police des constructions, pour le contrôle de la conformité de tout projet de construction avec les plans et règlements.

EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Administration (Urbanisme)	5.50	5.50	5.50	4.40
Atelier maquettes & expositions	4.00	4.00	4.00	4.00
Autorisation (PC)	15.20	15.20	15.20	15.20
Environnement (Urbanisme)	2.00	2.00	2.00	1.90
Patrimoine (Urbanisme)	1.70	1.50	1.50	1.00
Planification (Urbanisme)	10.00	9.00	10.20	8.90
Total service	38.40	37.20	38.40	35.40

Tableau 1.2.- variation en ept alloués

Unité administrative	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre
Total service	0.00

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Administration (Urbanisme)	6	5.50	5	4.40
Atelier maquettes & expositions	4	4.00	4	4.00
Autorisation (PC)	16	15.20	16	15.20
Environnement (Urbanisme)	2	2.00	2	1.90
Patrimoine (Urbanisme)	2	1.50	1	1.00
Planification (Urbanisme)	10	9.00	10	8.90
Total service	40	37.20	38	35.40

Tableau 2.2. - apprenti-e-s

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n		n	
	1		1	
Total service	1		1	

Tableau 2.3. - mouvements du personnel, excepté transfert inter-services (sans apprentis ni aspirants)

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	4	3

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Convention de départ	2
Décès	
Démission	1
Départ à la retraite	1
Fin de contrat	
Licenciement fin droit traitement	
Licenciement invalidité totale	
Licenciement juste motif	
Licenciement reconversion ext.	
Licenciement suppression poste	
Total service	4

Ressources humaines (RH)

En dehors du travail lié à la gestion courante du personnel et aux mouvements intervenus au cours de l'année, le conseiller RH du service a pu contribuer à :

- l'accompagnement des cadres et collaborateurs/trices du service dans le contexte de changement important à la tête de celui-ci (départ de l'ancien chef de service fin janvier, nomination par intérim puis définitive dès le 1^{er} juillet du nouveau chef de service, recrutement toujours en cours d'un-e nouvel-le adjoint-e pour la planification) ;

- l'ajustement des effectifs de l'Office de la police des constructions (OPC). L'unité administrative a été légèrement renforcée dans le courant des deux dernières années mais il était nécessaire de faire davantage pour cet office soumis à une importante surcharge de travail depuis longtemps. Un engagement plein à l'unité technique et partiel à l'unité administrative viendront renforcer les équipes en 2015 ;
- la mise à jour de toutes les descriptions de postes du service. A fin 2014, toutes les descriptions de postes ont été finalisées et signées.

SECTION PLANIFICATION

Plans d'affectation

Le nombre de procédures de plan d'affectation en cours est toujours important. Fin décembre 2014, il était de 39. La Municipalité a ouvert deux nouvelles procédures de plan en 2014.

Sept plans ont été mis à l'enquête publique :

- Plan d'affectation cantonal (PAC) Dépôt de matériaux d'excavation à Vernand
- PAC Dépôt de matériaux d'excavation au Solitaire
- Plan partiel d'affectation (PPA) chemin de Beau-Rivage – avenue des Oscherins
- Plan de quartier (PQ) chemin de Contigny
- PQ chemin des Falaises – avenue de la Sallaz – réservoir du Calvaire
- PQ Saint-Laurent – Louve – Grand-St-Jean - Pichard
- PPA Chalet-à-Matthey – addenda au plan d'extension n° 603

Trois plans ont été approuvés par le Conseil communal :

- Modification du plan général d'affectation (MPGA) Tuilière nord – route de Romanel – projet Métamorphose
- PQ Croix-d'Ouchy – avenue de Cour – avenue d'Ouchy concernant l'hôtel le Royal Savoy
- PQ Maison du Livre et du Patrimoine – chemin des Côtes-de-Montbenon

Six plans ont été mis en vigueur par le Département du territoire et de l'environnement (DTE) :

- PPA chemin de Praroman concernant une halle dédiée au tir à l'arc
- PPA Les Fiches – chemin de Bérée 2
- MPGA Tuilière nord – route de Romanel – projet Métamorphose
- PQ Croix-d'Ouchy – avenue de Cour – avenue d'Ouchy concernant l'hôtel le Royal Savoy
- PPA Le Désert – chemin de Pierrefleur
- PAC Biopôle de Vennes - addenda

Un plan a fait l'objet d'un référendum :

- PPA Beaulieu concernant les parcelles comprises entre les avenues des Bergières, Jomini, Mont-Blanc, la promenade du Bois de Beaulieu et le chemin du Presbytère

Un plan fait toujours l'objet d'un recours auprès de la Cour de droit administratif et public (CDAP) :

- PPA chemin de Praz-Gilliard

L'année 2014 est de nouveau une année qui se distingue au niveau du nombre de plans mis en vigueur.

Statistiques sur les procédures en cours

Années	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Procédure en cours	19	20	42	41	47	47	39
dont MPGA, PPA ou PQ	17	17	34	34	38	41	35
dont PAC	2	3	5	5	7	5	2
dont PDL et PDCom	0	0	3	2	2	1	2
Mises à l'enquête publique	2	4	6	6	8	7	7
Approbations par le Conseil communal	4	4	3	5	2	8	3
Mises en vigueur par le département cantonal	3	3	2	3	4	7	6

Les six plans d'affectation approuvés par le Canton ont les caractéristiques suivantes :

- Le PPA chemin de Praroman permet la construction d'une halle dédiée au tir à l'arc.
- Le PPA Les Fiches – chemin de Bérée 2 permettra la réalisation de 21'000 m² de surface de plancher brute habitable dont 15'000 m² de logements et 6'000 m² de bureaux.

- Le MPGA Tuilière nord – route de Romanel – projet Métamorphose totalise une surface d'environ 24 ha sur lesquels seront implantés neuf terrains de football, une piste d'athlétisme et des vestiaires.
- Le PQ Croix-d'Ouchy – avenue de Cour – avenue d'Ouchy concernant l'hôtel le Royal Savoy permettra de réaliser une liaison entre l'hôtel et son annexe.
- Le PPA Le Désert – chemin de Pierrefleur permettra de réaliser 12'000 m² de surface brute de plancher mixte logements-activités.
- Le PAC Biopôle de Vennes – addenda, confirme la vocation de ce site stratégique en permettant d'augmenter de 92'000 m² la surface brute de plancher dédiée aux activités.

DOSSIERS DE PLANIFICATION LIÉS À METAMORPHOSE ET À PÔLE-GARE

En tant que service métier, le Service d'urbanisme a accompagné les cellules de projet Métamorphose et Pôle Gare dans le développement des grands projets territoriaux de la commune. Ces cellules de projet ont pu bénéficier du soutien des compétences du service, tant au niveau de la planification et de l'évaluation des risques environnementaux, que du point de vue patrimonial.

Métamorphose

Le Service d'urbanisme a garanti le suivi du plan directeur localisé des Plaines-du-Loup en vue de son approbation. Pour poursuivre le processus de légalisation du sol autorisant la construction de l'éco-quartier, le service a ensuite contribué à l'élaboration du premier plan partiel d'affectation relatif à une partie du territoire des Plaines-du-Loup. Pour ce faire, il a participé à de nombreuses séances de coordination avec les différents Services communaux et les mandataires externes.

Les compétences du service ont également largement contribué à l'élaboration du plan partiel d'affectation de la Tuilière sud, notamment en réalisant le suivi de la procédure d'examen préalable auprès des services cantonaux. Ce plan va permettre l'implantation d'un stade de football puis, dans une deuxième étape, d'un centre d'affaires au nord de la ville. Le stade a fait l'objet d'un concours d'architecture en cours d'année.

Pôle Gare

Cette cellule traite un vaste projet dont les implications sont multiples : optimisation de la gare et de son plateau ferroviaire en vue d'une plus haute fréquentation des voies, modification du tissu bâti existant, densification du secteur, coordination et consultation des différents intervenants internes et externes, etc.

Le Service d'urbanisme soutient ce processus de projet par sa participation à diverses cellules de coordination, est consulté à chaque étape déterminante et prend part aux décisions de la mutation urbaine de ce périmètre stratégique.

PLAN DIRECTEUR COMMUNAL (PDCom)

L'ensemble des études spécifiques, tout comme l'évaluation environnementale stratégique (EES) ont abouti à un document complet. Les résultats du mandat « Deep-City » ont permis d'intégrer la prise en compte du sous-sol dans le PDCom. Afin de permettre une vision plus claire et une lecture plus aisée du PDCom, l'organisation de celui-ci a été revue. Le PDCom comporte dès lors 4 grands objectifs déclinés en 17 sous-objectifs (selon une répartition géographique ou thématique), puis 80 principes et 190 mesures. Tout ceci est accompagné d'un cahier spécifique « Programme d'actions ».

Le comité de pilotage (COPIL) s'est réuni à trois reprises. A la suite de ces séances de travail, la Municipalité s'est saisie du dossier pour finalement adopter la version destinée à examen préalable, ceci en octobre 2014. Les échanges fructueux avec la Commission consultative d'urbanisme se sont poursuivis lors de trois séances au premier semestre. Il en fut de même avec le groupe technique, au cours de quatre rencontres. Le PDCom a également été présenté à la Commission interdépartementale pour la protection de l'environnement (CIPE) en février.

Le dossier complet du PDCom a été envoyé, à mi-décembre, au Service du développement territorial (SDT), pour examen préalable selon les dispositions de l'article 28 LATC. L'année s'est également terminée par une exposition publique, du 3 au 20 décembre aux Arches du Grand-Pont. Malgré l'utilisation de divers médias pour annoncer cette manifestation, seuls environ 125 visiteurs ont franchi le seuil des Arches.

Le calendrier prévoit une approbation du Plan directeur communal par le Conseil d'Etat d'ici la fin de la présente législature.

AGGLOMÉRATION / RÉGION

Le Service d'urbanisme assure le suivi des études de planifications menées à l'échelle du Projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM) et des schémas directeurs. Il assure également le pilotage du Schéma directeur centre Lausanne (SDCL).

Depuis 2014, le service délègue de manière permanente un représentant dans la direction technique du PAL. Cette nouvelle structure de pilotage a été officialisée en 2014, à la suite d'une refonte de la gouvernance de projet du PALM.

Projet d'agglomération Lausanne-Morges

- PALM 2007 : la réalisation des mesures A du PALM 2007 (période 2011-2014) se poursuit. Des mesures d'importance, comme par exemple le passage inférieur Tivoli-Sévelin, sont en cours de réalisation. D'autres ont déjà été réalisées. Pour faciliter et harmoniser la gestion financière des mesures issues du PALM 2007 et des projets suivants, le PALM a mis en place un outil informatique de planification financière, utilisé par tous les partenaires du projet d'agglomération.
- PALM 2012 (PALM de 2^e génération révisé) : la politique des agglomérations de la Confédération prévoit une révision des projets d'agglomération tous les quatre ans. Le PALM 2012, déposé auprès de la Confédération en juin 2012, visait à solliciter un cofinancement pour la réalisation de mesures infrastructurelles prioritaires (liste A), pour la période 2015-2018. A l'issue de l'examen technique mené par les services fédéraux et à l'issue des débats aux Chambres fédérales, la Confédération a fait connaître en 2014 ses déterminations. Reconnaisant l'efficacité des mesures prévues dans le projet – le mieux noté de Suisse – la Confédération a attribué au PALM 2012 un cofinancement de 35%, pour un total de CHF 185'480'000.-, destiné aux mesures infrastructurelles couvrant la période de 2015 à 2018. Les arguments en vue d'un soutien fédéral au métro m3, développés à plusieurs reprises auprès des partenaires de l'agglomération et auprès des offices fédéraux, ont été entendus. La Confédération a en effet décidé d'inclure la réalisation de la 1^{ère} étape du métro (tronçon Gare-Flon) parmi les mesures prioritaires. Par ailleurs, elle a fortement soutenu d'autres mesures, en faveur des transports publics, de la mobilité douce ou du réaménagement d'axes routiers.
- PALM 2016 (PALM de 3^e génération) : les études de cadrage pour le lancement du projet de 3^e génération ont été menées en 2014. Le PALM 2016 devra être déposé auprès de la Confédération avant le 30 juin 2016 et va solliciter un cofinancement pour des mesures à réaliser dans la période 2019-2022. Pour la Ville de Lausanne, cette 3^e génération s'inscrit dans la continuité du projet précédent ; elle visera notamment à obtenir un soutien fédéral pour la 2^e étape du métro m3 (tronçon Flon-Blécherette).
- Guide environnemental du PALM : le PALM a élaboré un guide environnemental à l'échelle de l'agglomération, composé de fiches de mesures stratégiques et d'un outil pratique d'aide à l'élaboration des projets urbains et des projets d'infrastructures. Ce guide vise à une meilleure prise en compte de la nature et de l'environnement dans l'agglomération. Il a été adopté en 2014 et mis à disposition des principaux porteurs de projets de l'agglomération et du public.
- Stratégie d'implantation des tours dans l'agglomération : conçue comme une « boîte à outils », cette stratégie servant d'aide à la planification et à l'évaluation des futurs projets de tours dans l'agglomération a été adoptée et publiée en 2014.

Schéma directeur de l'ouest lausannois (SDOL)

Chantier 2 - Secteur de Malley : suite au concours d'urbanisme et d'espaces publics réalisé dans le secteur de Malley-Centre, deux PPA ont été élaborés.

- Le premier PPA, concernant les terrains jouxtant la gare de Malley sur les communes de Prilly et de Renens et propriétés de Lausanne et des CFF, est prêt pour l'enquête publique qui sera ouverte début 2015. L'examen préalable des services de l'Etat est terminé. Il proposera 52'500 m² de surface brute de plancher de logement et d'activités sur une surface cadastrale de 10'600 m² soit une nouvelle population de 1'050 habitants-emplois.
- Le deuxième PPA concernant les terrains compris entre le chemin de l'Usine à gaz et les avenues de Longemalle et du Chablais est toujours à l'étude. L'envoi du dossier à l'examen préalable des services de l'Etat n'interviendra pas avant mi-2015. Il proposera 111'300 m² de surface brute de plancher de logement et d'activités sur une surface cadastrale de 53'517 m² soit une nouvelle population de 2'220 habitants-emplois.

Schéma directeur du nord lausannois (SDNL)

- Chantier 1 : Axe Lussex – Bel-Air, plan directeur localisé intercommunal : l'élaboration d'un plan directeur localisé intercommunal vise à planifier l'accueil de quelque 13'000 habitants et emplois supplémentaires sur les territoires de Lausanne-Vernand et Romanel-sur-Lausanne. Les travaux menés en 2014 ont abouti à une première image directrice, largement débattue et présentée lors d'ateliers participatifs et de présentations publiques. Le projet final du plan directeur devrait être adopté début 2016.
- Chantier 4a – Volet C : planification agricole : cette étude innovante, démarrée en 2011, constitue le 3^e volet du chantier 4a. Elle vise à étudier et comprendre la place de l'agriculture périurbaine dans le nord lausannois, et à esquisser des scénarios d'évolution. Le rapport final a été adopté en 2014. Il se poursuivra par l'établissement d'un guide « Urbanisation et agriculture » dans le nord lausannois.

Schéma directeur de l'est lausannois (SDEL)

Les collaborations avec le SDEL sont menées au besoin, en fonction des études. Une étude stratégique relative au paysage a été lancée par le SDEL, mais la représentation de la Ville dans les groupes de suivi (technique et politique) a été transférée de URB à SPADOM, sur décision de la Municipalité.

Schéma directeur centre Lausanne (SDCL)

Longtemps ponctuelles, les relations entre les communes de Lausanne et d'Epalinges se sont officialisées dès fin 2011, avec la constitution du SDCL. Les deux communes sont depuis lors représentées au sein du PALM par les délégués du Schéma directeur.

Plusieurs prises de positions conjointes, sous l'égide du SDCL, ont été élaborées en 2014, notamment sur des études du PALM. Par ailleurs, le SDCL permet des coordinations intercommunales sur plusieurs projets en cours, tels que le développement du Biopôle de Vennes, le réaménagement de la route de Berne et d'autres projets de densification. Des projets à plus long terme, dont le prolongement du métro m2 en direction du nord (centre d'Epalinges, école hôtelière), sont également développés dans ce cadre.

ESPACES PUBLICS

Membre permanent de la structure espace public, le service a participé régulièrement aux séances hebdomadaires du Bureau des espaces publics (BEP) qui a comme rôle la gestion des projets. Le développement des projets est confié aux différents Groupes des espaces publics (GEP) formés par les collaborateurs des différents services selon la nature des enjeux. Ceux-ci sont présentés mensuellement à la Commission des espaces publics (CEP) pour décision. En plus de participer à cette structure, le service a pris part à la Commission de projet (COPROJ), séance mensuelle destinée au débat autour des projets des AFTPU.

Il a également participé à différents groupes de travail dont les principaux sont :

- L'espace public du quartier du Rôtillon a été inauguré dans le courant de l'année 2014. La qualité de l'aménagement a reçu une mention spéciale dans le cadre du prix Flâneur d'Or 2014. Les Lausannois peuvent désormais profiter de plus de 1'500 m² de nouveaux espaces publics en plein centre-ville.
- En février 2014, les études concernant l'aménagement de la place de l'Europe ont été bien reçues par les Lausannois. L'aménagement présenté permettra de dégager plus de 2'500 m² d'espace de la place pour les piétons.
- Une étude d'aménagement de la place du Nord, dans le quartier du Vallon, a été développée. Les expériences positives de l'aménagement temporaire de la Sallaz-plage ont permis de préconiser ce type de solution souple et économe. L'aménagement, pourra être réalisé à court terme en interaction avec la population.
- Un projet qui propose de nouvelles conditions-cadres pour l'aménagement de la place du Tunnel a été développé. La réorganisation de la place permettra de dégager plus de 1'000 m² pour l'aménagement d'une véritable place de quartier.
- L'insertion paysagère de la rampe PMR Vennes a été étudiée. Le design de cet objet permettra d'embellir les alentours de la station du métro Vennes, tout en participant au confort des personnes à mobilité réduite.
- Les espaces publics du quartier durable Plaines-du-Loup ont été étudiés. L'objectif est d'accorder à ce nouveau quartier un fort caractère de nature en ville.
- Les points de tri des déchets font l'objet d'une étude pluridisciplinaire. L'objectif est d'offrir un service pour l'ensemble des quartiers, afin de combler les lacunes existantes. Un nouveau design permettra de confirmer la nouvelle vocation de ces points de tri : un lieu de valorisation des déchets et de support à la vie quotidienne des quartiers.

DÉVELOPPEMENT DURABLE / ENVIRONNEMENT

Office de coordination des risques environnementaux (OCRE)

Dans le cadre de la mise en œuvre des dispositions de protection de l'environnement, l'OCRE a répondu aux sollicitations de la population, à celles du Conseil communal ainsi qu'aux partenaires de l'administration.

La Délégation aux risques environnementaux (DRE), s'est réunie le 27 janvier et le 8 octobre 2014 pour aborder, dans le cadre du développement urbain, les thèmes liés au suivi de la qualité de l'air, aux études d'assainissement du bruit routier, aux nuisances acoustiques, à la présence de la nature en ville, aux risques liés aux dangers naturels, à la prise en compte des ressources du sous-sol notamment dans le cadre de la révision du PDCom.

L'OCRE est partie prenante pour l'établissement du nouveau Plan directeur communal en assurant notamment la bonne intégration de l'évaluation environnementale stratégique (EES) ainsi que le suivi du mandat pour la prise en compte des ressources du sous-sol « Deep City ».

A l'échelle plus locale, il a conduit plusieurs études ou notices d'impacts sur l'environnement en relation avec l'élaboration des plans de quartier tels que Sévelin, Falaises, Vallon, Tuilière, Plaines-du-Loup, Bérée, la Clochette et Vernand-Camarès. Plus spécifiquement l'office a établi la décision finale concernant les plans d'affectation EolJorat et Cour-Camarès.

Dans le domaine de la protection contre le bruit, il a poursuivi le développement des études d'assainissement du bruit routier pour la zone urbaine ainsi que des études complémentaires pour le suivi de l'efficacité des mesures d'accompagnement mises en œuvre dans le secteur de la Sallaz.

Dans le domaine de la protection de l'air, l'OCRE a mis en évidence l'évolution de la qualité de l'air sur le territoire communal et a participé au suivi des études relatives à l'analyse de poussières fines dans le secteur nord-est. En outre, il participe à la révision du plan des mesures de l'ordonnance fédérale sur la protection de l'air (OPair) sous la responsabilité de la Direction générale de l'environnement (DGE).

Pour le surplus, le chef de l'office a assuré, d'une part, la coordination dans le développement du projet relatif à la plateforme du Pôle muséal. D'autre part il conduit, ad intérim, l'ensemble des études d'avant-projet pour le secteur Pôle Gare jusqu'à l'entrée en fonction de la nouvelle responsable. En complément, il participe à l'instruction des procédures d'enquêtes publiques d'importants projets d'infrastructures en regard notamment de la loi sur les routes (LR), de la loi fédérale sur les chemins de fer (LCdf) et de la loi fédérale sur l'aviation civile ainsi qu'à l'application des exigences environnementales des services cantonaux.

Dans le domaine des déplacements et de l'aménagement de l'espace public, l'OCRE a participé aux séances du CEP respectivement du BEP. Ce dernier a consacré l'essentiel de ses réunions à l'examen de projets de réaménagement de la voirie. En ce qui concerne le projet AFTPU, outre le suivi des contraintes de l'étude d'impacts sur l'environnement, le responsable a participé aux séances de COPROJ. Enfin, l'OCRE a assisté le directeur des Travaux dans différentes séances de commission du Conseil communal pour l'examen de rapport-préavis ainsi que pour la prise en compte d'interpellations voire de pétitions.

PROTECTION DU PATRIMOINE BÂTI

Cellule patrimoine

Dans le cadre de la convention signée en 2010 entre le canton de Vaud et la Ville de Lausanne, les réunions mensuelles avec le conservateur cantonal des monuments se poursuivent et permettent de traiter les dossiers communs, impliquant également le Service d'architecture, et de maintenir des échanges sur la pratique de la conservation du patrimoine. Les rencontres bimestrielles avec des représentants de Patrimoine Suisse-Vaud sont maintenant bien établies.

La déléguée a travaillé seule, sans adjoint-e, quasiment toute l'année. Le poste sera repourvu au 1^{er} février 2015.

En application de l'article 73 du règlement du plan général d'affectation (RPGA), la cellule protection du patrimoine a ainsi traité près de 360 affaires concernant des objets recensés. Elle a participé à 444 réunions, internes ou externes et procédé à 134 déplacements sur le terrain qui ont permis de formuler des objectifs de conservation et de répondre aux questions des architectes, gérants ou propriétaires.

Les échanges précédant le dépôt de la demande d'autorisation permettent une meilleure prise en compte de la substance historique dans le projet d'architecture et facilitent ensuite le traitement des dossiers. Cette pratique semble être de mieux en mieux comprise des différents acteurs. Cependant, il faut relever que fréquemment des travaux sont réalisés avant délivrance du permis de construire ou sans que les charges qui y figurent ne soient respectées, comme lorsque des approbations doivent intervenir en cours de chantier.

Plusieurs cas mettent en évidence la difficulté de protéger le patrimoine dans un contexte de densification urbaine et d'économies d'énergie. La mise aux normes énergétiques, lorsqu'elle s'applique sans nuance à des bâtiments du XIX^e ou du début du XX^e siècle ne permet pas de préserver l'identité architecturale de notre ville. La recherche de solutions correspondant aux nouvelles normes n'est pas aisée pour les divers partenaires.

Quelques affaires particulières méritent d'être mentionnées, notamment le travail préparatoire à la réfection du parapet du quai d'Ouchy qui a vu la pose d'échantillons réalisés par les Ateliers et magasins de la Ville (AMV) sur le site ou encore la réfection des façades rue de Bourg 47-49 qui ont nécessité un suivi important et permis de mettre à jour des façades en molasse appareillée de belle facture.

Plusieurs études historiques ont été réalisées à la demande de la section, parfois en collaboration avec la Section monuments et sites du Canton ou avec d'autres services communaux. Elles concernent les anciens domaines lausannois du château de Béthusy, de la Chablière, des Fiches et de Rovéréaz pour des études particulières ainsi que l'îlot Terreaux-Mauborget et le quartier du Rond-Point, dans le cadre de réflexions portant sur les potentiels de densification d'un périmètre bâti. Relevons, par ailleurs, que la déléguée a rendu possible la donation au Musée historique d'un intéressant fonds photographique documentant la construction à Lausanne au début du 20^{ème} siècle, alors en mains privées.

De nombreuses réunions de travail pour y relayer une approche respectueuse du patrimoine, notamment pour les projets concernant la gare au sein du Groupe d'accompagnement patrimoine (GAMS) constitué à l'initiative des CFF ou de l'équipe du projet Pôle Gare ont nécessité la participation de la cellule protection du patrimoine.

La révision du PDCOM a impliqué un investissement important pour relayer dans les documents produits la dimension patrimoniale de la ville de Lausanne, tant en ce qui concerne son centre historique que les quartiers afin de préserver les éléments qui caractérisent le paysage bâti lausannois en lien avec son histoire ou son site particulier.

L'Office fédéral de la culture a poursuivi avec ses mandataires le travail de terrain dans le cadre de l'inventaire fédéral des sites construits à protéger (ISOS). Le travail de suivi a nécessité un important engagement afin de valider les informations recueillies. Le processus de validation débute en 2015.

Comme chaque année, les Journées européennes du patrimoine ont attiré un public nombreux et varié sur le thème « A boire et à manger ». Grâce à des partenaires institutionnels, SPADOM et CFF, ou privé, les visiteurs ont pu découvrir les coulisses de l'Hôtel Beau-Rivage, le restaurant d'entreprise de la gare de Lausanne et le décor de son buffet Première classe ainsi que le domaine de l'Abbaye de Mont. Autant d'occasion d'apprécier un patrimoine vivant ainsi que des interventions architecturales respectueuses de sa substance.

La collaboration avec l'EPFL est poursuivie dans le cadre de l'unité d'enseignement « Architecture et réhabilitation ». L'étude de cas portait sur un immeuble recensé avec une note *3* (objet intéressant au niveau local) propriété de la Ville.

De surcroît, la déléguée participe au groupe de travail « formation continue » créé en partenariat entre le Centre national d'information pour la conservation des biens culturels (NIKE), l'Office fédéral de la culture et le « International Council on Monuments and Sites » (ICOMOS-Suisse) qui a organisé un colloque de formation continue à l'automne à Berne sur le thème « Gestion de la qualité sur les chantiers patrimoniaux ». Lors de l'assemblée générale annuelle qui s'est tenue à Aarau, elle a été élue au comité de la Conférence suisse des conservatrices et conservateurs des monuments. Elle a également participé à la réunion des services romands de conservation du patrimoine qui a permis aux participants de visiter des réalisations et des chantiers au Locle et d'échanger sur la pratique de la conservation et la déontologie de la restauration.

Enfin, la déléguée a publié un texte introductif à l'ouvrage dédié par la Société d'histoire de l'art en Suisse aux Parcs et jardins publics lausannois ainsi qu'une contribution à la revue « Monuments vaudois » consacrée à l'histoire des édicules lausannois en lien avec la réaffectation de certains d'entre eux. Grâce à un soutien de la Direction des travaux, une exposition a été présentée sur le site de Vidy par les Archives de la construction moderne (ENAC-EPFL).

DÉMARCHES PARTICIPATIVES

En 2014, le service a poursuivi, développé et initié plusieurs démarches participatives.

Pour le secteur du Vallon, la démarche participative est entrée dans une troisième étape. Après une première étape qui avait abouti en 2011 à la définition par consensus de 45 objectifs pour le développement du quartier, la démarche participative était entrée en 2012 dans une deuxième étape, plus opérationnelle. Celle-ci a consisté en la réalisation de Mandats d'étude parallèles (MEP) portant sur l'ensemble du quartier et répondant aux objectifs précités. Cette dynamique participative de réflexion et d'échange, enclenchée en 2010, s'est poursuivie en 2011, 2012 et 2013. Le groupe de suivi – désormais formalisé par le statut d'association – s'est réuni à de multiples reprises en 2014, notamment pour échanger sur les études en cours et pour planifier la mise en œuvre de mesures d'aménagement en lien avec un financement du Fonds pour le développement durable. En décembre, une soirée publique de bilan des études et projets a réuni une quarantaine de personnes. Cette dynamique est appelée à se poursuivre en 2015.

Des processus participatifs ont accompagné d'autres secteurs faisant l'objet de planifications. C'est le cas notamment du secteur de Sévelin, pour lequel une démarche de concertation est en cours de mise en œuvre. Outre les propriétaires, les principaux acteurs « moteurs » du quartier – acteurs culturels, acteurs de la formation notamment – ont été rencontrés. En 2014, le processus de concertation s'est renforcé avec une ouverture vers d'autres acteurs du quartier (commerçants notamment). Mais c'est véritablement en 2015 que la démarche de concertation sera complète, avec une implication de tous les acteurs – y compris habitants et usagers – dans une réflexion sur l'évolution des besoins.

D'autres planifications en cours, comme le secteur En Contigny, les Boveresses, les Bergières, la Rosière etc., font l'objet de démarches de concertation – en cours ou planifiées. L'objectif de ces démarches consiste à discuter du contenu des futurs plans d'affectation non seulement avec les propriétaires directement concernés, mais également d'ouvrir la réflexion à d'autres acteurs de la société civile, en particulier les riverains.

Dans le cadre de l'élaboration du plan directeur localisé intercommunal (PDLi) de Lausanne-Vernand – Romanel-sur-Lausanne, le projet a fait l'objet d'ateliers participatifs en présence de représentants des élus des deux communes, des groupes d'intérêts et associations, dès le début du processus d'élaboration. Le projet provisoire de PDLi a en outre fait l'objet d'une semaine de présentation publique, mêlant exposition permanente et soirées de présentation et de débats.

Le PDCoM, enfin, entré dans un processus de révision depuis 2012, repose sur une volonté d'impliquer tous les acteurs de la société civile. Après l'année 2013 – rythmée par un nombre important de séances de travail avec les associations, partis politiques, experts, services communaux et services de l'Etat – l'année 2014 a notamment été marquée par une exposition publique, qui s'est tenue aux Arches pendant trois semaines. Des soirées débats ouvertes au public et une seconde exposition publique viendront enrichir la démarche en 2015.

OFFICE DE LA POLICE DES CONSTRUCTIONS (OPC)

La tâche de l'OPC découle principalement des articles 17 et 104 de la LATC. Son premier rôle consiste à faire observer les prescriptions légales et réglementaires, ainsi que les plans en matière d'aménagement du territoire et de constructions. Ainsi, l'OPC assure la gestion des dossiers de constructions et les renseignements au public et aux professionnels de la branche.

Pour cela, des séances préalables ont lieu dans les locaux de l'administration réunissant les architectes, maîtres de l'ouvrage et techniciens de l'OPC. Tous les projets présentés sont pris en charge et l'office soumet à l'enquête publique ceux qui doivent l'être, procède ensuite à leur analyse après avoir demandé l'avis d'autres services concernés de l'administration communale et cantonale, puis, après une synthèse des clauses y afférentes, les présente à la Municipalité pour, cas échéant, délivrer les permis de construire.

La vérification de conformité des projets, ainsi que les 629 oppositions/interventions ont nécessité 689 séances de travail avec des constructeurs, administrés et autres services de l'administration communale. Il est à relever que le nombre et la durée des réunions avec les requérants ainsi que le nombre de renseignements dispensés tant par téléphone que par courriel est en constante augmentation et représente une part importante de l'activité des collaborateurs. L'Office a encore pris part, le plus souvent en collaboration avec les avocats de la place, à l'instruction des procédures de recours en matière de construction auprès de la CDAP, du Tribunal cantonal voire dans certains cas du Tribunal fédéral. Le nombre et le déploiement d'actes administratifs toujours plus complexes s'est confirmé et a nécessité un effort considérable de l'ensemble des collaborateurs de l'OPC. Il est dû entre autres aux facteurs suivants :

- Le nombre de projets déposés par les constructeurs potentiels est toujours conséquent, qu'il s'agisse de demandes d'autorisations ou d'annonces de travaux non soumis à autorisation mais nécessitant néanmoins un examen de la part des collaborateurs de l'office (715 en 2014 contre 573 l'année précédente). Au surplus, les autres textes législatifs toujours plus complexes, dont les autorités communales doivent tenir compte dans l'application de la loi sur l'aménagement du territoire, engendrent des difficultés supplémentaires dans la présentation des dossiers de demande de permis de construire par les professionnels et non professionnels de la branche. L'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur l'énergie

au 1^{er} juillet, sans dispositions transitoires, a passablement compliqué la tâche de l'OPC. Le nombre croissant d'oppositions et de recours déposés (voir tableau ci-dessous) marque la plus grande complexité de nombreux dossiers. Il provoque surtout une mobilisation toujours plus grande des techniciens tant dans l'examen des oppositions que de la préparation des dossiers de recours et de leur instruction.

- Le montant total des projets pour lesquels des permis de construire ont été délivrés durant l'exercice sous revue s'élève à CHF 800'000'000.-, soit CHF 200'000'000.- de plus que l'exercice précédent sans que leur nombre ait sensiblement augmenté, ce qui démontre leur importance et leur complexité.

Pour les nombreuses raisons évoquées ci-dessus, le délai de traitement des dossiers reste important mais l'office travaille sans cesse à la recherche de solutions permettant de le réduire, même si le manque de ressources reste le problème majeur. A la demande de la direction un groupe de travail a été créé afin d'étudier la dématérialisation des dossiers, procédé visant à recueillir les demandes d'autorisation sous forme électronique, dans la perspective de les faire circuler sous cette forme auprès des services de la Ville habituellement appelés à donner leur avis. Une phase test est en cours et un premier bilan sera fait au milieu de l'année 2015. Par ailleurs, l'office collabore également étroitement avec les services cantonaux dans la recherche de solutions permettant de simplifier les procédures, voire de réduire leur durée.

Parmi les projets autorisés en 2014, on peut relever :

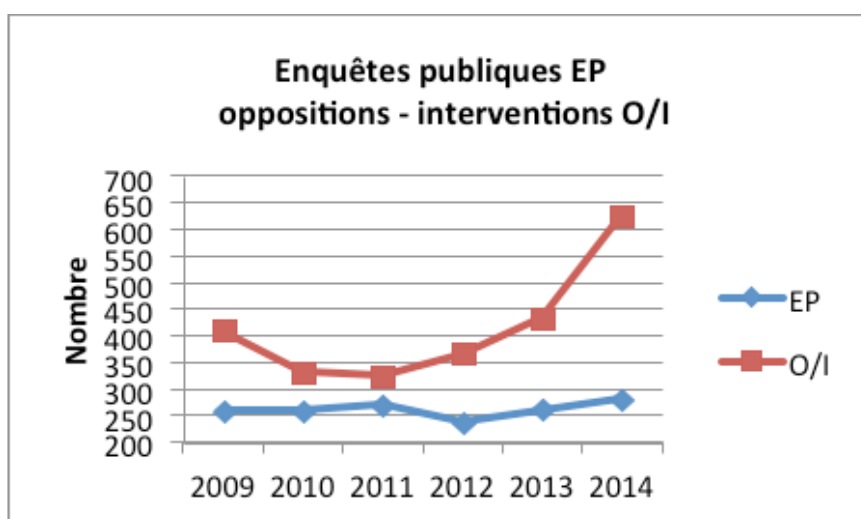
- la construction, après démolition, d'un bâtiment pour le compte de la Fédération internationale de natation (FINA), avenue Charles Secrétan 13 ;
- la construction, après démolition, d'un bâtiment administratif pour le compte de la Fédération internationale de gymnastique (FIG) ;
- la construction d'un nouveau centre mondial de tir à l'arc, chemin du Chalet-de-Pra Roman 12 ;
- la construction, après démolition, d'un bâtiment pour le centre de chirurgie ambulatoire (Clinique Cécil) avenue Ruchonnet 53/chemin des Croix Rouges 9 ;
- la construction, après démolition, d'un nouveau bâtiment pour l'Ecole Nouvelle Avenue Esplanade 6,8 ;
- la construction, après démolition, de huit immeubles d'habitation au chemin de Bérée 14 A à 20 B futur ;
- la construction de deux bâtiments « hôtel des patients » avenue de la Sallaz 6, 8,12 ;
- la construction après démolition, d'un bâtiment de quarante logements et de bureaux/commerces avenue de Chailly 10-12 ;
- la construction, après démolition, d'un immeuble mixte logements et bureau avenue de Montoie 4.

En marge de ce qui précède, les secrétariats de l'OPC et du Service d'urbanisme assurent la permanence des guichets d'enquêtes publiques.

Les tableaux ci-après expriment une synthèse du traitement des dossiers.

Enquêtes publiques et oppositions/interventions

Années	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Enquêtes publiques	262	262	273	239	263	284
Oppositions/Interventions	413	334	327	369	436	629

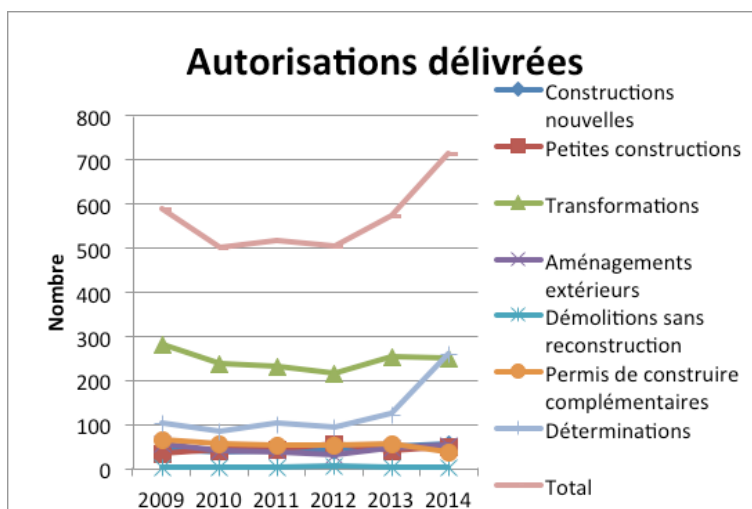


Recours déposés

Années	2009	2010	2011	2012	2013	2014
	26	12	17	21	20	18

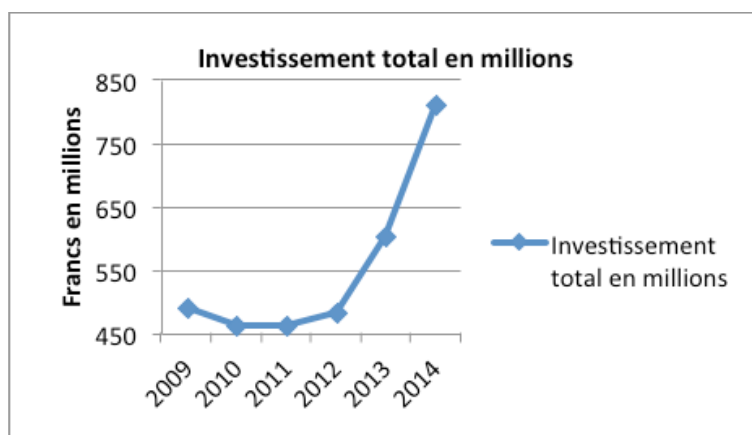
Permis de construire, permis de construire complémentaires et déterminations pour travaux dispensés d'autorisation

Années	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Constructions nouvelles (villas, immeubles d'habitation, administratifs et commerciaux, garages enterrés)	43	38	40	42	49	56
Petites constructions (garages- boxes, couverts, pavillons, installations techniques, etc.)	35	42	44	56	40	51
Transformations	282	238	232	217	254	251
Aménagements extérieurs	58	42	40	32	48	54
Démolitions sans reconstruction	3	2	4	8	2	4
Permis de construire complémentaires	66	57	55	54	56	39
Déterminations pour travaux dispensés d'autorisation (rénovation, réfection, autres)	103	84	102	95	124	260
Total	590	503	517	504	573	715



Valeur des investissements selon leur coût annoncé

Années	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Projets de (en francs) : moins de 0.2 million	317	229	237	243	277	268
de 0.2 à 1 million	94	98	87	90	90	94
de 1 à 5 millions	49	67	64	52	53	64
de 5 à 10 millions	13	16	15	14	13	13
plus de 10 millions	14	9	12	10	16	16
Total des projets	487	419	415	409	449	455
Investissements total (en millions pour les projets > 200 KF)	490	463	463	484	604	811



Parcage : Nombres de places autorisées ou légalisées

Années	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Parkings souterrains	418	331	517	402	825	410
Garages-boxes et couverts extérieurs	15	23	44	34	26	83
Places de parc extérieures	137	436	144	183	98	143
A supprimer	257	303	111	210	367	145
Total	313	487	594	409	582	491

ENQUÊTES PUBLIQUES NE DÉCOULANT PAS DE LA LATC

En 2014, le Service d'urbanisme a assuré le traitement et le suivi de cinq enquêtes publiques pour des projets qui ne relèvent pas de la police des constructions au sens de la LATC, pour le compte d'autres entités fédérales et cantonales, telles que par exemple l'OFT, Inspection fédérale des installations à courant fort (IFICF), etc.

Ces enquêtes ou consultations ont été coordonnées par l'adjoint au chef de service qui a assuré le suivi des procédures en faveur de services tiers de la Commune, du Canton ou de la Confédération. Elles ont porté sur les objets suivants :

- Enquête publique - Ligne aérienne Service Industriels de Lausanne et Romande Energie 2 x 125 kV tronçon Pierre de Plan-Puidoux - loi sur les installations électriques (LIE) ;
- Quartier de la Perronne / Montblesson, réseau séparatif d'évacuation des eaux - procédure légale - loi vaudoise sur la protection des eaux contre la pollution (LPEP) ;
- Démolition et construction du nouveau réservoir du Calvaire - procédure légale - loi sur la distribution de l'eau (LDE) ;
- Ruisseau de Sous-Lavaux Augmentation de la capacité du Ruisseau sous le chemin du Taulard procédure légale - loi sur la police des eaux dépendant du domaine public (LPDP) ;
- Adaptation du faisceau des Paleyres - CFF - loi fédérale sur les chemins de fer (LCdF).

Le Service d'urbanisme est également chargé de l'affichage des enquêtes que mènent les services communaux (sept enquêtes en 2014, une enquête en 2013, quatre enquêtes en 2012, trois enquêtes en 2011, deux enquêtes en 2010).

- Création de trottoirs et réaménagement de la voirie au chemin de Champ-Rond – procédure légale – loi sur les routes (LRou) ;
- Demande de défrichement en relation avec l'assainissement de murs de soutènement le long de la route d'Oron – LRou ;
- Passerelle du Martinet – procédure légale – LRou ;
- Réaménagement des trottoirs et de la chaussée au chemin des Faverges – procédure légale – LRou ;
- Passerelle de Maillefer – LRou ;
- Remise en état de l'aire forestière et création d'une zone de rebroussement au chemin de Praz-d'Eau ;
- Dénomination de la place de la Sallaz (RM/OSU).

POLICE DES CONSTRUCTIONS – HYGIÈNE DES BÂTIMENTS

La création et transformation de locaux commerciaux dont les installations servent à la fabrication, à la transformation, au stockage et à la vente de denrées alimentaires ont donné lieu à :

232 requêtes pour examen de locaux commerciaux ont été enregistrées,
55 dossiers d'enquête relatifs à la création ou à la transformation d'établissements publics ont été étudiés,
157 observations ont été formulées,
69 rapports de fin de travaux ou de réouverture ont été rédigés.

Ces demandes ont nécessité 474 interventions par lettres, rapports, téléphones ou contrôles ultérieurs.

Dossiers de mise à l'enquête et salubrité de la construction :

Sur les 527 dossiers d'enquête de construction examinés en vue de la délivrance des permis de construire ou de transformer, 269 dossiers présentaient des lacunes. Ils ont fait l'objet de 879 remarques relatives à des questions de salubrité.

Plaintes du public - réclamations enregistrées en 2014 :

26 relatives à l'humidité, la moisissure et la température trop basse ou trop élevée.
11 relatives à des infiltrations d'eau, des refoulements d'eaux usées et des problèmes d'eau chaude et froide.
26 relatives à la présence d'animaux, d'insectes et de rongeurs.
49 relatives à un problème de ventilation.
37 relatives à l'entretien de logements.
15 relatives à des ordures ménagères.
9 relatives à l'entretien de la cage d'escaliers et des locaux communs.
3 relatives à l'entretien des parcelles et des abords des immeubles.
9 relatives à des nuisances extérieures diverses, odeurs, feux, etc.
105 relatives aux locaux commerciaux.

Ces 290 plaintes et requêtes ont donné lieu à 247 interventions par lettres, rapports, téléphones et contrôles ultérieurs.

SECTION ATELIER DES MAQUETTES

Les tâches de l'atelier des maquettes comprennent la réalisation de maquettes et la mise à jour de maquettes au 1 :500^e de l'ensemble du territoire urbain et au 1 :200^e de la zone centrale – l'organisation d'expositions et le suivi photographique de la transformation de la ville.

L'élaboration de projets de maquettes, activité traditionnelle de l'atelier, a occupé la majorité du temps de ses collaborateurs.

- une maquette concernant le PPA secteur du Vallon (trois modules) a été construite ;
- de nouvelles études de volumes ont été réalisées sur la maquette concernant le plan de quartier ainsi que le PPA de la zone Sévelin – Sébeillon ;
- sept modules concernant Pôle Gare et avenue d'Ouchy ont également été construits complétant les deux déjà réalisés en 2013 pour ce secteur ;
- une maquette (échelle 1 :1000^e) a été réalisée pour l'agrandissement et la couverture de la STEP ;
- divers projets concernant le secteur de la Clochatte ;
- la maquette de la cathédrale au 1 :50^e pour le Musée historique de Lausanne a, quant à elle, continué d'occuper 1 ept durant l'année.

L'atelier des maquettes a également participé à la mise en place d'expositions au Forum de l'Hôtel de Ville telles que : le Roi Bhumibol et la famille royale de Thaïlande, ainsi que la réalisation de cinq maquettes au 1/50 de bâtiments de l'expo nationale de 1964 en collaboration avec le 24Heures.

Enfin, il a effectué divers travaux de publication au bénéfice de divers services ou entités, tels que la bibliothèque municipale (Bulle Mystique - AVE 70 – 100 ans écriture mécanique), Triathlon 2014, la Semaine olympique, les 100 ans des Saugealles (SPADOM), Ville du Goût 2014 (DevCom)

En ce qui concerne l'activité photographique de l'atelier, il a entretenu, en relation avec les différents PPA, la mise à jour des archives du Service d'urbanisme. De plus, des photographies ont été réalisées pour le Service d'architecture (concours stade de la Tuilière). D'autre part, en collaboration avec le SOI, l'atelier a continué le transfert des archives photographiques du service sur la base de données photographiques permettant ainsi l'accès des images aux différents services et directions intéressés. Enfin, divers travaux d'appui ont été effectués pour le Service d'urbanisme.

Finalement, le travail intensif de l'atelier en termes de production de maquettes, notamment celles au 1 :500^e, pose toujours le problème de l'espace à disposition, trop exigu dans les locaux existants et ne permettant pas de montrer les maquettes (1:200^e [6 m x 4 m] et 1:500^e [11 m x 15 m]), dont le rôle didactique auprès du grand public est avéré. Une solution a été trouvée avec la mise à disposition d'une partie des locaux du premier étage du bâtiment de Côtes-de-Montbenon 7. Ce local est maintenant utilisé par l'atelier mais demande un aménagement dont le programme débutera en 2015 avec le Service du logement et des gérances.

SERVICE D'ARCHITECTURE (ARCH)

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

Les missions confiées au Service d'architecture sont les suivantes : direction d'opérations de construction, études diverses, contrôle de mandats, gestion de procédures d'appels d'offres et de concours, conseils techniques et juridiques aux services communaux maîtres d'ouvrages, inspection des constructions, prestations de conseil en matière du droit des marchés publics.

EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Section administration	6.80	5.80	7.40	7.40
Section analyses et inspection	8.50	7.60	8.20	6.90
Section études et construction	14.20	13.10	14.90	13.10
Total service	29.50	26.50	30.50	27.40

Tableau 1.2.- variation en ept alloués

Unité administrative	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre
Total service	+ 1.00

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Section administration	8	5.80	10	7.40
Section analyses et inspection	9	7.60	8	6.90
Section études et construction	14	13.10	14	13.10
Total service	31	26.50	32	27.40

Tableau 2.2. - apprenti-e-s

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n		n	
Section études et construction	1		1	
Total service	1		1	

Tableau 2.3. - mouvements du personnel, excepté transfert inter-services (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	4	3

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Convention de départ	
Décès	
Démission	2
Départ à la retraite	1
Fin de contrat	1
Licenciement fin droit traitement	
Licenciement invalidité totale	
Licenciement juste motif	
Licenciement reconversion ext.	
Licenciement suppression poste	
Total service	4

Ressources humaines

Les postes d'architecte de la Ville adjoint et d'adjoint à la cheffe de service ont été repourvus par voie de promotion interne le 1^{er} mai 2014.

Suite à ces mutations, le poste d'adjoint administratif a été affecté le 1^{er} septembre 2014, tandis que le poste d'architecte chef de projet le sera en 2015.

Afin de renforcer la section « Analyse et inspection des constructions », un nouveau poste d'inspecteur a été créé sans compensation en 2014 et sera mis au concours en début 2015.

Par ailleurs, en 2014, le service d'architecture a accueilli quatre stagiaires dessinateur-trice en bâtiment pour des durées de trois à cinq jours. Ces jeunes ont été accompagnés dans la découverte du métier par un collaborateur chef de chantier.

ORGANISATION

En avril 2014, le Service d'architecture a passé l'audit de surveillance 1. Ceci a confirmé la certification ISO 9001:2000. Cette certification constitue pour la direction du service un bon outil de management basé sur l'amélioration continue.

Concours

La cheffe du service a également assumé la direction des concours organisés par le Service d'architecture et participé en tant que membre professionnel du jury aux opérations suivantes :

Maître d'ouvrage Ville de Lausanne :

- Métamorphose, stade de la Tuilière : concours de projets d'architecture pour la construction d'un stade de football.
- STEP, Vidy : concours d'architecture et de paysage pour le concept architectural et paysager des nouvelles installations de traitement des eaux usées et des boues d'épuration.

Maîtres d'ouvrages privés :

- En Cojonnex : concours de projets d'architecture pour la construction de logements pour étudiants et d'une crèche (organisé par la Société Immobilière Lausannoise pour le Logement S.A. - SILL).
- EMS Fondation Clémence : concours de projets d'architecture pour la transformation et l'extension du bâtiment principal (organisé par la Fondation Clémence).

- CHUV : mandats d'étude parallèles d'idées pour le projet de façades du bloc opératoire préfabriqué (organisé par le CHUV).

Conseils de fondation et groupes de travail

La cheffe du service a participé aux conseils des fondations suivantes :

- Pro Habitat.
- Fondation lausannoise pour la construction de logements (FLCL).

La cheffe du service a participé aux groupes de travail suivants :

- Fonds pour le développement durable.
- Comité de conduite pour le projet Equitas.
- Comité de pilotage (COPI) Métamorphose.
- Comité PDCOM - études relatives au patrimoine urbain, bâti et végétal - Groupe de suivi.
- Comité des espaces publics.
- Cellule de coordination Pôle Gare.

Art en ville

Initié, piloté et élaboré conjointement par le Service de la culture et le Service d'architecture de la Ville de Lausanne, le guide « Art en ville » présente plus de septante œuvres d'art à (re)découvrir dans l'espace public lausannois. Ce guide vous invite à parcourir rues, places et parcs, à la découverte d'un patrimoine artistique riche et vivant.

Amiante

Le recensement « amiante » initié en 2004 a été terminé courant 2014. En résumé, à fin juin 2014, 203 objets ont été analysés et les mesures utiles prises en fonction des résultats obtenus. A noter qu'il n'y a pas eu de constats graves, seuls certains bâtiments devront être assainis lors de prochains travaux (pas d'urgence).

Par contre, le risque zéro n'existant pas, il convient de rester toujours prudent face à des découvertes fortuites.

Une note à la Municipalité, adoptée le 28 août 2014, a proposé que le solde du compte « amiante » soit conservé pour l'assainissement du collège de la Rouvraie et pour pallier d'éventuelles urgences, et que la gestion de ce compte continue à être suivie par le service d'architecture qui reste en charge du groupe « amiante ».

MARCHÉS PUBLICS

Le centre de compétences des marchés publics conseille et renseigne les services communaux confrontés aux procédures marchés publics. Il les accompagne pour les questions juridiques et administratives. Le centre de compétences est aussi l'organe qui gère, au sein de la Ville, les problématiques liées à la plateforme informatique de publication des appels d'offres, Simap.

En 2014, le Service d'architecture n'a enregistré aucun recours dans le domaine des marchés publics.

Au cours de l'année 2014, la déléguée aux marchés publics a dispensé au Centre d'éducation permanente (CEP), en collaboration avec le Canton, trois cours d'une demi-journée sur les fondements des marchés publics aux cadres et spécialistes intéressés par ce thème.

ÉTUDES & CONSTRUCTIONS

La section « Etudes et constructions » met ses compétences à disposition des services communaux maîtres de l'ouvrage. Les prestations fournies comprennent pour l'essentiel :

- des conseils divers ;
- des études de faisabilité ;
- l'organisation de concours d'architecture ou d'investisseurs ;
- le suivi de mandats externes, la coordination et la gestion de projet ;
- la planification, l'étude, la réalisation et la direction de travaux pour les mandats internes ;
- des expertises ;
- le suivi des travaux de garantie.

A la fin de l'année, la section « Etudes et constructions » gérait un portefeuille de 87 affaires, dont 78 en activité et 9 en suspens. Les mandats actifs sont les projets en cours avant bouclement des comptes.

Les affaires suivies comprennent des projets de diverses importances financières. De manière générale, les affaires de grande importance financière sont confiées à des mandataires externes, les affaires de faible à moyenne importance financière sont traitées en interne.

L'année 2014 a été marquée par une augmentation des affaires traitées en interne, notamment des études préalables sans engagement financier et des projets de construction.

Il n'y a pas nécessairement de corrélation entre la charge de travail et la valeur financière d'une affaire.

La situation des projets les plus importants au 31 décembre se présente comme suit :

Concours

Voir sous « Organisation ».

Projets à l'étude

Mandats externes :

- Ouchy, Nana – local de stockage
- La Sallaz, édicule – construction
- Lausanne, WC publics RM – assainissement
- Collège de l'Eglantine – extension
- Maison du Désert – transformation du bâtiment en Maison de Quartier
- Musée historique – transformation de la muséographie
- Rue Neuve 2 – rénovation, transformation de l'immeuble
- Place du Port d'Ouchy – transformation rénovation des cabanons
- La Tuilière – construction de neuf terrains de football et vestiaires
- St-Roch – assainissement de la salle de gym
- Collège de Petit-Vennes – transformation en centre de vie enfantine (CVE)
- Collège de Montblesson – transformation en CVE
- Beaulieu La Tour – aménagements extérieurs.

Mandats internes :

- Collège de Vers-chez-les-Blanc – construction de quatre classes préfabriquées
- Collège de Chandieu – construction de six classes préfabriquées
- Collège de Montoie – construction de quatre classes préfabriquées
- Vallée de la Jeunesse, espace des inventions – création d'un local
- Vallée de la Jeunesse – assainissement de la toiture de la Rotonde
- Collection de l'Art Brut – intégration d'un ascenseur
- CVE de Montelly – assainissement partiel
- Chablais 46 – réorganisation des locaux
- Fontaine des Meules – transformation d'une cabane
- Terrain d'aventures – choix des sites et suivi
- Ferme des Cases – rénovation
- SOI – construction d'une salle informatique
- Mon-Repos – bureaux pour SPADOM
- CIL Malley – création d'un sas d'entrée
- Déchetterie du Vélodrome – transformation
- Floréal, Cour 14 – rénovation des vestiaires
- Château Rochefort – rénovation de l'appartement
- Refuge de Sauvabelin – construction nouvelle
- Cimetière du Bois-de-Vaux – transformation
- Parc de Denantou – transformation local dépôt, vestiaires
- Boissonnet – agrandissement de la structure d'accueil pour enfants en milieu scolaire (APEMS)
- César-Roux 16 – transformation/changement d'affectation du 1^{er} étage
- Boscal – assainissement et transformation du hangar et des dépôts
- Mont-sur-Rolle, SPADOM – mise en conformité.

Projets d'exécution, en chantier ou en fin de travaux

Mandats externes :

- Bellerive plage – assainissement des installations techniques
- Béthusy – construction d'une salle VD3 et d'un APEMS
- Valentin – assainissement de l'enveloppe
- Chauderon 4 – transformation, assainissement du bâtiment.
- Mandats internes :
- Belvédère – rénovation du local technique
- Collège de Béthusy – assainissement-transformation
- Collège du Vieux-Moulin – infiltrations d'eau
- Maison-de-Quartier de Chailly – travaux de garantie
- Centre d'aviron – rénovation-transformation
- Montétan – assainissement du bâtiment.

Projets terminés (suivi des garanties)

Mandats externes :

- Collège de Vers-chez-les-Blanc – extension
- Théâtre de l'Arsenic – transformation
- La Rama – simulateur incendie

- Musée Romain de Vidy – extension du bâtiment
- Pontaise 33 – transformation du temple en maison de quartier (St-Luc).

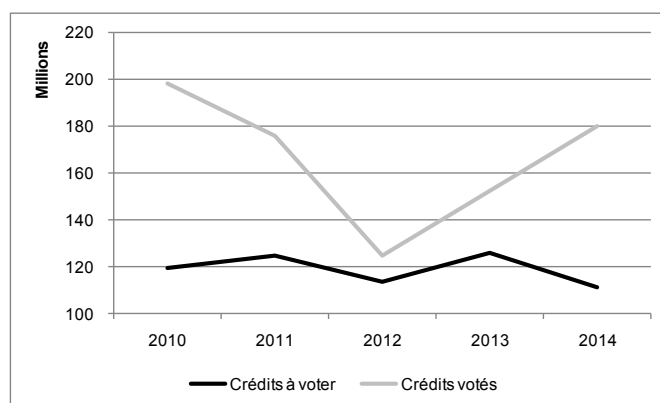
Mandats internes :

- La Rama – rénovation du bâtiment
- Collège de la Barre – assainissement de la toiture et création de classes dans les combles
- Théâtre de Vidy – assainissement cuisine et bar.

Etat du financement des affaires traitées

	2014	2013
Affaires en portefeuille	CHF	CHF
Crédits à voter	111'200'000.-	126'191'000.-
Crédits votés (travaux en cours)	180'200'000.-	152'411'000.-
Total	291'400'000.-	278'602'000.-

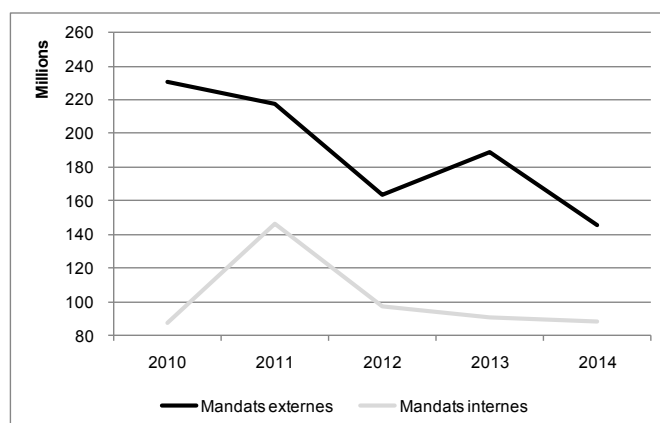
Progression du financement des affaires traitées ces cinq dernières années



Répartition de l'ensemble des mandats

	2014		2013	
	N	CHF	N	CHF
Mandats externes (bureaux privés)	39	145'924'000.-	54	188'672'000.-
Mandats internes (Service d'architecture)	48	88'650'000.-	40	90'920'000.-
Total	87	234'574'000.-	94	279'592'000.-

Progression de l'ensemble des mandats ces cinq dernières années

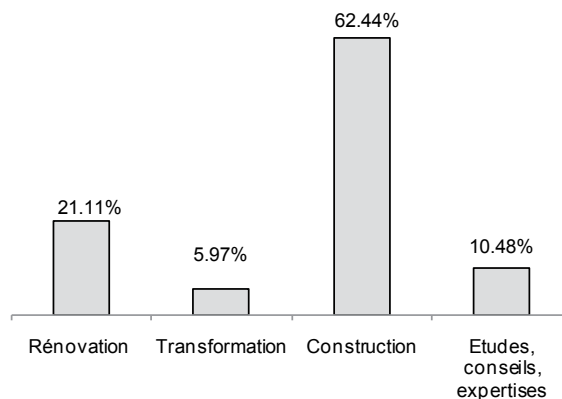


Mandats actifs

	2014		2013	
	N	CHF	N	CHF
Mandats externes (bureaux privés)	32	127'924'000.-	48	170'592'000.-
Mandats internes (Service d'architecture)	46	64'140'000.-	32	73'990'000.-
Total	78	192'064'000.-	80	244'582'000.-

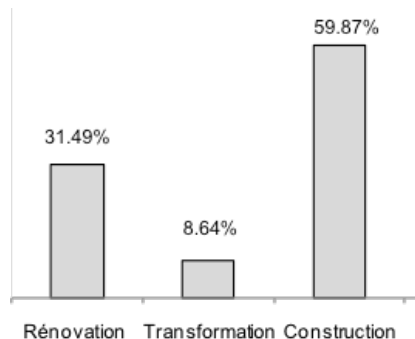
Nature des mandats actifs : mandats externes (bureaux privés)

	2014		2013	
	N	CHF	N	CHF
Rénovation	6	27'000'000.-	5	15'832'000.-
Transformation	6	7'630'000.-	9	49'147'000.-
Construction	12	79'854'000.-	10	77'802'000.-
Etudes, conseils, expertises	8	13'400'000.-	8	27'811'000.-
Total	32	127'884'000.-	32	170'592'000.-



Nature des mandats actifs : mandats internes (Service d'architecture)

	2014		2013	
	N	CHF	N	CHF
Rénovation	11	20'200'000.-	17	31'200'000.-
Transformation	8	5'540'000.-	17	17'520'000.-
Construction	12	38'400'000.-	7	23'150'000.-
Etudes, conseils, expertises	15	0.-	7	2'120'000.-
Total	46	64'140'000.-	48	73'990'000.-



Répartition des dépenses

Affaires suivies par	2014		2013	
		CHF		CHF
Mandats externes (bureaux privés)		7'859'727.-		21'375'174.-
Mandats internes (Service d'architecture)		4'475'235.-		11'567'016.-
Total		12'334'962.-		32'942'190.-

Aménagement des espaces publics

L'architecte adjoint responsable de la section « Etudes et construction » et un architecte « espaces publics » participent à la structure des espaces publics (SEP) comprenant le comité (CEP), le bureau (BEP) et les groupes d'études (GEP). Ils collaborent à la conception des projets d'aménagements des espaces publics.

La section a participé à plusieurs grands projets d'espaces publics :

- le projet Pôle Gare ;
- l'écoquartier des Plaines-du-Loup ;
- le master plan du quartier de Sévelin (GEP Sévelin) ;
- la place de la Sallaz ;
- le guide des garde-corps lausannois.

Le projet de réflexion générale sur les abribus lausannois (GEP Abribus) est le principal projet d'espaces publics dont le service a été et est encore pilote.

Le projet d'aménagement du quartier du Rôtillon (GEP Rôtillon) auquel la section a activement participé et qui a été inauguré par le directeur des travaux en juin de cette année a reçu une mention lors du huitième prix des aménagements piétons « Flâneur d'Or 2014 » organisé par Mobilité piétonne suisse.

Par ailleurs, la section a suivi cette année une cinquantaine de projets liés à l'espace public, dont :

- mobilier urbain (banc *Lausanne* et fontaine à boire) ;
- conception du passage inférieur Tivoli-Sévelin ;
- passerelle du Martinet ;
- réaménagement de l'avenue César-Roux ;
- passerelle Maillefer ;
- implantation des armoires multimédia (SIMA) ;
- enclos pour conteneurs à déchets ;
- réaménagement de la route de Berne (GEP route de Berne).

ANALYSE ET INSPECTION DES CONSTRUCTIONS

Analyse des projets et suivi de l'exécution

Tous les projets ayant fait l'objet d'une autorisation de construire (permis ou détermination) sont préalablement analysés par quatre architectes-inspecteurs, puis divers contrôles sont effectués en cours d'exécution des chantiers de construction, transformation et rénovation, jusqu'à l'octroi d'un permis d'habiter ou d'utiliser.

La gestion des bâtiments recensés est assurée spécifiquement compte tenu des compétences particulières que ce travail requiert et pour assurer une approche cohérente sur l'ensemble du territoire communal. Jusqu'alors ce travail était assuré par une seule personne. Le nombre toujours plus important de transformations de bâtiments recensés a nécessité l'engagement d'un architecte spécialiste en monuments historiques en renfort depuis le mois de septembre.

En plus des prestations de contrôle, les inspecteurs conseillent les propriétaires ou leurs mandataires, en particulier pour les questions d'accessibilité des bâtiments aux personnes à mobilité réduite, pour optimiser des détails de construction dans le cadre de la transformation de bâtiments recensés ou pour conseiller et approuver des dispositifs de protection contre les chutes.

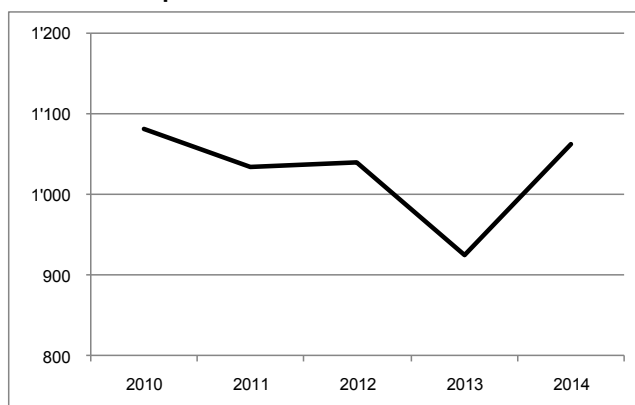
Enfin, une collaboration active est souvent sollicitée pour conseiller et orienter les maîtres de l'ouvrage et leurs mandataires dans les choix de matérialisation et de mise en couleur des bâtiments qui doivent être approuvés par notre service.

Depuis quelques mois, afin d'utiliser au mieux nos compétences dans le processus d'octroi des permis de construire, le Service d'architecture analyse l'intégration, l'esthétique et les aspects formels de tous les projets avant l'enquête publique. Ce sont des tâches nouvelles que le service assure.

Nature des chantiers en cours

	2014	2013
Transformations	610	507
Modifications de projets autorisés	46	72
Constructions nouvelles	169	111
Réfections de façades	95	107
Installations techniques	44	25
Aménagements extérieurs	77	45
Constructions annexes et divers	22	58
Total	1'063	925

Progression du nombre de chantiers ces cinq dernières années



Les phases de contrôle des chantiers en cours sont une partie très importante du travail effectué par la section. Ces phases s'effectuent selon la nature des chantiers (transformations, constructions nouvelles, réfections de façades, installations techniques, etc.) lors de la démolition, au début des travaux, pour les validations des matériaux et couleurs, pour la conformité des garde-corps, à la fin de travaux. Les contrôles à réaliser correspondent à plus de 1'500 chantiers ouverts. Après un nombre constant depuis 2010, le volume des phases de contrôle a augmenté d'environ 30% en 2014.

Phases de contrôles de chantiers réalisées

	2014	2013
Ouverture de chantiers	454	314
Contrôles de chantiers en cours	1'446	1'041
Fin de travaux contrôlée	444	398
PH/PU ou contrôle d'exécution délivrés	847	393
Total	3'191	2'146

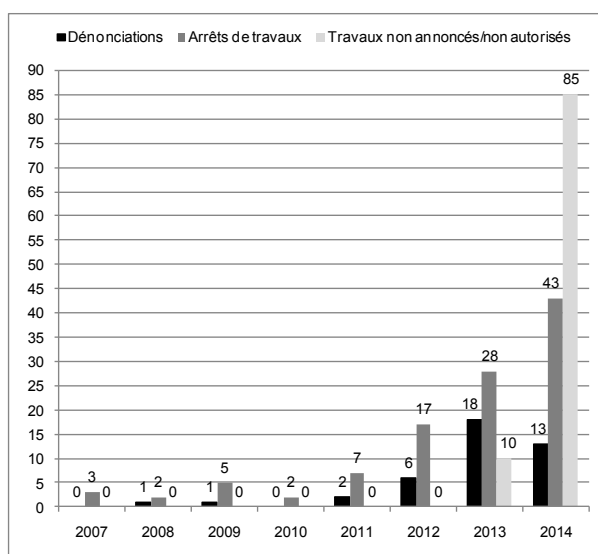
PH = permis d'habiter

PU = permis d'utiliser

A noter que l'augmentation du nombre de permis ou contrôles d'exécution délivrés s'explique par le rattrapage entrepris en 2014. La situation devrait se stabiliser en 2015.

Dénonciations, arrêts de travaux et travaux non annoncés/non autorisés

Année	Dénonciations	Arrêts de travaux	Travaux non annoncés / non autorisés
2007	0	3	--
2008	1	2	--
2009	1	5	--
2010	0	2	--
2011	2	7	--
2012	6	17	--
2013	18	28	10
2014	13	43	85



Depuis 2014, un travail important de relance des propriétaires n'ayant pas annoncé leurs travaux a été entrepris, soit 85 cas en six mois. Les dossiers qui n'auront pu être régularisés généreront une nouvelle recrudescence de dénonciation à la préfecture de district.

Il est constaté également une augmentation sensible des arrêts de travaux. Ceux-ci sont prononcés quand les autorisations nécessaires pour la réalisation font défaut ou en cas de violation des prescriptions de sécurité.

Archivage des plans

Les plans des projets de construction et de transformation sont régulièrement consultés par les services communaux. Ils sont accessibles sous forme papier (pour les dossiers actifs) ou microfilmée. Le service effectue régulièrement des recherches d'archives permettant d'illustrer les transformations qui ont pu altérer la substance architecturale des bâtiments recensés. Il gère également la circulation des dossiers de plans au sein des services techniques de l'administration communale.

Prévention des accidents dus aux chantiers

Le règlement cantonal de la prévention des accidents dus aux chantiers (RPAC) impose notamment à la Municipalité de prévenir :

- toutes menaces et atteintes à l'intégrité physique et aux biens des voisins, des tiers ou de l'ensemble de la collectivité ;
- les accidents dus aux chantiers pour éviter la mise en danger du public en conciliant également la sécurité des travailleurs.

Deux inspecteurs (1.5 ept) sont dévolus à cette fonction. Leurs tâches consistent principalement à :

- examiner toutes les demandes d'autorisation de construire et d'y formuler les directives relatives à la sécurité qui deviendront des charges au permis de construire ;
- examiner les installations de chantier les plus sensibles; cette opération se fait généralement en parallèle avec les services concernés par les travaux : Corps de police, Service des routes et de la mobilité, Service de parcs et domaines, Service de la police du commerce et les transports publics de la région lausannoise (tl) ;
- contrôler toutes les grues dès le montage terminé ;
- contrôler les échafaudages ;
- faire une analyse des accidents de chantier en corrélation avec la police et la SUVA.

En 2014, quelques faits marquants sont à signaler :

- les travaux de rénovation de la tour Bel-Air, mais aussi des chantiers adjacents (Haldimand 14, 17 et rue des Terreaux) ;
- démolition d'immeubles dans des zones très urbanisées (Chailly 10-12, place de la Sallaz) ;
- construction de groupement d'habitations avec des interactions de plusieurs grues, ce qui augmente le risque de collision (route d'Oron, quartier Sévelin, les Fiches-Nord) ;
- début des travaux de la reconstruction du parlement ;
- coordination des futurs travaux de la gare CFF.

Ces chantiers importants, avec de gros volumes dans les transports des matériaux, nécessitent une coordination avec les autres services (Corps de police et routes et mobilité) et les tl.

Les inspecteurs à la sécurité des chantiers sont vouent les premiers interlocuteurs entre le constructeur et les services de la Ville pour le début des travaux. Ils assurent une liaison transversale entre les services.

Nombre de grues contrôlées		Nombre d'accidents sur le domaine public		Nombre d'accidents sur les chantiers nécessitant l'intervention de Police Secours	
Année	Nombre	Année	Nombre	Année	Nombre
2007	25	2010	1	2010	3
2008	33	2011	1	2011	9
2009	38	2012	0	2012	12
2010	40	2013	0	2013	9
2011	51	2014	1	2014	10
2012	36				
2013	41				
2014	38				

SERVICE D'ASSAINISSEMENT (ASST)

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

Le Service d'assainissement prend en charge les eaux naturelles et collectées ainsi que les déchets produits par la population et les entreprises lausannoises et veille à leur traitement adéquat, dans le respect de l'environnement. Son travail comprend la construction et la gestion des équipements publics pour la collecte des eaux (360 km de collecteurs publics, 78 km de rivières) ; l'épuration de l'eau dans la conformité des normes légales ; l'organisation de la récupération différenciée des déchets (Centre intercommunal de gestion des déchets, déchèteries de quartier fixes et mobiles, vente de matériel de collecte) ; le traitement et le recyclage des déchets par des filières propres ou en partenariat avec d'autres entreprises ; le contrôle des installations individuelles de collecte des déchets (conteneurs) et d'épuration (séparateurs à graisse, séparateurs à hydrocarbures, dépotoirs, bassins de rétention, infiltration des eaux) ; et enfin, la mise en œuvre de moyens de sensibilisation pour une utilisation raisonnée de l'eau et une gestion responsable des déchets. Il joue ainsi un rôle essentiel en faveur de la salubrité publique, de la santé des citoyens et de la préservation de l'environnement et d'un cadre de vie agréable.

EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Administration (ASST)	13.30	12.30	13.30	13.30
Ctre intercommunal logistique	129.00	119.00	129.00	129.00
STEP	41.00	38.00	41.00	38.00
TRIDEL	49.00	47.00	47.00	46.00
Unité de gestion du réseau	18.60	17.50	18.60	17.50
Total service	250.90	233.80	248.90	243.80

Tableau 1.2.- variation en ept alloués

Unité administrative	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre
Total service	- 2.00

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Administration (ASST)	13	12.30	14	13.30
Ctre intercommunal logistique	119	119.00	129	129.00
STEP	38	38.00	38	38.00
TRIDEL	47	47.00	46	46.00
Unité de gestion du réseau	18	17.50	18	17.50
Total service	235	233.80	245	243.80

Tableau 2.2. - apprenti-e-s

Unité administrative	1 ^{er} janvier	31 décembre
	n	n
Ctre intercommunal logistique	1	2
Unité de gestion du réseau	1	1
Total service	2	3

Tableau 2.3. - mouvements du personnel, excepté transfert inter-services (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	12	22

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Convention de départ	
Décès	
Démission	6
Départ à la retraite	5
Fin de contrat	
Licenciement fin droit traitement	
Licenciement invalidité totale	
Licenciement juste motif	1
Licenciement reconversion ext.	
Licenciement suppression poste	
Total service	12

RESSOURCES HUMAINES

Développement organisationnel

Les réflexions qui ont conduit à la restructuration du Centre intercommunal de gestion des déchets (CID), se sont accompagnées de l'appui d'un nouveau poste de chef de division pour la gestion des déchets, dont les responsabilités s'étendent tant sur le CID que sur l'usine de valorisation et de traitement des déchets (UVTD - TRIDEL), afin de favoriser les liens et les synergies au sein d'un véritable centre de compétences « déchets ».

Les cadres des sections logistique et administrative du CID ont suivi la ligne entamée suite au nouvel organigramme introduit en décembre 2013, leurs effectifs ayant été complétés sur la fin de l'année.

L'UVTD a subi deux réorganisations : une, suite à la baisse de la prise en charge des déchets, dans le groupe exploitation de la gare, avec la suppression de deux postes ainsi que des horaires irréguliers ; et l'autre, à la maintenance avec l'élargissement des responsabilités à un seul contremaître maintenance de l'usine au lieu de deux, le deuxième poste de contremaître ayant été transformé en « chef d'équipe avec CFC » dans le domaine électrique. Malgré la baisse des effectifs, aucun licenciement n'a été effectué, les deux collaborateurs de la gare ayant pu être placés dans la partie production de l'usine.

Les réflexions autour du renforcement de l'encadrement entamées en 2013, au sein de l'unité de gestion du réseau (UGR), se sont concrétisées par l'affectation des postes de cadres, à savoir le chef d'unité adjoint et le responsable exploitation et protection des eaux durant l'année 2014. Cependant, un poste de géomaticien est vacant depuis septembre 2014. La difficulté de faire correspondre les besoins du service en lien avec le projet lié au système informatique du territoire (SIT), renforcée par la pénibilité d'un marché sec, prolonge la procédure de recrutement d'autant. A cela s'ajoutent plusieurs départs et une longue absence perturbant la bonne marche de l'unité. Heureusement, plusieurs renforts ont pu être mis en place par le biais de temporaires.

La station d'épuration des eaux (STEP) est l'unité qui a vécu les plus grands chamboulements tant au niveau organisationnel que structurel avec des réflexions menées de manière transparente et participative avec l'ensemble des cadres et collaborateurs de l'usine. Les points d'orgues de cette démarche peuvent se résumer à un management d'hyper-proximité, une spécialisation de la partie exploitation et une répartition des responsabilités à tous les niveaux. La phase de projet ayant été bouclée en novembre 2014, le déploiement total de la nouvelle organisation se fera courant 2015, notamment avec l'arrivée d'un nouveau chef d'usine et le recrutement encore en cours d'un responsable eaux et déshydratation ainsi que d'un technicien ES en systèmes industriels. Une meilleure clarification des postes et des besoins ont amené certaines transformations au niveau de quelques descriptions de postes, notamment en ce qui concerne les postes de chef de projet et de responsable achats pour la STEP. Les modifications restantes se poursuivront en 2015.

Evolution des effectifs

Les ept alloués au Service d'assainissement sont passés de 245.9 ept pour 2013 à 248.9 ept en 2014, année marquée par une continuité dans la volonté d'adapter l'organisation du service afin de répondre au mieux aux nouvelles exigences réglementaires mises en œuvre en 2013.

L'arrivée au 1^{er} août de l'assistante du chef de service a fini de compléter les effectifs administratifs. Le poste de juriste, laissé vacant à la fin de l'année, sera repourvu pour le 1^{er} janvier 2015 à 100%. Le poste d'économiste, quant à lui, passera à 80%.

La politique en matière de formation de la relève semble prometteuse au vu de l'obtention de la place de meilleur apprenti du canton dans son domaine d'activité pour notre apprenti recycleur ayant achevé sa formation en août 2014. La suite a été assurée par l'engagement, à la rentrée 2014, de deux nouveaux apprentis de 1^{ère} année. A l'UGR, l'apprenti dessinateur en génie civil poursuit sa 2^e année. Quant au secrétariat du service, il a continué à encadrer un apprenti employé de commerce du service du personnel. Le partenariat avec la Coordination de l'apprentissage a été développé, afin d'offrir davantage de places d'apprentissage au sein de notre service. L'option la plus confirmée semble être celle d'employé/e de commerce en voie élargie, concentrée sur une formation en trois ans, uniquement à l'interne du service.

La coopération s'est consolidée avec les structures de soutien internes telles que la médecine du travail, l'évolution professionnelle ou le service juridique du SPeL concernant des cas médicaux complexes ou la recherche d'une activité adaptée au sein du service. A ce titre, plusieurs collaborateurs internes et un externe ont pu bénéficier de stages, leur permettant une réinsertion professionnelle facilitée.

Notre service a par ailleurs poursuivi activement sa collaboration avec les offices régionaux de placement et diverses organisations à but social, telles que Emplois temporaires subventionnés Lausanne (ETSL), Intégration pour tous (IPT) ou la Fondation mode d'emploi, soit par le biais de nombreux stages, principalement dans la section logistique du CID, soit par la collaboration à des conférences lors de mesures d'emploi.

Quant à la formation interne visant à développer et renforcer les compétences managériales de l'ensemble des cadres du service, démarrée en 2012 pour s'achever en 2015, les deux modules du cursus de formation, dont les thématiques abordées étaient « comprendre les enjeux du changement » et « la délégation », ont été suivis avec succès durant l'année 2014.

Au niveau administratif, l'outil de gestion du temps AGILETIME reste une source d'insatisfaction en raison de problèmes récurrents d'utilisation et du manque de fiabilité des données.

AFFAIRES JURIDIQUES

Concernant l'application du règlement communal sur la gestion des déchets, la pratique initiée en 2013 s'est poursuivie en 2014. Durant l'année, les incivilités ont ainsi donné lieu à une intervention systématique de la surveillance de la propreté et à des dénonciations à la Commission de police.

L'obligation d'équipement posée par l'article 9 alinéa 4 du règlement communal sur la gestion des déchets s'avérant problématique pour les propriétaires qui ne disposent pas de locaux ou de domaine privé extérieur, une solution a été recherchée par rapport au cas spécifique d'une zone de l'hyper-centre. Une convention impliquant une dizaine de propriétaires a pu être conclue et un emplacement pour les conteneurs réalisé sur le domaine public. Cette solution « d'ensemble » – qui permet de respecter l'obligation d'équipement incombant aux propriétaires tout en utilisant le domaine public de manière rationnelle – pourra servir de modèle à l'avenir.

Les avis de taxation et les bordereaux relatifs à la taxe de base des déchets ont fait l'objet, durant l'année écoulée, de près de 3'800 recours auprès de la Commission communale de recours en matière d'impôts et de taxes spéciales (CCRI). La CCRI a sélectionné douze cas « types » qui serviront à traiter les autres recours.

SYSTÈME DE MANAGEMENT DE LA SECURITÉ, DE LA QUALITÉ ET DE L'ENVIRONNEMENT (MSQE)

Le Service d'assainissement applique le système de management sécurité, qualité et environnement selon les principes MSST et les normes ISO 9001 : 2008 et ISO 14001 : 2004.

Les 10 et 11 juin 2014, le service a passé avec succès un audit de surveillance sur son application des normes précitées. Concernant la santé et la sécurité au travail (SST), le service fonctionne toujours comme service pilote pour la mise en œuvre du projet « Bien-être au travail et gestion des absences » initié en 2011 par la Ville. Le projet de gestion de la santé en entreprise et qualité de vie au travail, démarré au début de l'année, est appliqué dans sa phase préparatoire pour tout le service. Ce projet vise à diminuer les absences par une démarche de solutions globales et intégrées de prévention de la santé, tout en aidant les collaborateurs à devenir acteurs de leur santé.

PRÉVENTION ET SENSIBILISATION

Division déchets

Une année après l'introduction de la taxe au sac, un premier bilan annuel positif a pu être tiré qui a fait l'objet d'une communication jointe au calendrier annuel des ramassages et agenda des déchèteries pour que la population soit informée que les efforts en matière de gestion de déchets sont payants.

L'année 2014 a également été l'année de la consolidation et de l'adaptation. Ainsi, les horaires des déchèteries mobiles ont été prolongés d'une heure en soirée, certaines ont été relocalisées pour améliorer l'offre de proximité et des ramassages en porte-à-porte plus fréquents ont été instaurés dans certaines zones.

Toutefois, bien que la quantité des déchets recyclables a bondi depuis 2013, leur qualité a fortement baissé en raison des déchets indésirables retrouvés dans les conteneurs des recyclables (papier, verre et végétaux crus). Cette situation a été particulièrement problématique pour la catégorie des déchets verts car le terreau produit grâce aux déchets végétaux est ensuite vendu aux paysans pour être épandus dans les champs agricoles. Pour cette raison, des campagnes de sensibilisation ont été déployées tout au long de l'année pour améliorer la qualité du tri mais aussi pour enrayer les débordements et incivilités imputables à un petit nombre d'individus qui péjorent la qualité de vie de tous.

Enfin, cette année encore, le Service d'assainissement a pu bénéficier d'une place au marché de Noël le dernier samedi avant les fêtes afin d'aller à la rencontre de la population et de ses préoccupations. La thématique avait été choisie en lien avec la problématique des déchets végétaux. Cette journée a été l'occasion de présenter le produit résultant de la décomposition des déchets verts et de rappeler l'importance du tri des déchets en amont, chez les habitants, pour le respect de l'environnement.

Division eaux

Afin de pouvoir répondre aux demandes récurrentes de la population et de groupes souhaitant visiter les voûtages de la ville, une zone accessible et sécurisée a été aménagée dans un tronçon de l'ancien voûtage du Flon, dans le secteur du Rôtillon. Cet espace de visite a fait l'objet d'une journée portes ouvertes inaugurale le 23 juin, en présence, notamment, du conseiller municipal et directeur des Travaux, M. Olivier Français. En automne cet espace a été ouvert aux membres du comité romand de l'Association suisse des professionnels de la protection des eaux (VSA). Cette visite des égouts a connu un franc succès avec plus d'une cinquantaine de participants.

La STEP de Vidy a fêté ses cinquante ans en octobre 2014, l'occasion de rappeler les prouesses technologiques réalisées il y a un demi-siècle et de se réjouir de la nouvelle STEP à venir dans les prochaines années.

UNITÉ DE GESTION DU RÉSEAU (UGR)

Les activités de développement et de maintien du réseau d'évacuation des eaux ont été caractérisées par la poursuite d'importants chantiers engagés en 2013 (Chailly, Contigny, Rhodanie, Ouchy). Un accent particulier a pu être mis sur le renouvellement des infrastructures souterraines, sans pour autant que le taux théorique minimum de remplacement puisse être atteint. Dans le cadre de la 2^e étape du chantier de remplacement du réseau d'évacuation de l'avenue de Rhodanie, un nouveau type d'équipement de prétraitement des eaux de chaussée a été mis en place, en coordination avec le Service des routes et de la mobilité. Ces installations font partie des mesures définies par le plan général d'évacuation des eaux (PGEE), tout comme le démarrage d'une campagne de contrôle périodique et systématique de l'ensemble du réseau d'évacuation.

Le PGEE intercommunal de la STEP de Vidy a été finalisé sur la base des données des différents PGEE communaux concernés et d'une analyse de plusieurs scénarios de développement de l'ensemble du bassin versant considéré. Cette étude a été présentée aux techniciens communaux, ainsi qu'aux membres du comité de la CISTEP, et remise pour avis préalable au Canton. Sa validation interviendra en 2015.

L'UGR a, en outre, initié un avant-projet de revitalisation de la Chamberonne, et participé à plusieurs études portant sur l'élaboration de concept de gestion et d'évacuation des eaux sur le pôle gare.

Le bassin de retenue du barrage de la Louve a fait l'objet cette année d'un troisième curage depuis sa mise en service en novembre 2006. Le volume de sédiments retirés du bassin en décembre 2014, trois ans après le dernier curage, a atteint 1'043 m³, soit 55% de plus que la précédente période de trois ans, entre deux curages. Cette augmentation est sans aucun doute due à la forte pluviométrie enregistrée en 2013 et aux violents orages de 2014 qui ont entraînés une érosion accrue des lits et berges des cours d'eau en amont de la retenue. Au total, ce sont 2'222 m³ de sédiments qui ont été extraits de la retenue depuis la mise en service, soit une moyenne de 280 m³ de sédiments déposés par année.

En regard de l'exploitation du réseau, le remplacement des pompes de la station de Flon-Ouest et de l'une de celle de Vidy-Château marque la finalisation de la réhabilitation des équipements et fait partie des plus importantes mesures d'amélioration des ouvrages particuliers intervenues en 2014. Par ailleurs, la production d'électricité issue du turbinage des eaux dérivées de la Louve s'est élevée à 488'316 kWh, légèrement au-dessus des prévisions.

Si, globalement, le niveau de pluviométrie annuel enregistré se situe dans la moyenne, plusieurs événements orageux hors normes ont été constatés, heureusement sans impact sur le réseau d'évacuation. Toutefois, plusieurs glissements de berges ont été remarqués, nécessitant des interventions afin de rétablir le gabarit des cours d'eaux concernés. Il est relevé le cas de la forte érosion locale des berges du Talent à Montheron, qui a nécessité des mesures de réaménagement rapide afin de réduire les risques de déstabilisation de la route contiguë de l'Abbaye.

Les objectifs annuels fixés en matière de valorisation du réseau public séparatif par la mise en conformité des biens fonds privés n'ont pas pu être atteints, notamment en raison d'effectifs réduits durant l'année suite aux nombreux mouvements de postes et absences. Ceci a, par ailleurs, engendré un report de certaines tâches liées à la protection des eaux, par exemple le suivi de la qualité des cours d'eau.

STATION D'ÉPURATION DES EAUX USÉES (STEP)

Les précipitations atmosphériques cumulées s'élèvent à 1'317 mm en 2014, en diminution de 10% par rapport à 2013. Le niveau des précipitations est supérieur à la pluviométrie moyenne attendue de 1'000 à 1'200 mm par an. Les installations de la STEP de Vidy ont ainsi traité mécaniquement 42.2 millions de m³ d'eaux usées (-3.1% par rapport à 2013), dont 35.1 millions ont été épurés biologiquement ou chimiquement (36.1 millions de m³ en 2013).

Le suivi qualitatif des procédés a été assuré par le laboratoire de la STEP au travers des 917 échantillons d'eaux usées et de boues prélevés, correspondant à 6'560 résultats analytiques. Au vu des bons résultats globaux, aucun prélèvement journalier n'a été écarté : la possibilité offerte par l'ordonnance sur la protection des eaux de ne pas considérer certaines journées durant lesquelles des dépassements ont eu lieu n'a ainsi pas été utilisée en 2014. Les résultats moyens d'épuration s'élèvent à : DBO₅ de 16 mg O₂/l *supérieurs* aux 15 mg O₂/l autorisés (20 mg O₂/l lors du dimensionnement de la STEP en 1964), DCO de 43 mg O₂/l *inférieurs* aux 60 mg O₂/l autorisés, phosphore total de 0.53 mg P/l *inférieurs* aux 0.80 mg P/l autorisés et matières en suspension (MES) de 18 mg/l *supérieurs* aux 15 mg/l autorisés (20 mg/l en 1964). A relever que ce bilan tient compte proportionnellement des trois filières de traitement des eaux usées : biologie, physico-chimique et lit fluidisé.

L'été pluvieux a entraîné un déficit nutritionnel pour les bactéries du traitement biologique, ayant pour conséquence l'apparition de bactéries filamenteuses. Ces bactéries, néfastes aux qualités de traitement attendues, ont été éliminées par l'ajout, dans la biologie côté Lausanne puis dans celle côté Genève, d'un réactif spécifique. Ce traitement, appliqué pour la première fois à Vidy, a été efficace, permettant un rapide retour aux normes de rejet.

La quantité de déchets captés en entrée de STEP atteint 615 tonnes, en légère diminution (-2.1%) par rapport à 2013 (629 tonnes) et l'entrée en vigueur de la taxe au sac. Le tonnage annuel est ainsi, pour la deuxième fois consécutive, supérieur à 600 tonnes, limite approchée mais pas dépassée les trois années précédant l'introduction de la taxe au sac. Quant à la qualité des refus de dégrillage, elle demeure inchangée.

21'608 tonnes de boues déshydratées ont été produites à Vidy, dont 4'241 tonnes par centrifugation. Quant aux STEP des périmètres GEDREL, SADEC et VALORSA, elles ont livré pour incinération à Vidy 9'315 tonnes (+17.5% par rapport à 2013) de boues déshydratées, soit digérées, soit non digérées.

Les périmètres de gestion des déchets SADEC et VALORSA n'ont pas délesté suffisamment de tonnages de boues déshydratées sur la SAIDEF (Posieux, près de Fribourg), en raison de conditions financières moins avantageuses depuis le 1^{er} janvier 2014. La conséquence de cette situation a été que le redémarrage après l'arrêt annuel 2014 pour entretien des équipements électromécaniques, s'est effectué avec un stock de boues élevé à Vidy. Dès lors, il a été impératif d'exporter 590 tonnes de boues produites à Vidy pour incinération à la SAIDEF de Posieux et en Suisse allemande (ProRheno AG, RENI Aarepapier et ARA Rhein).

En octobre, un arrêt planifié de cinq jours a été réalisé. Cela a permis de réparer, voire de remplacer, divers équipements dont le fonctionnement ne pouvait être garanti pour les six mois à venir. Cet arrêt n'a impliqué aucun délestage de boues sur d'autres repreneurs. Ainsi, durant l'année 2014, 28'891 tonnes de boues ont été incinérées à Vidy, en tout point comparable à l'année 2013.

Le stock de boues à Vidy, très élevé à fin décembre 2014 (3'300 m³ sur les 3'800 m³ disponibles), obligera de ne prendre en charge que les boues non digérées des périmètres SADEC et VALORSA, cela durant les cinq premiers mois de l'année 2015. Les boues digérées de ces périmètres devraient être incinérées à SAIDEF, permettant ainsi de vider au maximum les fosses avant l'entretien annuel.

L'incinération des boues a permis de produire 19'756 MWh thermiques. Après déduction de la consommation de chaleur interne de la STEP, 16'240 MWh ont été injectés dans le réseau du chauffage à distance, représentant 3.9% de l'énergie demandée par le réseau en 2014.

En février 2014, sur la base du bilan des mesures de fumées 2013, la Direction générale de l'environnement (DGE) a déclaré l'installation d'incinération des boues de la STEP de Vidy non conforme : les critères d'appréciation des émissions fixés dans l'ordonnance sur la protection de l'air étaient largement dépassés pour le monoxyde de carbone. Dans le même temps, la DGE a modifié son mode de comptabilisation des heures d'incinération en intégrant toutes les opérations d'exploitation et de maintenance: seules la phase de chauffe initiale (après un arrêt majeur ou après l'arrêt annuel pour entretiens) et la phase de refroidissement (avant un arrêt du type précité) peuvent dorénavant être exclues du bilan annuel.

Face à ces constats et à ces nouvelles exigences, l'optimisation des processus d'exploitation et de maintenance a été effectuée durant cette année. L'accent a notamment été porté sur la sensibilisation tant des opérateurs aux conséquences de tout arrêt d'incinération que du personnel de maintenance aux diminutions impératives des durées d'entretien. Ainsi, en automne 2014, un bilan intermédiaire a pu être présenté à la DGE. Ce bilan, quasi similaire au bilan annuel complet, a permis à l'autorité cantonale de faire part de sa satisfaction face aux mesures mises en place. Toutefois, la conformité ou non de la filière d'incinération à Vidy, en 2014, ne sera officielle qu'au printemps 2015, une fois que le bilan annuel et le rapport s'y rapportant auront été étudiés et commentés par la DGE.

Ainsi, les résultats analytiques du traitement des fumées montrent, pour l'année 2014, des dépassements des teneurs en monoxyde de carbone (CO) s'élevant à 3.6% (non-conformité) et à 0.8% (conformité) pour les oxydes d'azote (NOx). A relever qu'en ne comptabilisant pas les dépassements liés aux pannes, les dépassements des teneurs en CO atteignent 2.9%.

La Société vaudoise pour la protection des animaux (SVPA) n'a fait appel à la STEP de Vidy que pour l'évacuation des cendres animales à la décharge de Teuftal (Berne) et à quelques heures d'assistance technique par les cadres de la STEP.

Différents équipements de sécurité et de protection des collaborateurs ont été contrôlés, acquis ou installés : matériel divers de manutention, capteurs de gaz dans les fosses à boues, contrôle de tout le matériel de lavage, douches de sécurité pour les désodorisations, masques intégraux contre les poussières, masques de soudeur, etc. Quant aux différentes procédures MSQE, elles ont été revues et complétées, voire créées pour certaines, dans le cadre de la préparation à l'audit de renouvellement de la certification ISO, audit planifié en automne 2015.

Dans le cadre des études pour le renouvellement des filières de traitement des eaux usées et des boues, une demande d'autorisation préalable d'implantation a été déposée le 31 janvier 2014 qui a donné lieu à une mise à l'enquête publique du 21 mars au 2 mai. L'autorisation a été accordée le 9 octobre 2014 sans qu'aucune opposition n'ait été déposée par la population lausannoise.

Les bureaux d'ingénieurs mandatés ont rédigé les cahiers des charges des appels d'offres, publiés par le maître d'ouvrage, pour la conception, la fourniture, le montage et la mise en service des équipements électromécaniques des nouvelles filières de traitement. Les auditions des entreprises et l'étude approfondie des dossiers reçus ont eu lieu dès le mois de décembre. Le choix des lauréats des quatre lots devrait survenir au printemps 2015, permettant ainsi l'élaboration de nouveaux appels d'offres pour le génie civil et les équipements électriques notamment.

Des mandats d'étude parallèles ont été lancés dès février pour concevoir une installation de traitement des micropolluants. Trois entreprises ont participé et élaboré diverses solutions techniques suite à plusieurs séances individuelles et échanges avec le collège d'experts. Les questions régulièrement posées aux entreprises ont permis d'aboutir à des solutions techniques innovantes dont la réalisation et les performances attendues devraient permettre d'atteindre les exigences futures du législateur.

Un concours de projets d'architecture et de paysage a été lancé en parallèle dès le mois d'août, en vue de sélectionner le bureau spécialisé allant accompagner le maître d'ouvrage pour une intégration optimale des bâtiments projetés à la STEP. Le lauréat sera désigné en mars 2015.

Divers carottages des bétons ont été effectués en cours d'année, afin de déterminer le niveau de pollution des bétons et les éventuels coûts relatifs à leur élimination. Certains sondages ont été réalisés dans des bassins en service par des plongeurs spécialisés. Les futures destinations finales de ces bétons (décharge, traitement spécifique, etc.) sont en cours d'évaluation.

Un préavis concernant, entre autres, le nouveau règlement d'évacuation des eaux ainsi que le financement de la future STEP est en cours d'élaboration. Les différentes étapes calendaires de ce préavis, de l'adoption à l'entrée en vigueur du nouveau règlement, ont été communiquées à la Municipalité.

CENTRE INTERCOMMUNAL DE GESTION DES DÉCHETS (CID)

Suite à l'introduction du nouveau règlement en matière de gestion des déchets en 2013, la quantité des déchets collectés en porte-à-porte révèle une diminution des quantités d'ordures ménagères et une forte augmentation des déchets recyclés par rapport à la situation précédant l'introduction de la taxe au sac.

Le volume des ordures ménagères ou assimilées (ménages et entreprises, sacs officiels ou au poids) collecté durant l'année 2014, s'élève à 23'637 tonnes, soit une diminution de 41.58% par rapport à l'année 2012 mais qui est toutefois supérieure de 2.99% au volume collecté en 2013. Durant la même période, ont été collectées : 12'535 tonnes de papier-carton, soit une hausse de 14.52% par rapport à 2012, mais une diminution de 1.96% par rapport à 2013 ; 6'179 tonnes de verre ont également été collectées, soit une hausse de 7.14% par rapport à 2012 mais encore une diminution de 2% par rapport à 2013. Enfin, 7'272 tonnes de déchets végétaux ont été ramassées, ce qui représente une augmentation de 66.78% par rapport à 2012, ainsi qu'une augmentation de 2.27% par rapport à l'année 2013.

Il est à relever que le tonnage de lavures collectées a atteint 2'399 tonnes en 2014, ce qui représente une progression de plus de 16.7% en un an, et celui de l'huile végétale s'est monté à 107 tonnes, ce qui représente une progression de 81%. Le tonnage de textiles collectés affiche un record de 1'039 tonnes en 2014, soit une hausse de 16.35% par rapport à 2013. Le réseau des déchèteries mobiles composé de 28 points de collecte n'a pas subi de changement en 2014, conservant les mêmes fréquences de présence chaque mois, mais avec un horaire prolongé jusqu'à vingt heures. En revanche, ce service a continué à se développer auprès de la population, recevant toujours plus de visites. Ainsi, le nombre de passages dans l'ensemble des déchèteries mobiles est passé à 47'611 en 2014 contre 39'805 en 2013, soit une progression de 19.6%.

Les déchèteries fixes, quant à elles, ont reçu 216'415 visites en 2014 contre 188'129 en 2013, soit une progression de 15%.

Dans le cadre des adaptations prévues en 2014, une nouvelle carte de déchèterie a été créée à l'attention des entreprises, leur facilitant le traitement des recyclables et allégeant ainsi la taxe sur les déchets incinérables.

L'équipement des immeubles s'est poursuivi conformément à la nouvelle réglementation. Près de 2'000 conteneurs ont été vendus en 2014.

Suite aux différents débordements observés autour des postes fixes de collecte, il a été décidé de renforcer la surveillance du domaine public conjointement à une communication ciblée. Un agent privé a assuré une surveillance supplémentaire en complément des heures de présence des employés communaux.

L'équipe des surveillants de la propreté a également procédé à 335 dénonciations et 239 avertissements durant l'année 2014.

USINE DE VALORISATION ET DE TRAITEMENT DES DÉCHETS TRIDEL – MANDAT D'EXPLOITATION DE L'USINE TRIDEL

Après une importante baisse, en 2013, la quantité de déchets prise en charge en 2014 est restée stable avec un total de 155'410 tonnes, soit une baisse de 1.3 % par rapport à 2013 où 157'472 tonnes de déchets avaient été valorisées. Cette légère baisse s'explique essentiellement par l'introduction au 1^{er} janvier 2014 de la taxe au sac dans certaines communes du périmètre SADEC (La Côte), par moins d'apports en provenance de l'étranger en 2014 et par un stock de déchets en balles plus important à fin 2014 qu'à fin 2013.

Avec la régularisation, en 2014, de la différenciation des ordures des ménages (sacs taxés) et des déchets des entreprises (sacs noirs facturés au poids) collectés lors de mêmes tournées, la répartition entre les différentes sortes de déchets a quelque peu changé, selon le tableau suivant :

Part de la quantité totale de déchets pris en charge	2014	2013
Ordures ménagères (OM)	52.6 %	57.0 %
Déchets industriels banals (DIB)	29.3 %	26.6 %
Déchets ménagers encombrants (DME)	4.1 %	3.4 %
Déchets de bois et bois de forêt	11.5 %	10.5 %
Autres déchets	2.5 %	2.5 %

La collaboration entre différents services de la Ville de Lausanne (SPADOM, GAZ-CAD, RM) et TRIDEL pour la valorisation du bois de forêt s'est poursuivie en 2014. 6'452 tonnes de bois de forêt transformées en énergie en 2014, contre environ 6'082 en 2013. La collaboration mise en place va perdurer au moins quelques années, jusqu'à la mise en place d'une nouvelle valorisation du bois de forêt (projet BioOil en cours avec la Direction des services industriels de Lausanne).

Comme en 2013, les tonnages acheminés par le train à l'usine depuis les différentes gares réparties dans les périmètres de gestion sont inférieurs aux 80'000 tonnes minimum prévues dans le contrat de prestations entre ACTS S.A. et TRIDEL S.A., avec un tonnage de l'ordre de 68'000 tonnes (environ 69'000 tonnes en 2013). La part des apports par train reste à 44%, comme en 2013. Pour l'entretien du matériel, 181 bennes ont été nettoyées et contrôlées en 2014 (185 en 2013).

Les déchets en provenance de l'étranger sont encore une fois en diminution, avec 358 tonnes prises en charge en 2014, contre 1'431 tonnes en 2013 et 2'054 tonnes en 2012. Ces déchets viennent du Nord de l'Italie.

Comme en 2013, un stock de déchets en balles a été constitué en automne lors la révision d'une des lignes d'incinération, en collaboration avec le périmètre VALORSA qui dispose de la place de stockage et de l'expérience nécessaire pour cette opération. A fin 2014, 2'830 balles de déchets étaient stockées sur le site de Penthaz, ce qui représente environ 2'000 tonnes de déchets. Ce stock sera utilisé durant le premier trimestre 2015, pour augmenter la production d'énergie thermique en cas de températures extérieures négatives.

Après trois années de suite avec plusieurs arrêts d'exploitation dus à des fuites de chaudière, l'année 2014 s'est bien déroulée avec seulement un arrêt de ce type. A noter aussi deux arrêts nécessaires et non prévus pour le nettoyage des catalyseurs, un par ligne. Avec cette diminution des perturbations, les heures de fonctionnement de la ligne 1 ont sensiblement augmenté, 7'842 heures en 2014 contre 7'485 en 2013. Constat identique pour la ligne 2 qui a fonctionné 7'993 heures en 2014 contre 7'754 heures en 2013.

L'année 2014 marque la mise à jour du système de supervision et de contrôle des installations électromécaniques. Sans modification sur les automates industriels qui commandent les installations, le projet s'est concentré sur les logiciels, sur les serveurs et sur les postes de travail qui forment ce système de contrôle. Cette mise à jour s'avérait nécessaire après plus de huit ans de fonctionnement sans changements majeurs. Le basculement vers le nouveau système s'est réalisé

durant l'arrêt d'usine du mois de mai, sans perturbation majeure et à la satisfaction des utilisateurs. De ce fait, la disponibilité de la production d'énergie thermique est en légère hausse par rapport à 2013 (8'577 heures de disponibilité en 2013, contre 8'490 heures en 2013). La quantité d'énergie thermique vendue aux Services industriels est en baisse par rapport à 2013, en raison de la plus grande production thermique lors de la révision de la turbine en 2013. TRIDEL a vendu 239.1 GWh d'énergie thermique en 2013 (250.8 GWh en 2013). En termes d'énergie électrique, la quantité vendue est de 52.1 GWh en 2014, en hausse par rapport à 2013 (46.9 GWh), également en raison de la révision de la turbine en 2013. Au final, le rendement énergétique moyen est en légère hausse, calculé à 59.1% en 2014, contre 58.6% en 2013. Les heures de fonctionnement de la turbine sont de 8'313 heures en 2014, contre 6'789 en 2013.

Les dates qui ont jalonné l'année 2014 sont les suivantes : lundi 31 mars : arrêt de la ligne 1 pour nettoyage du catalyseur; vendredi 4 avril : coupure totale d'électricité en raison de tests électriques à l'usine de Pierre-de-Plan; lundi 7 avril : arrêt de la ligne 1 pour intervention sur la bache alimentaire n°1 ; du dimanche 4 mai au mardi 27 mai : 9^e révision de la ligne 2, avec changement d'environ 35 m² de panneaux de chaudières, et arrêt d'usine complet pour mise à jour du système de supervision et de contrôle des installations; mardi 1^{er} juillet : perturbations avec l'aérocondenseur et arrêt de la ligne 2; mardi 12 août : arrêt de la ligne 2 pour nettoyage du catalyseur et changement soupape de sécurité; du vendredi 12 septembre au mardi 7 octobre : 8^e révision de la ligne 1 avec changement d'environ 30 m² de panneaux de chaudières; mardi 4 novembre : arrêt court de la ligne 2 suite à un problème avec la table vibrante à la sortie de l'extracteur à mâchefers ; dimanche 7 décembre : arrêt de la ligne 2 suite à une fuite de chaudière côté ECO 2b.

GEDREL

La direction du service assure la gestion administrative de la société GEDREL S.A.. Les travaux de secrétariat ont représenté 932 heures facturées (1'293.5 en 2013). Les implications du Service d'assainissement ont été moindres par rapport aux deux dernières années du fait de l'achèvement de la mise en œuvre du concept harmonisé de la taxe au sac. Pour rappel, la gestion comptable est effectuée par la comptabilité de la Direction des travaux depuis 2008. La ligne de téléphone « Info-déchets » (n° d'appel gratuit 0800 804 806), reliée au CID, a été fortement sollicitée avec 12'868 appels.

Dès le 1^{er} janvier 2014, trois nouvelles communes du périmètre Gedrel et dix autres hors périmètre ont rejoint le concept harmonisé. Les responsables de ces communes ont été rencontrés en automne, afin d'échanger sur leurs expériences à la suite de l'introduction du nouveau règlement.

Deux nouveaux périmètres, GEDERIVIERA et GEDECHABLAIS, ont aussi rejoint GEDREL, VALORSA et SADEC dans ledit Concept. La cellule financière, comprenant maintenant cinq périmètres, s'est réunie à plusieurs reprises en 2014 pour déterminer les tonnages collectés par chaque commune et gérer la rétrocession des montants encaissés avec la vente des sacs taxés.

En termes de communication et de sensibilisation, la campagne interpérimètres a continué, avec notamment le soutien aux girons des jeunesses campagnardes au travers de bâches et de gobelets réutilisables à l'effigie du visuel de cette campagne. En outre, un concours « Lifehacks » sur Youtube a été organisé. Celui-ci portait sur la réalisation d'un objet original à partir de matériaux récupérés, afin de stimuler la créativité, la récupération et le recyclage auprès des jeunes.

GEDREL a également apporté son soutien au Lausanne Hockey Club, au FC Lausanne-Sport, à Swiss Expo et au Festival Lausanne Lumière.

Enfin, la DGE du canton de Vaud a sollicité les périmètres dans le cadre de la révision du plan cantonal de gestion des déchets. GEDREL y a répondu et a fait part de ses commentaires.

EAUSERVICE (EAU)

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

eauservice a pour mission d'approvisionner en eau potable et d'assurer la défense incendie à Lausanne et dans seize communes avoisinantes. De plus, cinquante communes ou associations intercommunales sont alimentées en gros, ce qui représente un bassin de population d'environ 330'000 habitants. 4 usines de traitement, 120 captages, 20 stations de pompage, 900 km de réseau et un laboratoire accrédité sont exploités, surveillés et modernisés en permanence pour assurer un approvisionnement fiable et respectant les exigences légales.

EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Clients et ressources	17.40	16.80	17.40	16.00
Contrôle de l'eau	7.20	7.10	7.30	6.90
Direction (EAU)	11.50	10.10	6.70	6.30
Distribution	62.30	58.85	63.20	60.90
Etudes et constructions	6.80	6.80	10.60	10.60
Production	27.30	25.88	27.30	27.08
Total service	132.50	125.53	132.50	127.78

Tableau 1.2.- variation en ept alloués

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre
Unité administrative	
Total service	0.00

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Clients et ressources	18	16.80	17	16.00
Contrôle de l'eau	9	7.10	8	6.90
Direction (EAU)	12	10.10	8	6.30
Distribution	60	58.85	62	60.90
Etudes et constructions	7	6.80	11	10.60
Production	27	25.88	28	27.08
Total service	133	125.53	134	127.78

Note : les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales

Tableau 2.2. - apprenti-e-s

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n		n	
Contrôle de l'eau	3		2	
Total service	3		2	

Tableau 2.3. - mouvements du personnel, excepté transfert inter-services (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	8	8

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Convention de départ	
Décès	
Démission	4
Départ à la retraite	2
Fin de contrat	
Licenciement fin droit traitement	2
Licenciement invalidité totale	
Licenciement juste motif	
Licenciement reconversion ext.	
Licenciement suppression poste	
Total service	8

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

L'année écoulée, particulièrement pluvieuse, est marquée par une répartition inhabituelle dans l'utilisation des ressources. En effet, le cumul d'une production importante des sources, de l'utilisation de la totalité du volume des sources du Pays-d'Enhaut grâce à la nouvelle usine de Sonzier et de consommations faibles font que la proportion d'eau du Léman est de 40% du total produit au lieu des 55% à 60% habituels.

Cela a pour conséquence positive une consommation d'électricité en baisse, mais qui ne compense pas au niveau financier, la baisse des recettes liées aux ventes d'eau. Ces dernières sont ainsi au même niveau que celles de 2013, soit environ 10% en dessous de la moyenne des cinq années précédentes.

La sécurité alimentaire est une préoccupation constante pour notre service dont la mission est de fournir de l'eau potable, donc une denrée alimentaire au sens de la loi fédérale. Un effort particulier a été fait ces dernières années pour s'assurer d'une bonne maîtrise des risques, et qui s'est concrétisé par une analyse de risques exhaustive sur l'entier du réseau et la mise en place d'un suivi conforme à la norme ISO 22'000 – Management de la sécurité alimentaire. L'audit de certification a eu lieu en fin d'année et a été passé avec succès.

L'ingénieur adjoint a fait valoir son droit à la retraite après plus de vingt ans consacrés à la réalisation de nombreux réservoirs et de deux usines d'ultrafiltration. Un nouvel ingénieur spécialisé en traitement de l'eau et nuisances a été engagé comme chef de la division « Études et constructions », division qui a par la même occasion repris les activités liées à l'informatique et au plan directeur.

Quatre gros projets sont également à relever : la fin de la réalisation de la liaison est-ouest entre le réservoir de Chailly et celui de Petite-Croix à Romanel-sur-Lausanne, soit au total environ vingt km de nouvelles conduites de gros diamètre ; l'aboutissement de la modernisation du Centre d'exploitation et de gestion d'eau service Lausanne (Cegel), avec la mise

en service d'un nouveau système informatique de supervision et de gestion automatique ; la démolition du réservoir du Calvaire, réservoir historique dont les cuves dataient de 1868 et 1924 et qui n'était plus conforme aux normes actuelles ; et enfin, le démarrage du projet d'étude de la nouvelle station de traitement de Saint-Sulpice, avec pour objectif de déterminer la meilleure chaîne de traitement et d'aboutir à un préavis pour la construction.

DIRECTION

Ressources humaines (RH)

La section RH assure la gestion courante du personnel et donne un soutien aux cadres et aux collaborateurs du service. Une révision complète de toutes les descriptions de poste a eu lieu cette année ; ces dernières seront ensuite transférées sur un site « Sharepoint » Ville de Lausanne, selon les directives du Service du personnel. La mise en place de l'aménagement du temps de travail a été effectuée dès février avec l'installation de « TimeTool ». Un changement important dans notre organisation a eu lieu en ce qui concerne la saisie des heures et la ventilation des tâches ; en effet, un système performant existait déjà au sein du service créé par notre équipe d'informaticiens.

Qualité, Sécurité alimentaire, Santé et Sécurité et Environnement (QSaSE)

L'audit de recertification concernant la qualité (ISO 9'001) et l'environnement (ISO 14'001) a été passé avec succès. Trois non-conformités mineures ont été relevées, mais elles n'ont pas empêché la recertification.

La démarche d'optimisation des processus Goéland s'est poursuivie, notamment avec l'adaptation du masque de saisie des affaires QSaSE et l'intégration de la sécurité alimentaire comme nouveau thème.

Certification ISO 22'000 - Management de la sécurité des denrées alimentaires

L'Association suisse pour systèmes de qualité et de management (SQS) a été mandatée pour réaliser la certification de la norme ISO 22'000 d'**eauservice**. L'élément central de cette norme est l'application de la méthode HACCP (Analyse des dangers – points critiques pour leur maîtrise). En tant que distributeur d'eau, **eauservice** a l'obligation légale d'établir un autocontrôle basé sur cette méthode. Les exigences de la norme ISO 9'001 y sont également intégrées.

La certification s'obtient à la suite de la réussite de deux pré-audits. La première phase s'est déroulée le 30 octobre tandis que la deuxième phase a eu lieu les 10, 11 et 12 décembre. L'auditeur a donné un avis favorable. **eauservice** sera vraisemblablement certifié durant le premier trimestre 2015.

Santé et Sécurité

Le nombre d'accidents professionnels a légèrement diminué entre 2013 et 2014, passant de quatorze à douze.

Le nombre d'accidents professionnels (AP) a augmenté de six à neuf, tandis que les accidents professionnels bagatelle (APB) ont diminué de plus de la moitié, passant de huit à trois.

Sur ces douze accidents professionnels, les jambes restent les plus touchées (33% soit quatre accidents) puis les pieds (17%) et tout ce qui est visage et buste (17% les deux).

Les blessures aux jambes résultent de chutes ou de coupures.

Les deux blessures au visage sont dues à de la projection de matière dans l'œil et sur le visage.

Le nombre d'accidents non-professionnels, qu'ils soient bagatelle ou pas, a, quant à lui, très légèrement augmenté entre 2013 et 2014, passant de 15 à 17 : on dénombre 9 accidents dus au sport ou aux loisirs, 6 accidents domestiques et 2 accidents de circulation.

D'une façon générale, le nombre d'accident à **eauservice** reste toujours dans une même fourchette : depuis 2008, il y a entre 12 et 15 accidents professionnels chaque année, et entre 14 et 25 (maximum atteint en 2012) accidents non-professionnels.

Les valeurs obtenues pour 2014 restent dans cette fourchette, avec 14 accidents professionnels et 15 accidents non-professionnels.

Formations Santé Sécurité

En 2014, trois formations ont été organisées pour le service. Il s'agissait de la formation pour les nouveaux collaborateurs, l'accès aux ouvrages profonds et des demi-journées santé sur les risques cardio-vasculaires et la protection de l'ouïe. Trois de nos chauffeurs ont suivi leurs cours de formation continue, neuf cours selon l'ordonnance réglant l'admission des chauffeurs (OACP) en tout. Huit personnes de la division production ont suivi une formation sur le courant moyenne tension et 19 personnes ont suivi les cours imposés par la Ville concernant les mesures d'urgence au centre de formation de la RAMA. Plus de cent personnes ont participé à une ou plusieurs formations en 2014, sans compter les forums sécurité ou les journées techniques.

Projets sécurité pour l'année 2014

- *Sécurité de l'usine de Bret* : les procédures d'urgence ont été finalisées, validées par les pompiers de la Ville de Lausanne et expliquées aux collaborateurs de l'usine ainsi qu'aux personnes responsables des visites. Un exercice d'évacuation a du être repoussé, il a été planifié en 2015. L'usine sera ouverte au Passeport Vacances pendant l'été 2015.

- *Espaces confinés et Ouvrages profonds (de plus de trois mètres)* : des ouvrages particuliers (galeries, puits de captages, chambres de compteurs, chambres de vannes et réservoirs) et définis comme dangereux (soit à cause du manque d'oxygène soit à cause du risque de chute), ont été identifiés. Un niveau de priorité quant aux travaux a été défini. Du matériel anti-chute a été fourni à toutes les équipes concernées et une procédure a été rédigée. Les échelles de deux stations dangereuses ont été changées. Il y a maintenant des échelles avec protection dorsale.
- *Chambres des communes alimentées en gros* : un courrier de demande de mise en conformité a été adressé aux communes concernées et des chambres de compteurs ont été remises en état par les communes, permettant ainsi aux collaborateurs du service de travailler en sécurité.
- *Problématique de l'amiante* : un diagnostic amiante a été réalisé dans une station et dans l'usine de Bret. Il a mis en évidence la présence d'amiante dans plusieurs de nos ouvrages. Une procédure a été rédigée, du matériel et des équipements de protection individuelle (EPI) achetés afin d'effectuer les petits travaux de perçage en sécurité.
- *Transport de matière dangereuse* : la problématique du transport de l'eau de Javel 13-14% de l'usines de Bret à celle de Sonzier ainsi que de celle de l'eau oxygénée a été étudiée et résolue. Nous sommes conformes dans le transport de l'eau de Javel 13-14%. Trois personnes de l'usine de Bret doivent encore être formées.
- *Sécurité des accès et des collaborateurs* : afin de garantir au mieux la sécurité de nos collaborateurs et celle des entreprises tierces intervenant dans nos ouvrages, plusieurs procédures ont été remises à jour. Elles concernent la gestion des clés (remises au collaborateur ou prêtées à des tiers), ainsi que la sécurité et l'hygiène lors de l'accès à nos ouvrages.
- *Contrôles et maintenance* : comme chaque année également, le matériel de sécurité, tel qu'élingues, appareils de détection de gaz MSA et Dräger, EPI anti-chute (harnais, sangles), est contrôlé sur site ou envoyé en maintenance selon le contrat passé avec le fournisseur.

Environnement

La quantité d'électricité consommée a fortement baissé en raison de la baisse des consommations d'eau potable et de la forte pluviométrie qui a permis d'utiliser les ressources gravitaires de manière particulièrement importante. De plus, l'usine de Sonzier a évité de nombreux détournements des sources du Pays-d'Enhaut et favorisé l'exploitation de la totalité du volume d'eau disponible et transportable de manière gravitaire.

La mise à jour de la législation environnementale par le bureau GED a été effectuée le 28 février. Plusieurs lois ont été modifiées, mais aucune modification n'a d'impact sur les activités d'eauservice.

Une réflexion a été menée sur l'analyse environnementale, afin d'introduire une évaluation des émissions de gaz à effet de serre. Les quatre aspects significatifs de l'analyse environnementale sont identiques à ceux de l'année passée : il s'agit de la fabrication et destruction de l'ozone à Bret, des chauffages des bâtiments (stations, production), de la démolition des stations et des pertes d'eau.

A la suite du changement du règlement communal sur la gestion des déchets, les documents ISO en lien avec le tri des déchets ont été révisés.

Le document ISO ayant trait à la législation environnementale a été complété par un nouveau tableau d'entrée qui permet une meilleure vision des dernières mises à jour annuelles et de l'implication de ces changements dans les activités du service. Dès l'année prochaine, il est prévu d'intégrer le fichier de la législation environnementale dans un document plus large traitant de veille légale.

Communication

En tant que distributeur d'eau, eauservice est tenu d'informer ses clients sur la qualité de l'eau au moins une fois par année, comme l'exige l'article 5 de l'ordonnance fédérale sur l'eau potable, l'eau de source et l'eau minérale de novembre 2005. Cette année, une information a été réalisée à Lausanne et aux communes alimentées au détail par l'intermédiaire d'un tout-ménage distribué la semaine précédent la Journée mondiale de l'eau.

La Journée mondiale de l'eau du 22 mars est généralement une occasion de rappeler à la population et aux consommateurs que l'eau est un bien précieux et une denrée alimentaire vitale. En 2014, le thème a été focalisé sur « L'eau et l'énergie » et en collaboration avec les SiL. Le service a été présent en ville de Lausanne le samedi 22 mars avec un stand d'information et diverses animations à la place de l'Europe. Cette journée a également été l'occasion de lancer un nouveau site Internet entièrement remanié et mis à jour.

Le service a édité son premier rapport annuel destiné aux partenaires externes : autres services de la Ville, du Canton et de la Confédération, communes alimentées au détail et en gros, mandataires et autres distributeurs d'eau.

Une agence de communication a été chargée de la campagne de communication et a créé un nouveau visuel qui a été diffusé par campagne d'affichage en ville (en mars et septembre) et lors d'autres manifestations.

Un sondage de satisfaction concernant la qualité de l'eau distribuée a été effectué auprès de l'ensemble de nos consommateurs. Les résultats se sont montrés très positifs.

Au mois de septembre 2014, eauservice a participé à la Manifestation de « Cap sur l'Ouest » par le biais d'un stand situé sur la commune de Chavannes-près-Renens. Une information sur les activités du service était disponible, de même qu'une maquette expliquant la distribution de l'eau. Celle-ci a remporté un franc succès.

Solidarité internationale eau

Le projet communautaire pour l'accès à l'eau (PCE) a démarré en novembre 2011 et se terminera en avril 2015. Cinquante kilomètres de réseau ont déjà été posés dans le quartier de Tarhil, une zone de recasement des populations déplacées dans le cadre de la restructuration de certains quartiers de la ville de Nouakchott en Mauritanie. L'entreprise travaille actuellement à la réalisation de 1'800 raccordements des ménages sur ce réseau. L'inauguration d'une première partie de ce réseau a eu lieu au mois de mai 2014 en présence de représentants d'**eauservice**.

Le budget du projet PCE est de CHF 1'700'000.- sur trois ans. La Direction du développement et de la coopération (DDC) injecte CHF 400'000.- dans le projet et la région d'Île-de-France CHF 245'000.-. Les communes Attalens, Apples, Charat, Cossonay, Epalinges, Estavayer-le-Lac, Jouxens-Mézery, Jussy, La Chaux, Le Mont-sur-Lausanne, Lutry, Martigny, Morges, Nyon, Pully, Trient et Villaz-St-Pierre se sont associées au projet géré par Lausanne. Elles s'engagent également à hauteur d'un centime par mètre cube d'eau vendu dans leur commune. Ainsi en 2014, les apports financiers des 17 communes suisses associées sur le fonds « Solidarité internationale eau » de Lausanne étaient de CHF 115'750.-. L'apport de Lausanne est, quand à lui, de CHF 149'785.-, soit CHF 124'807.- correspondant à l'équivalent du centime solidaire et CHF 24'978.- grâce à la vente des carafes solidaires d'**eauservice**.

Des représentants d'**eauservice** se sont rendus à Nouakchott au mois de mai 2014 pour effectuer le suivi du projet. Un audit qualité a été réalisé à Nouakchott par la Société générale de surveillance (SGS) les 29 et 30 décembre. Le rapport d'audit sera transmis en début d'année 2015 et servira de base de travail pour augmenter l'efficacité et la performance de l'équipe de projet.

CLIENTS ET RESSOURCES

En 2014, les volumes d'eau livrés aux clients alimentés au détail ont été de 20'518'379 m³ (environ 12.07 millions de m³ sur le territoire lausannois et 8.45 millions de m³ sur les autres communes). Pour les communes alimentées en gros, le volume facturé a été de 4'204'301 de m³ presque identique à l'année 2013.

Concernant le personnel, l'année a été marquée par un effectif restreint des conseillers en installations suite à une démission (un deuxième en trois ans). Cette carence, amplifiée par une importante charge de travail, a nécessité un investissement de chacun pour assurer la permanence des prestations. L'accumulation de retard dans le traitement des dossiers se fait cependant sentir.

Suivi des communes

La Commune de Chevilly, située à proximité de l'adduction lausannoise de Prévondavaux, a fait appel à **eauservice** pour une alimentation d'eau de secours suite à une pollution de ses captages.

La Commune de Cugy a vu sa consommation fortement augmenter à cause d'une fuite. Cette situation a nécessité plusieurs contacts afin d'étudier l'amélioration de son alimentation par **eauservice**.

La Commune de Villars-Sainte-Croix a décidé d'octroyer une concession à la Commune de Lausanne pour la distribution d'eau dans les zones industrielles de Croix-du-Péage et Pierreire. Signée en fin d'année, la concession entrera en vigueur au début de 2015.

La Commune de Morrens a installé un UV pour traiter ses sources, régulièrement détournées par **eauservice** à cause de leur mauvaise qualité bactériologique. Cette amélioration permettra une meilleure valorisation de l'eau.

Les contrats de vente d'eau en gros avec les communes de Thierrens, Saint-Cierges et Peyres-Possens ont été résiliés car ces communes ont fusionné. Un nouveau contrat a été établi avec la nouvelle Commune de Montanaire.

Les communes alimentées en secours dès Sonzier par une prise sur la conduite d'adduction du Pays-d'Enhaut sont enfin alimentées par une eau de qualité irréprochable grâce à la mise en service de l'usine de Sonzier.

Pour la 3^e année, le service a assuré l'exploitation du réseau d'eau potable de la commune de Bussigny.

Le 22 mai, les communes concédantes ont été invitées par le directeur des travaux pour leur présenter les chiffres-clé 2013 et la situation sur le redimensionnement des compteurs d'eau. Une présentation du Plan directeur de la distribution de l'eau (PDDE) a été faite. D'autre part, une explication a été donnée sur le renouvellement des concessions exigé par la modification de la loi sur la distribution de l'eau (LDE). Cette invitation a été renouvelée le 28 mai avec les communes alimentées en gros.

Suivi administratif (réception-secrétariat-finances)

Dans le cadre d'une rénovation des locaux, la réception du service a été modifiée afin d'optimiser l'espace disponible pour des postes de travail.

Durant l'année écoulée, 496 demandes d'arrêts d'eau, faites par les appareilleurs, ont été enregistrées par la réception. Environ 7'900 appels téléphoniques ont été réceptionnés, 8'596 courriers reçus et plus de 1'709 personnes accueillies.

Le traitement des factures fournisseurs s'effectue sur Goéland. Environ 3'500 factures ont ainsi été traitées avec cette application.

129 ordres de correction ont dû être établis à l'attention de SiLCOM, notamment pour demander la facturation d'eau consommée sans comptage (by-pass de l'installation ouvert) ou suite à un compteur bloqué.

Pour faire suite à la modification de la LDE, **eauservice** a révisé le règlement lausannois qui fera l'objet d'un préavis à présenter dans le courant de l'année 2015. Dans ce cadre, une nouvelle structure tarifaire simplifiée a été étudiée. Mal-

heureusement, elle ne rencontre pas l'approbation de la surveillance des prix qui demande que la convention signée soit respectée jusqu'à son échéance de 2017.

Postes de mesure

Afin d'améliorer la mise à disposition des postes de mesures auprès des entreprises sanitaires au bénéfice d'une concession, une permanence a été organisée par l'atelier des compteurs situé dans l'enceinte du Service achat et logistique Ville (SALV).

D'autre part, l'entier du stock de compteurs a été transféré du SALV et mis sous la responsabilité de l'atelier des compteurs. Dorénavant, cette gestion s'effectue selon le numéro de série du compteur. Cette rigueur réduit les risques d'erreur en impliquant plus directement les collaborateurs concernés par les processus de comptage et de facturation.

Environ 1'300 compteurs neufs ont été posés, dont 558 ont été redimensionnés (diminution du diamètre). 32 compteurs industriels ont été remplacés. Environ 2.5% du parc de compteurs (500 compteurs) ont un âge supérieur à quinze ans et n'ont pas pu être remplacés en 2014.

Raccordements

410 affaires Goéland « Raccordement clients » ont été ouvertes en 2014, à la suite de parutions de mises à l'enquête publique. Cela porte à 1'712 le nombre d'affaires « Raccordement clients » en cours, dont le 60% concerne le territoire des communes alimentées au détail hors Lausanne.

99 installations signalées non-conformes sont toujours en cours. En 2014, 78 non-conformités ont été identifiées et 92 affaires ont été terminées.

En 2014, 275 permis pour prélèvement d'eau aux bornes hydrantes ont été délivrés pour une durée allant de un jour à une année.

Dans le cadre de travaux de transformation d'installations d'eau, 153 « annonces de travaux » nous ont été signalées par des entreprises sanitaires. Durant l'année, **eauservice** a traité 280 annonces enregistrées les années passées.

Patrimoine immobilier

L'approbation le 27 février 2014 du préavis N° 2014/10 (« *Travaux d'assainissement, de mise en conformité et de transformation du bâtiment d'eauservice, route de Prilly 1 à Lausanne* ») a permis de débiter les travaux à la rentrée d'août comme prévu.

Un important travail d'entretien de la forêt sur les parcelles sises dans les gorges du Chauderon (sources du Pont-de-Pierre) est projeté pour ces prochaines années. Il a commencé cet automne et c'est SPADOM qui organise et suit ce travail.

Des travaux d'entretien pour un montant de CHF 98'946.80 ont été effectués dans les treize bâtiments locatifs ou appartements appartenant à **eauservice**. La rénovation de l'ascenseur de l'immeuble à la route de Lavaux 291 à Lutry constitue le seul travail de rénovation important.

CONTRÔLE DE L'EAU

Le laboratoire a poursuivi ses contrôles systématiques de l'eau dans les réseaux d'**eauservice** pour s'assurer qu'elle ne contienne ni substances gênantes ou toxiques, ni germes pathogènes.

Environ 8'850 échantillons ont été prélevés et ont donné lieu à 46'606 analyses chimiques et 18'399 analyses microbiologiques.

Dans le courant de cette année le laboratoire a mis en service un nouvel appareil d'analyse par la spectrométrie par torche à plasma (ICP-MS). Ainsi, la quasi-totalité des éléments chimiques (minéraux) peut être analysée. Cette méthode permet de doser en routine la plupart des éléments à des concentrations de l'ordre d'un microgramme dans un litre d'eau.

Le laboratoire a continué à suivre les trois principaux projets de sa division :

- désinfection : amélioration de la qualité de l'eau – protection du réseau ;
- présence de produits stupéfiants dans le réseau d'eau ;
- mesure de la concentration totale bactérienne dans les ressources en eau.

Les résultats des analyses sur l'eau de boisson pour 2014 remplissent les conditions de qualité exigées par la loi sur les denrées alimentaires, aussi bien du point de vue chimique que bactériologique. Seize non-conformités mineures, c'est-à-dire sans risque pour la santé, ont été constatées et les actions adéquates ont été mises en place immédiatement.

En plus des contrôles de l'eau sur le réseau d'**eauservice**, de nombreux mandats d'analyses ont été réalisés pour d'autres communautés publiques.

ÉTUDES ET CONSTRUCTION

Les divers études et projets sur lesquels les collaborateurs de la division « Etudes et construction » ont travaillé sont décrits brièvement ci-après.

Préavis N° 2006/19 (« Réfection des adductions du Pays-d'Enhaut et construction d'une usine d'ultrafiltration (UF) »)

Dans le cadre de la construction de la nouvelle usine de Sonzier, les travaux de finitions et de mise au point ainsi que la formation des exploitants se sont prolongés durant toute l'année. La réception définitive devrait avoir lieu au tout début de 2015.

Une visite d'inauguration « Portes ouvertes » a été organisée le 21 juin 2014 à l'intention des autorités et administrations partenaires ainsi que des collaborateurs du service.

L'ancien bâtiment qui servait de désinfection finale pour les eaux du Pays-d'Enhaut et du Pont-de-Pierre, (départ en direction de Lausanne) a été démoli et évacué, laissant le terrain à l'état naturel à disposition de l'agriculture.

Préavis N° 2013/55 (« Réservoir du Calvaire, Démolition de 5 cuves, d'une villa et du tennis house, reconstruction de 3 cuves, d'une station de pompage et raccordements des conduites »)

Les travaux d'études ont été effectués dès 2013 et se sont poursuivis en 2014.

La mise à l'enquête a été lancée à la fin de 2013 jusqu'en janvier et le permis a été obtenu en avril.

Parallèlement, les appels d'offres concernant le gros-œuvre ont été lancés et adjugés.

Les travaux de déplacement de conduites et de préparation de la sous-station électrique provisoire au chemin des Falaises ont débuté dès avril.

Le désamiantage et la démolition des villas et des cuves ont commencé à fin avril pour se terminer à fin septembre et le gros-œuvre a commencé à fin novembre et devrait durer jusqu'à la fin 2015 environ.

Pour les équipements techniques les appels d'offres pour la tuyauterie, les vannes, les pompes, etc. ont également été lancés et adjugés dans la deuxième partie de l'année.

En accord avec le Service de la coordination et du cadastre, les négociations pour aboutir à la signature d'une convention entre la Ville et les futurs maîtres d'œuvres des bâtiments locatifs se sont poursuivies en 2014 et ont abouti à sa signature sous réserve de l'obtention d'un droit distinct et permanent de superficie (DDP) et de l'adoption du nouveau plan de quartier qui a été mis à l'enquête à la toute fin de 2014 - début de 2015.

Les premiers appels d'offres publics relatifs aux équipements ont été faits dans le courant du deuxième semestre de l'année. Il s'agit des marchés pour les vannes, les vannes de régulation, les tuyauteries, les pompes et les chaudières anti-bélier. A la fin de l'année, tous ces marchés ont été attribués à l'exception de celui des pompes qui le sera au début de 2015.

Préavis N° 2005/86 (« Amélioration de l'alimentation en eau dans le Nord lausannois »)

La majorité des objets de ce préavis sont terminés et ont été mis en service avant 2012. Restaient les deux points suivants :

Conduite de liaison Haut-Vallon – Petite-Croix

Le dernier tronçon à poser était celui du chemin des Bossons. Il a été terminé au printemps 2014. La liaison Haut-Vallon – Petite-Croix est maintenant intégralement réalisée (voir chapitre Distribution).

Station de Haut-Vallon / Refoulement sur Petite-Croix

Le pompage à la station de Haut-Vallon est composé de deux pompes alimentées par des convertisseurs de fréquence de 250 kW chacun permettant d'adapter le débit à la demande. Chaque pompe peut délivrer un débit variable de 15'000 à 27'000 l/min, défini par une consigne télétransmise du Centre d'exploitation et de gestion d'eauservice Lausanne (CegEL). En cas de nécessité, les deux pompes peuvent être engagées en parallèle afin d'augmenter le débit jusqu'à 34'000 l/min.

Ces deux pompes de refoulement sur Petite-Croix ont été installées et raccordées au début de l'année. Une fois la conduite de liaison terminée et désinfectée, leurs mises en service ont pu être faites à mi-2014.

Station de Crissier / Retour Petite-Croix dans les cuves de Crissier

Pour faire suite à la mise en service du pompage Haut-Vallon – Petite-Croix, il a été nécessaire de revoir le fonctionnement de la conduite de retour Petite-Croix dans les cuves de Crissier. Les modifications suivantes ont été étudiées : modification de la fonction de la vanne Clayton en régulation pas à pas de débit, installation d'un débitmètre à passage intégral et d'une vanne motorisée d'arrêt en sortie de conduite, renforcement du supportage de la conduite existante. Le débit de retour est d'environ 10'000 l/min. La mise en service est prévue dans le premier trimestre de 2015.

Chambre du Bois-de-l'Hôpital (ex-réservoir du Bois-de-l'Hôpital)

Après la mise en service de la deuxième cuve au réservoir du Châtaignier, le réservoir du Bois-de-l'Hôpital, devenu obsolète, a été mis définitivement hors service au début de l'année. Les locaux et les raccordements électriques et de télégestion étant encore bons, il a été proposé et décidé de réaliser une conduite de retour de Marjolatte dans le réseau Châtaignier. Cette conduite fonctionnera en régulation de débit et maintien de contrepression aval. La mise en service est prévue dans le premier trimestre 2015.

Préavis N°2014/16 (« Etudes pour une nouvelle usine de traitement et de pompage d'eau potable à Saint-Sulpice (à partir de l'eau du Léman) »)

2014 aura vu la mise en place de l'organisation de l'équipe de projet pour la réalisation des études préalables à la nouvelle usine de traitement et de pompage d'eau potable à Saint-Sulpice. Les objectifs de traitement portent principalement sur l'élimination des micropolluants et de la matière organique. Des pilotes d'essais de traitement sont progressivement mis en place jusqu'au printemps 2015 de façon à déterminer l'efficacité des différentes filières de traitements possibles.

Plan directeur

Le plan directeur de la distribution de l'eau (PDDE) est un document évolutif et mis à jour tout au long de l'année. Selon la procédure ISO, établie à la suite de la validation du PDDE en 2013, l'ensemble des modifications apportées doit être validé par le Service de la consommation et des affaires vétérinaires (SCAV) et l'Etablissement d'assurance contre l'incendie et les éléments naturels (ECA).

Gestion des données

Les serveurs du service qui hébergent l'Intranet ont été renouvelés. Cette nouvelle infrastructure a été connectée au serveur de stockage réseau (NAS) pour permettre une sauvegarde des systèmes.

L'Intranet du service a subi une évolution de technologie. La structure du système est passée sur le « framework » « Symphony 2 » qui permet une plus grande modularité et facilitera la transmission des projets.

Plusieurs nouvelles fonctionnalités ont été développées sur l'Intranet du service, notamment des tableaux de bord pour le laboratoire et pour la division Clients et Ressource. Une refonte du module de gestion des heures a dû être mise en place pour l'arrivée de « TimeTool » et des timbreuses. Un lien entre le système de timbrage et l'Intranet a été mis en place pour permettre la ventilation des heures du service.

Un réseau local ainsi qu'un NAS ont été déployés au laboratoire pour permettre une récolte facilitée des données des nouveaux appareils de mesure.

L'acquisition des données pour les essais pilote de Saint-Sulpice a été entretenue. Des nouvelles sauvegardes et la création de macros pour la gestion des données ont été mises en place.

DISTRIBUTION

47 chantiers ont été réalisés en 2014, correspondant à un total de 11'393 mètres de conduites traitées, soit :

- 7'813 mètres remplacés
- 1'290 mètres réhabilités
- 1'880 mètres d'extension
- 410 mètres de tubage.

Les dépenses liées aux chantiers réalisés ou terminés en 2014 s'élèvent à CHF 9'388'298.-. Si on cumule à ces dépenses les frais liés à l'entretien du réseau (CHF 551'18.-, sans compter les fuites) ainsi que l'entretien des sources et captages (CHF 99'349.-), on atteint la somme de CHF 10'038'828.-.

Deux personnes (auxiliaires) ont appuyé les activités du bureau de gestion des réseaux (BGR) afin de contrôler la cohésion des données entre les bases de données Topobase et SAP, de corriger la base de données Topobase en vue de la migration prévue en 2015, ainsi que contrôler la numérisation du réseau réalisée par le Service de la coordination et du cadastre.

De plus, quatre aides-monteurs de réseaux ont été employés comme auxiliaires pour aider les équipes des réseaux Centre et Ouest et compenser les manques d'effectifs ponctuels.

Faits marquants

- Fin de la pose de la conduite de transport de diamètre 600 mm « Louve Romanel » (chemin des Bossons) et mise en service de cet axe de transport qui permet de transporter de grands volumes d'eau de l'est vers l'ouest du réseau. Cette conduite a nécessité plus de huit ans de travaux pour la pose d'environ vingt km de tuyaux.
- Sécurisation de la conduite Saint-Sulpice – Montétan par le remplacement de 330 mètres de conduite en fonte grise de diamètre 500 mm et la réhabilitation par gainage sur 620 mètres de conduite en acier de diamètre 500 mm, entre le CIO et la Vallée de la Jeunesse. Cette sécurisation a été jugée nécessaire à la suite de la rupture de cette conduite en novembre 2011 provoquant l'inondation du CIO et des dégâts pour près de dix millions de francs.
- Sécurisation de la conduite de transport au Chemin du Calvaire à la suite de la rupture de la rue de l'Industrie.
- Sécurisation de l'ancienne conduite de transport de diamètre 300 mm située au chemin des Passiaux à Prilly par un tubage en PE 250/204.6 mm.
- Pose des nouvelles conduites au Pays-d'Enhaut, Pont-de-Pierre, Grangette et Calvaire dans le cadre des travaux de rénovation du réservoir de Calvaire. La mise en service de ces installations est prévue en 2015.

Il a fallu traiter 1'477 demandes de plans. Le contrôle de 876 affaires « Mises à l'enquête sur Lausanne et police des constructions », transmises à l'aide de Goéland, a permis de détecter une vingtaine de conflits avec le réseau de distribution d'eau potable, et abouti à quatre oppositions formelles afin de sauvegarder les intérêts d'eauservice.

Enfin, 150 plans ont été numérisés par le Service du cadastre et de la coordination, contrôlés, intégrés et renseignés dans la base de données Topobase d'**eauservice**.

Contrat avec Bussigny

Les prestations suivantes ont été assurées par le personnel d'**eauservice** dans le cadre du contrat d'exploitation du réseau d'eau potable de Bussigny :

- quatorze interventions d'urgence (fuite ou rupture) ;
- le contrôle complet du parc de bornes hydrantes et les révisions lourdes diagnostiquées lors de ce contrôle effectuées et facturées ;
- une campagne complète de recherche de fuites et une corrélation acoustique ;
- 25 tournées de contrôle et deux nettoyages des stations (Puits Monnard et Sumont).

Interventions d'urgence

Le service de piquet « Réseaux » a été appelé à 199 reprises en 2014. Dans 125 cas, il s'agissait d'une intervention à réaliser dans l'urgence, à la suite d'une fuite ou d'une rupture. 21 appels concernaient des problèmes signalés à des bornes hydrantes, un des by-pass, deux des mises hors service / remises en service pour travaux dans des immeubles en dehors des heures de travail, deux des problèmes de qualité de l'eau, et 49 des problèmes divers (robinets bouchés, baisse de pression dans l'immeuble, bruit d'eau, etc.).

Du point de vue financier, CHF 699'814.- ont été dépensés pour réparer les conduites de distribution, CHF 213'737.- pour les interventions sur les branchements situés sur le domaine public, et CHF 66'248.- pour réparer les conduites de transport. Relevons encore que les frais occasionnés par les dégâts dus à des fuites ou ruptures de conduites (dégâts aux tiers) s'élevaient à CHF 117'882.-.

Nombre de défaillances

Le nombre de défaillances sur le réseau de transport et de distribution atteint 71 cas, valeur qui confirme une tendance à la baisse de ces événements. Cela nous conforte dans la stratégie d'entretien et de remplacement ciblée en fonction des probabilités de casse des conduites.

Ecoute de réseau

L'auscultation d'environ 253 km de conduite (Châtaignier – Orme – Marjolatte – Vernand – Bénenté – Montagne-du-Château – VCLB - VCLB réduit – Dailles – Chablière) hors branchements, a permis d'identifier 25 fuites et de les réparer avant qu'elles ne provoquent de dégâts.

Le réseau Calvaire est désormais équipé d'un système de contrôle en continu (LORNO). Lors de sa phase d'étalonnage, 18 fuites ont été détectées, ce qui a permis d'avoir un « état zéro » de ce réseau.

Des appareils d'écoutes de type « Wagamet » sont installés dans le quartier « sous-gare » et ont permis de détecter deux fuites.

L'installation et le calibrage du système de pré-localisation « Zonescan Gutermann » sur le réseau Chailly s'est également déroulé à notre totale satisfaction dans le courant de l'année.

L'alimentation de Boussens est surveillée de près. Un débitmètre sur la conduite qui alimente l'ensemble de la commune est installé et les valeurs de consommations relevées. En parallèle, les compteurs des abonnés de cette commune sont également télérelevés (smartmetering), ce qui permet un calcul en continu des volumes perdus.

Equipe Bornes Hydrantes (BH)

Le service gère 4'082 BH dont 2'103 sont sur le territoire lausannois et 1'358 sur des communes dont la concession prévoit que ces organes soient propriétés d'**eauservice**.

63 BH ont été standardisées, 29 nouvelles ont été posées, 41 parties supérieures et quatre parties inférieures ont été changées. 943 BH ont été contrôlées, ce qui a entraîné 76 révisions importantes. De plus, il a fallu intervenir à 18 reprises pour des BH accidentées.

Base de données réseaux (SIT)

La collaboration avec le Service de la coordination et du cadastre a pour but l'intégration des données contenues dans la base de données SISOL dans Topobase. Une réflexion sur la manière de saisir ces données a conduit à une simplification sensible de ce travail, ainsi qu'une répartition du travail plus rationnelle au sein du BGR.

De plus, 86 plans de détail ont été informatisés et intégrés dans le SIT Topobase, et 1'819 mises à jour concernant des fuites, des nouvelles prises, des modifications ou des chantiers ont été effectuées.

Sources

Travaux

Des travaux de mises en conformité ont été entrepris sur sept ouvrages d'adduction :

Adduction n°1 Bressonne

L'Abbaye n°20

Adduction n°2 Les Cases

La Crottaz Nord n°133

La Crottaz Sud n°13
La Farque Centre n°136
Adduction n°11 Mont supérieur Goilles et Ridelles n°203
Goilles et Ridelles n°205
Adduction n° 16 St-Hippolyte Galerie de St-Hippolyte n°170

Pollution - Sources des Cases

Les sources des Cases ont été polluées microbiologiquement. L'origine de la pollution proviendrait de la ferme des Cases, propriété de la Ville de Lausanne. Un état des lieux des installations (fosse à purin, silo, fosse septique) a été effectué par la Direction générale de l'environnement du canton de Vaud (DGE) et un certain nombre de non-conformités ont été mises en évidence. L'ensemble de l'adduction est détourné sur ordre du Service de la consommation et des affaires vétérinaires et le restera jusqu'à ce que les installations de la ferme des Cases soient mises en conformité.

Turbidimètres

Poursuivant la démarche initiée en 2011 dans le but d'optimiser les détournements préventifs et garantir une eau de qualité lors de fortes perturbations ou d'orages, trois nouveaux turbidimètres ont été installés dans les stations et le réservoir suivants :

- Station de Froideville (adduction de Froideville)
- Station de St-Hippolyte (adduction de St-Hippolyte)
- Réservoir de la Croix-sur-Lutry (commutation entre l'arrivée des sources du Pays-d'Enhaut, du Pont-de-Pierre et du lac de Bret).

PRODUCTION

La production annuelle 2014 est légèrement inférieure (0.7%) à celle de 2013 et inférieure de 10% à la moyenne de celle des cinq dernières années, soit environ 29.6 millions de m³. Le jour d'adduction maximum fut le 17 juin 2014 avec un volume de 115'272 m³.

Préavis N° 2006/15 (« Rénovation des équipements du centre d'exploitation et de gestion (CegEL) et des systèmes de supervision locale des usines de Saint-Sulpice et de Bret »)

Après plusieurs années de développement et des tests approfondis, le nouveau système de gestion automatique du réseau d'eau service (CegEL) a été mis en production le 30 octobre 2014. L'ensemble du réseau est ainsi surveillé et commandé par un système fiable, moderne et évolutif. L'ancien système, en fonctionnement depuis 1995 a été débranché.

Préavis N° 2010/27 (« Remplacement des modules d'ultrafiltration, de la supervision et des automates de l'usine de Lutry »)

Les modules d'ultrafiltration de la troisième ligne ont été installés en mai.

Les études d'optimisation des installations de conditionnement d'air ont permis de définir le cahier des charges des automatismes. Les prestations ont été commandées au fournisseur et seront réalisées au début de 2015.

La nouvelle supervision a été installée et mise en service en parallèle avec le superviseur d'origine.

Le réseau TCP-IP de communication des futurs automates a été mis en place.

Préavis N° 2013/13 (« Remplacement des équipements d'ozonation de l'usine de Bret »)

Le deuxième destructeur d'ozone catalytique a été installé au-dessus des cuves de post-ozonation en remplacement du destructeur thermique défaillant.

Des campagnes de mesure de performance d'abattement des micropolluants ont été réalisées en collaboration avec la division Contrôle de l'eau.

La société Ozonia a effectué des mesures d'ozones afin de définir les rendements actuels des cuves de contact.

Les études sur l'état des revêtements des cuves d'ozonation sont en cours.

Nouveaux équipements

- A l'usine à Saint-Sulpice, la chaudière à gaz non conforme a été remplacée par une nouvelle chaudière à condensation ; l'automate de gestion des pompes basse pression a été remplacé (impliquant une réécriture du programme) ; installation d'interrupteur de sécurité verrouillable par cadenas sur les toutes pompes de refoulement.
- A l'usine de Lutry, les mesures d'extinction UV de l'eau brute et de l'eau traitée de l'usine ont été remplacées. Deux chaudières ont été posées et raccordées sur le réseau de gaz naturel. Les convertisseurs d'une pompe de gavage et une pompe de rétrolavage ont été remplacés. Les sondes radar de mesure du voile de boue des décanteurs ont été remplacés. Un emplacement à l'arrière de l'usine a été loué au Service d'organisation et d'informatique pour l'installation d'un de leurs « data centers ». Grâce à un raccordement sur la prise d'eau brute de l'usine, d'importantes économies d'électricité seront réalisées par rapport à une installation de refroidissement conventionnel.
- A l'usine de Bret, des passerelles sécurisées ont été posées sur les filtres à sable ; un turbidimètre pour l'eau brute et une mesure d'extinction UV de l'eau traitée ont été installées,

- La division Production a apporté sa contribution aux projets de la division Études et Constructions en participant aux travaux de démontage de la station du Calvaire, du montage des pompes de refoulement à la station de Haut-Vallon et à la transformation de la station de Bois-de-l'Hôpital.
- La division assure également la conduite des tests des pilotes d'ultrafiltration et de charbon à lit fluidisé (Carbo+) de Saint-Sulpice.
- En collaboration avec la division Distribution (Gestion des sources), quatre turbidimètres ont été installés dans les stations de la Croix-sur-Lutry, Froideville, Dailles et St-Hyppolite.
- Au réservoir de Grangette le clapet anti retour en DN800 a été remplacé.
- Aux stations de Farquaz et de Vernand des échelles d'accès sécurisé ont été mises en place.
- Au réservoir de Petite-Croix le chaudron anti-bélier sur le refoulement de Sauvabelin a été remplacé.
- Aux réservoirs de Châtaignier, Marjolatte et Grangette des installations de déshumidification à absorption ont été installées.
- Dans toutes les stations une isolation galvanique a été installée sur les chaudrons anti-bélier.

Travaux d'entretien/maintenance

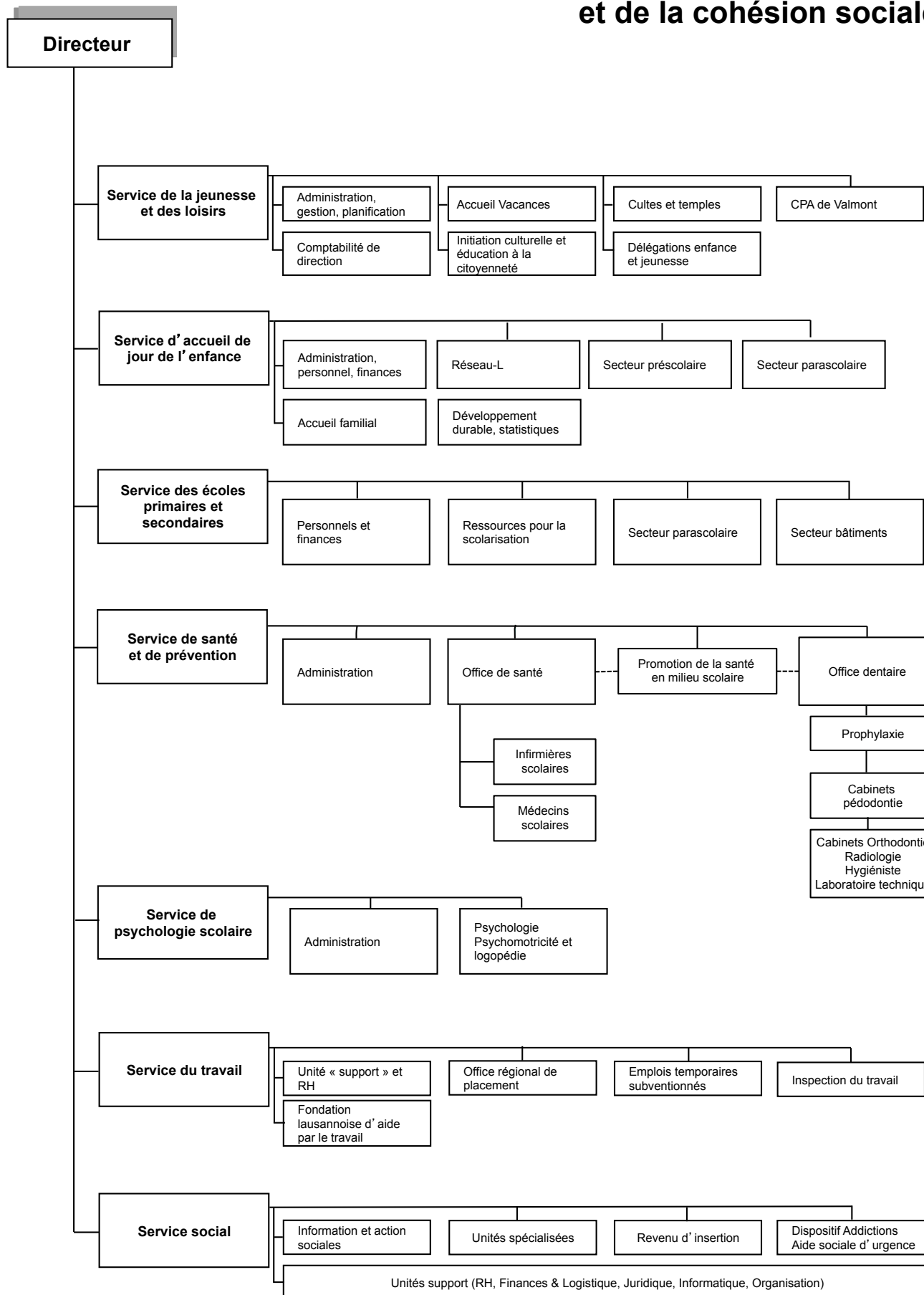
En plus des travaux d'entretien courant, les travaux suivant ont été réalisés :

- A l'usine de Lutry : essai d'assainissement des drainages du bâtiment bouchés par une eau fortement calcaire, mise en place d'une solution pour supprimer les vapeurs de chlore des électrolyseurs. Révision complète des installations de dosage du chlorure ferrique. Le chaudron anti-bélier du refoulement sur Montétan a été sablé et repeint. Des mesures de surveillance de pH et de la turbidité ont été installées sur les eaux de rejet au lac.
- A l'usine de Saint-Sulpice : mise en place d'une procédure de sécurité pour toute intervention dans les installations de moyenne tension (MT).
- A l'usine de Bret : remplacement des chaînes des quatre flottateurs. Régénération de trois des six filtres de charbon actif en grains et remplacement d'un des filtres par du charbon neuf. Révision complète des vannes de régulation.
- A la station de Crissier : révision complète de la pompe 124 et remplacement des roulements moteur du groupe 122.
- A la station de Petite-Croix : révision complète de la pompe 133.
- A la station de la Croix-sur-Lutry : remplacement des deux garnitures mécanique de la pompe 173 et pose de chicanes dans la chambre d'arrivée afin d'améliorer le mélanges des eaux.
- A la station de Montalègre : assainissement des installations de chauffage.
- Mise en place de la gestion de la maintenance assistée par ordinateur (GMAO) pour les usines de Bret et de Sonzier. Dès lors toutes les installations de la division Production sont suivies par la GMAO (les stations et les usines).

Exploitation

Depuis la démolition du réservoir du Calvaire en avril 2014, la zone Calvaire est alimentée par les réseaux de Montétan, Bellevaux et Chailly au moyen de vannes de régulation et par pompage.

Direction de l'enfance, de la jeunesse et de la cohésion sociale



Direction de l'enfance, de la jeunesse et de la cohésion sociale (EJCS)

SERVICE DE LA JEUNESSE ET DES LOISIRS (SJL)

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

- proposer, conduire et développer la politique de l'enfance et de la jeunesse de notre ville
- coordonner et évaluer la mise en œuvre des grands projets transversaux à EJCS
- conduire et développer une organisation, un fonctionnement optimal et efficient à EJCS
- appuyer les autorités dans leur définition de la politique de l'enfance et de la jeunesse, et assurer une veille stratégique et professionnelle sur les domaines précités
- collaborer avec les autres services de EJCS et avec les partenaires de la Ville en assurant une coordination de leur intervention

Le Service de la jeunesse et des loisirs (SJL) offre des prestations internes à EJCS et des prestations externes dans le domaine de l'enfance et de la jeunesse. Ainsi, il exécute les tâches dévolues à un secrétariat général et à un état-major de direction. Dans ce sens, il soutient le directeur dans sa réflexion d'organisation de l'administration, dans la mise en œuvre de projets transversaux de sa direction et dans ses décisions politiques. Au cours de l'année 2014, le service a présenté à la Municipalité des propositions de réponses à des initiatives parlementaires, dont quelques-unes sont présentées ci-dessous.

EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Admin. Délég. Enfance & Jeunesse	5.66	5.36	5.66	5.61
Administration SJL	29.15	27.95	29.15	29.05
Centre adolescents de Valmont	25.00	24.00	25.10	23.10
Cultes et temples	9.43	8.47	9.33	8.59
Secteur vacances	26.37	24.55	26.42	25.27
Total service	95.61	90.33	95.66	91.63

Tableau 1.2.- variation en ept alloués

Unité administrative	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre
Total service	+0.05

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Admin. Délég. Enfance & Jeunesse	8	5.36	9	5.61
Administration SJL	37	27.95	38	29.05
Centre adolescents de Valmont	27	24.00	26	23.10
Cultes et temples	29	8.47	27	8.59
Secteur vacances	31	24.55	33	25.27
Total service	132	90.33	133	91.63

Note : les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales

Tableau 2.2. - apprenti-e-s

	1 ^{er} janvier	31 décembre
Unité administrative	n	n
Administration SJL	2	2
Total service	2	2

Tableau 2.3. - mouvements du personnel, excepté transfert inter-services (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	10	13

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Convention de départ	1
Décès	
Démission	5
Départ à la retraite	
Fin de contrat	2
Licenciement fin droit traitement	2
Licenciement invalidité totale	
Licenciement juste motif	
Licenciement reconversion ext.	
Licenciement suppression poste	
Total service	10

Personnel fixe

Le SJL a repourvu treize postes fixes, représentant une rotation du personnel de quelque 10%, le rapprochant des normes de ressources humaines (RH) dans ce domaine. Le SJL continue à servir de tremplin aux jeunes professionnels, après une première expérience professionnelle de plusieurs années.

APPRENTI-E-S

Cette année a été couronnée du CFC d'employé de commerce des deux apprentis.

RÉPARTITION HOMMES/FEMMES

Le SJL compte 57% de femmes et 43% d'hommes.

FONCTIONS ENCADRANTES

La proportion d'hommes/femmes occupant des postes de cadres est la suivante : 35% de femmes (six) et 65% d'hommes (onze).

POLITIQUE DE FORMATION DU PERSONNEL*Formation continue et formation en emploi*

En 2014, 94 personnes ont suivi des cours de formation continue, représentant 159 jours de formation. Huit collaborateurs et collaboratrices sont engagés dans une formation en emploi telle que praticien-ne formateur-trice, éducateur-trice ES ou HES, certification en gestion RH et synergologie.

Dans la mesure du possible, le SJL encourage les demandes de développement de compétences professionnelles et personnelles.

Stagiaires

Le SJL a accueilli 9 stagiaires : 6 au centre pour adolescents de Valmont (CPA) et 3 dans les centres à la montagne (La Barboleusaz et Le Planemard). Les filières suivies se déclinaient comme suit : 5 stagiaires préalables HES, 1 stagiaire préalable CFC, 1 stagiaire universitaire, 1 stagiaire en cours HES et 1 stagiaire assistant socio-éducatif.

Civiliste

Une personne a pu bénéficier de cette mesure au sein du SJL dans le domaine de l'éducation.

PERSONNEL AUXILIAIRE ENGAGÉ

En 2014, le SJL a fait appel à 274 personnes avec le statut d'auxiliaire dans les domaines suivants :

- Administration : 8% ;
- Accueil vacances : 58% ;
- Cultes et temples : 14% ;
- Délégation à la jeunesse : 13% ;
- CPA de Valmont : 7%.

ADMINISTRATION – GESTION – PLANIFICATION

Conférence des chefs de service (CCS)

Composition : le directeur de l'Enfance, de la jeunesse et de la cohésion sociale, l'adjointe administrative en charge de l'état-major de la direction et les chefs de service de la direction.

Réunions ordinaires

Nombre de séances : 16 (2013 : 17).

La CCS est le principal instrument de coordination de la direction. Tous les sujets d'importance générale y sont abordés, notamment ceux qui impliquent l'intervention de deux ou plusieurs services ou des relations transversales avec d'autres directions.

Autres réunions

En fonction des thèmes d'actualité ou des projets en cours, la CCS reçoit parfois la visite d'autres services de l'administration ou d'instances extérieures, afin d'échanger des informations. C'est ainsi qu'en 2014 elle a accueilli :

- une délégation du Service d'organisation et d'informatique (SOI) dans le cadre du pilotage informatique des directions ;
- les sous-commissaires EJCS de la Commission permanente de gestion.

Ajoutons encore une rencontre inter-directions entre la CCS d'EJCS et celle de la Direction des travaux.

Institutions subventionnées

Le SJL subventionne plusieurs institutions dans le domaine de la jeunesse, de l'animation socioculturelle et des sports urbains. La liste des institutions subventionnées est disponible dans les budgets et comptes de la Ville de Lausanne. De plus, chaque institution publie un rapport annuel de ses activités. Aussi, nous renonçons à publier un extrait de ces rapports.

Néanmoins, citons le rapport d'activité annuel de la Vallée de la Jeunesse, une activité du Centre vaudois d'aide à la jeunesse (CVAJ), téléchargeable à l'adresse suivante : <http://www.valleedelajeunesse.ch/>.

Fondation pour l'animation socioculturelle lausannoise (FASL)

L'année 2014 a vu la conclusion avec la FASL de la première convention de subventionnement. Une nouvelle convention est en cours de rédaction pour les années 2015/2016. Pour ce faire, le service a élaboré une lettre de mission à l'intention de la FASL fixant l'orientation souhaitée par EJCS, en ce qui concerne les activités et les prestations fournies par cette fondation dans les différents lieux d'animation socioculturelle.

Maisons de quartier

La **Maison de quartier des Faverges**, préavis N° 2012/16 (« *Projet de construction de 2 bâtiments ch. Bonne-Espérance 30-32 - Constitution DDP en faveur de la FLCL et SILL S.A. - Réponse au postulat Müller E.* ») au sein d'un immeuble privé s'est construite durant l'année 2014. La Ville n'est pas propriétaire des lieux, mais en est le locataire. Ainsi, le maître de l'ouvrage de cette maison et de ce bâtiment est la Fondation lausannoise pour la construction de logements (FLCL). La commission de construction et la commission d'utilisation de cette future maison se sont réunies à plusieurs reprises en 2014. L'association du centre socioculturel des Faverges s'est dissoute, et une nouvelle association Maison de quartier des Faverges s'est constituée le 30 octobre 2014. L'assemblée constitutive a réuni plus d'une centaine d'habitants. Le conseil de maison (comité de l'association) est composé pour moitié de nouvelles personnes n'ayant encore jamais participé à l'association précédente. La présidence de l'association est une coprésidence composée de deux femmes, toutes deux habitantes du quartier.

La préparation de la rénovation et de la transformation de la **Maison du Désert** s'est poursuivie. Le préavis N° 2014/03 (« *Transformation de la Maison du Désert en Maison de quartier. Demande d'un crédit d'étude (extension du compte d'attente)* ») a été adopté par le Conseil communal en date du 1^{er} avril 2014. Le Conseil a décidé d'allouer à la Municipalité un crédit d'investissement du patrimoine administratif de CHF 950'000.- destiné à couvrir les frais d'étude pour la réaffectation de la Maison du Désert en maison de quartier. La commission d'étude s'est réunie à cinq reprises et a continué son travail de préparation de la transformation et de la mise à l'enquête prévue en début 2015. La commission des futurs utilisateurs s'est réunie deux fois.

Formation des jeunes et politique familiale

Concernant le domaine de la formation professionnelle des jeunes, le service est actif et représenté au sein de la commission «Formation et emploi des jeunes» de Lausanne Région et du groupe de travail «Apprentissage-Orientation», piloté par le directeur de l'EJCS. Dans ce cadre, le service a proposé une nouvelle initiative, intitulée «Bourse de l'apprentissage», visant à améliorer le taux d'entrée en formation professionnelle des jeunes et à diminuer le nombre des places d'apprentissage restées vacantes. Ce projet a été validé par la Direction générale de l'enseignement postobligatoire (DGEP) du Département de la formation, de la jeunesse et de la culture (DFJC) du Canton de Vaud. Il sera conduit par le SJL en collaboration avec Lausanne Région, et il fera l'objet d'une communication de la DGEP dans le cadre de l'opération «last-minute».

Une importance particulière a été donnée à la rédaction du rapport-préavis N° 2015/03 (« *La politique familiale conduite par la Ville de Lausanne* »). Ce rapport-préavis dresse un bilan complet des mesures et des prestations implémentées par l'administration lausannoise dans le domaine du soutien aux familles et de la politique familiale. Avec ce rapport-préavis, la Municipalité de Lausanne confirme son fort engagement en faveur des familles et propose un renforcement de ses structures pour mieux répondre à leurs besoins et garantir une coordination efficace des mesures qui lui sont destinées. En outre, elle propose la création d'une plateforme d'échange et de participation réunissant les représentants de l'administration, les milieux associatifs et les citoyens.

Un autre projet important a été mené par le SJL en collaboration avec le Service des écoles primaires et secondaires (SEP+S) : il s'agit du projet « *Paysage éducatif dans le quartier de Grand-Vennes* ». Le projet lausannois s'inscrit dans un programme impulsé par la Fondation Jacobs dans toute la Suisse. Il a été sélectionné par la fondation qui le soutiendra financièrement. L'objectif visé par ce projet est une meilleure intégration scolaire et sociale des enfants et des adolescents du quartier par le développement de l'ensemble de leurs compétences.

Politique municipale de restauration collective

Consigné dans le rapport-préavis N° 2014/36 du 3 juillet 2014 (« *Plan d'action pour une restauration collective municipale avec une haute qualité nutritionnelle, environnementale et sociale. Réponse à la motion de Mme Elena Torriani : « Charte pour une agriculture de proximité, respectueuse des coûts écologiques et sociaux », au postulat de Mme Isabelle Mayor « Pour une journée hebdomadaire sans viande ni poisson dans les réfectoires scolaires communaux lausannois » à la (re)découverte du goût en ménageant l'environnement ! » et au postulat de Mme Rebecca Ruiz : « Pour une agriculture de proximité vivante et viable : la Ville de Lausanne soutient la production locale de lait »*), la Municipalité a présenté au Conseil communal le plan d'action de sa politique de restauration collective. D'un budget annuel de CHF 398'000.-, le projet entend porter à 70% (alors qu'estimée à 50%, en 2013) la part des produits locaux et de saison dans la restauration municipale dans un délai de trois ans. Il entend accorder la préférence pour l'offre des produits bio de la région, lorsqu'ils sont disponibles. Pour ce faire, la production maraîchère bio du domaine de Rovéréaz sera dédiée majoritairement à la restauration collective. De plus, un outil mesurant l'impact environnemental des pratiques d'achats, l'indicateur Beelong, a été conçu et développé par l'Ecole hôtelière de Lausanne (EHL). Le projet introduit également un repas hebdomadaire végétarien. Ledit projet se concrétisera par des engagements communs que la Ville de Lausanne, les producteurs et les fournisseurs de repas prendront, grâce à une charte. La plateforme bio-locale assurera le rôle de mise en lien avec les agriculteurs. Un programme de sensibilisation de tous les acteurs est aussi prévu.

Campagne d'éducation moi & les autres (suite)

Plusieurs projets connaissent des développements se prolongeant au-delà de la campagne. Ainsi, en novembre 2014, près de 800 personnes ont assisté au cinéma Capitole à l'avant-première du long-métrage *Tapis Rouge*, initié et soutenu dans le cadre de la campagne *moi & les autres* et réalisé avec sept jeunes du quartier des Boveresses. Tourné en partie dans la capitale vaudoise, *Tapis Rouge* a reçu le *Prix TV5 Monde* de la meilleure fiction francophone au Festival international Tous écrans de Genève.

Terrain d'aventure

Dans le cadre du rapport-préavis N° 2007/31 (« [...] *Réponse à la pétition de M. Philippe Huguenin et consorts pour l'annexe du terrain d'aventure au chemin de Pierrefleur à Lausanne* ») du 7 juin 2007, la Municipalité a déclaré son intérêt à trouver un lieu permettant l'ouverture d'un deuxième terrain d'aventure. En réponse à ce rapport-préavis, des démarches pluridisciplinaires ont été entreprises, entre 2011 et 2014, et ont conduit à l'adoption de deux notes à la Municipalité : le 13 mars 2013 « *Evaluation des potentialités des lieux pour l'accueil des « terrains d'aventure » sur le territoire lausannois* », et le 19 décembre 2013 « *Etude des deux sites du Vallon comme site d'accueil du deuxième terrain d'aventure* ». De ces notes est née une nouvelle liste des 17 parcelles lausannoises envisageables pour l'implantation d'un second terrain d'aventure.

Dans une ultime note, en date du 18 décembre 2014, la Municipalité a choisi le site de La Prairie. Le SJL a reçu mission de continuer le travail d'élaboration d'un deuxième terrain d'aventure.

Semaine alcool

Dans le cadre de la manifestation nationale « Je parle d'alcool » menée par la Confédération, le Service de la jeunesse et des loisirs et le Service de santé et prévention coordonneront en 2015 une campagne, à Lausanne, traitant des risques liés à la consommation d'alcool auprès des 13 à 18 ans. Un comité de pilotage formé d'expert-e-s des questions de la

prévention alcool, à Lausanne et dans le Canton, a été mis sur pied en octobre 2014 et s'est réuni pour décider ainsi que poser les grands axes de cette semaine alcool qui se tiendra du 30 avril au 9 mai 2015.

Fonds de soutien aux ludothèques lausannoises

Du montant initial de CHF 30'000.- attribué aux ludothèques lausannoises, une grande partie a été utilisée pour le renouvellement des jeux (à hauteur du 10% de la valeur totale du stock des jeux par année civile) et pour la formation des bénévoles des ludothèques lausannoises.

Fonds d'aide à la formation post-obligatoire

Créé en 2006, à la suite du regroupement d'anciens fonds d'apprentissage (Fiaux, Bippert et Dussieur), ce fonds permet d'intervenir de manière complémentaire à la prise en charge d'une formation post-obligatoire : financement de l'écolage, achat de livres, frais d'hébergement lors de stages pratiques, etc. En 2014, le comité du fonds a accédé à cinq demandes.

Information générale aux parents d'élèves – *Grandir à Lausanne*

Destiné à présenter et rappeler les nombreuses prestations offertes par EJCS, le bulletin *Grandir à Lausanne* a connu une nouvelle édition en 2014. Celle-ci a été consacrée à l'offre parascolaire lausannoise, visant à mettre en œuvre la Constitution vaudoise (art. 63A)¹ qui prévoit, à terme, la mise en place d'une journée continue pour l'ensemble des écoliers dont les parents en font la demande, sur toute la durée de la scolarité obligatoire. Depuis 1987, initialement publié sous le nom de *Lausanne écoles*, cette publication est distribuée à tous les parents d'élèves et, depuis quelques années, aux familles dont l'enfant fréquente une structure d'accueil de la petite enfance.

Jeux internationaux des écoliers

Cette manifestation sportive et culturelle d'envergure, dont le comité est soutenu par le Comité international olympique (CIO), a lieu chaque année dans une ville différente en été et tous les deux ans en hiver. En décembre, une délégation lausannoise, composée de quatorze élèves âgés de douze à quinze ans, a vécu une expérience exceptionnelle en participant aux Jeux d'été (athlétisme, natation) à Lake Macquarie, en Australie.

COMPTABILITÉ DE DIRECTION

MISSION

Assurer les prestations traditionnelles d'une comptabilité de direction :

- budget d'exploitation, plan des investissements, crédits supplémentaires, subventions
- traitements du personnel
- factures fournisseurs et débiteurs
- saisie des pièces comptables des établissements scolaires
- tenue de comptes pour le Service social Lausanne
- établissement de décomptes pour le Service de l'emploi ETV
- relations avec les autorités des communes voisines et celles du Canton pour les répartitions des charges imputées à chaque échelon

L'activité de la comptabilité nécessite une collaboration suivie tant avec les autres services de la direction qu'avec les instances cantonales (Département de la formation, de la jeunesse et de la culture, Département des finances et des relations extérieures, Département de l'économie et du sport).

Au terme de la redistribution des tâches entre le Canton et les communes, Lausanne s'est vu déléguer par convention un certain nombre de compétences, notamment sur le plan de l'organisation scolaire ou des prestations de psychologie scolaire. La comptabilité assure toute la calculation et le suivi du volet financier. Pour le Service social Lausanne (SSL), elle enregistre des aides individuelles dans les comptes communaux. En ce qui concerne le Service du travail, elle assure également l'enregistrement des écritures comptables de l'Office régional de placement (ORP), ainsi que des Emplois temporaires subventionnés Lausanne (ETSL).

Organisation

Le groupe traitements assure le service des salaires du personnel fixe et temporaire (début et fin d'activité, modifications du taux d'engagement ou de la situation familiale, heures de remplacement).

Pour l'ensemble de la direction, le nombre de dossiers traités pour le personnel fixe s'élève à 1'792 (+0.2%) et 1'736 (6.2%) concernant le personnel temporaire, pour des engagements s'échelonnant de 0.1% à 100%.

Le groupe factures a procédé à l'enregistrement et au contrôle d'environ 35'482 factures fournisseurs (+1.0%) et a émis 78'258 factures débiteurs (+6.4%).

¹ Constitution vaudoise du 14 avril 2003 (état au 24 septembre 2014), récupérée de <http://www.admin.ch/opc/fr/classified-compilation/20030172/201409240000/131.231.pdf>, le 20 février 2015.

C'est également à ce niveau qu'est réglé le versement (en principe par acomptes échelonnés) des subventions aux diverses institutions soutenues par la direction. La comptabilité a élaboré et mis en place le nouveau plan comptable, pour 2015, du Service de santé et prévention, à la suite de la fusion du Service de santé des écoles et du Service dentaire. De plus, à partir du 1^{er} janvier 2014, la saisie des pièces comptables des établissements scolaires lausannois se fait directement sur l'application comptable de l'Etat.

ACCUEIL VACANCES

MISSION

➤ organiser, mettre en œuvre et développer des prestations d'accueil collectif d'enfants pendant les quatorze semaines de vacances scolaires

Les parents lausannois qui exercent une activité professionnelle trouvent dans les offres conjuguées du Service d'accueil de jour de l'enfance (SAJE) et du domaine accueil vacances des solutions d'accueil et d'activités disponibles sur 52 semaines par année, toujours dans l'optique d'une meilleure conciliation entre vie familiale et vie professionnelle.

Les associations subventionnées telles que la Fondation pour l'animation socioculturelle lausannoise (FASL) et le Centre vaudois d'aide à la jeunesse (CVAJ) sont mandatées par le Service de la jeunesse et des loisirs (SJL) pour la mise en œuvre de prestations d'accueil complémentaires sous la forme de centres aérés, de camps et d'activités à la journée.

Le domaine assure aussi les prestations de l'école à la montagne pour ses camps scolaires.

Agence communale « accueil vacances 7-15 ans » à Chauderon 7A

Le domaine accueil vacances continue sa vocation d'information et de conseil aux familles et aux jeunes. L'axe principal de ce service est de proposer aux usagers des activités de vacances adaptées à leurs besoins. Dans l'espace accueil, par téléphone ou par le biais d'un portail internet, l'utilisateur trouvera l'offre adéquate qu'elle soit proposée par la Ville ou tout autre prestataire. Des conseils personnalisés sont donnés afin que chaque enfant puisse participer à l'activité qui lui convienne.

La très bonne visibilité et accessibilité des locaux au niveau terrasse de la place Chauderon a permis de répondre en 2014 à la réception du domaine accueil vacances à quelques 1'900 visiteurs : 75% des demandes concernaient le domaine accueil vacances, 10% d'entre elles à l'administration communale en général (Service social Lausanne, Service des assurances sociales, Office régional de placement, objets trouvés, etc.) et 15% concernait des questions externes aux services de la Ville (orientation géographique, gendarmerie, transports publics, commerces, etc.).

Outre sa mission d'information au public, le domaine accueil vacances assure l'exploitation des structures d'accueil du SJL et les travaux administratifs qui y sont liés, soit :

- onze centres aérés urbains ;
- le centre aéré d'été de l'Arzillier ;
- les camps scolaires et camps de vacances des trois centres à la montagne de la Ville ;
- la part lausannoise des activités du Passeport vacances d'été, du PassePasse et le bureau de l'Association en faveur du Passeport vacances de la région lausannoise (APVRL).

En 2014, la demande des familles pour les structures d'accueil vacances a diminué de 6% par rapport à 2013. Ce fléchissement s'explique par la répartition des fêtes et des jours fériés pendant les vacances scolaires, ainsi que par l'élargissement des offres vacances d'organisations privées et/ou subventionnées en ville de Lausanne comme sur l'ensemble de la Suisse romande.

Groupe de coordination des offres vacances à l'échelon lausannois

Le groupe de coordination conduit par le SJL réunit les associations subventionnées proposant des activités de vacances. Il a pour mission d'assurer l'équilibre entre l'offre et la demande en termes d'activités de vacances tant au niveau qualitatif que quantitatif. A l'écoute des usagers et des responsables des structures d'accueil, il analyse les besoins pour chaque période de vacances et propose des adaptations de prestations. Ce groupe de travail est attentif aux options qui sont prises dans le cadre de la mise en œuvre de l'école à journée continue (art. 63a de la Constitution du canton de Vaud) et du parascolaire, pour ce qui concerne les vacances des élèves.

PassePasse, découverte des métiers et des milieux professionnels pour les 13-17 ans

Les communes participant à l'édition 2014 du PassePasse étaient : Lausanne, Jouxens-Mézery, St-Sulpice et Morrens. Un groupe de travail intercommunal en a redéfini l'offre :

- les activités ont été recentrées autour de la découverte active de milieux professionnels, les activités de loisirs ont été supprimées ;
- il s'est déroulé pendant les vacances de Pâques ;
- le prix était de CHF 15.-, le rendant ainsi plus accessible aux jeunes concernés ;
- une recherche de fonds a été lancée pour alléger la charge financière dans cette phase de promotion de l'offre. Une institution a répondu favorablement à hauteur de CHF 5'000.- ;

- une campagne de communication a été lancée pour le faire mieux connaître aux jeunes et aux familles, notamment par les réseaux sociaux et par des imprimés (www.passepasse.ch).

Seulement 24 jeunes se sont inscrits à cette édition. Le SJL a cependant proposé de renouveler l'expérience en 2015 pour les jeunes lausannois de 13 à 17 ans. Le PassePasse 2015 aura lieu pendant les vacances d'automne, le bilan de cette prochaine édition permettra de décider de la poursuite ou de l'abandon de cette prestation.

Passeport vacances d'été

Le Passeport vacances de la région lausannoise s'est déroulé du 7 au 20 juillet et du 11 au 24 août 2014. L'édition d'août a été décalée d'une semaine pour répondre à la forte demande de la dernière semaine de vacances scolaires. Les quarante communes membres de l'APVRL ont mis à disposition plus de 9'000 places au travers de 300 activités. 8'000 places ont été utilisées par 1'167 enfants de 9 à 15 ans.

Par son rapport qualité-prix favorable, le Passeport vacances reste une offre prisée malgré une baisse des ventes de 7% en 2014. La participation financière des parents pour deux semaines d'activités est de CHF 45.-, ce qui couvre environ un tiers du coût réel.

80% se sont inscrits aux activités par le biais du site internet www.apvrl.ch, permettant la consultation des places libres et les inscriptions de dernière minute, au moyen d'un code d'accès personnel.

Il faut saluer l'important travail des organisateurs des 300 activités qui s'engagent bénévolement pour partager leur savoir-faire et leur passion sur les quarante communes de l'APVRL.

Le passeport «farniente», qui s'autofinance, a subi une baisse de 11% avec 319 passeports vendus au prix de CHF 25.-. Ce sésame, donnant accès aux transports publics, aux piscines, aux musées, ainsi qu'à trois séances de cinéma, est proposé aux 13-15 ans sans activités encadrées.

Pour cette édition, le Passeport vacances s'est déroulé dans de très bonnes conditions, malgré une météo peu réjouissante qui a engendré l'annulation d'une soixantaine d'activités.

Pour la première fois, l'APVRL a organisé en septembre une rencontre avec tous les partenaires qui collaborent au bon fonctionnement du Passeport vacances. Une centaine d'organismes, de représentants des communes et le bureau de l'APVRL ont pu échanger et ainsi renforcer leurs relations. Au regard de la baisse de fréquentation observée ces dernières années, le comité de l'APVRL a chargé la coordinatrice d'explorer d'autres formules et de proposer de nouvelles pistes pour les futurs Passeport vacances APVRL.

Centres aérés urbains (CAU)

Les onze CAU sont ouverts durant les vacances des relâches, de Pâques et d'automne. Cette formule propose un accueil de proximité à l'accueil pour enfants en milieu scolaire (APEMS) du quartier de 8h à 18h, destiné aux enfants de la 3P à la 6P.

Une priorité est donnée aux activités de plein air, de découverte et de détente par lesquelles l'enfant est acteur de ses vacances. Les groupes de douze enfants au maximum sont encadrés par un responsable et un moniteur.

Les demandes d'inscription ont augmenté de 11.5% entre 2013 et 2014.

Durant les vacances d'automne, une expérience pilote a été menée au CAU de Vers-chez-les-Blanc où l'accueil a été élargi aux enfants de la 1P à la 6P. Cette formule a permis de répondre à un besoin de prise en charge d'enfants de quatre à six ans et également de renforcer la solidarité au sein du collectif. L'équipe éducative en a tiré un bilan positif.

Au niveau administratif, une centralisation des inscriptions au secrétariat du domaine accueil vacances a permis d'optimiser la gestion de celles-ci et d'uniformiser le système d'inscription avec les autres offres vacances.

Centres à la montagne de la Barbolesuz, des Chevalleyres et de Château-d'Oex

Avec la désignation d'une nouvelle directrice au Planemard, le jeune trio de direction donne un nouvel élan à cette institution lausannoise. Les trois centres sont ouverts toute l'année et connaissent une fréquentation stable, tant sur le plan des camps scolaires proposés aux classes du degré primaire, que des camps de vacances à thématiques ou généralistes. Plus utiles que jamais, ces expériences de vie en collectivité mixte, hors du cadre habituel de l'élève et de l'enfant, favorisent le *vivre ensemble* et permettent la découverte active d'un environnement différent. En plus de la vie quotidienne, l'action éducative s'appuie sur la pratique d'activités de plein air et de sports. Des activités liées au milieu alpin et à la créativité sont aussi régulièrement proposées.

En 2014, les équipes d'accueil ont élaboré leurs projets pédagogiques qui seront intégrés au concept d'accueil des écoles à la montagne. Un groupe de travail réunissant enseignants et équipes d'accueil a été mandaté pour définir les modalités de collaboration en camp d'école à la montagne.

INITIATION CULTURELLE ET ÉDUCATION A LA CITOYENNETÉ

MISSION

- gérer les activités culturelles, de sensibilisation à l'environnement et de prévention proposées aux classes lausannoises de la scolarité obligatoire : théâtre, musique, danse ou toute autre traduction de l'expression artistique, découverte de l'environnement et de ses interactions avec les contraintes et les attentes de la société, prévention, sous forme d'animations, d'initiations, de spectacles ou de visites.

La Ville de Lausanne offre à ses écoliers des prestations qui, en complément des programmes scolaires, contribuent à enrichir leurs connaissances. Elles ont pour but de faire découvrir aux enfants les arts vivants, d'être un facteur d'intégration et de cohésion sociale, et enfin d'être un instrument de réflexion.

L'ensemble des données retranscrites dans ce chapitre concerne les activités offertes aux classes primaires et secondaires pour l'année scolaire 2013/2014. Les enseignants titulaires de classe s'inscrivent via des formulaires sur le site extranet de la Ville. Les brochures sont consultables sur le web ou sous format papier.

Les activités se sont diversifiées au fil des années et sont regroupées en cinq catégories : activités culturelles, abonnement culturel, sensibilisation à l'environnement, découverte de l'environnement construit, prévention.

Activités culturelles

Depuis sa création en mai 2012, une commission, représentée par les milieux pédagogique et administratif, étudie et choisit les activités qui seront offertes aux classes lausannoises.

Le programme d'activités culturelles a proposé 15 spectacles de théâtre, 9 spectacles musicaux, dont 3 concerts découvertes de l'Orchestre de Chambre de Lausanne (OCL) et 1 opéra, 19 animations théâtrales, 7 découvertes lausannoises. Statistiques des inscriptions : 98% des 1-2P, 82% des classes primaires et 36% des classes secondaires se sont inscrites aux activités culturelles.

Sur les 13'320 enfants scolarisés à Lausanne :

- 9'352 sont allés voir un spectacle ;
- 8'779 ont pris part à une animation théâtrale ;
- 3'656 ont participé à une découverte lausannoise ;
- 2'226 sont allés écouter les concerts de l'OCL ;
- 854 ont reçu une initiation musicale du Sinfonietta.

En marge de ce programme, l'offre culturelle supplémentaire suivante a été offerte par le SJL : 153 élèves de secondaire ont visité les coulisses du 42^e Prix de Lausanne qui s'est déroulé au théâtre de Beaulieu, fin janvier 2014. Certains d'entre eux ont eu la possibilité de voir la finale avec un parent.

Abonnement culturel

Visant à faire bénéficier les élèves de la 9^e à la 11^e année de l'offre théâtrale et musicale lausannoise, l'abonnement permet d'assister à des représentations publiques en payant leur billet au prix unique de huit francs. Le Service de la jeunesse et des loisirs compense la différence qui en résulte pour les théâtres.

2'060 billets ont été vendus pour 27 spectacles. En outre, l'Opéra de Lausanne a permis à 262 élèves lausannois d'assister gratuitement aux répétitions générales de quatre opéras.

Sensibilisation à l'environnement

Animations en classe et visites de sites stratégiques constituent les activités de sensibilisation à l'environnement offertes par différents services de la Ville aux élèves de la scolarité obligatoire de Lausanne et du périmètre de gestion des déchets de la région lausannoise (GEDREL). Elles sont regroupées dans une brochure éditée chaque année. La coordination et l'organisation de ces activités sont assurées par le SJL.

785 animations/visites ont été offertes aux classes lausannoises et 96 aux classes des communes du périmètre GEDREL.

Découverte de l'environnement construit

Cette activité vise à sensibiliser les enfants à l'architecture, l'urbanisme et l'aménagement du territoire. Quatre programmes découpés en modules ont été conçus par le bureau *Tribu'architecture*, par tranche d'âge.

35 classes de 1P à 8P ont bénéficié de cette prestation.

Prévention

Spectacle de prévention

Rappelons que depuis 2012/2013, les établissements secondaires lausannois souhaitant bénéficier des spectacles de prévention font une demande motivée au Service de santé et prévention. Il s'agit donc d'un projet d'établissement, dans le cadre de la prévention et de la promotion de la santé.

Selon cette nouvelle procédure, le spectacle *Partie de racket* a été présenté à sept classes de 7P par l'association *Le Caméléon* (thème du racket).

Prévention des accidents par morsures (PAM)

Très pragmatiquement destiné à apprendre aux enfants comment il faut se comporter (ou ne pas se comporter) en présence d'un animal, le programme est proposé en alternance aux classes 1-2P et 3P à 6P.

79 classes de 3P à 6P ont reçu un cours de prévention des accidents par morsures.

CULTES ET TEMPLES

MISSION

➤ assurer les engagements et les traitements du personnel des paroisses protestantes, l'entretien des lieux de cultes catholiques et protestants, les relations avec les paroisses catholiques et protestantes et les autres communautés religieuses, les autorités ecclésiastiques et celles des communes voisines.

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

L'année 2014 a été marquée par trois événements importants : l'anniversaire de la Fédération ecclésiastique catholique romaine du canton de Vaud (FEDEC-VD) et deux projets-phares : le jardin suspendu à Saint-François de l'artiste Rudy Decelière et la rencontre magique avec le guet de la cathédrale à cette dernière.

Le 13 septembre, la FEDEC-VD a fêté ses cinquante ans. C'est en effet, le 10 janvier 1964 que les paroisses catholiques du canton de Vaud se sont constituées en fédération en vue de l'obtention d'un statut légal. En écho avec l'année jubilaire, plusieurs activités se sont produites. Ainsi, un livre retraçant en images le parcours de la fédération a été édité.

Du 15 au 27 septembre a eu lieu une exposition inaugurée par la Municipalité au Forum de l'Hôtel de Ville de Lausanne. D'autres expositions itinérantes se sont déroulées à Payerne, Montreux, Nyon et Yverdon-les-Bains. Soulignons aussi « Action Partage », un projet de solidarité qui a récolté une somme de CHF 222'000.- en faveur de deux associations, à savoir : *Point d'Eau* à Lausanne et *Umthathi* en Afrique du Sud.

« Un jardin suspendu à Saint-François » constitue le deuxième fait saillant de l'année. Il s'agit d'une œuvre conçue et réalisée par l'artiste Rudy Decelière. Il a été implanté dans la nef de l'église Saint-François, en marge de la manifestation Lausanne Jardins « Landing 2014 ». Le Service communautaire de l'Eglise évangélique réformée du canton de Vaud (EERV) de l'Esprit saint et de l'Association de l'Hospitalité artistique ont été ses principaux artisans. L'événement s'est déroulé du 19 juin au 28 septembre, avec le soutien de plusieurs partenaires dont la Ville de Lausanne. Il a rencontré un large écho dans le public, au vu des nombreux reportages dans la presse et du nombre de visiteurs recensés à plus de 30'000. En résonance à ce jardin éphémère, divers événements – concerts, conférences, lectures publiques – se sont déroulés. Il s'agit d'un jardin vertical, et plus exactement d'une plantation métallique suspendue à neuf mètres, sur plus de 200 fils de cuivre électrifiés tombant d'une rosace qui tourne sur elle-même, avec des feuilles de magnolia vibrant par intermittence, et flottant à même le sol. L'ensemble de l'œuvre invite à une démarche d'écoute, d'intériorisation et d'apaisement. Tout un chacun peut donner sa propre interprétation de l'œuvre d'art.

La rencontre des enfants avec le guet de la cathédrale forme le troisième événement majeur. Dans le but de mettre en valeur le patrimoine immatériel du guet et de relier les enfants lausannois à l'histoire de leur ville, une visite du guet a été organisée le 8 novembre. Cette date fait référence au 4 novembre 1405, à partir de laquelle le guet crie l'heure, chaque nuit et veille sur la ville depuis plus de 600 ans, sans discontinuer. Dénommée « Rencontre magique avec le guet », la montée au beffroi s'est déroulée en partenariat avec Mme Floriane Nikles, animatrice de « J'explore ma Ville ». Précédée par une promenade dans les rues étroites de la Cité, la rencontre a eu lieu en trois rondes de trente personnes chacune. Exceptionnellement, la criée de l'heure a été avancée à 19 heures. La rencontre fut un succès. Les contremarques furent toutes prises d'assaut aussitôt lancées. Le succès fut tel que la manifestation sera désormais rééditée chaque année à la même période.

Entretien du patrimoine

Les travaux de restauration de l'enveloppe de la basilique Notre-Dame ont été achevés en 2013. Nous noterons que la subvention totale, qui avait été évaluée à un montant de CHF 2'447'000.-, a été devisée au final à CHF 2'313'00.- et laisse un solde positif de CHF 134'000.-. Nous attendons toujours le versement de la part cantonale d'un montant estimé à CHF 400'000.-, versée à titre de subvention, lors de rénovation de monuments historiques classés en note *1*.

Des travaux d'entretien lourd et courant ont aussi été exécutés dans le cadre du budget ordinaire. Parmi les travaux importants, il convient de signaler : l'assainissement du chauffage de l'église Saint-François s'élevant à CHF 47'000.- ; la création de sas d'entrées en verre dans la nef à la même église, pour un montant de CHF 60'000.- ; le remplacement et la restauration des trois soufflets de l'orgue de Saint-Paul, CHF 18'200.- ; la nouvelle conduite d'eau froide dans les salles du rez ainsi que les travaux d'entretien des marches et d'accès au temple Saint-Marc, CHF 18'370.- ; l'assainissement par électro-drainage du pourtour de la façade des Croisettes, CHF 16'900.- ; le solde pour la sonorisation de l'église Sainte-Thérèse, CHF 9'750.-.

Finalement, mentionnons que le coût lié aux actes de vandalisme et de dommage au patrimoine (brisures de vitraux, graffitis, tags) reprend de l'ampleur. Alors que le coût des réparations était de CHF 16'000.- en 2013, celui-ci est monté à CHF 26'000.- en 2014, représentant ainsi une augmentation de 62.5%. A cet effet, l'intervention des travailleurs sociaux hors-mur (TSHM) a été reprise dans le but de prévenir ces incivilités.

Les locaux paroissiaux, espaces du renforcement du lien social

La collaboration entre les paroisses et les services en charge de l'accueil de jour des enfants et des écoliers se poursuit. Elle permet ainsi à 2 haltes-jeux, 13 APEMS et 1 ludothèque d'accueillir quotidiennement plus de 800 enfants.

DÉLÉGATION À L'ENFANCE

MISSION

- développer une politique de l'enfance de la Ville de Lausanne en faisant reconnaître les enfants comme des habitants à part entière et aux besoins spécifiques
- susciter des projets qui mettent les enfants dans une position d'acteur
- établir des contacts avec le monde associatif et les professionnels de l'enfance

Pousses Urbaines 2014 : le futur Hôpital des enfants

L'équipe du CHUV, s'attelant actuellement à la conception de ce grand projet qu'est l'Hôpital des enfants, a souhaité donner la parole aux principaux intéressés : les enfants et les jeunes. Sept groupes ont participé à des séquences d'atelier menées par l'équipe de Pousses Urbaines. L'ensemble du matériel ainsi récolté va donner lieu à des recommandations, une présentation publique et un feuillet synthétique.

Labellisation « Lausanne commune amie des enfants »

Le groupe de référence transversal mis sur pied pour prendre en compte le plus largement possible la part des enfants et des jeunes poursuit ses travaux. Les discussions menées dans ce cadre-là ont notamment permis de favoriser la participation d'enfants au projet de réhabilitation du parc de la Brouette.

L'esca-banc

Deux ans après l'obtention du label « Commune amie des enfants » décerné par l'UNICEF, la Ville de Lausanne a souhaité valoriser cette labellisation en renforçant la participation des enfants à la vie de la cité et de son administration.

Un objet hautement symbolique a ainsi été réalisé en collaboration avec l'atelier de menuiserie ETSL : *l'esca-banc*. A mi-chemin entre l'escabeau et le petit banc, il permet aux enfants non seulement de se tenir à hauteur de guichet, mais aussi de s'asseoir et de patienter tranquillement. L'esca-banc est distribué dans la majorité des réceptions, salles d'attente et guichets de l'administration lausannoise.

Une campagne de communication a été réalisée : des affiches mondiales, des affichettes et des cartes postales ont été distribuées à Lausanne. Une campagne d'affichage d'un mois a également permis au grand public de découvrir l'objet.

La Journée internationale des droits de l'enfant a été l'occasion de promouvoir cet objet. Parallèlement, un conseil des enfants extraordinaire public a réuni des enfants de quatre conseils.

Les conseils des enfants

Actuellement, ils ont lieu dans cinq quartiers : Prélaz, Chailly, Boisy, Bellevaux et Bourdonnette.

Ce sont des espaces ouverts et encadrés où les enfants (de 6 à 12 ans) viennent librement partager des préoccupations individuelles ou collectives.

Ces rencontres peuvent parfois déboucher sur des actions, comme par exemple cette année par une contribution à l'inauguration d'une place de jeux et une démarche de sensibilisation à la pollution.

Chaque conseil est co-animé par un-e coordinateur-trice de la Ville et un-e animateur-trice du quartier, au rythme d'environ huit fois par an.

Les casuels

Des subventions ponctuelles ont été attribuées pour un montant de CHF 10'000.-.

Implication de la déléguée à l'enfance

- Au comité de Pro Familia Vaud.
- Au comité de la Conférence romande des délégué-e-s à l'enfance et à la jeunesse (CRDEJ).

DÉLÉGATION À LA JEUNESSE

MISSION

- développer une politique de la jeunesse en favorisant l'intégration des jeunes dans la cité et leur participation
- assurer une transversalité entre les services et les directions de la Ville sur les questions liées à la politique de la jeunesse
- établir des contacts avec le monde associatif et les professionnels de la jeunesse
- participer et appuyer les projets des 13-25 ans
- coordonner l'activité des travailleurs sociaux hors murs, des animateurs de la Permanence Jeunes Borde (PJB) et du médiateur sportif
- assurer le suivi et le bon fonctionnement du Conseil des jeunes
- gérer le fonds de soutien aux projets d'adolescents et de jeunes adultes

Fonds de soutien pour les projets d'adolescents et de jeunes adultes

Douze différents projets de jeunes Lausannois ont été présentés devant la commission d'attribution composée de trois jeunes, du directeur de EJCS et de la cheffe du SJL. Ces projets ont reçu une aide de CHF 44'630.- pour des événements allant de la création d'un court-métrage à des activités sportives, en passant par des festivals de musique et de danse qui se sont tous déroulés dans notre commune.

Casuels

Des subventions ponctuelles, pour un montant total de CHF 52'490.-, ont été attribuées à 19 événements ou projets organisés pour et par des jeunes, touchant à différents domaines.

Locaux de musique

La délégation à la jeunesse gère 37 locaux de musique pour une cinquantaine de groupes de musiques actuelles (rock, métal, reggae, funk, world-music, etc.), répartis dans quatre abris d'écoles lausannoises, ainsi qu'à la Borde 49 bis et dans l'ancienne école de la Blécherette, sise à la route de Romanel 1 (en attendant son affectation définitive). Plusieurs associations et jeunes peuvent ainsi pratiquer de la musique et d'autres activités artistiques.

Quelques participations du délégué à la jeunesse

- Direction de la Commission Inter services Adolescents – CIA qui se réunit quatre fois par année.
- « Night Life Vaud », projet de recherche-action sur les habitudes de sortie et de consommation des jeunes à Lausanne en collaboration avec la Fondation vaudoise contre l'alcoolisme (FVA), la fondation Rel'ier, l'Institut universitaire de médecine sociale et préventive du CHUV (CHUV-IUMSP), PROFA, ABS et le Canton, et dont le rapport final a été présenté au printemps.
- Chambre consultative de la jeunesse du canton de Vaud.

Permanence Jeunes Borde

L'année 2014 s'est caractérisée par la mise sur pied de différentes activités hebdomadaires venant renforcer le traditionnel accueil libre que propose la PJB, tout au long de l'année, trois à quatre jours par semaine. Les groupes d'enfants et d'adolescents se sont diversifiés et la fréquentation générale s'est intensifiée. Face à une présence jusque-là majoritairement masculine, l'objectif de favoriser l'accès aux filles du quartier a été atteint.

La PJB est aussi un lieu de rencontre et d'échange pour les jeunes ainsi que pour les habitants du quartier, avec notamment l'organisation de débats de groupe.

Outre les permanences hebdomadaires, de nombreuses activités sont organisées tout au long de l'année :

- le projet de studio s'est concrétisé en 2014 grâce au soutien d'un TSHM. La rénovation, faite avec les jeunes, terminée et le nouveau matériel branché, les moniteurs-ingénieur du son ont pu commencer à transmettre leur savoir. Cet atelier connaît un succès grandissant auprès de plus en plus de jeunes et promet de beaux projets pour la suite ;
- l'atelier pâtisserie fait le plaisir des petits de 8 à 13 ans, chaque mercredi ;
- le traditionnel « repas des grands » se poursuit tous les vendredis soirs, permettant aux jeunes entre 14 et 24 ans de se retrouver et d'échanger. C'est en général un moment propice pour aborder certains sujets en groupe ou pour mener certains débats ;
- un cours de boxe éducative a été mis sur pied avec l'association Ko boxe, depuis la rentrée de septembre ;
- un atelier de vidéo participative a aussi vu le jour avec deux moniteurs expérimentés ;
- des activités particulières sont mises en place durant les vacances scolaires.

Durant l'été, la PJB migre au Pré-des-Druides où un container a été posé pour faciliter les activités de plein air.

Travailleurs sociaux hors murs (TSHM)

En 2014, l'équipe des TSHM est composée de quatre personnes à temps partiel, pour 3.4 ept. Lors de leurs nombreux passages dans les quartiers de la ville, ils ont effectué un travail de contacts, de médiation ainsi que d'accompagnements divers pour les jeunes en difficulté. Ils ont aussi étroitement collaboré avec les différents acteurs professionnels du réseau, notamment, en proposant une permanence hebdomadaire dans une maison de quartier. En plus de nombreux suivis individuels, ils ont accompagnés des jeunes dans différents projets collectifs dont :

- une radio communautaire durant la semaine contre le racisme organisé par le Bureau lausannois pour les immigrés (BLI), avec Pôle Sud ;
- le projet pour jeunes adultes « Le Pavé » durant trois week-ends du mois de mai à Montbenon, organisé par la FASL, avec un bilan global positif et une forte participation du public ;
- la suite du film *Tapis Rouge*, dont la première a eu lieu devant 800 spectateurs au cinéma Capitole en novembre. Le film est sélectionné dans de nombreux festivals et sa sortie en salle est prévue courant 2015 ;
- les TSHM ont organisé un atelier d'art urbain, supervisé par quatre moniteurs expérimentés, durant les vacances d'automne.

Médiateur sportif

Le médiateur sportif a consolidé les liens avec les clubs sportifs (de football pour l'essentiel) en mettant à disposition ses compétences, ce qui a permis la résolution de situations conflictuelles.

L'organisation, la gestion et l'ouverture des salles de gymnastique en soirées, les week-ends et pendant les vacances scolaires à l'intention des jeunes lausannois-ses sont du ressort du médiateur, avec l'appui des TSHM. En 2014, l'offre hebdomadaire est de 39 heures et demie, pour la période d'octobre à mai, cela avec des horaires étoffés durant les vacances scolaires.

Le programme d'activités ludiques sportives « Une semaine pour toi et pour grandir en forme » pour les jeunes en surpoids s'est déroulé sur trois semaines, durant les vacances scolaires. Cette collaboration avec l'Hôpital de l'enfance est désormais reprise comme modèle de camp par le Canton, en vue d'être développé dans d'autres communes.

Le médiateur sportif a aussi aidé des associations et des groupes de jeunes désireux de faire reconnaître leurs activités de sports urbains (slackline, roller derby, parkour, breakdance, streetball), mais ne bénéficiant pas de soutien des instances sportives officielles. Par exemple, il a permis la venue d'un tournoi populaire de streetball (basket 3 contre 3) en marge du tournoi officiel 3X3, grâce à son réseau.

Il œuvre aussi pour la création des premiers parcs de fitness urbain (urban training) dans les quartiers des Boveresses et de Pierre-de-Plan, ainsi que pour la reconnaissance de cette nouvelle forme de pratique sportive populaire.

Conseil des jeunes (CDJ)

Le Conseil des jeunes réunit ses soixante membres une fois par mois dans la salle du Conseil communal. Il a fêté son 4^e anniversaire le 16 décembre, en présentant ses différentes réalisations et projets.

Commission culture

Le 13 juin, au Romandie, cette commission a organisé une soirée d'humour et de chanson, le « Festival Clichés » dans le but d'encourager les jeunes à réfléchir au sujet du monde qui les entoure, appréhendant ainsi les stéréotypes culturels de façon ludique sans pour autant éluder le sérieux du sujet.

Le Gala des 18 ans

Nouvelle appellation de la désormais traditionnelle soirée offerte à tous les nouveaux jeunes citoyens lausannois qui s'est déroulée le 3 octobre 2014 aux Docks. Après un repas et la partie officielle animée par Mme la conseillère municipale Florence Germond, plusieurs spectacles se sont succédé : de parkour, d'Xtreme Move, deux prestations musicales du chanteur lausannois Alejandro Reyes et de la chanteuse norvégienne Rebekka Sivertsen, ainsi qu'un spectacle de l'humoriste français Sébastien Cauet. Les 800 jeunes présents ont été ravis de ce gala. Suite à cette soirée, plusieurs jeunes se sont inscrits au Conseil des jeunes de Lausanne.

Commission enfants à l'hôpital

Pour aider les enfants hospitalisés, une commission a organisé le 21 novembre une soirée mêlant catch, danse et musique, et qui a permis de récolter CHF 2'183.50, pour la Fondation Planètes Enfants Malades.

Commission week-end de travail au vert

Deux jours de fin de semaine ont permis de réfléchir au fonctionnement du CDJ au grand air.

Commission sports

Cette commission souhaite aider des élèves du collège du Belvédère rencontrant des problèmes de comportement à l'école. Ainsi, tous les samedis matin, des jeunes viennent pratiquer des arts martiaux.

Commission PJ Games

En septembre, le CDJ a brillamment remporté à Genève les joutes sportives inter-parlements de jeunes. Il accueillera les *PJ Games 2015*.

Différentes commissions actives

« Transport », « Suicide », « Homophobie », etc.

CENTRE COMMUNAL POUR ADOLESCENTS DE VALMONT (CPA)

MISSION

➤ accueillir à tout moment, en vue d'une prise en charge éducative, des adolescent-e-s âgé-e-s de 14 à 18 ans, en milieu fermé, dans le cadre des mesures de privation de liberté ordonnées par l'autorité pénale (Tribunal des mineurs vaudois et autres cantons) ou l'autorité civile (Service de protection de la jeunesse et services similaires d'autres cantons).

FRÉQUENTATION

Le taux d'occupation du CPA est pratiquement identique à celui de l'année 2013 et reste à un niveau significativement plus élevé que celui de la moyenne des dix dernières années.

Ce constat est relativement surprenant dans la mesure où l'ouverture de l'établissement de détention pour mineurs Aux Léchaires au cours de l'année a absorbé les détentions avant et après jugement. Nous observons là que l'augmentation des mandats civils a compensé très vite cette « perte ».

Le CPA a continué de développer son offre de prise en charge individuelle (sur mandat civil ou pénal) pour des jeunes très désaffiliés socialement et pour lesquels le réseau institutionnel romand n'est pas nécessairement adapté.

Nombre de journées

	2011	2012	2013	2014
Total	4'355	5'552	5'201	5'256

EVÉNEMENTS MARQUANTS

L'avenir du bâtiment et les travaux de transformation font toujours l'objet de négociations entre la Ville et le Canton.

L'année dernière, la Conférence latine des chefs de départements de justice et police avait approché le CPA afin d'analyser ses capacités d'accueil des mesures éducatives pénales en milieu fermé pour les jeunes filles, pour l'avenir. Le CPA avait répondu favorablement à cette demande, mais le Canton n'a finalement pas validé ce projet, refusant d'endosser un mandat initialement dévolu au canton de Neuchâtel.

Sur le plan des relations extérieures, le CPA continue de participer à différentes recherches socio-éducatives, et collabore activement aux prestations pédagogiques des écoles sociales.

SERVICE D'ACCUEIL DE JOUR DE L'ENFANCE (SAJE)

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

En 2014, le SAJE a poursuivi son développement quantitatif, avec l'ouverture de plus de 150 places d'accueil. A noter également la deuxième reconnaissance du Réseau-L par la Fondation pour l'accueil de jour des enfants (FAJE) et l'adaptation de la politique tarifaire du Réseau-L.

- proposer et développer à Lausanne la politique d'accueil de jour de l'enfance dans le cadre d'une politique familiale urbaine
- garantir en tout temps la qualité des prestations fournies et en évaluer l'efficacité
- conduire, diriger et contrôler opérationnellement le réseau d'accueil de jour de Lausanne (Réseau-L)

EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
APEMS	115.68	108.51	117.13	110.03
CVE Ancien-Stand	25.80	25.74	25.80	24.13
CVE Bellevaux	21.75	21.00	23.80	23.60
CVE Bergières	30.62	29.69	30.62	30.34
CVE Borde	15.10	14.35	16.95	16.85
CVE Bourdonnette	25.37	25.41	25.37	25.17
CVE Cité	19.90	19.80	19.90	19.73
CVE Grangette	28.00	26.22	28.00	27.99
CVE Jardins de Prélaz	15.60	12.78	15.60	14.09
CVE Montelly	37.54	37.28	37.54	36.54
CVE Montoie	9.85	9.05	9.85	9.60
CVE Sallaz	10.55	10.15	10.55	10.30
CVE Valency	18.98	19.08	18.98	19.03
SPE Chauderon	30.41	24.35	31.21	25.15
Total service	405.13	383.41	411.28	392.54

Tableau 1.2.- variation en ept alloués

Unité administrative	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre
Total service	+6.15

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
APEMS	201	108.51	205	110.03
CVE Ancien-Stand	36	25.74	34	24.13
CVE Bellevaux	30	21.00	33	23.60

CVE Bergières	42	29.69	43	30.34
CVE Borde	20	14.35	22	16.85
CVE Bourdonnette	36	25.41	35	25.17
CVE Cité	27	19.80	27	19.73
CVE Grangette	36	26.22	40	27.99
CVE Jardins de Prélaz	19	12.78	20	14.09
CVE Montelly	48	37.28	48	36.54
CVE Montoie	12	9.05	13	9.60
CVE Sallaz	15	10.15	15	10.30
CVE Valency	24	19.08	24	19.03
SPE Chauderon	32	24.35	32	25.15
Total service	578	383.41	591	392.54

Note : les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales

Tableau 2.2. - apprenti-e-s

Unité administrative	1 ^{er} janvier	31 décembre
	n	n
APEMS	4	3
CVE Bellevaux	1	2
CVE Bergières	3	4
CVE Borde	0	1
CVE Bourdonnette	1	2
CVE Cité	4	2
CVE Grangette	1	2
CVE Jardins de Prélaz	4	3
CVE Montelly	1	1
CVE Sallaz	1	2
CVE Valency	2	2
SPE Chauderon	1	1
Total service	23	25

Tableau 2.3. - mouvements du personnel, excepté transfert inter-services (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	34	53

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Convention de départ	
Décès	
Démission	23
Départ à la retraite	6
Fin de contrat	
Licenciement fin droit traitement	4
Licenciement invalidité totale	
Licenciement juste motif	1
Licenciement reconversion ext.	
Licenciement suppression poste	
Total service	34

REORGANISATION DU SAJE

Afin de faire face à l'augmentation croissante des prestations du SAJE et d'anticiper son développement futur, un important processus de réflexion sur l'organisation générale du service a été conduit.

Elaboré en concertation avec les cadres supérieurs, ce processus a débouché sur le nouvel organigramme se déclinant comme suit :

- Deux secteurs d'activités : pré et parascolaire.
- Trois domaines transversaux et de support :
 - Personnel avec l'apport de forces supplémentaires ;
 - Finances ;
 - Administration, logistique et informatique.

Ce nouvel organigramme sera mis en œuvre dès le 1^{er} semestre 2015.

RESSOURCES HUMAINES

Par rapport au 31 décembre de l'année précédente, l'effectif du SAJE a été augmenté de 18 personnes pour se fixer à 591 personnes, à la fin de 2014. Cela s'explique principalement par les régularisations de postes éducatifs auxiliaires en contrats de droit privé dans les centres d'accueil pour enfants en milieu scolaire (APEMS).

Le personnel du SAJE est soucieux de conserver un bon équilibre entre vie professionnelle et vie privée. C'est pourquoi, en 2014, treize collaboratrices ont pu apprécier les joies d'un congé non payé, soit pour prolonger un congé maternité, soit pour satisfaire des envies de voyages. Les durées de ces congés ont oscillé entre un et douze mois.

Malgré cela, les absences supérieures à un mois pour maladie ou accident restent malheureusement à un niveau extrêmement élevé, car 54 cas ont dû être annoncés au médecin-conseil, selon la règle en vigueur. La bonne collaboration avec l'unité santé et sécurité au travail (USST) permet cependant à la fois de soigner l'accompagnement de ces personnes et de favoriser une reprise du travail dans de bonnes conditions.

Notons également qu'à la suite de l'acceptation en 2013 par les chambres fédérales de permettre à des jeunes sans statut de poursuivre un apprentissage, le SAJE a engagé une jeune (sans papier) en préapprentissage d'employée de commerce, au mois d'août 2014.

Stagiaires

Le service a accueilli 93 stagiaires au sein de ses structures, tant dans ses centres de vie infantine (CVE) que dans les APEMS, dont :

- 26 en préalable à l'entrée en formation ;
- 23 en 1^{ère} année de formation ;
- 19 en 2^e année de formation ;
- 19 en 3^e année de formation ;
- 5 en tant qu'assistants sociaux-éducatif (ASE) ;
- 1 dans le cadre du projet *Lift*.

Principales causes d'absence en 2014

Causes	Ancien-Stand	Belleveaux	Bergières	Bourdonnette	Borde
Maladie avec certificat	2'074.75	1'453.75	5'905.25	4'084.50	1'213.50
Maladie sans certificat	481.50	515.00	284.75	471.75	497.00
Enfant malade	130.75	211.00	103.50	64.25	161.50
Accident	1'257.25	107.50	1'008.75	255.50	164.25
Formation	377.25	485.50	277.25	587.00	794.75
Maternité	1'465.00	316.50	890.25	152.00	531.25
Congé non payé	0.00	32.00	1'195.00	92.25	0.00
Total en heures	5'786.50	3'121.25	9'664.75	5'707.25	3'362.25
<i>Total en ept</i>	2.78	1.50	4.65	2.74	1.62

Causes	Cité	Grangette	J. Prélaz	Montelly	Montoie
Maladie avec certificat	2'508.00	2'303.00	535.75	3'190.50	434.50
Maladie sans certificat	384.50	515.50	581.50	884.50	143.50
Enfant malade	159.00	243.75	44.50	231.00	15.50
Accident	456.00	270.50	943.25	1'114.50	43.00
Formation	57.50	1'234.25	412.50	848.50	403.00
Maternité	2'253.00	432.00	1'417.25	377.25	313.25
Congé non payé	86.25	324.00	0.00	361.00	0.00
Total en heures	5'904.25	5'323.00	3'934.75	7'007.25	1'352.75
<i>Total en ept</i>	2.84	2.56	1.89	3.37	0.65

Causes	Valency	APEMS
Maladie avec certificat	2'839.75	9'195.75
Maladie sans certificat	210.00	1'504.00
Enfant malade	91.25	136.00
Accident	96.00	1'388.00
Formation	42.50	2'807.50
Maternité	586.50	1'175.50
Congé non payé	0.00	369.50
Total en heures	3'866.00	16'576.25
<i>Total en ept</i>	1.86	7.97

Recrutement

A l'instar de 2013 et comme les chiffres ci-après l'attestent, l'année 2014 a été intense.

	Offres spontanées	Mises au concours		Total dossiers reçus
		nombre*	dossiers reçus	
Préscolaire	395	9	984	1'380
Parascolaire	327	4	405	732
Total	723	13	1'389	2'112

*une mise au concours peut concerner plusieurs postes

Licenciements

Le SAJE a dû malheureusement procéder à cinq licenciements, durant l'année 2014, dont quatre pour raison de fin de droit au traitement. Après une mise en demeure, la cinquième rupture de contrat est intervenue au terme de la période provisoire d'une collaboratrice dont la qualité du travail était insuffisante.

Développement des compétences

Formations d'au moins un jour en 2014 (autrement dit, qui a au moins débuté en 2014 ou fini en 2014)

Nombre de formations +5	23
Nombre de formations 0 à 5	427
Nombre de formations 2014	450

Santé et sécurité au travail

Le SAJE a mis sur pied un programme de préservation de la santé du personnel éducatif dans les centres de vie enfantine (CVE). Le 1^{er} semestre 2014 a permis de terminer la phase pilote avec trois lieux d'accueil, de réajuster les contenus et de démarrer la phase de formation durant le 2^e semestre 2014. Pour cela, neuf journées de formation de base ont été organisées pour plus de 200 éducateurs, une journée de formation pour les référents (trente personnes, soit deux référents par institution) et une journée destinée aux directions des lieux d'accueil (quatorze personnes). La base de la sensibilisation repose sur l'objectif d'ajouter une dimension supplémentaire au travail pratique et réflexif des éducateurs du jeune enfant, acteurs principaux de leur santé. De nouveaux outils de travail accompagnent les observations de terrain et favorisent l'analyse des situations à risque pour la santé des professionnels. Cette modification d'une culture professionnelle, jusqu'à présent largement centrée sur l'enfant, permet aux professionnels d'élargir leur réflexion, afin de mener à bien leur mission en y incluant leur outil de travail : le professionnel lui-même et sa santé. Ce filtre supplémentaire génère de nombreux échanges au niveau organisationnel, architectural, cognitif et pédagogique. La richesse du processus en cours réunit les institutions autour d'une nouvelle valeur d'entreprise commune: la santé au travail.

RELATIONS AVEC LE CONSEIL COMMUNAL

La décision de la Municipalité d'unifier le calcul du revenu déterminant pour les parents entre les prestations préscolaires (CVE) et parascolaires (APEMS) et de fixer le taux d'effort maximum payé par les parents à 90% a déclenché une interpellation urgente de Mme F. Bettschart-Narbel, déposée le 6 mai 2014 : « *Des nouveaux tarifs prohibitifs d'APEMS pour la classe moyenne supérieure* ». La Municipalité y répondait immédiatement.

En septembre 2014, la Municipalité proposait au Conseil communal le préavis N° 2014/81 (« *Transformation du collège du Petit-Vennes à la route de Berne 50 en une structure d'accueil de la petite enfance de 44 places* »).

RÉSEAU D'ACCUEIL DE JOUR DE LAUSANNE

La volonté de la FAJE de différencier les prestations préscolaires (0-4 ans) et parascolaires (4-10 ans) tant au niveau des coûts moyens qu'à celui du développement a nécessité un important travail. Il a, entre autres, obligé la direction opérationnelle du Réseau-L à proposer une nouvelle nomenclature des structures d'accueil du réseau. Dès le 1^{er} janvier 2015, le Réseau-L se divise en trois catégories :

Les structures préscolaires uniquement (0-4 ans) :

- trois institutions d'accueil de jour de l'enfance pré et parascolaire (institution pour l'enfance, IPE) privées subventionnées de quartier ;
- onze IPE privées subventionnées en partenariat avec des entreprises ;
- onze IPE à temps d'ouverture restreint (haltes-jeux) ;
- une structure de type « art 50, al. 2bis de la loi d'accueil de jour des enfants (LAJE) »².

Les structures mixtes pré et parascolaires (en général 1-2P) :

- douze IPE municipales ;
- treize IPE privées subventionnées de quartier ;
- six IPE privées subventionnées en partenariat avec des entreprises ;
- une structure d'accueil familial ;
- une structure d'accueil mixte à la Vallée de la Jeunesse qui complète l'offre d'accueil pour les enfants dès la naissance jusqu'à la fin du cycle initial.

² Loi 211.22 sur l'accueil de jour des enfants (LAJE), version 3 du 23 mars 2010, entrée en vigueur le 1^{er} juin 2010 (actuelle), récupérée de http://www.vd.ch/fileadmin/user_upload/organisation/dinf/oaje/laje.pdf, le 20 février 2015.

Les structures parascolaires uniquement :

- une structure d'accueil parascolaire municipale qui se compose de 23 APEMS et 22 antennes ;
- une IPE privée subventionnée de quartier ;
- onze centres aérés urbains : structure parascolaires pendant les vacances scolaires.

Tableau de bord du Réseau-L au 31 décembre 2014

Rappel : il existe deux types de « taux de couverture » :

- le nombre de places offertes (financées) rapporté au nombre d'enfants du même âge dans la population, **taux de couverture I** ;
- le nombre d'enfants accueillis rapporté au nombre d'enfants du même âge dans la population, **taux de couverture II** (parfois appelé taux de recours).

Les objectifs de cette législature sont pour la Municipalité de Lausanne :

- d'atteindre ou maintenir un taux de couverture II à plus de 50% pour l'accueil préscolaire, soit les catégories d'accueil suivantes :
 - nursery (bébés 4 mois-20/24 mois),
 - garderie (trotteurs 20/24 mois-30/36 mois)
- pour l'accueil parascolaire, garantir un droit facultatif à l'accueil pendant toute la scolarité (art. 63a de la Cst VD)³. Cet accueil est divisé en deux catégories d'accueil :
 - parascolaire I (1-2P ex cycle initial),
 - parascolaire II (3-6P ex cycle primaire).

Taux de couverture I

- nursery : 30.6%
- garderie : 50.0%
- parascolaire I (1-2P) : 34.4%
- parascolaire II (3-6P) : 37.4%

Taux de couverture II (taux de recours)

- nursery : 46%
- garderie : 65.7%
- parascolaire I (1-2P) : 50.7%
- parascolaire II (3-6P) : 56.52%

ÉVÈNEMENTS MARQUANTS

CVE de la Sallaz (anciennement la Gardoche)

En juillet 2014, la Ville de Lausanne a acquis les parcelles et le bâtiment de l'ex-Gardoche. Cette acquisition permettra de valoriser ces parcelles par la construction d'un petit immeuble locatif de cinq étages. Les deux premiers étages resteront dévolus à l'accueil de jour.

Renouvellement de la reconnaissance du Réseau-L par la FAJE

Le 18 décembre 2014, la FAJE et le Réseau-L signaient une nouvelle convention de subventionnement valable du 1^{er} octobre 2014 au 31 décembre 2019. Elle permet d'assurer le subventionnement du Réseau-L par la FAJE.

Le Réseau-L s'est constitué en 2008 sur le principe d'une entente entre ses membres. Celle-ci s'est contractualisée par une charte fondamentale qui marque la volonté de tous ses membres d'agir ensemble et leur engagement à financer, développer, garantir un accueil de qualité et accessible aux enfants des habitants lausannois, ainsi qu'à ceux des employés des entreprises membres du Réseau-L. Les articles de cette charte sont communs à tous les membres du Réseau-L (Ville, institutions pour l'enfance, entreprises). L'adhésion à cette charte est mise en œuvre, dans un second temps, par la signature de conventions spécifiques propres à chaque partenaire.

Si les exigences techniques du renouvellement de la reconnaissance du Réseau-L par la FAJE ne sont pas fondamentalement modifiées, elles sont par contre plus exigeantes, en particulier : l'obligation de différencier les prestations préscolaires et parascolaires tant au niveau des coûts moyens qu'au niveau du plan de développement des places, du personnel employé, des heures facturées, etc. Pour ne pas surcharger les structures offrant un accueil mixte, pré et parascolaire, la direction opérationnelle du Réseau-L a élaboré une méthodologie, afin de déterminer les coûts par type d'accueil. Avalisé par la FAJE, ce mode opératoire sera proposé aux autres réseaux du canton.

³ Constitution vaudoise du 14 avril 2003 (état au 24 septembre 2014), récupérée de <http://www.admin.ch/opc/fr/classified-compilation/20030172/201409240000/131.231.pdf>, le 20 février 2015.

Concernant le renouvellement de la reconnaissance du Réseau-L, la gouvernance politique, opérationnelle et financière du Réseau-L a décidé de maintenir les options stratégiques d'une charte fondamentale commune, déclinée avec des conventions particulières. A ce jour, ce processus s'est avéré adéquat et adapté aux spécificités du Réseau-L.

Unification du système informatique de gestion des prestations pré et parascolaires

Un pas important a été franchi, afin de disposer d'un véritable système d'information des prestations préscolaires, parascolaires et de l'accueil familial. En effet, depuis le 1^{er} août 2014, toutes les prestations d'accueil de jour des enfants à temps d'ouverture élargi sont gérées par le même logiciel informatique baptisé *iCARE*. Cette migration permet une meilleure gestion des prestations et augmente les analyses statistiques de planification.

Fusion Grattapaille/Les Lucioles

L'association Pop et Poppa gérant la structure Les Lucioles de 44 places, sise à l'avenue du Grey 50, a décidé de renoncer à son mandat au 31 décembre 2014. Sollicitée par le SAJE, l'Association Grattapaille a magnifiquement répondu et reprend l'entier de cette structure.

Mise en œuvre de l'art. 50 al. 2bis de la loi sur l'accueil de jour des enfants (LAJE)

La FAJE est financée par des contributions de l'Etat, des commune et par l'ensemble des entreprises privées et publiques du canton. Ces dernières contribuent à l'accueil de jour par un prélèvement de 0.08% sur les masses salariales.

Dès 2008, le Réseau-L a favorisé l'adhésion d'entreprises, comme membre à part entière, souhaitant mettre à disposition de leurs collaborateurs des places d'accueil, mais ne disposant pas de structure propre. Des conventions de partenariat ont été signées avec des structures du Réseau-L : elles fixent les ordres de priorités d'accès aux places et la répartition des charges financières entre partenaires.

Depuis la fin de l'année 2013, l'article 50 al. 2bis de la LAJE prévoit la possibilité pour une structure d'accueil d'une entreprise de bénéficier d'une subvention de la FAJE, sans adhérer à un réseau. Quelques conditions doivent néanmoins être respectées, notamment : la structure doit être à but non lucratif, elle doit avoir une convention avec un réseau et être autorisée par l'Office d'accueil de jour des enfants (OAJE). Par conséquent, même si la structure n'adhère pas à un réseau, elle doit néanmoins établir une convention avec un réseau.

En 2014 et pour la première fois au sein du Réseau-L, l'article 50 al. 2bis est mis en œuvre pour Pomme d'Happy-Fondation Myosotis, une structure en faveur des enfants du personnel de Philip Morris International, Lausanne. Une convention bipartite entre la Ville de Lausanne et la Fondation Myosotis a été négociée. Elle poursuit deux buts distincts : d'une part, elle actualise les termes de la précédente convention de 2009 pour la mise à disposition de la Commune de Lausanne de 12 places, et d'autre part, elle convient, conformément à l'art. 50 al. 2bis (LAJE), de nouveaux critères pour l'obtention d'un financement de la FAJE, en faveur des 110 places hors Réseau-L de la Fondation Myosotis.

Sous réserve d'un plafond de subventionnement pour le financement des 110 places de la Fondation Myosotis-Philip Morris International, la FAJE a accepté la convention avec le Réseau-L, entrée en vigueur au 1^{er} octobre 2014.

Brochure : Lausanne s'engage pour l'enfance, le Réseau-L

En octobre 2014, le SAJE éditait une brochure ambitieuse dont l'objectif est la valorisation de la politique d'accueil novatrice, exigeante et dynamique, menée par la Ville de Lausanne. Elle contribue également à perpétuer la mémoire des pionniers-ères qui ont, étape par étape, tissé la trame de ce qui aujourd'hui est devenue une politique et une volonté publique. Cette brochure a premièrement été distribuée aux membres du Conseil communal en octobre 2014.

La halte-jeux de la Grenette

Dans le cadre de l'édition 2014 de la manifestation Lausanne-Jardins, une halte-jeux éphémère a vu le jour au nord de la place de la Riponne, entre le 14 juin et le 31 octobre. Désaffecté depuis belle lurette, cet emplacement bétonné a repris vie grâce à un concept simple : une terrasse confiée à un restaurateur associée à un espace dédié à l'enfance, quelques soirées festives et surtout une équipe de personnes à l'écoute et capables de créer du lien social entre les différents acteurs présents sur la place (commerçants et habitués). La population a répondu présent à ce rendez-vous estival. La halte-jeux a permis à plus de 1000 enfants de profiter d'un petit jardin au cœur de la ville, de différents ateliers créatifs et d'animations ponctuelles (contes, marionnettes, ateliers djembés, roue népalaise), ainsi que d'un chevalet de peinture en plein air (très prisé) et fabriqué par les habitués de la place.

Le matériel et l'accompagnement ont gracieusement été mis à la disposition de la population, grâce à une collaboration entre le SAJE, le magasin-atelier TRICréa et le Service du logement et des gérances (SLG). Du lundi au samedi, du personnel qualifié a accueilli des enfants dont les parents quittaient l'espace de la Riponne pour une durée maximale de trois heures. Tous les enfants présents sur la place, y compris ceux dont les parents s'atablaient en terrasse, ont profité des bolides à pédales originaux et ludiques ainsi que du matériel créatif. Ce doux métissage de générations et de couches sociales a généré d'inoubliables moments : tantôt joyeux et amicaux, tantôt houleux, mais assurément solidaires, gourmands, colorés, festifs et durables. Forte de cette expérience réussie en ce lieu hautement symbolique pour la Ville et sa population, l'édition 2015 rouvrira ses portes le 1^{er} avril, tout ceci sans l'ombre d'un poisson !

SECTEUR MIXTE PRÉSCOLAIRE ET PARASCOLAIRE COLLECTIF (1 ET 2P)

Plan de développement

En 2014-2015 (pour la consolidation) le Réseau-L a augmenté sa capacité d'accueil comme suit :

Piccolo Mondo (Crèche de Lausanne)	+	78 places	2013-2014
Béthanie (Ange's)	+	22 places	2013-2014
Polychinelle (EPFL)	+	27 places	2013-2014
Croqu'cinelle (UNIL)	+	44 places	2013-2014
Bellevaux	+	12 places	2014
Bourdonnette	+	12 places	2014
Cour	+	12 places	2014

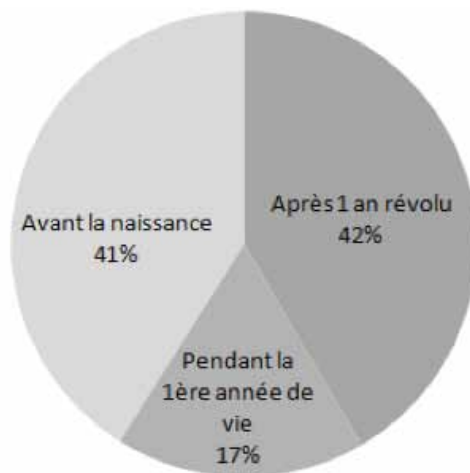
Bureau d'information aux parents (BIP)

Le BIP a maintenu son rythme soutenu en 2014. Le léger fléchissement des interactions avec les familles constaté en 2013 n'aura été qu'éphémère. En effet, le BIP a dépassé les 10'000 contacts avec les parents cette année. Il y a eu plus de passages sur place (3'400) et surtout plus de courriels (4'500).

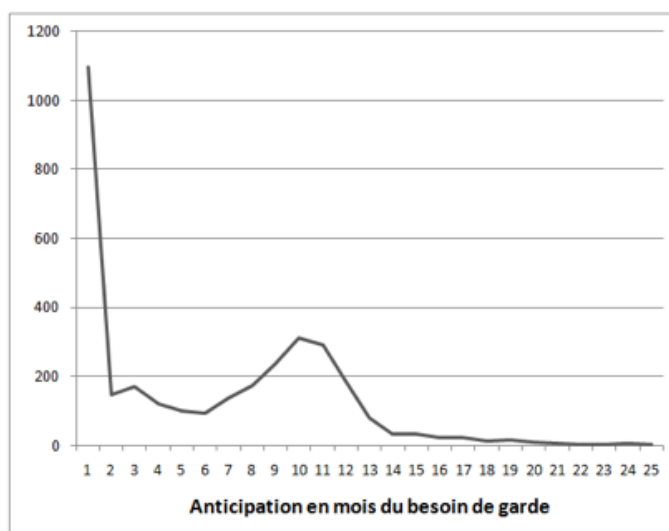
Cependant, les demandes d'accueil extrafamilial sont restées globalement stables, environ 3'500 inscriptions sur la liste d'attente centralisée, dont un peu plus de 1'300 réinscriptions dues à divers motifs. De fait, les parents demandeurs ont simplement contacté le BIP plus fréquemment.

Comme les années précédentes de nombreuses demandes concernaient les tout-petits, dont plus de 40% pour des enfants à naître et presque 20% pour des bébés de moins d'un an.

Age de l'enfant au moment du dépôt de la demande



Anticipation du besoin de garde : nombre de mois entre le dépôt de la demande et la date de prise en charge souhaitée



Globalement, en 2014, plus de 25% des demandes formulées par les parents ont abouti à un placement de leur enfant.

Dans 20% des cas, les demandes n'ont pas été mises à jour ou ne remplissaient plus les critères d'inscription sur la liste d'attente centralisée. Elles ont donc été closes. Plus de la moitié des demandes est encore pendante, dont 35% avec une date souhaitée de garde dépassée (soit environ 700), les autres pour un besoin ultérieur (soit après 2014).

Comme chaque année, en plus de sa mission auprès des parents demandeurs, le BIP a fourni les données statistiques usuelles sur l'accueil préscolaire à Statistiques Vaud, à l'Office fédéral de la statistique (OFS), et a répondu à des demandes ponctuelles relatives à l'état des demandes non satisfaites.

Halte-jeux Bip-Bip

Les prestations de la halte-jeux Bip-Bip sont restées identiques aux années précédentes. Son taux global de fréquentation pour l'année 2014 est en nette augmentation, puisqu'il affiche les résultats suivants :

- matin : 99.3% ;
- après-midi : 105.6%.

Institution connue et reconnue, la halte-jeux Bip-Bip voit ses prestations évoluer vers des demandes de plus en plus récurrentes et pressantes telles que des besoins de placement pour des enfants dont les parents effectuent une mesure d'insertion socioprofessionnelle (MIS).

Dans ce sens, des collaborations entre la Ville de Lausanne, le SAJE, le Service social Lausanne (SSL) et le canton de Vaud – dont le Service de prévoyance et d'aides sociales (SPAS) –, se sont établies, afin de créer une institution d'accueil de jour pour des enfants âgés de 6 mois à l'âge d'entrer à l'école, et dont les parents suivent une MIS. Ce lieu d'accueil de 22 places serait une extension de l'actuelle halte-jeux Bip-Bip qui verrait alors son cadre se modifier. Cette institution serait constitutive d'un dispositif d'intégration des familles migrantes et précarisées, en leur donnant accès au suivi d'une formation intégrative dans le champ socioprofessionnel. En conséquence, ce projet sera en adéquation avec notre politique d'attribution des places et ses critères, puisque les familles suivant une MIS se trouvent effectivement dans une réalité de conciliation vie familiale/vie professionnelle.

Ce projet est sous toit. Il bénéficie d'un soutien financier du Département de la santé et de l'action sociale (DSAS) et de l'aval de la Municipalité. Il ne reste qu'à lui trouver les locaux adéquats, projet auquel s'attellent les personnes qui y travaillent.

Cellule socio-éducative

La cellule socio-éducative joue un rôle central et contribue à l'amélioration permanente de la qualité des prestations offertes par le Réseau-L. Après bientôt cinq ans d'activité, les contours de son action ont été définis et un partenariat de proximité avec les institutions et leurs directions a été établi. Dans le but de mesurer l'impact des mesures prises et de procéder aux ajustements et améliorations utiles, les prestations de la cellule socio-éducative ont fait l'objet d'une évaluation extérieure, en 2014.

Le rapport rendu est très satisfaisant, puisque grâce aux remontées du terrain, il permet de répondre favorablement aux questions posées par l'intervenant, soit :

- les prestations possibles sont :
 - largement celles qui sont attendues et utiles ;
 - accessibles, connues, comprises et utilisées à bon escient. Il existe encore une marge de progression et un potentiel de développement des ressources associées.
- l'exécution des prestations, la position, les formes de collaboration :
 - répondent dans l'ensemble aux attentes en termes de qualité ;
 - contribuent à la création de valeur et à une dynamique favorable du dispositif.

L'ensemble des institutions d'accueil de jour de l'enfance (IPE) interrogés sont au clair sur les missions de la cellule et les trouve simples et ajustées. Ils connaissent les membres et savent très bien à qui s'adresser et pourquoi. La pertinence de ce dispositif semble se justifier pleinement par le fait que les questions sont souvent connexes, systémiques et qu'une prise en considération par une même équipe de l'ensemble des problématiques contribue à produire des solutions ciblées et rapides, constituant un soutien efficace aux directions. Le bon fonctionnement actuel de l'équipe, la confiance et le respect mutuel, les moments de partage et de co-construction en font clairement sa force.

Les collaboratrices de la cellule socio-éducative se sont réjouies de ces résultats qui confirment l'ajustement de leur travail aux besoins et aux attentes des directions et des équipes éducatives.

Le secteur préscolaire du SAJE se compose de 56 IPE, soit 43 CVE, 12 haltes-jeux, 1 structure d'accueil familial. Les sollicitations attendues sont très variées et peuvent s'offrir à l'intention d'une seule personne, la direction par exemple, voire à l'équipe d'un secteur, à l'ensemble de l'institution ou à une famille.

Ces IPE ont collaboré ou sollicité régulièrement la cellule socio-éducative pour :

- participer aux équipes (rencontre mensuelles organisées à l'intention des IPE préscolaires du Réseau-L) ;
- accompagner des questions managériales ;
- travailler et approfondir divers questionnements professionnels ;
- accompagner et soutenir certaines familles ;
- participer activement aux rencontres à l'intention des haltes-jeux ;
- aider et collaborer avec des architectes au sujet de réalisations ou de transformations de lieux d'accueil.

La cellule socio-éducative a également organisé la conférence de Mme Sylvie Chatelain, directrice du CVE de la Grangette à laquelle ont participé plus de 350 professionnels de l'enfance du Réseau-L. Mme Chatelain a présenté le fruit de son master en travail social sous la forme d'un exposé intitulé « *Educateurs de l'enfance, les enjeux identitaires d'un métier entre normes sociales et tradition* ».

On le constate et on le vit quotidiennement : la cellule socio-éducative est une alliée importante des institutions de l'enfance qui comptent sur son travail pour étayer leurs réflexions et favoriser entre elles des collaborations et des coopérations fructueuses.

Halte-jeux subventionnées

Dès janvier 2014, les douze haltes-jeux privées subventionnées ont été jumelées avec un CVE qui leur est géographiquement proche. Un cycle de rencontres biannuelles entre directions a été instauré sous la conduite de la cellule socio-éducative. Ces rencontres sont toujours des occasions de tisser des liens et de renforcer les collaborations entre structures du Réseau-L à temps d'ouverture restreint ou étendu. Ainsi et pour la première fois en 2014, le Bureau d'information aux parents a intégré les haltes-jeux dans le processus des transferts des écoliers entre les structures du Réseau-L. Le recours à la liste d'attente commune est également particulièrement apprécié des haltes-jeux, notamment, au vu des difficultés qu'elles rencontrent pour atteindre leur valeur cible de 90% de taux de fréquentation.

La vétusté du portakabin occupé par la structure Rataboum est une préoccupation toujours d'actualité. Les démarches et les rencontres se sont poursuivies en 2014, en vue de trouver de nouveaux locaux ou des solutions temporaires pour poursuivre la prestation d'accueil de cette halte-jeux. Des pistes ont été évoquées, leur faisabilité sera étudiée en 2015.

Dans le registre des festivités, deux structures ont fêté un jubilé en 2014 : les Galopins avec quarante ans d'activité et Rataboum avec trente ans d'existence. Par ailleurs, la Souris Verte, en partenariat avec l'Ecole Sociale de Musique, a organisé en septembre un Festival d'arts pour les enfants. Cette manifestation a réuni de nombreuses familles et habitants du quartier, le temps d'un week-end, et a permis aux enfants de réaliser collectivement une fresque sur le pavillon de la halte-jeux. Enfin, la halte-jeux Cadets Rousselle a augmenté son temps d'ouverture à trois heures par matinée, dès la rentrée 2014.

A la fin 2014, les douze structures privées à temps d'ouverture restreint du Réseau-L sont toutes subventionnées par la FAJE.

SECTEUR PARASCOLAIRE COLLECTIF (1 À 6P)

Accueil pour enfants en milieu scolaire

Le secteur parascolaire se porte bien : sa progression (régulière) se situe à 5.54%. Cette année, l'accent a tout particulièrement été mis sur la formation, autant pour le personnel encadrant que pour les responsables. L'accompagnement des jeunes enfants nécessite un savoir-faire ainsi que des compétences pédagogiques qu'il s'agit de développer et d'actualiser, afin de répondre au mieux aux attentes et besoins des enfants. La tâche des éducateurs est de reconnaître l'enfant dans son individualité au sein d'une collectivité, de le sensibiliser à la notion de la citoyenneté dans le cadre d'une vie sociale et collective. Par exemple, les échanges autour des repas pris en commun, le partage des tâches, les jeux, les activités sont autant de moments durant lesquels les enfants sont confrontés à la différence, à la tolérance, parfois aussi aux conflits inévitables entre pairs. Toutes ces interactions doivent être accompagnées, soutenues et cadrées par des professionnels possédant les outils de formation nécessaires à leurs missions.

Plan de développement du secteur APEMS

La rentrée 2014 a vu le nombre d'enfants inscrits augmenter de 142 places pour atteindre un total de 2'701 enfants, ce qui représente une progression de 5.54%.

Sur les 4'780 enfants fréquentant le cycle primaire, 56.50% sont accueillis dans les APEMS. Par rapport à 2013, cette augmentation se présente comme suit, dans le détail et par prestation :

A. Matin : 600 (+ 36);
B. Midi : 1'998 (+ 136);
C. Après-midi : 1'224 (+ 72).

Relevons que le taux de progression de la capacité a augmenté de 6.38% le matin, de 7.41% le midi et de 6.25% l'après-midi.

Locaux : extension des lieux d'accueil et ouverture de deux nouvelles structures

Le nouvel APEMS de Béthusy a ouvert ses portes au 1^{er} décembre 2014. Flambant neuf, ce magnifique lieu peut accueillir soixante enfants dans des conditions optimales. L'antenne de l'APEMS de Montriond de 24 places s'est également ouverte au chemin des Fleurettes dans les locaux de la paroisse évangélique. Cette ouverture permet de décharger le collège de Montriond.

Le réfectoire de la Rouvraie a vu une extension de son ouverture relative aux prestations du matin et du soir. Les hauts de Lausanne (quartiers d'Entre-Bois, Bellevaux et Pontaise) restant toujours très engorgés, cette solution a permis d'accueillir les enfants dans de bonnes conditions.

La rentrée s'est révélée tendue dans le quartier de Montchoisi avec une hausse de la fréquentation de l'APEMS de Montchoisi, sans solution de secours. C'est finalement au Centre pluriculturel d'Ouchy (CPO) qu'une partie des enfants a été

accueillie. Cependant, cette solution s'est révélée non-viable pour les familles. Une recherche intensive de locaux sera poursuivie en 2015, afin de soulager l'APEMS de Montchoisi.

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

3^e colloque parascolaire

Plus de 250 personnes ont répondu présents à cette invitation qui s'est déroulée le 26 septembre 2014 à l'aula du collège des Bergières.

La journée s'est déroulée sous les auspices du thème « Enfance oblige, en quoi l'accueil parascolaire est une plus-value à l'éducation ! ». Les questions de l'éducation, de l'autonomie et de la bienveillance ont occupé l'essentiel de la journée. L'évolution de la famille au cours de ces vingt dernières années et les incidences qui en découlent nous ont été expliquées avec brio. Un parallèle avec la vie des fourmis a particulièrement favorisé la prise de recul par un regard décalé sur les humains que nous sommes. Les conditions étaient réunies pour que ce colloque soit un franc succès !

Formation de cadres intermédiaires

Elle est offerte par le SAJE à tous les responsables des APEMS. Sur une durée de quatre jours, ces derniers ont travaillé leur position de cadre et ont acquis des outils de gestion supplémentaires.

RAPEMS de la Bourdonnette

En février 2014, l'équipe éducative de l'APEMS de la Bourdonnette a proposé de monter un projet musical dans lequel les enfants pourraient s'investir. Les enfants de l'APEMS ont choisi de faire un clip de rap, afin de présenter la vie dans leur quartier. Enthousiasmée par ce projet, l'équipe éducative, soutenue par différents professionnels du monde audiovisuel, a accompagné les enfants tout au long de la création du *RAPEMS*. Réflexion, écriture, chant, chorégraphie, enregistrement, tournage : les enfants se sont investis dans toutes les étapes du processus de création de cette vidéo. Ce projet a été travaillé de manière hebdomadaire pendant quatre mois et a été présenté, entre autres, dans le cadre de la Caravane des quartiers, manifestation chapeauté par la FASL. Cette réalisation a reçu un bel accueil du public, ainsi qu'une bonne couverture médiatique. Elle a en outre été visionnée plus de vingt mille fois sur la plateforme Youtube.

Politique de formation Ressources pour les structures APEMS

Le secteur APEMS a soutenu cette année la formation continue de douze personnes et a accueilli 29 stagiaires, soit :

- 4 moniteurs en formation en cours d'emploi de type CFC ASE-A ;
- 3 apprentis CFC ASE-D ;
- 4 éducateurs-trices en formation en cours d'emploi ES-HES ;
- 1 responsable en formation post-grade de gestion d'équipe niveau CAS ;
- 1 stagiaire ESEDE en 3^e année ;
- 1 stagiaire ASE, 42 semaines ;
- 3 civilistes ;
- 24 stagiaires observation/orientation/reconversion professionnelle.

La formation continue des collaborateurs est un axe prioritaire du management du secteur APEMS. Au cours de cette année 2014, ce sont au total 1'332 heures de formation continue qui ont été suivies par les collaborateurs des APEMS (toutes fonctions confondues). La quasi totalité des structures a eu une personne en formation dans son effectif. Cela représente non seulement un investissement important, mais également un effort constant au sein des équipes éducatives qui doivent intégrer et composer avec du personnel en mouvement.

Séances de présentation pour les candidats à une fonction d'auxiliaire

Une délégation des responsables APEMS et la coordinatrice APEMS se sont réunies en groupe de travail, dans le but d'améliorer qualitativement le recrutement des collaborateurs auxiliaires en APEMS. Après quatre séances de travail, un nouveau processus a vu le jour comportant : quatre séances d'information par année (explication des attentes et des conditions de travail), des entretiens et des prestations d'essai. Durant l'année 2014, 44 personnes ont participé à ces séances introductives, 35 entretiens ont été menés et 34 prestations d'essai ont eu lieu.

Le bilan de ce groupe de travail est positif : les responsables peuvent désormais faire appel à des auxiliaires ayant déjà été évalués par leurs pairs et qui sont formés aux attentes que peuvent avoir leurs interlocuteurs.

SECTEUR DE L'ACCUEIL FAMILIAL

Pour accomplir l'obligation faite aux communes de garantir le respect des dispositions légales d'autorisation et de surveillance de l'accueil familial, le SAJE emploie trois coordinatrices à temps partiel (soit 2.2 ept), déléguées afin de collaborer avec l'AMIFA. Leurs missions consistent à évaluer les conditions d'accueil en milieu familial et à surveiller la qualité de la prise en charge des enfants confiés aux accueillantes en milieu familial (AMF) par l'AMIFA. Pour assurer le suivi, le soutien et la surveillance des AMF, les coordinatrices effectuent des visites régulières à leur domicile et se chargent d'établir des rapports d'enquête et d'évaluation à l'attention de la direction de l'AMIFA et du SAJE. Une convention de placement

est également prévue pour chaque nouvel accueil au domicile des AMF, en présence des parents et de la coordinatrice référente. Ce dispositif permet de renforcer le suivi qualitatif relatif aux conditions d'accueil offertes.

Bien que les coordinatrices soient employées par le SAJE, leur bureau se trouve à la rue du Valentin 12 (siège de l'AMIFA). Cette proximité leur permet de travailler en étroite collaboration avec la direction, l'équipe éducative du jardin d'enfants et la responsable de formation de la structure. Cette situation géographique leur offre, d'une part, la possibilité de consolider les contacts qu'elles entretiennent avec les AMF qui viennent toutes les deux semaines à l'AMIFA pour la formation continue, et d'autre part, permet un regard complémentaire sur les enfants accueillis au Jardin d'Enfants.

Les coordinatrices ont aussi pour mission d'analyser le profil des candidates intéressées par le travail d'AMF. A cet effet, l'enquête socio-éducative permet d'évaluer les conditions d'accueil et les compétences des candidates, en vue de l'obtention d'une éventuelle autorisation provisoire.

Candidatures Accueillante en Milieu Familial

En 2014, l'AMIFA a organisé 19 entretiens de candidatures en présence de la direction de l'AMIFA et d'une coordinatrice.

- 6 candidates ont renoncé ;
- 6 candidates n'ont pas répondu aux critères du référentiel de compétences du Service de protection de la jeunesse (SPJ) et de l'AMIFA ;
- 7 candidates ont décidé de poursuivre la procédure, dont six qui ont obtenu leur autorisation provisoire. Une analyse est en cours.

Mouvement 2014

Au 1^{er} janvier 2014 : 95 AMF ont été autorisées, dont 87 actives accueillant 256 enfants (contrats actifs au 1^{er} janvier 2014).

Au 31 décembre 2014 : 96 AMF ont été autorisées, dont 88 actives accueillant 262 enfants (contrats actifs au 31 décembre 2014)

Ainsi, 96 nouveaux contrats ont été établis, et 90 contrats ont cessé. Parmi ces entrées et ces sorties, 19 contrats ont débuté et se sont achevés la même année. Durant celle-ci, 2 AMF ont été licenciées, et 2 AMF ont démissionné.

Visites – entretiens

Les coordinatrices ont effectué 198 visites au domicile des AMF dont :

- 149 visites annuelles et/ou conventions de placement ;
- 21 visites pour des renouvellements d'autorisation ou l'établissement d'autorisations fixes (valables 5 ans) ;
- 28 entretiens au domicile des candidates AMF (quatre enquêtes en cours) ;
- 26 entretiens pour des mises à jour ou/et des conflits.

La gestion des remplacements et des dépannages ne cessant d'augmenter, leur gestion se complexifie : au nombre de 233 en 2013, nous obtenons un total de 280 en 2014.

Enfin, dans une dynamique de valorisation du travail des AMF, une commission AFAC est née permettant des rencontres régulières entre l'accueil familial (L'AMIFA et le CVAJ) et l'accueil collectif (CVE), cela dans le but de créer des ponts entre ces deux types d'accueil, au sein du Réseau-L.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

TRlcréa

TRlcréa est un magasin-atelier ouvert en octobre 2013, grâce au partenariat entre le Semestre de motivation de la région lausannoise (MOBILET'), le Centre vaudois d'aide à la jeunesse (CVAJ) et le SAJE. Durant l'année 2014, plus de 300 visites d'équipes éducatives ont eu lieu à l'atelier-magasin, situé à Renens. Les professionnels de l'enfance ont également participé à deux demi-journées de sensibilisation au tri des déchets usuels et à la fabrication de *Poupettes*, destinées à soutenir l'animation auprès des enfants sur ce sujet d'actualité. Rappelons que TRlcréa, par le biais de la répondante du SAJE, collecte une grande variété de matériaux de récupération auprès des entreprises de la région : papier, carton, textile, bois, verre, métal, plastiques, mousses, etc. Ces matériaux, au lieu d'être détruits, permettent aux collectivités d'accueil de jeunes enfants de libérer leur créativité artistique. L'utilisation de ces matériaux différents par leur nature, leur volume et leur quantité, ouvre les enfants aux opportunités de jeu, de découverte et d'exploration originale et durable.

L'année 2014 a permis à TRlcréa de mieux se faire connaître par les lieux d'accueil, de créer un projet d'aménagement pour un CVE municipal avec du matériel de récupération, de consolider des liens avec plus de quarante entreprises de la région. De plus, ce magasin-atelier permet de sensibiliser des centaines d'enfants à la philosophie que des matériaux destinés à la destruction peuvent avoir deuxième vie. Site internet: www.tricrea.ch.

L'alimentation : PBL-BEELONG

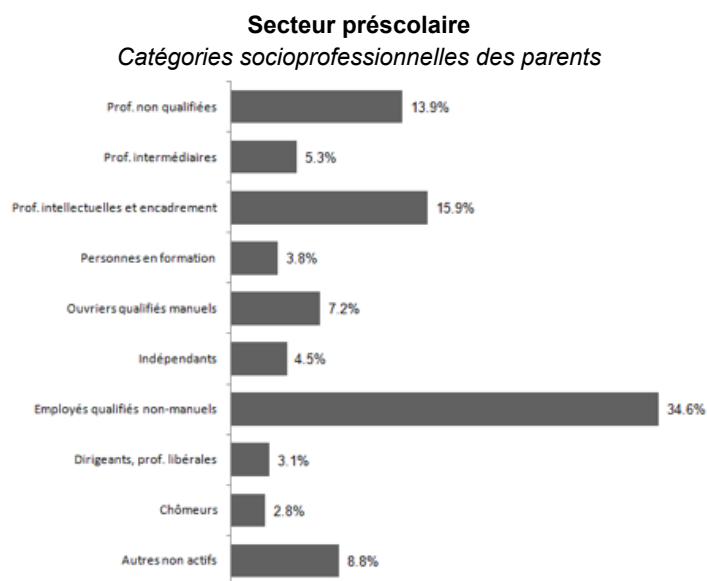
L'année 2014 a permis de consolider le processus d'achats durables démarré en 2012 dans les cuisines des CVE. L'ensemble des cuisiniers ont valorisé leurs menus par des produits locaux et par un approvisionnement réfléchi tout en favorisant les fruits et légumes biologiques de saison, lorsqu'ils sont disponibles dans notre région. La Plateforme Bio Locale (PBL), coopérative dont la Ville fait partie, continue d'être un partenaire de choix pour répondre à cette dynamique exemplaire.

A ce jour, la PBL approvisionne partiellement onze lieux de production (dix CVE et un APEMS) qui cuisinent et livrent 1'400 repas par jour aux enfants accueillis dans 23 lieux d'accueil du Réseau-L. Le SAJE en collaboration avec le responsable du domaine agricole des Saugealles (propriété de la Ville) et la PBL ont mis sur pied une filière d'approvisionnement de farines natura-local, issues du domaine. Les efforts consentis par les cuisiniers – modifier leurs habitudes d'achats et adapter leurs menus à la production indigène – et par le SAJE ont été mis en évidence pour la deuxième année consécutive, cela grâce aux résultats de l'indicateur BEELONG. Cet outil mesure l'impact environnemental des pratiques d'achat des collectivités. Développé par l'Ecole hôtelière de Lausanne (EHL), cet indicateur a permis d'évaluer quatre cuisines municipales supplémentaires en 2014 (pour rappel : trois cuisines évaluées en 2013). Les résultats sont réjouissants et s'inscrivent largement dans la mise en œuvre du « *Plan d'action pour une restauration collective municipale avec une haute qualité nutritionnelle, environnementale et sociale* »⁴.

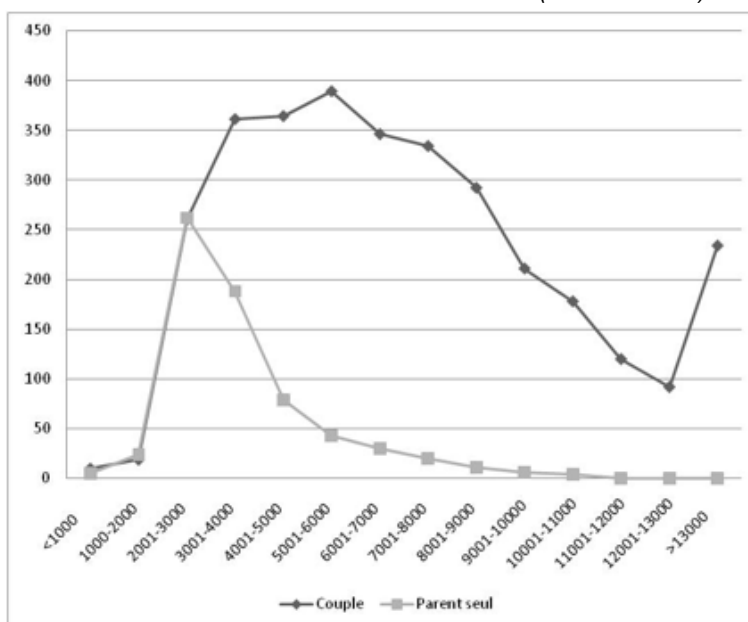
La gestion des déchets

Les structures d'accueil du SAJE ont intensifié le tri sélectif durant l'année 2014. Par contre, elles ont été confrontées à une difficulté organisationnelle d'évacuation des déchets non ramassés (PET, alu, encombrants et plastiques, par exemple). Ce dernier point occasionne des passages réguliers à la déchetterie. C'est pourquoi, une solution de collaboration inter-service a été imaginée entre le Service achat et logistique Ville (SALV) et le SAJE : dès 2015, une tournée de récupération par mois sera prévue afin de faciliter la tâche aux institutions.

STATISTIQUES



Revenu déterminant selon situation familiale (nombres réels)



⁴ Voir rapport-préavis N°2014/36 (« Plan action pour restauration collective municipale avec haute qualité nutritionnelle, environnementale et sociale - Rép. 3 postulats »).

Taux d'occupation

L'objectif de fréquentation des CVE du Réseau-L est de 90% du total des places offertes. Cette contrainte est exigible dès la troisième année de fonctionnement de la structure. Elle est calculée sur onze mois de fréquentation.

Catégorie A - centres de vie infantine municipaux

Mandant	Occupation moyenne/11 mois	Moyenne des places offertes
CVE Ancien-Stand	85.60	114.0
CVE Bellevaux	90.35	100.0
CVE Bergières	87.02	120.0
CVE Borde	84.96	73.0
CVE Bourdonnette	89.29	112.7
CVE Cité	87.45	88.1
CVE Grangette	92.20	112.0
CVE Jardins de Prélaz	94.85	68.0
CVE La Sallaz	85.37	42.0
CVE Montelly	85.67	136.0
CVE Montoie	83.56	46.0
CVE Valency	91.13	84.4
Moyenne totale	88.12	(88.71 en 2013)

Catégorie B - Garderies et centres de vie infantine de quartier privés conventionnés

Mandant	Occupation moyenne/11 mois	Moyenne des places offertes
APEF Entre-Bois	92.62	68
APEF Madeleine	85.89	49.0
Centre de la Petite Enfance	98.34	128.0
Chenille	98.08	86.0
Clos-de-Bulle	94.99	67.2
Collonges	93.25	68.0
CVE de Cour	94.44	61.0
Grattapaille	89.87	62.7
Les Koalas	88.70	22.0
Maillefer	108.38	22.0
Malley-Prairie	89.58	97.0
Piccolo Mondo	90.99	65.6
Planète Bleue	82.05	20.0
Servan	94.81	115.1
Tournesols	97.69	38.0
Zig Zag Zoug	94.24	89.0
Moyenne totale	93.37	(94.61 en 2013)

Catégorie C - Garderies et crèches d'entreprises en partenariat privées conventionnées (sans les crèches de l'Etat de Vaud)

Mandant	Occupation moyenne/11 mois	Moyenne des places offertes
Béthanie	87.54	21.2
Bois-Gentil	96.33	22.0
Croq'cinelle	92.76	44.0
Croquignole	97.02	37.0
CVE de Beaumont I	97.14	69.3
CVE de Beaumont II	89.82	111.2
CVE Minibulles	94.10	34.0
Espace Enfance Vinet	91.23	44.0
Lucioles	96.15	39.0
Mandarine	88.75	22.0
MiniWatts - Alpiq	85.09	44.0
Polychinelle	92.59	106.0
Pouponnière/Chailly	108.85	122.6
Pouponnière/ Marronniers	103.18	34.0
Tivoli	92.76	44.0
	94.22	(96.26 en 2013)

Secteur parascolaire

Progression des enfants en 2007/2014

Années	Enfants inscrits	Progression en %	Progression du nombre d'enfants inscrits	Capacité d'accueil			Taux de progression de la capacité d'accueil en %		
				Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir
2008/2009	1'925	+ 10	+ 173	432	1'494	804	+ 20	+ 10	+ 20
2009/2010	2'051	+ 6.5	+ 126	468	1'530	924	+ 8	+ 2	+ 15
2010/2011	2'159	+ 5	+ 108	480	1'596	852	+ 3	+ 4	- 8
2011/2012	2'269	+ 5	+ 110	564	1'680	948	+ 17	+ 5	+ 11
2012/2013	2'390	+ 5.1	+ 121	612	1'848	1'056	+ 8.51	+ 10	+ 11
2013/2014	2'559	+ 7.07	+ 169	564	1'860	1'152	- 7.85	+ 0.6	+ 9
2014/2015	2701	5.54	+142	600	1'998	1'224	+6.38	+7.41	+6

SERVICE DES ÉCOLES PRIMAIRES ET SECONDAIRES (SEP+S)

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

Par rapport à 2013, les principales missions du Service des écoles primaires et secondaires sont restées les mêmes. Seul le transfert des assistants sociaux scolaires, autrefois rattachés au Service de santé, et des subventions connexes viennent renforcer le secteur « ressources pour la scolarisation des élèves », les tâches sont :

- assurer l'organisation générale des écoles lausannoises de la scolarité obligatoire, en étroite coordination avec les directions des établissements scolaires, en application de la convention Vaud - Lausanne
- gérer les tâches administratives relatives aux élèves et aux classes primaires et secondaires : base de données des élèves, inscriptions, transferts entre communes
- assurer le soutien logistique et administratif aux directions des établissements scolaires : personnel administratif, bibliothécaires, gestion fiduciaire et gestion informatique
- assurer l'organisation et le soutien logistique au Conseil et aux Commissions d'établissements, ainsi que le suivi de leurs activités
- gérer les activités parascolaires directement liées aux activités scolaires : organisation et gestion des devoirs surveillés, gestion des réfectoires et encadrement, manifestations et fêtes scolaires, appui à des activités parascolaires et pédagogiques (prêt d'équipement, fermes pédagogiques, orchestre et corps de musique, etc.)
- gérer administrativement les transports scolaires (abonnement de bus, ainsi que le *Pédibus*)
- assurer la mise à disposition des infrastructures scolaires : planification générale, constructions, transformations, rénovations
- assurer l'entretien, l'équipement et l'utilisation des bâtiments scolaires : travaux courants, conciergeries, logistique, gestion du stock et livraisons du matériel
- contribuer subsidiairement aux prestations cantonales concernant la scolarisation des élèves en difficulté : centre de ressources pour élèves allophones, subvention aux *Appart'*
- promouvoir le travail interdisciplinaire et interinstitutionnel : coordination régionale des acteurs de l'école, ressources pédo-socio-éducatives

Depuis le 1^{er} janvier 2014, la direction du service se compose de quatre secteurs : *Personnels des écoles et finances*, *Para/périscolaire*, *Bâtiments* et *Ressources pour la scolarisation*. Le secteur *Ressources pour la scolarisation* a été placé sous la responsabilité directe du chef du service, une adjointe au chef de service est responsable de la gestion financière et du personnel, une seconde est responsable du secteur parascolaire et un troisième du secteur bâtiments.

EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Administration du service	26.15	26.79	30.55	27.79
Administration établis. scol.	31.76	31.23	31.77	31.04
Conciergeries	105.26	101.70	104.02	100.62
Devoirs surveillés	22.23	19.68	22.23	20.43
Réfectoires	6.23	6.05	4.45	2.90
Total service	191.63	185.46	193.02	182.79

Tableau 1.2.- variation en ept alloués

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre
Unité administrative	
Total service	+ 1.39

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Administration du service	40	26.79	40	27.29
Administration établis. Scol.	44	31.23	43	31.04
Conciergeries	184	101.70	183	101.12
Devoirs surveillés	151	19.68	157	20.43
Réfectoires	11	6.05	7	2.90
Total service	430	185.46	430	182.79

Note : les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales

Tableau 2.2. - apprenti-e-s

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n		n	
	0		0	
Total service	0		0	

Le SEP+S accueille et forme 5-6 jeunes apprentis par année au sein des établissements scolaires de la Ville et de sa direction.

Tableau 2.3. - mouvements du personnel, excepté transfert inter-services (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	30	26

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Convention de départ	
Décès	1
Démission	12
Départ à la retraite	14
Fin de contrat	
Licenciement fin droit traitement	3
Licenciement invalidité totale	
Licenciement juste motif	
Licenciement reconversion ext.	
Licenciement suppression poste	
Total service	30

PRÉAMBULE

A mi-législature, les missions fondamentales du service demeurent inchangées. Cependant, 2013 ayant été l'année du remplacement de quatre des cinq cadres du service, 2014 a placé la nouvelle équipe devant un triple défi :

- assurer la continuité des prestations, malgré le départ de personnalités en place, parfois depuis plus d'un quart de siècle ;
- absorber la croissance de celles-ci ; tout en mettant en place une organisation permettant à la fois de compenser l'inévitable perte de savoir-faire due aux départs en retraite ;
- adapter les outils de gestions à cette augmentation de la demande.

Si les deux premiers objectifs ont été atteints à satisfaction, grâce à l'engagement remarquable du personnel, le service reste encore au milieu du gué en termes de consolidation durable de son organisation.

Sur la base d'un bilan initial des forces et des faiblesses du dispositif, le conseil de direction a donc élaboré une stratégie d'action autour des cinq axes suivants :

- la constitution de quatre secteurs semi-autonomes, avec un accent mis sur la capacité d'assurer les prestations en cas d'absence, via des remplacements mutuels institués ;
- l'identification par chaque responsable de secteur des objectifs prioritaires pour ses « cent premiers jours », puis afin de prendre la mesure des missions, à accomplir au quotidien dans la durée ;
- un important travail d'archivage – avec le concours du chef de service sortant de charge – de mise en ordre de la documentation en particulier informatique (en reconfigurant l'arborescence), et même de réaménagement des bureaux pour correspondre à la nouvelle organisation ;

- l'élaboration, en partenariat avec le Service d'organisation et d'informatique (SOI), d'un schéma directeur informatique permettant d'identifier à la fois tous les « gains rapides » et tous les chantiers à ouvrir pour bénéficier pleinement des progrès de la technologie (ce qui oblige de documenter les principaux processus pour décrire les pratiques existantes et les revisiter au besoin) ;
- le renforcement du travail en réseau : pluridisciplinaire, interservices, décloisonné, en investissant les lieux permettant cette approche essentielle, afin d'assurer la qualité des prestations tout en soignant la communication.

Les chapitres ci-après rendent concrètement compte des actions conduites dans chacun des secteurs du service. Relevons d'ores et déjà que le conseil de direction s'est réuni à quarante reprises pour assurer la coordination des opérations.

INFORMATIQUE

Schéma directeur du système d'information

L'élaboration d'un schéma directeur a permis de décrire les étapes, en vue de construire un système d'information optimisé. Le principal résultat est constitué par une feuille de route décrivant les principales évolutions/projets que le SEP+S devrait mener dans les deux ans à venir, afin que les besoins des métiers prioritaires soient en concordance avec le système d'information. La feuille de route intègre également un ensemble de quatorze actions ciblées que le SEP+S peut conduire avec ses propres ressources et éventuellement des apports externes limités.

Un inventaire des applications informatiques utilisées a également été établi et documenté, à l'issue duquel a été dressée une liste de 47 initiatives potentielles pour le service :

- quinze initiatives sont en rapport avec la mise en place de *LAGAPEO* (pour la gestion des élèves) ;
- quatorze études sont à mener, liées à/au : parascolaire, l'organisation comptable, l'amélioration de l'utilisation de *PeopleSoft* pour la gestion du personnel, la logistique, etc. ;
- quatre services sont à mettre en œuvre : *Gelore* pour la location des infrastructures, *GED* pour le travail collectif et la gestion documentaire, *GePost* pour les processus d'engagement, *easyRent* pour les prêts de matériel de ski. ;
- quatorze actions internes au SEP+S sont susceptibles d'être des gains rapides : harmonisations, organisation, formations, etc.

Après évaluation des initiatives potentielles sous l'angle des bénéfices attendus et des efforts de mise en œuvre, la planification des initiatives retenues a été définie en fonction des priorités et un budget additionnel (obtenu).

Concernant plus particulièrement les outils informatiques partagés avec le Canton, qui ont fait l'objet de fréquentes mentions dans les Rapports de gestion précédents, signalons que ce dernier ayant mis en production un outil répondant aux besoins des écoles – *LAGAPEO* – a pu être déployé également à Lausanne. Seules quelques fonctionnalités spécifiques à la gestion centralisée de quelque 13'500 élèves nécessitent le maintien d'un outil complémentaire, au demeurant bien articulé avec *LAGAPEO*.

SECTEUR PERSONNELS ET FINANCES

De manière générale, la nouvelle direction a eu la satisfaction de reprendre un service sans contentieux avec les syndicats ou avec le personnel. Cependant, un accent a été mis sur la valorisation des entretiens de collaboration et sur la responsabilisation des chefs directs en cas de dysfonctionnements. Il s'en est suivi la révélation de quelques problèmes internes qui ont été traités sans délai, au besoin avec des mises en demeure ou mesures ad hoc. Ces rares situations ont cependant beaucoup occupé la direction du service, bien appuyée en l'occurrence par les juristes du Service du personnel (SPeL).

Personnel administratif de la direction

La direction étant fortement remaniée, ses nouveaux membres ont eu la chance de pouvoir compter sur une équipe administrative chevronnée. Malheureusement, dans un contexte de dotation minimale, quelques absences pour maladie ont mis l'ensemble de l'état-major en surchauffe avec pour conséquence l'obligation de former en urgence des auxiliaires dont il n'est pas certain qu'ils resteront durablement. C'est d'autant plus dommageable qu'il aurait justement fallu pouvoir dégager du temps afin d'adapter les outils informatiques à des prestations de plus en plus volumineuses : location des salles, gestion des devoirs surveillés, publipostages aux familles, octroi d'aides individuelles ou subsides, abonnements de bus, etc.

Personnel des écoles

La création de trois directions d'établissement scolaires a nécessité un redéploiement des ressources administratives avec le déplacement de collaboratrices sur d'autres sites. Cette opération a pu être menée à bien, notamment, grâce à la forte implication des directeurs-trices d'établissements.

La mise en œuvre du Plan d'étude romand (PER) nous a conduits à revoir le cahier des charges des bibliothécaires, leur rôle et leur implication dans le cursus scolaire. La Ville, la Direction de l'enseignement obligatoire du canton de Vaud et les directions d'établissements ont la volonté de renforcer les échanges entre monde scolaire et lecture publique. Cette réforme passe par une claire reconnaissance professionnelle des bibliothécaires scolaires (niveau HES) et leur fixe des objectifs pour proposer des animations s'insérant complètement dans le PER.

Personnel auxiliaire

Le service ne pourrait pas fonctionner sans le personnel auxiliaire. Le remplacement au pied levé du personnel des devoirs surveillés, qui doit assurer une prestation d'encadrement aux enfants, ainsi que le personnel de nettoyage, devant mettre à

disposition du corps enseignant et des élèves des infrastructures impeccables, sollicitent un fort investissement en recrutement continu et en démarches administratives. Concernant ce dernier groupe, nous soulignons les contraintes liées à ce personnel à très faible taux d'activité qui nous imposent une attention particulière.

Finances

L'introduction du logiciel SAP pour la comptabilité cantonale a conduit à revoir les processus de gestion des factures des établissements scolaires, selon qu'elles concernent la Ville – utilisant GEFI – ou le Canton. Un tandem de secrétaires comptables, aptes à répondre aux questions et séparer les flux, a été constitué à Chauderon 9 parallèlement à la mise sur pied de séances d'information/formation pour le personnel des écoles.

Le processus d'acquisition du budget a été géré à satisfaction, grâce à la bonne collaboration avec le chef comptable de la direction et les cadres du Service financier, cela dans un climat de loyauté, malgré la pression aux économies.

INTERPELLATIONS ET QUESTIONS

L'interpellation urgente de M. Henri Klunge et question n°24 de M. Jean-Luc Laurent portaient sur : « *Projet pilote d'enseignement de quatre mois taillé sur mesure pour des enfants roms* » et « *Comment la Ville de Lausanne justifie-t-elle ainsi de favoriser la présence de personnes en situation irrégulière sur le sol de la commune et que va-t-il se passer au terme des quatre mois que durera ce projet, et, subsidiairement, quels sont les coûts engendrés par cette opération ?* ». Mme Florence Bettschart-Narbel a déposé l'interpellation suivante le 4 février 2014: « *Pourquoi l'enclassement des élèves lausannois se fait-il de manière si tardive ? Pour quelles raisons la Direction des écoles lausannoises envoie-t-elle aux parents les lettres d'enclassement fin juillet et non au même moment que l'envoi fait aux enseignants ?* ».

Concernant le postulat du 14 février 2012 de Mme Florence Germond « *Pour un renforcement de la prise en charge extrascolaire des écolières et des écoliers de 7^e et 8^e années primaires* », un délai a été accordé par la Commission permanente de gestion, et le rapport des services est en examen.

Au sujet du postulat interpartis concernant la vision de la Municipalité en matière de la « *Planification des rénovations et constructions scolaires* », développé par M. Julien Eggenberger le 18 mars 2014, un délai d'une année a été octroyé par l'auteur, étant donné l'importance du travail à réaliser pour répondre de manière circonstanciée. Il y sera répondu durant le premier semestre 2015.

Le service a également contribué à diverses réponses concernant des objets du Conseil communal, en particulier, au sujet de l'alimentation des élèves, de la sécurité sur le chemin de l'école ou des filtres sur le contenu d'Internet.

SECTEUR RESSOURCES POUR LA SCOLARISATION

Conférence régionale de Lausanne (CRL)

Le pilotage coordonné des écoles est assuré par la CRL, composée des douze directrices et directeurs d'établissements et du chef du Service communal SEP+S. En application de la Convention signée en 2003 entre le Conseil d'Etat et la Municipalité, qui reconnaît par ailleurs la nécessité d'une collaboration sensiblement plus forte qu'ailleurs dans le Canton, la CRL s'est réunie durant 23 demi-journées de séances. L'ensemble des problèmes à régler ont été abordés en toute transparence et avec solidarité. Cette force a permis de garantir en particulier :

- une répartition équitable des ressources pédagogiques et des travaux d'infrastructures à effectuer ;
- une identification des problèmes de mise en œuvre de la loi sur l'enseignement obligatoire (LEO)⁵ entrée en vigueur le 1^{er} août 2013 – et des réponses à apporter ;
- le traitement des sujets, soit entre les directeurs et leur hiérarchie cantonale de la Direction générale de l'enseignement obligatoire (DGEO), soit dans le cadre des étroites relations entre le SEP+S et les directions adjointes de la DGEO : finances et organisation/planification en particulier.

Ce dispositif de pilotage a également permis d'intégrer et d'épauler les nouveaux directeurs d'établissement à l'Elysée, à C.-f. Ramuzet à Entre-Bois.

Il a aussi permis de faire face à des événements dramatiques et exceptionnels : le décès d'un élève en camp à Rome et la disparition d'un directeur en fonction.

Dans ce contexte, on relèvera aussi la décision de créer trois directions primaires 1-6P supplémentaires, dès la rentrée scolaire 2015, qui a occasionné une étude approfondie dont la mise en œuvre a beaucoup occupé la CRL. Parallèlement à la création de ces trois établissements visant à réduire la taille des entités administratives actuelles – parfois de plus de 1'700 élèves répartis sur une dizaine de sites – il a été répondu à la cheffe du DFJC : en effet, celle-ci avait demandé une étude sur un nouveau découpage favorisant le regroupement des élèves de la première à la huitième année primaire à la CRL. Cette dernière a d'ores et déjà commencé à accueillir les trois nouveaux directeurs transférés par la DGEO. Ils entreront formellement en fonction le 1^{er} mars 2015, afin de préparer la rentrée scolaire d'août, mais ont été désignés par le Conseil d'Etat en novembre 2014.

⁵Loi sur l'enseignement obligatoire, récupérée de http://www.vd.ch/fileadmin/user_upload/organisation/dfj/dgeo/fichiers_pdf/LEO_Version_adopt%C3%A9_GC.pdf, le 20 février 2015.

Organisation des établissements et des classes

Comme chaque année, les principaux processus ont concerné l'admission des nouveaux élèves de 1P (1'350 enfants) et le passage de 6P – scolarisés dans les écoles primaires de quartier – en 7P regroupés dans les sept établissements de « grands élèves ». Il a également fallu gérer près de 300 demandes de dérogations à la zone de recrutement, près de 300 « vœux » de parents (principalement concernant une scolarisation proche du lieu d'accueil de jour ou dans la même école qu'un frère ou une sœur), outre les incertitudes découlant de la LEO en termes de nombre de redoublements. Cette tâche déjà compliquée est rendue plus ardue, en raison du fait que les écoles sont pleines et donc que la marge de manœuvre est très faible. Raison pour laquelle, comme ailleurs dans le Canton, il n'est pas possible d'envoyer aux familles la convocation pour la rentrée avant mi-juillet (cf. interpellation Mme F. Bettschart-Narbel).

Réception centrale et gestion administrative des élèves

Afin de mieux accueillir les nombreuses familles ayant recours aux services du SEP+S, un guichet séparé a été créé à Chauderon 9, permettant aussi de réduire sensiblement les perturbations pour le personnel administratif non concerné par la réception. Pour faciliter leur compréhension de l'administration, les formulaires ont été mis en ligne sur le site internet de la ville et via le Bureau lausannois pour les immigrés (BLI). Finalement, la lettre d'inscription à l'école a été traduite en neuf langues.

Ressources pour la scolarisation d'élèves en difficultés

En complément de l'offre cantonale, la CRL se préoccupe également d'adapter l'offre scolaire aux besoins des élèves dans les domaines les plus divers. Ainsi, elle s'est plus particulièrement préoccupée de :

- la réponse systémique à la problématique des élèves « décrocheurs ou perturbateurs » ;
- le renforcement de l'accès des élèves à la *littératie*, en particulier via les bibliothèques ;
- la maîtrise des outils informatiques et la prévention du mésusage des réseaux sociaux ;
- l'intégration et la scolarisation des élèves allophones ;
- l'élévation du taux d'enfants/élèves sachant nager en fin de 7^e année (11 ans).

Assistants sociaux scolaires (ASS)

A l'occasion de la réorganisation de la direction en 2013 et des changements à la tête du SEP+S, l'équipe des ASS est passée du Service de santé à celui du SEP+S (tout en poursuivant une collaboration fructueuse avec les infirmières scolaires). Dans le cadre de la réallocation des ressources de l'Arzillier (voir ci-après), 1.5 ept supplémentaires ont été créés et leur support administratif ainsi que l'encadrement de l'équipe renforcé, de sorte qu'en 2015, l'équipe compte huit personnes (5.8 ept). Une réflexion a été conduite pour ajuster les prestations et les mieux faire (re-)connaître, et dans le but de mettre sur pied un outil informatique de suivi des prestations. L'analyse de l'activité durant l'année scolaire 2013–2014 permet de relever les points suivants :

- au plan quantitatif, le nombre de nouveaux dossiers ouverts pour un-e élève s'est élevé à 234 (année civile 2014), alors que 1'164 situations avaient, soit fait l'objet d'interventions, soit restaient en suspens (« stand by »), jusqu'à nouvel avis ;
- au plan qualitatif, sur la base de l'éventail de leurs prestations, les ASS relèvent pour l'année scolaire 2013-2014 les points suivants :
 - conseil – orientation aux familles : beaucoup de demandes d'orientation et de conseil aux familles pour connaître leurs droits aux prestations sociales (PC familles, Revenu d'insertion, cartons du cœur, Point d'eau et structures d'aides parallèles, etc.) et de plus en plus pour trouver un logement. De plus, les ASS permettent aux enfants et aux adolescents de suivre et de participer une activité et des camps extrascolaires – tous deux importants pour leur développement, leur socialisation et leur intégration sociale. Cela est rendu possible en faisant des demandes d'aides financières à différents fonds (Marino, Gialdini, etc.) ;
 - accompagnement – suivi d'une famille (>3 séances/année) : les ASS sont frappés par le caractère multiple et cumulatif des problèmes rencontrés par certaines familles. Violence conjugale, précarité de statut, trouble psychologique. Un effet direct sur les résultats scolaires n'est pas toujours avéré, mais une souffrance générale est perceptible chez les enfants concernés. L'ASS est également fréquemment en position d'appuyer la famille quelque peu désespérée face aux nombreux professionnels qui interviennent auprès de leur enfant il/elle agit d'un côté pour renforcer leur capacité parentale, et de l'autre côté pour aider l'école qui se sent en échec avec certains élèves à comprendre la situation. L'ASS intervient également dans le but d'organiser les réseaux et améliorer la cohérence de la prise en charge familiale ;
 - prestations indirectes aux acteurs de l'école : que ce soit une situation connue ou non, les ASS jouent un rôle de coordination et parfois de « défragmentation », lorsqu'une situation est bloquée. Ils/elles tentent de compenser les effets des multiples ruptures vécues par les enfants : changement de pays, de famille, d'enseignant-e-s. Ils/elles participent aux réflexions sur les classes difficiles, d'autant plus nombreuses que la fonction de maîtrise de classe s'est délitée. Ils/elles sont souvent les porteurs de la réalité familiale dans les colloques de professionnels. En cas d'événement dramatique, comme ce fut le cas par deux fois cette année, leur apport a été apprécié ;
 - séances de coordination interinstitutionnelles ou de formation : l'expertise des ASS est de plus en plus souvent sollicitée dans le cadre d'actions de formation dans les hautes écoles ou d'échanges avec d'autres communes. Ils/elles interviennent parfois là où le filet social comporte des failles, mais aussi pour des raisons administratives (ex. statuts précaires), humaines (déficience ou incompréhension). A ce sujet, nous soulignerons plusieurs interventions dans le cadre des réseaux de quartiers.

Proximité, réactivité, souplesse d'intervention sont les caractéristiques et les atouts de cette fonction.

Subvention aux Appart'

Corollairement au transfert des ASS, le SEP+S a repris le suivi de la subvention de la Ville à l'association de la Maison des jeunes (MDJ) qui chapeaute plus d'une douzaine de prestations, dont les deux Appart'. Rappelons que ces deux structures, sises aux Epinettes et à la rue du Midi, permettent chacune et en permanence l'accueil d'une quinzaine de jeunes à midi et l'après-midi. En outre, la MDJ offre des activités très appréciées le week-end et pendant les vacances. Ce partenariat avec le Service de protection de la jeunesse (SPJ) convient aussi bien pour des mandats de ce dernier qu'aux demandes directes des directions d'établissements ou des assistants sociaux scolaires (50% des bénéficiaires).

Accueil des élèves allophones

De même qu'au mois d'octobre 2013, le nombre de classes d'accueil s'élevait à 26 en octobre 2014, avec pour distinction la perspective de deux ouvertures supplémentaires en cours d'année. Les doyen-ne-s du CREAL ont reçu près de 400 familles pour des entretiens d'accueil pendant l'année scolaire 2013-2014. Ils/elles relèvent l'augmentation du nombre de demandes venant de la péninsule ibérique, mais aussi de pays en guerre comme l'Irak. Une expérience pilote de scolarisation d'enfants roms – dont on s'était préalablement assuré qu'ils resteraient plus de trois mois et accèderaient à un domicile fixe – a été conduite d'entente avec le DFJC : elle s'est avérée très positive pour ces enfants qui se sont montrés très assidus, mais très lourdes pour le décanat et pour les associations de soutien à ces familles.

Une analyse et un échange sur les pratiques des cinq établissements primaires en matière d'intégration des élèves allophones a permis d'enrichir la palette des mesures pédagogiques. Le décanat a aussi été sollicité pour des élèves relevant de la pédagogie spécialisée, invitant à des collaborations de plus en plus diverses. Il a de plus organisé une importante rencontre avec l'Etablissement vaudois d'accueil des migrants (EVAM), le Service de la population et la Police des étrangers, permettant aux acteurs de mieux se (re-)connaître.

Enfin, le pilotage du CREAL a été consolidé par la mise en place d'un conseil de direction réunissant deux directeurs et le chef du SEP+S, avec un cadre de la Direction pédagogique comme invité permanent. Parallèlement, signalons que la DGEO a mandaté la recherche pour une large revue des pratiques en matière de scolarisation des élèves allophones.

Structures et mesures pédago-socio-éducatives

De manière générale, la Coordination régionale des ressources (CRR) a été amenée à constater, d'une part, l'augmentation du nombre de tous jeunes élèves entrant à l'école n'ayant pas les bases éducatives leur permettant de s'adapter aux règles de la vie scolaire ou parascolaire, et d'autre part, le nombre significatif de pré-ado' de 9 et 10VG sans repères, à la suite de la réduction significative des maîtrises de classes, dans le système à niveaux et options de la LEO. A propos de ce système, rappelons que la maîtrise de classe est organisé autour de maîtres spécialistes et non plus (semi-)généralistes.

Les réflexions sur les classes vertes de l'Arzillier, destinées aux plus jeunes élèves, ont conduit à réallouer les ressources investies dans cette structure aux projets des cinq établissements primaires. Les premiers échos donnent à penser que cette évolution était pertinente, même si d'aucuns déplorent le fait de devoir conserver en classe régulière – même avec des moyens conséquents – des élèves autrefois envoyés à l'Arzillier. Quant aux élèves de 9 et 10 VG, les sept établissements explorent diverses solutions : encadrement renforcé, effectifs réduits, classes de redoublants réduisant l'hétérogénéité des besoins.

Fermes pédagogiques

Deux fermes sont en activité : le Chalet-de-la-Ville au Mont-sur-Lausanne et celle des Cases aux Monts-de-Pully. Le rythme des visites dans les deux fermes pédagogiques se maintient à raison de deux journées (ou 24h complètes) par classe. Plus de 1'200 enfants découvrent un milieu de vie et un métier en pleine mutation. Les activités proposées aux élèves, en coordination avec l'enseignant-e, la fermière de l'exploitation et l'animateur responsable enrichissent la vie de la classe que ce soit pour les contenus ou pour le développement de liens conviviaux entre les élèves. Les enfants viennent à deux reprises, lors de deux saisons différentes, ce qui leur permet d'observer l'évolution de la nature et les activités de la ferme qui y sont liées.

Cinq classes de 1-2P se sont intéressées à la visite de la ferme du Chalet-de-la-Ville. Un bilan de cette expérience sera tiré courant 2015 et permettra une éventuelle participation de plus jeunes élèves.

Site Internet : portail Scolarité à Lausanne

Le portail à disposition continu de rencontrer un vif succès. Plus de 519'000 internautes auront visité cette plateforme dédiée aux écoles lausannoises, depuis sa mise en ligne il y a une année jusqu'à fin décembre 2014. Preuve s'il en est que les informations à disposition du public et des professionnels de l'école répondent à une demande toujours croissante, en particulier, à certains moments clé de l'année, comme par exemple la rentrée scolaire. La participation de contributeurs formés et prévue dans chaque établissement mais reste irrégulière.

SECTEUR PARASCOLAIRE

Introduction / mise en œuvre de l'art 63A de la Constitution du canton de Vaud

Réfléchir à l'organisation des temps parascolaires, c'est s'interroger sur l'adéquation entre les besoins des enfants, celui des familles, de l'école et de la société. Une vision globale de l'intérêt de l'enfant et de l'articulation des temps de vie demeure donc notre première préoccupation. Ainsi, une dynamique partenariale est nécessaire pour permettre une articu-

lation renforcée des différents temps extrascolaires ainsi que de proposer aux enfants et aux familles un projet (éducatif) global et cohérent, rythmé par la découverte, l'apprentissage, l'ouverture aux autres et la citoyenneté active.

Dès lors, la nouvelle équipe – constituée d'une adjointe responsable, entrée en fonction en septembre 2013, d'une assistante entrée en fonction en décembre 2013 et d'une secrétaire (au total : 2.4 ept) – a tout d'abord mis l'accent sur la connaissance du milieu et du personnel *in situ* : visites des quarante sites de devoirs surveillés (DS), des dix réfectoires, prise de contact et rencontres avec les 400 collaborateurs-trices, plus particulièrement avec les responsables.

Les contacts se sont également développés avec la Fondation pour l'animation socioculturelle lausannoise (FASL), et particulièrement, avec deux centres d'animation socioculturels situés à proximité des bâtiments scolaires (Bergières et Grand-Vennes). Une offre coordonnée entre les réfectoires, les devoirs surveillés, la direction scolaire, les centres d'animation conjointement avec la participation et la consultation des commissions d'établissements est en cours.

Intrinsèquement lié avec l'école, le parascolaire à travers sa représentante (l'adjointe au chef de service) s'est vu invité plusieurs fois au *Trèfle* (réunion des doyens-ne-s des établissements secondaires), afin de créer une collaboration : des projets ont vu le jour notamment à la Rouvraie et à Villamont (cf. ci-dessous).

Dans le cadre de la consultation des élèves 3P-11S, réalisée en mars 2014 pour le compte du Conseil d'établissement, le secteur a participé à l'élaboration du questionnaire portant sur l'offre et la qualité des devoirs surveillés (DS) et des réfectoires. Relevons que l'offre déjà existante a bien été notée par les élèves.

Initié par le secteur parascolaire, en collaboration avec le SPJ et certains services de EJCS (SAJE, SJL, SEP+S, SSPr), un projet de *Paysages éducatifs* a été accepté par la fondation Jacobs : la participation financière du SPJ et de la Fondation s'élève à CHF 40'000.-/an, cela pendant quatre ans, soit de 2015 à 2018. Ce projet vise à mobiliser tous les acteurs œuvrant dans le quartier de Grand-Vennes, à coordonner les actions autour du bien-être de l'enfant/élève, tout en favorisant le repérage précoce en cas de difficultés scolaires, sociales, familiales, éducatives, etc.

Devoirs surveillés 2014-15

- Près de quarante surveillant-e-s ont été engagé-e-s à l'issue de huit sessions de recrutement. Celles-ci se sont déroulées entre les mois de mars et novembre. Cette importante mobilisation de ressources supplémentaires s'explique, d'une part, par l'augmentation des élèves inscrits aux devoirs surveillés, et d'autre part, en raison des contraintes horaires du personnel étudiantin (session d'examens, changement d'horaires à chaque semestre, Erasmus, etc.).
- Le secteur parascolaire a augmenté ses exigences auprès du personnel des devoirs surveillés et a renforcé leurs compétences, en instituant une formation initiale obligatoire. Pour 2014, trois sessions ont été organisées. Les thèmes traités ont porté sur la gestion de classe et les situations critiques, comment poser son autorité, un rappel sur les programmes de français et de mathématiques 3-6P et enfin une approche interculturelle.
- En prévision de la rentrée scolaire 2014-2015 et pour son organisation, deux séances réunissant l'ensemble du personnel surveillant et leurs responsables (3P-11S) ont été tenues fin août.
- Dans le cadre de la formation continue, trente responsables ou surveillants-e-s des devoirs surveillés ont suivi la conférence du professeur pédopsychiatre Marcel Rufo qui a traité des thèmes de la phobie scolaire et des troubles de l'apprentissage. Nous avons également organisé deux conférences en juillet, en collaboration avec M. J.-P. Richoz, professeur à la Haute école pédagogique (HEP). Ce dernier est intervenu sur les règles, les rituels, les sanctions ainsi que sur la gestion de situations critiques.
- Un groupe de travail s'est penché sur le rôle (constitution et gestion des groupes d'élèves, gestions d'équipe, accueil nouveau surveillant, etc.) et leur besoin d'outils supplémentaires, notamment en gestion d'équipe DS. Le Service du personnel (SPeL) a été consulté et une étude est en cours.
- Tout au long de l'année, diverses séances de gestion de projets et de coordination avec nos partenaires ont eu lieu. Les deux suivantes sont pilotées par l'adjointe du secteur :
 - l'expérience pilote dans l'établissement primaire de Floréal (bâtiments scolaires de Montriond, Cour, Figuiers et Montoie) portant sur une offre élargie d'accueil pour les 3-6P dès 15h30, en partenariat avec les APEMS, la direction d'établissement et la Maison de quartier sous-gare. Une séance publique d'information a réuni une quarantaine de parents concernés par le projet et s'est déroulée en mai 2014, à la Maison de quartier sous-gare. Un bilan sur cette nouvelle offre sera effectué d'ici l'été 2015;
 - l'implantation du programme *Wizzbee*, en collaboration avec l'établissement d'Entre-Bois, dans le bâtiment scolaire de la Rouvraie, destiné à tous les élèves de niveau 7-8P : cette plateforme de soutien scolaire en mathématiques, allemand, géographie et dactylographie est conçue en lien avec le PER. Cette offre supplémentaire sera également accessible durant les pauses de midi.
- Une attention particulière a été mise sur l'interaction et le soutien nécessaire entre la direction et les équipes des devoirs surveillés (visites *in situ*, entretiens, coaching et médiation, etc.). L'assistante du secteur parascolaire s'est rendue en moyenne deux fois par semaine. En outre, dix séances ont nécessité son intervention, notamment lors de situations particulières d'enfants (réseau, entretien parents, etc.) et d'aide à la gestion d'équipe.

Les devoirs surveillés destinés aux 3-6P en chiffres

2'841 élèves de 3P à 6P sont inscrits aux DS. Sur l'ensemble des élèves de ces quatre niveaux primaires, 46.8% sont inscrits aux DS. Parmi eux 43% sont accueillis en APEMS et une fois leurs devoirs terminés retournent dans leur lieu d'accueil de jour.

La répartition selon les établissements est la suivante :

Établissements primaires	Nb élèves	Fréquentation en %	Nb groupes
Floréal	527	59.2	44
Prélaz	556	57.5	48
Mon-Repos	630	57.6	43
La Sallaz	414	51.0	30
Entre-Bois	714	66.7	55
Total	2'841	58.8	220

Devoirs surveillés destinés aux 7-8P en chiffres

Fréquentation: 562 élèves se sont inscrits aux devoirs surveillés dans l'un des neuf collèges secondaires. L'effectif moyen par groupe est relativement élevé – soit de 12.4 –, cela en raison de la carence de personnel DS disponible.

La répartition selon les établissements est la suivante :

Établissements secondaires	Nb élèves	Fréquentation en %	Nb groupes
Belvédère	98	30	8
Bergières	45	13.9	4
Béthusy	94	28.8	8
Elysée	26	9.4	2
Villamont et St-Roch	115	31.9	10
C.F. Ramuz	113	45.2	10
Isabelle-de-Montolieu : GD-Vennes et Coteau Fleuri	71	25.8	7
Total	562	26.3	45

Nouveauté: l'offre DS s'est développée durant la pause de midi à Béthusy et à la Rouvraie. A Béthusy, il a fallu créer quatre groupes pour répondre à la demande des 44 élèves inscrits, tandis qu'à la Rouvraie, deux groupes répondent aux besoins des 27 élèves inscrits.

Études surveillées 9-11S

Deux établissements secondaires organisent une étude surveillée en collaboration avec le SEP+S pour les élèves des degrés 9-11S. Il s'agit de l'établissement secondaire de C.F. Ramuz, pour son site d'Entre-Bois, et de l'établissement secondaire de Villamont pour ses deux sites (Villamont et St-Roch). La participation des élèves varie de un à trois, cela jours en fonction des besoins de chacun. L'encadrement est assuré par des surveillant-e-s engagé-e-s par le SEP+S. Par ailleurs, relativement à l'établissement de Villamont, des enseignants sont impliqués un jour par semaine dans la démarche (au bénéfice de périodes octroyées par le projet cantonal « équité »). De même que pour les autres prestations des devoirs surveillés, une collation est servie aux élèves avant le début des devoirs.

La répartition selon les établissements est la suivante :

Fréquentation : 124 élèves sont inscrits.

Bâtiments scolaire	Nb élèves	Fréquentation en %	Nb groupes
Entre- Bois (CF Ramuz)	38	10.2	2
Villamont et St-Roch	86	15	4

Par ailleurs, les autres établissements scolaires en collaboration avec le SEP+S mettent en place une offre de devoirs surveillés variable, sous forme de mentorat, de devoirs assistés, d'aide aux devoirs ou encore d'appuis.

Pause de midi

L'entrée en 7P représente à plus d'un titre un rite important de passage. Non seulement en raison de la découverte du nouveau lieu et de l'organisation scolaire, mais également en raison de l'apprentissage d'une plus grande liberté durant la pause de midi. Jusqu'à dix ans, l'accueil individualisé au sein d'un collectif de type APEMS constituait un cadre et un encadrement formalisé. En 7P, l'offre d'un repas chaud et équilibré est assurée dans les réfectoires. L'encadrement, en revanche, se fait plus souple (surveillance dans tous les cas, avec animations encadrées parfois) : les compétences sociales et la capacité de vivre ensemble sont mobilisées, allant ainsi dans le sens des acquisitions visées par le PER.

Les établissements lausannois abritant les classes de 7^e et 8^e primaires et des 9^e à 11^e secondaires disposent de réfectoires où les élèves peuvent se restaurer, chaque midi. L'organisation des réfectoires est celle d'un self-service, et les élèves y prennent place à leur convenance. Après le repas, le réfectoire, la bibliothèque ou une salle d'étude sont à leur disposition. Chaque établissement présente un catalogue de cours facultatifs couvrant cette période.

Tout au long de l'année 2014, le secteur parascolaire a développé quelques offres complémentaires, comme par exemple un dispositif d'animations encadrées durant la pause de midi. Celui-ci s'est ainsi accru, notamment au collège de la Rouvraie, à celui de Villamont, de St-Roch, au CPO et récemment à Béthusy et Grand-Vennes, en collaboration avec le centre d'animation socioculturel. Par ailleurs, la prestation des DS, durant la pause de midi, s'est étendue à Béthusy et à la Rouvraie. Les réfectoires de la Rouvraie et l'Atrium de l'Elysée ont bénéficié d'aménagements (mobilier, espaces

détente, bars etc.) offrant un espace engageant et plus harmonieux pour ce moment de pause. Le projet Atrium de l'Élysée a été conçu (choix et couleur des tables et chaises, achat des micro-ondes et construction d'un 2^e bar) en partenariat avec la commission d'élèves et la direction d'établissement. Notons enfin que des salles d'études, des espaces d'accueil ou encore les bibliothèques scolaires sont ouverts et mis à disposition durant ces mêmes périodes.

Réfectoires

Chaque réfectoire vend un repas équilibré labellisé *Fourchette Verte* et met à disposition des micro-ondes et autorise les pique-niques.

Nombre de repas confectionnés durant l'année scolaire **2013 – 2014**

Établissement	Nb de repas confectionnés
Arzillier	10'377
Belvédère	3'260
Béthusy	8'411
Coteau-Fleuri	1'147
Élysée -CPO	20'377
Entre-Bois	37'956
Grand-Vennes	57'467
Rouvraie	2'768
St-Roch	1'511
Signal	4'750
Villamont	5'639
Total	153' 663

Les chiffres ci-dessus indiquent non seulement la consommation des repas pris dans les réfectoires scolaires (situés dans les établissements secondaires et fréquentés par les 7P jusqu'au 11S), mais également les repas produits dans ces mêmes cuisines et livrés dans les APEMS.

Pédibus

En 2014, le Pédibus a fêté son 15^e anniversaire ! En cet honneur, il est entré au Musée historique de Lausanne (MHL), le 19 septembre 2014, lors de la Journée internationale à pied à l'école.

Profitant de cet anniversaire, une opération de communication a été effectuée durant toute l'année avec différentes actions et événements :

- des timbres Pédibus ont été émis grâce à un concours de dessin dans les écoles lausannoises. Raymond Burki, ex-dessinateur de presse au 24Heures et réalisateur du logo officiel du Pédibus à Lausanne, a sélectionné douze dessins parmi les 950 réalisés par les petits élèves lausannois ;
- une campagne d'affichage, durant la Semaine de la mobilité, intitulée « Pour ses 15 ans, le Pédibus entre au Musée historique » a permis aux Lausannois-e-s de découvrir une affiche mondiale avec le dessin du Pédibus de M. R. Burki et les douze timbres Pédibus réalisés par les enfants, en primeur au Musée historique de Lausanne.

Lors de la journée internationale à pied à l'école, le 19 septembre 2014, plusieurs événements ont été organisés :

- le matin, des « cafés-croissants-Pédibus », en collaboration avec la Brigade de prévention routière scolaire, ont été offerts dans plusieurs écoles primaires, permettant ainsi une communication sur le terrain avec les parents et les enseignants ;
- l'après-midi, la traditionnelle balade-Pédibus avec Floriane Nikles a été offerte à une centaine d'enfants accompagnés de leurs parents. Elle leur a permis de comprendre le rôle joué par le MHL pour raconter la vie de leur ville à travers les siècles et de découvrir l'Histoire de Lausanne, en évoquant les différents moyens de transports utilisés ce dernier millénaire ;
- en fin d'après-midi, accompagnés par plus de 200 enfants, parents et invités, le Pédibus a fait son entrée officielle au MHL. En effet, le musée créera un nouvel espace réservé à la mobilité, et il souhaitait y faire figurer le Pédibus – démarche d'accompagnement inventée à Lausanne en 1999 et qui a fait des émules tous azimuts, au niveau national et international. Ainsi, le dessin original du Pédibus a été remis au directeur du MHL, par son auteur, accompagné des 200 enfants ;
- un spectacle au Cirque Knie a été offert à 200 enfants qui avaient dessiné un timbre Pédibus ;
- cette campagne de communication s'est terminée par la réalisation d'un clip de Guillaume Ceppi, président du Conseil des jeunes de Lausanne, qui a filmé différents temps forts de ce 15^e anniversaire et a recueilli des témoignages d'enfants, de jeunes et d'adultes ayant tous participé au Pédibus durant ces 15 ans. Ce support servira d'outil de communication, lors des différentes séances d'information sur le Pédibus.

Par ailleurs, une 45^e ligne de Pédibus a été inaugurée en 2014. Depuis sa création, le Pédibus continue à inciter les parents à accompagner les enfants à pied à l'école, grâce à l'implication de la coordinatrice Pédibus et la collaboration des parents-référents Pédibus, présents dans les différentes écoles où des lignes sont actives, Celles-ci favorisent les contacts entre les parents intéressés, les enseignant-e-s et les différents partenaires de l'école.

Fêtes scolaires

La fête des classes enfantines s'est déroulée le mercredi 25 juin 2014 et celle des classes primaires le 2 juillet 2014. Près de 2'500 élèves ont défilé de Montbenon à la place de Milan, alors que ce sont plus de 4'700 élèves qui ont fait le parcours de la place de la Riponne à la place de Milan.

La réussite de ces deux manifestations phares n'est possible que grâce au travail d'équipe qui s'instaure entre les différents services de la ville. Ajoutons que l'augmentation des fanfares a permis de redonner aux cortèges tout leur panache.

Autres manifestations scolaires

- Deux soirées traditionnelles ont réuni, l'une, les jubilaires comptants 20, 25, 30 ou 35 ans d'enseignement à Lausanne et l'autre, les enseignants retraités lausannois.
- La *Banda des écoles lausannoises* a présenté son concert de Noël le 15 décembre. Chaque année, cette manifestation rassemble les parents et amis des jeunes musiciens pour un moment musical très apprécié. En effet, les musiciens sont pour quelques-uns d'entre eux débutants, mais peuvent, grâce à la pédagogie développée, jouer en public au concert de Noël.
- L'Orchestre des Collèges et les gymnases lausannois ont donné cinq concerts publics. En plus de leur traditionnelle participation aux cortèges des fêtes scolaires, le Corps des Fifres et Tambours des collèges lausannois s'est également produit en public, cela à plusieurs reprises.

CONSTRUCTION, ENTRETIEN ET ASSAINISSEMENT DES INFRASTRUCTURES SCOLAIRES

Planification des constructions scolaires

La planification des constructions scolaires liée à l'évolution démographique est établie sur trois axes. Le premier prévoit la planification et la construction de nouveaux collèges s'inscrivant dans le développement des nouveaux quartiers : le collège des Fiches a fait l'objet d'un concours d'architecture qui verra la désignation d'un lauréat au début 2015. Le calendrier d'intention vise la mise à disposition de ces nouveaux espaces pour l'année 2019. L'écoquartier des Plaines-du-Loup, les Prés-de-Vidy, ainsi que les constructions prévues dans le secteur de Vernand constituent les grands défis et projets scolaires pour ces dix prochaines années. Le calibrage des besoins scolaires, plus avancé aux Plaines-du-Loup, laisse entrevoir la création de deux collèges avec équipement sportif totalisant une cinquantaine de classes, une salle de gymnastique double et une salle omnisports (ce qui est davantage qu'initialement envisagé, mais correspond à l'évolution du programme des logements).

Le deuxième axe s'appuie sur la mise en œuvre d'un plan d'urgence. Celui-ci a révélé la nécessité de compléter l'offre des sites existants par des constructions modulaires durables, rapides et économiques, des extensions ou des rehaussements de bâtiments existants, cela dans le respect de la législation sur l'énergie. Les sites scolaires de Vers-chez-les-Blanc, Montoie et Chandieu ont été identifiés comme les plus pressants. Un préavis d'urgence a été élaboré pour financer la mise en chantier de trois pavillons offrant dix nouvelles classes et deux APEMS. Ces derniers seront opérationnels pour la nouvelle rentrée scolaire de l'été 2015.

La potentialité constructive des sites scolaires du Belvédère et de Béthusy a été soumise à une analyse auprès de deux bureaux d'architectes mandatés. Dans les deux cas, les sites permettent à terme des agrandissements de l'ordre de douze classes chacun, et répondent ainsi aux pronostics d'augmentation des effectifs.

Le troisième axe prend en considération le potentiel des surfaces existantes dans les écoles et la pertinence de leur affectation. Cette démarche participative, impliquant les directions d'établissements, a permis d'augmenter le nombre de classes sans nouvelles constructions, en portant une attention particulière sur une réorganisation intérieure plus rationnelle. Un préavis devrait être soumis au Conseil communal au premier trimestre 2015, afin de financer ces travaux intérieurs.

Planification en matière d'entretien du parc scolaire existant

Une première phase de diagnostics basés sur les méthodes *EPIQR+Estia* a été sollicitée auprès des sociétés éponymes, basées dans le parc scientifique de l'EPFL. Les analyses menées en 2014 concernent une partie du domaine bâti – datant pour la plupart des années cinquante et ayant l'avantage ou le défaut d'avoir le mieux vieilli. En effet, il découle d'une typologie constructive de qualité, ce qui a déterminé un entretien moins soutenu. Toutefois ces constructions souffrent d'une déficience énergétique importante, qui en fait un modèle d'assainissement présentant un retour sur investissement probant.

Si l'on considère les premières analyses portant sur environ 17 sites, soit un tiers du parc, le coût d'investissement total est de l'ordre de 140 millions (+/- 15%). L'âge moyen pour ces parties d'ouvrage est de quarante ans.

Quatrième crédit-cadre d'assainissement

Prestations réalisées en 2014 :

- l'assainissement intérieur de la salle de gymnastique, des vestiaires et des douches du collège de la **Pontaine** engagé en été 2013, a permis la mise à disposition des surfaces pour la rentrée scolaire de l'été 2014 ;
- la salle de gymnastique rénovée de **Montchoisi** a été mise à disposition pour la rentrée scolaire. Ce site doit encore faire l'objet d'un assainissement portant sur les vestiaires, les douches et le solde des classes qui devront être inscrits dans le prochain crédit-cadre n° 5 ;
- suite aux rénovations des classes du bâtiment D du collège de **Béthusy**, une première phase de réfection des couloirs au rez-de-chaussée et du 1^{er} étage a été entreprise. Les travaux de restructuration de la zone des sanitaires situés au nord du bâtiment A ont été engagés conjointement avec la création d'un ascenseur. Cette intervention offre sur ce site une amélioration des accès pour personnes à mobilité réduite ;
- les bétons et crépis des façades du collège de **Valency** ont été traités contre la carbonatation.

Il est à noter que les dernières prestations financées par ce crédit-cadre seront finalisées en 2015. Un cinquième crédit sera élaboré pour l'année 2016.

Travaux en cours sur préavis votés

La nouvelle salle de gymnastique et l'APEMS du collège de Béthusy ont été mis à disposition comme prévu à la rentrée d'automne 2014.

L'adoption du troisième crédit-cadre de CHF 300'000.-, élaboré en collaboration avec le Service des routes et de la mobilité (RM), concernant la rénovation des surfaces des a permis de sécuriser et de rénover les préaux de l'école de la Pontaise, de St-Roch et des Bergières, en 2014. Cette formule sera reconduite en 2015.

Projets sur préavis à voter

Au-delà des mesures transitoires visant à limiter les infiltrations connues au collège de **St-Roch**, les études menées cette année par un groupe d'ingénieurs civils et d'architectes ont permis de mieux cerner les actions à entreprendre pour pallier à ces défauts. Un préavis d'ouvrage de plus de CHF 5 millions, inscrit au plan des investissements, est prévu pour une mise en chantier qui impactera les deux salles de gymnastique, pendant une année, et ce, dès l'été 2015. Le bâtiment historique datant de 1874 subira une réfection dans la foulée.

Crédits supplémentaires

Trois crédits supplémentaires successifs ont été nécessaires pour venir à bout des défauts d'ouvrage de la salle omnisports du collège du **Vieux-Moulin** construite en 2005. Les interventions de 2014 ont porté sur l'assèchement des chapes et les modifications des grilles de sol, vecteurs du défaut. Les frais seront compensés en partie par les assurances des parties impliquées.

La situation connue au collège de **St-Roch** a nécessité une demande de crédit supplémentaire de CHF 50'000.-

Budget d'entretien

Le budget d'entretien pour l'année 2014 est de CHF 2'932'000.-.

- Travaux courants et imprévisibles : 37% grevés par des dépenses consacrées aux réparations des dégâts dus au vandalisme en augmentation.
- Travaux prévus : 48% comprenant une multitude de prestations qui visent à une amélioration des espaces occupés par l'adaptation aux nouvelles normes, les contrôles électriques, la rénovation de classes, des salles des maîtres et des appartements de fonction, du raccordement sur le réseau de chauffage urbain.

La campagne d'efficacité énergétique ciblée sur l'amélioration des performances des éclairages est reconduite au collège d'**Entre-Bois**, avec l'appui financier du Fonds pour l'efficacité énergétique (FEE).

De nouvelles prestations sont engagées avec le concours des commissions d'élèves ou d'établissements, afin d'améliorer les réfectoires et autres lieux d'accueil.

- Travaux de maintenance : 15% sont destinés aux contrôles périodiques annuels des divers équipements techniques et de sécurité.

Vandalisme

Les frais liés aux actes de vandalisme sont marqués cette année par une forte hausse imputable, d'une part, aux actes d'incivilités courants qui s'élèvent à CHF 237'000.-, et d'autre part, par l'incendie intentionnel qui a touché le collège des Bergières. La facture finale est de CHF 342'600.-, portée à l'inventaire d'un premier crédit supplémentaire. Le coût total cumulé de CHF 579'600.- ne comprend pas les prestations de surveillance par une société privée et les prestations du suivi des réparations qui surchargent la section bâtiments.

Un préavis est en cours d'élaboration afin de pouvoir financer la mise en place sur divers sites critiques d'installations de vidéosurveillance et des enceintes délimitant les accès. Comme indiqué précédemment, le préavis comprendra également un volet préventif, en lien avec les projets de « *Paysages éducatifs* » de quartier (cf. chapitre ci-avant du secteur parascolaire).

AUTRES DOMAINES D'ACTIVITÉS

Mise à disposition de locaux

La mise à disposition des salles de classe aux associations de cultures étrangères, des salles de gymnastique et rythmique aux sociétés sportives engendre un travail administratif considérable. De plus, le non respect des consignes par les sociétés, qui vont jusqu'à bloquer les portes d'entrée ayant pour conséquence leur ouverture tout le week-end, nous amène à devoir intervenir régulièrement.

Subvention des transports publics des écoliers

L'encouragement à l'usage des transports publics décidé par la Ville rencontre un succès croissant. Ainsi, ce sont 3'394 attestations pour un abonnement tl gratuit (sous réserve d'un émolument administratif) qui auront été remises aux élèves et 2'738 bons offrant une réduction de 50%. De plus, pour des jeunes de 16 à 20 ans, 7'146 bons de réduction ont été établis.

ÉLÉMENTS STATISTIQUES

Répartition des élèves – (situation au 31 octobre 2014)

Etablissement	1P	2P	3P	4P	5P	6P	DEP1	ACCP1	OESP	Total
Entre-Bois	310	284	274	281	255	237	18	5		1664
Floréal	244	224	213	242	211	224				1358
Mon-Repos	278	262	294	300	226	235		7	31	1633
Prélaz	280	239	228	260	207	213	20	9	30	1486
La Sallaz	214	230	234	205	190	182				1255
Totaux	1326	1239	1243	1288	1089	1091	38	21	61	7396

Répartition des élèves – (situation au 31 octobre 2014)

Etablissement	7P	8P	9		10		11			DEP2	DES	VER	ACCP2	ACCS	OESS	Racc	Total
			VP	VG	VP	VG	VSB	VSG	VSO								
Belvédère	151	175	42	90	65	103	52	48	65	12	24		12	33		134	1006
Bergières	160	163	69	98	74	99	75	65	25		24			12		15	879
Béthusy	170	156	78	74	101	82	95	38	50		21			36			901
Elysée	137	139	48	55	84	56	75	49	40	10	22		48		15	84	862
Villamont	155	205	72	114	90	104	73	71	49	11	12		23	14			993
C.F. Ramuz	125	125	41	88	50	63	45	48	34	9	13		5			40	686
Montolieu	128	147	46	94	42	93	45	35	37		22	29		33			751
Total/division	1026	1110	396	613	506	600	460	354	300	42	138	29	88	128	15	273	6078
Totaux	1026	1110	1009		1106		1114			209			216		15	273	6078

Classes régulières

Degré	élèves	classes	moyenne
1-2P	2565	131	19.6
3P	1087	55	19.8
4P	1145	59	19.4
3-4P	288	15	19.2
5P	1009	54	18.7
6P	997	51	19.5
5-6P	173	10	17.3
7P	1026	53	19.4
8P	1110	57	19.5
VP			
9e	396	18	22.0
10e	506	22	23.0
VG			
9e	613	33	18.6
10e	600	34	17.6
VSB			
11e	460	19	24.2
VSG			
11e	354	16	22.1
VSO			
11e	300	18	16.7
RAC	273	12	22.8

Classes spéciales

	élèves	classes	moyenne
<i>DEP1</i>	38	3	12.7
<i>DEP2</i>	42	4	10.5
<i>DES</i>	138	12	11.5
<i>VER</i>	29	3	9.7
<i>ACCP1</i>	21	3	7.0
<i>ACCP2</i>	88	8	11.0
<i>ACCS</i>	128	16	8.0
<i>OESP</i>	61	8	7.6
<i>OESS</i>	15	2	7.5

Plan de rentrée Primaire

		1-2P	3P	4P	3-4P	5P	6P	5-6P	DEP	ACCP*	COES	Tot. Bât.	Tot. Étab.
EP d'Entre-Bois	Barre	5	2	2	1	1	1					12	
	Bellevaux	3	2	2		3	2	1				13	
	Bois-Gentil	2	1	2		1	1	1				8	
	City-Blécherette	1			1			1				3	
	Colline	1		1	1				1			4	
	Entre-Bois	6	2	3								11	
	Pavillon - EB		1			1	2					4	
	Pontaise	5	2	1	1	2	2					13	
	Rouvraie	3	1			1						5	
	Vieux-Moulin	4	1	2		2	2			1		12	
	Madeleine					1		1				2	
		30	12	13	4	12	10	4	1	1	0	87	87
EP de Floréal	Bourdonnette	3	1	1	1							6	
	Cour	0										0	
	Figuier		0	2		1	3					6	
	Floréal	4	2	2		2	2					12	
	Malley	3	1	2	0	3	4					13	
	Montoie	7	3	1	1	3						15	
	Montriond	5	2	3		2	2					14	
	Provence	2			2							4	
	Tivoli					1	1					2	
	24	9	11	4	12	12	0	0	0	0	72	72	
EP de Mon-Repos	Chailly	5	3	4	0	3	3				1	19	
	Chandieu	2										2	
	Chissiez	2	2	1	1							6	
	Croix-d'Ouchy	3	2	2		1	1	1				10	
	Devin	1			1							2	
	Eglantine	2	1	1		3	3	1				11	
	Florimont	2	1	1								4	
	Léman	2										2	
	Mon-Repos	5	2	2	1	2	2			1		15	
	Montchoisi	2	2	2		2	1	1				10	
	Riolet										2	2	
	Val d'Angrogne	2			1							3	
	28	13	13	4	11	10	3	0	1	3	86	86	
EP de Prélaz	Beaulieu	7	3	3		3	3		1			20	
	Bergières	2										2	
	Chablière	1										1	
	Pierrefleur	4	2	3	2	3	3					17	
	Pont-des-Sauges	2										2	
	Prélaz	6	5	6		5	5		1	1		29	
	Valency	3										3	
	Jardins de Prélaz	1										1	
	Fréminet										5	5	
		26	10	12	2	11	11	0	2	1	5	80	80
EP de La Sallaz	Boissonnet	6	4	3		3	3					19	
	Coteau-Fleuri	5	4	4		3	3	1				20	
	Montolieu	1										1	
	Praz-Séchaud	2										2	
	La Sallaz	5	1	1	1	1	1	1				11	
	VCLB	4	2	2		1	1	1				11	
	total	23	11	10	1	8	8	3	0	0	0	64	64
Totaux	131	55	59	15	54	51	10	3	3	8	389	389	
			129			115							

Plan de rentrée Secondaire

		7P	8P	9e année		10e année		11e année			DES VER	ACCS	RAC	COES	Tot. Bât.	Tot. Étab.
				VG	VP	VG	VP	VSO	VSG	VSB						
Belvédère	Belvédère		1	5	2	6	3	4	2	2	3	3	6		37	
	BV - Tivoli														0	
	Croix-Rouges	8	8									1			17	
		8	9	5	2	6	3	4	2	2	3	4	6	0	54	54
Bergières	Bergières	8	9	5	3	6	3	2	3	3	2	1	1		46	
	Bât. AB														0	
		8	9	5	3	6	3	2	3	3	2	1	1	0	46	46
Béthusy	Béthusy	9	8	4	4	4	4	3	2	4	2	2			42	
	BY - Mon-Repos				4							1			5	
		9	8	4	4	4	4	3	2	4	2	3	0	0	47	47
Elysée	Elysée		7	4	2	3	4	2	2	3	3	3	4	2	39	
	Croix-d'Ouchy	7													7	
		7	7	4	2	3	4	2	2	3	3	3	4	2	46	46
Villamont	Villamont	4	6	3	2	3	2		2	2	2	4			30	
	St-Roch	4	4	3	1	3	2	3	1	1					22	
		8	10	6	3	6	4	3	3	3	2	4	0	0	52	52
C.F. Ramuz	Rouvraie	6	6								1	1			14	
	CFR - Entre-Bois			4	2	4	2	2	2	2	1		2		21	
		6	6	4	2	4	2	2	2	2	2	1	2	0	35	35
Montolieu	Grand-Vennes	3	4	5	2	5	2	2	2	2	2	3	0		32	
	Coteau-Fleuri	4	4												8	
	Signal										3				3	
		7	8	5	2	5	2	2	2	2	5	3	0	0	43	43
Total par voie		53	57	33	18	34	22	18	16	19	19	19	13	2	323	323
Total par degré		53	57	51		56		53			19	19	13	2	323	323

SERVICE DE SANTÉ ET PREVENTION (SSPr)

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

- assurer la mise en œuvre des programmes cantonaux et communaux de prévention et de santé
- développer et participer à l'élaboration des programmes/projets et à leur priorisation
- assurer la coordination avec les autres acteurs cantonaux, communaux et institutionnels
- offrir ses services aux établissements scolaires et aux structures de garde des enfants (comprises et soutenues dans la loi sur l'accueil de jour des enfants (LAJE))
- décider des offres de prestations et de leur priorisation dans le domaine de la promotion de la santé physique en lien avec le développement de l'enfant et de l'adolescent, ainsi que de la prévention dans le milieu de la santé scolaire et dans le domaine de l'accueil de jour des enfants

Le Service de santé et prévention est issu de la fusion du Services dentaire scolaire et du Service de santé des écoles, effective au 1^{er} janvier 2014. Il témoigne de la volonté de coordination forte des programmes, des projets et des actions de promotion de la santé et de la prévention, au bénéfice des enfants, des jeunes et de leur famille.

Le Service de santé et prévention compte deux offices : l'Office de santé et l'Office dentaire.

EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Dentaire	24.45	21.45		
Santé et prévention	21.78	19.87		
Assistants dentaires			6.90	6.30
Direction et secrétariat			7.60	5.85
Infirmières scolaires			15.40	14.60
Médecins scolaires			0.78	0.42
Orthodontistes			7.75	6.55
Pédodontistes			6.60	6.30
Prophylaxistes dentaires			1.20	1.10
Total service	46.23	41.32	46.23	41.12

Note : les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales

Tableau 1.2.- variation en ept alloués

du 1 ^{er} janvier au 31 décembre	
Unité administrative	
Total service	0

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Dentaire	29	21.45		
Santé et prévention	29	19.87		
Assistants dentaires			8	6.30
Direction et secrétariat			7	5.85
Infirmières scolaires			19	14.60
Médecins scolaires			2	0.42
Orthodontistes			10	6.55
Pédodontistes			8	6.30
Prophylaxistes dentaires			2	1.10
Total service	58.00	41.32	56	41.12

Note : les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales

Tableau 2.2. - apprenti-e-s

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n		n	
	1		1	
Total service	1		1	

Tableau 2.3. - mouvements du personnel, excepté transfert inter-services (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	5	4

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emplois (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Convention de départ	
Décès	
Démission	3
Départ à la retraite	2
Fin de contrat	
Licenciement fin droit traitement	
Licenciement invalidité totale	
Licenciement juste motif	
Licenciement reconversion ext.	
Licenciement suppression poste	
Total service	5

RESSOURCES HUMAINES

Dans le cadre de la création du Service de santé et prévention, les assistants sociaux du Service de santé des écoles ont été transférés au Service des écoles primaires et secondaires.

La cheffe de service a été engagée au 1^{er} janvier 2014 sur la base d'un 0.8 ept.

La restructuration de service qu'a suscité la fusion des services dentaire scolaire et santé des écoles a abouti à la fusion des unités administratives de ces deux services en une seule unité administrative commune aux deux offices.

Suite au départ en retraite de la secrétaire RH chargée de la gestion du personnel pour l'Office dentaire et à la démission de la cheffe de l'Office dentaire ad intérim au 30 novembre 2014, une répartition de l'activité a été effectuée entre le poste de l'adjoint administratif-RRH et celui de la secrétaire assistante de la cheffe de service-CAP.

Personnel fixe

Le renouvellement de l'équipe des infirmières, fortement amorcé en 2013, s'est poursuivi en 2014, suite à plusieurs départs en retraite.

Intervenants indépendants

Suite à la démission d'un médecin, une nouvelle médecin-pédiatre indépendante est venue compléter l'équipe des médecins scolaires.

Personnel auxiliaire

En sus du personnel fixe, le Service de santé et prévention fait appel à du personnel auxiliaire. Il compte ainsi avec le concours de :

- quatre infirmières remplaçantes dites « poolistes » ;
- 17 personnes pour dispenser le programme *Alex* (professeurs et assistants d'aquagym) ;
- trois superviseurs chargés d'assurer les supervisions mensuelles de trois groupes d'infirmières scolaires ;
- vingt interprètes médiateurs culturels.

Au total, le service compte, avec le concours de 54 personnes (en tant que personnel auxiliaire), travaillant pour la plupart à des taux d'activité très faibles.

Stagiaires

En 2014, trois infirmières formatrices de l'Office de santé ont pris en charge huit stagiaires de la Haute école de santé. Ces stagiaires non rémunérées provenaient pour moitié de la Haute école de santé *La Source*, et pour les quatre autres de l'Ecole cantonale vaudoise de la santé, cela sur des périodes de 6 semaines, pour un total cumulé de 48 semaines.

Apprenti

En 2014, le service a engagé un nouvel apprenti « employé de commerce voie E » de 1^{ère} année qui a succédé à l'apprenti de 3^e année ayant terminé son apprentissage au 31 juillet 2014.

OFFICE DE SANTÉ

MISSION

- L'Office de santé a pour principale mission de promouvoir la santé physique, psychique et sociale des enfants, particulièrement ceux scolarisés dans les établissements scolaires. Il compte pour cela avec les compétences de médecins pédiatres et d'infirmières scolaires formées pour la plupart en santé publique

Activité du service en appui externe

L'adjointe en promotion de la santé et la cheffe de service ont participé à différents groupes de réflexion de projets de la Ville de Lausanne : semaine de prévention *alcohol*, groupe de travail APEMS « Bon goût » en partenariat avec l'unité de développement durable, travail de collaboration avec la brigade des mineurs et la chargée de prévention dans les établissements scolaires en vue de la cohérence des interventions dans les classes de 8^P et 10^e, participation au comité de direction du projet « paysages éducatifs ».

FORMATION

Les collaborateurs-trices ont bénéficié de 69 jours de formation.

Deux infirmières scolaires ont débuté le diplôme d'études avancées (DAS) en action communautaire et promotion de la santé. Cette formation est dispensée sur une durée de deux ans, représentant 23 jours-personnes pour l'année 2014.

Toutes les infirmières ont bénéficié de la formation en art oratoire « prendre la parole en public » dispensée sur une journée, d'une demi-journée de formation sur le thème « travailler avec les enfants migrants et les familles migrantes », ainsi que d'un atelier-formation d'une demi-journée au sujet de la problématique des enfants de parents alcoolodépendants.

PRÉVENTION

Actions de santé

Les actions de santé conduites durant l'année scolaire 2012-2013 par les équipes de santé des établissements ont été poursuivies durant l'année scolaire 2013-2014.

PROGRAMMES DE SANTÉ

Intégration scolaire – projet d'accueil individualisé – mesure de santé (PAIMS)

La procédure d'élaboration des PAIMS s'est poursuivie et concerne plus de 200 enfants scolarisés. Un travail de réflexion a été initié avec l'ensemble des infirmières et des médecins scolaires pour tenter d'optimiser et d'harmoniser l'utilisation de cet outil visant à faciliter la prise en charge des enfants ayant un problème de santé particulier, dans le contexte scolaire.

Le théâtre comme soutien aux actions de santé d'établissements

L'unité de promotion de la santé et prévention en milieu scolaire (PSPS) cantonale a défini, conjointement avec le théâtre Caméléon, les conditions des interventions dans les classes de la scolarité pour tout le canton. Le théâtre Caméléon a été reconnu comme intervenant agréé dans le cadre de cette démarche appliquée à tous les intervenants externes. Ces représentations devant s'inscrire dans un projet d'établissement scolaire sur le long terme, leur nombre a chuté. Concernant les représentations traitant de la thématique de la violence (racket), seulement 184 élèves en ont bénéficié (contre 1'012 l'année précédente).

Programme prioritaire sur les dépendances

Une évaluation de l'Institut universitaire de médecine sociale et préventive (IUMSP), en collaboration avec les nombreux partenaires comme la Fondation vaudoise contre l'alcoolisme (FVA), le Centre d'information pour la prévention du tabagisme (CIPRET), la Fondation du Levant, la Haute école pédagogique (HEP) ou encore le Service santé et prévention, a été faite sur la base du programme cantonal décliné depuis six ans, au moyen d'entretiens à la fois avec les partenaires et les établissements qui y ont participé. Le constat est bon, avec la liberté laissée aux établissements dans le déroulement et l'évolution du programme, au fur et à mesure des expériences faites et du développement des collaborations. L'approche consistant à renforcer les compétences des adultes des établissements scolaires est validée, avec l'établissement d'une meilleure collaboration entre les membres de l'équipe de projet et une clarification des responsabilités au sein de l'école.

Deux établissements secondaires (Isabelle de Montolieu, Béthusy) ont démarré le programme en 2013 par la procédure habituelle (prévention secondaire), la présentation du programme au conseil de direction et à l'équipe de santé, la présentation en conférence plénière et l'approbation de la démarche, du choix du partenariat intervenant-répondant, de l'élaboration du groupe de travail de l'établissement, de la préparation des procédures (en moyenne dix séances), et de l'élaboration d'une journée pédagogique réalisée respectivement en janvier et en mai 2014.

Actuellement, un catalogue de prestations de prévention primaire est proposé aux établissements scolaires, afin de travailler en prévention universelle au niveau des élèves des établissements scolaires, avec les partenaires du programme.

Programme prioritaire sur l'alimentation équilibrée et la promotion du mouvement

Une multitude de projets d'établissements dans lesquels les intervenants ont un rôle capital (délégués PSPS, infirmières, enseignants, etc.), concourt à la réalisation de ce programme. Dans ce domaine on recense par établissements : **Entre-bois** : « *Collations saines* » 1-2P, 28 classes, « *On se mobilise ensemble pour notre récré et non l'un contre l'autre* », 1-4P, douze classes ; **Floréal** : « *Récrés saines* », 1-2P, 22 classes, « *Je choisis ma récré* », 1-3P, cinq classes, « *Bien se nourrir* », 5-6P, 19 classes, « *Un jardin à Montriond* », 1-6P, douze classes ; **Mon Repos** : « *Partenariat école-familles pour les récréations* », 1-2P, 25 classes, « *Paniers de saison* », 1-6P, cinquante classes, « *Visite à l'Alimentarium et animation* », 5-6P, 23 classes ; **Prélaz** : « *Manger-Bouger, acte 1* », 1-2P, 22 classes, « *Manger-Bouger, acte 2* », 3-4P, seize classes, « *Manger-Bouger, défi podomètres* », 3-6P, douze classes ; **La Sallaz** : « *Alimentation en récréation* », 1-4P, 41 classes, « *Nos petits potagers* », 1-6P, 19 classes ; **Berrières** : « *Ateliers élèves : des récrés et pique-nique équilibrés* », 11P, neuf classes, « *Aux Berrières, ça marche, (podomètres)* » 7P, huit classes ; **Villamont** : « *Récréations simples et saines* », classes de développement secondaire et de raccordement.

Dans le cadre de ce programme prioritaire cantonal, la structure du programme ALEX lausannois (existant depuis 2004) a été redéfinie. Les changements interviennent par l'implication plus systématique et importante de la diététicienne des Ligues de la santé dans les prestations, et d'une redéfinition de la formation des élèves aux notions d'alimentation équilibrée. On prévoit aussi une ou plusieurs séances, conjointement avec les parents, et une attention est plus particulièrement portée sur les mères. En effet, ces dernières ont un impact important dans la transmission des bonnes pratiques. Concernant les parents venant de l'étranger, ceux-ci doivent souvent s'adapter à une nouvelle offre alimentaire, surtout si la Suisse est leur pays d'accueil.

Les six établissements impliqués (Floréal, Elysée, Béthusy, C.-F. Ramuz, Belvédère, Montolieu) regroupent un nombre moyen de 153 élèves qui participent deux fois par semaine aux cours d'activité physique. Tous les élèves du secondaire ont eu deux ateliers de diététique interactifs avec les parents. Dans l'établissement primaire, cinq ateliers ont été organisés. Les parents sont réticents à participer, malgré l'offre adaptée à leurs demandes. Une réflexion est menée pour mobiliser trois autres établissements primaires, afin de travailler avec de enfants plus jeunes et accroître ainsi l'impact en termes de santé publique.

Climat d'établissement

Par établissement : **Entre-bois** : « *On se mobilise ensemble et non l'un contre l'autre, Vieux Moulin* », 1-6P, huit classes ; **Mon Repos** : « *Flashmob Chissiez* », six classes, 1-6P ; **La Sallaz** : « *Musique et danse à la récré pour éviter de taper* », 18 classes, 1-6P ; **Belvédère** : « *Je kiffe ma life et j'en prends soin* », tous les élèves de l'établissement ; **Béthusy** : « *75 ans de Béthusy, suite du projet* », tous les élèves, soit 7P-11^e, 45 classes ; **Berrières** : « *Images, estime de soi et santé* », 10^e ; **Villamont** : « *Rendre la vie à Villamont plus agréable* », « *Déco de murs* », tous les élèves, 7P-11^e, 52 classes ; **Elysée** : « *50^e anniversaire de l'Elysée* », tous les élèves, soit 7P-11^e, 45 classes.

Prévention des dangers de l'Internet

Prélaz : « *Action Innocence* », 5-6P, onze classes ; **Belvédère** : « *Ze mots du net (action innocence)* », 10^e, sept classes ; **Villamont** : « *Surfer avec prudence sur Internet* », 7-8P, 19 classes ; **Mon Repos** « *Action innocence* », 6P.

Lors de la rentrée scolaire, les infirmières scolaires font une animation dans chaque classe de leur établissement, sur le thème « se sentir bien et en santé à l'école ». Ces animations portent sur les différents besoins qui contribuent au bien-être et au bien-vivre ensemble à l'école (besoins fondamentaux, besoin de sécurité, d'appartenance, d'estime de soi, relationnel).

Prévention de la violence – promotion du respect

Floréal : « *Ateliers Arc-en-ciel: gestion des classes difficiles, par le respect, l'estime de soi, apprendre les limites* », 3-4P, vingt périodes ; **La Sallaz** : « *Musique et danse à la récré pour éviter de taper* », 7-8P, 18 classes ; **Elysée** : « *Réfugiés : comprendre la réalité de l'exil, de l'asile, et de l'intégration* », 10^e-11^e, cinq classes.

Prévention des maltraitances

Le programme de prévention précoce des violences faites aux enfants, proposé par l'association *Zadig*, se déroule sur toute l'année scolaire.

Rencontres avec les parents, spectacle de marionnettes avec musicien, travail en classe avec les enseignants, interventions dans les classes, rencontres avec les enseignants et retour aux parents en fin d'année, sont les différentes étapes de ce programme.

Les interventions ponctuelles menées dans les classes par deux infirmières scolaires portent sur les thèmes de l'expression des sentiments, ainsi que sur la prévention des abus sexuels.

Ce programme est soutenu par la Ville de Lausanne. La Loterie romande et d'autres sponsors privés contribuent au financement de la réalisation et de l'adaptation du matériel pédagogique.

Prévention SIDA/sexualité

Entre-Bois : « *Dangers des seringues usagées : prévention enfants informés-enfants protégés* », 1-6P, tout l'établissement.

Des espaces de parole ont été mis en place dans deux établissements secondaires, en partenariat avec la Fondation PROFA, par groupes de filles ou de garçons séparés. Il s'agit d'un projet pilote qui a été évalué et sera reconduit l'année prochaine sur quatre établissements secondaires.

Collaboration avec la police municipale

Dans le cadre de la prévention, la brigade des mineurs est chargée de mener des activités de prévention dans le domaine des règles de la circulation, de l'information sur les drogues et les normes légales, ainsi que sur d'autres aspects du règlement de la police. Une responsable de la prévention au sein de la brigade a été engagée. Elle mène des actions de prévention dans le domaine qui lui est dévolu dans les classes de 8P-10^e des établissements secondaires, en articulation avec l'Office de santé. Cette année, ce partenariat s'est développé avec les équipes de santé sur le thème du *sexting* et du cyber harcèlement, à l'intention des élèves de 10^e.

PRESTATIONS DU PROGRAMME

Le programme de prestations est resté inchangé mais a dû s'adapter à des critères de vaccination propre à la coqueluche. L'Office fédéral de la santé publique (OFSP) a en effet proposé de passer à un objectif de six doses de coqueluche pour les enfants, jusqu'à la fin de la scolarité, et de revacciner les adultes qui sont en contact avec des enfants. Ces nouvelles directives sont appliquées dans le cadre des activités vaccinales de l'Office de santé, depuis la rentrée scolaire 2014.

Vaccinations (année scolaire 2013/2014)

vaccin Infanrix	201 doses
vaccin Revaxis	27 doses
vaccin Boostrix	119 doses
vaccin Boostrix-Polio	67 doses
vaccin Td-Pur	408 doses
vaccin Priorix	88 doses
vaccin GENHBvac	866 doses
vaccin HPV	698 doses

La baisse des vaccinations contre le virus du papillome humain ou papillomavirus (HPV) se poursuit, comme relevé en 2013.

Visites médicales (année scolaire 2013/2014)

Résultats des contrôles de santé :

- Examen de vue : 3'927.
- Examen de l'audition : 1'536.

Les entretiens réalisés au cycle initial, généralement en 2P, ont pu avoir lieu pour 924 familles, nombre en augmentation par rapport à l'année précédente. Des mesures visant à favoriser la participation de ces familles ont été identifiées, lors d'un travail de réflexion mené avec les infirmières pour tenter d'identifier les facteurs de résistance, et mises en place.

Les contrôles plantaires, visant à rechercher la présence de verrues et de mycoses, ont été supprimés depuis la rentrée scolaire 2014, ces contrôles n'ayant plus de pertinence à la lumière des connaissances médicales actuelles.

Pour l'année scolaire 2013-2014, certaines données statistiques sont manquantes. La fiabilité de recueil de celles-ci a été insuffisante en raison du départ de plusieurs infirmières, des nombreuses absences d'infirmières pour raison de maladie au cours de l'année 2014, ainsi que des difficultés à assurer le recueil en continu et l'enregistrement des données dans cette période de restructuration du service.

OFFICE DENTAIRE

MISSION

- La mission de l'Office dentaire est de promouvoir la santé bucco-dentaire, prévenir les maladies bucco-dentaires et, si nécessaire, prodiguer des soins aux enfants scolarisés en ville de Lausanne

PRESTATIONS PROPOSÉES PAR LE SERVICE DENTAIRE

L'offre de prestations de l'Office dentaire se décline selon trois axes : prévention primaire, dépistage et soins :

- prophylaxie individuelle, effectuée par une hygiéniste au cabinet ;
- prophylaxie collective : éducation à la santé bucco-dentaire, dans les classes primaires des établissements scolaires, effectuée par deux collaboratrices spécialistes en santé dentaire ;
- soins conservateurs, effectués par les médecins dentistes (pédodontistes) des sept cabinets dentaires de l'Office dentaire ;
- soins orthodontiques, effectués par les médecins dentistes (orthodontistes) du cabinet dentaire du groupe orthodontique de Montbenon ;
- dépistage dentaire scolaire annuel, effectué par les médecins dentistes (pédodontistes) de l'Office dentaire pour les élèves des établissements scolaires lausannois, les élèves d'un certain nombre d'institutions spécialisées et de quelques écoles privées et les élèves de Belmont.

EFFECTIF DU PERSONNEL

Pour l'année 2014, les collaborateurs de l'Office dentaire étaient répartis comme suit :

- pour le groupe orthodontique de Montbenon : 2 spécialistes en orthopédie dento-faciale, 3 assistantes dentaires avec formation spécialisée, 1 hygiéniste dentaire, 1 assistante dentaire secrétaire, 1 professionnelle en radiologie, 1 technicien dentaire et 1 nettoyeuse ;
- pour les 7 cabinets conservateurs : 8 médecins-dentistes, 9 assistantes dentaires (l'une des assistantes dentaires travaillant aussi comme collaboratrice spécialisée en santé dentaire) ;
- pour l'unité de prophylaxie : 2 collaboratrices spécialistes en santé dentaire.

L'unité administrative de l'Office dentaire, composée au 1^{er} janvier 2014 d'une cheffe d'office *ad interim* et d'une secrétaire RH, a été remaniée dans le cadre de la création du Service de santé et prévention. Au départ à la retraite de la secrétaire RH le 31 octobre 2014, ce poste a été intégré dans l'unité administrative du Service de santé et prévention. Le poste de cheffe d'office est vacant depuis le 1^{er} décembre 2014, à la suite de la démission de la cheffe d'office *ad interim*, laquelle a maintenu son activité de médecin dentiste à l'Office dentaire et augmenté son taux de 0.2 ept.

ÉVOLUTION DE L'OFFICE DENTAIRE

La réorganisation avec passage du statut de Service dentaire à celui d'Office dentaire du Service de santé et prévention, officielle depuis le 1^{er} janvier 2014, s'est concrétisée progressivement au fil de l'année 2014 avec fusion des budgets, du plan des postes, puis de l'unité administrative. Pour permettre la fusion effective de l'unité administrative avec regroupement physique de celle-ci au Service de santé et prévention, des travaux de réaménagement des locaux ont dû être effectués. La distribution et la gestion des charges administratives ont été repensées au sein de l'équipe administrative, les procédures revisitées.

La visite des sept cabinets dentaires, avec état des lieux et des modalités de fonctionnement, a permis de mettre en évidence les points forts, mais aussi les points faibles dans le fonctionnement de ces lieux de soins. Les modalités d'archivage des dossiers doivent être revues et harmonisées entre les différents lieux. Les faiblesses des modalités de stockage des dossiers dans les cabinets dentaires ont été corrigées et la filière pour la destruction des dossiers a été mise en conformité sur un site où elle était déficiente.

La question des modalités de saisie de l'information pour les dossiers des patients reste à travailler, en raison d'effets de double saisie.

L'état des lieux effectué pour l'un des cabinets dentaires a conduit à la décision de devoir réaménager celui-ci, dès que possible, sur un autre site plus à même de permettre de l'aménager dans le respect des normes actuelles de conformité. Depuis, les démarches sont en cours en vue de concrétiser le déménagement de ce cabinet dentaire, en 2015.

Les modalités organisationnelles de fonctionnement continuent d'être revisitées et améliorées au groupe orthodontique de Montbenon. L'ergonomie des postes de travail « au fauteuil » a pu être améliorée, grâce au réaménagement partiel d'une salle de consultation.

Cette année a permis de renoncer à la tenue de doubles dossiers (informatique et papier), en faveur d'une saisie unique informatique. Alors que l'équipe a trouvé une stabilité et une dynamique de travail très favorable, l'orthodontiste engagé à 60% a choisi de démissionner. Ce poste est à repourvoir dans les meilleurs délais.

DIVERS

Le nombre d'enfants et d'adolescents inscrits à l'Office dentaire continue d'augmenter. Cette augmentation concerne plus particulièrement les élèves des écoles primaires, comme en atteste le tableau ci-dessous.

Effectif des patients

	au 31.12.13	au 31.12.14
Enfants inscrits à l'Office dentaire		
Ecoles primaires (1P à 6P)	4'088	5'257
Ecoles secondaires (7P à 11 ^e année)	3'252	2'116
Apprentis, gymnasiens	452	545
Communes voisines (+ Belmont)	111	86
Institutions diverses	62	73
	7'965	8'077

Sur l'année 2014, 112 demandes de « réduction d'honoraires » ont été examinées. 87 ont été prises en considération. Le montant total des « aides individuelles » accordées pour ces 87 situations correspond, en référence aux devis établis, à la somme globale de CHF 85'321.-. Ce montant est inférieur à celui accordé en 2013 de CHF 4'670.-.

Dépistage dentaire scolaire annuel

La visite annuelle de dépistage dentaire scolaire pour les élèves des établissements scolaires lausannois s'est déroulée de septembre à début décembre 2014. Les résultats de ce dépistage, avec classification de l'état bucco-dentaire en quatre catégories, donne des indications sur la santé bucco-dentaire des enfants. Ils permettent de suivre l'évolution, au fil du temps, de l'état de santé bucco-dentaire de la population des enfants scolarisés.

Les limites du dépistage sont : en cas de repérage d'un enfant, dont l'état bucco-dentaire nécessite des soins, ce dépistage ne permet pas de garantir que l'enfant bénéficiera des soins nécessaires. Si l'information est transmise aux parents, la prise en charge de l'enfant dépend du bon vouloir de ces derniers.

En moyenne, 50% des élèves de 1P sont inscrits à l'Office dentaire.

Visites de dépistage – tableau récapitulatif 2014

	Nombre classes	Effectif	Abs.	Contrôles	Catégorie				Soins par		Avis aux parents
					I	II	III	IV	OD	Privé	
Classes primaires	388	7'375	283	7'092	4'246	1'267	1'436	143	3'734	3'641	1'222
Classes secondaires	324	6'082	271	5'811	3'317	1'558	893	43	2'361	3'677	862
Classes privées	15	194	6	188	125	18	45	0	29	159	30
Institutions spécialisées	44	357	25	332	190	85	50	7	87	270	61
Belmont	16	312	9	303	232	55	14	2	61	251	16
Total	787	14'320	594	13'726	8'110	2'983	2'438	195	6'272	7'998	2'191

Catégorie I :	Sans carie, ni obturation	59%	OD :	Inscrits à l'Office dentaire	44%
Catégorie II :	Sans carie, avec obturation	22%	Privé :	Non inscrits	56%
Catégorie III :	Avec caries	18%			
Catégorie IV :	Bouches négligées	1%			

CONCLUSION

Cette année 2014, première année du Service de santé et prévention, aura été marquée par une dynamique continue de restructuration qui aura fortement sollicité tous les collaborateurs tant par le processus de changement que par la surcharge de travail générée, particulièrement au niveau de l'unité administrative.

Cette dynamique devrait se poursuivre au cours de l'année 2015 avec la redistribution des secteurs scolaires en quinze établissements au lieu des douze actuels, la mise en œuvre de l'aménagement du temps de travail, etc.

Il faudra attendre une accalmie de cette dynamique soutenue, pour prétendre développer les collaborations dans le domaine de l'accueil de jour des enfants.

SERVICE DE PSYCHOLOGIE SCOLAIRE (SPS)

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

- Les psychologues, psychomotriciens et logopédistes en milieu scolaire (PPLS) offrent aux enfants lausannois et à leurs familles des consultations, des évaluations et/ou des bilans, des propositions d'interventions, des suivis et/ou des traitements
- Ils travaillent en étroite collaboration avec les partenaires de l'école, en particulier les enseignants et les directions
- Les spécialistes PPLS sont au service du développement de chaque enfant, afin de les aider à restaurer leur processus évolutif et à s'épanouir à l'école comme dans leur famille

EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Direction et secrétariat	4.25	4.25	4.25	4.25
Logopédistes	16.30	16.30	16.30	16.30
Psychologues	14.20	14.20	14.20	14.20
Psychomotriciens	6.55	6.55	6.55	6.55
Total service	41.30	41.30	41.30	41.30

Tableau 1.2.- variation en ept alloués

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre
Unité administrative	
Total service	0.00

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Direction et secrétariat	7	4.25	7	4.25
Logopédistes	23	16.3	23	16.3
Psychologues	21	14.2	21	14.2
Psychomotriciens	9	6.55	9	6.55
Total service	60	41.30	60	41.30

Tableau 2.2. - apprenti-e-s

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n		n	
	0		0	
Total service	0		0	

Tableau 2.3. - mouvements du personnel, excepté transfert inter-services (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	0	1

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Convention de départ	
Décès	
Démission	
Départ à la retraite	
Fin de contrat	
Licenciement fin droit traitement	
Licenciement invalidité totale	
Licenciement juste motif	
Licenciement reconversion ext.	
Licenciement suppression poste	
Total service	0

Stagiaires

En 2014, le service a pris en charge 3 stagiaires psychologues, 2 stagiaires logopédistes et 2 stagiaires psychomotriciens pour des stages de longue durée, en principe sur une année scolaire et en partenariat avec les institutions de formation (universités, HES). Par ailleurs, 5 stagiaires logopédistes ont également été accueillies pour une courte durée.

Apprenti

Une apprentie employée de commerce voie « E » a commencé sa formation en 1^{ère} année.

SITUATION GÉNÉRALE

Sur proposition de la Direction de l'enfance, de la jeunesse et de la cohésion sociale, la Municipalité a décidé de maintenir le Service de psychologie scolaire autonome au 1^{er} janvier 2014. Cette décision permet de valoriser l'organisation communale des PPLS dans la perspective de la régionalisation prévue par la future loi sur la pédagogie spécialisée (LPS)⁶.

En effet, le projet de LPS redéfinira nos missions et notre organisation. Le Conseil d'Etat l'a transmis au Grand Conseil qui l'a adressé à sa commission. Le rapport de cette commission est sorti en fin d'année. Il est prévu que ce projet de Loi soit à l'ordre du jour du Grand Conseil début 2015. La mise en application de cette loi sur la pédagogie spécialisée sera échelonnée sur plusieurs années.

Les mesures anticipatoires du Service de l'enseignement spécialisé et de l'appui à la formation (SESAF) ont été simplifiées et reconduites à la rentrée 2014. La procédure d'évaluation standardisée (PES), issue de l'accord intercantonal sur la pédagogie spécialisée pour les orientations dans les institutions, a été revue suite à l'expérience de l'année scolaire 2013-2014.

A Lausanne, l'annonce de la création de trois établissements scolaires supplémentaires pour la rentrée 2015 a une incidence non négligeable sur l'organisation interne des psychologues, psychomotriciens et logopédistes. Un redécoupage fin a été initié, sachant que nous n'avons aucune marge, puisque les demandes sont uniformément élevées.

2014 fut une année spécialement sombre pour les écoles lausannoises. Plusieurs incidents critiques, dont deux décès très médiatisés, ont mobilisé les équipes (GRAFIC) des établissements concernés et ainsi l'ensemble des psychologues du service.

Finalement et pour répondre à des observations et des besoins constatés dans les classes, nous avons lancé un projet pilote de « gestion du stress » dans l'établissement de Villamont. Ce programme est destiné aux élèves de 7-8P et vise en cinq séances à acquérir des techniques concrètes de gestion du stress. Lancé début 2014, il a été reconduit pour 2014-2015.

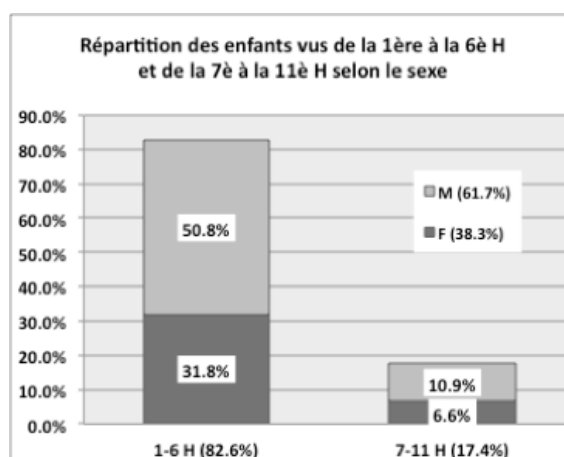
Analyse des pratiques et statistiques

Notre service a offert comme chaque année des possibilités nombreuses de consultation aux enfants et parents qui en font la demande. Comme l'indique le graphique 1, la demande se répartit classiquement avec une grande majorité d'enfants scolarisés de la 1P à la 6P (82.6%) qui représentent les anciennes classes primaires (pré-Harmos). Plus spécifiquement les garçons de ces classes cumulent une présence de 50% dans les consultations, indiquant un besoin supérieur de ces garçons sur les filles (31.8%). Les proportions baissent significativement pour les plus grandes classes (7P-11^e) et l'on se rapproche de l'équilibre, puisque seulement près de 11% des enfants consultants sont garçons, contre 6.6% de filles. Ainsi on voit presque cinq fois plus d'enfants dans la tranche 1-6P que dans celle de 7P-11^e. L'adolescence bien que plus souvent bruyante, ne semble donc pas être le moment le plus délicat par rapport aux exigences de la scolarité.

Tableau 1

Sexe / 1-6P, 7 ^e -11 ^e	1-6P	Pourcentage	7P-11 ^e	Pourcentage	Total	Pourcentage
F	644	31.8%	133	6.6%	777	38.3%
G	1'030	50.8%	220	10.9%	1'250	61.7%
Total	1'674	82.6%	353	17.4%	2'027	100%

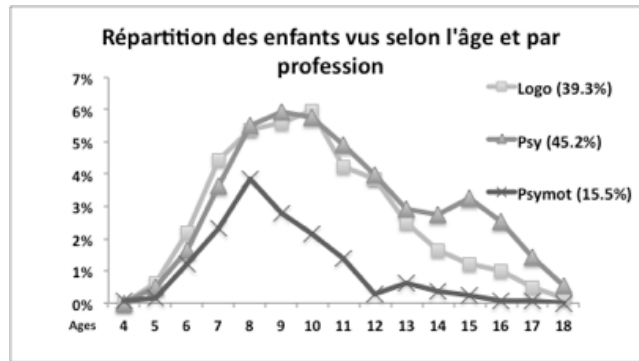
Graphique 1



Le Graphique 2 montre la répartition selon l'âge de consultation des enfants, pour chaque profession. Les trois courbes illustrent le même écart que signalé précédemment. Les enfants des petites classes sont pris en charge par chaque profession de façon à peu près équivalente, si l'on tient compte du nombre d'apt respectif, avec cependant une réduction plus rapide des suivis psychomoteurs dès l'âge de 9 ans et une diminution importante depuis l'âge de 12 ans, c'est à dire au moment du passage en 9^e, après l'orientation.

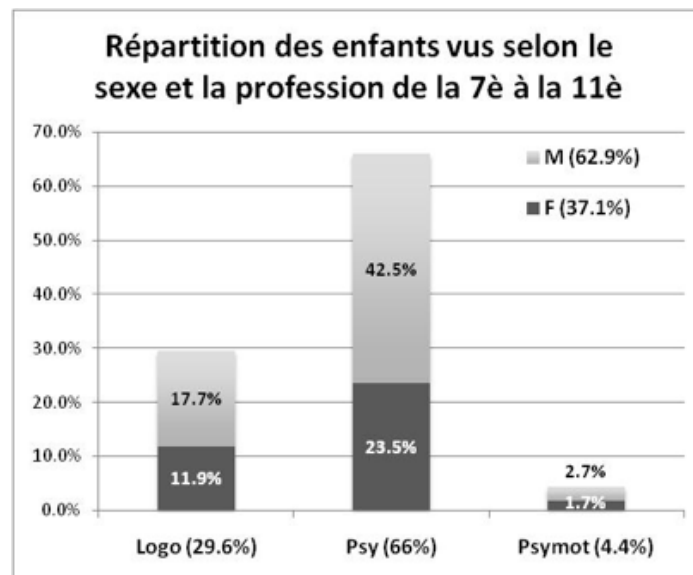
⁶ Exposé des motifs et projet de loi sur la pédagogie spécialisée (LPS), récupéré de http://www.vd.ch/fileadmin/user_upload/organisation/gc/fichiers_pdf/2012-2017/129_Texte_CE.pdf, le 20 février 2015.

Graphique 2



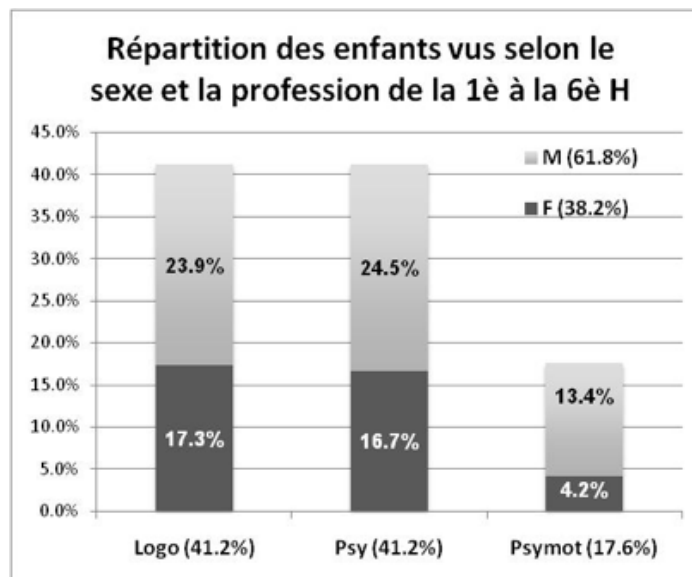
Seules les consultations menées par les psychologues restent à un niveau supérieur, par rapport aux autres, pour les âges de fin de scolarité obligatoire (14-16ans). Cela peut se comprendre comme une conséquence des aléas de l'adolescence, rendant l'adaptation aux exigences supérieures du secondaire délicate. On sait, par ailleurs, qu'à cette période, les garçons sont plus fragiles et restent donc plus demandeurs que les filles. En effet, en comparant les sexes (Graphique 3), on observe que globalement sur cent enfants vus, 63 seront des garçons. Ces éléments sont sans doute liés au fait que les deux tiers des consultations se font en psychologie (66%) du fait de cette fragilité. La psychomotricité, par contre, représente une portion très réduite (4.4%), mais non négligeable, car le travail à ces âges est souvent lié à des situations où le passage par la parole (psychologique) est plus délicat, voire bloquant pour certains adolescents, le corps et le mouvement dans la relation à l'autre étant investit plus favorablement.

Graphique 3



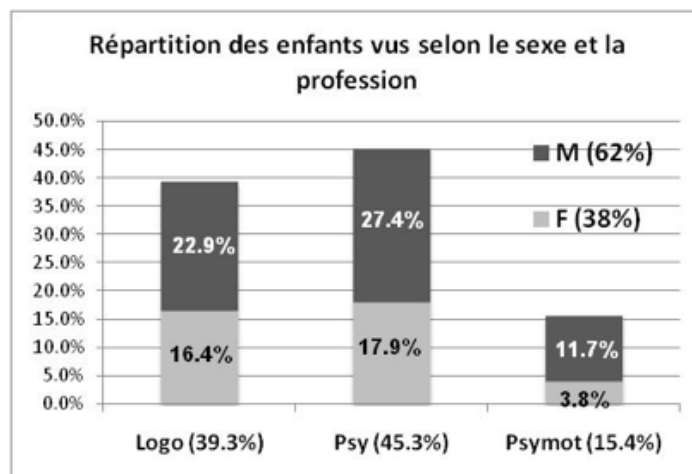
Par comparaison, les demandes à notre service pour les classes de 1-6 P (Graphique 4) occupent à proportions égales les logopédistes et les psychologues (41.2%), avec bien sûr une répartition plus forte de garçons, mais équivalente pour les deux professions (env. 24%).

Graphique 4



Cela dit et pour conclure cette partie statistique, la présence majoritaire des garçons se retrouve pour les trois professions sur l'ensemble des enfants vus (graphique 5) avec une différence de 1 à 4 pour les psychomotriciens (3.8% - 11.7%), et on vient de voir que pour ces derniers, l'essentiel du travail se fait avant 12 ans. En ce qui concerne les psychologues, l'écart est lui aussi marqué (17.9% - 27.4%), mais plus faiblement, puisque l'adolescence réactive ou déclenche des difficultés dans cette période d'études secondaires. Quant aux logopédistes, c'est la profession pour laquelle la répartition est la plus homogène, ce qui pourrait laisser penser que les troubles du langage en général sont moins directement liés au sexe.

Graphique 5



CONCLUSION

L'évolution de la société et de l'école vaudoise font que les psychologues, les psychomotriciens et les logopédistes du service de psychologie scolaire sont confrontés, cela au quotidien, à beaucoup de souffrance humaine et sont très sollicités par des situations toujours plus complexes. L'adaptabilité est devenue une exigence incontournable, afin de répondre à la mouvance actuelle et au transitoire qui s'institutionnalise.

L'objectif à court terme sera de maintenir la qualité des relations (qui sont au cœur de notre travail) et des prestations (pour répondre à nos missions) et ce malgré les sollicitations permanentes et la hausse de la démographie scolaire lausannoise. Le défi est lancé !

SERVICE DU TRAVAIL (ST)

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

Office régional de placement (ORP)

- s'efforcer de proposer un poste adéquat à chaque demandeur d'emploi
- conseiller les demandeurs sur les possibilités de mesures actives telles que des cours ou des programmes d'emplois temporaires
- prospecter les entreprises afin de les inciter à annoncer leurs postes disponibles au service public de l'emploi

Fondation lausannoise d'aide par le travail (FLAT)

- faciliter l'insertion professionnelle par le financement d'une formation ou des frais liés à l'exercice d'une profession

Bureau des emplois temporaires subventionnés (ETSL)

- organiser dans de nombreux métiers des programmes d'emplois temporaires dans le but d'augmenter les qualifications des demandeurs d'emploi
- proposer des mesures adaptées aux bénéficiaires de l'assurance-chômage, du revenu d'insertion et de l'assurance-invalidité
- entretenir un réseau de places d'accueil en étroite collaboration avec les services de la Ville et des institutions à but non lucratif

Inspection du travail Lausanne (ITL)

- veiller, par une politique d'information préventive et par des contrôles, au respect par les entreprises lausannoises de la bonne application de la loi sur le travail, de la loi sur l'assurance-accident et de la loi sur la sécurité d'installations et d'appareils techniques
- renseigner les personnes qui habitent ou travaillent à Lausanne dans le domaine du droit du travail (public et privé)

EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Administration (STI)	11.10	10.10	11.10	10.40
Bureau ETSL	48.65	45.00	48.65	46.70
Inspection du travail	7.30	7.20	7.30	7.20
Main d'œuvre étrangère & FLAT	1.50	1.50	1.50	1.50
Office régional de placement	106.80	79.80	106.80	81.10
Total service	175.35	143.60	175.35	146.90

Tableau 1.2.- variation en ept alloués

Unité administrative	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre
Total service	0.00

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Administration (STI)	11	10.10	11	10.40
Bureau ETSL	55	45.00	57	46.70
Inspection du travail	9	7.20	9	7.20
Main d'œuvre étrangère & FLAT	2	1.50	2	1.50
Office régional de placement	87	79.80	88	81.10
Total service	164	143.60	167	146.90

Tableau 2.2. - apprenti-e-s

Unité administrative	1 ^{er} janvier	31 décembre
	n	n
Administration (STI)	1	1
Bureau ETSL	1	0
Total service	2	1

Tableau 2.3. - mouvements du personnel, excepté transfert inter-services (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	14	16

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Convention de départ	
Décès	
Démission	9
Départ à la retraite	4
Fin de contrat	
Licenciement fin droit traitement	
Licenciement invalidité totale	
Licenciement juste motif	1
Licenciement reconversion ext.	
Licenciement suppression poste	
Total service	14

DIRECTION DU SERVICE – PROJET PILOTE POUR L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES BÉNÉFICIAIRES DU REVENU D'INSERTION

En partenariat avec le Service social Lausanne, l'année 2014 a été marquée pour la direction du service par les importants travaux préparatoires nécessaires à la mise en place d'un projet pilote en faveur de l'insertion professionnelle des bénéficiaires du Revenu d'insertion (RI) voulu par le Conseil d'Etat vaudois. Ce nouveau dispositif, rattaché administrativement à l'Office régional de placement de Lausanne, aura la particularité de réunir dans une même unité des conseillers ORP et des assistants sociaux. Les personnes prises en charge bénéficieront à la fois de conseils pour l'insertion professionnelle et d'un suivi social si nécessaire. De même, elles pourront simultanément ou successivement participer à des mesures d'insertion professionnelle ou des mesures d'insertion sociale, cela en fonction des problématiques qui sont les leurs.

Dès le 2 février 2015, le Centre social régional de Lausanne (CSR) adressera progressivement 450 nouveaux bénéficiaires du RI à la nouvelle unité. En parallèle, un « groupe contrôle » de 450 bénéficiaires sera constitué et recevra les prestations ordinaires qui peuvent être délivrées séparément, soit par l'ORP, soit par le Centre social régional, selon le système en vigueur dans le canton de Vaud. Une évaluation confiée à l'IDHEAP et à l'UNIL permettra de comparer à la fin de l'expérience pilote les résultats en termes d'insertion professionnelle pour les deux groupes de 450 personnes.

GROUPE « RH »

Le groupe RH, composé de deux personnes, a participé à l'engagement de seize nouveaux/elles collaborateurs/trices fixes, en 2014. Les événements marquants s'ajoutant au travail habituel de suivi des collaborateurs/trices sont liés à la mise en œuvre de l'unité commune ORP/CSR et aux créations de postes y relatives. Les démarches ont débuté fin 2014, en vue du lancement au 1^{er} février 2015. Par ailleurs, une formation en matière de gestion des agressions a été offerte à chaque collaborateur/trice du service. Ainsi, chacun-e se sent à même de désamorcer les éventuelles situations difficiles. Les situations nécessitant une intervention extérieure sont également suivies de manière spécifique, lorsque cela s'avère nécessaire.

UNITÉ « SUPPORT »

2014 est la septième année d'activité de l'unité « Support » qui regroupe les entités « Informatique et télécoms (SSTLUit) » et « Administration-Comptabilité-Intendance (ACI) ». Dans le domaine de la documentation et de l'archivage des données, plusieurs actions à long terme ont pu débuter en 2014.

Finance et gestion des locaux

Pour l'année sous revue, l'activité d'ACI s'est poursuivie dans ses domaines de prédilection, à savoir : la comptabilité et l'intendance.

Outre l'établissement et la gestion comptable courante de toutes les pièces comptables du service, l'unité a poursuivi son important travail d'établissement des décomptes et des budgets pour les différents mandants du service du travail. Un effort important a été mené à bien, dans le cadre de la définition d'un système de décompte et de budget pérennes avec le Service de l'emploi de l'Etat de Vaud (SDE). On notera que les hasards du calendrier de nos mandants ont obligé ACI à répondre aux audits habituels des comptes du bureau des Emplois temporaires et subventionnés (ETSL), mais également aux audits externes, diligentés périodiquement par le SDE et le Secrétariat à l'Economie (SECO). Ce ne sont ainsi pas moins de quatre audits comptables auxquels cette unité a dû répondre, créant ainsi un surcroît de travail substantiel.

Jouant un rôle d'interface entre les différentes unités du ST, le Service du logement et des gérances (SLG) et les gérances privées, ACI a permis que certaines unités d'ETSL et de l'Office régional de placement (ORP) trouvent et investissent de nouveaux locaux adaptés à leurs activités. Ainsi, ACI apporte un soutien comptable, technique et administratif permettant un fonctionnement fluide des unités « métiers » du Service du travail.

Informatique

Concernant l'unité Informatique et Télécoms (SSTLUit), 2014 fut une année difficile et intense, marquée par les quelques points étagés ci-dessous.

Débuté en 2012 déjà, le passage de l'ORP à *Windows 7* et à la suite *Office 2010* a nécessité de nombreuses semaines de travail, en étroite collaboration avec le Service d'organisation et d'informatique (SOI). Ce travail ne s'est pas toujours soldé par la mise en service du nouvel environnement informatique attendu. Cette situation qui oblige SSTLUit à continuer de gérer les postes de travail de l'ORP sur *Windows XP* est due à l'incompatibilité de certaines interfaces fédérales avec *Windows 7*. Annoncée pour le courant de l'année 2014, cette exception technique disparaîtra, très vraisemblablement, au cours du premier trimestre 2015.

Le travail entamé autour du logiciel *GESPA*, base de données intégrées au bénéfice des Emplois temporaires subventionnés Lausanne (ETSL), a pris un rythme accru. Dès septembre 2014, le SOI a mis, à disposition du service, un chef de projet spécialisé. La création d'un comité de pilotage mixte « utilisateurs-informaticiens » a permis d'établir un cahier des charges primaire. Ce document permettra, en 2015, d'évaluer les solutions existantes sur le marché et de définir une stratégie de remplacement de ce logiciel, stratégique pour ETSL.

Dernière unité à ne pas être au bénéfice de la téléphonie fixe de type « VoIP » (transfert de la voix par le réseau informatique RECOLTE), ETSL s'est vu doté, sous la conduite et avec l'appui technique de SSTLUit, d'appareils téléphoniques modernes et susceptibles d'agir positivement sur ses coûts de fonctionnement.

De manière plus courante, SSTLUit a poursuivi son travail de soutien informatique 1^{er} et 2^e niveau aux plus de 580 postes de travail que comptent le Service du travail et le Service social Lausanne (SSL), dont elle assure également le soutien. Enfin, les collaborateurs et collaboratrices de l'unité ont tous obtenu leur diplôme dans le cadre de la formation *ECDL (European Computer Driver Licence) Advanced*. Portant le titre de « ECDL Expert », ces informaticiens et informaticiennes seront une ressource importante pour tous les collaborateurs du ST et du SSL en matière de logiciels bureautiques, jusque dans leurs fonctions très avancées.

Documentation et archivage

Le documentaliste-archiviste du Service du travail a vu son taux d'activité augmenté à 100%, le 1^{er} janvier 2014. Ce collaborateur assurait, depuis son engagement en octobre 2009, un service d'appui et de conseil, en matière documentaire et archivistique, en rapport avec son taux d'activité de 50%.

2014 a donc vu toutes les unités du Service du travail recevoir un appui suivi et important dans cette activité extrêmement spécialisée et méconnue du travail administratif. Au nombre des réalisations ainsi débutées, suivies ou terminées, on trouve :

- la tenue à jour des pages du service sur l'intranet et sur internet, en particulier la refonte totale des pages internet de l'inspection du travail Lausanne (ITL) en collaboration avec le chef de cette unité, et avec le Service du développement de la Ville et de la communication (DevCom), en vue du transfert des pages intranet du service vers la nouvelle version ;
- la tenue à jour du classement de la direction du service en collaboration avec le personnel en charge (ajouts de nouvelles rubriques, suppression de rubriques caduques, archivage de classeurs) ;
- la poursuite de l'inventaire de la production documentaire d'ETSL (archives « historiques », documents physiques et informatiques des unités ETSL). La gestion des archives de la direction du service (inventaires à jour, transferts, éliminations, tenues à jour des règles dans le calendrier de conservation), en particulier pour les documents de l'unité RH (révision et allègement des règles de conservations en collaboration avec la RRH du service) et pour les documents de la Fondation lausannoise d'aide par le travail (FLAT) (tri, conditionnement de la partie historique en vue d'un versement aux Archives de la Ville, en collaboration avec la responsable et l'archiviste-adjoint de la Ville). L'objectif d'un gain de place substantiel a été atteint ;
- l'analyse de la pertinence de l'implémentation au sein du service d'un logiciel de *knowledge management*, en collaboration avec l'adjoint au chef de service.

OFFICE RÉGIONAL DE PLACEMENT (ORP)

En préambule, il est utile de rappeler la terminologie officielle utilisée par le SECO et qui est reprise dans le texte ci-après :

- est un demandeur d'emploi toute personne inscrite à un office régional de placement ;
- est un chômeur tout demandeur d'emploi n'exerçant aucune activité lucrative au-delà de 6 heures par semaine et disponible de suite pour un emploi ;
- le taux de chômage est le pourcentage de chômeurs par rapport à la population active selon le recensement fédéral de 2010.

Données significatives en 2014

Durant cette année, 13'739 demandeurs d'emploi ont été inscrits au moins un jour à l'ORP de Lausanne. Du 1^{er} janvier au 31 décembre, l'ORP a enregistré 8'736 inscriptions et 8'964 annulations. Ces chiffres montrent que le chômage est une réalité pour une partie importante de la population en âge de travailler et que le marché du travail est très flexible : de nombreux travailleurs ont des difficultés à se voir offrir un contrat de durée indéterminée et alternent malheureusement les périodes de chômage et d'emploi. Par ailleurs, le travail lié aux inscriptions et aux annulations de dossiers représente une charge de travail toujours plus importante pour le personnel de l'ORP.

Le nombre de demandeurs d'emploi a légèrement diminué en 2014, passant de 6'660 en janvier pour un plus bas de 5'989 en juillet, puis finalement remonter à 6'362 à la fin décembre 2014.

Au final, la moyenne annuelle du nombre de demandeurs d'emploi lausannois s'établit pour l'année 2014 à 6'246, ce qui représente une légère diminution par rapport à la moyenne annuelle de 2013 qui était de 6'400.

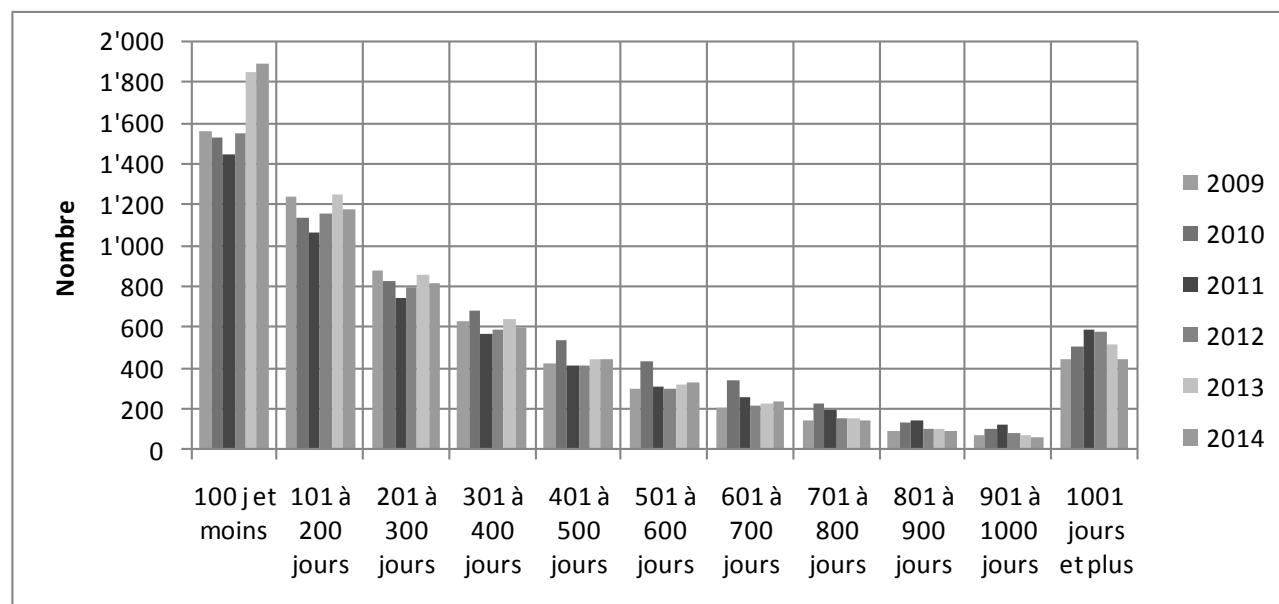
Le nombre annuel moyen de chômeurs s'établit quant à lui à 4'794, soit un taux de chômage officiel pour Lausanne de 7.0%, en baisse de -0.2%. A titre de comparaison, ce taux est dans la norme des autres villes du canton dont la taille est pourtant plus réduite que celle de la capitale : Yverdon-les-Bains (6.0%), Renens (8.0%), Montreux (6.5%), Vevey (6.5%).

Dans le domaine de la coopération avec le CSR qui dépend du SSL, la collaboration reste intense. En effet, sur une moyenne annuelle, le nombre de demandeurs d'emploi bénéficiaires du RI et suivis par l'ORP s'établit à 1'189, soit 18.4% des dossiers actifs. En moyenne, l'ORP inscrit chaque mois une centaine de bénéficiaires du revenu d'insertion et annule 110 dossiers, dont 48 en raison d'une prise d'emploi.

Il est à noter que selon la pratique cantonale, les ORP vaudois acceptent d'inscrire comme chômeurs les bénéficiaires de l'aide sociale aptes au placement. Cette situation est unique en Suisse par son ampleur, et notre Canton recense à lui seul, selon le SECO, 83% de tous les bénéficiaires de l'aide sociale inscrits comme chômeurs en Suisse. A titre de comparaison avec les statistiques nationales, le taux de chômage vaudois de 4.6% est surévalué de 0.7 points et doit donc être estimé à 3.9%. Quant à Lausanne, qui compte 936 bénéficiaires du RI ayant le statut de chômeur, son taux de chômage devrait être abaissé de 1.57 point et ne serait plus que de 5.43%.

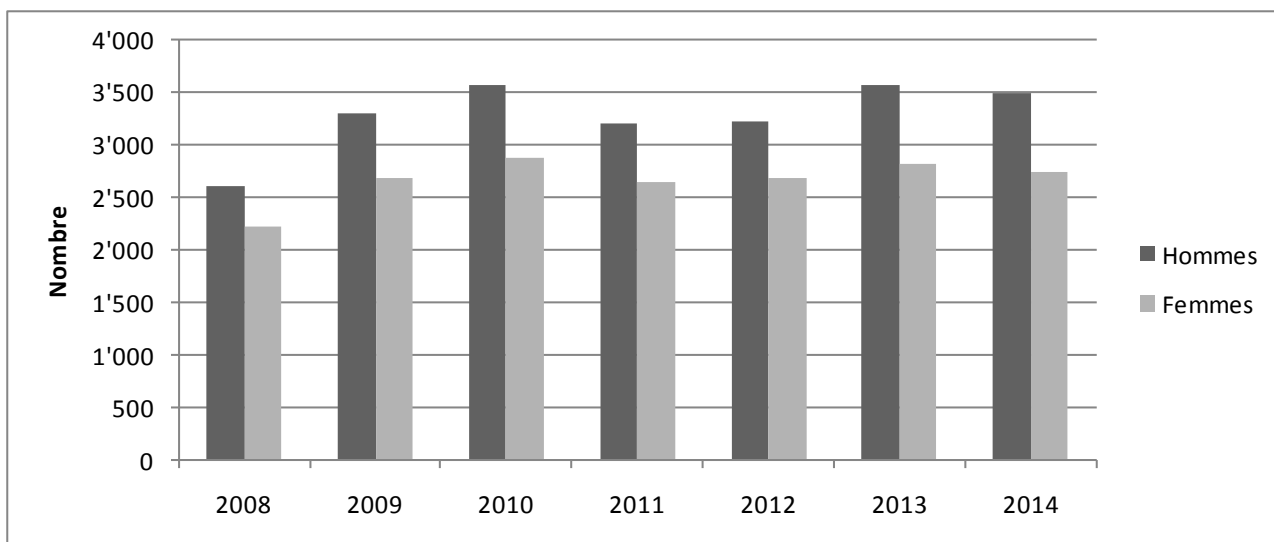
Cela étant, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à l'ORP depuis une longue période reste significatif, comme l'illustre le tableau ci-dessous. Ce fait démontre que les pouvoirs publics fédéraux et cantonaux doivent renforcer leur action contre le chômage de longue durée.

Nombre de jours d'inscription							Variation 2013-2014 (en %)
	2009	2010	2011	2012	2013	2014	
100 jours et moins	1'559	1'530	1'446	1'544	1'845	1'890	2.4
101 à 200 jours	1'243	1'139	1'064	1'157	1'254	1'174	-6.4
201 à 300 jours	881	822	742	791	857	817	-4.7
301 à 400 jours	634	682	568	587	635	599	-5.7
401 à 500 jours	420	533	408	410	439	448	2.1
501 à 600 jours	297	434	314	299	315	335	6.3
601 à 700 jours	208	342	258	216	223	238	6.7
701 à 800 jours	144	225	198	151	151	146	-3.3
801 à 900 jours	93	139	145	102	98	89	-9.2
901 à 1000 jours	69	98	121	80	70	66	-5.7
1001 jours et plus	440	509	593	582	513	445	-13.3
Total	5'988	6'453	5'855	5'918	6'400	6'246	-2.4



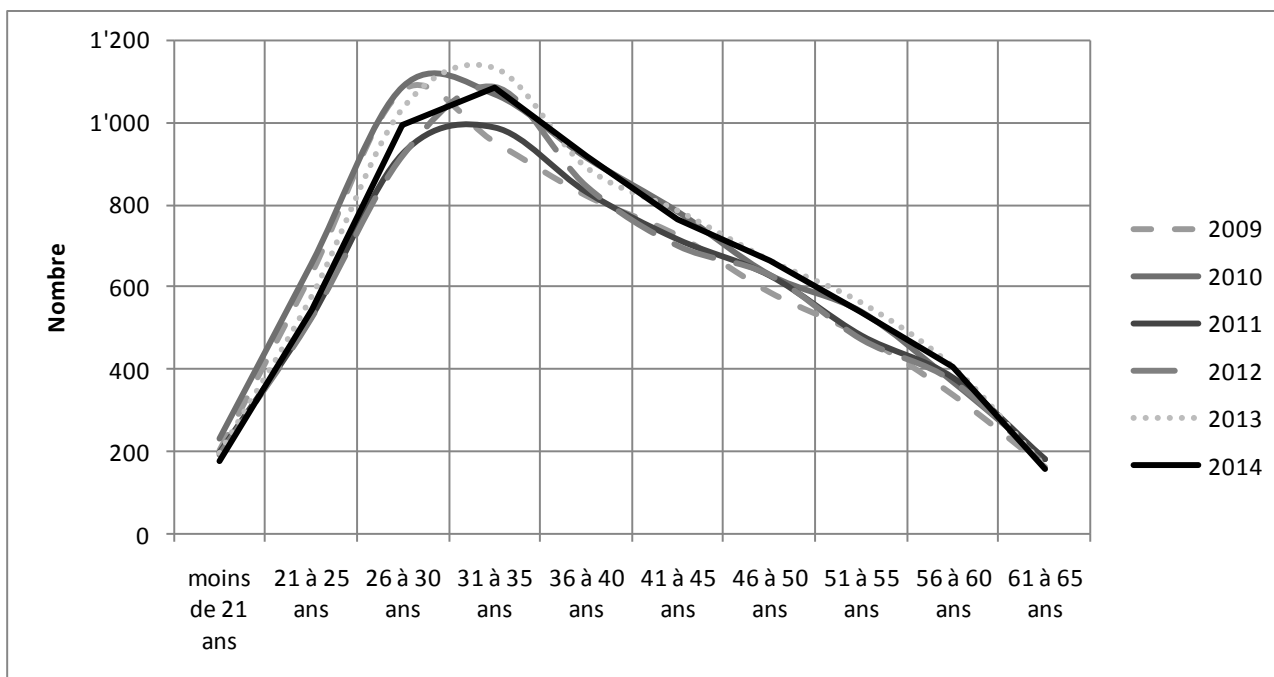
La baisse du chômage a plus profité aux femmes qu'aux hommes : -2.6 % contre -2.3% pour ces derniers.

	Moyenne mensuelle du nombre de demandeurs d'emploi						
	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Hommes	2'610	3'299	3'577	3'205	3'231	3'580	3'499
Femmes	2'229	2'689	2'876	2'650	2'687	2'820	2'747
Total	4'839	5'988	6'453	5'855	5'919	6'400	6'246



Elle a également été très marquée chez les plus jeunes chômeurs de moins de 21 ans (-10.7%) et ceux de la catégorie d'âge de 21 à 5 ans (-5.4%). Les personnes âgées de 36 à 40 ans ont en fait été les seules à subir une hausse du chômage.

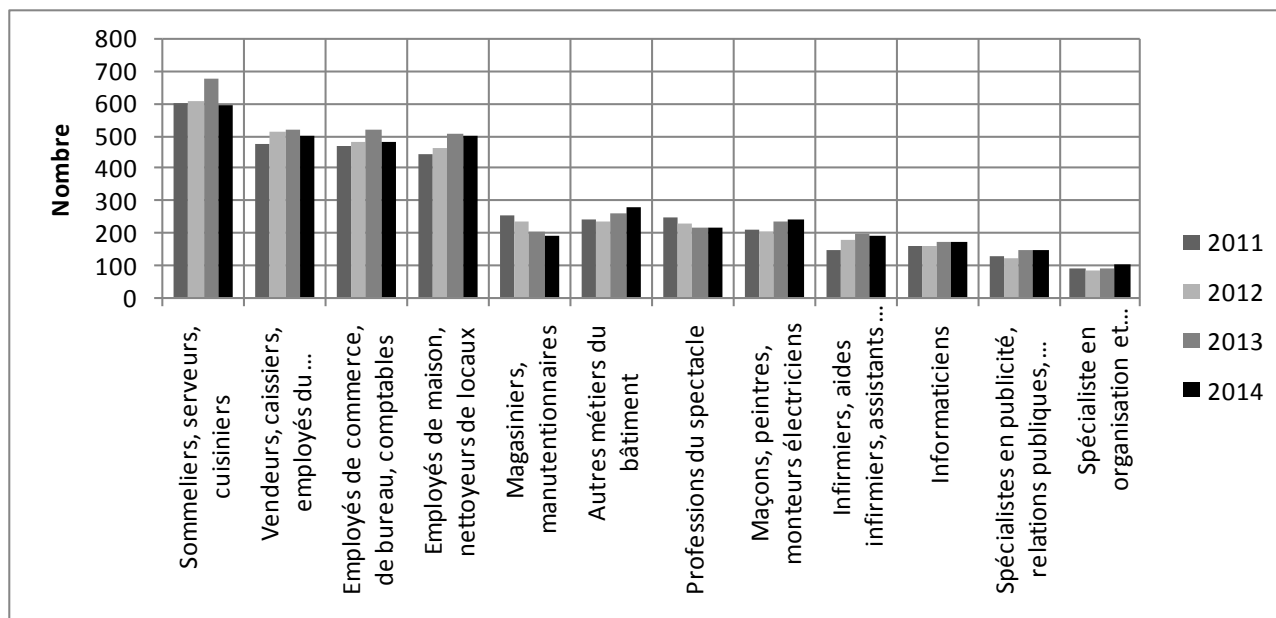
	2009	2010	2011	2012	2013	2014	Variation 2013-2014 (en %)
moins de 21 ans	205	231	197	194	197	176	-10.7
21 à 25 ans	632	655	527	525	575	544	-5.4
26 à 30 ans	1'078	1'087	926	921	1'033	993	-3.9
31 à 35 ans	952	1'068	989	1'087	1'130	1'083	-4.2
36 à 40 ans	822	914	832	846	889	919	3.4
41 à 45 ans	725	782	716	701	784	764	-2.6
46 à 50 ans	588	629	628	630	664	662	-0.3
51 à 55 ans	483	539	482	474	561	540	-3.7
56 à 60 ans	339	368	379	372	405	405	0.0
61 à 65 ans	165	181	181	169	163	160	-1.8
Total	5'988	6'453	5'855	5'919	6'400	6'246	-2.4



Au niveau de la provenance des demandeurs d'emploi, on remarque que les Suisses (-5%), les Africains (-8.7%), les Européens hors UE (-11.6%) et les Asiatiques (-0.3%) ont profité de la baisse du chômage, contrairement aux ressortissants des pays de l'UE (+4.5%) et des Amériques (+2.9%)

Les spécialistes en organisation et planification, ainsi que les métiers du bâtiment, ont été les seuls domaines touchés par une hausse du chômage, alors que les autres secteurs, en particulier l'hôtellerie et la restauration (-12.4%), ont été épargnés.

Professions recherchée	Moyenne mensuelle du nombre de demandeurs d'emploi				Variation 2013-2014 (en %)
	2011	2012	2013	2014	
Sommeliers, serveurs, cuisiniers	601	609	678	594	-12.4
Vendeurs, caissiers, employés du commerce de détail	475	511	521	502	-3.6
Employés de commerce, de bureau, comptables	466	480	516	479	-7.2
Employés de maison, nettoyeurs de locaux	442	464	504	502	-0.4
Magasiniers, manutentionnaires	256	234	205	190	-7.3
Autres métiers du bâtiment	241	233	260	281	8.1
Professions du spectacle	247	227	219	216	-1.4
Maçons, peintres, monteurs électriciens	212	203	235	241	2.6
Infirmiers, aides infirmiers, assistants médicaux	147	176	199	190	-4.5
Informaticiens	156	158	172	174	1.2
Spécialistes en publicité, relations publiques, marketing	126	120	149	149	0.0
Spécialiste en organisation et planification	87	86	91	100	9.9
Autres	2'399	2'418	2'651	2'629	-0.8
Total	5'855	5'918	6'400	6'246	-2.4



Les chômeurs de longue durée sont également parmi les principaux bénéficiaires de la baisse.

Le marché du travail a été soutenu par la robustesse de la demande intérieure, même si cette dernière a été tempérée par des activités exportatrices en berne.

L'intensification de notre activité de prospection auprès des employeurs a conduit à la réalisation de 1'008 visites dont la moitié est composée de nouvelles acquisitions. L'enregistrement de 4'199 places vacantes marque une augmentation de 14% par rapport à 2013.

La promotion accrue des mesures « allocation d'initiation au travail » et « stages d'essai » a favorisé le retour à l'emploi. Dans les deux mesures, les chômeurs sont en prise directe avec les employeurs et peuvent apporter la preuve concrète de leurs compétences.

Comme chaque année, un apéritif dînatoire, destiné à une partie de nos clients, a été organisé : il s'agit des employeurs qui nous confient des places vacantes et sans lesquels tout placement serait impossible. Ce fut à nouveau un succès : la manifestation s'est déroulée à l'Opéra de Lausanne fraîchement rénové et a été fort appréciée par les invités. Cette rencontre fut aussi l'occasion d'échanges informels sur la collaboration et les tendances du marché du travail.

En raison de l'obligation faite aux conseillers de suivre la formation du brevet fédéral de spécialiste en gestion RH, la charge de travail a été importante pour les collaborateurs devant suppléer aux absences régulières des personnes en formation. Neuf conseillers ont terminé les cours en 2014 et se sont présentés aux examens en septembre. Parmi eux, sept ont réussi.

FONDATION LAUSANNOISE D'AIDE PAR LE TRAVAIL (FLAT)

Ça bouge du côté de la Riponne ! Des jardins odorants, des commerçants aux échoppes colorées et bientôt peut-être une place de jeu ont poussé sur le terreau fertile de cette place mythique de Lausanne. La floraison touche également la Fondation lausannoise d'aide par le travail (FLAT) qui, après une année 2013 de transition, a vu ses différentes activités éclore à nouveau.

Pour cette année 2014, 141 personnes se sont adressées à la fondation. De leur côté les membres de la commission de présélection et du conseil ont dû se réunir respectivement à huit et cinq reprises, afin de donner réponse à 62 dossiers. Dans le but de soutenir les différents projets des bénéficiaires, la FLAT a alloué plus de CHF 69'000.- sous forme de prêts et de dons. Elle a également eu le plaisir de prêter main forte à cette « vieille connaissance » qu'est le Centre vaudois d'aide à la jeunesse (CVAJ), comme mentionné dans le tableau synoptique ci-dessous :

	2013	2014*
Nombre total de personnes qui se sont adressées à la F.L.A.T. (écoute, conseils, dépôt d'une demande)	Statistique inconnue	141
Nombre de demandes qui ont abouti à une décision	30	62
Nombre de projets soutenus	12 (dont aucune institution)	33 (dont une institution)
Montant alloué sous forme de dons	Frs 14'023.20	Frs 17'743.40
Montant alloué sous forme de prêts	Frs 18'445.-	Frs 52'087.-
Nombre de projets refusés	16	29

**Sous réserve de modifications du Service de la révision*

Par ailleurs, durant cette même année, les membres du Conseil de fondation ont dû mobiliser leurs ressources sur de nombreux thèmes. Parmi ceux-ci, figurent notamment la réflexion quant à la diffusion du rapport d'activité et une discussion au sujet de la formation liée aux permis de conduire professionnels.

Parmi les événements marquants de cette année, relevons également le départ en août de la secrétaire de la fondation, Nous avons, par la suite, eu le plaisir d'accueillir une secrétaire-comptable, à un taux de 70%.

De plus, signalons que l'activité importante d'information de la fondation a continué de se poursuivre, notamment au travers d'une rencontre avec le CSR.

EMPLOIS TEMPORAIRES SUBVENTIONNÉS LAUSANNE (ETSL)

Si l'année 2013 avait vu de nombreux changements à l'ETSL, l'année 2014 a été celle de la stabilisation et de l'équilibre. ETSL a bâti des relations de travail et de confiance avec les nouvelles équipes du SECO et du SDE, et a su adapter ses pratiques aux nouvelles orientations de ces dernières : recherche de nouveaux mandants et partenaires pour Syni dans le canton de Genève, évolution des outils de collaboration avec le SDE et utilisation de la base du SDE pour la gestion des postes. Les collaborations avec le Service de prévoyance et d'aide sociales (SPAS) et l'Office AI du Canton de Vaud se poursuivent.

Le bilan en termes de fréquentation est globalement satisfaisant : 181 mesures/années pour le SDE, avec une commande de 190, 57 pour le SECO, pour 52 mesures commandées, 25 pour le SPAS, pour une commande de 27 et 5 mesures/années pour l'AI. Le secteur Lausanne Job, chargé des mesures en Institution d'accueil pour le SDE, a rencontré des difficultés afin d'atteindre ses objectifs, péjorant la réalisation globale. Des mesures de réorganisation interne ont été prises fin 2014 pour ce secteur. Au total, ETSL a réalisé près de 270 mesures/années, tous secteurs et types de mesures réunis, contre 280 en 2012, soit une baisse de 5% de fréquentation.

En 2014, 1'239 participants ont suivi une mesure à ETSL, pour 1'263 en 2013, avec une légère baisse de 2%. La tendance au raccourcissement de la durée moyenne des mesures s'est stabilisée, avec une durée de 2.7 mois pour les mesures du SDE. Un nouveau critère a été introduit en 2014 dans les statistiques d'ETSL, celui des sorties de mesure : 21% des participants trouvent un travail pendant la mesure, 17% l'interrompent, souvent pour des questions de santé, ETSL en interrompt 4% en raison de problèmes de comportements, et 58 % seulement effectuent une mesure complète. Ces interruptions influencent la fréquentation globale.

Participation aux mesures, selon l'origine

Origine	2007		2008		2009		2010		2011		2012		2013		2014		2007-2014	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%
Suisse	485	54.4	535	53.1	497	50.5	532	52.3	544	51.2	562	48.8	558	44.2	540	43.6	4'253	49.4
UE/AELE	165	18.5	172	17.1	179	18.2	205	20.1	227	21.4	282	24.5	346	27.4	367	29.6	1'943	22.5
Afrique	86	9.6	124	12.3	92	9.3	62	6.1	75	7.1	79	6.9	72	5.7	62	5.0	652	7.6
Balkans	61	6.8	58	5.8	77	7.8	65	6.4	69	6.5	88	7.6	93	7.4	60	4.8	571	6.6
Amérique latine	25	2.8	29	2.9	44	4.5	34	3.3	41	3.9	43	3.7	48	3.8	39	3.1	303	3.5
Moyen-Orient	15	1.7	32	3.2	27	2.7	35	3.4	28	2.6	23	2.0	10	0.8	21	1.7	191	2.2
Afrique du Nord	27	3.0	18	1.8	27	2.7	31	3.0	34	3.2	32	2.8	52	4.1	36	2.9	257	3.0
Asie	12	1.3	35	3.5	40	4.1	23	2.3	12	1.1	12	1.0	31	2.5	27	2.2	192	2.2
Europe de l'Est	10	1.1	3	0.3	1	0.1			2	0.2	3	0.3	5	0.4	4	0.3	28	0.3
Amérique du N.	1	0.1			1	0.1	1	0.1	4	0.4	2	0.2	3	0.2	3	0.2	15	0.2
Océanie	2	0.2	1	0.1			1	0.1							1	0.1	5	0.1
Indéterminé	3	0.3	1	0.1			29	2.8	26	2.4	25	2.2	45	3.6	79	6.4	208	2.4
Total	892	100.0	1'008	100.0	985	100.0	1'018	100.0	1'062	100.0	1'151	100.0	1'263	100.0	1'239	100.0	8'618	100.0

Participation aux mesures, selon le régime et le type de mesure

Régime	Type de mesure	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
50+	Administration communale	6	7	6	7	5			
	Institution d'accueil	16	13	12	13	9	1		
	Programme spécifique	68	57	45	33	24			
Total 50+		90	77	63	53	38	1		
AI	Programme spécifique		8	3	13	9	14	17	13
Total AI			8	3	13	9	14	17	13
Chantiers-Ville	Chantiers-Ville	12	5						
Total Chantiers-Ville		12	5						
EVAM	Programme spécifique			2		1	3		
Total EVAM				2		1	3		
Jeunes Actifs	Programme spécifique			9	29	36	34	24	5
Total Jeunes Actifs				9	29	36	34	24	5
MIS	Administration communale						1		
	Formation	7							
	Programme spécifique	14	33	26	23	34	55	93	
	Syni Lausanne					1			
Total MIS		21	33	26	23	35	56	93	
RI	Administration communale	6	9	9	11	26	23	38	38
	Institution d'accueil	9	7	8	10	15	24	23	16
	Programme spécifique	96	59	51	50	109	154	155	235
	Syni Lausanne						11	8	4
Total RI		111	75	68	71	150	212	224	293

Transition Emploi	Programme spécifique	16	144	117	33	42	30	13	14
Total Transition Emploi		16	144	117	33	42	30	13	14
LACI	Administration communale	22	47	48	70	95	104	107	98
	Institution d'accueil	74	73	83	78	81	85	84	73
	Programme spécifique	375	359	394	444	397	437	523	562
	Syni 21	46	44	47	50	29	18		
	Syni Lausanne	125	143	124	154	149	157	178	181
Total LACI		642	666	696	796	751	801	892	914
Autres	Programme spécifique			1					
Total Autres				1					
Total		892	1'008	985	1'018	1'062	1'151	1'263	1'239

*Voir la note de début de chapitre relative au mode de comptabilisation de la mesure Transition Emploi

Ainsi, 67% de toutes les mesures effectuées se sont déroulées dans les programmes d'ETSL, 33% en Institution d'accueil, dont 18% via Lausanne Job, et 15% à travers Syni.

De 2013 à 2014, les tendances observées quant au profil des participants se maintiennent : majorité d'hommes (58%); stabilité des tranches d'âge (25% de moins de 30 ans, 56% de 31 à 50 ans et 19% de plus de 50 ans) ; surreprésentation des étrangers (56% de tous les participants), par rapport aux statistiques nationales.

Comme observé depuis 2011, date de la révision de la loi sur l'assurance-chômage (LACI)⁷, les politiques d'activation des demandeurs d'emploi ont des impacts sur l'adhésion aux mesures et sur le taux de satisfaction des participants, en légère baisse. 84% des participants se disent satisfaits, avec l'exception de Syni et ses 96% de satisfaction. Du fait que la qualité de l'encadrement ou des activités est toujours plébiscité, c'est le sens même de la mesure et de ses objectifs qui est questionné. Les prescripteurs, les conseillers ORP particulièrement, apprécient la qualité du travail d'ETSL, avec 94% de satisfaction globale.

L'année 2014 a vu se finaliser des projets importants : certification réussie à la norme AOMAS 2010, avec une présentation renouvelée des mesures d'ETSL, axée sur le rapport de l'offre et de la demande ; orientation des activités pratiques des programmes vers des prestations facturées, validées par la Commission cantonale de gestion, notamment dans le domaine du nettoyage ; centralisation et création de nouveaux outils pour la recherche d'emploi ; réforme du système de questionnement de la qualité. Des activités d'ETSL ont trouvé une visibilité particulière : *Ateliers 36* a créé *l'esca-banc* pour l'administration lausannoise, dans le cadre de l'action Lausanne, amie des enfants (S JL) ; le voyage en Bulgarie d'une délégation du service, menée par le directeur d'EJCS, a médiatisé l'action d'ETSL tant dans le domaine de l'insertion que dans celui du développement durable.

Courant et fin 2014, les exigences ou demandes des mandants en termes de résultats de sorties de mesure se sont ajoutées aux exigences de qualité et de fréquentation. ETSL a alors décidé de réorienter ses dispositifs, dès début 2015 afin de tenir compte de ce nouvel objectif et intégrer les mesures ETSL dans le continuum des processus d'Insertion. L'avenir d'ETSL passe par cette orientation vers l'emploi, consistant à maintenir le regard fixé sur l'objectif général de la prise d'emploi.

INSPECTION DU TRAVAIL LAUSANNE (ITL)

Stratégie et objectifs

La stratégie de contrôle de l'ITL est construite au moyen de multiples facteurs : elle dépend des informations de sa permanence, de l'actualité (modification de la législation, articles de journaux), de plaintes, des campagnes du SECO et des objectifs communaux et cantonaux. Chaque année, l'ITL fixe, en accord avec sa hiérarchie et le SDE, des objectifs aussi bien quantitatifs que qualitatifs.

Shops stations-service

Un certain nombre de plaintes portant sur les conditions de travail dans les *shops* de stations-service ont conduit l'ITL à procéder à des contrôles de la branche. Ces plaintes, ainsi que la nouvelle situation créée par les votations du 22 septembre 2013, qui concernaient notamment ce type de magasins situés sur les aires des autoroutes ou le long d'axes de circulation importants et fortement fréquentés par les voyageurs, ont amené l'ITL à effectuer un contrôle général. L'ITL a répertorié sur le territoire communal 17 shops de stations-service ouverts le dimanche et employant du personnel. La loi délègue aux cantons la responsabilité de définir les axes de circulation susmentionnés. Concernant la Commune de Lausanne, quatre stations-service sont situées à proximité immédiate du rond-point de la Maladière et une le long d'un axe important (route de Berne à la hauteur de l'Ecole hôtelière de Lausanne). Sur les 17 shops de stations-service, 12 étaient

⁷ Voir <http://www.seco.admin.ch/themen/00385/04770/04779/?lang=fr>, le 20 février 2015.

en infraction. Un employeur a utilisé son droit recours, lequel est pendant au Département de l'économie et du sport, à la suite de la décision prononcée par l'ITL sur l'interdiction du travail le dimanche.

Manifestations

Le Conseil fédéral a décidé d'introduire une nouvelle disposition spéciale pour les entreprises fournissant des services destinés notamment aux manifestations. Le nouvel article 43a OLT⁸ permet à ces entreprises de faire travailler leurs collaborateurs la nuit et le dimanche sans autorisation et prend ainsi en considération les besoins spécifiques de cette branche. Il s'agit d'entreprises fournissant des prestations relatives à l'organisation et la réalisation de manifestations telles que des festivals, des concerts, des tournées, des comédies musicales, des événements sportifs, des événements marketing, des assemblées ou des galas. A cette occasion, l'ITL a pris contact avec tous les organisateurs de manifestations dont il a connaissance à Lausanne, pour leur rappeler les obligations en la matière.

Allaitement

Le Conseil fédéral a approuvé le 30 avril 2014 la révision de l'art. 60, al. 2, OLT⁹ et en même temps décidé de ratifier la Convention n°183 de l'Organisation internationale du travail (OIT). La modification fixe désormais le principe de la rémunération des temps consacrés à l'allaitement. La distinction dans la façon de comptabiliser le temps consacré à l'allaitement comme temps de travail selon que l'allaitement a lieu à l'intérieur ou à l'extérieur de l'entreprise est abolie. Comme précédemment, les mères qui allaitent pourront disposer du temps nécessaire pour allaiter ou tirer leur lait. De plus, l'employeur est désormais tenu de rémunérer, au cours de la première année de la vie de l'enfant, le temps consacré par l'employée à l'allaitement dans les limites suivantes :

- pour une journée de travail jusqu'à 4 heures: 30 minutes au minimum ;
- pour une journée de travail de plus de 4 heures: 60 minutes au minimum ;
- pour une journée de travail de plus de 7 heures: 90 minutes au minimum.

Directive MSST¹⁰

L'ITL a effectué entre 2013 et 2014 le contrôle de pratiquement tous les services de la Ville de Lausanne en ce qui concerne la mise en application d'un concept santé et sécurité, selon l'obligation légale de l'ordonnance sur la prévention des accidents. Chaque visite a fait l'objet d'un rapport. Des mesures de correction, avec un délai d'exécution, ont été demandées, afin de répondre aux exigences légales. Il est important de signaler que sur un total de 231 infractions constatées, aucune ne présentait un caractère de gravité et/ou de fréquence importante, ce qui aurait pu nécessiter une correction immédiate.

Activités ordinaires

Durant l'année, 297 contrôles ont été effectués dans les entreprises dont 46% n'ont pas été annoncés (contrôles inopinés). Le taux de contrôle des entreprises lausannoises a été de 2.47%, ce qui est légèrement supérieur à l'objectif de 2.3% fixé par le SECO pour les inspectorats du travail en Suisse.

L'ITL a traité 28 plaintes d'usagers, envoyé 22 décisions dont 7 décisions de refus relatives à des demandes de dérogation à l'interdiction du travail de la nuit ou du dimanche et 1 dénonciation au préfet.

La permanence de droit du travail a traité 2'963 sollicitations dont 1'147 passages par les usagers dans les locaux de l'inspection, ce qui fait une moyenne hebdomadaire de 60 sollicitations dont 23 passages. L'ITL a délivré 176 permis en dérogation de la durée du travail (émoluments CHF 8'000.-). Elle a effectué 22 examens de plans de construction ou de modifications des locaux des entreprises (CHF 3'920.-). L'activité déployée pour la prévention des accidents dans les entreprises a été indemnisée pour un montant de plus de CHF 135'000.-.

SERVICE SOCIAL LAUSANNE (SSL)

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

- accueillir les Lausannois-es en difficulté sociale et les aider à regagner leur autonomie
 - *information et action sociale / appui social (généraliste et spécialisé)*
- garantir le minimum vital
 - *prestation financière du Revenu d'insertion (RI)*
 - *aides individuelles des fonds de EJCS*

⁸ OLT2 : ordonnance 2 relative à la loi sur le travail.

⁹ OLT1 : ordonnance 1 relative à la loi sur le travail.

¹⁰ MSST est l'abréviation d'« Appel à des médecins et autres spécialistes de la sécurité au travail ». La méthode MSST rassemble les exigences essentielles en matière de sécurité au travail et de protection de la santé permettant de concevoir un système de sécurité efficace.

- réduire les risques liés à l'abus de stupéfiants
 - dispositif addictions (échange de matériel stérile, appui socio-éducatif)
- couvrir les besoins vitaux des personnes en situation de grande précarité
 - aide sociale d'urgence (accueil de jour, hébergement, nourriture, hygiène et soins de premiers secours)

EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Action sociale	60.95	58.70	61.45	55.70
Aide sociale d'urgence	6.10	6.10	6.50	6.50
Direction du service	4.00	4.00	4.00	4.00
Dispositif addiction	0.50	0.50	0.50	0.50
Finances et logistiques	2.30	2.40	2.30	2.30
Info sociale - SSL	12.10	11.80	12.10	11.80
Informatique	1.00	0.90	1.00	0.90
Insertion	5.90	5.60	5.80	5.70
Institutions subventionnées	2.40	2.40	1.40	1.40
Organisation & documentation	1.20	1.20	1.20	1.20
Resp. unités spécialisées	3.00	3.00	3.70	3.70
Revenu insertion	120.00	113.20	119.50	112.50
RH	4.60	4.55	4.60	4.05
Stats & mobilité	1.00	1.00	1.00	1.00
Unité assainissement finances	5.60	5.60	5.60	5.60
Unité juridique	2.00	2.00	2.00	2.00
Unité logement	19.90	19.30	17.60	16.70
Total service	252.55	242.25	250.25	235.55

Tableau 1.2.- variation en ept alloués

Unité administrative	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre
Total service	- 2.30

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Action sociale	72	58.70	71	55.70
Aide sociale d'urgence	7	6.10	8	6.50
Direction du service	4	4.00	4	4.00
Dispositif addiction	1	0.50	1	0.50
Finances et logistiques	3	2.40	3	2.30
Info sociale - SSL	15	11.80	15	11.80
Informatique	1	0.90	1	0.90
Insertion	8	5.60	8	5.70
Institutions subventionnées	3	2.40	2	1.40
Organisation & documentation	2	1.20	2	1.20
Resp. unités spécialisées	3	3.00	4	3.70
Revenu insertion	127	113.20	129	112.50
RH	7	4.55	6	4.05
Stats & mobilité	1	1.00	1	1.00
Unité assainissement finances	7	5.60	7	5.60
Unité juridique	3	2.00	3	2.00
Unité logement	24	19.30	21	16.70
Total service	288	242.25	286	235.55

Tableau 2.2. - apprenti-e-s

Unité administrative	1 ^{er} janvier	31 décembre
	n	n
Revenu insertion	1	0
Total service	1	0

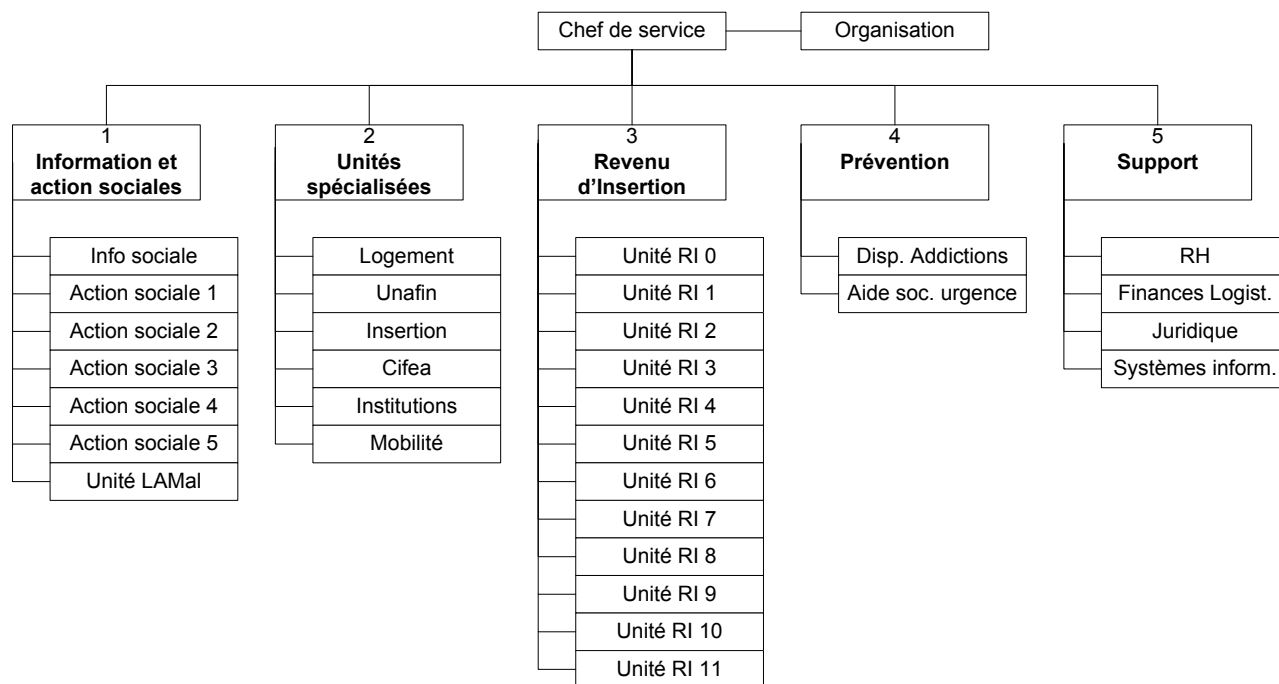
Tableau 2.3. - mouvements du personnel, excepté transfert inter-services (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	27	31

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Convention de départ	1
Décès	
Démission	21
Départ à la retraite	5
Fin de contrat	
Licenciement fin droit traitement	
Licenciement invalidité totale	
Licenciement juste motif	
Licenciement reconversion ext.	
Licenciement suppression poste	
Total service	27

ORGANISATION



ACCUEILLIR LES LAUSANNOIS-ES EN DIFFICULTÉ SOCIALE ET LES AIDER À REGAGNER LEUR AUTONOMIE

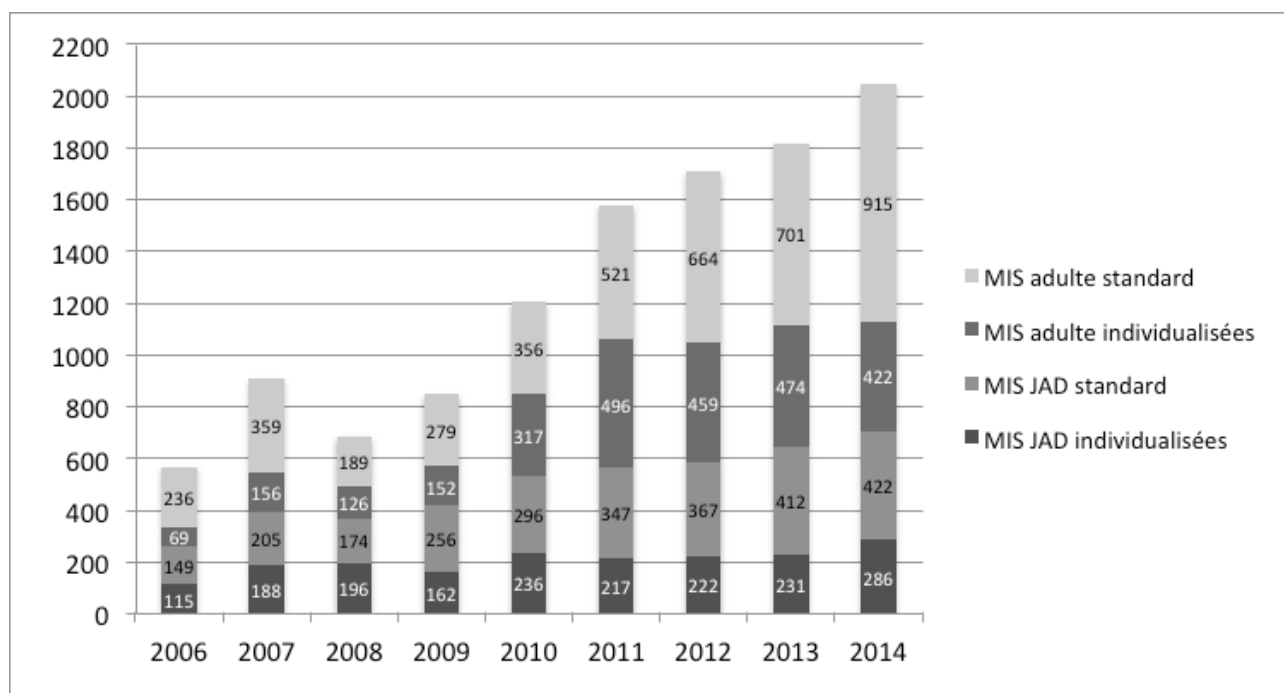
DOMAINE 1 – UNITÉS D'INFORMATION ET ACTION SOCIALES

Unité information sociale

	2011	2012	2013	2014
Nombre de consultations (permanences) à l'info sociale	5'292	5'454	5'531	5'802
Nombre de dossiers suivis par l'info sociale (année)	982	692	718	984
Nombre de dossiers d'appui social suivis à l'action sociale	6'870	6'711	6'400	6'413

Unités action sociale

Nombre de mesures d'insertion socioprofessionnelle (MIS) offertes aux jeunes adultes en difficulté (JAD) et aux adultes pour l'ensemble des bénéficiaires du SSL :



En 2014, 1'370 personnes auront bénéficié d'une mesure d'insertion socioprofessionnelle (cours, stage en entreprise, etc.).

Programme FORJAD

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	Évolution en %
Nb total de participants inscrits au programme FORJAD	97	93	99	108	91	98	+8

Unité assurance maladie

Opérations de l'unité assurance maladie

	2013	2014
Nombre de personnes reçues	1'018	2'100
- Selon type de prestations		
résiliations de contrats	162	263
affiliations de caisses	157	294
changement d'assurance maladie	566	1'054
visites à titre informatif	326	1'827

Ces opérations permettent d'éviter qu'un nombre croissant de personnes ne bénéficiant plus d'un subside complet et ne parvenant plus à payer leurs primes se retrouvent sans couverture d'assurance maladie.

DOMAINE 2 – UNITÉS SPÉCIALISÉES

Unité logement (UL)

Evolution des demandes et prestations à l'unité logement

	2010	2011	2012	2013	2014	Évolution en %
Nouvelles demandes	394	636	683	745	741	-1
- Selon type de problématique						
accès au logement	298	527	577	629	590	-6
maintien dans le logement	96	109	106	116	120	+3

- Selon type de prestations						
	2010	2011	2012	2013	2014	Évolution en %
individuelles (appui social)	132	273	268	330	469	+42
collectives (ateliers de recherche de logement)	262	363	415	415	272	-34
Ménages ayant été au bénéfice d'un appui social lié au logement dans l'année	411	460	518	547	543	-1

Le nombre total des participants aux ateliers de recherche de logement (séances infolog), cumulé sur l'année, est de 419 ; certains s'y rendent à plusieurs reprises.

Evolution du parc de logements géré par l'unité logement – état au 31 décembre de chaque année

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	Évolution en %
Objets et gérances	355	382	422	455	464	499	+8
Nombre d'objets	43	45	46	45	45	50	+11
Nombre de gérances							

Notons que l'augmentation du parc est principalement due à la prise de bail, dès le 1^{er} novembre 2014, des 29 chambres situées à la rue du Simplon 33 (immeuble racheté par la Ville et loué au SSL).

En 2014, 109 ménages ont été relogés dans le parc de l'unité logement (contre 103 en 2013) et 104 en sont sortis (contre 92 en 2013). Ces résultats incluent les appartements communautaires qui totalisent, pour l'année 2014, 47 entrées et 38 sorties.

Evolution des expulsions du logement (habitations)

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	Évolution en %
Expulsions	229	212	63	117	109	111	+2
Annoncées	98	118	nd	87	68	83	+15
Exécutées							

Evolution des lots stockés au garde-meubles - état au 31 décembre de chaque année

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	Évolution en %
Lots et entrées	105	117	54	44	43	30	-30
Lots stockés	40	48	40	54	60	60	0
Entrées durant l'année							

Unité assainissement financier (UnAFin)

Evolution des dossiers de l'UnAFin - état au 31 décembre de chaque année

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	Évolution en %
Dossiers	242	169	146	165	165	203	+23
Nouveaux dossiers ouverts durant l'année						97	
Demandes « Horizon » (nouvelle prestation dès 2014)	159	130	139	164	150	206	+37
Dossiers en cours							

Dossiers UnAFin fermés en 2014

	2010	2011	2012	2013	2014	Évolution en %
Dossiers fermés durant l'année (nombre / %)				147 / 100	130 / 100	-12
Désendettement (total ou partiel)	12	22	17	20 / 14	15 / 12	-25
Stabilisation de l'endettement	8	nd	37	23 / 16	9 / 7	-61
Bilan endettement et infos				39 / 26	37 / 28	-5
Réponse à des demandes spécifiques				24 / 16	35 / 27	+46
Autres (interruptions, abandon du projet, etc.)				41 / 28	34 / 26	-17

La baisse du nombre de dossiers fermés après stabilisation de l'endettement ou après désendettement ne correspond pas à une diminution du nombre de situations traitées, mais au fait que les dossiers restent ouverts car l'UnAFin assure toujours le suivi (par exemple pour des rachats d'actes de défaut de bien, des règlements à l'amiables de dette ou des procédures extrajudiciaires).

En 2014, la prestation « Horizon » a permis à 97 bénéficiaires du RI de connaître leur niveau d'endettement actuel, ainsi que les options d'assainissement financier possibles, en cas de sortie du RI. Elle a donc eu une forte vocation motivationnelle pour ces bénéficiaires, dont l'endettement médian était de CHF 47'250.-, et qui sans cela pourraient être dissuadés de retrouver un emploi, en raison de leur surendettement et de la probable saisie sur salaire qui en découlerait.

Actions de prévention

Nb séances totales / nbre de séances réalisées par l'UnAFin / nbre participants	2011	2012	2013	2014
Jeunes adultes au RI (participants à des mesures d'insertion)	4 / 2 / 73	5 / 0 / 174	5 / 1 / 161	4 / 1 / 213
Nouvelles familles (Espaces prévention Pro Familia)	33 / 10 / 89	41 / 21 / 207	46 / 21 / 205	46 / 18 / 231
Collaborateurs/trices de la Ville de Lausanne	1 / 1 / 80	2 / 1 / 75	2 / 2 / 110	2 / 2 / 107
Apprenti-e-s du canton et ensemble des communes vaudoises	3 / 3 / 79	2 / 2 / 82	2 / 2 / 92	2 / 2 / 75
Permanence téléphonique Info Budget (nbre permanences / nbre appels)	nd	66 / 336	65 / 347	67 / 351
Actions auprès de publics spécifiques (ORP et Migrants)				6 / 6 / 74

Concernant la troisième mission de l'UnAFin, qui intervient en tant que centre de compétences sur la gestion des dettes, sept formations/interventions ont été effectuées en 2014, auprès de 580 participants (EESP, Ordre judiciaire vaudois, Conférence des préposés aux poursuites et faillites de Suisse, Caritas Vaud, colloque de politiques sociales de lutte contre la pauvreté).

Unité insertion (UI)

En 2014, l'unité a suivi 430 personnes, dont 280 de 18-25 ans. Ce suivi a pris fin pour 235 d'entre elles, avec les résultats suivants :

Motif de fin de prise en charge (nombre / %)	2011	2012	2013	2014	Évolution en %
Entrée en formation professionnelle	38 / 13.3	28 / 16	52 / 19	52 / 22	0
Prise d'emploi	26 / 9.1	13 / 7	20 / 7	30 / 13	+50
Retour à l'AS avec bilan ou projet	82 / 28.7	38 / 21	48 / 17	17 / 7	-65
Mesure d'insertion ou stage en entreprise de longue durée	13 / 4.5	8 / 5	18 / 6	17 / 7	-6
Transfert à l'ORP	17 / 5.9	15 / 8	13 / 5	16 / 7	+23
Déménagement, service militaire, etc.	7 / 2.4	6 / 3	15 / 5	20 / 9	+33
Interruption due à des problèmes de santé, de logement ou garde d'enfant	40 / 14	19 / 11	40 / 14	48 / 20	+20
Défaut de collaboration, absences	63 / 22	52 / 29	74 / 27	35 / 15	-53
Total	286 / 100	179 / 100	280 / 100	235 / 100	-16

La forte baisse du nombre de retours aux assistants sociaux (AS) en fin de suivi à l'UI s'explique par le fait que l'UI intervient davantage dans la mise en œuvre des projets professionnels des bénéficiaires qu'elle a suivis.

Unité acquisition compétences de base (CIFEA)

	2010	2011	2012	2013	2014
Nombre de places conventionnées ¹	3'887	4'119	4'355	4'083	3'832
Nombre d'heures de cours/participant conventionnées ¹	110'817	121'832	134'167	140'716	140'662
Total conventionné ¹ avec institutions CIFEA (en CHF)	nd	3'190'517.90	3'378'973.13	3'456'016.83	3'521'716.28
part Ville de Lausanne – SSL	2'978'572.34	2'956'891.58	3'018'964.83	3'061'903.35	3'130'627.79
part Etat de Vaud (DSAS ² , DFJC ³ et DECS ⁴)	nd	208'626.40	336'136.90	370'242.08	366'870.29
part BLI	nd	25'000.00	23'871.40	23'871.40	24'218.20
Financement BIP-BIP – accueil enfant pendant la formation des parents – financement SSL (en CHF)	28'000.00	20'000.00	20'000.00	20'000	20'000
Total conventionné hors CIFEA ⁵ (en CHF)	0	110'702.00	62'800.00	54'958.68	0
Total financement SSL (en CHF)	3'006'572.34	3'087'593.58	3'101'764.83	3'136'862.03	3'150'627.79

¹ Les places et les heures conventionnées avec la Communauté d'intérêt pour la formation élémentaire des adultes (CIFEA) par la Ville de Lausanne, via le SSL sont cofinancées par d'autres entités publiques (voir lignes suivantes) ; la Ville de Lausanne reste le principal financeur de la CIFEA (88.9% en 2014).

² Le Département de la santé et de l'action sociale (DSAS) finance les associations Corref et Lire et Ecrire – section Lausanne et région : achat de MIS conventionnées pour des bénéficiaires du RI.

³ Le Département de la formation, de la jeunesse et de la culture (DFJC) finance l'association Lire et Ecrire : couverture de déficit pour les sections vaudoises.

⁴ Le Département de l'économie et du sport (DECS), via le Bureau cantonal pour l'intégration et la prévention du racisme (BCI), finance des mesures pour les détenteurs de permis F et B, ainsi que pour des immigrés en situation de précarité établis à Lausanne et ne bénéficiant pas d'autres mesures d'insertion/formation financées par les pouvoirs publics.

⁵ Achat de prestations de type « compétences de base », en dehors des cinq institutions de la CIFEA (utilisation du solde de fin d'année en subsidiarité des autres financements possibles) – concerne notamment des cours de français.

Unité institutions diverses (droit, lien social, famille, 3^e âge)

Adhésion au réseau des villes amies des aînés

Dans le cadre de la mise en œuvre de la politique sociale de la vieillesse décidée par le Conseil communal, le SSL a entrepris les démarches d'adhésion au Réseau mondial des villes amies des aînés de l'Organisation mondiale de la santé. Il a

ainsi engagé une série de consultations thématiques auprès des seniors. Trois séances sur les dix prévues ont été tenues en 2014, dont l'une sur la thématique des « Espaces extérieurs et bâtiments » et l'autre sur la question des « Transports ». Dans ce processus, la Ville œuvre en collaboration avec les associations et groupements d'ainés présents à Lausanne.

Prestations délivrées par l'ASSUAS dans le cadre de la convention conclue avec le SSL

	2013	2014
Consultations pour les usagers du SSL	8	10
Suivis de dossiers d'usagers du SSL	1	1

Unité mobilité

Evolution des courses de loisirs subventionnées en faveur de personnes à mobilité réduite

	Taxis			THV			Total		
	Usagers	Courses	Dépense nette (CHF)	Usagers	Courses	Dépense nette (CHF)	Usagers	Courses	Dépense nette (CHF)
2008	718	23'295	402'159.40	512	10'735	353'194.40	1'230	34'030	755'353.80
2009	758	27'204	453'677.60	457	9'789	334'386.30	1'215	36'993	788'063.90
2010	825	29'627	497'569.20	487	10'017	343'963.40	1'312	39'644	841'532.60
2011	830	32'283	547'314.20	524	10'739	381'413.20	1'354	43'022	928'727.40
2012	757	29'561	490'122.90	598	9'720	343'190.40	1'355	39'281	833'313.30
2013	695	27'122	458'186.30	603	9'601	350'030.40	1'298	36'723	808'216.70
2014	637	24'358	401'996.30	631	9'257	342'157.80	1'268	33'615	744'154.10

Les baisses constatées (coût global et clients taxis) tiennent pour l'essentiel à un contrôle strict de l'octroi, par les centres médico-sociaux, des conditions d'accès à la prestation de transport en taxis.

GARANTIR LE MINIMUM VITAL

DOMAINE 3 – REVENU D'INSERTION

Evolution de la demande du RI – dépenses et nombre de dossiers

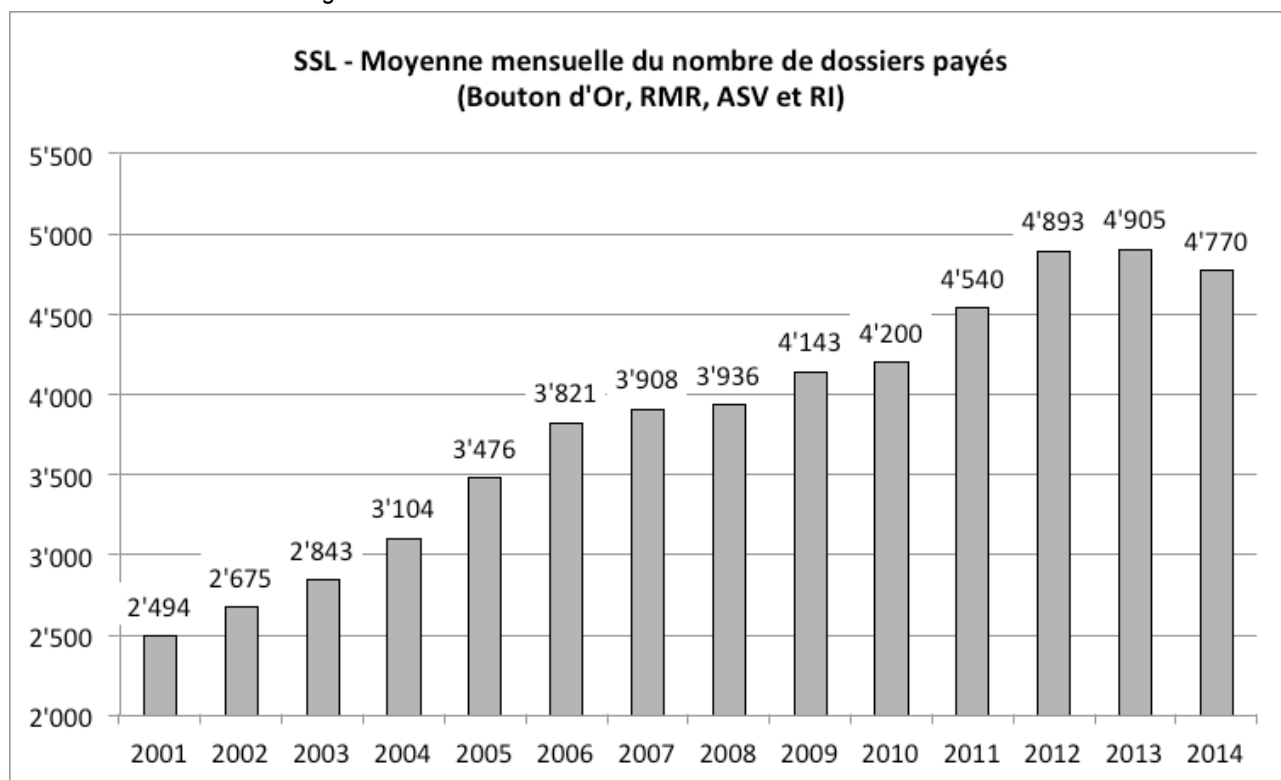
Evolution des dépenses brutes et nettes des régimes cantonaux ASV, RMR, RI

Année	Dépense brute (CHF)	Évolution en %	Rétrocessions de tiers (CHF)	Évolution en %	Dépense nette (CHF)	Évolution en %
2003	72'828'469.05	+7.9	24'746'285.85	+38.3	48'082'183.20	-3.1
2004	78'752'894.85	+8.1	20'328'540.25	-17.9	58'424'354.60	+21.5
2005	88'062'832.75	+11.8	17'479'071.20	-14.0	70'583'761.55	+20.8
2006	96'013'073.90	+9	13'880'876.85	-20.6	82'132'197.05	+16.4
2007	101'504'430.07	+5.7	15'154'306.26	+9.1	86'350'123.81	+5.1
2008	103'204'064.76	+1.7	16'619'502.75	+9.7	86'584'562.01	+0.3
2009	107'082'018.54	+3.8	17'392'998.12	+4.7	89'689'020.42	+3.6
2010	106'342'466.08	-0.7	15'541'684.83	-10.6	90'800'781.25	+1.2
2011	115'278'233.25	+8.4	15'137'259.56	-2.6	100'140'973.69	+10.3
2012	125'205'014.68	+8.6	16'051'937.40	+6.0	109'153'077.28	+9.0
2013	127'824'548.18	+2.1	18'414'550.17	+14.7	109'409'998.01	+0.2
2014	123'935'485.13	-3	17'255'689.46	-6.3	106'679'795.67	-2.5

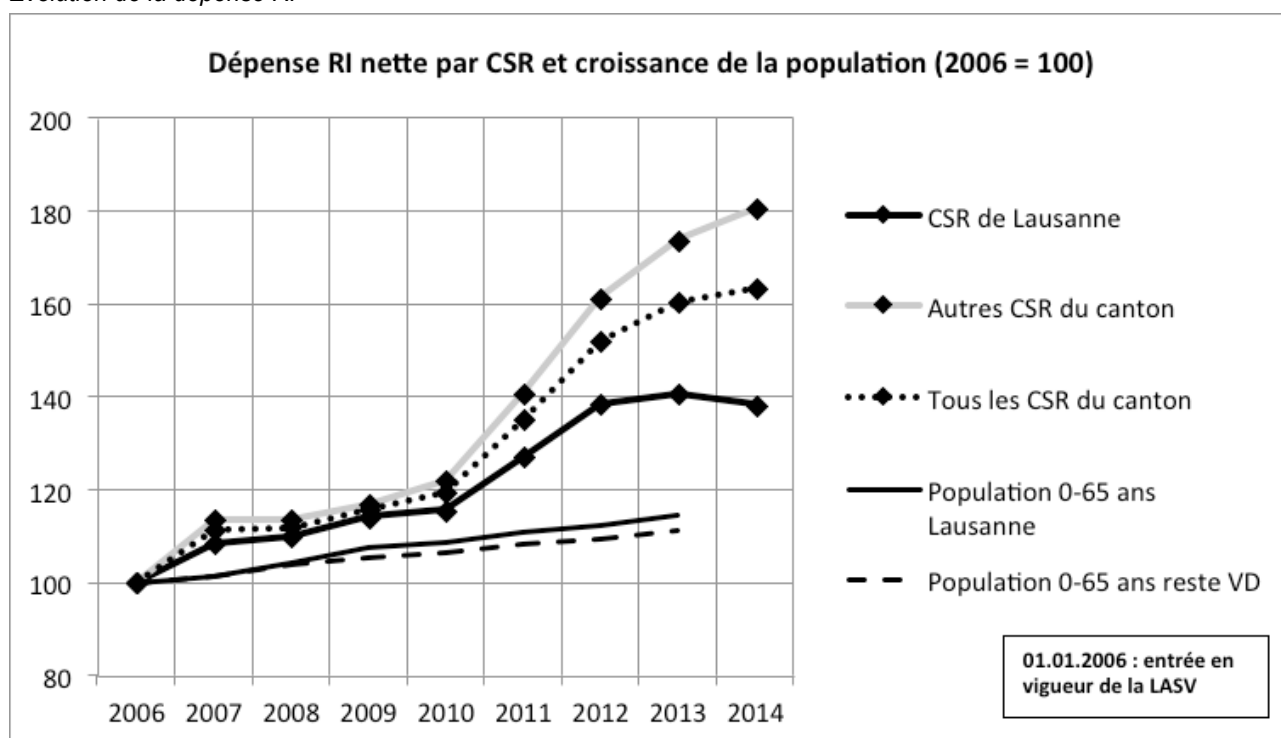
Sources : Miroir statistique (données 1990) et GEFI (données 2000-2013)

A relever que le SSL enregistre, pour la première fois depuis 2003, une baisse de la dépense d'aide sociale à Lausanne.

Evolution des dossiers des régimes cantonaux



Evolution de la dépense RI



La demande d'aide sociale à Lausanne a légèrement baissé en 2014, alors qu'elle continue de progresser dans le reste du Canton et que la croissance de la population à Lausanne et dans le reste du canton est restée similaire.

Enquêtes et perceptions indues

Enquêtes demandées, menées

Enquêtes	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Demandées	327	237	150	132	129	144	107
Menées	380	303	128	155	153	138	128

Perceptions indues et restitutions

Année	Décisions d'indus établies (RI+ASV+RMR)	Montants restitués
2006	652'551.05	-650'321.30
2007	2'819'523.60	-320'730.05
2008	3'358'583.90	-389'069.10
2009	3'079'428.36	-604'791.60
2010	2'419'291.00	-637'770.35
2011	3'740'415.20	-669'798.40
2012	3'473'361.00	-906'395.55
2013	3'904'345.87	-1'043'307.54
2014	2'932'691.78	-1'058'762.50

Plaintes et dénonciations pénales pour fraude

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Plaintes pénales : fraudes avec astuce (escroquerie, faux dans les titres)	13	13	28	7	18	53	94
Dénonciations pénales préfectorales : fraudes sans astuce (contraventions à la LASV)	153	176	145	149	216	144	173

EVOLUTION DES FONDS DE EJCS

Evolution des demandes au Fonds du 700^e anniversaire de la Confédération

	Demandes	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Reçues		318	297	290	294	298	244	267
Acceptées		301	281	273	283	276	228	245
Refusées		17	16	17	11	22	16	22

Evolution des recettes et dépenses du Fonds du 700^e anniversaire de la Confédération

Année	Recettes (CHF)	Dépenses (CHF)	Solde (CHF)
2008	945'903.76 ¹	270'733.15	913'780.27
2009	63'114.25	241'340.72	735'653.80
2010	150'543.74	206'784.50	679'413.04
2011	38'517.55	221'147.65	496'782.94
2012	191'230.86 ²	221'664.70	476'349.10
2013	138'861.45	231'634.95	383'575.60
2014	32'570.10	147'149.10	268'996.60

¹ dont CHF 350'000.- recapitalisation selon préavis N° 2007/63 (« Recapitalisation Fonds lausannois du 700^e anniversaire de la Confédération ») et CHF 553'032.56.- de successions en déshérence

² dont CHF 149'000.- de succession en déshérence

Au 31 décembre, les moyens publics, de successions et de dons s'élevaient au total à CHF 5'884'360.22. A la même échéance, le Fonds avait accordé des dons pour un total de CHF 5'450'806.80 et des prêts pour CHF 1'126'612, dont CHF 984'883.40 avaient déjà été remboursés. Compte tenu de pertes sur débiteurs pour CHF 92'150.12 (assimilables à des dons), le disponible en fin d'année se montait à CHF 268'996.60.

Evolution des demandes au Fonds d'action sociale

Demandes	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Reçues	34	45	38	58	48	42	26
Acceptées	30	40	38	52	41	37	25
Partiellement acceptées	2	3	-	2	3	3	-
Refusées	2	2	-	4	4	2	1

Evolution des dépenses du Fonds d'action sociale (y compris Fonds Grumbach et Fonds pour projets spéciaux)

Année	Recettes	Dépenses	Solde
2008	84'002.50	111'294.50	1'900'865.60
2009	80'556.48	86'997.85	1'894'424.23
2010	139'731.29	218'970.77	1'815'184.75
2011	228'989.96	172'834.50	1'871'340.21
2012	72'814.76	53'031.25	1'891'123.72
2013	126'316.36	211'375.15	1'806'064.93
2014	130'229.72	163'636.00	1'772'658.65

Au 31 décembre, le Service social Lausanne et l'assistante sociale d'entreprise de la Ville ont accordé un montant total de CHF 24'107.65, dont CHF 21'977.65 sous forme de dons et CHF 2'130.00, sous forme de prêts.

RÉDUIRE LES RISQUES LIÉS À LA CONSOMMATION DE STUPÉFIANTS

DOMAINE 4 – PRÉVENTION – DISPOSITIF ADDICTIONS

Echange de matériel stérile

Nombre de seringues distribuées (par Fondation ABS)

Modalités	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Distribus	75'630	77'933	68'368	90'487	96'214	64'885	88'092
Passage	20'812	24'128	21'289	23'016	28'442	23'806	29'174
Automates	4'944	3'285	1'062	0	0	0	0
Total	101'386	105'346	90'719	113'503	124'657	88'691	117'266

Appui socio-éducatif

Contacts au Passage (Fondation ABS)

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Contacts	24'060	25'949	21'106	21'164	20'866	21'496	24'021
Contacts hommes	20'843	21'826	18'095	18'077	18'181	18'502	20'896
Contacts femmes	3'217	4'123	3'011	3'087	2'685	2'994	3'125
Entretiens	6'827	5'186	8'615	9'496	13'803	7'281	8'096
Nouvelles personnes accueillies / acceptées	674 / 310	340 / 150	304 / 127	236 / 110	306 / 130	314 / 183	324 / 200
Soins médicaux	nd	1'812	2'095	2'942	3'087	4'141	4'449

Activités créatives, sportives, culturelles

Programmes	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Éveil - personnes par jour d'ouverture (moyen)	12	12	14	14	16	16	17
Sport'Ouverte - personnes accueillies	167	104	217	320	348	450	498
Sport'Ouverte - camps	4	5	1	3	4	5	7

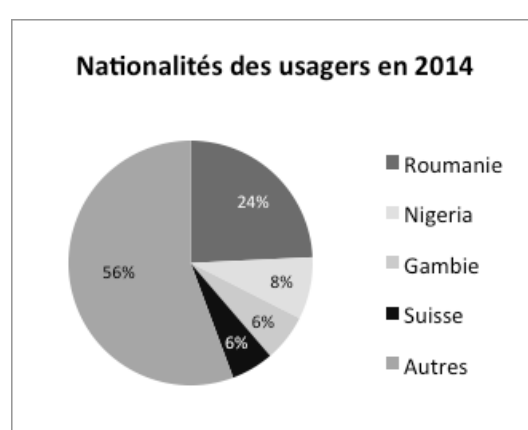
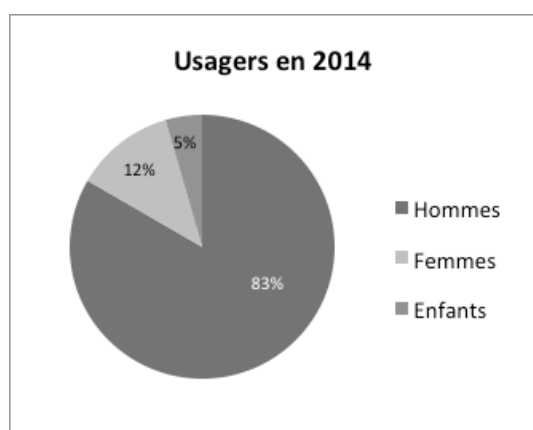
COUVRIR LES BESOINS VITAUX DES PERSONNES EN GRANDE PRÉCARITÉ

DOMAINE 4 – PRÉVENTION – AIDE SOCIALE D'URGENCE

Hébergement

Nuitées

Hébergement	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Abri PC	3'026	3'047	3'720	6'446	7'169	11'568	11'160
Marmotte	10'715	10'751	10'949	11'269	11'738	11'681	11'803
Sleep In	8'123	8'140	8'245	8'572	9'380	9'499	9'521
Total	21'864	21'938	22'914	26'287	28'314	32'748	32'484



En 2014, 2'021 personnes différentes ont fréquenté les structures d'hébergement d'urgence de la ville, dont 83% d'hommes, 12% de femmes et 5% d'enfants. La nationalité la plus représentée parmi les usagers était la nationalité roumaine (24%).

	2014
Nombre de personnes différentes accueillies	2'021
Nombre de refus	5'783

Durée des séjours

Durée de fréquentation des hébergements d'urgence depuis l'ouverture du Bureau des réservations (décembre 2012) (par personne, en nombre de jours/mois sur la période décembre 2012 – décembre 2014)

Durée de fréquentation des hébergements (par personne en nombre de jours ou mois)	% des usagers
De 1 à 3 jours	29
De 4 à 30 jours	27
De 1 à 3 mois	17
De 3 à 6 mois	9
De 6 à 9 mois	4
De 9 à 12 mois	4
> 12 mois	10

Depuis l'ouverture du Bureau des réservations en décembre 2012, 3'600 personnes différentes ont fréquenté les hébergements d'urgence de Lausanne. Le tableau ci-dessus indique que près de deux-tiers de ces usagers (73%) ont fréquenté les hébergements d'urgence sur une durée de moins de trois mois, entre décembre 2012 et décembre 2014. 10% (soit 360 personnes) ont séjourné dans les structures d'hébergement d'urgence plus d'un an pendant cette période.

Accueil de jour

Fréquentation de l'Espace

	2013	2014
Nombre d'entrées	28'182	32'411
Moyenne journalière	109	124

L'Espace, lieu d'accueil de jour pour les personnes vulnérables et en précarité, a ouvert en décembre 2012. En 2014, 32'411 entrées ont été comptabilisées, ce qui représente 124 entrées par jour. L'Espace offre différentes prestations : collations, consignes à bagages, une permanence sociale et administrative, une permanence infirmière, une adresse postale et la réservation de lits en hébergement d'urgence.

Prestations de l'Espace

	2014
Nombre de consignes à bagages (au 31 décembre)	35
Nombre de personnes disposant d'une adresse postale (au 31 décembre)	355
Nombre de contacts dans les permanences infirmières en 2014	588
Nombre de personnes reçues dans les permanences sociales en 2014	2'713

Distribution de nourriture

Distribution de nourriture par la Centrale alimentaire de la région lausannoise (CARL)

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Kilos	520'000	601'936	534'879	572'000	600'000	520'000	565'000

Nombre de repas servis à la Soupe populaire (Fondation Mère Sofia)

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Repas	47'149	48'861	45'685	52'501	63'389	60'966	68'452

Nombre de colis alimentaires distribués lors des permanences de l'Echelle (Fondation Mère Sofia)

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Colis ¹	nd	1'531	1'378	nd	1'425	1'586	1'661

¹ représente une semaine de nourriture pour une famille

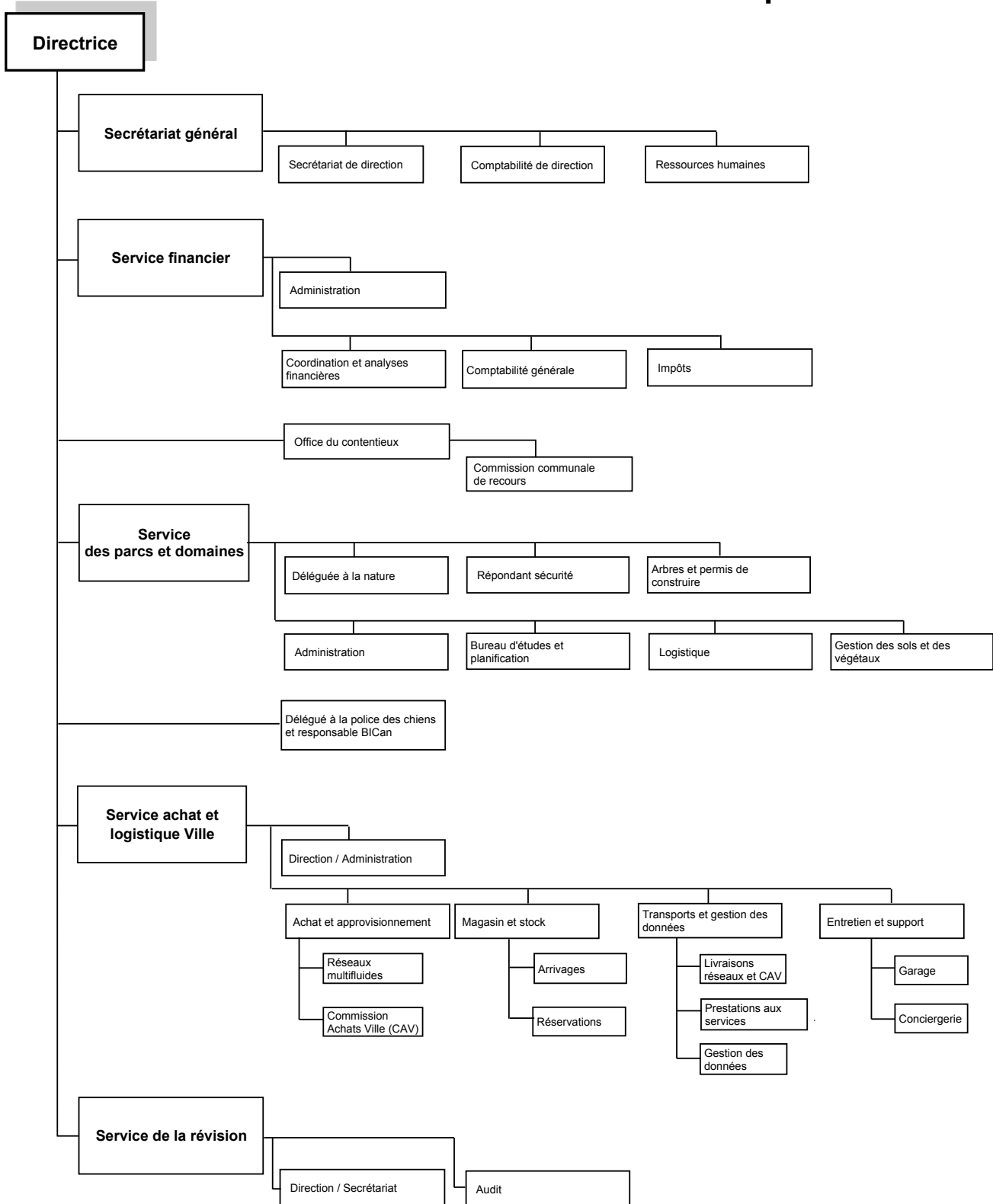
Hygiène et soins de premier recours

Prestations du Point d'Eau

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Lessives	4'975	5'699	5'759	7'937	10'943	11'175	10'759
Douches	2'766	2'751	4'286	6'243	10'582	9'012	9'883
Consultations infirmières*	2'326	2'041	2'250	2'269	2'097	2'195	2'121
Consultations médicales	516	541	433	395	379	403	381
Consultations dentaires et hygiéniste	1'920	2'046	1'636	1'645	1'545	1'497	1'541

* Les chiffres des consultations infirmières ont été corrigés, dès 2008. Les consultations médicales étaient par erreur également comptabilisées dans les consultations infirmières.

Direction des finances et du patrimoine vert



Direction des finances et du patrimoine vert (FIPAV)

SECRETARIAT GÉNÉRAL (SGFIPAV)

Le Secrétariat général de la Direction des finances et du patrimoine vert existe comme entité budgétaire et administrative autonome depuis le 1^{er} janvier 2014, bien que son organisation ait été mise en place dès le 1^{er} mai 2013, à l'arrivée de la secrétaire générale.

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

Administration

- coordination des activités de la Direction des finances et du patrimoine vert
- suivi des affaires du Conseil communal et de la Municipalité au sein de la direction
- suivi des thèmes transversaux et appui sur les enjeux stratégiques
- gestion de projets stratégiques
- gestion du secrétariat de la directrice
- gestion des courriers de la Direction

Ressources humaines

- rattachement de la responsable des ressources humaines de quatre des cinq services de la direction

Comptabilité de direction

- établissement, en collaboration avec les services de la direction, du budget de fonctionnement, du plan des investissements et du bouclage des comptes
- responsabilité, entre autres, du contrôle budgétaire, du respect des règles administratives, de la passation des écritures, de l'enregistrement des factures et de la gestion administrative et comptable du personnel de la direction
- gestion administrative et comptable de la subvention annuelle de CHF 80.- par habitant
- tenue de la comptabilité générale et salariale de la Caisse de pensions du personnel communal de Lausanne (CPCL)

EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Comptabilité direction FIPAV	4.00	4.00	4.00	3.00
Direction SG FIPAV	2.00	1.80	2.00	1.80
Ressources humaines	0.80	0.80	0.80	0.90
Total service	6.80	6.60	6.80	5.70

Tableau 1.2.- variation en ept alloués

Unité administrative	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre
Total service	0.00

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Comptabilité direction FIPAV	5	4.00	4	3.00
Direction SG FIPAV	2	1.80	2	1.80
Ressources humaines	1	0.80	1	0.90
Total service	8	6.60	7	5.70

Note : les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales

Tableau 2.2. - apprenti-e-s

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n		n	
	0		0	
Total service	0		0	

Tableau 2.3. - mouvements du personnel, excepté transfert inter-services (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	1	0

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Convention de départ	
Décès	
Démission	
Départ à la retraite	
Fin de contrat	
Licenciement fin droit traitement	
Licenciement invalidité totale	
Licenciement juste motif	1
Licenciement reconversion ext.	
Licenciement suppression poste	
Total service	1

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

Coordinations transversales

Le Secrétariat général a assuré la coordination des acteurs internes et externes dans un certain nombre de projets transversaux en collaboration avec les services de la Direction, comme par exemple :

- projet d'avenir du domaine de Rovéréaz avec adoption d'un préavis sur le sujet en 2014 ;
- projets d'importance sur l'espace public tels que l'installation du parc de sculptures « Légendes d'Automne » à la Promenade Schnetzler ou la réhabilitation du parc de la Brouette ;
- projet Subvention80.

Projet Subvention80

Début 2014, le Secrétariat général a repris la responsabilité du projet Subvention80, visant à l'introduction de la nouvelle subvention annuelle de CHF 80.- par habitant en résidence principale à Lausanne sans interruption dans l'année, en collaboration avec le Service financier, le Service d'organisation et d'informatique, le Service du contrôle des habitants, et le Service commercial. La comptabilité de direction FIPAV a quant à elle rejoint le comité de projet.

Une 1^{ère} phase de plus de quatre mois de travail intensif a permis la création et la mise en place de l'application Subvention80 qui assure aujourd'hui son traitement et son suivi. Ce programme entièrement conçu au sein de la Ville permet un usage transversal entre les différents services impliqués, de renseigner les clients, de traiter les versements des ayants droit hors services industriels et sert de base de travail au suivi financier et l'établissement des indicateurs.

La 2^e phase a commencé en mai, avec le traitement effectif du versement de la Subvention80 pour l'année 2013. Le traitement des versements aux ayants droit n'étant pas identifiés comme abonnés des services industriels – canal préférentiel choisi pour verser la subvention aux habitants lausannois – a nécessité l'engagement de deux auxiliaires à mi-temps et a pris trois mois. Après huit mois d'exploitation, les résultats sont très positifs quant à la masse assumée et la durée de traitement : pour l'année 2013, 93% des ayants droit ont ainsi été payés. C'est aussi une pleine réussite de collaboration entre toutes les entités impliquées dans ce projet.

SERVICE FINANCIER (SF)

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

- gestion des processus de réalisation du budget et du plan des investissements
- gestion du processus de bouclage des comptes
- bouclage des comptes
- préparation des préavis relatifs au budget et aux comptes
- suivis budgétaires, de la trésorerie, des investissements, à l'attention de la Municipalité
- réalisation de la planification financière à l'attention de la Municipalité
- élaboration du dossier de préparation à la notation financière de la Ville
- gestion du plan comptable, du logiciel informatique, supervision de la comptabilité de la Ville ainsi que de quelques fonds et fondations
- enregistrement des encaissements par banque, compte de chèque postal et caisse
- paiement des fournisseurs et des pensions
- paiement des prestations sociales versées en espèces à la caisse ou par compte de chèque postal
- gestion de la trésorerie et de la dette
- gestion des cautionnements accordés
- tenue à jour des rôles spéciaux d'impôts des contribuables lausannois et relations avec l'Administration cantonale des impôts (ACI) et l'Office d'impôt des districts de Lausanne et Ouest lausannois (OID)
- suivi des dossiers de répartitions intercommunales d'impôts et contrôle des domiciles secondaires
- organisation et gestion du bureau d'information fiscale en collaboration avec l'Office d'impôt
- secrétariat de la Commission permanente des finances et de la Commission de recours en matière d'impôt communal
- tenue de la comptabilité de la CPCL, gestion de sa trésorerie courante, participation à l'élaboration du rapport annuel de gestion, production de tableaux de bord, prestations diverses
- analyses financières diverses, préavis financiers à l'intention de la Municipalité

EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Comptabilité générale	7.30	7.30	7.40	7.30
Contentieux	14.20	14.20	18.20	17.20
Coordinat. & analyses financ.	4.00	4.00	5.00	5.00
Direction - SF	2.75	2.75	2.75	2.75
Impôts	3.00	3.00	3.00	3.00
Total service	31.25	31.25	36.35	35.25

Tableau 1.2.- variation en ept alloués

Unité administrative	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre
Total service	+ 5.10

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Comptabilité générale	9	7.30	9	7.30
Contentieux	16	14.20	19	17.20
Coordinat. & analyses financ.	4	4.00	5	5.00
Direction - SF	3	2.75	3	2.75
Impôts	3	3.00	3	3.00
Total service	35	31.25	39	35.25

Note : les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales

Tableau 2.2. - apprenti-e-s

Unité administrative	1 ^{er} janvier	31 décembre
	n	n
Total service	0	0

Tableau 2.3. - mouvements du personnel, excepté transfert inter-services(sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre	
	fin(s) d'emploi	embauches
Nombre de mouvement(s)	2	7

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Convention de départ	
Décès	
Démission	
Départ à la retraite	2
Fin de contrat	
Licenciement fin droit traitement	
Licenciement invalidité totale	
Licenciement juste motif	
Licenciement reconversion ext.	
Licenciement suppression poste	
Total service	2

ÉVÈNEMENTS MARQUANTS

- participation à la mise en place de l'application Subvention80 ;
- suivi du plan structurel d'amélioration financière (PSAF) ;
- participation au groupe de travail Canton-Communes en vue de l'introduction du nouveau modèle comptable harmonisé pour les cantons et les communes (MCH2) ;
- participation à la gestion de plusieurs sociétés de la Ville.

Dette communale

En 2014, 91 opérations d'emprunts à court terme (moins d'une année) ont été conclues. Une émission d'emprunt obligataire (à long terme) a été effectuée pour CHF 100 millions. Deux emprunts à long terme pour un total de CHF 175 millions ont été remboursés.

Bureau d'information fiscale (BIF)

En collaboration avec l'Office d'impôt des districts de Lausanne et Ouest lausannois, le BIF a ouvert ses portes du 17 février au 21 mars 2014. Pour la douzième fois le Canton s'est associé à la prestation offerte par la Commune. Une équipe de six taxateurs a rempli 3'721 déclarations d'impôt et a répondu à 3'858 personnes. Ce service gratuit est très apprécié tant des Lausannois que du Canton qui a bénéficié de dossiers pré-taxés.

Impôt sur les chiens

Au 31 décembre 2014, 3'679 chiens étaient inscrits au rôle. Durant l'année, un contrôle régulier en relation avec la base de données ANIS (marquage obligatoire des chiens par puce électronique) a permis l'inscription de 166 nouveaux chiens et l'envoi de 579 bordereaux supplémentaires de reprise pour CHF 52'110.-.

Frontaliers

Des contrôles supplémentaires et une conjoncture favorable à l'engagement de frontaliers ont permis d'enregistrer une hausse de ce poste. Les éléments traités en 2014 correspondent aux salaires 2013 :

	en 2012	en 2013
nombre frontaliers	4'533	4'858
employeurs	912	941
Impôts en francs	7'698'086	8'728'359

Résidences secondaires

En 2014, 319 procédures (questionnaires) ont été engagées. 144 nouvelles domiciliations fiscales ont été forcées. 77 dossiers sont encore en examen à l'Administration cantonale des impôts (ACI).

A fin 2014, les domiciliations fiscales forcées antérieures ayant une décision de taxation (96%) pour la période fiscale 2012 ont généré un impôt communal de CHF 924'290.-.

Le tableau ci-dessous renseigne sur les taxations établies et l'impôt communal facturé, sur la base des cas dont le rôle a été forcé :

périodes fiscales forcées	Périodes fiscales taxées (en francs)		
	2011	2012	2013*
2011	940'032	906'370	603'175
2012		924'290	610'405
2013			360'557

* selon l'année, un certain nombre de dossiers sont encore à taxer par l'OID.

Contentieux

Pour répondre à un besoin accru d'indépendance juridique, il est apparu nécessaire de dissocier hiérarchiquement le secrétariat de la Commission communale de recours en matière d'impôts et de taxes spéciales du bureau des impôts. A cette fin l'Office du contentieux a été créé au 1^{er} août 2014. Il a en charge, d'une part, le recouvrement de l'ensemble des créances de la Ville de Lausanne (hors SiL) et, d'autre part, le secrétariat de la Commission communale de recours en matière d'impôt et de taxes spéciales.

L'Office dépend directement de la directrice des Finances et du patrimoine vert d'un point de vue hiérarchique. Il reste toutefois rattaché administrativement et au niveau comptable au Service financier. La cheffe d'office est entrée en fonction au 1^{er} août 2014.

Le nombre d'affaires en cours à fin 2014 a poursuivi l'augmentation constatée durant ces dernières années, pour arriver à 71'806 affaires en cours à fin 2014, représentant un montant de CHF 21.8 millions (soit une hausse de 5.2% en nombre de dossiers mais une baisse de 10% en capitaux par rapport à l'année précédente). La complexification des affaires et la querulence des débiteurs continuent à constituer des facteurs ralentissant le traitement des dossiers.

La cellule chargée du recouvrement des actes de défaut de biens a commencé son activité au printemps 2014. Elle a pu encaisser la somme de CHF 312'610.75 durant l'année 2014, soit en neuf mois d'activité, ce qui constitue un résultat très satisfaisant compte tenu du montant moyen assez faible des actes de défaut de biens et de l'ancienneté d'une partie de ceux-ci.

Commission communale de recours en matière d'impôts communaux et de taxes spéciales

Les commissaires ont procédé à onze auditions de parties durant l'année 2014.

Nombre de dossiers :	en 2010	en 2011	en 2012	en 2013	en 2014
Reportés	125	98	54	50	63
Nouveaux	5	16	16	55 ¹	52 ¹
Liquidés	32	60	20	42	30
Soldes	98	54	50	63	85

¹ Ces chiffres ne comprennent pas les recours interjetés contre la taxe de base fixée dans le nouveau règlement communal sur la gestion des déchets. 3346 recours ont été enregistrés pour l'année 2013. L'enregistrement des recours pour l'année 2014 est encore en cours, mais devrait être supérieur à ce chiffre.

Il convient de souligner que la fréquence des audiences et le nombre de dossiers traités au cours d'une même audience a été augmenté dès fin 2014, afin de réduire sensiblement les délais de traitement des recours.

SERVICE DES PARCS ET DOMAINES (SPADOM)

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

- entretien du patrimoine vert de la Ville de Lausanne comprenant 360 hectares de parcs, 1'900 hectares de forêts, 770 ha de terres exploitées par l'agriculture, 35 ha de vignes et 5 cimetières dans une recherche de multifonctionnalité, c'est-à-dire de cohérence et de consensus entre les besoins des usagers, les aspects écologiques, esthétiques et économiques
- application des règlements de protection des arbres hors forêt comprenant les analyses et rapports pour les autorisations municipales d'abattage sur domaine public et privé de l'ensemble du territoire de la commune
- préservation de l'attractivité sociale, culturelle et esthétique des espaces verts de la ville
- application de la politique d'intégration et de valorisation de la nature en ville
- fourniture de décorations florales officielles
- mise à disposition de compétences professionnelles dans le cadre d'études d'aménagements verts et de groupes de travail internes à la Ville
- formation d'apprentis

EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Administration (SPADOM)	15.20	15.20	15.20	15.20
Bureau d'étude & planification	10.40	10.20	10.40	10.40
GESOLVEG - Parcs - secteur OUEST	44.50	44.00	44.00	44.00
GESOLVEG - Parcs - secteur EST	46.40	45.60	44.40	44.60
GESOLVEG - Parcs - secteur SUD	57.30	56.80	56.80	56.80
Gestion des sols et végétaux	11.00	11.00	11.00	11.00
GSV - Cimetières - Bureau	7.65	7.65	7.65	7.45
GSV - Cimetières-aménag./inhum.	7.00	6.00	7.00	7.00
GSV - Cimetières-Bois-de-Vaux 1	14.00	14.00	14.00	14.00
GSV - Cimetières-Bois-de-Vaux 2	13.00	13.00	13.00	13.10
GSV - Cimetières-Montoie	7.10	7.10	7.10	7.20
GSV - Forêts	23.70	23.50	22.70	22.50
Logistique	3.00	3.00	3.00	3.00
Logistique - Atelier	27.80	27.80	27.80	27.73
Logistique - Etabl. Horticole	29.40	29.20	27.40	27.20
Logistique - Vignobles			6.00	4.00
Total service	317.45	314.05	317.45	315.18

Tableau 1.2.- variation en ept alloués

Unité administrative	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre
Total service	0.00

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Administration (SPADOM)	19	15.20	19	15.20
Bureau d'étude & planification	11	10.20	11	10.40
GESOLVEG - Parcs - secteur OUEST	44	44.00	44	44.00
GESOLVEG - Parcs - secteur EST	46	45.60	45	44.60
GESOLVEG - Parcs - secteur SUD	59	56.80	59	56.80
Gestion des sols et végétaux	11	11.00	11	11.00
GSV - Cimetières - Bureau	9	7.65	9	7.45
GSV - Cimetières-aménag./inhum.	6	6.00	7	7.00
GSV - Cimetières-Bois-de-Vaux 1	14	14.00	14	14.00
GSV - Cimetières-Bois-de-Vaux 2	14	13.00	14	13.10
GSV - Cimetières-Montoie	8	7.10	8	7.20
GSV - Forêts	24	23.50	23	22.50
Logistique	3	3.00	3	3.00
Logistique - Atelier	28	27.80	28	27.73
Logistique - Etabl. Horticole	30	29.20	28	27.20
Logistique - Vignobles			4	4.00
Total service	326	314.05	327	315.18

Note : les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales.

Tableau 2.2. - apprenti-e-s

Unité administrative	1 ^{er} janvier	31 décembre
	n	n
Administration (SPADOM)	3	3
Bureau d'étude & planification	1	1
GESOLVEG - Parcs - secteur OUEST	2	3
GESOLVEG - Parcs - secteur EST	2	3
GESOLVEG - Parcs - secteur SUD	3	3
Gestion des sols et végétaux	0	1
GSV - Cimetières-Bois-de-Vaux 2	1	0
GSV - Forêts	4	0
Logistique - Etabl. Horticole	10	7
Total service	26	21

Tableau 2.3. - mouvements du personnel, excepté transfert inter-services (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	13	16

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Convention de départ	
Décès	
Démission	7
Départ à la retraite	6
Fin de contrat	
Licenciement fin droit traitement	
Licenciement invalidité totale	
Licenciement juste motif	
Licenciement reconversion ext.	
Licenciement suppression poste	
Total service	13

DIVISION ADMINISTRATION

La division administrative assure les prestations transversales. En charge de la réception et du secrétariat, elle assure les tâches administratives et financières. Elle englobe également le volet de la gestion des ressources humaines, traitant les dossiers des 330 collaboratrices et collaborateurs du service, actifs dans une quarantaine de métiers différents.

La mise en place du système de réservations en ligne des refuges gérés par l'ensemble des services de l'administration communale a largement occupé le correspondant en micro-informatique. Le refuge des Saugealles, géré par le service, affiche un taux de réservation exceptionnel avoisinant les 100% sur l'ensemble des fins de semaines en 2014. Ce travail se poursuivra en 2015. Dans le registre de la gestion du patrimoine arboré, relevons également l'informatisation du relevé et du suivi de l'intégralité des arbres sur le territoire lausannois.

Pour l'unité ressources humaines du SPADOM, l'année 2014 a été tout d'abord marquée par la dernière vague d'implémentation de l'aménagement du temps de travail (ATT), pour les neuf dernières équipes de l'unité parcs. Cette unité a également été fortement sollicitée pour accompagner la réorganisation des vignobles ainsi que celle du bureau de planification et projets. Elle a constitué des classeurs contenant toutes les « directives SPADOM », mis à disposition dans tous les locaux et adapté et complété les différents documents relatifs à l'accueil du personnel. Elle suit enfin la formation de 21 apprentis en cours de formation, 3 trois apprentis de commerce, 1 apprentie dessinatrice-paysagiste, 7 apprentis horticulteurs « option paysagisme », 9 apprentis horticulteurs/trices « option floriculture » et 1 apprenti forestier-bûcheron.

Bureau d'intégration canine et de la police des chiens (BICan)

Les faits marquants se résument ainsi :

- une légère diminution du nombre des affaires traitées en regard de l'exercice précédent, lequel demeurerait toutefois exceptionnel en termes d'intensité ;
- une augmentation des chiens contrôlés sur la voie publique qui a généré un net accroissement des dénonciations ;
- la finalisation du contrôle général de la signalisation relative aux règles de détention des chiens sur l'ensemble des espaces verts de la Ville de Lausanne et ses conséquences juridiques dans le domaine de la création de nouvelles dispositions réglementaires municipales concernant les chiens (DRMC) ;
- les annonces de morsures sont en légère diminution, ce qui est réjouissant. Les problématiques de morsures représentent ainsi le 41.5% des affaires traitées en 2014 ;
- l'examen des demandes d'autorisation de détention de chiens potentiellement dangereux (CPD) selon la loi sur la police des chiens, semble avoir perdu de son effet dissuasif, car durant les 24 derniers mois, ce sont 26 nouvelles annonces de CPD qui ont été déposées, portant ainsi le nombre de ce type de chiens à 247 unités.

DIVISION GESTION DES SOLS ET DES VEGETAUX (GESOLVEG)

En 2014, la division a consacré beaucoup de temps au montage, à l'entretien et au démontage de l'exposition Lausanne Jardins 2014. La météo estivale maussade a permis d'absorber la surcharge de travail engendrée par cet événement sans affecter de manière trop visible les missions prioritaires (arrosage et nettoyage des parcs).

La division a développé et/ou participé à de nombreux projets à destination de la population lausannoise (Arbracadabra, Journée en forêt avec des personnes handicapées, Journée lausannoise du vélo, Journée d'information pour le parc naturel périurbain du Jorat, Journée tout public à l'étang de la Bressonne, marché ProSpecieRara à Sauvabelin, fête des 100 ans de la famille Demont au domaine des Saugealles, opération « un arbre un enfant », opération « Cheval urbain » de ramassage des déchets, développement du parc naturel périurbain du Jorat, Diversités, travaux d'entretien avec des requérants d'asile ou des personnes en formation à la Fondation de Verdeil).

La division a assuré la coordination de nombreuses consultations internes relatives aux plans partiels d'affectation (PPA), aux plans de quartier et autres grands projets.

La division a été fortement impliquée dans deux groupes de travail interservices pilotés par la Municipalité, chargés de présenter des propositions en matière de propreté et de sécurité sur l'espace public.

A noter que les collaborateurs de la division sollicitent, ou sont sollicités par les autres services des administrations communales ou cantonales et que les contacts sont en général excellents et fructueux.

Parcs

Les collaborateurs des parcs ont à nouveau pu exprimer leurs compétences dans le cadre de Lausanne Jardins 2014, tant au niveau de la conception que de l'entretien.

De plus, cette unité a notamment participé aux travaux suivants en 2014 :

- remplacement des vénérables platanes situés au nord du Château d'Ouchy ;
- campagne de réfection des entourages d'arbres entreprise avec le Service des routes et de la mobilité ;
- réaménagements au parc de la Brouette afin d'en améliorer la valeur d'usage ;
- contribution à la réalisation du plantage de Valency ;
- installation de toitures végétalisées à Beaulieu et aux Figuiers ;
- réfection de cheminements à Vidy et à l'Hermitage ;
- élimination des plantes néophytes.

Des compensations écologiques sous forme de subventions ont été obtenues en reconnaissance du travail effectué par l'équipe agricole du SPADOM, reconnue entreprise agricole au titre du droit fédéral. La mise à jour des périmètres d'entretien, le développement d'outils de saisie des heures, l'implantation des poubelles existantes et projetées dans les parcs, le nouveau protocole de contrôle des arbres sont autant de réalisations qui servent de base à la gestion actuelle et future des parcs.

A noter encore quelques éléments particuliers pour 2014 :

- une bonne année apicole a permis de collecter plus de 400 kg de miel ;
- les panneaux de signalisation des chiens ont été mis à jour ;
- la campagne de sensibilisation menée avec le cheval urbain a rencontré un écho très positif et a été très visible en ville ;
- l'apparition d'organismes nuisibles tels que la pyrale du buis ou le capricorne asiatique est préoccupante, mais les attaques ont été modérées et bien maîtrisées en 2014 ;
- dans la gestion des arbres, les fortes tempêtes de cet été ont causé quelques incidents sans conséquence importante ;
- une démarche nouvelle a été initiée à l'Hermitage. Elle vise à préserver le périmètre de certains arbres par la pose d'une barrière (le hêtre pleureur centenaire en l'occurrence) et à informer la population de l'importance du respect et de la protection de ces arbres.

Et pour conclure, il convient de relever que tous les apprentis paysagistes de troisième année ont achevé leur formation avec succès.

Domaines

2014 a vu la fin de la construction d'une nouvelle étable aux Saugealles ainsi que la pose d'un revêtement en dur autour des ruraux de sorte que la ferme avait fière allure pour marquer les cent ans de la famille Demont sur ce domaine. A noter aussi la production record d'électricité verte de l'installation de biogaz en augmentation de plus de 40% par rapport à la moyenne des dernières années, la production de 2014 correspondant finalement à la consommation de plus de 130 ménages comptés à 3'500 kWh/an.

L'avenir du domaine de Rovéréaz a fait l'objet du rapport-préavis N° 2014/37 (« *Une agriculture biologique de proximité à Rovéréaz* ») adopté par le Conseil communal. Ce domaine sera dédié à la production de fruits et légumes bio destinés prioritairement aux structures de restaurations collectives lausannoises.

Aux Amburnex, la source du Moé a été raccordée au chalet principal qui bénéficie ainsi d'un précieux apport d'eau potable pour la fabrication du fromage.

La ferme des Cases aux Monts-de-Pully a accueilli quelques centaines d'élèves de classes lausannoises suite à l'arrêt de l'accueil pédagogique à Rovéréaz, après plus de 25 ans de bons et loyaux services de la fermière qui a pris une retraite bien méritée.

La compostière de Lausanne a fermé ses portes le 22 décembre 2014 pour laisser la place au chantier de construction de terrains de football à la Tuilière. En collaboration avec le Service d'assainissement, l'entité a accompagné les exploitants de la compostière pour gérer les déchets non valorisables jetés dans les déchets verts suite à l'introduction de la taxe au sac et pour trouver les meilleures solutions de traitement des déchets verts du service en 2015.

L'entité a collaboré aux grands projets d'urbanisation et de développement énergétique, tout en gérant les dossiers soumis en consultation au SPADOM.

Forêts

L'engagement d'un nouveau forestier-bûcheron a permis de renforcer une équipe sans augmentation d'ept, ce poste étant compensé par le départ à la retraite d'un collaborateur qui faisait partie de l'équipe « menuiserie » du Boscal qui a été dissoute et dont le dernier employé a été rattaché à une équipe forestière.

Aucun accident professionnel grave n'est à déplorer ; les heures d'absence pour maladie ou accident de l'entité forêts sont en diminution.

Le personnel forestier a participé à la préparation de Lausanne Jardins 2014.

Le marché des bois étant peu porteur et les prix bas, malgré une forte demande en début de saison de coupe, l'entité forêts a renoncé à exploiter la totalité du quota octroyé par le service cantonal des forêts.

Deux coupes de bois ont été débardées par hélicoptère, l'une, au printemps, le long de la Vuachère, au Val d'Angrogne, l'autre, en automne, au dessus de Montreux, aux Avants, dans une forêt appartenant à **eauservice**.

Un inventaire forestier intégral des arbres a lieu dans la forêt des Corbessières (le dernier inventaire avait été conduit il y a onze ans). Il a permis de valider le modèle de gestion de ce type de forêt.

Le déplacement du couvert de la compostière en forêt est à l'étude, ceci pour permettre la préparation du bois énergie livré actuellement à Tridel.

Les fortes précipitations du printemps et de l'été ayant été à l'origine de plusieurs glissements de terrain, les travaux de stabilisation sont en cours.

Le local de Montheron a été remis au Service des routes et de la mobilité et l'équipe rapatriée au Boscal.

Cimetières

Une étape d'importance a été franchie dans l'entretien écologique des cimetières en 2014, puisque pour la première fois, aucun traitement chimique ou produit herbicide de synthèse n'y a été employé. La recherche de méthodes de substitution (mise en place de copeaux sur nattes filtrantes), le développement de semis de gazon et l'apport manuel de migrants de l'Etablissement vaudois d'accueil des migrants (EVAM) en renfort, ont permis de relever ce défi.

De plus, l'image lausannoise de lutte biologique dans les cimetières a été renforcée, en obtenant l'homologation d'un purin d'ortie auprès de l'Office fédéral de l'agriculture (OFAG), et ceci pour la première fois en Suisse.

La mise en place d'abonnements d'arrosage en 2013 est une réussite dans une optique de développement durable, puisqu'elle a permis d'économiser 16'000 m³ (soit 16'000'000 de litres) d'eau.

La section 33 à Bois-de-Vaux, 2^e partie, a été désaffectée en début d'année.

Profitant de la réfection de l'allée centrale et de ses abords par la pose d'un nouveau tapis bitumineux, l'équipe d'aménagement / inhumations a également réfectionné tous les chemins en dalles dans les sections du cimetière de Vers-chez-les-Blanc.

DIVISION LOGISTIQUE

Une mutation intense des activités liées aux vignobles ces dernières années, ainsi que le départ prochain à la retraite de quatre des cinq vigneron-tâcherons de la Ville entre 2015 et 2017 ont suscité un questionnement sur le fonctionnement actuel des vignobles de la Ville et sur sa compatibilité avec les nouvelles exigences du marché. Une analyse approfondie des différentes activités (viticole, vinicole et commerciale) dans leur fonctionnement actuel, tant en termes d'organisation que d'efficacité ou d'économicité a été menée sur plusieurs mois.

De cette analyse est née une nouvelle proposition d'organisation des vignobles de la Ville, qui repose sur l'internalisation de toutes les activités liées à l'exploitation des vignobles et des postes de travail y relatifs. Un chef de culture est prévu pour chaque secteur géographique. Des ouvriers spécialisés viendront compléter cette organisation. Ce projet vise à avoir un impact positif sur, la gestion des domaines, la commercialisation des vins, les modes de vinification, la qualité des vins, le respect de l'environnement ainsi que sur les finances communales.

2014 a donc vu le début de la modification de l'organisation des vignobles qui se poursuivra jusqu'en 2018.

Travaux

- réfection du chauffage du Boscal ;
- remplacement des filtres à sable de la fontaine de la Navigation ;
- modification de la barrière de l'esplanade de Montbenon en vue d'une amélioration de la sécurité ;
- réfection de la cave du Burignon ;
- réfection de murs de soutènement sur le domaine du Clos-des-Moines ;
- réfection des filtres à sable de la fontaine de la Navigation.

Vignobles

- fournisseur officiel des vins pour le Festival de la Cité avec la nouvelle gamme pour la deuxième fois ;
- fournisseur du vin de fête du giron de Vers-chez-les-Blanc ;
- première participation au marché des vigneron à la place Saint-François ;
- premier prix bio suisse avec le Gamaret barrique de Rochefort 2011 ;
- la 212^e mise des vins de la Ville de Lausanne a eu lieu le 13 décembre, et l'ensemble des lots a été vendu ;
- la grêle a durement touché le domaine du Burignon et de manière assez conséquente les deux domaines du Dézaley ;
- le fruit de la récolte 2014 est cependant de belle facture avec des vins équilibrés ;
- une nouvelle équipe en place depuis le 1^{er} septembre avec deux cavistes et un responsable d'accueil.

Etablissement horticole

- construction de la deuxième étape des serres en remplacement des anciennes couches de culture ;
- remplacement des lampes de croissance actuelles par des lampes LED spécialement conçues pour ce genre d'application avec réduction de consommation d'environ 40% ;
- engagement d'une nouvelle apprentie pour l'établissement horticole.

Ateliers

- réfection de la cuisine de la cafétéria des ateliers et de l'établissement horticole ;
- installation d'un pont de chargement hydraulique.

DIVISION PLANIFICATION ET PROJETS

L'unité a été scindée en deux entités indépendantes en cours d'année, soit :

- la police des constructions directement subordonnée au chef de service, sous l'appellation « Unité arbres et permis de construire » (APC). Constituée de trois personnes, l'unité a pris ses quartiers dans les locaux de l'avenue des Figuiers ;
- le bureau d'études et projets (BEP).

Etudes et projets

Durant cette année, le BEP a conduit de nombreuses études, projets et réalisations dans les domaines suivants :

Planification générale et grands projets

- participation aux groupes d'études pluridisciplinaires de la Ville de Lausanne, en particulier : le Plan directeur communal et son volet nature et paysage ; les projets du centre de football, du stade de la Tuilière et de l'écoquartier des Plaines-du-Loup dans le cadre du projet Métamorphose ; les projets en lien avec le Pôle Gare ; les Axes forts de transports publics urbains.

Espace public

- participation aux groupes espaces publics (GEP) chargés d'étudier des projets d'aménagements, notamment route de Berne ; passerelle de Praz-Séchaud ; chemin du Calvaire ; avenue César-Roux ; renaturation de la Chamberonne ; tranchée du Languedoc ; tennis de Pierre-de-Plan ; placette Pré-du-Marché ; impasse Sébeillon ; quartier de Sévelin ; route du Signal ; site pour terrain d'aventure ; passage inférieur Tivoli-Sévelin ; place du Tunnel ; quartier du Vallon ;
- réalisations : aménagements et plantations à l'avenue de Chailly, au Rond-point Dapples, à la place de la Sallaz, à l'avenue Jean-Jacques Cart, dans le quartier du Rôtillon, à la place de la Riponne, le long du parking de l'Aéroport Région Lausanne Blécherette (ARLB), sur l'îlot d'Ouchy.

Parcs

- projets d'aménagements : parc de Sauvabelin, parc de la Brouette, parc de l'Hermitage, placette sud de la Sallaz ;
- projets de renouvellement du fleurissement : Derrière-Bourg inférieur, horloge fleurie du Jardin Dapples, loggia du Palais de Rumine, collège de Montriond ;
- participation au groupe arbre en ville (GAV) du service, chargé de l'élaboration d'un concept de plantation et de gestion des arbres en ville ;
- développement d'un concept global de fleurissement de la Ville ;
- études paysagères et historiques : domaine de Rovéréaz, cimetière du Bois-de-Vaux, parc du Denantou ;
- étude d'implantation et suivi des hôtels à insectes ;
- suivis et analyse de l'occupation des nichoirs à oiseaux ;
- réalisations : aménagements et plantations à la promenade Jean Villars-Gilles, à l'ancien cimetière de la Sallaz, sur le contournement de la Sallaz, dans les plateformes du Vallon, à la piscine de Bellerive.

Places de jeux

- projets en élaboration : parc de la Brouette, parc de Montétan, parc de Valency ; lac de Sauvabelin, Vidy (petit train), place de la Liberté ;
- gestion des contrôles de sécurité et d'entretien des places de jeux ;
- prestations de conseils internes et externes à la Ville dans le rôle de déléguée du Bureau de prévention des accidents (bpa) pour les places de jeux ; participation à divers groupes de travail : pour les écoles, l'Union suisse des services des parcs et promenades (USSP), la petite enfance, les adolescents et du Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF) ; mise à disposition de compétences professionnelles dans le cadre d'études pour les préaux d'école et jardins des garderies de la Ville ;
- réalisations : réaménagement complet des places de jeux de Boisy, de La Dune de Malley et de La Cigale. Réaménagement partiel des places de jeux de Coteau-Fleuri et de la place de Milan.

Plantages

- planification générale des projets futurs et organisation des plantages existants ;
- étude d'aménagements nouveaux : rue de la Borde, Cour 72, collège de Prélaz ;
- conduite d'atelier de sensibilisation au jardinage biologique dans les plantages ;
- réalisation : aménagement d'un nouveau plantage au parc de Valency.

Lausanne Jardins 2014

- accompagnement général de la manifestation, coordination et suivi technique du projet ;
- présentations de la manifestation et conduites de visites guidées ;
- études pour la pérennisation des jardins à maintenir ;
- réalisations : suivi de l'exécution des six jardins issus du concours interne au SPADOM, soit « Bubbles » à Derrière-Bourg, « Plantae et Travelling » à Cité Vieux Bourg, « Pijnappel kennis » à Montbenon, « Microcosmos » à Chauderon, et « Tohu bohu » à Couvaloup.

Protection des arbres et police des constructions pour l'unité arbres et permis de construire (APC)

- augmentation notable des requêtes en abattage pour 2014 par rapport à 2013. Toutes affaires confondues, elles sont passées à 253 par rapport à 205 en 2013, pour 842 arbres par rapport à 712 en 2013. 51 affaires sont liées à une demande de permis de construire par rapport à 32 en 2013 et 202 requêtes simples (i.e. non-liées à un permis de construire) par rapport à 173 en 2013 ;
- augmentation régulière et non négligeable depuis 2011, particulièrement forte pour 2014, des demandes de permis de construire touchant aux espaces verts et aux arbres sur parcelles privées. Par voie de conséquence, augmentation du nombre de suivis de chantiers y compris les phases annexes (début et fin des travaux, contrôle des aménagements extérieurs) est visible :
 - 468 dossiers traités de demande de permis de construire (pour mémoire, en 2013 : 381 affaires traitées, en 2012 : 344 affaires traitées et en 2011 : 297) ;
 - 592 suivis d'exécution des travaux (phases annexes comprises) (pour mémoire, en 2013 : 441 suivis, en 2012 : 361 suivis et en 2011 : 276).

Nature en ville

L'équipe nature est au complet depuis octobre 2013 (2 ept) et travaille selon les actions définies dans le rapport-préavis N° 2012/11 (« *Intentions municipales en matière de nature en ville* »).

Stratégie, planification

- contribution au Plan directeur communal pour la thématique nature en ville ;
- validation par la Municipalité de Lausanne et par les municipalités du Schéma directeur de l'Ouest lausannois (SDOL) de l'étude ciblée des composantes biologiques du réseau vert de Lausanne et de l'Ouest lausannois, identifiant les connexions écologiques prioritaires au sein de la Ville et présentant des recommandations sur les mesures à mettre en place ; cartographie des réseaux installée sur le guichet cartographique de la Ville pour l'interne ;
- prise en compte du réseau écologique dans toute consultation sur des projets territoriaux, PPA, etc. ;
- contributions à l'élaboration de cahiers des charges et des compensations écologiques pour Métamorphose (site de la Tuilière) ;
- contributions aux négociations des mesures de compensation écologiques pour la 4^e voie CFF ;
- lancement d'une étude de la mise en place du réseau aquatique-amphibie : localisation potentielle, types d'aménagements et conseil de mise en pratique.

Biomonitoring/suivis biologiques

- poursuite de la collaboration avec la Société coopérative d'habitation Lausanne (SCHL) pour un entretien des espaces verts plus respectueux de l'environnement. Choix d'un immeuble pour le projet de réaménagement, réalisation d'un monitoring faunistique et floristique sur l'état existant et conseils sur les mesures à mettre en place ;
- démarrage d'une collaboration avec le département de géomantique de la Haute école d'ingénierie et de gestion du canton de Vaud (HEIG-VD) sur un prototype de biomonitoring en ville de Lausanne et la cartographie des toitures végétalisées.

Projets de terrain

- conseils pour la réalisation de divers projets de toitures végétalisées sur des bâtiments du patrimoine administratif ; réalisation de la végétalisation en toiture des halles sud de Beaulieu et de Figuiers 28 ;
- finalisation du projet d'écologisation des jardins potagers en zone urbaine, mené par l'Institut de recherche de l'agriculture biologique (FiBL) dans les villes de Bâle, Lucerne, St-Gall et Lausanne, en collaboration avec l'Association des jardins familiaux. Les résultats de l'étude ont été discutés lors d'un atelier avec des représentants de deux groupements de jardins familiaux lausannois ;
- renaturation de la Chamberonne : démarrage du projet, élaboration du cahier des charges, en collaboration avec le Service d'assainissement et l'Etat ;

- plantes envahissantes : mise à disposition de la cartographie des plantes envahissantes présentes sur espaces verts publics sur le guichet cartographique ; définition des priorités d'intervention en fonction des zones stratégiques et des corridors principaux du réseau écologique ;
- information et suivi des équipes terrain (parcs et cimetières) pour la mise en œuvre de l'entretien écologique différencié ; identification d'indicateurs pour évaluer l'impact de l'évolution des pratiques ;
- poursuite d'actions en faveur de la biodiversité par des personnes au bénéfice de mesures de réinsertion du projet Diverscités : construction et pose de refuges à insectes dans les plantages et parcs de la Ville, arrachage de plantes envahissantes, nettoyage de nichoirs à oiseaux, construction de mini-refuges à insectes pour distribution aux enfants lors de manifestations, gestion des composts dans les plantages ;
- quinze jardiniers du service divulguent conseils et bonnes pratiques aux planteurs dans les plantages de la Ville y compris dans le nouveau plantage de Valency ;
- abeilles domestiques : douze ruches, production de 450 kg de miel vendus aux magasins du cimetière, dans des paniers gourmands et lors de l'action Noël solidaire.

Formation continue

- réalisation et animation de six cours de formation continue interne sur des thèmes en lien avec la nature ;
- dans le cadre de la collaboration avec divers services cantonaux sur la lutte contre les plantes envahissantes, implication dans les cours de formation aux responsables et techniciens sur les plantes envahissantes proposé par le Centre d'éducation permanente pour la fonction publique (CEP) ;
- démarches participatives : état des collaborations et vision du nombre de parcelles gérées par des associations et écoles : vingt parcelles représentant 1'400 m².

Communication/événements

- démarrage de la révision et refonte du site web dans le but de mobiliser la population en faveur d'actions nature ;
- réalisation et diffusion de la brochure « pourquoi et comment accueillir la nature sur son toit » ;
- organisation du 2^e marché ProSpecieRara à Sauvabelin le 14 septembre qui a été un plein succès ;
- sensibilisation aux abeilles sauvages et à la charte des jardins lors de diverses manifestations ; réalisation d'ateliers de mini-refuges à insectes faits avec des fagots de tiges creuses (fête de la Nature, 2^e marché ProSpecieRara, opération « un arbre un enfant ») ;
- participation à neuf colloques et cours de formations externes divers sur l'entretien écologique différencié et les actions nature en ville, contribution à plusieurs articles dans la presse spécialisée et interviews radiophoniques.

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS DU SERVICE

- 20 janvier : abattage de deux platanes centenaires à Ouchy ;
- 22 janvier : inauguration de la nouvelle serre à l'établissement horticole par Mme Florence Germond ;
- 4 février : coupe héliportée au Val d'Angrogne ;
- 6 février : installation des bornes informatiques dans les locaux décentralisés des équipes ;
- 13 février : coup de vent – 350 m³ de chablis éparés ;
- 16 février : éboulement sur la route d'Oron en amont de la ferme de Rovéréaz ;
- mars : réaménagement de la place de jeux Coteau Fleuri ;
- 4 mars : débardage au cheval dans le parc Bourget ;
- 7 mars : plantation de tilleuls sur la partie sud de la place de la Sallaz avec les écoles ;
- 22 mars : 4^e édition d'Arbracadabra ;
- 28 mars : replantation de deux grands platanes à Ouchy ;
- 4 avril : plantations au collège de Montchoisi avec les enfants ;
- 8 avril : inauguration des drapeaux sur le thème Lausanne Jardins à Ouchy ;
- 17 mai : journée au sentier de Bressonne. 120 participants (avec l'accessibilité des espaces naturels aux personnes à mobilité réduite) ;
- 23 mai : fête des voisins au parc de la Brouette ;
- 24 mai : net Léman au parc Bourget ;
- 24 mai : « Montelly vit », signature d'une convention ;
- 6 juin : inauguration place de jeux de Boisy ;
- 14 juin : inauguration de Lausanne Jardins 2014 sur la place de la Riponne ;
- 16 juin : inauguration toiture végétalisée à Beaulieu ;
- 17 juin : adoption par le Conseil communal du rapport-préavis N° 2013/62 (« *Renaturation du lac de Sauvabelin* ») ;
- 17 juin : nettoyage avec les élèves de la Fondation de Verdeil ;
- 19 juin : installation des tables de ping-pong à la place de Milan ;
- 21 juin : journée en forêt pour les handicapés ;
- 23 juin : inauguration de la place de jeux à la Dune de Malley ;
- 28 juin : inauguration du plantage de Valency ;
- 16 juillet : balade SPADOM, abeilles sauvages ;
- 22 juillet : homologation par l'office fédéral de l'agriculture d'un produit de traitement phytosanitaire « maison » préparé par les cimetières ;

- 22 août : fin des travaux au Burignon (salle d'accueil) ;
- 29 août : nuit des chauves-souris à Sauvabelin ;
- 11 septembre : balade gourmande à Floency ;
- 13-14 septembre : Journées du patrimoine à l'Abbaye-de-Mont ;
- 14 septembre : 2^e marché ProSpecieRara à Sauvabelin ;
- mi-septembre : remplacement des éclairages dans les serres de l'établissement horticole ;
- 25 septembre : balade « les bons champignons » ;
- 27 septembre : cent ans de la famille Demont aux Saugealles ;
- 4 octobre : un arbre, un enfant ;
- 21 octobre : grand prix du vin Suisse, deux vins primés ;
- 11 novembre : adoption par le Conseil communal du rapport-préavis N° 2014/37 (« *Une agriculture biologique de proximité à Rovéréaz* ») ; exercice Tornado. Participation de l'équipe « Forêts » ;
- 12 novembre : replantation d'arbres à l'avenue de Chailly ;
- 18 novembre : remise du Prix suisse de l'éthique (mention) pour la Maison de paille ;
- 10 décembre : mise des bois feuillus : les objectifs financiers sont atteints avec env. 450 m³ de bois vendus ;
- 13 décembre : mise des vins. Tous les lots ont été vendus.

SERVICE ACHAT ET LOGISTIQUE VILLE (SALV)

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

Direction / Administration

- direction du service et gestion du site de Malley
- développement d'une politique d'achat responsable et économique pour la Ville
- présidence de la Commission d'achat Ville (CAV)

Achats et approvisionnement

- achats de matériel pour les réseaux électricité, eau, gaz, chauffage à distance et multimédia
- achats de matériels divers pour tous les services de la Ville
- gestion de l'approvisionnement des services au travers de la plateforme LausaShop
- coordination de l'achat des véhicules à l'usage des services

Magasin et stock

- réception et stockage des marchandises sur le site de Malley
- gestion de stocks de maintenance pour les réseaux anciens
- préparation des marchandises en fonction des commandes des services

Transport

- livraison, sur chantier, du matériel de réseau
- livraison, auprès de tous les services de la Ville, des marchandises commandées sur la plateforme centralisée
- prestations diverses de déménagement, transport et manutention pour l'ensemble de la Ville
- formation des conducteurs d'élévateurs pour toute l'administration

Gestion des données

- administration et développement de la plateforme informatique de commande LausaShop
- facturation des marchandises commandées aux services communaux

Garage

- entretien du parc de véhicules et engins des SiL et d'eauservice
- gestion d'un pool de véhicules de remplacement à disposition des services

Conciergerie du SALV

- entretien des bâtiments, locaux et installations techniques se trouvant sur le site de Malley

EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Achats & approvisionnement	7.00	7.00	7.00	7.00
Direction (SALV)	4.00	4.00	2.00	2.00
Entretien véhicules & bâtiment	10.43	10.43	10.43	10.43
Magasin	7.80	7.80	7.80	7.80
Transport et gestion de données	5.00	5.00	11.00	11.00
Total service	34.23	34.23	38.23	38.23

L'augmentation de 4 EPT durant l'année 2014 est entièrement compensée par des diminutions correspondantes dans les services Parcs et Domaines (SPADOM) et Social (SSL), en raison de transferts inter-services.

Tableau 1.2.- variation en ept alloués

Unité administrative	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre
Total service	+ 4.00

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Achats & approvisionnement	7	7.00	7	7.00
Direction (SALV)	4	4.00	2	2.00
Entretien véhicules & bâtiment	12	10.43	12	10.43
Magasin	8	7.80	8	7.80
Transport	5	5.00	11	11.00
Total service	36	34.23	40	38.23

Note : les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales

Tableau 2.2. - apprenti-e-s

Unité administrative	1 ^{er} janvier	31 décembre
	n	n
Direction (SALV)		1
Magasin	5	6
Entretien véhicules & bâtiment	2	2
Total service	7	9

Tableau 2.3. - mouvements du personnel, excepté transfert inter-services (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	2	2

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Convention de départ	
Décès	
Démission	1
Départ à la retraite	1
Fin de contrat	
Licenciement fin droit traitement	
Licenciement invalidité totale	
Licenciement juste motif	
Licenciement reconversion ext.	
Licenciement suppression poste	
Total service	2

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

Administration

Pour la première fois, le SALV a accueilli en août 2014 une apprentie de commerce, ce qui amène l'effectif total à 9 apprentis en formation, si l'on tient compte des 6 logisticiens et des 2 agents d'exploitation.

Achat et approvisionnement

De nouvelles missions ont été confiées par la Municipalité à l'unité Achat du SALV, notamment :

- l'acquisition groupée d'habits de travail extérieurs et de conciergerie pour tous les services concernés. Un appel d'offres a été lancé et a permis de réaliser une importante économie, tout en tenant compte des aspects « développement durable et responsabilité sociale des fournisseurs ». À cette occasion, le SALV a initié une collaboration très fructueuse avec la section *Coord 21* de l'État de Vaud, en vue de fixer des critères pertinents pour l'évaluation du développement durable de ce marché ;
- la mise en place d'un « GT Contrats d'entretien » permet à la dizaine de services concernés d'échanger sur leurs bonnes pratiques et de créer d'éventuelles synergies et économies dans le cadre de leurs mandats externes en lien, par exemple, avec la maintenance des centaines d'ascenseurs communaux, fontaines à eau, installations d'alarme et de sécurité, extincteurs, portes automatiques, etc. ;
- le développement d'une véritable politique d'achat de véhicules communaux propres, à chaque fois que cela est pertinent.

Le SALV s'est montré particulièrement actif en 2014 dans le développement de la nouvelle politique d'achat durable des véhicules communaux, qui constitue désormais l'un de ses objectifs stratégiques, avec notamment :

- la création d'un registre complet et unique recensant les quelque 900 véhicules de la Ville ;
- l'analyse détaillée des forces et faiblesses du parc de véhicules actuel ;
- des décisions budgétaires et environnementales en vue de l'assainissement du parc à long terme ;
- la priorisation du renouvellement des véhicules les plus anciens et les plus polluants (jusqu'à 34 ans d'âge pour certains), avec pour résultat un abaissement de l'âge moyen du parc de neuf ans d'ancienneté à seulement sept ans ;
- une forte rationalisation des achats 2014, avec une économie réalisée de CHF 384'000.- ;
- l'élaboration d'un nouveau concept pour l'achat dynamique et concret de véhicules propres en réponse aux interventions des conseillers communaux ;
- la mise en place d'un référentiel de prix pour tous les véhicules légers et utilitaires, afin de permettre le regroupement des achats par lots dans un appel d'offres global en 2015 ;
- la mise en place de formations et d'actions de sensibilisation concernant les technologies propres et l'éco-conduite ;
- le lancement des premiers travaux en prévision d'un rapport annuel sur l'état du parc des véhicules communaux, devant notamment permettre le suivi actif de son empreinte carbone.

Transports et gestion des données

Afin de tenir compte de l'importance croissante du secteur livraisons du SALV, qui emploie désormais neuf personnes, une nouvelle unité nommée Transports et gestion des données a été créée le 1^{er} septembre. Elle comprend trois sous-unités :

- **Livraisons de marchandises** en lien avec les réseaux multifluides (électricité, eau, gaz, chauffage à distance et multi-média) et avec le petit matériel nécessaire aux services communaux ;
- **Prestations aux services** (garde-meubles communal, déménagements d'appartements sociaux, soutien logistique aux services lors de déménagements de bureaux, etc.), dont l'activité, le personnel, les locaux et les véhicules ont été transférés au SALV en cours d'année par le Service social Lausanne ;
- **Gestion des données** qui a notamment mené deux projets informatiques durant l'année écoulée : l'implémentation d'un système de traitement automatisé des factures fournisseurs et l'extension de la plateforme de gestion du stock et des commandes aux Ateliers Magasins de la Ville (AMV) et à l'unité Travaux (UTX) du Service des routes et de la mobilité.

Magasin et stock

Cette unité a été confrontée aux enjeux suivants :

- transfert de la sous-unité Transports dans la nouvelle unité constituée en septembre ;
- soutien actif à la formation du personnel des AMV et de l'UTX, dans le cadre de l'informatisation de leur stock et de leurs commandes ;
- amélioration des procédures de recrutement, d'accueil et de formation des apprentis logisticiens, notamment par l'élaboration et la réalisation d'une formation sur mesure pour les « accompagnateurs d'apprentis ».

Entretien et support

Le regroupement du garage de la Vigie, du secteur conciergerie et de la comptabilité interne a donné naissance à une nouvelle entité nommée unité Entretien & support.

Nous pouvons relever que la sous-unité conciergerie – qui assure la gestion et l'entretien du bâtiment de Malley, occupé par quatre services de la Ville – a mené les travaux suivants en 2014 :

- diminution drastique de l'utilisation de produits javellisés au profit de produits écologiques tout aussi efficaces ;
- collaboration active avec le Service des parcs et domaines dans le cadre de la formation des apprentis agents d'exploitation : hydro-culture, taille des arbustes, ensemencement de gazons, création et entretien de massifs de fleurs, etc.

SERVICE DE LA RÉVISION (SR)

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

Contrôle interne

S'étend à toutes les directions et tous les services de l'administration communale, en conformité avec la législation cantonale et les dispositions du recueil d'organisation comptable et financière de la commune de Lausanne (ROCF). Il porte notamment sur l'examen de :

- la comptabilité communale à tous les stades de son exécution
- l'organisation quant à l'efficacité des mesures préventives de contrôle (SCI)
- l'application des règlements et des prescriptions édictées en matière de contrôle de comptabilité, de paiement et d'encaissement, de tenue d'inventaire et de gestion financière

Contrôle externe

S'étend aux institutions privées (sociétés et organismes divers) auxquelles la Municipalité a délégué une tâche publique, fourni une aide financière ou participé financièrement. Ces contrôles sont régis par la législation cantonale, les décisions municipales, les diverses conventions passées entre les institutions privées et la Commune, ainsi que par les dispositions statutaires imposées par les pouvoirs publics.

Dans ce domaine, les principales prestations actuellement assumées par le service sont :

- mandat de contrôle de l'utilisation des aides financières octroyées aux organismes subventionnés
- mandat d'organe de révision :
 - des comptes communaux en application du règlement sur la comptabilité des communes
 - de différentes sociétés anonymes, 5 coopératives, fondations et associations subventionnées
- missions d'audit spéciales :
 - des Emplois temporaires subventionnés lausannois (ETSL)
 - du Centre social régional (CSR) pour le périmètre subventionné dans le cadre des associations régionales d'action sociale (ARAS)
 - de la Commission intercommunale de la station d'épuration des eaux (CISTEP)
 - du Centre pour adolescents de Valmont
- contrôle de coût de construction pour des bâtiments érigés sur un droit de superficie et surveillance de l'indexation des redevances

EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Audit - SR	8.60	7.60	7.60	6.60
Direction & Secrétariat - SR	4.00	3.90	4.00	3.90
Total service	12.60	11.50	11.60	10.50

Tableau 1.2.- variation en ept alloués

Unité administrative	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre
Total service	-1.00

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Audit - SR	8	7.60	7	6.60
Direction & Secrétariat . SR	5	3.90	5	3.90
Total service	13	11.50	12	10.50

Note : les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales

Tableau 2.2. - apprenti-e-s

Unité administrative	1 ^{er} janvier	31 décembre
	n	n
Total service	0	0

Tableau 2.3. - mouvement du personnel, excepté transfert inter-services

Unité administrative	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre	
	fin d'emploi	embauche
Nombre de mouvement(s)	0	0

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Convention de départ	
Décès	
Démission	
Départ à la retraite	
Fin de contrat	
Licenciement fin droit traitement	
Licenciement invalidité totale	
Licenciement juste motif	
Licenciement reconversion ext.	
Licenciement suppression poste	
Total service	0

Au 31 décembre 2014, le service dispose des compétences de sept expert-réviseurs agréés et trois réviseurs agréés, agréments délivrés par l'Autorité fédérale de surveillance de la révision.

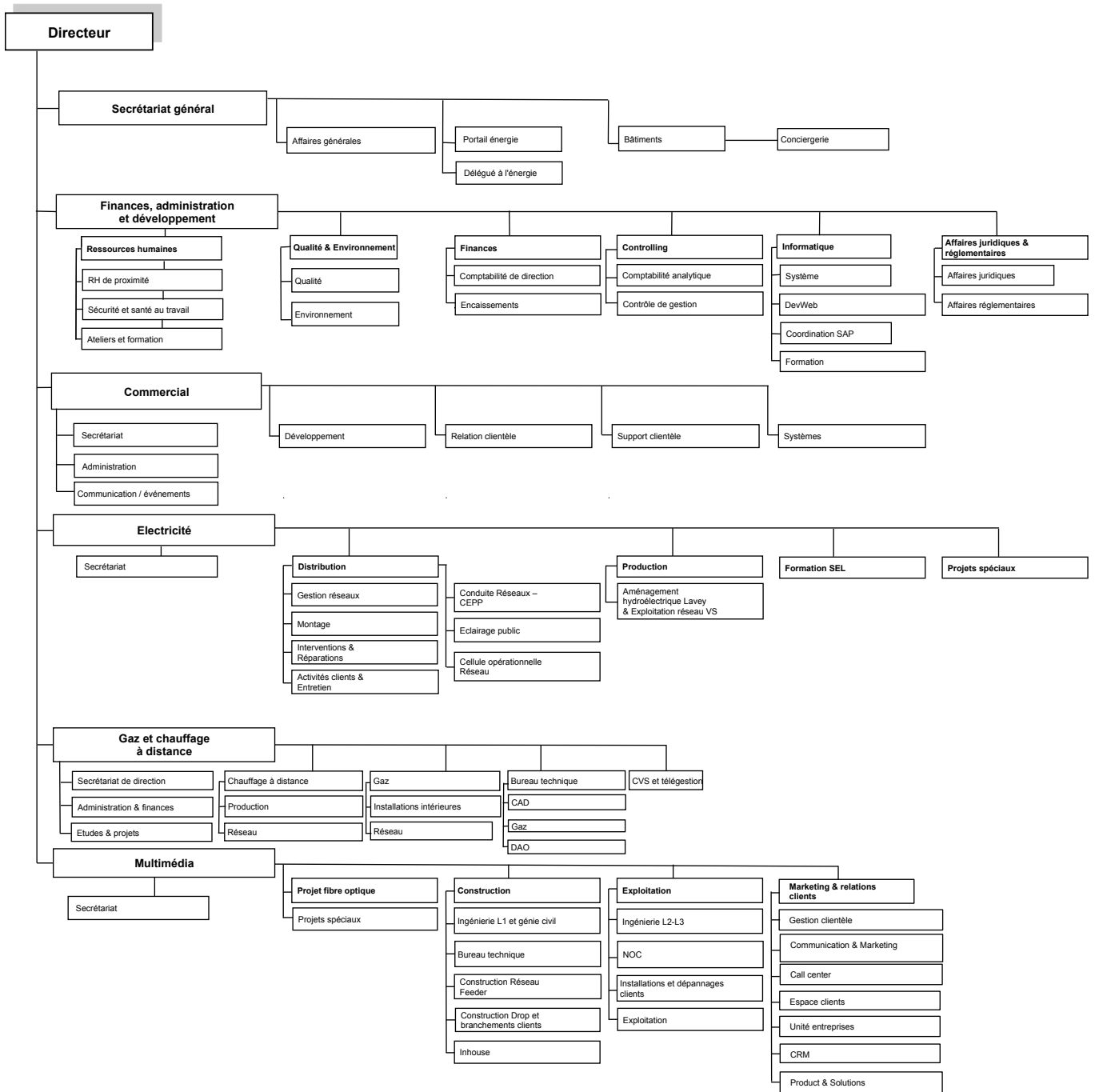
MISSIONS D'AUDIT

Dans le cadre de sa mission, le Service de la révision a délivré, outre le rapport sur l'audit annuel des comptes communaux, 77 rapports de contrôle des comptes d'organismes subventionnés ainsi que 3 attestations de coût de construction pour des bâtiments érigés sur un droit de superficie.

Concernant le contrôle interne, 7 audits ont été réalisés, dont 3 étaient en cours de finalisation au 31 décembre 2014.

Enfin, le service a procédé à l'examen de différents systèmes de billetterie implantés tant dans des organismes subventionnés que dans certaines installations communales.

Direction des services industriels



Direction des services industriels (SiL)

SECRETARIAT GÉNÉRAL (SGSiL)

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

Administration

- direction du service, coordination administrative transversale au niveau des SiL et secrétariat du directeur
- soutien aux services dans leurs rapports avec la direction, la Municipalité et le Conseil communal
- assure la coordination des projets énergétiques interservices

Portail énergie

- études et analyses permettant d'asseoir une réflexion stratégique sur le développement des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique
- veille technologique et informationnelle en matière d'énergies
- études, réalisation et suivi de projets énergétiques
- délégué à l'énergie : représente la Ville et participe à des actions et à des associations régionales, nationales et internationales dans le domaine de la promotion du développement durable (Cité de l'énergie, Convention des maires), en coordination avec la déléguée au développement durable lorsque nécessaire.

Bâtiment et infrastructures

- entretien des bâtiments des SiL
- réaménagements de locaux
- conciergerie pour le site Chauderon-Rue de Genève-Arches

EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Administration SGSiL	12.31	12.31	12.31	12.31
Energie	4.00	4.00	4.00	4.00
Total service	16.31	16.31	16.31	16.31

Tableau 1.2.- variation en ept alloués

Unité administrative	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre
Total service	0.00

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Administration SGSIL	24	12.31	24	12.31
Energie	4	4.00	4	4.00
Total service	28	16.31	28	16.31

Note : les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales

Tableau 2.2. - apprenti-e-s

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n		n	
	0		0	
Total service	0		0	

Tableau 2.3. - mouvements du personnel, excepté transfert inter-services (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	0	0

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Convention de départ	
Décès	
Démission	
Départ à la retraite	
Fin de contrat	
Licenciement fin droit traitement	
Licenciement invalidité totale	
Licenciement juste motif	
Licenciement reconversion ext.	
Licenciement suppression poste	
Total service	0

Remarque : L'administration du SGSiL comprend la direction du service avec 4 ept et la conciergerie qui représente 8.31 ept.

FAITS MARQUANTS

Cités de l'énergie

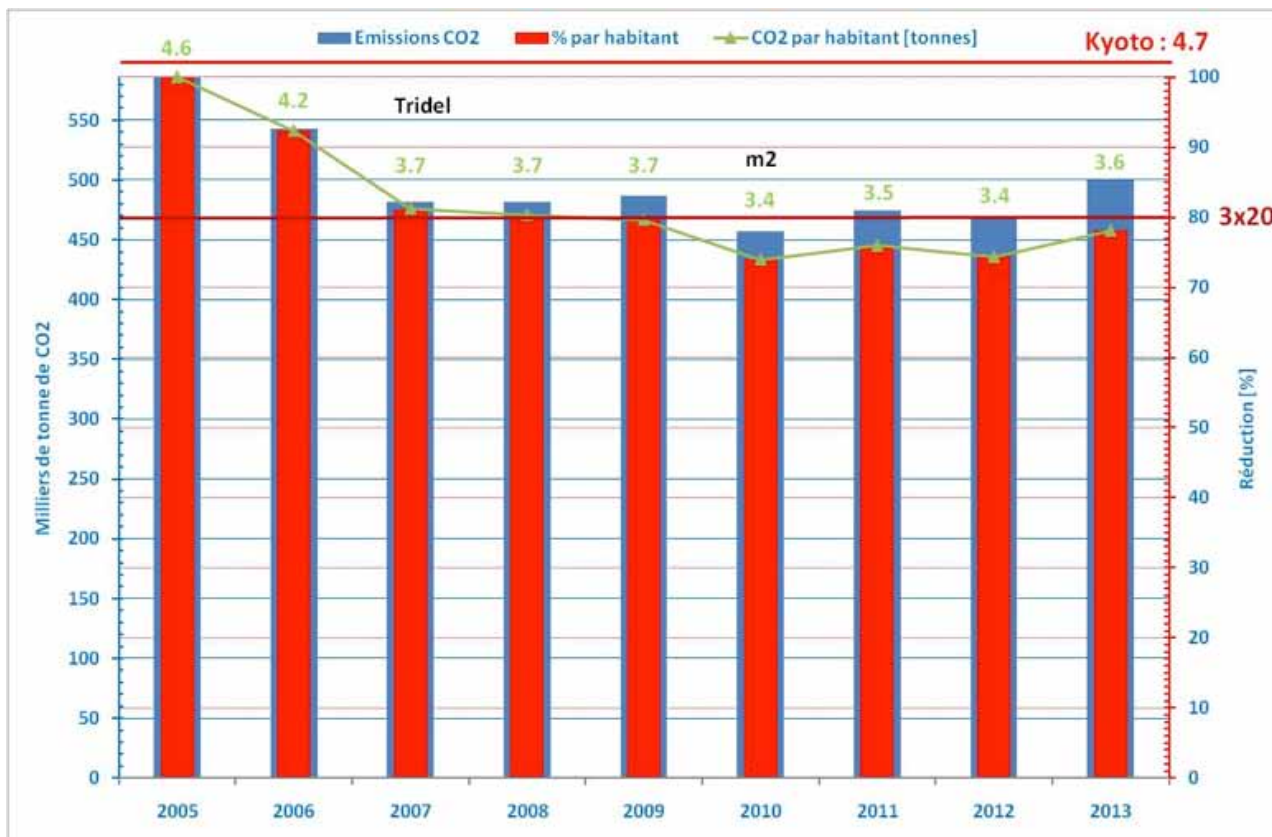
L'assemblée générale (AG) de l'association Cité de l'énergie a eu lieu à Lausanne, sur le site du Musée olympique, le 9 mai 2014. A cette occasion, le label EEA Gold, obtenu pour la troisième fois lors du ré-audit de 2013, a été remis officiellement à la Ville de Lausanne. Le thème de l'AG était les relations en Europe entre les Cités de l'énergie, la Convention des maires et la norme ISO 50001 pour le management de l'énergie.

Réduction des émissions de CO₂ et Convention des maires

En signant la Convention des maires pour la promotion de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables lancée à l'initiative de la Commission européenne, Lausanne s'est engagée à atteindre pour l'ensemble du territoire communal d'ici 2020 les objectifs dits des « 3x20 » : augmentation de 20% de l'efficacité énergétique, réduction de 20% des émissions de CO₂ et atteinte d'une part de 20% de sources renouvelables dans le mix énergétique global.

L'inventaire des émissions de CO₂ est établi chaque année pour le territoire communal en prenant 2005 (600'000 tonnes de CO₂ ; 4.7 tonnes par habitant) comme année de référence. En 2013, le résultat est de 500'000 tonnes d'émissions de CO₂, soit à 3.6 tonnes par habitant et une diminution de 22% par rapport à 2005.

Evolution 2005-2013 des émissions de CO₂ sur le territoire communal lausannois (les données sont disponibles avec une année de retard par rapport au rapport de gestion) :



Participation au système d'échange de quotas d'émission de CO₂

Depuis 2013, la Commune, via son Service du gaz et du chauffage à distance, participe au Système suisse d'échange de quotas d'émission (SEQE).

Le SEQE prévoit un volume maximal de droits d'émission gratuits disponibles pour chaque participant en fonction de son domaine d'activité et de son historique d'émissions. Ce volume de départ est déterminé par l'Office fédéral de l'environnement (OFEV). Les droits d'émission gratuits (CHU2) sont calculés sur la base de ce volume, qui est réduit chaque année par un coefficient d'adaptation qui va de 0.08 pour 2013 à 0.3 pour 2020. Les CHU2 attribués par l'OFEV sont négociables. Si l'entreprise participante réduit ses émissions par rapport aux droits annuels attribués gratuitement par l'OFEV, elle peut vendre les droits disponibles. Si elle dépasse les droits attribués, elle doit en acquérir. Les participants doivent équilibrer leur compte annuel avant le 30 juin de l'année qui suit (soit comptabiliser des droits excédentaires qui seront négociables, soit acquérir les droits d'émissions manquants). En contrepartie, la taxe CO₂ est remboursée aux participants.

Les installations suivantes des SiL participent au SEQE et obtiennent un remboursement de la taxe CO₂ :

- chaufferies de Pierre-de-Plan (181 MW) ;
- chaufferie de Malley (13 MW) ;
- nouvelle chaufferie de la STEP (24 MW), y compris combustion des boues (4 MW).

Dans le cadre du SEQE, il est possible d'acheter une quantité limitée, et définie pour chaque installation, de certificats étrangers (CER). Les SiL ont acheté le 27 janvier 2014 20'800 tCO₂ de CER au prix de CHF 1.22/tCO₂ et le 24 juin 2014 3'000 tCO₂ de CER au prix de CHF 1.72/tCO₂. Avec ces deux achats la quantité maximum pour les SiL est atteinte, en conservant une marge de sécurité (la quantité totale de CER autorisée dépendra des émissions effectives en 2020).

En 2013, les sites de Pierre-de-Plan, de Malley et de la STEP ont reçu respectivement 30'214, 897 et 5'385 droits d'émission gratuits, soit un total de 36'496 CHU2. Les émissions réelles se sont montées respectivement à 37'664, 1347 et 6'737 tCO₂, soit un total de 45'748 tCO₂. La différence de 9'252 tCO₂ a été compensée par prélèvement sur les certificats disponibles.

La taxe CO₂ s'élevait à CHF 36.-/tCO₂ en 2013 (elle a été augmentée à CHF 60.-/tCO₂ en 2014). Son remboursement pour les installations des SiL s'est monté au total à CHF 1'559'728.9, qui ont été versés sur un nouveau fonds de réserve créé par la Municipalité pour la production de chaleur renouvelable pour le chauffage à distance (biocombustible et géothermie).

La réponse municipale à la question N° 29 du 17 juin 2014 du conseiller communal Romain Felli a expliqué en détail le fonctionnement du SEQE.

Activités d'éducation à l'énergie

Les activités de sensibilisation à l'énergie des élèves lausannois se sont poursuivies durant l'année scolaire 2013-2014. 31 classes, représentant 565 élèves, ont suivi les animations sur Display, l'étiquette énergie liée aux bâtiments, 104 classes, représentant 1'981 élèves, ont été sensibilisées à la découverte des énergies, 4 classes représentant 70 élèves ont reçu une information sur la thermographie infrarouge et 7 classes, soit 141 élèves, ont participé au défi énergie.

Depuis le lancement de ces activités en 2006, 904 classes représentant 17'262 élèves ont été sensibilisés d'une manière ou d'une autre à l'énergie.

Projet Sirius de pompes à chaleur géothermique à 500 m

En coordination avec la direction des travaux des bâtiments de la coopérative Cité Derrière, l'installation des sondes géothermiques restantes (cinq en 2014, sur les huit au total) a été réalisée comme planifié entre fin février et août.

Des nouvelles sondes plus résistantes à la pression ont été installées dans les forages. Les tests effectués sur ces nouvelles sondes sont concluants. Les travaux pour la réalisation des pompes à chaleur et les installations solaires thermiques ont débuté en juin, en parallèle avec les travaux de raccordement des sondes géothermiques déjà terminées. La première des quatre installations a été mise en service en novembre et la deuxième en décembre. Les deux dernières installations seront mises en service en janvier et février 2015. Les premiers habitants devraient entrer dans les appartements entre juin et juillet 2015.

La demande du maître de l'ouvrage des bâtiments de sécher les chapes avec l'installation de production de chaleur a été acceptée, sous réserve d'une exploitation durable du champ de sondes et a commencé en fin d'année. A ce jour, sur les quelques semaines d'exploitation, les systèmes affichent de bons résultats et les sondes géothermiques donnent pleine satisfaction.

Les piles à combustible à gaz qui seront également testées dans ces bâtiments sont en cours de certification et leur installation est prévue pour l'été 2015.

Métamorphose : Plaines-du-Loup

Les pompes à chaleur avec sondes géothermiques à 500 mètres ont été retenues pour alimenter l'écoquartier des Plaines-du-Loup prévu dans le cadre du projet Métamorphose. Cette technologie permet de répondre au modèle « société à 2'000 W » pour autant que les pompes à chaleur et l'ensemble du quartier soient alimentés par du courant nativa+® ou équivalent (coopérative solaire par exemple). Pour les résidents, cette exigence sera imposée dans les baux à loyer, comme le permet le droit du bail. L'expérience acquise avec le projet Sirius a permis de consolider les aspects financiers et les besoins d'investissement pour ce projet à l'échelle du quartier, en collaboration avec le Service du logement et des gérances. La fourniture de chaleur est prévue sous forme de contracting.

Afin de vérifier la faisabilité technique de ce choix, une sonde géothermique test est en cours d'installation aux Plaines-du-Loup depuis le mois de décembre 2014. La fin des travaux est prévue pour février 2015. L'objectif de ce forage est de mieux connaître la géologie dans cette zone en vue du futur champ de sondes et d'installer ensuite une sonde à une profondeur comprise entre 500 et 800 mètres. Ce projet est financé par le Fonds pour l'efficacité énergétique de la Ville de Lausanne (FEE).

En vue de la réalisation du m3, dans le but de résoudre le conflit entre l'infrastructure du tunnel et les sondes géothermiques, une étude a commencé au printemps 2014 pour estimer le potentiel de valorisation géothermique du métro pour le tracé des Plaines-du-Loup. Le potentiel est estimé entre 1 et 5% des besoins en chaleur du futur écoquartier, insuffisant pour être retenu. Suite à ces résultats il a été décidé d'explorer le potentiel de valorisation des eaux usées. Cette deuxième étude s'est terminée en fin d'année. Le potentiel de valorisation de cette ressource est nettement plus intéressant et estimé, en fonction du système, entre 6 et 30% du besoin en chaleur de l'écoquartier. Les coûts d'investissement doivent encore être analysés. Le rapport final est attendu pour début 2015.

Projet de production de biocombustible à partir de bois

L'augmentation réjouissante des raccordements au réseau de chauffage à distance a toutefois pour conséquence de dégrader la qualité environnementale de la chaleur distribuée. En effet, en hiver, la chaleur de Tridel étant intégralement utilisée, la puissance supplémentaire nécessaire doit être fournie par les chaudières à gaz. En tenant compte de l'augmentation actuelle des clients, le seuil de moins de 50% de chaleur renouvelable sera atteint, en année de températures moyennes, vers 2020 (et avant cette date pour une année très froide).

De la chaleur renouvelable pour le chauffage à distance peut être produite à partir de bois (le bilan CO₂ du bois est neutre : lors de sa combustion, le bois relâche le CO₂ qu'il a capté lors de sa croissance) ou à partir de géothermie profonde. La deuxième option est envisagée à long terme. Dans l'immédiat, l'option du bois est celle qui peut être le plus rapidement mise en œuvre. La solution d'une chaudière à bois a été écartée après l'expérience de celle de la Tuilière (mise hors service en 2010).

La transformation du bois en bio-huile par pyrolyse présente l'avantage de pouvoir concentrer dans un volume restreint la valeur énergétique du bois, dès lors facilement stockable et transportable. En outre, les émissions de poussières fines sont divisées par deux par rapport à la combustion directe du bois. Ce biocombustible pourrait être valorisé lors de la saison froide, en remplacement d'une partie du gaz utilisé à Pierre-de-Plan.

Une étude sur l'état de la technologie, avec une revue des fournisseurs, a été réalisée. Elle montre que la valorisation énergétique du bois par pyrolyse (décomposition chimique sous l'action de la chaleur dans un milieu sans oxygène) a atteint sa maturité industrielle. La pyrolyse permet la transformation suivante :

– Copeaux de bois secs -> huile (env. 70%) + charbon végétal (env. 15%) + gaz (env. 15%).

Le Conseil communal a déjà été informé de l'existence de ce projet de production de biocombustible via le préavis N° 2014/11 (« *Construction d'une chaudière à eau surchauffée à l'usine de Pierre-de-Plan* »), en cours de mise en œuvre par les SiL. Ce préavis précisait que « la nouvelle installation sera prévue dès la conception pour pouvoir être complétée par un système permettant de brûler du combustible liquide produit à partir du bois, solution d'avenir dans le cadre des projets d'énergie renouvelable pour le chauffage à distance » (p. 1). La nouvelle chaufferie disposera donc d'une chaudière tri-combustible (gaz, mazout, biocombustible), dès 2016.

Le projet se poursuivra en 2015 sous réserve de l'approbation par la Commission permanente des finances de l'ouverture d'un compte d'attente financé par prélèvement sur le Fonds CO₂.

Géothermie de moyenne et grande profondeur

En vue de l'extension du réseau de chauffage à distance, la géothermie de moyenne (valorisation directe de la chaleur pour de nouveaux quartiers) et grande profondeur (alimentation du réseau actuel) pourrait représenter une des solutions pour augmenter la part d'énergie renouvelable.

Une étude a été mandatée pour identifier les sites potentiels dans le périmètre de l'agglomération lausannoise. Sur une vingtaine de sites potentiels identifiés, six secteurs prioritaires ont été retenus pour une évaluation plus poussée. Le potentiel de la ressource géothermique a été décliné selon trois variantes de valorisation en fonction de la profondeur de l'aquifère exploité et de différents scénarios liés à la probabilité de la productivité de l'aquifère.

Des fiches descriptives des sites ont été rendues, le rapport final est attendu pour début 2015. Il servira de base à la définition d'une campagne sismique pour améliorer la connaissance du sous-sol lausannois qui, contrairement au plateau vaudois, n'a jamais fait l'objet d'investigations aux profondeurs retenues par les SiL.

Stockage hydropneumatique

En 2013, les SiL ont accepté d'être partenaires d'un projet visant à développer une installation pilote de gestion et de stockage d'électricité sous forme d'air comprimé. Ce projet a été retenu par l'Etat de Vaud dans le cadre de son programme de soutien de CHF 100'000'000.- pour les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique (sous l'intitulé « Recherche et développement - appui à des projets des hautes écoles »). L'installation sera développée par l'entreprise Enairys Power-tech S.A. La Haute école d'Ingénierie et de gestion du canton de Vaud (HEIG-VD) et l'EPFL participent également au projet. Les SiL mettront à disposition d'Enairys un local permettant d'accueillir l'installation pilote et la raccorderont à l'une de leurs installations photovoltaïques. La participation des SiL au projet est financée par le FEE.

En 2014, un premier site potentiel pouvant accueillir l'installation pilote de stockage d'énergie par air comprimé a été identifié (poste de transformation Expo à Vidy). Des investigations complémentaires concernant la sécurité et les coûts d'installations doivent cependant encore être menées avant la mise à l'enquête du projet. Le transfert de l'installation pilote du laboratoire au site a pris du retard et est désormais planifiée à l'automne 2016.

Programme de la maîtrise de la demande d'énergie

Un programme de maîtrise de la demande d'énergie électrique financée par le FEE a été soumis au Conseil communal dans le rapport-préavis N° 2014/65 (« *Eléments de stratégie et de planification énergétique. Réponse à 6 postulats* »), sur le modèle de l'éco21 genevois, avec la collaboration des SIG. L'objectif est une économie de 6.4 GWh pour un montant d'environ CHF 4'250'000.-, soit un coût moyen du kWh économisé sur la durée de vie des économies prévues (env. quinze ans) de 4.58 ct/kWh, un prix comparable à celui du kWh acheté sur le marché actuellement.

Une demande auprès des projets phares de l'Office fédéral de l'énergie (OFEN) accompagne ce projet et permettrait d'en approfondir certains aspects. Cette demande faite en consortium mené par le Centre de recherches énergétiques et municipales (CREM) de Martigny a pour objectif de développer, tester et disséminer un « dispositif de transition énergétique (DTE) ». Ce DTE se base sur les meilleures expériences connues dans les domaines des plateformes Web d'information et des dispositifs de mobilisation de terrain, incluant la co-crédation de produits et prestations, et se base en partie sur les données énergétiques et territoriales (dans le respect des règles de la protection des données individuelles). L'OFEN a manifesté un intérêt de principe et devrait se prononcer formellement en 2015.

Optimisation énergétique des fontaines ornementales

Les travaux sur la fontaine de cuivre à Vidy se sont terminés au printemps 2014. Les fontaines du Musée olympique et de la Navigation avaient été mises en service en automne 2013. Après quelque mois d'exploitation, un bilan des économies d'énergie a pu être établi pour la totalité du projet : les économies d'énergie effectives se montent à 242'000 kWh par an, contre un potentiel théorique estimé à 232'000 kWh par an au début du projet. Les SiL interviennent dans ce projet en soutien au Service des parcs et domaines (SPADOM).

Le rapport final a été rédigé et envoyé à ProKilowatt qui, suite à l'atteinte des objectifs annoncés, a procédé au versement de la subvention fédérale (CHF 100'000.-).

Soutien pour les demandes au FEE en matière d'efficacité énergétique

La division Portail Energie fonctionne comme expert pour les projets d'efficacité énergétique d'autres services de la Ville. Elle mandate, finance et suit les pré-études lorsqu'elles sont nécessaires, soutient les services dans leur analyse et lors de la présentation du projet au Comité du FEE.

Une expertise a été apportée au Service des écoles primaires et secondaires (SEPS) pour une demande de financement partiel par le FEE pour l'éclairage LED de la nouvelle salle de gym de Béthusy.

- La demande d'optimisation de trois autres fontaines de la Ville (fontaines de Montriond, de Granit et de la Vallée de la Jeunesse) avec SPADOM a été acceptée par ProKilowatt. Les travaux seront réalisés dès le printemps 2015.
- Les travaux pour le remplacement de l'éclairage des serres de la Ville financé par le FEE ont été réalisés dans le courant de l'été. L'installation a été mise en service en octobre. Un bilan des économies d'énergie effectives sera réalisé en 2015 (soutien au projet du SPADOM).

Installation de cogénération de la piscine de Mon-Repos

En 2014, l'installation a fonctionné 575 heures (1'800 heures en 2013) et produit 4'300 kWh d'électricité (13'500 kWh en 2013). Cette réduction de la production par rapport à 2013 est due à des pannes de la machine et à un problème sur le tableau électrique de la piscine.

Installation de production de biogaz des Saugealles

En 2014, l'installation de biométhanisation des Saugealles a produit 461'750 kWh (326'271 kWh en 2013), un record absolu obtenu grâce à l'apport de résidus de céréales.

En collaboration avec SPADOM, une étude technico-économique a été menée afin d'identifier les opportunités d'optimisation de l'installation et les coûts liés à son exploitation jusqu'à la fin de la période de rétribution à prix coûtant.

Projet de biométhanisation agricole (Si-REN S.A.)

Un ingénieur de la division Portail Energie a été mandaté par Palézieux Bio-énergies S.A., dont Si-REN possède 39%, comme représentant du maître d'ouvrage durant la phase de réalisation de l'installation biométhanisation agricole (voir chapitre Si-REN S.A.) qui a débuté en avril 2014. L'installation sera mise en service à la fin du mois de février 2015.

Projet EolJorat (Si-REN S.A.)

Le secrétariat général coordonne le projet EolJorat sur mandat de Si-REN. Ce projet est mené en collaboration avec le Service d'urbanisme, le Service des parcs et domaines et des bureaux mandataires (voir chapitre Si-REN S.A.). L'année 2014 a été consacrée au traitement des oppositions et à la rédaction du préavis, en collaboration avec le Service d'urbanisme, présentant le plan partiel d'affectation et sollicitant les droits de superficie au bénéfice de Si-REN S.A.

Entretien des bâtiments

Parmi les travaux importants réalisés, on peut citer la rénovation de la cage d'escalier de Chauderon 27, la réfection complète de l'étanchéité des façades de la passerelle reliant le bâtiment de Chauderon 23 à ceux situés à la rue de Genève, la rénovation du premier étage du bâtiment rue de Genève 36 occupé par **eauservice** (locataire des SiL) et la rénovation du troisième étage de Genève 38 occupé par le Service multimédia (SIMA). Pierre-de-Plan n'a pas été oublié avec la réfection des deux salles de conférences et la modernisation complète de la réception d'accueil du site.

SERVICE FINANCES, ADMINISTRATION ET DÉVELOPPEMENT (FASiL)

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

Ressources humaines

- support RH de proximité
- engagement du personnel
- gestion des conflits

Ateliers et formation (C-FOR !)

- gestion de l'atelier des SiL (construction métallique et peinture)
- formation des apprentis polymécaniciens, automaticiens et constructeurs métalliques
- organisation de stages interservices et interentreprises

Sécurité et santé au travail

- suivi de la certification OHSAS 18001 pour la santé et la sécurité au travail
- sensibilisation et formation des collaborateurs, contrôles du respect des consignes de sécurité
- sélection, attribution et contrôle de l'équipement personnel de sécurité (chaussures, gants, baudriers, etc.)

Qualité et environnement

- mise à disposition des SiL d'un système de management intégré certifié ISO 9001 (qualité) et ISO 14001 (environnement)
- préparation et supervision de la revue de direction
- organisation et participation aux audits internes

Comptabilité de direction

- tenue de la comptabilité des SiL
- préparation et suivi du budget
- suivi du respect des règles administratives

Encaissements

- gestion des encaissements
- suivi du contentieux
- suspension/rétablissement de fourniture

Controlling

- établissement des tableaux de bord financier
- suivi financier des coûts et marges des différentes activités et projets
- planification et suivi financier des grands projets
- maintenance, développement et formation du module de contrôle de gestion de l'ERP

Informatique

- intégration et développement des logiciels métiers des SiL
- maintenance du parc informatique, du parc d'imprimantes et de la téléphonie IP
- permanence de soutien aux utilisateurs et dépannages
- gestion des sites intranet et internet des SiL

Affaires juridiques et réglementaires

- soutien juridique et réglementaire aux SiL
- élaboration de contrats commerciaux, de règlements, de statuts, de conventions, etc.
- règlement des litiges avec des tiers

EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Centre formation apprentis	11.00	10.00	11.00	11.00
Comptabilité de direction SIL	8.50	8.00	8.50	7.70
Controlling & qualité	5.30	4.00	5.30	5.00
Direction FASIL	2.70	1.60	2.70	1.00
Division juridique	5.00	5.00	5.00	4.00
Encaissements	13.80	12.60	13.60	12.60
Informatique	10.50	10.50	10.50	9.30
Ressources humaines SIL	5.00	5.00	4.90	4.00
Sécurité	1.00	1.00	1.00	1.00
Total service	62.80	57.70	62.50	55.60

Tableau 1.2.- variation en ept alloués

Unité administrative	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre
Total service	- 0.30

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Centre formation apprentis	10	10.00	11	11.00
Comptabilité de direction SIL	8	8.00	8	7.70
Controlling & qualité	5	4.00	6	5.00
Direction FASIL	2	1.60	1	1.00
Division juridique	6	5.00	5	4.00
Encaissements	13	12.60	13	12.60
Informatique	11	10.50	10	9.30
Ressources humaines SIL	5	5.00	4	4.00
Sécurité	1	1.00	1	1.00
Total service	61	57.70	59	55.60

Tableau 2.2. - apprenti-e-s

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n		n	
Centre formation apprentis	45		44	
Total service	45		44	

Tableau 2.3. - mouvements du personnel, excepté transfert inter-services (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	5	3

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Convention de départ	1
Décès	
Démission	1
Départ à la retraite	1
Fin de contrat	
Licenciement fin droit traitement	2
Licenciement invalidité totale	
Licenciement juste motif	
Licenciement reconversion ext.	
Licenciement suppression poste	
Total service	5

FAITS MARQUANTS

Ressources humaines

La division Ressources humaines (RH) comprend un effectif de trois responsables RH et de deux assistants RH, pour la gestion de plus de 600 collaborateurs (y compris apprentis et auxiliaires) tant dans les domaines opérationnels que fonctionnels. Elle assure également la saisie des parts variables des salaires.

Parmi ses missions, le recrutement revêt un caractère particulier et mobilise une grande partie de son temps. L'année 2014 n'a pas été différente des années précédentes au niveau de la recherche de compétences spécialisées. A fin 2014, le plan des postes des SiL laisse apparaître plusieurs postes vacants liés aux difficultés de recrutement, principalement dans les domaines techniques (dessinateur, électricien de réseau, génie civil). Le marché du travail est tendu dans ces branches professionnelles et les barèmes de rémunération de la Ville ne sont pas toujours adaptés dans ces circonstances. Certains postes ont dû être mis au concours à plusieurs reprises et à une échelle géographique plus large.

La division RH a conduit plusieurs projets transversaux pour l'ensemble des SiL :

Poursuite du développement de la formation des cadres, initiée avec le Service multimédia (SIMA), pour le Service de l'électricité (SEL), le Service du gaz et du chauffage à distance (GAZ-CAD) et les services transversaux FASiL, SGSiL et le Service commercial (SiL COM). Cette formation s'achèvera en début 2015. D'une durée de dix demi-journées par groupe, elle a donné satisfaction aux participants et contribuera à la consolidation et la mise en commun des compétences de conduite du personnel au sein des SiL. Elle se poursuivra avec des formations sur des thèmes plus ciblés, en fonction des besoins des SiL.

Participation au projet « gestion des compétences » dirigé par le SEL qui devrait aboutir, en 2015, à une gestion prévisionnelle des emplois et des compétences.

Les collaborateurs de la division RH ont en outre participé activement à plusieurs projets et groupes de travail conduits par le Service du personnel (SPeL).

Ateliers et formation (C-FOR !)

Le nombre d'apprentis présents au C-FOR ! augmente chaque année. En 2014, ils étaient 39 (y compris six apprentis automaticiens des tl). On peut relever avec satisfaction la présence de trois apprenties, qui suivent la formation de polymécanicienne, dans un secteur de formation traditionnellement plutôt masculin. Dans le domaine des stages pratiques, le partenariat avec la CGN se poursuit et permet de mettre à disposition des apprentis pour la révision des bateaux à vapeur. Des travaux d'entretien sont également réalisés par des apprentis à l'usine hydro-électrique de Lavey.

Cette année, le C-FOR ! a vu la réussite aux examens finaux de huit apprentis, soit quatre polymécaniciens et quatre automaticiens. Le taux de réussite est de 100%, comme c'est le cas depuis de nombreuses années. Les apprentis automaticiens ont également tous réussi leur examen partiel de deuxième année avec d'excellentes notes pratiques, les classant parmi les meilleurs du Canton.

La rentrée du mois d'août a vu l'arrivée de onze nouveaux apprentis répartis dans les trois filières de formation. Le nombre de demandes de stage a été en légère augmentation, avec un intérêt soutenu pour la formation d'automaticien. La célébration des vingt ans du site de Malley, organisée en fin d'année, a rencontré un vif succès. Cette manifestation a permis de renforcer les contacts avec les partenaires techniques et les maîtres de classe de la région. Ces journées ont donné la possibilité aux apprentis de montrer toutes les activités enseignées au C-FOR !, avec des animations et la possibilité pour les visiteurs de réaliser certains objets.

Sécurité et santé au travail

Concernant les accidents professionnels, on relève principalement des cas bagatelles (moins de trois jours d'arrêt). La fréquence est stable depuis 2011 ; par contre, la gravité a augmenté, du fait de deux accidents plus graves dus à une chute et à une glissade de plain-pied.

Une fiche d'annonce des presque-accidents est désormais à disposition des collaborateurs. En effet, après analyse des accidents professionnels, une partie aurait pu être évitée si le danger perçu avait pu être annoncé aux collaborateurs exposés.

Pour les accidents non-professionnels, la fréquence et le nombre de jours d'absence sont relativement stables. Les chutes et glissades restent encore les principales causes, suivies par les accidents de sports (football, ski, hockey).

Une formation a été dispensée aux collaborateurs concernés sur le thème de l'application de la chaîne des secours selon la nouvelle directive n° 6508 de la Commission fédérale de coordination pour la sécurité au travail (CFST), suite à l'installation de trois défibrillateurs sur les sites de Pierre-de-Plan, Lavey et rue de Genève - place Chauderon. Un exercice d'évacuation a eu lieu pour le site de Malley (SEL et Service achat et logistique Ville (SALV)). Des nouvelles directives, sous forme de nouveaux plans d'évacuation, ont été installées à l'usine de Lavey.

De nombreux cours de sensibilisation ont été dispensés au sein des SiL :

- cours au centre d'essai et de formation (CEF) sur l'électricité (50 personnes) ;
- formation de premiers secours pour les électriciens (45 personnes) ;
- formation sur les travaux en hauteur pour les lignes provisoires sur les transformateurs (10 personnes) ;
- formation incendie au centre de la Rama, obligatoire tous les cinq ans pour les collaborateurs des SiL (55 personnes) ;
- formation à l'emploi du défibrillateur et massage cardiaque (20 personnes) ;
- formation au bréviaire de sécurité et santé au travail pour l'ensemble du personnel (44 personnes).

Enfin, quatorze visites de chantier concernant les trois services techniques (SEL, GAZ-CAD et SIMA) ont été effectuées en présence des chefs de service respectifs.

Qualité & Environnement

Une nouvelle cartographie des processus des SiL a été établie. Elle comprend onze processus : gouvernance, recherche et développement, production, réalisation, commercial, ressources humaines, informatique, bâtiments, finances, juridique et gestion du système de management intégré (SMI). Ils sont eux-mêmes divisés en activités. Désormais, chaque élément du SMI se rattache à la fois à un ou plusieurs processus et activités, à un ou plusieurs lieux et à un ou plusieurs produits ou prestations.

Cette nouvelle façon de décrire le système de management est issue de discussions entre personnes des différents services et permettra de tirer le meilleur parti de la documentation déjà en place.

Comptabilité de direction

En 2014, la comptabilité de direction a étudié différents projets en vue d'améliorer la qualité des données lors de la saisie des pièces comptables. Un premier projet a abouti et la comptabilisation automatique des factures internes des SiL sera effective au début de l'exercice 2015. Pour faire face aux besoins croissants des services techniques et des autorités de

régulation, la comptabilité de direction poursuit les développements dans le domaine de la gestion des investissements, ceci afin d'obtenir des immobilisations plus détaillées. Les premiers bénéficiaires sont les services de l'électricité et du gaz et chauffage à distance.

Au début de l'année 2014, le Service achat et logistique Ville a décidé de mettre en production un logiciel de dématérialisation des factures fournisseurs. La comptabilité de direction a investi beaucoup de temps à la résolution des problèmes, plus particulièrement ceux concernant le rapprochement des factures fournisseurs avec la réception de la marchandise.

Encaissements

Suite à l'introduction de la facturation trimestrielle en cours d'année 2014, la génération de rappels automatiques a fortement diminué lors de cet exercice avec une baisse d'environ 15'000 envois. Ceci a eu aussi pour conséquence une diminution des frais postaux.

D'autre part, l'installation d'un logiciel de contentieux a permis de ne pas renouveler un poste de travail suite à l'automatisation de certaines tâches à faible valeur ajoutée. Cette nouvelle organisation a libéré du temps et ainsi permis de mettre en place un système efficace de levée des oppositions de la clientèle (dix dossiers traités en 2014) et dont le jugement a toujours été favorable aux SiL. Cette activité va être intensifiée durant le prochain exercice.

Contentieux annuel depuis 2009 :

Années	Nb de rappels	Nb de coupures	Défalcations	en CHF
2009	110'056	2'045		817'000
2010	98'490	1'498		757'000
2011	99'349	1'945		649'000
2012	98'850	1'653		821'000
2013	100'810	1'695		931'000
2014	85'719	1'425		824'000

Controlling

L'équipe s'est renforcée courant 2014 avec l'engagement d'un nouveau collaborateur expérimenté et compétent en modélisation financière. Cela a permis d'entamer une formalisation des flux financiers, tant au niveau des SiL qu'au niveau de leurs sociétés partenaires.

La principale préoccupation de l'unité reste l'identification des coûts réels des activités des SiL afin de pouvoir fournir une aide à la décision aux clients internes.

Informatique

Les nouveaux marchés de l'énergie obligent à une restructuration profonde du système d'information ; de nouveaux métiers et processus se mettent en place, nécessitant des solutions de gestion efficaces et de plus en plus complexes. Les systèmes d'information doivent être prêts à relever ces défis. Modifications structurelles de tarifs, automatisations, interfaçages de systèmes de télérelèves, rationalisation des recouvrements, gestion consolidée des actifs et amélioration de la visibilité des données par la réalisation de rapports ont été les principales activités de cet exercice pour la division.

L'entretien des quelques cent applications métiers nécessite l'adoption de bonnes pratiques. A cet effet, le Service d'organisation et d'informatique (SOI) et les SiL ont mis en place de nouveaux principes de gouvernance informatique basés sur la méthode ITIL (« Information Technology Infrastructure Library » ou bibliothèque pour l'infrastructure des technologies de l'information).

La division informatique a pris en charge 4'672 demandes courantes via son helpdesk et traité, dans le domaine SAP, 588 demandes d'anomalies, 119 demandes d'évolution et 727 demandes de sécurité.

Affaires juridiques et réglementaires

L'année 2014 a été fortement marquée par le projet Lavey+, comme cela a déjà été le cas pour l'année 2013. En particulier, un important soutien a été fourni dans le cadre des négociations avec les autorités valaisannes. La division juridique a par ailleurs participé activement à plusieurs projets internes visant à préparer l'éventuelle deuxième étape de l'ouverture du marché de l'électricité Suisse et le dégroupage (« *Unbundling* ») des réseaux de distribution en Suisse dans le contexte d'une éventuelle reprise du droit européen.

Concernant la procédure formelle sur les tarifs 2008-2009-2010 ouverte à l'encontre des SiL par la Commission fédérale de l'électricité (EiCom), cette dernière a adressé durant l'été 2014 un rapport de vérification aux SiL après près de cinq ans de procédure et de très nombreux échanges.

La division a également apporté un soutien important dans le cadre de plusieurs procédures de consultations portant en particulier sur la stratégie énergétique 2050 et sur l'arrêté fédéral sur l'ouverture totale du marché de l'électricité.

SERVICE COMMERCIAL (SILCOM)

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

Administration et projets

- communication interne, externe et événements des SiL
- budget, suivi du tableau de bord, gestion du système de management intégré (SMI) et processus qualité du service
- projets particuliers, enquêtes et gestion centralisée des contrats
- support administratif (secrétariat) à disposition des différentes divisions et du chef de service

Support clientèle

- accueil de la clientèle au téléphone et aux guichets
- renseignements sur les factures des SiL et gestion des facilités de paiement
- traitement du courrier et des réclamations
- gestion des corrections de factures
- traitement des demandes Subvention80

Relation clientèle

- acquisition et suivi des clients
- gestion des contrats

Systèmes

- suivi du paramétrage informatique de la facturation (SAP)
- établissement des 770'000 factures annuelles des SiL
- relevé des compteurs (électricité, gaz, chauffage à distance et eau)
- introduction des données des nouveaux clients dans le système informatique

Développement

- développement de diverses prestations liées aux énergies
- prestations énergétiques pour les bâtiments (CECB, audits, études)
- communication et marketing des produits liés aux énergies
- contrôle des aspects énergétiques en matière de construction selon la loi vaudoise sur l'énergie
- animation du centre d'information au public Contact Energies
- gestion de la couverture des portefeuilles de vente en gaz et en électricité, prévisions de production et d'achat, prévisions de vente
- calcul des prix de revient et des prix/tarifs de vente du gaz et de l'électricité
- tenue des statistiques de vente de gaz et de l'électricité
- gestion de la facturation en relation avec l'approvisionnement
- suivi des contrats avec les fournisseurs d'énergie, les partenaires et les autoproducteurs
- gestion de la certification des productions et du commerce des certificats d'énergie
- gestion de la rétribution à prix coûtant lausannoise pour le courant d'origine photovoltaïque

EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Administration SILCom	8.80	8.80	9.30	9.30
Développement	13.40	12.60	14.90	14.90
Relation clientèle	10.80	9.80	10.80	8.80
Support clientèle	17.60	16.60	17.60	17.10
Systèmes	20.70	19.90	19.90	19.90
Total service	71.30	67.70	72.50	70.00

Tableau 1.2.- variation en ept alloués

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre
Unité administrative	
Total service	+ 1.20

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Administration SILCom	10	8.80	10	9.30
Développement	13	12.60	16	14.90
Relation clientèle	10	9.80	9	8.80
Support clientèle	18	16.60	19	17.10
Systèmes	21	19.90	21	19.90
Total service	72	67.70	75	70.00

Tableau 2.2. - apprenti-e-s

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n		n	
	0		0	
Total service	0		0	

Tableau 2.3. - mouvements du personnel, excepté transfert inter-services (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	2	3

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Convention de départ	
Décès	
Démission	1
Départ à la retraite	1
Fin de contrat	
Licenciement fin droit traitement	
Licenciement invalidité totale	
Licenciement juste motif	
Licenciement reconversion ext.	
Licenciement suppression poste	
Total service	2

FAITS MARQUANTS

Situation des marchés des énergies

Dans le domaine de l'électricité, ces dernières années ont été marquées par le développement des interconnexions et des couplages de marché qui ont permis de réaliser un marché intégré de l'ouest de l'Europe, dont la Suisse, à ce jour, est exclue. En 2014, les prix du marché de gros sont restés très bas, continuant de peser sur la rentabilité des moyens de production non subventionnés.

La consommation de gaz en Europe a continué de baisser suite à la crise économique et à la douceur de l'année météorologique 2014. Ainsi, la situation en Ukraine n'a eu que peu d'effet sur les prix qui ont globalement baissé sur les marchés de gros du gaz en Europe durant l'année 2014.

Deuxième année d'ouverture du marché du gaz

Durant l'année écoulée, le premier client industriel qui avait demandé son accès au marché tout en restant alimenté par les SiL, a choisi un autre fournisseur de gaz. En parallèle, un deuxième client a demandé son accès au marché ; il est désormais au bénéfice d'un contrat avec les SiL.

L'année a été marquée par la poursuite des actions de marketing mises en place pour densifier le réseau de gaz. La prestation de raccordement « clés en main » a été utilisée par plus de 20% des nouveaux clients. L'octroi de diverses primes pour le remplacement des anciennes chaudières peu performantes par des chaudières gaz à condensation a été étendu à toute la période.

Sixième année du marché libéralisé de l'électricité

Face à la baisse du coût de l'électron, les clients sont de moins en moins frileux vis-à-vis du marché. Leur tendance est d'externaliser à des sociétés tierces intermédiaires la prestation de suivi et d'évaluation des offres. En 2014, les SiL ont fidélisé seize nouveaux clients pour un volume d'environ 7.5 GWh et prolongé le contrat de quatorze autres clients pour un

volume d'environ 15 GWh. Les clients qui ont choisi un autre fournisseur représentent un volume de 11.3 GWh, inférieur à celui de l'année précédente. La part de consommation d'électricité nativa®, d'origine 100% renouvelable, reste très élevée.

Electricité : mouvements d'énergie 2014

L'objectif permanent des SiL est de garantir leur sécurité d'approvisionnement à long terme avec le meilleur rapport qualité-prix possible, ainsi que de privilégier et soutenir les productions locales d'origine renouvelable.

Dans ce cadre, la mission de SiL COM est de couvrir au meilleur prix possible les portefeuilles de vente d'électricité tout en maîtrisant les risques liés à cette activité.

En 2014, la fourniture totale d'énergie électrique s'est élevée à 1'138 GWh, en hausse de 40 GWh (+3.7%) par rapport à 2013. Cependant, cette augmentation est essentiellement due à une option contractuelle exercée par un revendeur. Si on fait abstraction de cette vente exceptionnelle, les ventes d'énergie usuelles aux revendeurs ainsi qu'aux clients finaux ont accusé une baisse moyenne de 3.7%. Cette valeur est très importante et est notamment la conséquence de conditions climatiques très régulières tout au long de l'année, avec un hiver doux et un été tempéré sans grandes chaleurs. La baisse des ventes est également partiellement due à la perte de clients ayant choisi un autre fournisseur d'électricité en faisant usage de leur éligibilité au début 2014.

La production propre « Ville de Lausanne » a couvert 34.6% des besoins en énergie électrique des SiL, soit une baisse de 3.7 points par rapport à l'année précédente. L'hydraulicité normale relevée en 2014 en est la raison essentielle, après une excellente année 2013. De ce fait, la production de l'aménagement hydroélectrique de Lavey s'est située à peu près dans sa moyenne sur dix ans. La contribution énergétique de l'usine d'incinération des déchets urbains combustibles Tridel est répartie à la hausse par rapport à 2013, sans toutefois retrouver son niveau des années précédentes.

Le prix moyen horaire de l'électricité sur le marché spot suisse s'est établi à 4.51 ct/kWh pour la livraison d'une quantité horaire constante d'électricité sur toute l'année (livraison en ruban). Ce prix est en forte baisse (-18.9%) par rapport à celui de 2013.

Les certifications *naturemade* et *TÜV SÜD* du produit électrique « nativa® plus » ainsi que de la production électrique des ouvrages de la Ville de Lausanne et de certains de ses partenaires fournisseurs ont été contrôlées une nouvelle fois avec succès lors d'un audit qui s'est déroulé sur deux jours.

Rétribution à prix coûtant lausannoise du courant injecté d'origine photovoltaïque

La rétribution à prix coûtant (RPC) offre des conditions financières attrayantes pour le rachat d'électricité produite à partir de sources renouvelables. Les moyens financiers à disposition ayant été limités par le Parlement fédéral, de très nombreux projets d'installations photovoltaïques ont été mis en liste d'attente pour plusieurs années.

Pour pallier cette situation, la Direction des SiL a mis en place une solution de rétribution subsidiaire pour la production d'électricité d'origine photovoltaïque issue d'installations sises sur le territoire communal lausannois. Le rachat de cette énergie est soumis à des conditions définies dans une directive municipale et est financé par le Fonds communal pour l'efficacité énergétique (FEE). La prise en charge de nouveaux producteurs est actuellement toujours compensée par le départ de ceux qui ont reçu une réponse positive de la part de Swissgrid. Il y a donc un roulement régulier des dossiers, induisant un important travail administratif, alors que le montant total des subventions allouées reste largement inférieur à la somme annuelle maximale de CHF 700'000 fixée par le Conseil communal. On relèvera également l'introduction cette année du système de la rétribution unique (RU). De ce fait, les nouveaux producteurs dont l'installation photovoltaïque a une puissance inférieure à 10 kW reçoivent un paiement unique de la part de Swissgrid. Dans ce cas, ils n'ont plus droit à bénéficier de la RPC lausannoise et choisissent alors dans la plupart des cas d'autoconsommer une partie de leur propre production, réduisant d'autant leurs achats d'électricité.

Gaz : mouvements d'énergie 2014

En 2014, la fourniture totale de gaz a diminué de 217 GWh (-10.6%) par rapport à 2013. Cette baisse s'explique par des températures 2014 plus chaudes que la normale par rapport à la moyenne multi-annuelle.

Le prix moyen journalier du gaz sur le marché spot allemand (NCG) s'est établi à 21.19 €/MWh pour la livraison d'une quantité horaire constante de gaz sur toute la journée (livraison en ruban). Ce prix est en baisse de 21.8% par rapport à celui de 2013. Il faut toutefois noter que le marché spot ne représente qu'une part restreinte de l'approvisionnement en gaz des SiL, la majeure partie étant sécurisée par des contrats à long terme.

Le tableau ci-dessous présente les chiffres-clés concernant l'achat et la vente de gaz selon le type d'utilisation :

En GWh	2010	2011	2012	2013	2014	
Minimo ¹⁾					3.7	
Multi ¹⁾					954.9	
Saisonniers ¹⁾					22.0	
Clients Marché ¹⁾					125.2	
Anciens tarifs (tout usage et chauffage)	915.7	899.0	940.9	1036.7		
Interruptibles ¹⁾	383.2	340.3	364.2	393.8	212.0	
Communes en gros	346.7	308.6	344.9	367.8	320.4	
Commune de Lutry		4.7	4.7	5.1	6.2	3.6

Traction (GNC)	17.7	18.6	18.1	17.2	11.5
Centrales CAD	144.3	105.8	165.1	236.0	187.1
Turbine à gaz (TAG) ²⁾	112.5	34.2	8.5	0.0	0.0
Achats gaz naturel	1988.0	1630.0	1829.9	2052.9	1779.2

¹⁾ Selon la nouvelle structure tarifaire du 01.08.2013.

²⁾ Mise en cocon fin 2012.

Evolution des consommations de gaz naturel carburant (GNC)

En 2014, les ventes de GNC aux Transports publics lausannois (TL) ont diminué de 41% par rapport à 2013. Les consommations par les véhicules SiL et les privés ont augmenté de 4.7% sur la même période.

En t de GNC	2014
tl	581
Autres consommateurs	188

Raccordements au gaz et au chauffage à distance

Par leur activité de prospection, les SiL ont acquis 289 nouveaux raccordements sur l'ensemble de la zone de distribution du gaz, pour une puissance installée estimée à 20.7 MW. Ces résultats sont supérieurs à ceux de l'année 2013 (19.5 MW).

La demande pour les raccordements au chauffage à distance est toujours aussi forte. L'extension du réseau de chauffage au sud de la ville se poursuit, plusieurs bâtiments ont été raccordés durant le chantier. Durant l'année, 37 contrats de raccordements ont été conclus pour une puissance installée d'environ 14.2 MW (11.7 MW en 2013). Les SiL rencontrent des difficultés pour répondre à toutes les demandes de raccordements, dans la mesure où leurs activités sont limitées par les budgets et la disponibilité des ressources pour la construction du réseau. En outre, la chaleur de Tridel étant utilisée dans son intégralité en hiver, les nouveaux raccordements sont donc désormais alimentés durant cette saison en augmentant la production de chaleur issue de la combustion du gaz. Le projet de production de biocombustible, en cas de faisabilité, devrait permettre de distribuer une part plus importante de chaleur certifiée renouvelable.

Evolution des tarifs

Les tarifs d'électricité 2014, entrés en vigueur au 1^{er} janvier 2014, ont été publiés le 31 août 2013. Ils ont été calculés en tenant compte des instructions de la Commission fédérale de l'électricité (ElCom). La hausse moyenne TTC pour un ménage lausannois avec le tarif Profil Simple nativa[®] est de 0.19 ct/kWh, soit environ 0.7% ou CHF 7.- par an. Les SiL avaient pu diminuer le prix de l'énergie électrique et de l'acheminement entre 1.6 et 5.7% selon les tarifs, mais les taxes 2014 ont fortement augmenté :

- les coûts de services-systèmes prélevés par Swissgrid pour garantir la stabilité du réseau passent de 0.31 ct/kWh pour 2013 à 0.64 ct/kWh ;
- le financement prévu par la loi sur l'énergie (LEne) passe de 0.45 ct/kWh en 2013 à 0.6 ct/kWh (0.5 ct/kWh pour la RPC et 0.1 ct/kWh pour les mesures de protection des eaux) ;
- le Conseil communal puis le Conseil d'Etat ont validé le relèvement du plafond de la taxe pour l'éclairage public de 0.8 ct/kWh à 1.2 ct/kWh pour financer le Plan Lumière. Pour les Lausannois, la taxe pour l'éclairage public est passée de 0.8 à 1.1 ct/kWh au 1^{er} juillet 2014.

Après la hausse de 0.7 ct/kWh en première étape des **tarifs du chauffage à distance** lausannois en 2013, la deuxième étape prévue en septembre 2014 a vu une augmentation supplémentaire des tarifs de 0.5 ct/kWh (total 1.2 ct/kWh annoncé dès 2013), afin de compenser l'augmentation des charges d'exploitation (accroissement de la quantité de gaz nécessaire et de la taxe CO₂, nouvelles chaufferies de pointe).

En 2013, de nouveaux **tarifs du gaz naturel combustible** avaient été introduits par les SiL. Pour certains consommateurs, ces tarifs ont été ajustés au 1^{er} juillet 2014 avec une adaptation des règlements.

Le prix à la colonne du GNC, inchangé en 2014, reste toujours plus avantageux que les autres carburants et maintient l'attrait pour les véhicules fonctionnant au GNC. En 2013, 19 subventions pour l'achat de véhicules GNC ont été accordées. Cette action de promotion est le fruit d'un partenariat sur le plan romand avec Gaznat S.A., qui prend à sa charge la moitié du montant de la subvention.

Factures

La division Systèmes gère le relevage des appareils, le paramétrage de la tarification dans le système d'information, la création des nouvelles données (adresses et lieux de consommation), le premier emménagement et la première facturation. Elle facture toutes les énergies et les prestations multimédia (770'000 factures annuelles, dont 6% d'e-facture). Pour le compte de Lausanne et d'autres communes, elle facture également l'eau et l'assainissement. Elle facture aussi les prestations uniques (10'000 factures). Durant l'année écoulée, des collaborateurs de la division ont participé à la trimes-trialisation de la facturation pour la plupart des clients. Cette division est également un centre de compétences SAP pour le service.

Support clientèle

La mise à disposition d'informations structurées pour le front et le back office s'est poursuivie afin de fluidifier et normaliser les activités. Une révision des procédures a commencé, en guise de première préparation à l'implémentation du nouveau programme informatique de gestion de la relation client (CRM, voir préavis N° 2014/57 (« *Outil communal de gestion de la relation avec les clients et les citoyens* »)). La transmission du savoir lors d'engagement de personnel est facilitée. Depuis janvier 2014, un tableau de bord mensuel de suivi des indicateurs opérationnels de la division a été mis en place. Une vue synthétique de ceux-ci soutient la direction et renseigne le personnel. Une hausse de 4.6% des appels téléphoniques et une légère baisse du taux de réponse, principalement liées à la nouvelle activité « Subvention80 », ont été constatées. L'analyse des motifs de réclamations a été entreprise.

La division a participé à plusieurs projets portant notamment sur l'hypothèse d'une future libéralisation totale du marché de l'électricité, l'adaptation informatique des fonctionnalités pour les prestations multimédia, le CRM, le portail myLausanne et la maîtrise des coûts. Le projet « SubCustomer » a été lancé en tant que sous-projet de « Subvention80 », focalisé sur la relation client. Après plusieurs mois de préparation, les demandes des citoyens ont pu être traitées (1'982 appels et 1'224 courriers, essentiellement concentrés sur un trimestre). Cependant, l'activité s'est poursuivie toute l'année avec le traitement de cas complexes.

Communication et manifestations

Publications

Les SiL éditent trois publications à l'intention de leurs clients :

- le bulletin *SiL Info* annexé à la facture, s'adresse principalement aux particuliers. Nouveautés, services, manifestations, éco-gestes, tels sont les thèmes qui y sont abordés. Une page est également réservée à la Ville pour les communications des autres directions ;
- le magazine *Sinergies* destiné aux grands clients et partenaires, permet de découvrir les coulisses des SiL ainsi que les projets dans les domaines... des SiL ;
- le *Rapport d'activité*. Chiffres à l'appui, le rapport annuel offre une vue panoramique des grands événements et activités des SiL durant une année.

Manifestations

Habitat-Jardin, Mosaïque de Pâques, Journée lausannoise du vélo, Festival de la Cité, Journées de la mobilité, etc., l'unité communication/manifestations organise ou participe à de nombreuses manifestations pour promouvoir l'image des SiL.

Campagne d'image

La campagne institutionnelle développée en 2012 tournait autour des petites gaffes de la vie quotidienne liées à l'utilisation de l'énergie (mauvaise surprise au Lavomatic, fillette qui s'improvise coiffeuse et couple en froid). En 2014, une deuxième vague a été lancée sous la forme d'un concept participatif en interpellant le public : « Et vous ? Racontez votre anecdote la plus cocasse sur www.sil-et-vous.ch et gagnez des super prix ! ». L'occasion pour les SiL de renforcer le sentiment de proximité en se faisant complices des grands moments de solitude de leurs clients.

Au cœur des énergies

Les stratégies énergétiques sont au cœur de bien des débats en Suisse en raison notamment de l'actualité fédérale marquée par la volonté de sortir du nucléaire pour la production d'électricité et par les discussions sur la libéralisation des marchés de l'énergie. L'unité communication avec l'aide des chefs de projets ont tourné huit petits films pour découvrir les grands défis énergétiques des SiL dans les domaines du solaire, de l'hydraulique, de l'éolien, de la géothermie urbaine, de la biomasse, de la fibre optique, ainsi que de l'efficacité énergétique (www.lausanne.ch/silpublications).

Développement de produits

En 2014, SiLCOM a mis sur le marché plusieurs produits parmi lesquels une gamme *n-charge* de bornes de charge pour voiture électrique en partenariat avec le fabricant Green Motion et une offre de conseil énergétique à destination des PME et des grandes entreprises en partenariat avec l'Agence de l'énergie pour l'économie (AEnEC).

Sponsoring

En 2014, SiLCOM a renouvelé plusieurs contrats de sponsoring visant à promouvoir l'image des SiL et à soutenir la vie sportive et culturelle de la région lausannoise : Lausanne Hockey Club, Lausanne-Sport, Défi Sportif lausannois, Festival de la Cité, Cinétoile, Mosaïque de Pâques.

Sensibilisation aux économies d'énergies

Avec le soutien du FEE, le centre Contact Energies sert de base pour informer le public sur tous les aspects relatifs à l'efficacité énergétique notamment par des expositions permanentes ou temporaires. En 2014, ces expositions ont porté sur les thèmes suivants : l'éclairage domestique, les piles et les éco-gestes liés au stand-by, à la cuisine et au chauffage. En

parallèle, Contact Energies a proposé des actions, au centre et au marché de Lausanne, pour encourager les Lausannois à s'engager davantage dans les économies d'énergie. Des multiprises, une bouilloire, des couvertures et des ampoules LED ont été vendues à des prix préférentiels et un échange de dix piles contre une guirlande LED de Noël a été offert grâce au soutien du FEE.

Etudes, bilans et diagnostics énergétiques

Pour moitié de son effectif, l'unité études énergétiques s'est consacrée, sur mandat de l'Office de la police des constructions (OPC), au contrôle du respect de la législation vaudoise en matière d'énergie dans la construction. A noter que la première révision de la loi vaudoise sur l'énergie (LVLEne) depuis 2006 est entrée en vigueur au 1^{er} juillet 2014 non sans nécessiter quelques ajustements du processus. En 2014, 656 dossiers ont été analysés, dont 459 soumis à permis de construire. L'unité a aussi réalisé pour le compte du Service d'architecture (ARCH) quatre dossiers énergétiques de mise à l'enquête. Pour l'activité d'audit énergétique, treize bilans et trois diagnostics complets de bâtiments ont été réalisés. On relève aussi 62 analyses (73 en 2013) des consommations d'énergie, principalement électrique, accompagnées de conseils et renseignements aux clients.

SERVICE DE L'ÉLECTRICITÉ (SEL)

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

Direction du service

- établir et suivre la stratégie d'ensemble du service en lien avec celle de la direction des SiL
- superviser les activités du SEL et assurer la gestion administrative du service
- s'assurer de la bonne application de la gestion qualité, environnement, de l'hygiène et sécurité au travail

Production

- assurer l'exploitation de l'aménagement hydroélectrique de Lavey
- assurer des prestations techniques dans la zone de desserte valaisanne
- développer de nouvelles productions hydroélectriques locales

Conduites Réseaux – le centre d'exploitation de Pierre-de-Plan (CEPP)

- conduire et surveiller en temps réel le réseau de distribution d'électricité
- assurer la continuité de la fourniture d'électricité & les mouvements d'énergie
- gérer les appels clients 24h/24h

Interventions & réparations

- assurer la permanence, les interventions d'urgence sur le réseau et les réparations
- opérer les manœuvres dans le réseau
- assurer les raccordements provisoires pour les manifestations
- surveiller la qualité de la fourniture

Activités clients & entretien

- acquérir les données de consommation des clients télérelevés
- gérer le système Energy Data Management (EDM) nécessaire au suivi des clients qui ont changé de fournisseur
- développer des projets liés aux systèmes de comptage du futur (Smart Metering)
- effectuer la pose et dépose des compteurs et leur contrôle
- assurer les obligations légales du contrôle des installations électriques intérieures à basse tension (OIBT)
- conseiller la clientèle sur l'utilisation rationnelle de l'électricité en collaboration avec SiLCOM
- préparer les dossiers techniques en vue des raccordements des clients sur le réseau souterrain et aérien
- assurer la maintenance des postes haute, moyenne et basse tension (HT, MT, BT) et la tenue à jour de la MAO

Gestion réseaux

- gérer et planifier le patrimoine « réseau » (gestion des actifs)
- dimensionner les extensions et le renouvellement du réseau de distribution à haute, moyenne et basse tension
- étudier et établir les dossiers de chantiers de réseau et de postes de transformation
- établir et tenir à jour les plans et schémas des réseaux, dans le cadre des normes et des prescriptions légales
- participer à l'élaboration des grands projets d'infrastructure de la Ville

Montage

- construire, entretenir et renouveler le réseau de distribution MT/BT souterrain et aérien
- réaliser les raccordements au réseau souterrain et aérien

- construire et renouveler les postes HT
- organiser le tri des déchets du SEL
- outillage, magasin et équipements pour le personnel de terrain
- tirage des câbles moyenne et basse tension

Eclairage public

- appliquer le Plan Lumière de la Ville
- étudier, construire et entretenir l'éclairage public de Lausanne et de communes aux alentours
- assurer des prestations en matière d'éclairage événementiel et pour des manifestations

Formation technique santé et sécurité

- assurer la formation technique des électriciens de réseaux sur l'équipement de la Ville
- assurer la formation continue dans le domaine de la santé et de la sécurité
- contribuer et participer à la Communauté d'intérêts pour la formation des électriciens de réseau (CIFER)

Fonds pour l'efficacité énergétique (FEE)

- gérer le Fonds pour l'efficacité énergétique

DIRECTION DU SERVICE

Dans le cadre de la préparation à une hypothétique deuxième étape d'ouverture du marché de l'électricité, le service a entamé au dernier trimestre 2014 une étude en vue de sa réorganisation, coordonnée avec celle du Service commercial. L'analyse est référencée à des organisations existantes dans d'autres pays dans lesquels l'ouverture totale est effective. De celle-ci doit sortir une organisation permettant au minimum de répondre aux exigences légales prévues dans la révision de la loi et de l'ordonnance sur l'approvisionnement en électricité.

Une collaboration avec la Fédération vaudoise des entrepreneurs (FVE) se poursuit depuis deux ans afin de diminuer les dégâts sur le réseau de câbles lors des chantiers. La démarche consiste à instruire les machinistes sur les règles d'enfouissement des câbles (profondeurs) et les dangers encourus lors de la creuse. Des démonstrations sur ces dangers sont présentées au centre d'essais et de formation (CEF) à Préverenges suivi d'une partie théorique. La FVE est intéressée à intégrer cette instruction dans le cursus des machinistes.

Dans le cadre de la collaboration avec les Hautes Ecoles et en particulier l'EPFL, le service s'est engagé dans un projet consistant à expérimenter les technologies qui équiperont les réseaux de distribution du futur. L'un des objectifs recherchés est celui de contrôler les flux d'énergie provenant des installations de production d'énergie décentralisées. D'autres applications permettant notamment de localiser plus rapidement les pannes de distribution font aussi partie de ces recherches.

Dans le cadre de sa stratégie axée sur l'efficacité, l'humain au travail et le respect environnemental, le service porte depuis plusieurs années une attention particulière à l'évolution et l'amélioration des compétences de ses collaborateurs (« capital humain »). L'objectif est de les préparer aux changements à venir dans le cadre de l'ouverture du marché. Basé sur la plateforme PeopleSoft de la Ville de Lausanne, le service, en collaboration avec son responsable RH, le Service du personnel (SPeL) et le Service d'organisation et d'informatique (SOI), développe un projet pilote de gestion des compétences. A terme, ce projet permettra de faire évoluer les compétences des collaborateurs en fonction des besoins du service. Selon les résultats, la démarche pourrait être étendue à d'autres services des SiL.

Une autre préoccupation de gestion des ressources humaines concerne celle de la carrière. Il s'agit d'anticiper la reconversion professionnelle de collaborateurs de terrain ne pouvant plus exercer leur métier pour des raisons de santé. Ce projet pilote se développe en collaboration avec le SPeL et la HEIG-VD d'Yverdon-les-Bains.

EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Activités clients et entretien	36.00	35.60	35.80	33.60
Conduite réseaux - CEPP	16.95	16.85	15.95	15.90
Direction(SEL)	12.90	12.90	14.40	14.40
Eclairage public	13.80	13.80	16.80	15.80
GDT	3.00	3.00	2.00	2.00
Gestion réseaux	44.30	42.30	43.30	41.80
Interventions et réparations	14.00	12.65	14.80	13.65
Montage	42.35	41.35	42.35	38.50
Usine de Lavey	24.20	23.70	24.70	23.70
Total service	207.50	202.15	210.10	199.35

Tableau 1.2.- variation en ept alloués

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2014
Unité administrative	
Total service	+ 1.60

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Activités clients et entretien	36	35.60	34	33.60
Conduite réseaux - CEPP	17	16.85	16	15.90
Direction(SEL)	13	12.90	15	14.40
Eclairage public	14	13.80	16	15.80
GDT	3	3.00	2	2.00
Gestion réseaux	45	42.30	45	41.80
Interventions et réparations	13	12.65	14	13.65
Montage	43	41.35	40	38.50
Usine de Lavey	24	23.70	24	23.70
Total service	208	202.15	206	199.35

Note: les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales

Tableau 2.2. - apprenti-e-s

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n		n	
Gestion réseaux	1		1	
Montage	10		10	
Total service	11		11	

Tableau 2.3. - mouvements du personnel, excepté transfert inter-services (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	16	11

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Convention de départ	1
Décès	
Démission	9
Départ à la retraite	2
Fin de contrat	
Licenciement fin droit traitement	2
Licenciement invalidité totale	
Licenciement juste motif	2
Licenciement reconversion ext.	
Licenciement suppression poste	
Total service	16

FAITS MARQUANTS

Production

Production hydroélectrique de Lavey

La production annuelle 2014 est de 398 GWh (425 GWh en 2013), soit une production supérieure de plus de 3 GWh à la moyenne des dix dernières années.

Selon les débits utilisables dépendant de l'hydrologie (au fil de l'eau), le ratio entre les pertes de production et la production est de l'ordre de 0.35%.

La révision d'un des groupes et de ses équipements (de février à avril) a révélé un bon état général. Une réhabilitation complète de celui-ci se déroulera lors de l'hiver 2016-2017. Son financement fera l'objet d'un préavis.

La sécurité de la prise d'eau du barrage et de son exploitation a été améliorée, en particulier par la pose de protections contre les chutes de pierres. Pour ces dernières, un subventionnement cantonal a été obtenu.

Un audit externe d'évaluation des compétences en maintenance et en management opérationnel a qualifié le site hydroélectrique de Lavey de bon à très bon en comparaison à d'autres exploitants d'usines industrielles.

Projet Lavey+

Les autorisations de construire (mise à l'enquête publique début 2013) n'ont pas encore été délivrées par les autorités en raison de la longueur des négociations avec les autorités concédantes valaisannes. L'aboutissement de ces négociations devrait permettre, selon les modalités finalement retenues, de préciser dans quel cadre la plus-value des investissements prévus peut être garantie et de quelle façon le droit de retour peut, cas échéant, être exercé à l'échéance de la concession. En fonction de ces décisions, les conditions du renouvellement de la concession vaudoise pourront également être précisées. La négociation de la convention avec la Commune de Lavey-Morcles pour l'exploitation d'une source complémentaire d'eau potable est toujours en cours.

Projet de production hydroélectrique Massongex-Bex Rhône (MBR)

L'étude de projet suspendue en septembre 2011 a repris depuis août 2014. Le projet a été actualisé pour une production annuelle de l'ordre de 75 GWh et la demande de rétribution à prix coûtant du courant injecté (RPC) a été accordée en septembre 2014. L'investissement, compte tenu de la RPC, ne doit pas dépasser CHF 150'000'000.-. La mise en service pourrait intervenir en 2024.

Conduite réseaux - CEPP

En 2014, le total de l'énergie distribuée par le SEL s'est monté à 1'363 GWh soit une baisse de 2.8% par rapport à 2013. La charge maximum du réseau a atteint la valeur de 235 MW le mardi 9 décembre entre 18h00 et 19h00 avec une température extérieure de 2°C. Avec une valeur de 11°C, la température annuelle moyenne a été supérieure de 0.9°C à la moyenne multi annuelle 1960-1990 de l'Institut suisse de météorologie. Cette sensible baisse de l'énergie distribuée peut être essentiellement imputée à la condition climatique de l'année écoulée avec des mois d'hiver particulièrement doux et des mois d'été relativement frais.

Le tableau ci-dessous donne la répartition de cette énergie entre le réseau du SEL et les réseaux avals (SIE, Pully, Paudex, Belmont, Romanel, Lutry et St Maurice) :

Energie fournie dans le réseau du SEL (y compris pertes réseau)	866 GWh	63.5%
Energie fournie vers les réseaux avals	497 GWh	36.5%
Energie totale fournie au réseau SEL et réseaux avals :	1'363 GWh	100%

Le tableau ci-dessous donne la répartition entre l'énergie soutirée au réseau amont, le GRD125kV, et celle produite par des installations de production raccordées au réseau du SEL. Les principales installations de productions sont celles de Lavey et de Tridel.

Energie soutirée au réseau amont	900 GWh	66.0%
Energie produite dans le réseau du SEL	463 GWh	34.0%
Total	1'363 GWh	100%

Interventions & réparations

Les entreprises de génie civil ont provoqué 24 coupures de courant par arrachage ou endommagement de câbles souterrains. La plus importante a touché le réseau à haute tension 125 kV, sans conséquences majeures. Les autres avaries se répartissent sur les réseaux à moyenne tension (MT) et basse tension (BT).

Malgré ces coupures, les indices de continuité de la fourniture aux clients sont nettement plus bas que les années précédentes. La durée moyenne d'interruption pour chaque client (SAIDI) est de 18 minutes et le taux de clients coupés durant l'année (SAIFI) est de 0.2. La moyenne des cinq dernières années est respectivement de trente minutes (SAIDI) et de 0.47 (SAIFI). Les moyennes suisses, publiées par la Commission fédérale de l'électricité (EiCom) pour l'année 2013 donnent un SAIDI de 25 minutes et un SAIFI de 0.37.

Les manifestations annuelles les plus importantes telles que le Festival de la Cité, les 20km de Lausanne, le Marathon, la Semaine olympique et les Chalets de Noël ont représenté à elles seules plus de 2'400 heures de travail.

Activités clients & entretien

Des révisions préventives ont été effectuées sur les équipements de mesure installés dans les postes 50 kV et dans le poste à haute tension 125 kV de Pierre-de-Plan. Cette dernière révision sera terminée en février 2015.

L'optimisation de la planification de l'entretien des installations des TL, du M1 et du M2 a entraîné une réduction notable des coûts.

Les raccordements importants réalisés en 2014 sont les suivants :

- immeubles situés sur l'ancien site de Castolin à St-Sulpice ;
- quartier des Morettes au Mont-sur-Lausanne ;
- plusieurs halles artisanales en Budron au Mont-sur-Lausanne ;
- suite du Biopôle à la route de Berne ;
- immeubles à la route de Flumeaux ;
- Champ-Meunier au Mont-sur-Lausanne.

A noter une augmentation sensible de la puissance installée des raccordements des installations photovoltaïques (+23.6%) pour 82 installations annoncées.

La plateforme Gridstream AIM utilisée pour les compteurs smart à Champ-Meunier, sur la Commune du Mont-sur-Lausanne, et à Champagny, sur la Commune de Saint-Sulpice, a été installée sur le réseau informatique de la Ville. Les relevés à distance (eau et électricité) de Champ-Meunier sont effectués au moyen de cette plateforme. Ils seront remontés dans SAP ultérieurement.

Conformément aux exigences de l'Institut fédéral de métrologie (METAS), plus de 8'890 compteurs électriques ont dû être remplacés afin de garantir une qualité de comptage irréprochable. Le service a dû faire appel à des entreprises externes pour garantir les délais d'exécution. Cette opération sera terminée à fin janvier 2015.

Gestion réseaux

Le renouvellement des installations de contrôle-commande, de protections et de mesures du poste à haute tension (125kV/50kV) de Pierre-de-Plan a été finalisé en 2014.

Le préavis N° 2014/23 (« *Rénovation du poste de couplage et de transformation 220/125kV de Romanel* ») pour le renouvellement du poste à haute tension (220kV/125kV) de Romanel a été adopté par le Conseil communal pour un coût d'investissement de CHF 20'600'000.-. Romande Energie contribue à ce montant à hauteur de CHF 2'600'000.- pour réaliser les départs de ligne qui lui appartiennent. La procédure de mise à l'enquête est en cours et se terminera au deuxième semestre 2015.

La boucle 50 kV qui alimente les zones de Praz-Séchaud, Epalinges, Vers-Chez-les-Blanc, Belmont, Lutry, Pully, et Paudex est totalement remise à neuf.

Les renouvellements et les nouvelles demandes de raccordement d'immeubles ou de quartiers ont nécessité la pose de quatorze kilomètres de liaison à moyenne tension et 22 kilomètres de liaison à basse tension.

21 postes de transformation de quartier ont été rénovés partiellement ou totalement (matériels en fin de vie et/ou hors norme) et trois nouveaux postes ont été construits.

Le nombre de demandes de raccordements pour des installations de production décentralisées (IPD) est en constante augmentation depuis trois ans. Dans quatre cas, des modifications du réseau ont été nécessaires pour répondre aux exigences techniques en termes de perturbations.

Montage

Face à la multitude de chantiers, plus de 150, il a été nécessaire de faire appel à des entreprises privées. Les contributions de celles-ci correspondent à plus de 5'800 heures, ce qui représente environ 3.4 ept ou 16,5% du personnel de la division. Ces chantiers se répartissent dans les secteurs suivants :

- branchements clients ;
- exploitation et dépannage ;
- maintenance des postes ;
- réseau aérien ;
- réseau souterrain.

La participation du SEL à la plateforme Spontis pour les méthodes métiers, permet aux équipes de terrain d'améliorer constamment les pratiques, notamment en termes de temps d'exécution et de sécurité au travail.

La gestion du tri des déchets du SEL est confiée au Centre intercommunal de gestion des déchets (CID) depuis 2012, ce qui a notablement amélioré le recyclage.

Eclairage public (EP)

Plan Lumière

Le Plan Lumière a été adopté par le Conseil communal au début de l'année. L'éclairage de la ville de Lausanne est ainsi intégré dans une vision d'ensemble cohérente pour les dix ans à venir. Ce plan conjugue les impératifs de sécurité, d'efficacité énergétique, d'esthétique, de mise en valeur du patrimoine, de respect de l'identité de la ville et de confort, tant pour les usagers que les riverains. La tonalité orange des nuits lausannoises changera progressivement pour passer à un blanc neutre sur les grands axes routiers, les espaces verts, les voies qui mènent au lac et les monuments, ce qui améliorera la visibilité des routes et du patrimoine. Un blanc chaud sera utilisé sur les parcours piétons et les axes routiers secondaires, soit la majeure partie du territoire, contribuant ainsi au sentiment de sécurité.

Les premières réalisations marquantes dans l'esprit du Plan Lumière sont les suivantes :

- le parc du Musée olympique ;
- l'avenue de Provence ;
- le quartier du Rôtillon ;
- la fontaine de la place de la Navigation.

Dans le cadre des fêtes de fin d'année, une dizaine de projections d'images et plus de 500 nouveaux décors ont été installés dans les rues du centre ville, conformément aux principes de la partie événementielle du Plan Lumière (www.lausanne.ch/éclairagepublic).

L'entretien des points lumineux a nécessité 754 interventions. Le contrôle statique de 779 mâts d'éclairage a été réalisé par une entreprise spécialisée ; 7 mâts ont dû être déposés de suite.

Renouvellement et extension de l'éclairage public

La rénovation et la réalisation de points lumineux a été faite dans les lieux suivants :

- avenues de Rhodanie et des Bains, deuxième étape ;
- avenue de Malley, chemin de la Prairie et avenue de Provence ;
- route de Chavannes (ligne tl) ;
- avenue d'Echallens deuxième étape ;
- parc des Vignes d'Argent ;
- chemin de Champ-Rond ;
- passage piétons à l'avenue du Denantou ;
- rue Etraz ;
- route de la Clochette ;
- route de la Claie-aux-Moines.

Formation technique sante et sécurité

Au total, 410 périodes de formation technique ont été dispensées aux collaborateurs durant l'année.

L'année 2014 a été celle de la réforme pour le CFC d'électricien de réseau. Dorénavant, celui-ci offre un choix de trois spécialisations, « Energie », « Transmissions » et « Ligne de contact », ce qui devrait augmenter ainsi l'attrait de cette filière. Le SEL s'est fortement impliqué dans la mise en place de cette réforme, en particulier dans la préparation des documents de suivi des apprentis tout au long de l'enseignement.

Au 31 juillet 2014, deux apprentis et deux collaborateurs (selon l'art. 32 de l'ordonnance sur la formation professionnelle) ont terminé leurs cursus et obtenu leur CFC. Au 1^{er} août 2014, le service assure la formation de dix apprentis électriciens de réseau, soit trois apprentis de première année selon la réforme, trois apprentis de deuxième année, et quatre apprentis de troisième année.

Sur recommandation de l'ingénieur de sécurité de la Ville de Lausanne, de nouvelles mesures de sécurité concernant la prise d'eau du barrage hydroélectrique de Lavey ont été mises en place, ainsi que des nouveaux plans d'évacuation de l'usine.

Fonds pour l'efficacité énergétique (FEE)

La dotation annuelle du FEE, alimenté par une taxe de 0,25 ct/kWh, est de l'ordre de CHF 1'700'000.- (env. 680'000'000 kWh sont distribués sur la commune de Lausanne).

Un rapport d'activités spécifique à ce fonds pour mettre en valeur les actions soutenues est à l'étude.

	Date	Montant accordé en CHF	Remarques
Actions pérennes déjà validées			
Soutien pour réalisation des bilans énergétiques (CECB) – Préavis N° 2010/38	26.11.2010	500'000	18 subventions ont été attribuées (dont 5 en 2014) depuis le début de l'opération pour un montant total de CHF 29'595.-.
RPC lausannoise pour les installations photovoltaïques	01.01.2013	640'000/an	
Poste à 50% pour la gestion de la RPC lausannoise	01.01.2013	60'000/an	
Poste à 100% pour la gestion de «Contact Energies»	01.01.2013	130'000/an	
Demandes acceptées par le Comité en 2014			
Eclairage LED de la salle de gym de Béthusy	05.02.2014	15'168	Eclairage à LED pour nouvelle salle de gymnastique du collège de Béthusy.
Promotion TV Eco (prolongation de l'action)	05.02.2014	95'644	Promotion pour l'achat d'une TV économique et recyclage de l'ancienne TV.
STEP de Vidy – amélioration des chaînes de traitement – étude planification énergétique	05.02.2014	60'798	Réalisation d'une étude portant sur l'optimisation énergétique de la STEP (filière eaux/boues/biogaz) et sur la valorisation de sources potentielles d'énergie renouvelable.
Prix du meilleur poster « Enjeux mondiaux » décerné par l'EPFL	05.03.2014	6'480	Sponsoring du prix du meilleur poster pour le cours « Enjeux mondiaux » proposé aux étudiants de première année à l'EPFL.
Détermination de l'effet de masque et de bruit de fond sur sites éoliens	05.03.2014	91'230	Etude sur l'effet de masque du bruit de fond ambiant sur le bruit éolien pour le parc EolJorat.
Soutien financier à la quatrième édition du G21	05.03.2014	16'200	Congrès ayant comme but de mettre en réseaux les différents acteurs autour des grands enjeux de la durabilité.

Installation photovoltaïque avec cellules solaires à colorant (technologie Grätzel)	05.03.2014	258'400	Le règlement du FEE prévoit que la réalisation d'installations photovoltaïques est de la compétence du Comité jusqu'à un montant maximum de 900 kCHF/an.
Exposition « Cuisine efficace »	01.04.2014	30'850	Action de sensibilisation à une utilisation efficace des appareils électroménagers dans une cuisine.
Valorisation énergétique du m3	07.05.2014	90'000	Estimation du potentiel de valorisation géothermique du métro m3 pour le tracé des Plaines-du-Loup.
Projet n-charge (voiture électrique) – Deuxième phase	02.07.2014	54'000	Système d'acquisition de données GPRS pour les bornes de charge.
Modèle PME de l'AEnEC	02.07.2014	21'600	Permet au client d'améliorer significativement sa performance énergétique – Participation aux premières cotisations.
Exposition « Chauffez futé »	02.07.2014	30'000	Action de sensibilisation à une utilisation efficace du chauffage.
Exposition sur les piles	03.10.2014	11'200	Action de sensibilisation au recyclage des piles et à l'usage des piles rechargeables.
Centre lausannois d'aviron – panneaux solaires thermiques	25.11.2014	30'000	Réalisation de la centrale solaire thermique du centre lausannois d'aviron.
Solar Decathlon EPFL 2017	25.11.2014	95'000	Sponsoring de deux workshops d'été en vue du Solar Decathlon 2017.
Financement étude sur le développement d'une flotte de véhicules à hydrogène ou à technologie propre	25.11.2014	13'200	Etude de faisabilité d'une station-service d'hydrogène à Lausanne et élaboration d'un outil concret d'aide à la décision concernant le choix de la motorisation pour l'achat de véhicules.
Demandes approuvées par le Comité et validées par le CC			
-			
Demandes approuvées par le Comité et en attente de la décision du CC			
Programme de maîtrise de la demande d'énergie à Lausanne (sur trois ans)	05.03.2014	5'062'000	Lancement d'un programme de type éco21 à Lausanne.
Création d'un fond de réserve pour véhicules propres	07.05.2014	1'000'000	Prise en charge de l'écart entre l'achat d'un véhicule conventionnel et d'un véhicule avec technologie motrice alternative.
Contact Energies mobile	25.11.2014	200'000	Achat d'un fourgon électrique pour Contact Energies permettant des actions de sensibilisation aux économies d'énergie et à l'utilisation d'énergies renouvelables sur le terrain.
Enveloppes budgétaires dans le domaine de la mobilité et de l'efficacité énergétique			
Subvention des vélos électriques	01.01.2013		Depuis l'ouverture de l'enveloppe, 676 bons vélos ont été subventionnés, soit pour un montant total de CHF 202'800.-.
Subvention des scooters électriques	01.01.2013		Depuis l'ouverture de l'enveloppe, 15 subventions ont été accordées, pour un montant total de CHF 8'199.-.
Subvention pour le renouvellement des batteries de vélos électriques	01.01.2013		Depuis l'ouverture de l'enveloppe, 11 subventions ont été accordées, pour un montant total de CHF 1'066.--
Edition des bulletins « SiL Info»	01.01.2013		Depuis l'ouverture de l'enveloppe, un montant de CHF 29'959.- a été dépensé.
Journée lausannoise du vélo	01.01.2013		Depuis l'ouverture de l'enveloppe, un montant de CHF 19'259.- a été dépensé.
Action TV Eco	18.02.2014		Depuis l'ouverture de l'enveloppe, un montant de CHF 35'021.- a été dépensé.
Efficacité énergétique des appareils de froid commercial	05.03.2014		Depuis l'ouverture de l'enveloppe, un montant de CHF 7'157.- a été dépensé sur le total de CHF 259'000.- alloués pour cette action.
Actions liées à l'efficacité énergétique pour Contact Energies mobile	25.11.2014		Ce financement sera utilisé une fois le nouveau concept de centre Contact Energies mobile et l'achat d'un fourgon électrique validés par votre Conseil.

SERVICE DU GAZ ET DU CHAUFFAGE À DISTANCE (GAZ-CAD)

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

Exploitation du chauffage à distance

- fournir de l'énergie thermique à plus de 1'270 consommateurs finaux via un réseau de chauffage à distance
- entretenir et développer un réseau de chauffage à distance d'une longueur de 107 km

Exploitation du réseau de gaz

- desservir en gaz naturel 38 communes au détail, quatre communes en gros dont une mandate les SiL pour exploiter son
- réseau et une en partenariat, soit plus de 16'000 raccords
- entretenir et développer un réseau de conduites de gaz actuellement long de 745 km

Prestations énergétiques

- offrir des prestations dans le domaine du développement durable en proposant des économies d'énergie grâce à la télégestion
- optimiser les installations de chauffage et de ventilation des bâtiments communaux
- développer le recours aux énergies renouvelables

EFFECTIF DU PERSONNEL

2014 Gaz et chauffage à distance

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Administration & finances	3.60	3.60	3.60	3.60
Bureau technique (Gaz&Cad)	24.90	21.90	24.90	20.00
CAD	30.94	30.94	30.94	30.94
CVS & Télégestion (Gaz&Cad)	7.00	6.80	7.00	6.80
Direction (Gaz&Cad)	1.80	1.70	1.70	1.70
Etudes & projets (Gaz&Cad)	4.60	3.40	4.60	4.00
Gaz	32.00	31.20	35.00	32.10
Total service	104.84	99.54	107.74	99.14

Tableau 1.2.- variation en ept alloués

Unité administrative	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre
Total service	+ 2.9

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Administration & finances	5	3.60	5	3.60
Bureau technique (Gaz&Cad)	22	21.90	20	20.00
CAD	33	30.94	33	30.94
CVS & Télégestion (Gaz&Cad)	7	6.80	7	6.80
Direction (Gaz&Cad)	2	1.70	2	1.70
Etudes & projets (Gaz&Cad)	4	3.40	4	4.00
Gaz	32	31.20	33	32.10
Total service	105	99.54	104	99.14

Tableau 2.2. - apprenti-e-s

Unité administrative	1 ^{er} janvier	31 décembre
	n	n
Bureau technique	1	2
Total service	1	2

Tableau 2.3. - mouvements du personnel, excepté transfert inter-services (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	9	7

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Convention de départ	1
Décès	
Démission	2
Départ à la retraite	5
Fin de contrat	1
Licenciement fin droit traitement	
Licenciement invalidité totale	
Licenciement juste motif	
Licenciement reconversion ext.	
Licenciement suppression poste	
Total service	9

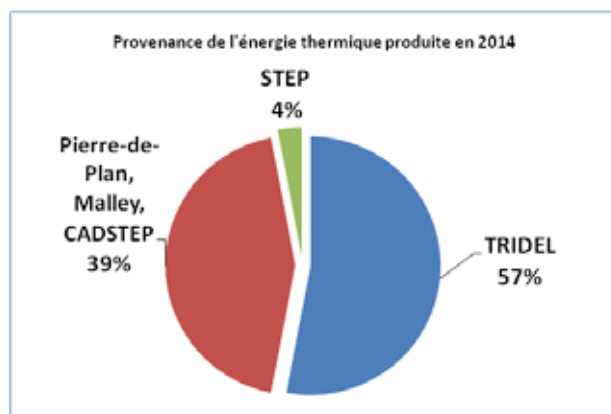
FAITS MARQUANTS

Réseau de chauffage à distance

Mouvements d'énergie

L'année 2014 a été, d'un point de vue climatique, globalement très chaude en moyenne, mais marquée par un été maussade avec une température moyenne d'une valeur basse jamais enregistrée jusque-là.

La quantité d'énergie thermique fournie par Tridel est en diminution, suite à la diminution des volumes de déchets consécutive à l'introduction de la taxe au sac. L'installation de production thermique de la STEP de Vidy a légèrement augmenté sa production.



La production électrique a été nulle en 2014, suite à la mise en cocon de la turbine à gaz fin 2012.

Les ventes de chaleur, corrigées en fonction des températures moyennes, ont progressé de près de 5.5 %.

	2012	2013	2014
Nombre de clients	1'195	1'237	1'275
Puissance installée des clients [MW]	325.6	340.7	350.9
Chaleur vendue [GWh]	364.7	395.5	348.7
Total de l'énergie thermique produite [GWh]	426.0	470.2	423.5
Energie thermique STEP [GWh]	16.3	13.6	16.3
Energie thermique TRIDEL [GWh]	256.0	250.8	241.7
Energie thermique des chaudières [GWh] [GWh]	153.8	205.8	165.4
Energie électrique produite [GWh]	5.5	0.5	0.0
Gaz consommé [GWh]	173.7	237.4	187.3
Mazout consommé [GWh]	19.9	0.6	0.9

Evolution du réseau de chauffage à distance

	2012	2013	2014
Longueur des conduites SiL [km]	101.1	106.2	107.4
Longueur des conduites CADOUEST [km]	4.0	4.3	5.4
Bâtiments mis en service à Lausanne	34	42	38
Mises en service [puissance en MW] (yc CADOUEST)	5.8	15.1	10.2

L'extension du réseau de chauffage à distance s'est poursuivie dans la partie située au sud de la gare CFF. La pose de conduites a été réalisée sur l'avenue de Cour pour permettre le raccordement des bâtiments de la Vaudoise Assurances et de la Haute école pédagogique (HEP).

Evolution du réseau CADOUEST

Le développement du réseau s'est poursuivi en direction de Prilly-Centre.

Chaufferie des Bossons

Suite à la mise en service de la station des échangeurs, l'ancienne chaufferie de quartier a pu être démontée, et le montage d'une nouvelle chaufferie avec deux chaudières de 12 MW a commencé.

La mise en service de cette installation sera effectuée au printemps 2015.

Chaufferies de Pierre-de-Plan

Suite à l'obsolescence de l'ancienne chaudière 4 et à la mise en cocon de la turbine à gaz, la production d'énergie thermique n'est plus suffisante à l'usine de Pierre-de-Plan. Un préavis pour la construction d'une nouvelle chaudière à eau surchauffée d'une puissance de 50 MW a été adopté par le Conseil communal lors de la séance du 14 mars 2014 (préavis N° 2014/11 « *Construction d'une chaudière à eau surchauffée à l'usine de Pierre-de-Plan* »).

Cette installation doit être mise en service pour l'hiver 2015-2016.

Télégestion

Installation de chauffage-ventilation-télégestion

En 2014, 18 projets d'assainissement ou de transformation de chauffage et ventilation ont été entrepris. Onze nouveaux bâtiments ont été équipés de la télégestion, dont six appartenant à des propriétaires privés. Le nombre d'installations télégérées est actuellement de 360 réparties dans 280 bâtiments.

Parmi les nouvelles installations télégérées, citons les bâtiments suivants :

- le restaurant « Le Lacustre » sur le quai Jean-Pascal Delamuraz à Ouchy ;
- le bâtiment administratif de Chauderon 4 ;
- le collège de la Pontaise.

Le service de piquet est intervenu 1'072 fois durant l'année. Un tiers de ces interventions a nécessité le déplacement d'un collaborateur sur le site.

L'installation de production centralisée de froid « Frigus » située sur le site de Pierre-de-Plan a été mise en service. Elle dessert le CHUV et le site de Pierre-de-Plan. Elle assure en été une meilleure utilisation de l'énergie thermique produite à cette période par TRIDEL.

La production des quatre sites d'eau glacée a été la suivante :

	2012	2013	2014
En MWh			
KBA-Notasys	1'352	1'295	1'227
Flon-Ville	957	938	888
Grand'Rive Parc (Nespresso)	876	806	849
STEP (CIO)	441	314	351
Frigus (CHUV)	-	-	614
Total	3'626	3'325	3'929

Réseau de GAZ

Evolution du réseau du gaz

	2012	2013	2014
Longueur des conduites [km]	731.8	741	744.5
Nombre de compteurs	16'057	16'094	16'234
Nouveaux abonnés [MW]	38.0	28.9	29.3
Nouvelles mises en service	288	353	434

Le nombre de compteurs reste stable : le nombre des nouvelles installations raccordées compense celui des suppressions dues à l'arrivée du chauffage à distance et à la diminution de l'attrait pour la cuisson au gaz. Le nombre de mises en service et la puissance annuelle installée restent également stables par rapport à l'année précédente.

Contrôle des branchements privés

Le contrôle systématique des branchements a été mis en place en juin 2006. A ce jour, environ 10'704 branchements ont été contrôlés sur un total de 15'130 à effectuer. En parallèle à ces contrôles, des travaux de remise à niveau, aussi bien des bases de données SAP que des plans du réseau gaz, sont systématiquement réalisés avec pour objectif de corriger les incohérences existant entre les plans de repérages, le statut administratif et la réalité du terrain. Le but final de ce travail est de faciliter et d'automatiser l'exploitation et les contrôles. Ce travail a été en partie effectué avec neo technologies S.A. pour améliorer la gestion automatique du lancement des campagnes de contrôle des branchements privés via SAP. Un test final pour la validation du processus complet du lancement de campagne est planifié pour mars 2015.

En 2014, une nouvelle planification englobant le contrôle de la totalité des branchements privés gaz a été mise en place administrativement (courrier, mise à jour des bases de données, définition des secteurs, etc.). L'intégralité des quelque 15'130 branchements seront contrôlés sur une période de quatre ans (contrôle de ~4'000 branchements/année), conformément aux directives de la Société suisse de l'industrie gazière et des eaux (SSIGE). Le début de ces nouvelles campagnes de contrôle de branchements est planifié pour avril 2015.

Contrôle du réseau

Depuis le début de l'année 2014, faisant suite à une offre de marché public pour le contrôle systématique du réseau de gaz, cette activité a été attribuée à la même entreprise spécialisée pour les quatre prochaines années. Lors de la campagne de contrôle de 2014, quelque 308 fuites ont été détectées, contre 441 en 2013. Cette diminution du nombre de fuites s'explique notamment par des travaux de remplacement de tronçon de conduites, permettant l'élimination de plusieurs fuites lors du même chantier.

Depuis l'été 2014, l'engagement de deux nouveaux collaborateurs a permis de renforcer l'organisation dans ce secteur et de réparer quelques 129 fuites. Les fuites non réparées sont maintenues sous surveillance et leur évolution est évaluée de manière régulière.

Un système de contrôle à distance de la protection cathodique a été mis en place afin que le service soit alarmé au plus vite lors d'un quelconque défaut sur un des 24 potelets de protection cathodique.

Compteurs de gaz

En 2014, 1'471 compteurs gaz ont été changés, dont 632 afin de répondre aux exigences légales spécifiant un remplacement tous les quatorze ans. 82 autres compteurs de grande capacité, concernant entre autres des applications industrielles, ont également été changés. Finalement, les objectifs 2014 fixés par l'Institut fédéral de métrologie (METAS) ont été respectés.

Renforcement du gaz naturel carburant (GNC) à au site de la Borde

Suite à la décision des tl d'abandonner la motorisation au gaz naturel carburant (GNC), une réorganisation du remplissage des véhicules GNC restants a été nécessaire. Le remplissage de l'intégralité de la flotte de bus GNC a été déplacé du dépôt de Perrelet au site de la Borde. Un test dans les conditions les plus défavorables, soit onze bus en remplissage simultané, a permis de valider cette solution auprès des tl. Le site de remplissage GNC de Perrelet reste à disposition des particuliers et est maintenu comme site de secours de la Borde. Sa mise hors service sera dictée par l'avancement des travaux des Axes forts de transports publics urbains.

Site de la RAMA

En 2014, six cours sur le thème de l'extinction de feux de fouille et de recherche de fuites gaz ont été organisés par la SSIGE. Les SiL ont assuré la logistique et l'alimentation en gaz du site durant ces exercices.

Les SiL ont mis à disposition de la SSIGE du personnel dans le cadre des examens du brevet fédéral de monteur de réseau et d'installateur agréé. L'alimentation en gaz du site durant les quatre jours d'examen a également été assurée par les SiL.

Exploitation du réseau gaz de Rolle

Depuis le 3 janvier 2013, l'exploitation du réseau de gaz de la Commune de Rolle est assurée par GAZ-CAD. La Commune de Rolle reste toutefois propriétaire de son réseau. Afin de garantir les engagements pris, une commission d'exploitation composée de représentants des deux communes veille au respect des modalités définies dans la convention. En 2014, le service a été sollicité à 118 reprises pour des activités telles que : essais de branchement, manœuvres de vannes, remplacements de compteur, contrôles d'installation ou recherche de fuite.

Un travail de conseil technique a été assuré par le service pendant toute la durée des chantiers entrepris dans la Grand-Rue et l'avenue Châtelain.

SERVICE MULTIMÉDIA (SIMA)

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

Marketing et relations clients

- études des besoins, de la concurrence et suivi du marché
- développement de nouveaux produits et prestations
- commercialisation des prestations Citycable retail et business
- support à la clientèle (espaces clients – call center – helpdesk)
- gestion administrative de la clientèle (contrats, facturation, résiliations, changements d'adresse, etc.)

Exploitation

- supervision du réseau et de la qualité des prestations (centre d'opération du réseau)
- ingénierie architecture de réseau et support des services
- entretien des services et prestations
- installations et dépannages des clients

Construction

- ingénierie du réseau et génie civil
- documentation des infrastructures
- construction du réseau et des raccordements
- construction des installations intérieures aux bâtiments

EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Construction	25.50	24.40	25.50	24.40
Direction & Projets	6.20	6.20	6.20	6.20
Exploitation	24.00	23.00	25.00	24.00
Marketing & Relations clients	23.90	21.75	24.90	21.25
Total service	79.60	75.35	81.60	75.85

Tableau 1.2.- variation en ept alloués

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre
Unité administrative	
Total service	+ 2.00

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Construction	25	24.40	25	24.40
Direction & Projets	8	6.20	8	6.20
Exploitation	23	23.00	24	24.00
Marketing & Relations clients	23	21.75	23	21.25
Total service	79	75.35	80	75.85

Tableau 2.2. - apprenti-e-s

Unité administrative	1 ^{er} janvier	31 décembre
	n	n
	0	0
Total service	0	0

Tableau 2.3. - mouvements du personnel, excepté transfert inter-services (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre	
	fin(s) d'emploi	embauches
Nombre de mouvement(s)	1	5

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Convention de départ	
Décès	
Démission	
Départ à la retraite	1
Fin de contrat	
Licenciement fin droit traitement	
Licenciement invalidité totale	
Licenciement juste motif	
Licenciement reconversion ext.	
Licenciement suppression poste	
Total service	1

FAITS MARQUANTS

Activités commerciales

Marché

La compétition entre les deux leaders du marché multimédia en Suisse, à savoir upc cablecom et Swisscom, s'est fortement intensifiée avec comme annonce majeure, la fourniture dans le prix du raccordement de base, d'un débit internet de faible capacité. De manière générale, on constate une perte de clients TV du câble au profit de Swisscom avec par contre une augmentation des clients internet et téléphonie en faveur du câble. Au niveau national, Swisscom a augmenté ses parts de marché sur la TV à 26%, contre 56% pour le câble, les 18% restants étant répartis entre les autres sources de réception (terrestre DVB-T, satellite, autres opérateurs télécoms). Concernant internet, le DSL de Swisscom domine largement le marché avec 68% contre 32% pour le câble, qui lui par contre, a gagné 1% sur Swisscom en 2014.

Sur sa desserte, Citycable reste leader du marché de la TV avec une pénétration de 76% des foyers raccordés au câble. La pénétration pour l'internet est de 30% et la téléphonie de 15%.

Résultats

Le résultat financier respecte le budget 2014 et s'aligne sur les résultats 2013. La légère érosion du nombre de clients TV a été compensée par une augmentation du nombre de clients internet et téléphonie.

Nouveaux portefeuilles

En septembre, Citycable a été le premier téléopérateur suisse à offrir à ses clients résidentiels un débit internet de 300 Mbps sur la technologie du câble. Une capacité encore plus importante est disponible sur la fibre optique avec un débit de 500 Mbps.

Le portefeuille de produits pour les clients des petites et moyennes entreprises a été retravaillé et continuera à évoluer en 2015 avec des offres de téléphonie, une convergence pour la téléphonie fixe-mobile, et des offres pour des services d'archivage et de sauvegarde.

Unité entreprises

Une stratégie d'acquisition de parts de marché a été appliquée avec le résultat réjouissant d'une augmentation de clients « petites et moyennes entreprises » de 22%, principalement pour des prestations internet. Cette stratégie se poursuivra en 2015.

Télévision interactive

Citycable a lancé en mars la télévision interactive sous le nom de TV+. Ce projet ambitieux utilise les nouvelles technologies IP dont la complexité a rendu son déploiement difficile. Le produit a évolué et s'est quelque peu amélioré au cours de l'année.

Communication et promotion

Après une intense phase de réflexion stratégique et conceptuelle, Citycable a redéfini son positionnement avec un nouvel univers visuel mettant l'accent sur le relationnel et la proximité du client, en jouant sur une sensibilité lausannoise et urbaine. Pour ce faire, des clients lausannois ont été choisis et photographiés afin de représenter la marque avec différents supports de communication.

Deux campagnes ont marqué l'année. La première visait la promotion du haut débit internet, la seconde communiquait le nouveau positionnement de la marque Citycable avec le nouvel univers visuel.

Heures d'ouverture

Afin d'augmenter la disponibilité du support à la clientèle, l'ouverture du call center a été étendue au dimanche de 9h00 à 21h00.

Activités de l'exploitation

Centre d'opération du réseau (NOC : Network Operation Center)

Le nouveau groupe chargé de la supervision du réseau et de la qualité des prestations a réalisé les deux premières phases du projet, à savoir la surveillance des éléments et des services du réseau, la surveillance de la sécurité, la gestion de la performance, le support pour les tickets techniques des clients et des techniciens sur le terrain. La troisième et dernière phase sera implémentée en 2015 avec la supervision des équipements de Boisy, des horaires plus étendus et un service de piquet.

Ilotages et segmentation du réseau coaxial

L'augmentation des débits internet impose une diminution du nombre de clients par cellule de distribution internet. Ceci se traduit par une augmentation du nombre de cellules qui a passé de 110 à plus de 200 pendant l'année.

Projet IP/MPLS

2014 a vu la réalisation du projet IP/MPLS qui vise une meilleure gestion du trafic internet. Les dix sites du réseau ont été équipés d'éléments actifs permettant cette gestion. Suite à une phase pilote satisfaisante, la mise en service a été réalisée en septembre. De plus, les liens avec les réseaux d'apport internet situés à Genève et à Zurich ont été intégrés à ce système avec une augmentation de capacité à 20 Gbps.

Interventions chez les clients

La majorité des interventions chez les clients sont dues à des changements de prise, principalement suite à la commande de nouveaux services ou à l'ancienneté du matériel. En deuxième position, on trouve les interventions pour les plombages et déplombages qui sont fortement sollicitées par le grand nombre de déménagements/emménagements que connaît la Ville.

Equipements

L'utilisation grandissante des Wi-fi chez les clients, associée à l'augmentation des débits internet sollicitent hautement les modems installés. Une analyse de différents modems disponibles sur le marché a été réalisée afin d'apprécier leurs caractéristiques et leur évolution. Cette analyse a été complétée par une série de tests qui devrait aboutir à une sélection finale en 2015.

Evolution du réseau coaxial

Une réflexion approfondie a été menée afin de définir le meilleur concept d'évolution des équipements internet sur le réseau HFC. Ce concept tient compte d'une migration progressive des clients lausannois du réseau HFC à la fibre optique, du maintien du réseau coaxial dans les communes hors Lausanne et de l'impact à une tendance de débits montants et descendants symétriques.

Projet fibre optique

Accords entre les parties

Après avoir transféré le réseau à la société LFO S.A., le Service multimédia se concentre sur la commercialisation des prestations multimédia et loue ce réseau à LFO S.A.. Ces accords ont été formalisés par des contrats entre les parties avec la définition des flux de prestations et des flux financiers.

Commercialisation

La commercialisation du réseau de fibre optique a démarré dans les quartiers des zones pilotes. Une activité promotionnelle visant à informer les clients a été mise sur pied afin de réaliser une migration douce et progressive du réseau HFC sur la fibre optique. De plus, toutes les nouvelles constructions en ville de Lausanne sont équipées en fibre optique.

Boisy TV S.A.

Nouvelle station multiservice

Boisy fournit à ses actionnaires et clients plus de 300 programmes radio-TV. Cette nouvelle station a été équipée de moyens de surveillance et d'automatisation afin d'augmenter la fiabilité de la fourniture des programmes. De plus, l'évolution sur la fourniture de signaux IP ainsi que l'exploration en matière de radio numérique ont été prise en considération.

Partenaires Boisy

Chaque câblo-opérateur gère attentivement la disponibilité de capacité de son réseau. Il en va de même pour les partenaires de Boisy TV qui ont, pour deux d'entre eux, demandé une réalisation spécifique et une mise en service de nouvelles palettes numériques de programmes radio-TV au cours de l'année tenant compte de la situation de leur réseau.

Programmes TV

L'offre en haute définition a été augmentée de sept programmes allemands et anglais. Trois nouveaux programmes locaux en définition standard ont été introduits.

* * *

LFO S.A.

HISTORIQUE DE LA SOCIÉTÉ

- LFO S.A. a été créée le 28 janvier 2013 et enregistrée au registre du commerce du canton de Vaud le 8 février 2009. Son capital-actions est de CHF 10'000'000.-
- le capital de la société a été sollicité par le rapport-préavis N° 2012/27 (« *Déploiement d'un réseau en fibre optique sur le territoire communal par la création d'une société anonyme. Demandes de crédits d'investissement et de fonctionnement. Octroi d'un cautionnement solidaire. Réponse à la motion de Pierre-Antoine Hildbrand* »), adopté par le Conseil communal le 13 novembre 2012.
- la Commission permanente de gestion (25^{ème} observation 2013) a demandé que les activités de cette société soient présentées au Conseil communal et fasse l'objet d'un chapitre particulier du rapport de gestion.

But de la société (ARTICLE 2 DES STATUTS)

« La société a pour but l'acquisition, la construction, l'exploitation et la commercialisation de réseaux pour le transport d'information; elle assure en outre leur évolution. La société peut :

- exercer toute activité financière, commerciale ou industrielle, mobilière ou immobilière, en rapport direct ou indirect avec son but;
- participer à toutes entreprises ayant un rapport direct ou indirect avec son but. »

EFFECTIF DU PERSONNEL

La société n'a pas de personnel. Elle mandate les équipes du SIMA pour la construction et l'entretien des réseaux. Sa direction opérationnelle est assurée sur mandat par le chef du projet FTTH (« fiber to the home ») de SIMA.

FAITS MARQUANTS

Avancement des travaux

Le réseau de fibre optique alimente la ville sous forme d'étoile en partant des onze sites qui doivent être aménagés avec des équipements actifs correspondants. Les sites de Rouvraie, de Chauderon et de Croix-d'Ouchy ont été transformés et aménagés en conséquence. Le site de l'Elysée étant de taille réduite, il a fallu trouver un nouvel endroit plus spacieux avec des accès pour les canalisations en suffisance, ce qui a donné naissance au nouveau site de la Croix-d'Ouchy.

La construction du réseau se déroule en quatre étapes :

- la planification : en fonction de l'emplacement des points d'interconnexion avec le réseau de Swisscom et de la disponibilité des canalisations existantes, la planification définit le tracé des câbles et l'emplacement des armoires optiques avec la coopération des autres services de la Ville. Cette étape comprend la production de plans d'exécution détaillés pour le génie civil et pour le tirage de câbles ;
- le génie civil : les travaux de réalisation des tracés définis sont mandatés aux entreprises. Ces ouvrages complètent le réseau afin de permettre la pose de câbles fibre optique jusque dans les quartiers ;
- le tirage des câbles : les câbles sont soufflés dans les canalisations depuis les armoires aux points d'interconnexion avec Swisscom ;
- l'épissure des câbles : le bureau technique établit les plans spécifiant précisément quelle unité d'habitation est reliée sur quel brin de fibre afin que les soudures aux points d'interconnexion et dans les armoires puissent être réalisées correctement

Les quartiers de Boissonnet, Prairie, Chablais, Rhodanie et Bourdonnette ont été réalisés, totalisant un potentiel de 4'000 unités de logements raccordables en FTTH. A ce stade, seuls les bâtiments sont raccordés. L'installation de la fibre jusque dans l'appartement se fera suite à la commande de l'utilisateur final.

L'agglomération lausannoise est en pleine expansion avec de nombreuses constructions en ville et sur les communes avoisinantes. Dans la grande majorité des cas, les nouvelles constructions sont équipées d'office en fibre optique, ceci en accord avec les propriétaires. Ainsi, plus de 47 nouveaux bâtiments totalisant 580 unités d'habitations ont été raccordés en fibre optique dans les communes de Lausanne, Froideville, du Mont-sur-Lausanne et d'Epalinges.

Contrats cadre avec les fournisseurs

Le déploiement du réseau implique l'installation d'un câblage en fibre optique à l'intérieur des immeubles jusque dans les appartements. Ces travaux sont confiés à des installateurs professionnels. Un contrat cadre définissant la qualité du travail avec son processus, les responsabilités ainsi que les conditions financières a été établi avec un grand nombre d'installateurs de la région.

Un concept de contrat cadre pour la réalisation des travaux de génie civil, de tirage de câble et des épissures a été développé afin de simplifier et d'accélérer la procédure. La mise au point du concept s'est basée sur les premières expériences du déploiement et s'est achevée fin 2014. Sa mise en pratique est prévue début 2015.

SI-REN S.A.

HISTORIQUE DE LA SOCIÉTÉ

- Si-REN S.A. a été créée le 10 décembre 2009 et enregistrée au registre du commerce du Canton de Vaud le 16 décembre 2009. Son capital-actions est de CHF 30'000'000.-
- Le capital de la société a été sollicité par le rapport-préavis N° 2009/27 (« Réponses motion de Bonvin Jacques et crts et postulats de Uffer Filip, Béboux Jean-Pierre, Huguenet François et Perrin Charles-Denis »), adopté par le Conseil communal le 27 octobre 2009.
- Le Conseil communal a apporté plusieurs amendements aux conclusions, dont les nouvelles conclusions 1 bis et 1^{er} qui prévoient respectivement « d'obtenir de la Municipalité qu'elle informe le Conseil communal des activités de cette société, même a posteriori, comme si elles étaient le fait des Services industriels » et « de soumettre cette société au contrôle de la Commission de gestion au même titre que l'Administration de la Ville de Lausanne ».
- La Municipalité, pour respecter la demande d'information du Conseil communal, a décidé de rendre compte des activités de Si-REN S.A. via le rapport de gestion des SiL. Elle transmet également le rapport de gestion de la société Si-REN S.A. aux commissaires de gestion et des finances des sous-commissions des SiL.

But de la société (ARTICLE 2 DES STATUTS)

« La société a pour but l'étude, la construction et l'exploitation d'installations de production ainsi que la fourniture d'énergie dans le domaine des énergies renouvelables en Suisse et à l'étranger. Elle pourra également conduire des projets de recherche fondamentale et appliquée dans tous les domaines des énergies renouvelables, conceptualiser et commercialiser des produits et services dans ce domaine, ainsi que procéder à la réalisation de projets de recherche sous toute autre forme. Elle peut effectuer, elle-même ou par l'intermédiaire de tiers, toutes opérations en rapport direct ou indirect avec son but, y compris dans le domaine de la propriété intellectuelle, en Suisse et à l'étranger. La société peut acquérir, détenir et aliéner des immeubles. La société peut exercer toutes les activités commerciales, financières – notamment à travers des prises de participation en Suisse et à l'étranger - ou autres en rapport avec son but » (article 2).

EFFECTIF DU PERSONNEL

La société compte 5.6 ept. Un collaborateur (1 ept) a été engagé en 2014 pour renforcer l'équipe en charge du plan solaire photovoltaïque (30 MW en dix ans). Ce plan implique de mener de front de nombreux projets de réalisation pour l'année en cours, tout en prospectant et en préparant les mises à l'enquête pour les réalisations de l'année suivante, ainsi qu'en assurant le suivi et la maintenance des installations en service.

FAITS MARQUANTS

Plan solaire photovoltaïque

La production des centrales solaires photovoltaïques ayant fonctionné une année complète se monte à 3'525'777 kWh pour 3.42 MW de puissance installée. Cela représente une production équivalente à 1'031 heures en pleine charge sur l'année.

Fin 2014, en prenant en compte les centrales solaires photovoltaïques en services et en chantier, la puissance installée était de 4.49 MW, répartie en 21 centrales composées de 18'123 panneaux solaires et de 187 onduleurs.

Projet EolJorat Sud

Lancé en 2007, le projet EolJorat Sud est prévu entièrement sur territoire communal et, sauf un site, sur des terrains appartenant à la Commune. La production annoncée est de 80 GWh/an.

Le projet a été mis à l'enquête du 20 novembre au 19 décembre 2013. 81 oppositions et 3 prises de position (WWF, Pro Natura et Fondation suisse pour le paysage) ont été déposées. Malgré le nombre élevé d'oppositions, aucun élément inattendu n'a été soulevé par les opposants. Tous les opposants ont été invités au dialogue avec une délégation municipale et des membres de l'administration. Au total, neuf séances de conciliation ont été organisées entre janvier et juin 2014. Aucun opposant n'a levé son opposition.

Le reste de l'année a été consacré à la rédaction du rapport-préavis présentant le plan partiel d'affectation. Ce plan transforme en zone spéciale d'exploitation éolienne huit sites actuellement classés en zone agricole. Le rapport-préavis sollicite également les droits distincts et permanents de superficie pour les sept éoliennes situées sur des terrains appartenant à la commune. Le rapport-préavis a été adopté par la Municipalité en janvier 2015 (rapport-préavis N° 2015/06 « Plan partiel d'affectation Parc éolien « EolJorat » secteur sud »).

Un mât de mesure anémométrique à installer durant une année sur le site de l'éolienne Mauvernay a été mis à l'enquête du 13 juin au 14 juillet 2014. Elle a suscité une opposition qui a été levée par la Municipalité. Le mât de 130 mètres sera installé en 2015. Il pourra servir de gabarit visuel pour les Lausannois : sa hauteur correspond à celle du rotor et à deux tiers de la hauteur totale de l'éolienne. Le rapport qui présentera les productions attendues sur la base des mesures réalisées sera transmis à l'association Eole Responsable. Cette dernière a obtenu en séance de conciliation le droit de désigner un bureau qu'elle estime fiable pour réaliser ce rapport. Son choix s'est porté sur un bureau international.

Projet Alpine Geothermal Power Production (AGEPP)

Le projet AGEPP vise à exploiter la chaleur des aquifères profonds dans la région de Lavey. Il permettra de fournir un puits de secours pour les Bains de Lavey, de la chaleur pour un chauffage à distance et de produire de l'électricité, pour autant que les cibles définies de température et de débit de l'eau remontée soient atteintes. En 2011, le projet a obtenu la couverture du risque de forage de la Confédération.

Le projet est mené avec plusieurs partenaires dont les plus importants sont EOS Holding S.A., CESLA S.A., et Romande Energie S.A.. L'année 2014 a permis de trouver un ultime partenaire, Holdigaz S.A., qui vient ainsi boucler le financement prévu.

Palézieux Bio-énergies S.A.

Si-REN dispose d'une participation de 39% dans la société Palézieux Bio-énergies S.A. dont le but est de réaliser un projet de biométhanisation agricole. La réalisation a débuté en avril 2014. Fin 2014, les structures principales du digesteur, du post-digesteur et de la halle de stockage étaient terminées et le moteur pour la production d'électricité installé. L'installation sera mise en service à la fin du mois de février 2015. La production électrique attendue est de 1'000'000 kWh par an.

Montéole SAS

Si-REN dispose d'une participation de 51% dans la société Montéole SAS qui a repris le parc Monts Bergerons I, mis en service en décembre 2008 et doté de cinq éoliennes Sanvion (ex-REPower) de 2 MW. Le parc est situé dans le département de la Somme, en région Picardie. L'énergie est reprise jusqu'en 2023 par EDF selon un système de rétribution à prix coûtant. Après cette période, l'énergie pourra être rapatriée en Suisse à travers Alpiq. La production 2014 s'est élevée à 19.4 GWh (identique à celle de 2013).

Panneaux translucides exploitant les cellules Graetzel

Les panneaux translucides exploitant les cellules photovoltaïques Graetzel, après vingt ans de développement à l'EPFL, sont commercialisés notamment par la société g2e (glass to energy). Ils sont disponibles en différentes couleurs qui permettent d'envisager un effet esthétique sur les façades. Plus la couleur est foncée, plus le panneau est efficace. Son efficacité (40 W/m²) est toutefois encore largement inférieure à celle des panneaux monocristallins (180 W/m²). Ces panneaux permettent un fonctionnement bifacial et sont sensibles à la lumière diffuse. Si-REN a proposé de les tester pour soutenir ce développement innovant. Le Fonds pour l'efficacité énergétique (FEE) a accordé le financement nécessaire en 2014.

La recherche d'un site, réalisé par un architecte qui accepte de faire œuvre de pionnier dans l'intégration d'éléments de production énergétique - par ailleurs conçus pour s'intégrer dans un environnement bâti et dont l'utilisation devrait se généraliser avec l'augmentation des rendements et la baisse des coûts de production attendues - est en cours pour permettre l'installation de cette technologie d'avenir.

Bureau du Conseil communal

RAPPORT DU BUREAU DU CONSEIL COMMUNAL SUR SA GESTION DE JUILLET 2013 À FIN JUIN 2014 ET L'ÉTAT DE SES ARCHIVES

Avec la nouvelle Constitution, les autorités communales voient leur mandat débiter au premier juillet. Pour tenir compte de cette nouvelle réalité, en juin 2010, le Bureau du Conseil communal a décidé, en accord avec les présidents des groupes, que ses rapports de gestion couvriraient l'exercice effectif, du 1^{er} juillet au 30 juin, et non plus l'année civile.

Tableau récapitulatif

Objets	Nombre en 2013-2014	Nombre en 2012-2013	Nombre en 2011-2012
Séances plénières simples du Conseil communal	3	5	3
Séances plénières doubles du Conseil communal	15	17	16
Démissions de membres du Conseil communal	8	9	7
Motions déposées	8	16	18
Postulats déposés	33	21	31
Projets de règlement	1	2	1
Interpellations ordinaires	31	40	35
Interpellations urgentes	19	15	20
Pétitions	6	11	11
Préavis	47	35	41
Rapports-préavis	22	23	14
Rapports (R1 à Rn) de l'année	R102	R103	R106
Questions écrites transmises à la Municipalité	19	17	19
Questions orales posées par les membres du Conseil communal en séance	104	123	107
Nomination des commissions ad hoc par le Bureau	86	75	85
Séances de la Commission permanente de gestion	10	9	11
Séances de la Commission permanente des finances	11	10	14
Séances de la Commission des pétitions	4	6	3
Séances de la Commission de recours en matière d'impôt communal	14	9	12
Séances de la Commission de politique régionale	6	7	5
Séances du Bureau du Conseil communal	15	17	17
Invitations reçues	155	145	143
Nombre d'objets soumis durant les week-ends de votations (y.c. élections)	16	14	20
Nombre d'urgences demandées par la Municipalité	44	42	38
Nombre d'objets traités (préavis, rapport-préavis, initiatives, interpellations, interpellations urgentes)	157	162	171

Cette année de législature, le Bureau a assumé sa fonction de Bureau électoral lors des votations fédérales du 22 septembre 2013, lors des votations fédérales du 24 novembre 2013, lors des votations fédérales du 9 février 2014, lors des votations communales du 13 avril 2014, lors des votations fédérales et cantonales du 18 mai 2014.

Une séance d'information sur le réaménagement de la place Chauderon-Sud a été organisée le 18 juin 2013. Cette séance a été préparée à l'initiative et avec la collaboration de la Direction des travaux.

Le Bureau a organisé une nouvelle visite d'un parlement. L'année précédente, le Bureau était allé rencontrer ses homologues de la Ville de Genève. L'expérience avait été enrichissante pour tous les participants. Dès lors, cette année, c'est à Bienne que les membres du Bureau de Lausanne se sont rendus. Une fois encore, les échanges ont été nourris et très intéressants.

Durant le courant de l'année, le Bureau a mis en place une procédure d'examen de recevabilité des initiatives des conseillers et des pétitions. Cette nouvelle manière de fonctionner fait suite à l'entrée en vigueur, le 1^{er} juillet 2013, de la nouvelle loi sur les communes (LC). Ces examens donnant lieu à des décisions du Bureau, celles-ci sont sujettes à recours de la part des conseillers. Le Bureau a donc également établi une procédure de recours et de traitement de ceux déposés.

Le Bureau a aussi réfléchi à l'élaboration d'une procédure en cas de huis clos. En effet, le règlement du Conseil communal de Lausanne (RCCL) prévoyant cette possibilité, le Bureau a étudié différents cas de figure, tenant compte du fait que la salle est à présent sonorisée, que les séances sont filmées et diffusées en direct sur divers canaux et que la présidence doit pouvoir assurer que le huis clos est respecté en cas de décision du Conseil.

L'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur les communes implique une révision du RCCL pour une mise en conformité. Profitant de cette obligation, le Conseil communal a décidé de nommer une commission chargée de réviser l'ensemble du RCCL. La présidente a demandé à pouvoir disposer d'une voix consultative dans cette commission, afin de faire remonter les points de dysfonctionnement de certains articles relevés durant ces dernières années. Cette commission, n° 23, a en outre chargé le Bureau de rédiger une note pour proposer une procédure de récusation des conseillers, nouvelle règle entrée en vigueur le 1^{er} juillet 2013.

La présidente en charge jusqu'au 30 juin a profité de son mandat pour rencontrer des représentants d'acteurs de la vie commerciale, associative, sportive et culturelle de la ville de Lausanne. Elle a organisé des petits déjeuners informels dans le carnotzet de l'Hôtel de Ville à six reprises. Elle a eu le plaisir de s'entretenir avec :

- des représentants de l'association des commerçants lausannois ;
- des représentants des organisateurs de grosses manifestations sportives que sont le FC Lausanne-Sport, le Lausanne Hockey Club, le Lausanne Marathon et les 20 Km de Lausanne ;
- des représentants des urbanistes et architectes actifs à Lausanne ;
- des représentants des cafetiers restaurateurs et hôteliers lausannois ;
- des représentants des boulangers lausannois ;
- des représentants des associations de quartiers lausannois – Plateforme unifiée des associations de quartiers.

Pour certaines de ces séances d'autres membres du Bureau étaient également présents, et la séance avec les représentants des boulangers a été conduite par le 1^{er} vice-président.

La présidente du Conseil et le président de la Commission consultative d'informatique, également membre du Bureau, ont rencontré le chef du Service d'organisation et d'informatique, accompagné de son adjoint. Plusieurs points ont été abordés, notamment des aspects techniques liés au fonctionnement du système informatique de la salle du Conseil, mais aussi les recherches effectuées dans le cadre des autorités romandes sur les méthodes de retranscription automatique de séance.

Le greffe municipal a été réorganisé au début de l'année 2014. Cela a eu une incidence sur le nombre d'huissiers disponibles durant les séances du Conseil. Après discussion avec la Municipalité, un compromis a pu être trouvé.

Le 19 juillet 2013, le secrétariat du Conseil communal a opéré le versement aux archives de la Ville :

- des pièces couvrant les séances du Conseil communal du 23 novembre 2010 au 24 mai 2011 ;
- des procès-verbaux originaux des séances du Conseil communal année 2010-2011 (présidence Roland Rapaz) et année 2011-2012 (présidence Claude-Alain Voiblet) ;
- des extraits de procès-verbaux originaux de 2011 et 2012 ;
- des ordres du jour, des procès-verbaux des séances et de la correspondance du Bureau pour les années 2011 et 2012 ;
- des ordres du jour, des procès-verbaux des séances et de la correspondance de la Commission permanente de gestion pour les années 2011 et 2012.

